# SAINT-SIMON

Mémoires XV

## CHAPITRE PREMIER.

1717

Attention générale sur le voyage du czar à Paris. - Le roi de Prusse TENTÉ ET DÉTOURNÉ D'Y VENIR. - VUES ET CONDUITE DE CE PRINCE. - LIAISON entre le roi de Prusse et le czar. - Inquiétude du roi d'Angleterre sur LE CZAR. - ÎL EST FORCÉ DE RÉFORMER DIX MILLE HOMMES. - SERVITUDE DE LA HOLLANDE POUR L'ANGLETERRE. - UNION ET TRAITÉ ENTRE LE CZAR ET LE ROI DE PRUSSE. - MESURES DU CZAR AVEC LA FRANCE ET AVEC LE ROI DE POLOGNE. -MESURES SUR LE SÉJOUR DES TROUPES MOSCOVITES DANS LE MECKLEMBOURG. - LE PAPE VEUT LIER LE CZAR AVEC L'EMPEREUR CONTRE LE TURC. - MANÈGES D'Albéroni en France pour son Chapeau. - Véritables raisons du CHANGEMENT DE CONDUITE D'ALBÉRONI À L'ÉGARD DU PAPE. - LE PAPE ÉCRIT AU CZAR; IL LE VEUT LIGUER AVEC L'EMPEREUR ET OBTENIR LE LIBRE EXERCICE DE LA RELIGION CATHOLIQUE DANS SES ÉTATS. - LE CZAR L'AMUSE ET SE MOQUE DE LUI. - IL EN PARLE TRÈS SENSÉMENT AU MARÉCHAL DE TESSÉ. - MOLINEZ, INQUISITEUR GÉNÉRAL D'ESPAGNE, REVENANT DE ROME EN ESPAGNE, ARRÊTÉ à Milan, - Embarras et caractère du pape. - Promotion d'Albéroni est L'UNIQUE AFFAIRE. - IL SE MOQUE DE MOLINEZ, S'ASSURE DU RÉGENT SUR SA PROMOTION. - SES VANTERIES. - LA COUR D'ESPAGNE À L'ESCURIAL MALGRÉ LA REINE. - ALDOVRANDI Y ARRIVE. - MANÈGES D'ALBÉRONI. - L'ANGLETERRE REPREND LA NÉGOCIATION DE LA PAIX ENTRE L'EMPEREUR ET L'ESPAGNE.

Divisions domestiques en Angleterre. - Son inquiétude sur le czar. - Troupes russiennes sortent du Mecklembourg. - Le Danemark, inquiet sur le nord, éprouve le mécontentement de la Russie. - Le czar veut traiter avec la France. - Obstacles du traité. - Le czar en mesure avec l'empereur à cause du czarowitz. - Plaintes et avis du roi de Prusse. - Offices du régent sur le nord. - Scélératesse du nonce Bentivoglio. - Le Prétendant à Rome; y sert Albéroni. - Soupçons de nouveaux délais de sa promotion. - Hauteurs et manèges du pape. - Départ de Cadix de la flotte d'Espagne. - Scélératesse d'Albéroni. - Giudice à Rome. - Misère de sa conduite, de sa position, de sa réputation. - Friponnerie d'Ottobon. - Chiaous à Marseille. - Vie solitaire et pénitente de Ragotzi.

Le voyage du czar en France, au commencement de mai, devint l'attention de toute l'Europe, en particulier de l'Angleterre. Le roi de Prusse y serait venu en même temps si on ne lui en eût fait craindre du ridicule, et que l'empereur n'en prit un violent ombrage. Ces deux princes étaient également mécontents du roi d'Angleterre, ils ne comptaient pas d'avoir rien à espérer de l'empereur. Leur vue était de conclure une paix avantageuse avec la Suède.

Le roi de Prusse sollicitait le régent d'ordonner positivement au comte de La Marck, ambassadeur de France auprès du roi de Suède, d'engager promptement une négociation pour la paix entre eux et d'en poursuivre vivement la conclusion. Il insistait à profiter de la guerre du Turc, dont l'empereur ne serait pas plutôt débarrassé qu'il voudrait agir en maître des affaires de l'empire et de celles du nord, où il prendrait des liaisons préjudiciables à la France. Il avertissait le régent de se défier de Georges tout occupé de ménager l'empereur à cause de ses États d'Allemagne, et de ceux qu'il avait usurpés sur la Suède, et à qui il voulait faire torcher deux cent cinquante mille livres sterling, que le parlement allait lever pour le payement des arrérages dus aux alliés de l'Angleterre et des subsides de la dernière guerre. Irrité d'être frustré de sa part sur cette somme, il désirait prendre avec la France des engagements plus forts que ceux qu'il avait déjà avec elle par un traité secret. Il avait paru éluder la proposition que le régent lui avait faite d'entrer dans la triple alliance, alarmé aussi du bruit répandu que le roi d'Angleterre y faisait admettre le Danemark. Il n'était pas aisé de compter sur le roi de Prusse, léger, inconstant, plein de variations subites, et

qui prodiguait à l'empereur tout ce qu'il espérait lui pouvoir concilier sa protection.

Il fit savoir au czar, à Paris, en mai, qu'ils ne devaient compter ni l'un ni l'autre sur l'empereur pour la conservation de leurs conquêtes sur la Suède; qu'il était de leur intérêt commun de ne pas attendre que l'empereur fût débarrassé de la guerre du Turc pour traiter avec la Suède, et qu'ils ne le pourraient faire avantageusement que par le moyen de la France. C'était lui dire de s'attacher à cette couronne. Cet avis était fondé sur ce qu'il lui était revenu que les ministres de Vienne avaient dit à celui de Russie que, sensible à la confiance du czar, l'empereur prendrait volontiers des mesures plus étroites avec lui pourvu qu'il ne s'agît point des affaires du nord, dont jusqu'alors il ne s'était point mêlé, et qu'il ne pouvait dans ces affaires exercer que son office de juge supérieur. Que d'ailleurs si le czar voulait prendre avec lui quelques mesures sur la guerre du Turc, il en serait fort aise.

Quelque temps après le roi de Prusse apprit que l'empereur, irrité plus que jamais du séjour des troupes moscovites dans le Mecklembourg, malgré les promesses de bouche et par écrit de les en retirer, avait dit qu'il les en ferait sortir à main armée, et demandé à ceux qui lui représentaient les suites d'un pareil engagement s'ils craignaient les Moscovites, qu'il n'avait, lui, aucun sujet d'appréhender. Le roi de Prusse fit communiquer ces avis aux czar, et ses soupçons des desseins secrets du roi d'Angleterre de joindre à ses troupes celles du Danemark et des princes de la basse Allemagne pour chasser les Moscovites du Mecklembourg, sous le nom et l'autorité de l'empereur. Le czar répondit à la confiance du roi de Prusse, et l'assura qu'il pensait sérieusement à un traité avec la France; qu'il lui communiquerait tout ce qu'il y ferait, et lui promit de ne rien conclure sans sa participation.

Georges connaissait très bien le caractère de son gendre, capable d'entrer en beaucoup de choses contre lui. Mais, se reposant sur sa perpétuelle instabilité, il tournait toute son inquiétude sur le voyage du czar à Paris, persuadé que c'était dans le dessein d'y prendre des liaisons étroites, dont le séjour des troupes moscovites dans le Mecklembourg augmentait l'alarme. Il n'avait plus de prétexte de conserver ses troupes. Le roi de Suède désavouait ses ministres. Nul vaisseau ni préparatif dans le port de Gottembourg. Ainsi, Georges se trouva forcé de déclarer au parlement qu'il réformait dix mille hommes. La France ne donnait plus d'alarmes à l'Angleterre, surtout depuis la triple alliance, et la Hollande persévérait dans son ancienne habitude de lui être soumise. Elle ne voulut admettre le roi de Prusse dans la triple alliance, dont il l'avait fait sonder, qu'autant que le roi d'Angleterre le désirerait; et ce prince, voulant

découvrir si le czar y était reçu, le Pensionnaire répondit au ministre de Prusse que l'alliance n'était qu'entre puissances voisines, pour maintenir l'amitié et la sûreté commune, et ne regardait en aucune manière le czar; qu'elle deviendrait trop universelle si elle s'étendait à des princes éloignés, et que, par même raison, il serait étrange que le Danemark y voulût entrer. La clarté de cette réponse enraya le ministre de Prusse sur l'admission du czar, de peur de nuire à son maître.

Leurs ministres à Paris semblaient marcher fort de concert. Kniphausen, qui avait la confiance du roi de Prusse, était venu de Hollande à Paris relever Vireck. Schaffirof, vice-chancelier du czar, avait aussi la sienne et l'accompagnait dans ses voyages. Ils convinrent que l'intérêt commun de leurs maîtres était de bien examiner laquelle de l'alliance avec l'empereur ou avec la France serait plus avantageuse; qu'avant de s'engager avec la dernière, il fallait voir clairement si elle voulait et pouvait faire sincèrement quelque chose de solide pour eux, sinon la laisser et conclure un traité avec l'empereur, à condition qu'il promettrait de n'user d'aucune voie de fait pour les forcer directement ni indirectement à restituer les conquêtes qu'ils avaient faites, si, comme ils ne l'espéraient pas, ils ne pouvaient l'engager à les leur garantir. En attendant, ne rien faire qui pût le rebuter, entretenir même de la confiance avec lui, dans la crainte des mesures que le roi de Suède y pourrait prendre. Rien ne paraissait mieux cimenté que leur union, et ils se promirent de s'avertir mutuellement de tout ce qu'ils apprendraient.

Un ministre de l'empereur fit entendre, en ce temps-là, à celui de Russie que, si la confiance s'établissait entre leurs maîtres, l'empereur était disposé à étendre les traités; mais qu'il ne croyait pas en devoir faire part au roi de Prusse que le traité ne fût bien digéré, et même les préliminaires convenus. Quelque temps après, Schaffirof remit à Kniphausen le projet d'un traité à faire entre leurs maîtres. L'objet principal était d'empêcher que le roi de Danemark, qui possédait alors la Poméranie antérieure, ne la remît entre les mains du roi de Suède par une paix particulière, ou à quelque autre puissance suspecte aux princes ligués. Ce projet avait sept articles.

- Renouveler les traités signés à l'occasion de la guerre du nord, particulièrement les conventions nouvellement faites entre leurs maîtres dans la conférence d'Havelsberg;
- Donner l'attention nécessaire pour empêcher que le roi de Suède ou quelque prince d'intelligence avec lui reprît Stralsund et Wismar;

- 3. Promettre d'observer le traité fait avec le roi de Danemark, tant que ce prince l'observerait lui-même, et qu'il conserverait ce qu'il possédait dans la Poméranie antérieure en deçà de la rivière de Penne;
- Engagement réciproque de secours mutuels pour s'opposer au roi de Danemark, s'il prétendait disposer, sans concert avec eux, des pays dont il est en possession;
- 5. Promesse du czar, pour satisfaire à cet engagement, de faire marcher les troupes qu'il avait dans le Mecklembourg, ou d'autres des plus prochains endroits, si elles en étaient sorties; qu'il les joindrait à celles du roi de Prusse; qu'elles agiraient conjointement pour chasser les Suédois ou autres puissances suspectes de l'île de Rugen et des autres lieux de la Poméranie antérieure, avec promesse du czar d'y employer encore des forces maritimes;
- 6. Le czar consentait aux démarches que le roi de Prusse jugerait à propos de faire, pour obtenir du roi de Danemark la cession de la Poméranie antérieure. Le czar promettait d'y contribuer de tout son pouvoir, et la chose faite, de se porter pour garant de cette cession pendant la guerre jusqu'à la paix, suivant ce qui avait été pratiqué à l'égard de Stettin;
- 7. Ils convenaient qu'après que Wismar serait rasé, il serait donné au duc de Mecklembourg une indemnité des pertes par lui souffertes du roi de Danemark, suivant la promesse du roi de Prusse à ce prince. Le czar et le roi de Prusse s'engageaient à procurer cette cession, lors de la paix avec la Suède, et à solliciter pour cet effet le consentement de l'empereur et de l'empire, et des alliés du nord, de ne pas permettre qu'il fût disposé autrement de Wismar, et, si on l'entreprenait, de s'y opposer avec le nombre de troupes qui serait jugé nécessaire.

Ce dernier article fit tant de difficulté que Schaffirof céda. Il pria seulement Kniphausen d'envoyer le projet au roi de Prusse, de faire ce qu'il pourrait pour en obtenir son agrément, et l'assura que ce changement n'empêcherait pas la signature du traité', pourvu qu'on y voulût insérer qu'à l'égard de Wismar on s'en tiendrait à la déclaration donnée à Stettin.

Le czar en même temps cherchait à traiter avec la France. L'article des subsides qu'il demandait en faisait la difficulté principale. La conduite de cette négociation sous ses yeux ne pouvait se cacher à ses alliés alarmés des engagements qu'il pourrait prendre à leur préjudice. Le roi de Pologne, qui avait un ministre à Paris, y en envoya un second, pour y veiller encore mieux, pendant le séjour du czar. Schaffirof les assura tous deux que le czar ne ferait jamais d'accommodement avec la Suède, sans la participation du roi de Pologne; que les Français ne lui avaient encore fait aucune proposition là-dessus, et n'en feraient apparemment pas, avant d'avoir reçu des nouvelles du comte de La Marck, leur ambassadeur auprès du roi de Suède, et qu'il ne s'était parlé encore que d'un simple traité d'amitié. Il leur confia sous le secret que, si la France proposait un traité d'alliance pareil à celui qu'elle avait fait avec l'Angleterre et la Hollande, le czar y pourrait consentir, mais à bonnes enseignes, et à condition qu'elle abandonnerait la Suède. Il leur dit aussi qu'il n'avait tenu qu'à l'empereur de se lier avec le czar; mais que, comme il avait répondu avec mépris, quoique depuis il eût changé de ton, le czar pourrait aussi s'entendre avec la France, s'il y trouvait son compte. Il ajouta que le czar avait déjà la parole du roi de Prusse, qu'il souhaitait de trouver le roi de Pologne dans les mêmes dispositions. Schaffirof les pria d'en écrire à leur maître, et leur demanda le secret, et les assura que, si le traité se concluait, il y serait laissé une porte ouverte au roi de Pologne pour y entrer. Les envoyés de Pologne jugeaient le succès de la négociation fort incertain à cause des garanties que le czar et la Prusse ne manqueraient pas de demander; mais comme ils pouvaient se tromper, leur but était de suspendre la négociation, s'il leur était possible, jusqu'à ce qu'ils eussent des nouvelles de leur maître.

On prétend que Los, un des envoyés de Pologne, conseilla au roi son maître d'engager, s'il pouvait, la France à lui faire des propositions, parce que, si elles ne lui convenaient pas, elles lui serviraient à lui faire un mérite auprès de l'empereur. Ce même Los suivait le czar partout où il allait, en espion plutôt qu'en ministre.

L'empereur souffrait avec impatience le séjour des troupes russiennes dans le Mecklembourg. L'envoyé de Prusse en informa le czar, en adoucissant les termes forts des Impériaux. Les ministres du czar avouèrent que, suivant les promesses du czar, elles en devaient sortir à la fin d'avril; que cette prolongation portait plus de préjudice que d'avantage à leur maître, et promirent de presser le czar là-dessus; mais ils assurèrent que ce retardement n'était causé que par quelques ombrages qu'il avait conçus des intérêts et de la conduite du roi d'Angleterre à son égard. Une des raisons qui retenaient encore le czar était sa propre sûreté. Il voulait avoir des troupes en Allemagne pendant qu'il était hors de ses États, et à portée de se mettre à leur tête quand il sortirait de l'empire.

Ses ministres étaient persuadés qu'il n'y avait rien à craindre de la maison de Brunswick ni de l'empereur, malgré ses menaces, quoiqu'ils sussent qu'il se proposait actuellement d'unir les forces des rois d'Angleterre et de Danemark pour chasser les Moscovites du Mecklembourg. Ils s'en plaignirent à un émissaire que le roi de Danemark avait envoyé observer le czar à Paris, nommé Westphal. Ils lui reprochèrent que son maître avait faussement publié que le czar prenaît les intérêts du duc de Holstein, et que c'était là-dessus que les Danois prenaient des engagements contraires aux Moscovites, le menacèrent d'une rupture ouverte si le Danemark faisait le moindre acte d'hostilité sous quelque prétexte que ce fût. Ils nièrent aussi qu'il y eût aucune proposition de mariage entre le duc de Holstein et la fille aînée du czar, comme le bruit s'en était répandu, et qui s'accomplit depuis.

Ces plaintes étaient fondées. Il s'agissait alors à Vienne de former une armée pour forcer les Moscovites à se retirer. L'empereur comptait sur les troupes de Brunswick et de Danemark. Le roi d'Angleterre lui promettait vingt-cinq mille hommes incessamment pour exécuter ses ordres. Sur cette assurance, le projet était fait à Vienne d'intimer au czar un terme fort court pour faire sortir ses troupes des terres de l'empire; s'il refusait, le déclarer ennemi de l'empire et de tenir une diète pour cela. Le roi d'Angleterre, comme directeur du cercle de la basse Saxe, devait agir ensuite au nom de l'empereur et de l'empire avec une armée composée des troupes de Danemark, Hanovre, Wolfenbuttel, Gotha et Munster, et camper le 15 juin aux environs de Lauenbourg. Le payement de ces troupes devait être pris sur les vingt-cinq mille livres sterling accordées au roi d'Angleterre par son parlement.

Tandis que ces mesures se prenaient, dont le pape était très mal informé, il pensait à faire une ligue entre l'empereur et le czar pour la défense de la chrétienté, et il donna ordre à son nonce Bentivoglio, à Paris, de travailler secrètement et prudemment à la former. Il avait trouvé plusieurs exemples de ses prédécesseurs, de saint Pie V entre autres, et d'Innocent XI, qui avaient écrit des brefs aux grands ducs de Moscovie. Il résolut de les imiter, et il avertit Bentivoglio qu'il lui en enverrait un incessamment à remettre à ce prince.

Albéroni, qui s'était plaint avec tant d'éclat, sous le nom du roi d'Espagne, de la promotion de Borromée, comme vendu aux Allemands, et comme une marque du pouvoir prédominant de l'empereur à Rome, prit un ton tout différent en France, dans la crainte que cette couronne ne se mît en prétention d'un chapeau, en équivalent. Il y devint l'avocat du pape, soutint que le chapeau de Borromée n'était qu'une affaire de famille indispensable depuis le mariage d'un neveu du pape avec la riche nièce de ce prélat. Avec ces raisons, Cellamare eut ordre de représenter au régent que sa prétention ne ferait que retarder inutilement celle d'Albéroni, et il eut permission pour l'empêcher d'entrer en des engagements avec la France. A. la vérité, îl ne s'expliquait pas sur quoi ni jusqu'où, apparemment pour avoir plus de liberté d'en désavouer Cellamare. Îl voyait une grande facilité à se servir de la flotte promise au pape, pour ses vues particulières sur l'Italie, pendant la guerre du Turc, qui liait les bras à l'empereur. Il comptait que la France le laisserait faire, et l'Angleterre et la Hollande aussi, par leur intérêt d'empêcher que Livourne tombât entre les mains de l'empereur. Mais avant de tromper le pape sur l'usage de la flotte, dont l'espérance du secours lui devait valoir le chapeau, il fallait le tenir bien réellement, à quoi tout délai était empêchement dirimant pour le chapeau et pour l'entreprise qu'il méditait par cette flotte. Telles furent les véritables raisons du subit changement de conduite d'Albéroni qui, après tant d'éclats et de menaces, chercha à se faire un mérite auprès du pape de ce changement même, comme obtenu enfin par lui de Leurs Majestés Catholiques, et de faire partir l'escadre, et de mander Aldovrandi à la cour pour y terminer les différends entre les deux cours, ce qui le porta à faire écrire le roi d'Espagne au pape avec des engagements réitérés, sous la garantie du duc de Parme, pour emporter sa promotion à ce coup, et être libre après de l'emploi de sa flotte, sans avoir plus rien à ménager ni à craindre pour son chapeau.

Il avait envie de pénétrer le motif du voyage du czar ai Paris, ainsi que toutes les autres puissances. Le comte de Konigseck, ambassadeur de l'empereur, y était plus attentif qu'aucun des ministres étrangers. Il pria Vireck, nouvellement rappelé à Berlin, de suivre le czar à Fontainebleau, où Kniphausen, qui le relevait, alla aussi. Ils y virent Ragotzi entrer en conférence avec le czar, et Ragotzi ne cacha point à Kniphausen que les Turcs le pressaient de se rendre auprès d'eux, et que son dessein était d'y aller.

Le prince Kurakin, étant à Rome pour la raison qui a été expliquée en son lieu, avait fait espérer au pape que le czar accorderait le libre exercice de la religion catholique dans ses États. Le pape crut que Bentivoglio pourrait l'obtenir en parlant au czar ou à ses ministres, mais il voulut que ce fût comme sans dessein qu'il en embarquât la négociation, en parlant de cela à Kurakin, à propos de l'estime qu'il

s'était acquise à Rome. Les papes, en écrivant aux grands-ducs de Moscovie, ne leur avaient jamais donné de Majesté. Celui-ci ne crut pas devoir être arrêté par des bagatelles. Il énonça toutes les qualités que le czar prenait, dans le bref qu'il lui écrivit, et qu'il adressa à Bentivoglio pour le lui remettre, au cas qu'il reçût aussi la patente du libre exercice de la religion catholique, à condition toutefois que ce ne fût pas avec celle de la permission d'introduire le schisme grec dans aucun pays catholique, ce qui aurait rendu l'affaire impossible.

Craignant aussi que le peu de temps qu'il restait au czar à demeurer à Paris fût trop court pour la consommer, il voulut que Bentivoglio lui fit agréer qu'il envoyât un ministre auprès de lui, avec ou sans caractère. Mais il ne crut pas devoir traiter avec ce prince dans Paris, sous les yeux du régent, sans l'informer de ce dont il s'agissait. Il ordonna donc à son nonce de lui en rendre compte; mais de ne lui point parler des ordres secrets qu'il lui avait envoyés de tâcher de lier le czar avec l'empereur, pour faire la guerre aux Turcs. Le nonce s'adressa donc au prince Kurakin, qui lui donna de bonnes paroles, et à qui il dit qu'il avait un bref pour le czar, où toutes ses qualités étaient énoncées. Il eut une audience de ce prince, mais sans parler d'affaires.

Kurakin lui avait dit que celle-là devait passer par Schaffirof, comme vice-chancelier, parce qu'il s'agissait d'une expédition de chancellerie. Kurakin lui dit aussi que les catholiques jouissaient actuellement de cette liberté en Moscovie, où il y avait même déjà des maisons de jésuites et de capucins établies à Moscou. Le nonce revit Kurakin et Schaffirof; ce dernier lui dit les mêmes choses, et ajouta que le czar voulait établir un couvent de capucins à Pétersbourg, qu'il n'y serait de retour de plus de trois mois, qu'alors l'affaire se pourrait finir à la satisfaction du pape, et que le ministre que le pape enverrait prendrait alors caractère, pourvu que ce fût un homme de distinction.

Sur la ligue, Bentivoglio avait cru toucher les Russes par la facilité de reprendre Azoff pendant la guerre de Hongrie, mais Kurakin lui fit voir par de bonnes raisons combien cette place leur était indifférente. Il dit pourtant au nonce dans une autre conversation que, dès que le czar serait délivré de la guerre de Suède, il se lierait non seulement avec l'empereur, mais avec les Vénitiens, enfin avec le pape, parce qu'il voulait être bien avec lui.

En effet, le czar avait dit au maréchal de Tessé qu'il ne s'éloignerait pas de reconnaître le pape pour premier patriarche orthodoxe, mais aussi qu'il ne s'accommoderait pas de certains assujettissements que la cour de Rome prétendait imposer aux princes, au préjudice de leur souveraineté; qu'il voulait bien croire le pape infaillible, mais à la tête du concile général. C'est que la vérité et la raison sont de tous pays, et ce monarque, presque encore barbare, nous faisait une excellente leçon.

La guerre subsistait toujours entre l'empereur et le roi d'Espagne; mais l'éloignement des États suspendait naturellement les actes d'hostilité. Ils étaient de plus interdits en Italie par le traité de neutralité d'Utrecht. Molinez, grand inquisiteur d'Espagne, voulant s'y rendre de Rome, prit néanmoins des passeports du pape pour plus de sûreté, et Paulucci prit encore assurance de Schrottembach, cardinal, chargé des affaires de l'empereur, en absence d'ambassadeur. Avec ces précautions, Molinez partit de Rome à la fin de mai, et ne laissa pas d'être arrêté à Milan, par ordre du prince de Loewenstein, gouverneur général du Milanais, qui était frère de M<sup>me</sup> de Dangeau. Sur cette nouvelle, le cardinal Acquaviva alla trouver le cardinal Albane, qui, en l'absence du cardinal Paulucci, faisait la charge de secrétaire d'État que son oncle lui destinait, à qui il fit ses plaintes, insistant sur le mépris des passeports du pape. Albane répondit que Schrottembach improuvait cette violence, et que le pape ferait ce qu'il voudrait. Sur cette assurance, Acquaviva alla au pape, à qui il proposa d'en faire son affaire particulière, et d'en obtenir réparation, ou de la laisser démêler au roi d'Espagne. Si le pape s'en chargeait, il fallait réclamer Molinez comme ecclésiastique et comme officier intime, principal et immédiat du saint-siège; ne s'amuser point à dépêcher inutilement des courriers à Vienne, mais parler haut, et marquer dans Rome combien il était blessé de la mauvaise foi des Allemands; le déclarer lui-même aux ministres de l'empereur, ou leur refuser toute audience, jusqu'à ce qu'il eût reçu toute satisfaction, et que Molinez fût en liberté. Si, au contraire, Sa Sainteté voulait laisser au roi d'Espagne le soin de se venger de la mauvaise foi des Allemands, Acquaviva protestait que ce monarque, regardant cet incident comme une infraction manifeste à la neutralité d'Italie, emploierait les vaisseaux qu'il avait actuellement en mer à tirer raison de la violation des traités.

Il semblait que le pontificat de Clément XI fût destiné aux événements capables de l'embarrasser. Ils s'accumulaient; chaque jour en produisait un nouveau dont il ne pouvait se démêler. Il était plus susceptible qu'aucun de ses prédécesseurs, de frayeur, d'agitation et de trouble, et plus incapable que personne du monde de se décider et de sortir d'embarras. Il mécontentait ordinairement tous ceux dont il n'avait point affaire; il traitait avec hauteur ceux dont il croyait n'avoir rien à craindre; il se com-

portait avec tant de bassesse et de timidité à l'égard de ceux dont il appréhendait la puissance, qu'ils ne lui savaient aucun gré de ce qu'ils en arrachaient par force et par terreur. Il croyait exceller à écrire en latin et à composer des homélies et des brefs. Il y perdait beaucoup de temps. Il était sans cesse tiraillé dans son intérieur domestique. Son incertitude, ses variations, sa faiblesse avait ôté toute confiance en ses paroles. Des cardinaux hardis, comme Fabroni et d'autres, hasardaient sous son nom quelquefois ce qu'il leur plaisait, et ne le lui disaient que quand les choses étaient faites. Il était désolé, mais il n'osait les défaire. Les larmes, dont il avait une source et une facilité abondante, étaient sa ressource dans tous ses embarras; mais elles ne l'en tiraient pas. Au fond, un très bon homme et honnête homme, doux, droit et pieux, s'il fût resté particulier sans affaires.

Effrayé au dernier point de la dernière partie du discours d'Acquaviva, il s'écria qu'il fallait bien se garder de prendre une voie si dangereuse; qu'il allait dépêcher de vives plaintes à Vienne; qu'il ne perdrait point de vue cette affaire, qu'il avait si bien regardée comme la sienne, avant qu'Acquaviva lui en eût parlé, qu'il lui montrât la réponse qu'il faisait à l'archevêque de Milan qui lui avait écrit qu'il avait inutilement demandé au gouverneur général du Milanais de remettre Molinez à sa garde (car il faut remarquer que l'immunité ecclésiastique se mêle de tout et entre dans tout). Mais au fond, la détention de Molinez occupait peu ceux qui devaient y être les plus sensibles. La promotion d'Albéroni était l'affaire unique que le pape voulait éluder, malgré tant de paroles positives, et malgré le départ tant désiré de l'escadre espagnole. Il craignait de déplaire à l'empereur, de révolter Rome et le sacré collège; il cherchait des délais, malgré la dernière lettre du roi d'Espagne et la garantie du duc de Parme. Il voulait que les différends avec l'Espagne fussent accommodés à son gré auparavant.

Albéroni ne se découragea point, et comme le pape se défendait sur l'équivalent du chapeau d'Albéroni, que les couronnes pourraient lui demander, si un motif public comme l'accommodement à son gré n'en était une raison à leur fermer la bouche, Albéroni commença par obtenir une lettre du régent au cardinal de La Trémoille, par laquelle il lui mandait de suspendre toute demande capable de traverser sa promotion, et il se proposa de terminer au gré du pape les différends entre les deux cours, dès qu'Aldovrandi serait arrivé, qu'il attendait avec impatience.

Dans cette situation personnelle, il n'avait garde de déranger le bon état de son affaire, en laissant donner par le roi d'Espagne des marques de ressentiment de l'arrêt de la personne de Molinez; il n'avait nulle estime pour lui, et l'appelait ordinaire-

ment solemnissima bestia. Il disait qu'il méritait bien cette aventure, qu'il demeurerait longtemps au château de Milan s'il en était cru, et qu'il ne valait pas la peine de déranger les projets de l'escadre pour la délivrance de cet oracle des Espagnols. En même temps il se vantait de ce qu'il avait fait et prétendait faire pour le service du roi d'Espagne. Il disait qu'il avait armé trente vaisseaux en moins de huit mois, envoyé six cent mille écus à la Havane, pour employer en tabac qui serait vendu en Europe au profit du roi; employé cent cinquante mille écus en achats de provisions pour la marine, cent quatre-vingt mille écus en bronze pour l'artillerie, dont les places étaient dépourvues, et cent vingt mille pistoles pour la citadelle de Barcelone. Enfin, ajoutaitil, l'Espagne n'en avait pas tant fait en trois siècles, et ne l'eût pu faire encore s'il eût laissé répandre et distribuer l'argent comme par le passé. À l'avenir il voulait établir une marine, régler les finances de manière que les troupes fussent bien payées, [et] un fonds sûr pour le payement des maisons royales, en sorte que les rois ne vivraient plus dans la misère de leurs prédécesseurs. Il voulait encore des troupes étrangères, et persistait à demander au roi d'Angleterre la permission de lever dans ses États des Anglais ou des Irlandais. L'Angleterre, de son côté, et la Hollande aussi, le pressaient d'un règlement sur le commerce de Cadix. Patiño était chargé d'assembler là-dessus chez lui les marchands de toutes les nations, et son occupation de l'escadre servait d'excuses aux délais.

Le roi d'Espagne eut des évanouissements qui firent craindre pour les suites. On en accusa l'air de Ségovie où il était depuis quelque temps. Il voulut aller à l'Escurial. On n'a point su pourquoi la reine s'y opposa fortement; mais le roi lui parla avec tant de hauteur, qu'étourdie d'un langage si inusité pour elle, elle n'osa hasarder une résistance, pour conserver son pouvoir despotique dans les choses importantes. Ainsi on fut à l'Escurial.

Aldovrandi y arriva le 10 juin, et y fit la jalousie des ministres étrangers par les distinctions qu'il y reçut, et qui montrèrent qu'Albéroni ne connaissait d'autre affaire que celle de sa promotion, et qu'il était inutile de lui parler d'aucune autre. Lui et Aubenton, en bons serviteurs du pape, se mirent à disposer avec le nonce les affaires à une heureuse fin. Ils lui conseillèrent d'attendre qu'elles fussent comme conclues avant de voir Leurs Majestés Catholiques, et il se conforma à leurs désirs. Il louait sans cesse Albéroni sur l'escadre, et ce dernier se plaignait du pape avec un modeste mépris. En même temps il rassura Cellamare sur la continuation de son amitié, quoi

que pût dire et faire contre lui à Rome son oncle le cardinal del Giudice, qui allait y arriver.

On laissait dormir depuis quelque temps la négociation de la paix entre l'empereur et l'Espagne, lorsque Widword, envoyé d'Angleterre en Hollande, alla trouver Beretti, lui dire par ordre de Sunderland, nouveau secrétaire d'État, que le roi d'Angleterre avait dépêché un courrier à l'empereur pour l'obliger enfin à déclarer s'il voulait traiter la paix avec le roi d'Espagne; que ces instances se faisaient de concert avec la France; que lorsqu'il en serait temps, les états généraux seraient invités de prendre part à la négociation comme médiateurs et comme arbitres. Beretti, qui n'avait point d'ordre, et qui n'avait pas d'opinion du succès de cette démarche, n'oublia rien pour donner de la crainte à cet envoyé, des négociations secrètes du roi de Sicile avec l'empereur, de la mauvaise foi des Autrichiens, de l'ambition et de la puissance de leur maître.

L'Angleterre, en effet, n'était guère en état de se mêler beaucoup du dehors par les embarras du dedans. Le prince de Galles cabalait ouvertement contre le roi son père, et faisait porter contre Cadogan des accusations au parlement. Tout y était en mouvement sur celles du comte d'Oxford, prêtes à être jugées. Les ennemis de la cour, qui faisaient le plus grand nombre, étaient affligés de son union avec le régent, qui obtini enfin du czar, si pressé d'ailleurs, la sortie des troupes du pays de Mecklembourg, et des assurances de témoignages d'amitié pour le roi d'Angleterre qui, non plus que ses ministres, n'y compta guère, mais qui le ménageait pour tâcher d'effacer les sujets qu'il lui avait donnés de mécontentement et de plaintes.

Ils en étaient d'autant plus inquiets que le czar avait été voir la reine douairière d'Angleterre, et avait paru touché de son état et de celui du roi Jacques son fils. Les suites que cette compassion pouvait avoir alarmèrent Stairs. Il prit une audience du czar, à qui il dit merveilles de l'estime et des intentions du roi d'Angleterre à son égard. Il vit après Schaffirof avec les mêmes protestations, et lui parla des troupes du Mecklembourg. Schaffirof se contenta de lui répondre qu'il en rendrait compte au czar, sans lui montrer que la résolution de la sortie de ces troupes était prise et l'ordre envoyé. Il conseilla à son maître de se faire un mérite auprès du roi d'Angleterre d'une affaire faite. Le czar le crut, et Schaffirof écrivit en conséquence à Stairs. Schaffirof avertit aussi l'envoyé de Prusse de l'ordre envoyé à ces troupes. Ainsi ils eurent l'adresse de faire valoir au régent et au roi d'Angleterre l'exécution d'une résolution, que la crainte de se voir tomber une puissante armée sur les bras ne leur avait plus permis de différer.

En même temps le roi de Danemark s'inquiétait de ce qu'on ne parlait point

d'attaquer la Suède ; il craignait d'en être attaqué lui-même en Norvège. Il demandait au czar une diversion qui l'en mît à l'abri. Le czar, peu content de ce prince, éluda ses demandes. Il répondit qu'il n'était pas en état de rien entreprendre contre la Suède sans le secours de vaisseaux que l'Angleterre et le Danemark lui avaient promis; que d'ailleurs le roi d'Angleterre était seul, et sans lui assez puissant pour garantir les États du roi de Danemark d'une invasion des Suédois, et lui procurer 'une paix avantageuse. Les Danois, qui entendirent bien la signification de cette réponse, étaient, ainsi que les envoyés de Pologne, extrêmement inquiets de ce que le czar traitait avec le régent. Ils se relayaient autour de ce monarque, et se communiquaient tout ce qu'ils pouvaient apprendre. Il partit enfin de Paris sans qu'ils fussent éclaircis de rien. Mais Schaffirof, qui y demeura quelques jours après lui, confia sous le dernier secret à un des agents du roi de Pologne tout ce qui s'était passé dans la négociation avec la France, et que le traité aurait été conclu si l'envoyé de Prusse n'en eût pas arrêté la signature. Il ajouta que le principal but du czar, en prenant avec la France des engagements apparents, qui dans le fond ne l'obligeaient à rien, avait été de brouiller la France avec la Suède; qu'une convention vague d'assistance générale était si aisée à éluder qu'il était persuadé qu'elle ne pouvait blesser l'empereur, qui en sentirait aisément le peu de solidité; que sur ce fondement ils en presseraient la conclusion; et s'ouvrant tout à fait, il avoua qu'il la désirait par l'espérance des présents aux ministres qui font la signature, et se plaignit amèrement du mauvais procédé de la cour de Berlin qui l'avait retardée, et qu'il dit être connue de tout le monde pour être légère, et sans principes ni suite dans ses résolutions.

Schaffirof ne disait pas tout. La Suède, bien moins que l'Angleterre, avait été la pierre d'achoppement. La Suède était trop abattue pour faire ombrage à la Russie. D'ailleurs le czar, qui avait beaucoup de grand, n'avait pu refuser son estime au roi de Suède. Content de l'avoir réduit dans l'état où il se trouvait, il ne voulait pas l'accabler, mais il cherchait, au contraire, à s'en faire un ami. Il ne voulait pas moins conserver ses conquêtes. Ce but s'accordait parfaitement avec sa haine pour le roi d'Angleterre, et avec son mécontentement du Danemark. Il cherchait donc les moyens de les obliger à restituer ce qu'ils avaient pris ou usurpé sur la Suède, à s'en faire un mérite auprès d'elle, en conservant ce qu'il lui avait pris. Mais il trouva l'Angleterre si absolue dans le cabinet du régent, qu'il perdit bientôt toute espérance de faire restituer par aucun moyen Brême et Verden enlevés à la Suède en pleine paix par les Hanovriens, dans les temps les plus calamiteux de la Suède.

Le czar avait un autre embarras avec l'empereur, qui l'obligeait à le ménager. Le czarowitz, dont la tragique histoire est entre les mains de tout le monde, s'était sauvé de Russie pendant l'absence du czar, et s'était réfugié à Vienne. L'empereur l'avait promptement fait passer à Naples, où il n'avait pu être si bien caché que le czar n'en fût informé. Il demandait à l'empereur de le lui remettre entre les mains. Quoique l'empereur n'eût pas lieu de s'intéresser beaucoup au sort d'un prince qui, avant épousé la soeur de l'impératrice sa femme, l'avait tuée, grosse, d'un coup de pied dans le ventre, sans autre cause que sa férocité, l'empereur ne laissait pas de faire beaucoup de difficultés de rendre un prince qui s'était jeté entre ses bras, comme dans son unique asile, à un père aussi irrité qu'était le czar, qui adorait la czarine, belle-mère de ce prince, et qui en avait un fils qu'il préférait à cet aîné fugitif pour lui succéder. Le roi de Prusse, de son côté, se plaignait, dans la défiance qu'il avait de ses alliés, que la France ne pressait pas assez la paix entre la Suède et lui, et menaçait que, si elle n'était faite avant la fin de la guerre de Hongrie, la ligue du nord se jetterait entre les bras de l'empereur, dont elle achèterait l'appui tout ce qu'il le lui voudrait vendre. Ces plaintes étaient injustes. Le régent n'oubliait rien pour calmer les troubles du nord. Il avait disposé le roi d'Angleterre à relâcher le comte de Gyllembourg, dès que le roi de Suède eut désavoué ses ministres, et déclaré qu'ils avaient agi sans sa participation. La détention du baron de Goertz, en Hollande, apportait un obstacle à la conclusion de cette affaire. Le roi d'Angleterre le regardait comme un ennemi dangereux, et tâchait de prolonger sa prison. Elle faisait tort au commerce des Hollandais dans le nord, et ils se lassaient d'être les geôliers du roi d'Angleterre. Ses ministres en Hollande ne se sentant pas assez forts pour persuader la république contre ses intérêts, voulaient s'appuyer auprès d'elle de l'appui du régent, des amis duquel ils sentaient tout le poids auprès d'elle. Cette étroite intelligence entre le roi d'Angleterre et le régent était un des moyens dont le nonce Bentivoglio se servait le plus pour décrier à Rome le régent, qui sacrifiait, disait-il, la religion pour s'appuyer des protestants; car tout était bon à ce furieux pour mettre le feu du schisme, de l'interdit, de la guerre civile, s'il eût pu, en France, dans la folle persuasion que cela seul le ferait subitement cardinal. Il gémissait amèrement sur le jugement rendu entre les princes du sang et les bâtards. Leur privation de l'habilité de succéder à la couronne était l'ouvrage des jansénistes, et le plus funeste coup porté à la religion. Il désirait ardemment et il espérait des conjonctures funestes au gouvernement, qui donneraient lieu à leur rétablissement. Pourrait-on imaginer que des propos si diamétralement contraires à

l'Évangile sortissent de la bouche d'un archevêque, représentant le pape, écrivant à Rome? Mais sa vie publique répondait à ses discours, et les désordres effrénés de la sienne étaient l'approbation signalée des ombres qui se remarquent dans la vie du feu roi.

Le Prétendant était alors à Rome, où le pape avait pour lui tous les égards et les distinctions qu'il devait, mais qui, à vingt mille écus près qu'il lui donna, n'allaient qu'à des honneurs et à des compliments pour lui et pour la reine sa mère. Il n'espérait d'assistance que de l'Espagne. Il voulut donc flatter Albéroni, et dans une audience qu'il eut du pape, il le pressa sur sa promotion. Le pape lui répondit seulement qu'il attendait un projet d'édit du roi d'Espagne qu'Aldovrandi devait lui envoyer; mais après l'audience il lui en fit faire un reproche tendre par son neveu don Alexandre, et [le fit] avertir en même temps de se garder de ceux qui ne lui donnaient de ces sortes de conseils que pour le trahir. Le pape, à l'occasion du premier consistoire, en parla au cardinal Gualtieri, qui fit si bien comprendre la nécessité où se trouvait ce malheureux prince que le pape se repentit de ce qu'il lui avait fait dire, chose qui lui arrivait souvent après ses démarches.

Acquaviva, à qui le Prétendant avait fort recommandé Castel-Blanco, qui lui avait rendu de grands services, lui avait dit ce qui s'était passé entre le pape et lui sur Albéroni. Il réfléchit sur cet édit attendu d'Espagne, dont jusque-là le pape n'avait pas dit un mot. Il en inféra qu'il y voulait trouver occasion de délais, pour laisser vaquer plusieurs chapeaux, et en contenter à la fois l'Espagne et les autres couronnes qui auraient à se plaindre d'un chapeau seul donné à Albéroni, et ce soupçon était très conforme au caractère du pape. Sa Sainteté faisait presser le roi d'Espagne de finir au plus tôt les affaires de la nonciature de Madrid. Si elles étaient terminées avant la promotion, il se proposait de dire au consistoire qu'il y avait plus de gloire pour lui de faire cardinai celui qui avait tant contribué au bien du saint-siège, que pour le sujet même qu'il élevait à la pourpre. C'était par là qu'il se préparait à se défendre contre les plaintes, et [à] imposer silence aux prétentions des couronnes sur des chapeaux en équivalent de celui-là. Acquaviva ne se fiait ni à ces propos ni aux promesses du prélat Alamanni, qui répondait de la promotion, même avant que le tribunal de la nonciature fût rouvert à Madrid, si le roi d'Espagne persistait à la demander.

Le pape avait écrit au roi d'Espagne et au duc de Parme comme des excuses sur la promotion de Borromée, et de nouvelles promesses de celle d'Albéroni, dont il voulait leur persuader que le délai ne roulait point sur là défiance de l'exécution des paroles du roi d'Espagne, et fit encore [écrire] par le cardinal Paulucci au P. Daubenton, son plus fidèle agent, pour presser le roi d'Espagne de finir tous les points à la satisfaction du pape avant la promotion. Cette lettre était pleine de tout ce qu'on y put mettre de raisons d'une part, et de témoignages d'estime, d'affection et de confiance, de l'autre, pour le jésuite.

Ces lettres étant demeurées sans effet jusqu'à l'arrivée d'Aldovrandi à l'Escurial, le pape redoubla de promesses que, sitôt que les différends seraient terminés à sa satisfaction, il ferait la promotion sans attendre de vacances. Il se plaignait qu'elle serait faite depuis deux mois si le roi d'Espagne ne les avait perdus en plaintes inutiles sur celle de Borromée, et à tenir Aldovrandi à Perpignan; enfin qu'il était nécessaire qu'il pût annoncer au consistoire que la nonciature était rouverte, le nonce en possession de toutes ses anciennes prérogatives, que les nouveautés contraires à l'ancienne juridiction ecclésiastique étaient abolies, la flotte à la voile pour le secours de l'Italie et de la chrétienté, et qu'Albéroni avait été le ministre auprès du roi d'Espagne de toutes ces grandes choses. Le pape, qui sentait tout le parti qu'il pouvait tirer de l'excès de l'ambition d'Albéroni, et de l'excès aussi de son pouvoir sur l'esprit du roi et de la reine d'Espagne, manda à Aldovrandi que, s'il ne pouvait obtenir l'ouverture de sa nonciature avant que la promotion d'Albéroni fût faite et déclarée, il le trouvait bon, mais à cette condition que le décret que le roi d'Espagne devait publier, suivant la minute jointe à ses instructions, fût signé avant la promotion sans aucune variation, et qu'il en fût remis un exemplaire authentique entre les mains d'Aldovrandi pour le lui envoyer. Il voulait, de plus, recevoir par le duc de Parme des assurances précises de l'ouverture du tribunal de la nonciature après immédiatement la nouvelle de la promotion, et d'une pleine et entière satisfaction suivant les instructions qu'il avait données à son nonce, qu'il avait chargé, de plus, d'obtenir l'éloignement de quelques personnes notées à la cour de Rome : salaire trop accoutumé de la fidélité et de la capacité de ceux qui ont le mieux servi les rois contre les entreprises de cette dangereuse et implacable cour.

Malgré tant de dispositions apparentes, on soupçonnait encore le pape de vouloir se préparer des délais, dans la crainte où il était du ressentiment de l'empereur. La flotte d'Espagne, si désirée du pape, partit enfin de Cadix, composée de douze vaisseaux de guerre, un pour hôpital, un pour les magasins, et deux brûlots. Albéroni flattait toujours le pape qu'elle prenait le plus court chemin du Levant, sans toucher aux côtes d'Italie, pour abréger de cent lieues. Albéroni, à ce qu'on a cru depuis, avait

averti le duc de Parme de la véritable destination de la flotte. Il l'avertit aussi d'éviter tout commerce avec les correspondants du Prétendant, dont la maison était toujours remplie de fripons et de traîtres, et duquel il blâmait le voyage de Rome comme une curiosité dévote qui ne serait pas applaudie en Angleterre. En même temps Albéroni, voulant tout mettre à profit pour plaire au pape dans cette crise de sa promotion, le pressait de se faire obéir en France par quelque coup d'éclat sur la constitution.

Giudice, arrivé à Rome, y fut d'abord sèchement visité par Acquaviva; on le soupconnait de se vouloir donner à l'empereur. Il était accusé d'en avoir fort avancé le traité, en 1714, avec le comte de Lamberg, ambassadeur de l'empereur, et de l'avoir brusquement rompu, lorsque la princesse des Ursins fut chassée et qu'il fut rappelé en Espagne. Lamberg même ne le nommait plus depuis que le double traître. Il avait vu, en passant à Turin, le roi de Sicile, qui ne s'était ouvert en rien sur quoi que ce soit avec lui, et ne lui avait parlé que de choses passées. Ses différends avec Rome étaient pour lors en assez grand mouvement, et le pape lui avait fait une réponse extrêmement captieuse, et pleine des plus grands ménagements pour l'empereur. Giudice donc ne put rapporter aucune considération de son passage à Turin. Étant à Gênes, il avait voulu visiter la princesse des Ursins, qui l'avait crûment refusé, sous prétexte de son respect pour le roi d'Espagne, qui ne lui permettait pas de voir personne qui fût dans sa disgrâce. La Trémoille fut moins réservé que sa sueur, qu'il n'aimait guère, ni elle lui. Il était depuis longtemps ami de Giudice, il le vit souvent, et avec une confiance fort déplacée avec un homme moins franc et plus rusé que lui, sur un mauvais pied à Rome, et d'une réputation peu entière.

La cour de Rome est pleine de gens, et du plus haut rang, qui font métier d'apprendre tout ce qu'ils peuvent, et d'en profiter. On prétendit que le cardinal Ottobon ne s'oublia pas, dans ce qu'il sut démêler de ces deux cardinaux, pour gagner la confiance du roi d'Espagne et se réconcilier l'empereur. Il s'empressait pour la promotion d'Albéroni pendant qu'il faisait tous ses efforts pour effacer les soupçons de la cour de Vienne, et retirer par ce moyen une partie des revenus de ses bénéfices situés dans l'État de Milan, que les Allemands avaient confisqués.

Un chiaous, dépêché par le Grand Seigneur, arriva en France et m'y ramènera en même temps. La Porte voulait savoir des nouvelles du gouvernement de France depuis la mort du roi, dans le dessein de vivre toujours bien avec elle. Elle voulait aussi exciter des mouvements en Transylvanie, et proposer des partis avantageux à Ragotzi pour y

### retourner.

La vie qu'il menait, surtout depuis la mort du roi, ne répondait guère à une pareille proposition. Il s'était aussitôt après tout à fait retiré dans une maison qu'il avait prise dès auparavant, et où il allait quelquefois, aux Camaldules de Grosbois. Il y avait peu de domestiques, n'y voyait presque personne, vivait très frugalement dans une grande pénitence, au pain et à l'eau une ou deux fois la semaine, et assidu à tous les offices du jour et de la nuit. Presque plus à Paris, où il ne voyait que Dangeau, le maréchal de Tessé et deux ou trois autres amis ; M. le comte de Toulouse, avec qui, deux ou trois fois l'année, il allait faire quelques, chasses à Fontainebleau ; le roi et le régent, uniquement par devoir et de fort loin à loin ; d'ailleurs beaucoup de bonnes oeuvres, mais toujours fort informé de ce qui se passait en Transylvanie, en Hongrie et dans les pays voisins ; avec cela, sincèrement retiré, pieux et pénitent, et charmé de sa vie solitaire, sans ennui et sans recherche d'aucun amusement ni d'aucune dissipation, et jouissant toujours de tout ce qu'on a vu en son temps que le feu roi lui avait donné.

## CHAPITRE II.

1717

LE GÉNÉRAL ET L'INTENDANT DE NOS ÎLES PAQUETÉS ET RENVOYÉS EN France par les habitants de la Martinique. - Mort de la duchesse de La Trémoille; du fils unique du maréchal de Montesquiou; de Busen-VAL; D'HARLAY, CONSEILLER D'ÉTAT. - CARACTÈRE ET SINGULARITÉS DE CE DERNIER. - MORT DE DONGOIS, GREFFIER EN CHEF DU PARLEMENT. - MORT ET DEUIL D'UN FILS DU PRINCE DE CONTI. - AFFAIRE DE COURSON, INTENDANT DE BORDEAUX ET CONSEILLER D'ÉTAT, ET DE LA VILLE, ETC., DE PÉRIGUEUX. - Courson, cause de la chute de des Forts, son beau-frère; et seul COUPABLE, SE SOUTIENT. - LE MARÉCHAL DE TALLARD ENTRE AU CONSEIL DE RÉGENCE. - OUESTION DE PRÉSÉANCE ENTRE LE MARÉCHAL D'ESTRÉES ET LUI. JUGÉE EN SA FAVEUR. - SON AVENTURE AU MÊME CONSEIL. - DUC D'ALBERT GOUVERNEUR D'AUVERGNE. - MARÉCHAL DE TESSÉ QUITTE LE CONSEIL DE MARINE. - GRÂCES ACCORDÉES AUX CONSEILLERS DU GRAND CONSEIL. - LE ROI STANISLAS PRÈS D'ÊTRE ENLEVÉ AUX DEUX-PONTS; QUELQUE TEMPS APRÈS REÇU EN ASILE À WEISSEMBOURG EN BASSE ALSACE. - NAISSANCE DU PRINCE DE CONTI ET D'UN FILS DU ROI DE PORTUGAL. - FÊTE DONNÉE PAR SON AMBASSADEUR. - LA FORÊT; QUEL; PERD UN PROCÈS DE SUITE IMPORTANTE. - Le régent assiste, à la royale, à la procession de Notre-Dame, le 15 AOÛT. - LE PARLEMENT REFUSE D'ENREGISTRER LA CRÉATION DE DEUX

charges dans les bâtiments. - Fête de Saint-Louis. - Rare leçon du maréchal de Villeroy.

Il arriva à la Martinique une chose si singulière et si bien concertée qu'elle peut être dite sans exemple. Varennes y avait succédé à Phélypeaux, qui avait été ambassadeur à Turin, et comme lui était capitaine général de nos îles. Ricouart y était intendant. Ils vivaient à la Martinique dans une grande union, et y faisaient très bien leurs affaires. Les habitants en étaient fort maltraités. Ils se plaignirent à diverses reprises et toujours inutilement. Poussés à bout enfin de leur tyrannie et de leurs pillages et hors d'espérance d'en avoir justice, ils résolurent de se la faire eux-mêmes. Rien de si sagement concerté, de plus secrètement conduit parmi cette multitude, ni de plus doucement ni de plus plaisamment exécuté. Ils les surprirent un matin chacun chez eux au même moment, les paquetèrent, scellèrent tous leurs papiers et leurs effets, n'en détournèrent aucun, ne firent mal à pas un de leurs domestiques, les jetèrent dans un vaisseau qui était là de hasard prêt à partir pour la France, et tout de suite le firent mettre à la voile. Ils chargèrent en même temps le capitaine d'un paquet pour la cour dans lequel ils protestèrent de leur fidélité et de leur obéissance, demandèrent pardon de ce qu'ils faisaient, firent souvenir de tant de plaintes inutiles qu'ils avaient faites, et s'excusèrent sur la nécessité inévitable où les mettait l'impossibilité absolue de souffrir davantage la cruauté de leurs vexations. On aurait peine, je crois, à représenter l'étonnement de ces deux maîtres des îles de se voir emballés de la sorte, et partis en un clin d'oeil, leur rage en chemin, leur honte à leur arrivée.

La conduite des insulaires ne put être approuvée dans la surprise qu'elle causa, ni blâmée par ce qui parut du motif extrême de leur entreprise, dont le secret et la modération se firent admirer. Leur conduite, en attendant un autre capitaine général et un autre intendant, fut si soumise et si tranquille, qu'on ne put s'empêcher de la louer. Varennes et Ricouart n'osèrent plus se montrer après les premières fois, et demeurèrent pour toujours sans emplois. On murmura fort avec raison qu'ils en fussent quittes à si bon marché. En renvoyant leurs successeurs à la Martinique, pour qui ce fut une bonne leçon, on n'envoya point de réprimande aux habitants par la honte tacite de ne les avoir pas écoutés et de les avoir réduits par là à la nécessité de se délivrer eux-mêmes.

Le maréchal de Montesquiou perdit son fils unique, et la marquise de Gesvres mourut, dont on a vu en son temps l'étrange procès avec son mari. Le vieux et très ennuyeux Busenval mourut aussi fort pauvre, lieutenant général, ayant été premier sous-lieutenant des gens d'armes de la garde. La duchesse de La Trémoille mourut aussi fort jeune et fort jolie, mais peu heureuse, ne laissant qu'un fils unique. Elle était fort riche et de grande naissance, Mottier de La Fayette, et héritière de son père mort lieutenant général, et de sa mère, fille de Marillac, doyen du conseil, qui avait perdu ses deux fils sans enfants, en sorte que M<sup>me</sup> de La Fayette était demeurée seule héritière.

En même temps mourut un homme avec l'acclamation publique d'en être délivré, quoiqu'il ne fût pas en place ni en passe de faire ni bien ni mal, étant conseiller d'État sans nulle commission extraordinaire. Ce fut Harlay, fils unique du feu premier président, digne d'être le fléau de son père, comme son père d'être le sien, et comme ils se le firent sentir toute leur vie, sans toutefois s'être jamais séparés d'habitation. On a vu en son lieu quel était le père. Le fils, avec bien moins d'esprit et une ambition démesurée nourrie par la plus folle vanité, avait un esprit méchant, guindé, pédant, précieux, qui voulait primer partout, qui courait également après les sentences qui toutefois ne coulaient pas de source, et les bons mots de son père, qu'il rappelait tristement. C'était le plus étrange composé de l'austère écorce de l'ancienne magistrature et du petit maître de ces temps-ci, avec tous les dégoûts de l'un et tous les ridicules de l'autre. Son ton de voix, sa démarche, son attitude, tout était d'un mauvais comédien forcé; gros joueur par air, chasseur par faste, magnifique en singe de grand seigneur. Il se ruina autant qu'il le put avec un extérieur austère, un fond triste et sombre, une humeur insupportable, et pourtant aussi parfaitement débauché et aussi ouvertement qu'un jeune académiste<sup>1</sup>.

On ferait un livre et fort divertissant du domestique entre le père et le fils. Jamais ils ne se parlaient de rien; mais les billets mouchaient à tous moments d'une chambre à l'autre, d'un caustique amer et réciproque presque toujours facétieux. Le père se levait pour son fils, même étant seuls, ôtait gravement son chapeau, ordonnait qu'on apportât un siège à M. du Harlay, et ne se couvrait et ne s'asseyait que quand le siège était en place. C'était après des compliments et dans le reste un poids et une mesure de paroles. À table de même, enfin une comédie continuelle. Au fond, ils se détestaient parfaitement l'un l'autre, et tous deux avaient parfaitement raison.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Ce mot était employé, aux XVIIe et XVIIIe siècles, pour désigner les jeunes gens qui suivaient des écoles, appelées académies, où l'on enseignait l'équitation. M<sup>me</sup> de Motteville, à l'année 1645, parlant de l'entrée des ambassadeurs de Pologne à Paris, dit: « Après eux venaient nos académistes. » Saint-Évremond a employé le mot académistes dans le sens d'académiciens, dans une pièce dirigée contre l'Académie française.

Le ver rongeur du fils était de n'être de rien, et cette rage le rendait ennemi de presque tout ce qui avait part au gouvernement, et frondeur de tout ce qui s'y faisait. Sa faiblesse et sa vanité étaient là-dessus si pitoyables, que, sachant très bien que M. le duc d'Orléans ne lui avait jamais parlé, ni fait parler de rien, ni envoyé chez lui, et qu'il n'y avait ni affaire ni occasion qui lui pût attirer de message de ce prince ni de visite de personne des conseils, il défendait souvent et bien haut à ses gens devant ceux qui le venaient voir, de laisser entrer personne, quelque considérables qu'ils fussent, même de la part de M. le duc d'Orléans, parce qu'il voulait être en repos, et qu'encore était-il permis quelquefois d'être avec ses amis et de reprendre haleine. Ses valets s'en moquaient, et ses prétendus amis en riaient, et au partir de là en allaient rire avec les leurs.

Sa femme, demoiselle de Bretagne, riche héritière et d'une grande vertu, en eut grand besoin, et fut avec lui une des plus malheureuses femmes du monde. Ils n'eurent qu'une fille unique qui épousa le dernier fils de M. de Luxembourg, dont le premier président était l'âme damnée, et ce fils est devenu maréchal de France.

Harlay mourut comme il avait vécut. Il avait une bonne et nombreuse bibliothèque, avec quantité de manuscrits sur différentes matières. Il les donna à Chauvelin, depuis garde des sceaux, qui en sut faire un échelon à sa fortune, et parce qu'il n'était rien moins que dévot, il lui donna aussi tout ce qu'il avait de livres de dévotion, et tout le reste de sa bibliothèque aux jésuites. Il n'avait au plus que soixante ans, et se plut à ces legs ridicules. Je me suis peut-être trop étendu sur un particulier qui n'a jamais figuré. J'ai succombé à la tentation de déployer un si singulier caractère.

Dongois, greffier en chef du parlement, qui s'était bien réjoui en sa vie de la rareté de ces deux hommes, mourut en même temps à quatre-vingt-trois ans, et fut universellement regretté. C'était un très honnête homme, très droit, extrêmement instruit et capable, qui faisait très supérieurement sa charge; fort obligeant, très considéré du parlement qui avait souvent recours à ses lumières en beaucoup d'occasions, et qui avait au dehors et parmi les seigneurs et à la cour beaucoup d'amis.

M. le prince de Conti perdit un fils enfant, qui était appelé comte de La Marche, dont le roi prit le deuil pour huit jours.

Courson, fils de Bâville, intendant ou plutôt roi de Languedoc, ne ressemblait en rien à son père. On a vu en son lieu qu'il pensa plus d'une fois être assommé à coups de pierres en divers lieux de son intendance de Rouen, dont il fallut l'ôter tant il s'y était rendu odieux, mais le crédit de son père le sauva et le fit envoyer intendant à Bordeaux. C'était dehors et dedans un gros boeuf, fort brutal, fort insolent et dont les mains n'étaient pas nettes, ni à son exemple celles de ses secrétaires qui faisaient toute l'intendance, dont il était très incapable, et de plus très paresseux.

Il fit, entre autres tyrannies, des taxes sèches² très violentes dans Périgueux, par ses ordonnances en forme, sans aucun édit ni arrêt du conseil; et voyant qu'on ne se pressait pas d'y satisfaire, les augmenta, multiplia les, frais, et à la fin mit dans des cachots des échevins et d'autres honnêtes et riches bourgeois. Il en fit tant qu'ils députèrent pour porter leurs plaintes, et allèrent de porte en porte chez tous ceux du conseil de régence, après avoir été plus de deux mois à se morfondre dans les antichambres du duc de Noailles.

Le comte de Toulouse, qui était homme fort juste, et qui les avait entendus, blessé de ce qu'ils ne pouvaient obtenir de réponse, m'en parla. J'en étais aussi indigné que lui. Je lui répondis que s'il voulait m'aider nous aurions raison de cette affaire. J'en parlai à M. le duc d'Orléans, qui n'en savait rien que superficiellement. Je lui remontrai la nécessité de voir clair en des plaintes de cette nature; l'injustice de ruiner ces députés de Périgueux sur le pavé de Paris pour les lasser et ne les point entendre, et la cruauté de laisser languir d'honnêtes bourgeois dans des cachots sans savoir pourquoi, et de quelle autorité ils y étaient. Il en convint et nie promit d'en parler au duc de Noailles. Au premier conseil d'après pour finances, j'avertis le comte de Toulouse, et tous deux [nous] demandâmes au duc de Noailles quand il rapporterait l'affaire de ces gens de Périgueux.

Îl ne s'attendait à rien moins, et voulut nous éconduire. Je lui dis qu'il y avait assez longtemps que les uns étaient dans les cachots et les autres sur le pavé de Paris; que c'était une honte que cela, et ne se pouvait souffrir davantage. Le comte de Toulouse reprit fort sèchement sur le même ton. M. le duc d'Orléans arriva et on se mit en place.

Comme le duc de Noailles ouvrait son sac, je dis fort haut à M. le duc d'Orléans que M. le comte de Toulouse et moi venions de demander à M. de Noailles quand il rapporterait au conseil l'affaire de Périgueux; que ces gens-là, innocents ou coupables, n'avaient qu'un cri pour être ouïs et jugés; et qu'il me paraissait de l'honneur du conseil de ne les pas faire languir davantage. En finissant je regardai le comte de Toulouse, qui dit aussi quelque chose de court mais d'assez fort. M. le duc d'Orléans répondit qu'il ne demandait pas mieux. Le duc de Noailles se mit à barbouiller sur

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Qui se payaient argent comptant.

l'accablement d'affaires, qu'il n'avait pas eu le temps, etc. Je l'interrompis et lui dis qu'il fallait le prendre, et l'avoir pris il y avait longtemps, parce qu'il n'y avait [rien] de si pressé que de ne pas ruiner des gens sur le pavé de Paris, et en laisser pourrir d'autres dans des cachots sans savoir pourquoi. M. le duc d'Orléans reprit un mot en même sens, et ordonna au duc de Noailles de se mettre en état de rapporter l'affaire à la huitaine.

D'excuses en excuses il différa encore trois semaines. À la fin je dis à M. le duc d'Orléans que c'était se moquer de lui ouvertement, et faire un déni de justice le plus public et le plus criant. Le conseil d'après il se trouva que M. le duc d'Orléans lui avait dit qu'il rie voulait plus attendre. M. le comte de Toulouse et moi continuâmes à lui demander si à la fin il apportait l'affaire de Périgueux. Nous ne doutâmes plus alors qu'elle serait aussitôt rapportée, niais les ruses n'étaient pas à bout.

C'était un mardi après dîner, où souvent M. le duc d'Orléans abrégeait le conseil pour aller à l'Opéra. Dans cette confiance le duc de Noailles tint tout le conseil en différentes affaires. L'étais entre le comte de Toulouse et lui. À chaque fin d'affaire je lui demandais: « Et l'affaire de Périgueux? — Tout à l'heure, » répondait-il, et en commençait une autre. À la fin je m'aperçus du projet; je le dis tout bas au comte de Toulouse qui s'en doutait déjà, et nous convînmes tous deux de n'en être pas la dupe. Quand il eut épuisé son sac il était cinq heures. En remettant ses pièces il le referma et dit à M. le duc d'Orléans, qu'il avait encore l'affaire de Périgueux qu'il lui avait ordonné d'apporter, mais qui serait longue et de détail; qu'il voulait sans doute aller à l'Opéra; que ce serait pour la première fois; et tout de suite, sans attendre de réponse, il se lève, pousse son tabouret et tourne pour s'en aller. Je le pris par le bras : « Doucement, lui dis-je, il faut savoir ce qu'il plaît à Son Altesse Royale. Monsieur, dis-je à M, le duc d'Orléans, toujours tenant ferme la manche du duc de Noailles, vous souciez-vous beaucoup aujourd'hui de l'Opéra? — Mais non, me répondit-il, on peut voir l'affaire de Périgueux. — Mais sans l'étrangler, repris je. — Oui, dit M. le duc d'Orléans qui, regardant M. le Duc qui souriait : Vous ne vous souciez pas d'y aller, lui dit-il. — Non, monsieur ; voyons l'affaire, répondit M. le Duc. — Oh! remettez-vous donc là, monsieur, dis-je au duc de Noailles d'un ton très ferme en le tirant très fort, reprenez votre siège et rouvrez votre sac. » Sans dire une parole il tira son tabouret à grand bruit, et s'assit dessus à le rompre. La rage lui sortait par les yeux. Le comte de Toulouse riait et avait dit son mot aussi sur l'Opéra, et toute la compagnie

nous regardait, souriant presque tous, mais assez étonnée.

Le duc de Noailles étala ses papiers et se mit à rapporter. À mesure qu'il s'agissait de quelque pièce, je la feuilletais, et par-ci, par là je le reprenais. Il n'osait se fâcher dans ses réponses, mais il écumait. Il fit un éloge de Bâville, de la considération qu'il méritait, excusa Courson, et bavarda là-dessus tant qu'il put pour exténuer tout et en faire perdre les principaux points de vue. Voyant que cela ne finissait point pour lasser et se rendre maître de l'arrêt, je l'interrompis et lui dis que le père et le fils étaient deux, qu'il ne s'agissait ici que des faits du fils, de savoir si un intendant était autorisé ou non, par son emploi, de taxer les gens à volonté, et de mettre des impôts dans les villes et dans les campagnes de son département, sans édit qui les ordonne, sans même d'arrêt du conseil, et uniquement sur ses propres ordonnances particulières, et de tenir des gens domiciliés quatre ou cinq mois dans des cachots, sans forme ni figure de procès, parce qu'ils ne payaient point ces taxes sèches à volonté, et encore accablés de frais. Puis me tournant à lui pour le bien regarder : « C'est sur cela, monsieur, ajoutai-je, qu'il faut opiner net et précis, puisque votre rapport est fait, et non pas nous amuser ici au panégyrique de M. de Bâville, qui n'est point dans le procès. » Le duc de Noailles, hors de soi, d'autant plus qu'il voyait le régent sourire, et M. le Duc qui me regardait et riait un peu plus ouvertement, se mit à opiner ou plutôt à balbutier. Il n'osa pourtant ne pas conclure à l'élargissement des prisonniers. « Et les frais, dis-je, et l'ordonnance de ces taxes, qu'en faites-vous? — Mais en élargissant, dit-il, l'ordonnance tombe. » Je ne voulus pas pousser plus loin pour lors. On opina à l'élargissement, à casser l'ordonnance, quelques uns au remboursement des frais aux dépens de l'intendant, et à lui faire défense de récidiver.

Quand ce fut à mon tour, j'opinai de même, mais j'ajoutai que ce n'était pas assez pour dédommager des gens aussi injustement et aussi maltraités; que j'étais d'avis d'une somme à leur être adjugée, telle qu'il plairait au conseil de la régler; et qu'à l'égard d'un intendant qui abusait de l'autorité de sa place au point d'usurper celle du roi pour imposer des taxes inconnues, de son chef, telles qu'il lui plaît, sur qui il lui plaît, par ses seules ordonnances, qui jette dans les cachots qui bon lui semble de son autorité privée, et qui met ainsi une province au pillage, j'étais d'avis que Son Altesse Royale fût suppliée d'en faire une telle justice qu'elle demeurât en exemple à tous les intendants.

Le chancelier, adorateur de la robe et du duc de Noailles, se jeta dans l'éloquence pour adoucir. Le comte de Toulouse et M. le Duc furent de mon avis. Ceux qui

avaient opiné devant moi firent la plupart des signes que j'avais raison, mais ne reprirent point la parole. M. le duc d'Orléans prononça l'élargissement et la cassation de l'ordonnance de Courson et de tout ce qui s'en était suivi; qu'à l'égard du reste, il se chargeait de faire dédommager ces gens-là, de bien laver la tête à Courson, qui méritait pis, mais dont le père méritait d'être ménagé. Comme on voulut se lever, je dis qu'il serait bon d'écrire l'arrêt tout de suite, et M. le duc d'Orléans l'approuva. Noailles se jeta sur du papier et de l'encre comme un oiseau de proie et se mit à écrire, moi à me baisser et à lire à mesure ce qu'il écrivait. Il s'arrêta sur la cassation de l'ordonnance et la prohibition de pareille récidive sans y être autorisé par édit ou par arrêt du conseil. Je lui dictai la clause; il regarda la compagnie, comme demandant des yeux. « Oui, lui dis-je, il a passé comme cela ; il n'y a qu'à le demander encore. » M. le duc d'Orléans dit qu'oui. Noailles écrivit. Je pris le papier et le relus ; il l'avait écrit. Il le reprit en furie, le jeta avec les autres pêle-mêle dans son sac, jeta son tabouret à dix pas de là en se tournant, et s'en alla brossant comme un sanglier, sans regarder ni saluer personne, et nous à rire. M. le Duc vint à moi, et plusieurs autres qui, avec M. le comte de Toulouse, s'en divertirent. Effectivement M. de Noailles se posséda si peu, qu'en se tournant pour s'en aller, il frappa la table en jurant et disant qu'il n'y avait plus moyen d'y tenir.

Je sus par des familiers de l'hôtel de Noailles, qui le dirent à de mes amis, qu'en arrivant chez lui il s'était mis au lit sans vouloir voir personne, que la fièvre lui prit, qu'il avait été d'une humeur épouvantable le lendemain, et qu'il lui était échappé qu'il ne pouvait plus soutenir les algarades et les scènes que je lui faisais essuyer. On peut juger que cela ne m'en corrigea pas.

L'histoire en fut apparemment révélée par quelqu'un aux députés de Périgueux (car dès le soir elle se débita par la ville) qui me vinrent faire de grands remerciements. Noailles eut si peur de moi qu'il ne leur fit attendre leur expédition que deux jours.

Peu de mois après, Courson fut révoqué aux feux de joie de sa province. Cela ne le corrigea ni ne l'empêcha point d'obtenir dans les suites une des deux places de conseiller au conseil royal des finances, car il était déjà conseiller d'État lors de cette affaire de Périgueux. Des Forts, mari de sa sueur, était devenu contrôleur général. Il se fia à lui des actions de la compagnie des Indes et de leur mouvement sur la place. Courson et sa soeur, à l'insu de des Forts, dont la netteté des mains ne fut jamais soupçonnée, y firent si bien leurs affaires que le désarroi de la place éclata. Chauvelin, lors à l'apogée de sa fortune, ennemi déclaré de des Forts, le fit chasser d'autant plus aisément que le

cardinal Fleury était excédé de  $M^{me}$  des Forts et de ses manèges, et le criminel Courson fut conservé à l'indignation publique, qui ne s'y méprit pas, parce que Chauvelin voulut tout faire retomber plus à plomb sur des Forts. J'ajoute cette suite, qui excède le temps de ces Mémoires, pour achever tout de suite ce qui regarde Courson.

Le maréchal de Tallard, dont on a vu le caractère, t. IV, p. 98, avait été mis dans le conseil de régence par le testament du feu roi. Enragé de n'être de rien, on a vu aussi qu'il se retira à la Planchette, petite maison près de Paris, criant, dans ses accès de désespoir, qu'il voulait porter le testament du feu roi écrit sur son dos. Il mourait de rage et d'ennui dans sa solitude, et n'y put durer longtemps. Son attachement aux Rohan, quoique servile, n'empêchait pas qu'il n'en fût compté. Il n'en était pas de même du sien, de tous temps, pour le maréchal de Villeroy qui, le rencontrant même à la tête des armées, conserva toujours ses grands airs avec lui, et ne cessa en aucun temps de le traiter comme son protégé. L'autre, impatient du joug, se rebecquait quelquefois; mais comme l'ambition et la faveur furent toujours ses idoles, il se rendit plus que jamais le très humble esclave du maréchal de Villeroy, depuis le grand vol que M<sup>me</sup> de Maintenon lui fit prendre après son rappel, qu'elle moyenna à la mort de M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, lors Dauphine, et qu'il conservait encore auprès de M. le duc d'Orléans, qui le craignait et qui le ménageait, jusqu'à aller sans cesse au-devant de tout ce qui lui pouvait plaire, aussi misérablement qu'inutilement.

Villeroy prit son temps de l'issue de l'affaire des bâtards et de cette prétendue noblesse, dont on avait su faire peur au régent, pour lui représenter la triste situation de Tallard et profiter du malaise qui troublait encore ce prince. Le moment fut favorable; il crut s'acquérir Villeroy et les Rohan en traitant bien Tallard. Il imagina que, tenant tous aux bâtards, et par conséquent à cette prétendue noblesse, le bon traitement fait à Tallard plairait au public et lui ramènerait bien des gens. Les affaires, importantes avaient déjà pris le chemin unique de son cabinet, et n'étaient presque plus portées au conseil de régence que toutes délibérées, et seulement pour la forme. Ainsi, le régent crut paraître faire beaucoup et donner peu en effet, en y faisant entrer Tallard, qui de honte, de dépit et d'embarras, ne se présentait que des moments fort rares au Palais-Royal. La parole fut donc donnée au maréchal de Villeroy, avec permission de le dire à Tallard sous le secret, qui, dès le lendemain, se présenta devant M. le duc d'Orléans. Il avait voulu se réserver de lui déclarer et de fixer le jour de son entrée au conseil de régence. Un peu après qu'il fut là en présence, parmi les courtisans, le régent lui dit qu'il le mettait dans le conseil de régence, et d'y venir prendre place le surlendemain.

Dès que je le sus, je sentis la difficulté qui se devait présenter sur la préséance entre lui et le maréchal d'Estrées qui y venait rapporter les affaires de marine, et qui d'ailleurs y entrait avec les autres chefs et présidents des conseils quand on les y appelait pour des affaires importantes. J'aimais bien mieux Estrées que Tallard, et pour l'estime nulle sorte de comparaison à en faire en rien. Le public même n'en faisait aucune, et tout était de ce côté-là à l'avantage du maréchal d'Estrées, mais j'aimais mieux que lui l'ordre et la règle, et sans intérêt (car je n'y en pouvais avoir aucun entre eux), l'intégrité des dignités de l'État. Tous deux étaient maréchaux de France, et dans cet office de la couronne Estrées était l'ancien de beaucoup; mais il n'était point duc et Tallard l'était vérifié au parlement; il est vrai qu'Estrées était grand d'Espagne, beaucoup plus anciennement que Tallard n'était duc, et que, comme aux cérémonies de la cour les grands d'Espagne, comme je l'ai expliqué ailleurs, coupaient les ducs, suivant l'ancienneté des uns à l'égard des autres, Estrées précédait Tallard aux cérémonies de l'ordre et en toutes celles de la cour. Mais, dès la première fois que le conseil de régence s'était assemblé, il avait été réglé, comme je l'ai rapporté en son lieu, que le maréchal de Villars précéderait le maréchal d'Harcourt, celui-ci duc vérifié beaucoup plus ancien que l'autre, mais Villars plus ancien pair qu'Harcourt, parce que les séances du conseil de régence se devaient régler sur celles qui s'observent au parlement, et aux états généraux et aux autres cérémonies d'État où la pairie l'emporte. Il en résultait qu'entre deux hommes qui n'étaient pas pairs, mais dont l'office de la couronne qu'ils avaient tous deux se trouvait effacé par une autre dignité, c'était cette dignité qui devait régler leur rang. Ils en avaient chacun une égale, mais différente : l'une était étrangère, l'autre de l'État. Cette dignité étrangère roulait à la vérité par ancienneté avec la première de l'État dans les cérémonies de la cour; mais comme telle, elle ne pouvait être admise dans une séance qui se réglait pour le rang par la pairie, parce qu'il s'y agissait de matières d'État où elle ne pouvait avoir aucune part; au lieu que la dignité de duc vérifié en étant une réelle et effective de l'État, avait, comme telle, plein caractère pour être admise aux affaires de l'État, et ne l'y pouvait être que dans le rang qui lui appartenait, d'où il résultait qu'encore que le maréchal d'Estrées eût dans les cérémonies de la cour la préséance sur le maréchal de Tallard, celui-ci la devait avoir sur l'autre dans les cérémonies de l'État, et singulièrement au conseil de régence établi pour suppléer en tout à l'âge du roi pour le gouvernement de l'État.

Je ne pus avertir Tallard qu'aux Tuileries, un peu avant le conseil. Sa joie extrême allait jusqu'à l'indécence, et ne lui en avait pas laissé la réflexion; il en dit un mot au maréchal d'Estrées qui devait rapporter ses affaires de marine, et tous deux en parlèrent à M. le duc d'Orléans, quand il arriva un moment après, qui leur dit que le conseil les jugerait sur-le-champ. On se mit en place; les deux maréchaux se tinrent debout derrière la place où j'étais. Estrées parla le premier; Tallard, étourdi du bateau, s'embarrassa. Je sentis qu'il se tirerait mal d'affaire, je l'interrompis, et dis à M. le duc d'Orléans que, s'il avait agréable de prier MM. les deux maréchaux de sortir pour un moment, je m'offrais d'expliquer la question en deux mots, et qu'on y opinerait plus librement en leur absence qu'en leur présence. Au lieu de me répondre, il s'adressa aux deux maréchaux, et leur dit qu'en effet il serait mieux qu'ils voulussent bien sortir, et qu'il les ferait rappeler sitôt que le jugement serait décidé. Ils firent la révérence sans rien dire, et sortirent.

J'expliquai aussitôt après la question en la manière que je viens de la rapporter, quoique avec un peu plus d'étendue, mais de fort peu. Je conclus en faveur de Tallard, et tous les avis furent conformes au mien. La Vrillière écrivit sur-le-champ la décision sur le registre du conseil; puis alla, par ordre du régent, appeler les deux maréchaux, à qui La Vrillière ne dit rien de leur jugement. Ils se tinrent debout au même lieu où ils s'étaient mis d'abord; nous nous rassîmes en même temps que M. le duc d'Orléans, qui à l'instant prononça l'arrêt que le maréchal d'Estrées prit de fort bonne grâce et très honnêtement, et Tallard fort modestement. Le régent leur dit de prendre place, se leva, et nous tous, et nous rassîmes aussitôt. Tallard, par son rang, échut vis-à-vis de moi, quelques places au-dessous.

L'excès de la joie, le sérieux du spectacle, l'inquiétude d'une dispute imprévue, firent sur lui une étrange impression. Vers le milieu du conseil, je le vis pâlir, rougir, frétiller doucement sur son siège, ses yeux qui s'égaraient, un homme en un mot fort embarrassé de sa personne. Quoique sans aucun commerce avec lui que celui qu'on a avec tout le monde, la pitié m'en prit; je dis à M. le duc d'Orléans que je croyais que M. de Tallard se trouvait mal. Aussitôt il lui dit de sortir, et de revenir quand il voudrait. Il ne se fit pas prier, et s'en alla très vite. Il rentra un quart d'heure après. En sortant du conseil, il me dit que je lui avais sauvé la vie; qu'il avait indiscrètement pris de la rhubarbe le matin, qu'il venait de mettre comble la chaise percée du maréchal de Villeroy, qu'il ne savait ce qu'il serait devenu sans moi, ni ce qui lui serait arrivé, parce qu'il n'aurait jamais osé demander la permission de sortir. Je ris de bon coeur de son

aventure, mais je ne pris pas le change de sa rhubarbe; il était trop transporté de joie pour avoir oublié le conseil, et trop avisé pour avoir pris ce jour-là de quoi se purger.

Le duc d'Albret obtint le gouvernement d'Auvergne, sur la démission de M. de Bouillon, qui avait dessus cent mille écus de brevet de retenue : un pareil fut donné au duc d'Albret.

Le maréchal de Tessé entrait au conseil de marine comme général des galères. On a vu à propos du voyage du czar, auprès duquel il fut mis, la vie qu'il menait depuis la mort du feu roi. Il était fort dégoûté de n'être de rien; je ne sais si l'entrée de Tallard au conseil de régence acheva de le dépiter; mais peu de jours après il pria le régent de lui permettre, retiré comme il était, ou plutôt comme il se croyait, de se retirer aussi du conseil de marine. Mais il se garda bien d'en rendre les appointements. Ce vide ne fit aucune sensation.

La facilité de M, le duc d'Orléans se laissa aller à l'adoration du chancelier pour la robe, et aux sollicitations du duc de Noailles pour la capter, d'accorder aux gens du monde les plus inutiles, qui sont les conseillers du grand conseil, deux grandes et fort étranges grâces: l'une qu'ils feraient désormais souche de noblesse; l'autre, exemption de lods et ventes³ des terres et maisons relevant du roi.

Le roi Stanislas pensa être enlevé aux Deux-Ponts par un parti qui avait fait cette entreprise. Elle fut découverte au moment qu'elle allait réussir. On prit trois de ces gens-là que le roi de Pologne avait mis en campagne. Comme les affaires du nord n'étaient pas finies, il ne craignait point de violer le territoire de la souveraineté, personnelle surtout, du roi de Suède. Quelque temps après, le régent, touché de l'état fugitif de ce malheureux roi, qui n'était en sûreté nulle part, lui donna asile à Weissembourg en basse Alsace.

M<sup>me</sup> la princesse de Conti accoucha de M. le prince de Conti d'aujourd'hui, tandis que M. son mari était à l'Île-Adam. L'ambassadeur de Portugal donna une superbe fête pour la naissance d'un fils du roi de Portugal. Il y eut un grand bal en masque, où M<sup>me</sup> la duchesse de Berry, M. le duc d'Orléans et beaucoup de gens allèrent masqués.

La Forêt, gentilhomme français, huguenot, et depuis longtemps attaché au service du roi d'Angleterre avant qu'il vînt à la couronne, était parvenu aux premières charges de la cour de Hanovre, et à être fort avant dans les bonnes grâces de son maître. Il

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup>Droit que prélevait le seigneur pour la vente des terres comprises dans sa censive (domaine soumis à la redevance appelée cens.)

se trouva dans un cas singulier sur la jouissance de ses biens en France, qui, avec le secours du crédit du roi d'Angleterre auprès de M. le duc d'Orléans, qu'il y employa tout entier, lui en fit espérer la restitution, dont il intenta la demande. L'affaire, très soigneusement examinée par la considération du roi d'Angleterre, ne se trouva point dans le cas que La Forêt prétendait, et très dangereuse de plus à lui être adjugée, par la porte que cet arrêt eût ouverte aux autres réfugiés pour les mêmes prétentions. Ainsi La Forêt perdit son procès tout d'une voix au conseil du dedans, puis en celui de régence.

Le 15 août fut dans Paris l'étrange spectacle du triomphe du parlement sur la royauté, et de l'ignominie des deux augustes qualités réunies ensemble, de petit-fils de France et de régent du royaume, dont M. le duc d'Orléans, entraîné par le duc de Noailles, Effiat, les Besons, Canillac et autres serfs du parlement, se cacha merveilleusement de moi. On a vu sur l'année passée qu'il voulut aller à la procession du voeu du roi son grand-père, qui a montré plus d'une fois au parlement, de paroles et d'effet, qu'il savait le contenir dans les bornes du devoir et du respect, et qui l'aurait étrangement humilié, s'il eût pu imaginer ce qui se passerait entre son petit-fils et cette compagnie soixante-quatorze ans après sa mort, à l'occasion de la procession qu'il avait pieusement instituée. La faute de l'année précédente aurait dû corriger; et puisque M. le duc d'Orléans avait eu la faiblesse de ne pas faire rentrer le parlement dans ses bornes, au moins n'en fallait-il pas volontairement subir l'usurpation monstrueuse sans aucune sorte de nécessité. Une procession n'était ni de son goût, ni de la vie qu'il menait, ni par cela même de l'édification publique. Ni le feu roi, ni aucune personne royale n'y avait jamais assisté, et [ils] s'étaient toujours contentés de celle de leur chapelle. Il n'avait donc qu'à rire avec mépris de la folle chimère du parlement, s'il n'avait pas la force de mieux faire, et ne plus penser d'aller à cette procession.

Le parlement venait de refuser très sèchement d'enregistrer la création de deux charges dans les bâtiments, qui auraient été vendues quatre cent mille livres les deux, au profit du roi, sous prétexte, dirent Messieurs, que leurs gages augmenteraient les dépenses de l'État. Le même esprit de misère qui venait de mettre Tallard dans le conseil de régence fit aller M. le duc d'Orléans à la procession; et comme les mezzotermine étaient de son goût, le premier président, de concert avec le duc et la duchesse du Maine, lui en suggérèrent un qui portait tellement son excommunication sur le front, qu'il est incroyable qu'un prince d'autant d'esprit que M. le duc d'Orléans y put donner, et que, de tous ceux qui l'excitèrent à cette procession, pas un ne s'en

aperçut ou ne lui fut assez attaché pour l'en avertir; car le singulier est que je ne le sus que le matin même du 15, que la procession était pour l'après-dînée; et qu'il n'y avait plus qu'à hausser les épaules. Ce mezzo-termine, si bien imaginé pour accommoder toutes choses, fut une procuration du roi à M. le duc d'Orléans pour tenir sa place à la procession, où en cette qualité il irait des Tuileries à Notre-Dame, et en reviendrait comme le roi, et avec le même accompagnement de carrosses, pages, valets de pied, gardes du roi, Cent Suisses, etc., ayant à Notre-Dame, et pendant la procession, le premier gentilhomme de la chambre en année, et le duc de Villeroy, capitaine des gardes du corps en quartier, avec le bâton, derrière lui, et le capitaine des Cent Suisses devant lui, et les aumôniers du roi de quartier en rochet, manteau long et bonnet carré, pour le servir comme le roi. Avec cette royale mascarade, le parlement eut la complaisance de le vouloir bien souffrir à sa droite, et se réserva le plaisir de s'en bien moquer. On laisse à penser quel effet opéra une telle comparse, fondée sur aucune sorte d'apparence d'usage, de coutume, encore moins de nécessité, faite par un prince qui se donnait publiquement, par ses discours et par sa conduite, pour se moquer de bien pis que d'une procession, et qui, par les renonciations, la paix d'Utrecht et l'âge où le roi [était], était encore pour longtemps l'héritier présomptif de la couronne. Quoi donc de plus simple et de plus naturel à répandre et à persuader que M. le duc d'Orléans, dans la soif et dans l'espérance de régner, avait saisi une occasion de se donner la satisfaction de se montrer en roi en une cérémonie publique, en avant-goût de ce qui lui pouvait arriver, et pour accoutumer Paris à lui en voir toute la pompe et la majesté en plein, comme il en exerçait le pouvoir?

Avec les horreurs semées lors de la perte des princes, père, mère, frère et oncle du roi, sans cesse rafraîchies par leurs pernicieux auteurs, ou peut imaginer ce qui fut répandu dans Paris, dans les provinces, dans les pays étrangers et dans l'esprit du roi, par la facilité et l'autorité de l'accès auprès de lui de ceux qui voulaient accréditer ces exécrables soupçons et en grossir les idées. Aussi firent-elles un grand bruit, et la fête n'avait été proposée ni imaginée pour autre chose. Après la chose faite, M. le duc d'Orléans n'osa jamais m'en parler, et l'indignation me retint autant de lui en rien dire aussi, que l'inutilité de le faire après coup. L'autre effet fut d'affermir le monde dans la folle idée de la supériorité, tout au moins de l'égalité du parlement avec le régent, qui se semait depuis longtemps avec art, et qui de cette époque prit faveur générale, et d'enfler le parlement au point qu'on verra bientôt, rallié avec tous les ennemis du régent et d'une multitude de fous qui ne doutaient pas de figurer et de faire fortune

dans les troubles.

La fête de Saint-Louis donna dix jours après le contraste plénier de celle-ci. La musique de l'Opéra a coutume, ce jour-là, de divertir gratuitement le public d'un beau concert dans le jardin des Tuileries. La présence du roi dans ce palais y attirait encore plus de monde, dans l'espérance de le voir paraître quelquefois sur les terrasses qui sont de plain-pied aux appartements. Il parut très sensiblement cette année un redoublement de zèle, par l'affluence innombrable qui accourut non seulement dans le jardin, mais de l'autre côté, dans les cours, dans la place, et qui ne laissa pas une place vide, je ne dis pas aux fenêtres, mais sur les toits des maisons en vue des Tuileries. Le maréchal de Villeroy persuadait à grand'peine le roi de se montrer, tantôt à la vue du jardin, tantôt à celle des cours, et dès qu'il paraissait, c'étaient des cris de : Vive le roi! cent fois redoublés. Le maréchal de Villeroy faisait remarquer au roi cette multitude prodigieuse, et sentencieusement lui disait : « Voyez, mon maître, voyez tout ce peuple, cette affluence, ce nombre de peuple immense, tout cela est à vous, vous en êtes le maître;» et sans cesse lui répétait cette leçon pour la lui bien inculquer. Il avait peur apparemment qu'il n'ignorât son pouvoir. L'admirable Dauphin son père en avait reçu de bien différentes, dont il avait bien su profiter. Il était bien fortement persuadé qu'en même temps que la puissance est donnée aux rois pour commander et pour gouverner, les peuples ne sont pas aux rois, mais les rois aux peuples, pour leur rendre justice, les faire vivre selon les lois, et les rendre heureux par l'équité, la sagesse, la douceur et la modération de leur gouvernement. C'est ce que je lui ai souvent ouï dire avec effusion de coeur et persuasion intime, dans le désir et la résolution bien ferme de se conduire en conséquence, non seulement étant en particulier avec lui, et y travaillant pour l'avenir dans ces principes, mais je le lui ai ouï dire et répéter plusieurs fois tout haut en public, en plein salon de Marly, à l'admiration et aux délices de tous ceux qui l'entendaient.

## CHAPITRE III.

1717

Comité pour les finances. - Ma conduite à cet égard. - Je propose EN PARTICULIER AU CHANCELIER LA RÉFORME DE OUELOUES TROUPES DIS-TINGUÉES AVEC LES RAISONS ET LA MANIÈRE DE LA FAIRE. - ÎL L'APPROUVE : MAIS ELLE DEMEURE ENTRE NOUS DEUX PAR LA FAIBLESSE DU RÉGENT. - FIN ET RÉSOLUTION DU COMITÉ DES FINANCES MISES EN ÉDIT. - DÉMÊLÉ AJUSTÉ ENTRE LE PREMIER PRÉSIDENT AVEC LES ENQUÊTES POUR LE CHOIX ET LE NOMBRE DES COMMISSAIRES DU PARLEMENT, QUAND IL EN FAUT NOMMER. - LE PARLEMENT VEUT QU'ON LUI RENDRE COMPTE DES FINANCES AVANT D'OPINER SUR L'ENREGISTREMENT DE L'ÉDIT, ET L'OBTIENT. - IL L'ENREGISTRE ENFIN AVEC PEINE. - MISÈRE DU RÉGENT : PEUR ET VALETAGE DU DUC DE NOAILLES. - Évêques prétendent inutilement des carreaux à l'anniversaire du FEU ROI. - ENTREPRISE DE NOUVEAU CONDAMNÉE ENTRE LES PRINCESSES DU SANG, FEMMES ET FILLES, AU MARIAGE DE CHALMAZEL AVEC UNE SOEUR DU MARÉCHAL D'HARCOURT. - MME LA DUCHESSE D'ORLÉANS ACHÈTE BAGnolet. - Maison donnée à Paris aux chanceliers: et Champ donné à la princesse de Conti pour La Vallière, aux dépens du financier Bourvalais. - Ragotzi s'en va en Turquie; ce qu'il devient jusqu'à sa MORT. - VICTOIRE DU PRINCE EUGÈNE SUR LES TURCS. - PRISE DE BELGRADE. -MORT DE VILLETTE ET D'ESTRADE. - LE FILS DU DERNIER OBTIENT SA MAIRIE DE BORDEAUX. - M<sup>ME</sup> DE MOUCHY ET RION, DAME D'ATOURS ET PREMIER ÉCUYER EN SECOND DE M<sup>ME</sup> LA DUCHESSE DE BERRY. - CHANGEMENT PARMI SES DAMES. - DIVERSES GRÂCES DE M. LE DUC D'ORLÉANS. - RETOUR DE HONGRIE DES FRANÇOIS. - MORT DU DUC DE VENTADOUR; EXTINCTION DE SON DUCHÉ-PAIRIE. - MORT DE MONCAULT. - J'ACHÈTE POUR MES ENFANTS DEUX RÉGIMENTS DE CAVALERIE. - ABBÉ DUBOIS REPASSE EN ÂNGLETERRE. - PETERBOROUGH ARRÊTÉ DANS L'ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE.

Le comité qui s'assemblait plusieurs fois la semaine pour les finances allait son train. Le duc de Noailles y montra, comme il voulut, l'état présent des finances, en exposa les embarras, y présenta des expédients, lut des mémoires. J'étais là, comme on l'a vu, malgré moi, et cette langue de finance dont on [a] su faire une science, et, si ce mot se peut hasarder, un grimoire, pour que l'intelligence en soit cachée à ceux qui n'y sont pas initiés, et qui, magistrats et traitants, banquiers, etc., ont grand intérêt que les autres en demeurent dans l'ignorance; cette langue, dis-je, m'était tout à fait étrangère. Néanmoins ma maxime constante ayant toujours été que l'humeur doit être toujours bannie des affaires autant que l'acception des choses et des personnes et toute prévention, j'écoutais de toutes mes oreilles, malgré mon dégoût de la matière, et ce que je n'entendais pas, je n'étais pas honteux de le dire et de me le faire expliquer. C'était le fruit de l'aveu de mon ignorance en finances, que j'avais fait si haut et si clair en plein conseil de régence, lorsque je m'excusai d'être de ce comité, et que le régent finit par me le commander.

Il arriva assez souvent qu'y ayant diversité d'avis, quelquefois même assez vive, je me trouvai de celui du duc de Noailles, et que je disputai même assez fortement pour le soutenir. Le chancelier ravi m'en faisait compliment après ; et M. le duc d'Orléans, à qui l'un et l'autre le dirent, et qui avait remarqué la même chose quelquefois au conseil de régence, les assura qu'il n'en était point surpris, et ne laissa pas de m'en marquer sa satisfaction. Je lui dis, et au chancelier, que l'avis du duc de Noailles, bon ou mauvais, et sa personne, étaient pour moi deux choses absolument distinctes et séparées ; que je cherchais partout le bon et le vrai, et que je m'y attachais partout où je le croyais voir, comme je me roidissais aussi contre ce que j'y croyais opposé ; qu'il pouvait bien être qu'en ce dernier cas, je parlais plus ferme et plus dur quand je trouvais l'avis du duc de Noailles à combattre, que si j'avais eu à attaquer celui d'un autre ; mais aussi [que] j'étais de son avis sans répugnance quand je le trouvais bon, et que je m'élevais pour le

soutenir fortement en faveur du bon et du vrai quand je le voyais disputer, sans que, pour tout cela, je changeasse de sentiment pour sa personne.

Comme ce travail se prolongeait, les assemblées se multiplièrent; et une aprèsdînée, à la fin d'une, il fut convenu que nous nous rassemblerions le lendemain matin et encore l'après-dînée, et que, pour n'avoir pas la peine de tant aller et venir, le chancelier donnerait à dîner à tout le comité. Le lendemain matin, au sortir de la séance, le chancelier, qui, dès la veille, m'avait prié, outre le général, en particulier à dîner, s'approcha de moi en me disant, comme encore d'un air d'invitation, qu'on allait dîner. Je le priai de me dire précisément à quelle heure il comptait rentrer en séance, afin que je m'y trouvasse ponctuellement. À sa surprise et son redoublement de prières de rester, je lui avouai franchement que je ne pouvais me résoudre à dîner avec le duc de Noailles ; que tant qu'il voudrait sans lui je réparerais ce que je perdais ce jour-là. Il me parut affligé au dernier point, me pressa, me conjura, me représenta le bruit que cela allait faire. Je lui dis qu'il n'y aurait rien de nouveau, et que personne n'ignorait à quel point nous étions ensemble. Ce colloque, qui se faisait avec émotion sur le chemin de la porte, fut remarqué. Je vis par hasard le duc de Noailles, qui du fond de la chambre nous regardait, et parlant aux uns et aux autres. Le duc de La Force vint en tiers, un instant après le maréchal de Villeroy, puis l'archevêque de Bordeaux, qui se joignirent au chancelier, et qui tous ensemble, comme par force, me retinrent. Je consentis donc enfin, mais avec une répugnance extrême, et à condition encore que le duc de Noailles se placerait au plus loin de moi, sans quoi je leur déclarai que je sortirais de table. Ils s'en chargèrent, et cela fut exécuté. Le dîner fut grand et bon, et tout m'y montra qu'on était aise que j'y fusse demeuré. Le duc de Noailles y parut, tout désinvolte qu'il est, fort empêtré. Il voulut pourtant un peu bavarder; mais on voyait qu'il avait peine à dire. Vers le milieu du repas, il se trouva mal ou en fit le semblant, et passa dans une autre chambre. Un moment après, la chancelière l'alla voir et revint se mettre à table. Personne autre n'en sortit ni ne marqua de soins que le chancelier, qui y envoya une fois ou deux. On dit que c'était des vapeurs, et finalement il acheva de dîner dans cette chambre plus à son aise qu'il n'eût apparemment fait à table. Je n'en sourcillai jamais. Il se retrouva avec la compagnie à prendre du café, et peu après nous nous remîmes en séance, où il rapporta comme si de rien n'eût été. Je fus fort remercié de la compagnie, et particulièrement du chancelier et de la chancelière d'être demeuré à dîner, et je ne cachai à personne que ç'avait été un vrai sacrifice de ma part, dont l'absence du duc de Noailles m'avait fort soulagé dans la dernière moitié du repas. Ce dîner avec lui, ce

qui s'était répandu que j'étais souvent de son avis, et grossi, dont lui-même était bien homme à s'être paré, fit courir quelque bruit que nous étions raccommodés, qui fut bientôt détruit par la continuité de la façon dont j'en usais avec lui. Ce fut la seule fois qu'il y eut comité matin et soir. Ils redoublèrent d'après-dînée et de longueur. Je crus que le chancelier n'avait pas voulu, et sagement, nous exposer, le duc de Noailles et moi, à l'inconvénient d'un second dîner.

Le travail achevé, et tous les avis à peu près réunis sur chaque point, j'allai voir le chancelier en particulier. Je lui dis que je venais lui communiquer une pensée que je n'avais pas voulu hasarder dans le comité, raisonner avec lui, et, s'il trouvait que ce que je pensais fût bon, le proposer lui et moi à M. le duc d'Orléans, sinon l'oublier l'un et l'autre. Je lui dis que, peiné de voir toute la difficulté qui se trouvait à égaler, du moins en pleine paix, la recette du roi à sa dépense, je pensais qu'il serait à propos de réformer la gendarmerie, et même les gens d'armes et les chevau-légers de la garde, avec les deux compagnies des mousquetaires, en augmentant de deux brigades chacune des quatre compagnies des gardes du corps.

Mes raisons étaient celles-ci: il n'y a point d'escadron de ces troupes, l'un dans l'autre, qui en simples maîtres et en officiers, tout compris, ne coûte quatre escadrons de cavalerie ordinaire. Quelque valeureuses qu'on ait éprouvé ces troupes, on ne peut espérer qu'elles puissent battre leur quadruple, ni même qu'elles puissent se soutenir contre ce nombre. Ainsi, quant aux actions, rien à perdre de ce côté-là; au contraire à y gagner, si en temps de guerre on juge à propos de faire la même dépense pour avoir le quadruple d'escadrons ordinaires en leur place; et en attendant une épargne de plusieurs millions dont la supputation est évidente. Le courant du service dans les armées y gagnerait en toute façon. C'est une dispute continuelle sur les prétentions de la gendarmerie, qui vont toujours croissant et qui la rend odieuse à la cavalerie, jusqu'à causer toutes les campagnes des embarras et des accidents. Les maîtres ne sont point officiers, et ne veulent point passer pour cavaliers. Ils se prétendent égaux aux gens d'armes et aux chevau-légers de la garde, lesquels sont maison du roi. De là des disputes pour marcher et pour obéir, pour des préférences de fourrages, pour des distinctions de quartiers, pour des difficultés avec les officiers généraux et avec ceux du détail, et pour toutes sortes de détachements; et comme tout cela est soutenu par un esprit de corps (on n'oserait dire de petite république, par ce nombreux essaim d'officiers, triplés et quadruplés en charges par compagnie, dont chacun se pique à qui soutiendra plus haut ce qu'ils appellent l'honneur du corps), personne ne se veut

brouiller jusqu'aux querelles avec tant de têtes échauffées, et le général lui-même a plus court de céder, mais d'éviter de les avoir dans son armée, où ils ne font presque aucun service par ces difficultés, et les renvoie le plus tôt qu'il est possible, eux-mêmes étant dans la prétention d'arriver les derniers à l'armée et d'en partir les premiers, en sorte qu'il est rare qu'ils fassent une campagne entière, dont les armées mêmes se sentent fort soulagées. Voilà ce qui est particulier à la gendarmerie.

À l'égard de ce qui lui est commun avec les gens d'armes et les chevau-légers de la garde et les mousquetaires, le voici : deux grands inconvénients pour la guerre, par le grand nombre des officiers de tous ces corps, qui font une foule d'équipages qui sont fort à charge pour les subsistances, et qui augmentent très considérablement l'embarras des marches et des mouvements d'une armée. Mais ce nombre d'officiers en produit un autre plus fâcheux : c'est qu'ils ne sont en effet que des capitaines, des lieutenants, des cornettes de cavalerie, et ce qui est la même chose sous le nom d'enseigne qu'on a donné pour avoir quatre officiers, qui quelquefois sont doublés, comme ils le sont toujours dans les gens d'armes et chevau-légers de la garde et dans les deux compagnies de mousquetaires. Or, n'étant que tels, ils en sont bornés au même service quand ils sont en détachement, et comme ils vieillissent dans ces charges, ils y deviennent anciens officiers généraux sans savoir plus et souvent moins qu'un lieutenant de cavalerie; d'où il est aisé de juger de ce qui en peut arriver quand ils se trouvent chargés de quelque chose. Le feu roi, de la création duquel sont les mousquetaires gris et noirs et la gendarmerie, et qui se plaisait aux détails et aux revues des troupes et à leur magnificence, mit les officiers de ces troupes sur le pied peu à peu de devenir officiers généraux à leur rang, et les fit presque tous colonels par leurs charges, et fort tôt après les avoir achetées ceux dont les charges ne les font pas. Cela fait donc dans les armées un amas très nombreux de colonels, brigadiers, officiers généraux, qui n'ont ni n'ont jamais eu de troupes, qui n'ont jamais été en détachement que comme simples cornettes, lieutenants ou capitaines de cavalerie, et qui, nonobstant leurs grades, continuent, tant qu'ils ont ces charges, d'être détachés sur le même pied. Il est vrai que sur le gros de l'armée ils marchent à leur tour suivant leur grade d'armée; mais, au nombre qu'ils sont de chaque grade, marcher ainsi se borne à deux ou trois fois par campagne, qui n'est pas le moyen d'apprendre, quand précédemment surtout on n'a rien appris ni eu occasion d'apprendre. Cette double façon d'être détaché produit une cacophonie ridicule en ce que le lieutenant, détaché avec sa troupe distinguée, et qui dans le total du détachement ne sert que comme un lieutenant de cavalerie à la tête

de quinze ou vingt maîtres, est souvent brigadier et même maréchal de camp, aux ordres, non seulement de son cadet de même grade ou même inférieur qui commande le tout, mais à ceux des colonels et des lieutenants-colonels détachés avec lui à leur tour de marcher, et qui, sous le chef, commandent à tout le détachement. Voilà en peu de mots pour la guerre ; venons aux autres inconvénients.

Celui de la gendarmerie est unique : c'est ce qu'il en coûte de plus au roi que pour ses troupes ordinaires, en place de fourrages pour les officiers, et en traitements de quartiers d'hiver pour le total de la gendarmerie, ainsi qu'en routes et en étapes, ce qui gît encore en un calcul bien aisé. Pour ce qui est des gens d'armes, chevau-légers et, mousquetaires, c'est une autre manière de compter avec eux qui va encore plus loin. Ces troupes, en si petit nombre pour la guerre, quand même (ce qui ne peut être) les quatre compagnies iraient tout entières, parce qu'il en demeure toujours pour le guet et par force congés, ne sont, ou d'aucun usage ailleurs, ou d'un usage inutile. Jamais leur guet n'est auprès du roi dans pas un lieu de ses demeures; ce guet l'accompagne seulement de Versailles à Fontainebleau ou à Compiègne, ou en de vrais voyages. Dans ces voyages même ils ne sont jamais dans les lieux où le roi couche, excepté que, en des cas assez rares, un petit détachement de mousquetaires des deux compagnies [s'y trouve], pour fournir aux sentinelles extérieures et suppléer au régiment des gardes ou autre garde d'infanterie par les chemins, les gardes du corps environnant toujours le carrosse du roi aux deux côtés et derrière, et quelques-uns devant; qu'en avant de tout et en arrière de tout, il y a un détachement de gens d'armes et de chevau-légers, et quatre mousquetaires à la tête de l'attelage du roi, qui tous se relayent de distance en distance. De service de cour, aucun autre qu'un officier principal de chacun de ces corps en quartier, qui prend l'ordre du roi au sortir de son souper, quand le capitaine ne s'y trouve pas, et un maître de chaque corps, botté, en uniforme, qui prend l'ordre du roi tous les jours sur son passage, pour aller à la messe ; et à ces deux ordres du matin et du soir jamais rien à faire, parce que, s'il y avait quelque ordre à donner pour la guerre, pour une revue, pour un voyage, etc., cela se passait toujours du roi au capitaine, ou si la chose pressait, et qu'il n'y frit pas, à l'officier de quartier. Par ce court détail je ne voyais point d'utilité pour la guerre ni pour le service, encore moins pour celui de, la cour, ni [pour] sa décoration, à entretenir des troupes si chères, et qui, à la valeur près, n'étaient bonnes que pour la magnificence et la décoration des

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Général de brigade.

revues, auxquelles le feu roi ne s'était que trop plu.

Question après de la manière de s'en soulager. Rien de plus aisé pour la gendarmerie: la réformer, laisser crier les intéressés, continuer une pension aux maréchaux des logis, et rembourser toutes les charges. Pour y parvenir, s'imaginer après la réforme qu'elle n'est point faite, faire en tout genre de dépense pour la gendarmerie les mêmes fonds que si elle subsistait, rembourser de cette somme tous les ans un nombre de charges en entier, et continuer les appointements de toutes jusqu'au jour de leur remboursement, le rendre libre de toute dette qui n'aurait point dessus des hypothèques spéciales, promettre (et tenir parole) à ceux qui seraient mestres de camp et brigadiers de la préférence pour des régiments; moyennant quoi, en trois ans ou quatre au plus, on serait soulagé de toute cette dépense.

Pour ce qui est des gens d'armes, des chevau-légers, je sentis bien la difficulté de la faiblesse de M. le duc d'Orléans pour le prince de Rohan et le duc de Chaulnes, qui les commandaient. Je proposais la même forme que je viens d'expliquer pour la gendarmerie, et je dis au chancelier que c'était son affaire pour ôter ce nombre d'exempts de taille et d'autres impositions, et cette quantité de lettres d'État, la plupart très indirectes, qui, pour de l'argent que les plaideurs donnaient à des gens d'armes ou à des chevau-légers, se mêlaient sans intérêt, dans leurs affaires sous quelque couleur forcée, et arrêtaient de leur chef les procédures et les jugements tant qu'il leur plaisait. Pour les mousquetaires, la difficulté des capitaines n'était pas la même, mais la manière de réformer et de rembourser [était] pareille. Les huit brigades d'augmentation dans les gardes du corps n'étaient pas une dépense en comparaison de l'épargne qu'on eût faite. Ceux-là au moins auraient servi utilement à la guerre et à la cour.

Je trouvais leur guet trop faible, outre qu'on pouvait remettre cette augmentation à l'ouverture d'une guerre ou au mariage du roi. Les deux hôtels des mousquetaires les auraient logés dans Paris, chacun à leur tour, où on aurait eu des troupes plus nombreuses et plus sages que cette jeunesse à qui il fallait des gouverneurs. De plus, il pouvait y avoir des temps difficiles où la faiblesse du guet est un grand inconvénient, et où de l'augmenter en est un autre qui marque de la crainte et enhardit ceux qui se proposent d'en donner, et dans d'autres temps où il vient un dauphin, une dauphine et des fils de France qui n'ont pas encore leur maison, le guet, au nombre qu'il est, et qui ne peut être plus fort par rapport à la force des compagnies, ne peut suffire au service, et n'y suffisait même pas par cette raison du temps du feu roi, qu'il était plus nombreux, parce que les compagnies étaient plus nombreuses. Il en arriverait une aug-

mentation d'escadrons de gardes du corps pour la guerre, qui répareraient en grande partie et bien moins chèrement ceux des gens d'armes, chevau-légers, mousquetaires et gendarmerie, dont le service serait sans embarras et se ferait bien mieux, étant d'un même corps.

Enfin on éviterait, en réformant les mousquetaires, d'autres inconvénients qui n'y sont compensés d'aucun avantage. On en a voulu faire une école militaire, et y faire passer sans exception toute la jeunesse qui demande de l'emploi. Or, cette école n'apprend rien pour la guerre ni pour la discipline des troupes; on n'y apprend que l'exercice et à escadronner, à obéir, et force pédanteries, dont on se moque tout bas en attendant qu'on en sorte et qu'on puisse en rire tout haut. Ainsi cette jeunesse passe le temps d'une année au moins, et souvent davantage, à se débaucher dans Paris et à y dépenser très inutilement; et quand elle entre dans les troupes, elle y est neuve à tout, comme si elle sortait de sa province, et c'est alors qu'elle commence à apprendre utilement et qu'elle oublie tout ce qu'elle a appris d'inutile. Les détachements qui vont à la guerre ne l'instruisent pas davantage. Ils y servent en simples maîtres, ou, s'il y a des attaques à un siège, en simples grenadiers. Or la jeunesse noble, beaucoup moins l'illustre, qui est à la vérité destinée à la guerre et à tous ses hasards, ne l'est pas à ce genre de service; et c'est en abuser d'une façon barbare que de la prodiguer en troupes au service de simples maîtres et de simples grenadiers.

Avant l'invention de cette étrange mode, la jeunesse ne perdait point ainsi son temps, et n'était point prodiguée à tas à des attaques d'ouvrages. Chacun d'elle avait un parent ou un ami de son père, avec qui il se mettait cadet, et qui en prenait soin pour tout. Ils devenaient bientôt officiers, et toujours sous les mêmes yeux. Cela faisait des enfants du corps, et de ces corps une famille; et le soin et la dépendance du jeune homme le préservaient d'une infinité d'inconvénients, lui apprenaient à vivre, à s'instruire, à se conduire, et en avançant ainsi, à devenir bons officiers, et capables d'en élever d'autres comme eux-mêmes l'avaient été. Il est vrai que la beauté des revues et des camps de plaisir et de magnificence ne serait plus la même. Mais le feu roi n'était plus, et c'était un gain, à bien de différents égards, que d'en perdre l'usage et de se bien garder de le renouveler.

Le chancelier goûta infiniment toutes ces raisons. Mais quand nous discutâmes ensuite, non le moyen de les persuader au régent, parce que leur évidence était palpable, mais d'exécuter cette réforme, nous convînmes aisément que nous ne viendrions jamais à bout de lui en inspirer la résolution, ou que, s'il la prenait, contre notre es-

pérance, jamais les cris et les brigues des intéressés ne la lui laisseraient exécuter. Cette prodigieuse faiblesse, qui perdit constamment une régence qui aurait pu être si belle, si utile au royaume, si glorieuse au régent, et dont les suites auraient été en tout d'un aussi grand avantage, fut l'obstacle continuel à tout bien, et la cause perpétuelle de la douleur de tous ceux qui désiraient sincèrement le bien de l'État et la gloire du régent. Nous comprîmes enfin, le chancelier et moi, qu'en proposant au régent une réforme si utile, elle ne se ferait jamais, et que tout le fruit que nous retirerions de notre zèle serait la haine de tant d'intéressés. Cette considération nous ferma donc là bouche, et la chose en demeura entre nous deux.

Le long et ennuyeux travail du comité étant fini, il s'assembla plusieurs fois chez M. le duc d'Orléans, où les dernières résolutions furent prises fort unanimement. Les principales furent de ne point toucher aux rentes de l'hôtel de ville; d'ôter le dixième, tant pour tenir la parole si solennellement donnée en l'imposant de le supprimer à la paix, que parce que, dans le fait, on n'en pouvait presque plus rien tirer. Le fonds de un million deux cent mille livres destiné par an aux bâtiments fut réduit à la moitié; [il y eut] plusieurs retranchements de pensions fort inutilement données, et des diminutions sur d'autres. Les menus plaisirs du roi de dix mille livres par mois, et sa garderobe à trente-six mille livres, furent réduits, les menus plaisirs à moitié, la garde-robe à vingt-quatre mille livres. À l'âge du roi tout cela s'en allait en pillage. Il y eut encore d'autres choses retranchées et de la diminution sur les intérêts des sommés empruntées au denier vingt.

Les chefs et présidents des conseils furent mandés à un conseil extraordinaire du jeudi après-dîner, 19 août, où lé duc de Noailles rendit compte de ce qui avait été concerté. Il fut réglé que l'édit en serait dressé en conformité, pour être envoyé enregistrer au parlement. Le lendemain le comité s'assembla encore chez M. le duc d'Orléans pour voir le projet d'édit et le perfectionner.

Le premier président avait un démêlé avec les enquêtes et les requêtes sur le nombre et le choix des députés quand il s'agirait d'en nommer aux occasions qui le demanderaient. La grand'chambre semblait partiale pour le premier président, parce que, maître du choix dans cette chambre, il voulait exclure les autres, qui cependant ne sont pas moins qu'elle des chambres du parlement. Après bien du bruit, ils convinrent que la grand'chambre aurait seule sept députés, et les cinq chambres des enquêtes et les deux des requêtes chacune un, ce qui en fait sept autres; ainsi à elles sept la moitié des députés, et la grand'chambre seule une autre moitié. Cette affaire ne se passa pas bien pour le premier président, qui demeura assez mal avec la compagnie, laquelle depuis longtemps le regardait comme un double fripon, dont le métier était de tirer tant qu'il pouvait d'argent de M. le duc d'Orléans.

L'édit porté au parlement lui parut une trop belle occasion pour n'en pas profiter. Messieurs opinèrent qu'il leur fallait faire voir un détail des revenus et des dépenses du roi avant qu'ils décidassent s'ils enregistreraient l'édit. Le premier président alla en rendre compte au régent, et le lendemain après dîner, il recut une députation du parlement, à laquelle il dit qu'il ne souffrirait point qu'il fût donné la moindre atteinte à l'autorité royale, tandis qu'il en serait le dépositaire. Les quatorze commissaires députés s'assemblèrent. Les gens du roi furent ensuite au Palais-Royal. Le parlement s'assembla ensuite, et enregistra la suppression du dixième, de beaucoup de francs salés, et d'autres articles. Sur ceux qui restaient, M. le duc d'Orléans eut la faiblesse, poussé par la frayeur qui avait saisi le duc de Noailles, et son désir de faire sa cour au parlement, de les faire discuter par ce duc en sa présence, le dimanche matin 5 septembre, aux quatorze députés du parlement, et il y fit aussi entrer le sieur Law pour leur expliquer les avantages qui en reviendraient à la compagnie du Mississipi 2. De tout cela pas un mot au conseil de régence, et, s'il se pouvait, beaucoup moins à moi en particulier; aussi n'en dis-je pas une parole à M. le duc d'Orléans, suivant ma coutume, quand il s'agissait du parlement.

Il s'assembla le lendemain matin, et après-dîner, pour entendre le rapport des commissaires, et comme il ne fut pas encore pour achever l'enregistrement, et qu'il était le 6 septembre, il fut prorogé par le roi jusqu'au 14. Il demanda jour et heure au régent pour venir faire des remontrances au roi. Ils y vinrent le jeudi 9; le régent les présenta, et le roi leur dit que le chancelier leur expliquerait sa volonté. La députation fut nombreuse. Enfin, le lendemain matin vendredi 10, l'édit entier fut enregistré avec une déclaration du roi qui en expliquait quelques endroits. Aussitôt après, le parlement eut liberté d'entrer en vacance, et les conseils en eurent aussi une de trois semaines. Ainsi, le parlement, qui se prétend le tuteur des rois mineurs et des majeurs aussi quand il peut, voulut montrer ici que ce n'est pas en vain, et en fit une fonction solennelle.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Les lettres patentes qui établissaient la compagnie d'Occident ou du Mississipi sont de la fin d'août 1717 ; elles furent enregistrées au parlement de Paris le 6 septembre de la même année.

La faiblesse du maître et du ministre à qui il eut affaire ne servit à rien à tous deux. Le parlement s'enorgueillit jusqu'à l'ivresse, l'autorité du régent déchut; il ne tarda pas à s'apercevoir de l'un et de l'autre. Pour le duc de Noailles, qui mourait toujours de peur de la robe à qui il était accoutumé de faire une cour servile, il ne s'en fit que mépriser, et il ne fut pas longtemps à l'éprouver. À l'égard de Law, qui pensait mieux là-dessus, il ne put qu'obéir. Le régent, en tenant bon et se moquant d'une prétention aussi dangereuse qu'inepte, aurait hautement forcé le parlement à enregistrer son édit, ayant le public derrière lui pour la suppression du dixième et d'autres points qui l'intéressaient si fortement. Ce prince ne sut pas profiter de cet avantage, dont il eût pu tirer un si utile parti, et il encouragea, au contraire, et ouvrit la voie à ceux qui par divers intérêts se réunissaient entre eux, pour brouiller, réduire son autorité, et le mettre au point de dépendre de leurs volontés, qui n'étaient pas, à beaucoup près, de lui laisser le gouvernement des affaires, et qui bientôt lui en donnèrent beaucoup.

L'anniversaire qui se fait tous les ans à Saint-Denis pour le roi dernier mort produisit une prétention toute nouvelle. La reconnaissance n'est plus à la mode depuis longtemps. Il y eut très peu de gens de la cour ; M. du Maine et son second fils, quelque peu d'évêques et le cardinal de Polignac. Ces évêques s'avisèrent de vouloir avoir des carreaux: le rare est qu'il n'y eut que le cardinal de Polignac qui s'y opposa, et qui l'empêcha, sur quoi les évêques osèrent s'en aller et se plaindre au régent. Jamais ils n'en avaient eu ni prétendu, et j'ai dit ailleurs que la règle des honneurs c'est que chacun est en présence du corps ou de sa représentation comme il était en présence de cette même personne vivante; or, les évêques n'ont jamais eu ni imaginé d'avoir des carreaux en aucun lieu où est le roi. Ces messieurs se pouvaient contenter de leurs conquêtes sur les évêques pairs en ces cérémonies, à qui ils ne voulurent pas souffrir leurs carreaux, étant avec eux en corps de clergé, et qui l'emportèrent sur la faiblesse des prélats pairs. C'était bien là une preuve que les autres évêques n'en avaient jamais eu ni prétendu. Ils pouvaient encore se souvenir qu'il n'y avait pas un grand nombre d'années qu'ils y étaient sur la même ligne avec les cardinaux, derrière qui, même s'il n'y en avait qu'un seul, ils avaient toujours été placés auparavant.

Le mariage de Chalmazel, aujourd'hui premier maître d'hôtel de la reine, et qui est homme de condition, avec une soeur d'Harcourt, fit renaître une autre prétention, quoique solennellement et contradictoirement jugée et condamnée par le feu roi, entre les femmes et les filles des princes du sang, comme on l'a vu en son lieu, et comme le jugement en avait sans cesse été exécuté depuis. M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans fit signer

à M<sup>lle</sup>s ses filles ce contrat de mariage avec elle, et immédiatement après elle; en sorte que les femmes des princes du sang ne trouvèrent plus d'espace lorsqu'on leur présenta ce contrat où elles pussent signer au-dessus de ces princesses filles. M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans au désespoir du jugement du feu roi, comme on l'a vu en son temps, n'avait pu se résoudre de démordre de sa prétention qu'elle conserva toujours *in petto*, dont le but était de faire de ses enfants un ordre nouveau, d'arrière-petits-fils de France, dont le rang serait supérieur à celui des princes du sang, et de s'élever par là imperceptiblement elle-même à celui des fils et filles de France. La régence de M. le duc d'Orléans lui parut un temps favorable à réussir en cette entreprise.

Elle s'y trompa. Les princes du sang et les princesses leurs femmes firent grand bruit. Elles portèrent leurs plaintes à M. le duc d'Orléans, le règlement du feu roi à la main; M. le duc d'Orléans leur fit des excuses, et leur promit que ce dont elles se plaignaient n'arriverait plus. Il ne s'était jamais mis cette prétention dans la tête; il avait laissé faire M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans du temps du feu roi, pour ne se donner pas la peine de la contrarier dans une fantaisie qu'elle avait fort à coeur; il ne se soucia en aucune façon de la condamnation que le feu roi en fit, et ne pensa jamais à en revenir. D'ailleurs il était fatigué des riottes qui se perpétuaient sur des riens entre M<sup>me</sup> la duchesse de Berry et M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans, et bien plus encore de ne pouvoir apaiser la dernière sur ce qui avait été jugé entre les princes du sang et ses frères sur l'habilité de succéder à la couronne. Ainsi M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans eut tout le dégoût de son entreprise, que M. le duc d'Orléans ne s'embarrassa pas de lui donner.

Dans sa mauvaise humeur, dégoûtée de son appartement de Montmartre, d'où elle ne voyait que des toits, des minuties des religieuses pour des clefs et des passages, de l'éloignement des jardins qu'elle y avait fait ajuster avec beaucoup de goût et de dépense, elle acheta la maison de Bagnolet, et peu à peu plusieurs voisines, dont elle fit un lieu immense et délicieux. Madame passait presque toute l'année à Saint-Cloud; c'était aussi la seule maison de campagne à portée qu'eût M. le duc d'Orléans. Elle en voulut une qui ne fût qu'à elle et que pour elle, et dont elle fût à portée de jouir à tout moment.

Le duc de Noailles fit une galanterie aux dépens du roi à son ami le chancelier. Il y avait à Versailles et à Fontainebleau une maison pour la demeure du chancelier, qu'on appelait *la Chancellerie*; mais il n'y en avait jamais eu à Paris, où jusqu'alors les chanceliers avaient toujours logé à leurs dépens chez eux. Bourvalais, un des plus

riches traitants et des plus maltraités par la chambre de justice, fut dépouillé d'une superbe maison qu'il avait bâtie dans la place de Vendôme, et d'une maison de campagne à Champ, qu'il avait rendue charmante, et que, d'une maison de bouteille, il avait fait chef-lieu d'une grande et belle terre à force d'acquisitions. M<sup>me</sup> la princesse de Conti eut Champ pour une pièce de pain qu'elle donna à La Vallière, et la maison de Paris devint la chancellerie, qui, outre le don du roi, lui coûta fort cher par tout ce que d'Antin y fit pour faire sa cour au chancelier qui jusqu'alors était demeuré très mal logé dans son ancienne maison de la rue Pavée, qu'il louait auprès de celle de son père.

Le chiaoux, principalement venu pour débaucher le prince Ragotzi, y réussit. Jamais on ne vit mieux qu'en lui la petitesse des personnages à qui le hasard a fait faire grand bruit dans le monde quand ils sont rapprochés. Ragotzi était un homme sans talents et sans esprit que des plus communs, grand homme de bien et d'honneur, d'une pénitence également austère et sincère qui, différente de celle des camaldules chez qui il était retiré, n'était guère moins dure, qui y gardait une solitude véritable et suivie, qui n'en sortait que par des bienséances nécessaires, et qui, sans rien de contraint ni de déplacé, vivait, lorsqu'il était parmi le monde, comme un homme qui en est, et qui toutefois se souvient bien qu'il n'y est que par emprunt. De grandes aumônes étaient jointes à sa pénitence, une grande règle dans son domestique et dans sa maison, et cependant avec toutes les décences d'un fort grand seigneur. Il est inconcevable comment un homme qui, après tant de tempêtes, goûte un tel port, se rejette de nouveau à la merci des vagues, et trouve des gens de bien qui, consultés par lui de bonne foi, lui conseillent de s'y rembarquer; et mille fois plus inconcevable encore comment il s'est pu conserver dans son même genre de vie jusqu'à la mort, pendant plusieurs années, et chez les Turcs, et parmi un faste et des dissipations qu'il ne put éviter. Il sut avant son départ la défaite des Turcs dont on parlera tout à l'heure, et ne laissa de poursuivre sa pointe. Arrivé à Constantinople et à Andrinople, il y fut reçu et traité avec une grande distinction, mais sans avoir pu y être d'aucun usage, à cause du changement des conjonctures. Il y demeura peu, et s'en alla habiter un beau château sur la mer Noire, à quinze ou vingt lieues de Constantinople, magnifiquement meublé pour lui par le Grand Seigneur, où la chasse et la prière partagèrent presque tout son temps au milieu d'une nombreuse suite. Les convenances entre l'empereur et la Porte le tirèrent après quelques années d'un voisinage qui inquiétait la cour de Vienne. Il fut envoyé dans une des plus agréables îles de l'Archipel, où il vécut comme il faisait sur

les bords de la mer Noire, avec la même splendeur, avec la même piété, et y est mort au bout de quelques années, laissant deux fils fort au-dessous du rien. Il écrivait rarement au comte de Toulouse, aux maréchaux de Villeroy et de Tessé, à M<sup>me</sup> de Dangeau, et à quelques autres amis d'ici, en homme qui aurait mieux aimé y être demeuré, mais toutefois content de son sort, et tout abandonné à la Providence.

On apprit que le prince Eugène, ayant formé le siège de Belgrade, s'y était trouvé assiégé lui-même par une puissante armée de Turcs, commandée par le grand vizir, qui le serait de si près entre elle et la place, qu'ils étaient à vue, et quelle ôtait à celle de l'empereur tous moyens de mouvements et de subsistance, et qui en deux jours se retrancha parfaitement et très régulièrement. Dans cette extrémité subite, le prince Eugène ne vit de ressource que dans le hasard d'une bataille. Il profita de la sécurité des Turcs, qui n'imaginèrent jamais qu'avec Belgrade derrière lui, et nulle retraite, il osât les attaquer dans leurs retranchements. Un grand et long brouillard couvrit ses promptes dispositions. Il commença son attaque un peu avant qu'il fût dissipé, au moment que les Turcs s'y attendaient le moins, et il eut le bonheur de remporter une victoire complète le 16 août, en quatre heures de temps. M. le comte de Charolais et le prince de Dombes s'y distinguèrent. Estrades eut une jambe emportée auprès de lui, dont il mourut peu après ; et Villette, qui s'était battu à Paris avec Jonsac, y fut tué. Les Turcs y perdirent infiniment de monde, tous leurs canons et tous leurs bagages. Ils se retirèrent avec assez de confusion. Belgrade capitula aussitôt. Le prince Eugène perdit aussi considérablement, et plusieurs officiers distingués.

Il profita le reste de la campagne d'une victoire qui l'en laissa maître, et dans laquelle il eut divers succès dont le plus grand pour l'empereur fut de reculer sa frontière aussi loin, et de faire avec les Turcs une paix prompte et avantageuse.

La mairie de Bordeaux de vingt mille livres de rente qu'avait d'Estrades après son père, et le maréchal son grand-père, fut donnée à son fils qui s'était trouvé à la bataille.

J'ai expliqué en son temps quelle était M<sup>me</sup> de Mouchy, favorite confidente de M<sup>me</sup> la duchesse de Berry, et quel était Rion, son favori d'une autre sorte. Elle voulut doubler en leur faveur les charges de dame d'atours et de premier écuyer, qu'avaient M<sup>me</sup> de Pons et le chevalier d'Hautefort, qui en furent fort affligés. Il y avait longtemps que M<sup>me</sup>s de Beauvau et de Clermont s'ennuyaient des préférences et des façons de M<sup>me</sup> de Mouchy, et qu'elles ne restaient dans la maison que par amitié et par considération pour M<sup>me</sup> de Saint-Simon. M<sup>me</sup> de Mouchy n'y avait point de place; elles ne purent soutenir de la voir tout à coup dame d'atours, elles vinrent trouver M<sup>me</sup> de

Saint-Simon, et lui dire que cela était plus fort qu'elles. Elles allèrent parler à M. le duc d'Orléans, avec lequel elles ne se contraignirent pas sur M<sup>me</sup> de Mouchy, et quittèrent leurs places avec grand éclat, dont M<sup>me</sup> la duchesse de Berry fut vivement piquée. Il en vaqua en même temps une troisième par la mort de la jeune M<sup>me</sup> d'Aydie, soeur de Rion. M<sup>me</sup>s de Laval et de Brassac furent choisies pour ces places dont leur peu de bien avait besoin. C'était aussi des femmes de mérite et de nom qui, en laissant regretter les autres, pouvaient aussi les remplacer. La première était sueur du chevalier d'Hautefort, l'autre fille du maréchal de Tourville.

M. le duc d'Orléans donna trois mille livres de pension à un gentilhomme nommé Marsillac, dont les mains étaient fort estropiées de blessures. Il y aura lieu de parler de lui dans la suite, et de voir de plus en plus que ce prince n était pas toujours heureux à placer ses bienfaits. Il plaça mieux l'archevêché de Besançon qu'il donna à l'abbé de Mornay, qui faisait très dignement et capablement l'ambassade de Portugal depuis que le feu roi l'y avait envoyé. C'était le frère de MM. de Grammont-Franc-Comtois, et lieutenants généraux ; il l'avait après son oncle, et qui était mort ; et M. le duc d'Orléans après quelques longueurs avait obtenu pour le roi le même indult pour la Franche-Comté que le feu roi avait eu. Il donna à l'abbé de Tressan, évêque de Vannes, son premier aumônier, l'évêché de Nantes, vacant par la mort d'un Beauvau qui l'avait possédé fort longtemps, et je lui proposai l'abbé de Caumartin pour Vannes, à qui il le donna, et qui est mort depuis évêque de Blois. C'est le même dont j'ai parlé à propos de M. de Noyon et de sa réception à l'Académie française. Il accorda l'abbaye de Montmartre à M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans pour M<sup>me</sup> de Montpipeau de la maison de Rochechouart, et l'agrément de la charge de secrétaire du cabinet du président Duret, à Verneuil, qui a eu depuis la plume et une charge d'introducteur des ambassadeurs. Son père avait été lieutenant des gardes de Monsieur ; son nom est Chassepoux, sieur de Croquefromage; celui de sa femme est Bigre. Je n'ai pu retenir le ridicule de ces noms.

Le prince de Dombes, et ce qui était allé en Hongrie de François en revinrent, excepté M. le comte de Charolais.

Le duc de Ventadour mourut retiré, depuis quelques années, aux Incurables, séparé de sa femme depuis un grand nombre d'années, ne laissant qu'une très riche héritière mariée au prince de Rohan, qui s'était chargé de tous ses biens et de ses dettes moyennant quarante mille livres de rente qu'il lui payait par quartier. C'était un homme fort laid et fort contrefait qui, avec beaucoup d'esprit et de valeur, avait tou-

jours mené la vie la plus obscure et la plus débauchée. Par sa mort son duché-pairie fut éteint.

Moncault, soldat de fortune, et qui la devait au maréchal de Duras et à son esprit, mourut en même temps. Il était lieutenant général et gouverneur de la citadelle de Besançon. Il avait su s'enrichir et marier son fils à une fille d'Armenonville.

Dès l'hiver dernier on me pressa de présenter mes enfants au roi et au régent, et il est vrai qu'ils étaient en âge où cela ne pouvait plus se différer. Néanmoins j'y résistai, parce que je voulus leur apprendre ce qu'ils devaient à la mémoire de Louis VIII, qui nous doit être si précieuse et si sacrée, et que les prémices de leurs hommages lui fussent rendues. Je les menai donc à son anniversaire à Saint-Denis, où je ne manquais jamais à l'exemple de mon père, et ce devoir si principal pour nous rempli, je les présentai. Je trouvai en ce temps-ci deux régiments à vendre, tous deux de cavalerie, et gris. Le régent m'en accorda l'agrément, et je les achetai pour eux du duc de Saint-Aignan, ambassadeur en Espagne, et de Villepreux qui se retirait par vieillesse.

L'abbé Dubois partit dans le même temps pour retourner à Londres, et on apprit que le comte de Peterborough avait été arrêté voyageant en Italie par ordre du légat de Bologne. C'était un homme fort remuant, qui toute sa vie s'était mêlé de beaucoup d'affaires en Angleterre et de beaucoup d'autres au dehors, tant de guerre que de paix et de différentes intrigues, et à qui les plus grands et les plus fréquents voyages ne coûtaient rien. Il avait la Jarretière, tantôt bien, tantôt mal avec le gouvernement d'Angleterre, mais craint et ménagé.

## CHAPITRE IV.

1717

MÉPRIS D'ALBÉRONI POUR LA DÉTENTION DE MOLINEZ. - SES RÉFLEXIONS SUR LA SITUATION DE L'EUROPE. - SON DÉGOÛT DE BERETTI. - CONDUITE et pensée de cet ambassadeur. - Inquiétude et avis de Beretti. - Différents sentiments sur l'empereur en Angleterre. - Manège intérieur DE CETTE COUR. - MÊME DIVERSITÉ DE SENTIMENTS SUR L'UNION ÉTABLIE ENTRE LE RÉGENT ET LE ROI D'ANGLETERRE. - EMPRESSEMENT ET OFFRES DES MINISTRES D'ANGLETERRE AU RÉGENT POUR L'UNIR AVEC L'EMPEREUR ET Y FAIRE ENTRER L'ESPAGNE. - SAINT-SAPHORIN EMPLOYÉ PAR LE ROI d'Angleterre à Vienne ; quel. - Son avis sur les traités à faire. - Roi de Prusse suspect à Vienne et à Londres. - Son caractère et sa conduite. - Ministres hanovriens dévoués à l'empereur, qui veut tenir le roi D'Angleterre en dépendance. - Complaisance de ce dernier à lui payer UN RESTE DE SUBSIDES, QUI EXCITE DU BRUIT EN ÂNGLETERRE ET DANS LE NORD. - HAUTEUR DE L'EMPEREUR SUR PETERBOROUGH. - SECRET PROFOND DE L'ENTREPRISE SUR LA SARDAIGNE. - CONSEILS DU DUC DE PARME AU ROI D'ESPAGNE. - COLÈRE DU PAPE SUR L'ACCOMMODEMENT SIGNÉ EN ESPAGNE. - Contretemps du Prétendant. - Adresse hardie d'Acquaviva. - Con-GRÉGATION CONSULTÉE FAVORABLE À ALBÉRONI, CONTRAIRE À ALDOVRANDI, QUI EXCUSE ALBÉRONI SUR LA DESTINATION DE LA FLOTTE ESPAGNOLE. -

L'entreprise de l'Espagne, au-dessus de ses forces sans alliés, donne LIEU À BEAUCOUP DE DIVERS RAISONNEMENTS. - Albéroni se mooue D'ALDOVRANDI ET DE MOCENIGO. - L'ENTREPRISE GÉNÉRALEMENT BLÂMÉE. COLORÉE DE L'ENLÈVEMENT DE MOLINEZ. - VANTERIES ET FAUSSETÉ IMPU-DENTE D'ALBÉRONI. - INQUIÉTUDE POUR LA SICILE. - LE SECRET CONFIÉ AU SEUL DUC DE PARME. - SES AVIS ET SES CONSEILS. - ALBÉRONI FAIT CARDINAL DANS LE CONSISTOIRE DU 12 IUILLET. - CRIS SUR SA PROMOTION. - GIUDICE s'y distingue. - Malaise du roi d'Angleterre dans sa cour et dans sa FAMILLE. - COMTE D'OXFORD ABSOUS EN PARLEMENT. - ÉCLAT ENTRE LE ROI D'Angleterre et le prince de Galles. - Inquiétude sur l'entreprise D'ESPAGNE MOINDRE EN HOLLANDE QU'À LONDRES. - APPLAUDISSEMENTS ET AVIS DE BERETTI. - SON INTÉRÊT PERSONNEL. - LES IMPÉRIAUX SOMMENT LE ROI D'ANGLETERRE DE SECOURS AVEC PEU DE SUCCÈS. - CARACTÈRE DU COMTE DE PETERBOROUGH. - SECRET PROFOND DE LA DESTINATION DE L'ENTREPRISE DE L'ESPAGNE. - DOUBLE HARDIESSE D'ALBÉRONI. - PLAINTES ET MENACES DE GALLAS, QUI FONT TREMBLER LE PAPE. - FRAYEUR DE TOUTE L'ITALIE. -Hauteur et sécurité d'Albéroni. - Aldovrandi veut persuader que L'ENTREPRISE SE FAIT MALGRÉ ALBÉRONL - MOUVEMENTS PARTOUT CONTRE CETTE ENTREPRISE, ET OPINIONS DIVERSES.

L'accommodement des différends entre les cours de Rome et de Madrid avait été conclu entre Aldovrandi et Albéroni, et signé par eux. Il avait été porté au duc de Parme par un courrier dépêché de l'Escurial le 17 juin, et les deux plénipotentiaires attendaient avec impatience l'approbation du pape sur un ouvrage dont l'élévation de l'un et la fortune de l'autre dépendaient également. Dans cette attente Albéroni s'inquiétait peu de la prison de Molinez. Il l'accusait d'imprudence d'avoir passé par Milan, et il disait qu'il n'y aurait pas grand mal quand il n'arriverait jamais en Espagne. Quelque occupé qu'il fût de se voir enfin revêtu incessamment de la pourpre, il ne laissait pas que de tenir les yeux ouverts sur la situation de l'Europe. Il n'était point alarmé de la trouver pleine de semences de troubles; il mettait le point de sagesse à savoir en profiter quand ils arriveraient.

L'affaire des bâtards et celle de la constitution étaient sur la France la matière de ses réflexions. Son dessein, depuis longtemps, était de fortifier le roi d'Espagne pour les événements à venir par des alliances avec l'Angleterre et la Hollande. Il s'était ralenti

sur la première, jugeant que les Anglais ayant un intérêt capital d'assurer leur commerce avec l'Espagne, ils feraient les premières avances, et qu'il serait dangereux de leur marquer trop d'empressement. Il se persuadait que la Hollande désirait sincèrement de faire une ligue avec l'Espagne, dont la seule crainte de l'empereur retardait l'accomplissement.

Beretti, son homme de confiance, lui était devenu insupportable. Il se repentait de l'avoir choisi pour l'ambassade de Hollande. Il manda au duc de Parme que depuis qu'il était dans cet emploi il s'était fait connaître pour un homme vain, ardent, d'une vivacité dangereuse, difficile à corriger, injuste en ses demandes, importun pour les obtenir. Il ne voulut pas même laisser Beretti dans l'ignorance de tout ce qu'il pensait de lui; car après lui avoir reproché souvent la prolixité de ses lettres et l'inutilité de ses raisonnements, il lui déclara franchement que le roi d'Espagne se passerait très bien d'entretenir à grands frais un ambassadeur en Hollande, et qu'il suffirait à son service d'avoir un bon espion à la Haye.

Mais plus il recevait de ces reproches, plus il vantait ses services d'avoir ouvert les yeux aux principaux de la république sur le danger des desseins et de la grandeur de l'empereur, dont il prétendait avoir fait échouer les négociations, et il était vrai qu'il avait obtenu là-dessus les assurances les plus positives des membres des États les plus accrédités. Il était en même temps persuadé que les Anglais étaient portés à favoriser l'alliance de l'empereur avec les Provinces-Unies. Il prétendait que Stanhope, qui avait été longtemps à la suite de l'empereur, conservait pour lui un attachement personnel, que Cadogan était dans les mêmes sentiments, et bien plus encore Bernsdorff et Bothmar, ministres hanovriens du roi d'Angleterre.

Beretti, peu rassuré par les protestations de Chateauneuf que la France ne concourrait jamais à l'alliance des États généraux avec l'empereur, s'alarmait d'avoir ouï dire que cet ambassadeur et l'abbé Dubois seraient chargés de traiter l'accommodement en Hollande entre l'empereur et l'Espagne. Il croyait cette négociation très prochaine sur ce que Widword, envoyé d'Angleterre à la Haye, lui avait dit que Sunderland lui mandait que Stairs avait communiqué un plan du traité au régent, que ce prince l'avait approuvé, et qu'il était prêt à contribuer efficacement au succès de ce projet. Ainsi Beretti pressait infiniment pour qu'on lui envoyât de Madrid des instructions de la manière dont il aurait à se conduire si cette négociation s'ouvrait à la Haye. Il craignait, ou en faisait le semblant, que le roi d'Espagne ne fût trahi de tous côtés, peut-être

davantage que cette négociation ne sortît de ses mains pour passer en celles des ministres de France.

L'empereur avait donné ses pouvoirs au marquis de Prié et au baron d'Heems, pour terminer ce qui restait de différends avec les États généraux sur le traité de la Barrière, et pour traiter une alliance avec eux et avec l'Angleterre. Ces deux affaires paraissaient encore éloignées, surtout celle de l'alliance. Beretti en fit tant de plaintes et de bruit, que le Pensionnaire s'en plaignit à Widword. Son inquiétude était extrême de ne rien recevoir de Madrid. Ênfin, pour forcer, Albéroni à s'expliquer, il lui manda qu'il était souvent pressé par Widword de lui rendre enfin réponse des intentions de l'Espagne sur la négociation de paix qu'il s'agissait d'entamer avec l'empereur, et s'étendait sur sa réponse en termes généraux et en de grands raisonnements qu'il avait faits à ce ministre, dont il se vantait d'avoir la confiance et de ceux de Londres aussi, même de quelques-uns qu'il ne connaissait pas, pour se faire croire le plus propre à conduire cette négociation, qu'il mourait de peur de se voir enlever. Il assura qu'il savait du même Widword que les Impériaux convenaient d'assurer aux enfants de la reine d'Espagne la succession de Toscane; qu'ils voulaient réserver le point de Mantoue à discuter lors du traité; qu'on n'en pouvait demander davantage sans prétendre tout mettre en préliminaires; que Widword lui avait dit que le roi d'Angleterre avait grande impatience de voir si les intentions de l'empereur étaient sincères ou artificieuses sur cette paix ; que le régent n'en avait pas une moindre, et que, si l'empereur usait de mauvaise foi, la France, l'Angleterre et la Hollande prendraient ensemble les mesures nécessaires pour le contraindre par la force à concourir au repos de l'Europe, parce qu'il était de leurs intérêts de borner ses vastes desseins et sa trop grande puissance en Italie et en Allemagne.

Georges avait autant lieu de craindre cette puissance démesurée, soit comme prince de l'empire, soit comme roi d'Angleterre. Il ménageait avec soin les bonnes grâces de l'empereur, auquel ses ministres allemands étaient dévoués, et lui représentaient sans cesse le besoin qu'il avait du chef de l'empire pour conserver les États qu'il avait enlevés à la Suède, dont il n'avait d'autre titre que de les avoir achetés du Danemark après qu'il s'en était emparé. Les Anglais pensaient différemment. Ils auraient mieux aimé que leur roi fût moins puissant au dehors de leurs îles, et il n'y avait pas lieu de se flatter qu'ils voulussent l'aider à soutenir la querelle de Brème et de Verden aux dépens de leur commerce avec la Suède.

Pour tâcher de rompre cet obstacle, Georges, étant à Hanovre la dernière fois, s'était laissé persuader par ses ministres allemands de donner la place de secrétaire d'État au comte de Sunderland, à condition qu'il le servirait dans cette affaire. Mais ce comte, petit-fils de celui qui, en la même qualité, avait si cruellement abusé de la confiance de Jacques II, qu'il trahissait pour le prince d'Orange, ne fut pas plutôt de retour en Angleterre, qu'il soutint qu'il était de l'intérêt de la nation de presser la restitution de ces deux duchés, pour obtenir plus promptement par là le rétablissement du commerce avec la Suède.

Quoique la cessation des hostilités entre cette couronne et celle d'Angleterre fût également désirée des Anglais et des Hollandais, Georges continuait à se rendre difficile à renvoyer Gyllembourg en Suède, et à consentir à la délivrance du baron de Goertz de sa prison en Hollande, dont les vaisseaux, arrêtés en Suède, animaient les villes de commerce qui en souffraient considérablement, contre les délais de Georges et la lâche complaisance des chefs de la république pour lui.

Widword n'espérait plus d'empêcher l'élargissement de ce ministre suédois que par les offices du régent, dont le poids en Hollande et en Angleterre faisait faire de grandes réflexions aux ministres d'Espagne sur les mesures que le roi d'Angleterre et le régent prenaient ensemble et sur leur intérêt de s'unir pour les événements à venir. Les Anglais même en étaient peinés. Ils disaient librement que l'Angleterre n'avait jamais été si malheureuse que dans les temps où elle s'était trouvée unie avec la France. Les ministres d'Angleterre pensaient tout autrement. Ils paraissaient travailler de bonne foi à rendre l'alliance plus étroite, en y faisant entrer l'empereur. Ils pressaient le régent d'y concourir pour ses propres intérêts, et l'assuraient que la cour de Vienne était disposée à suivre le plan que Stanhope y avait donné pour assurer la tranquillité de l'Europe. Ils souhaitaient que le roi d'Espagne y voulût entrer. S'ils le refusaient, ils assuraient le régent que l'empereur et le roi d'Angleterre prendraient avec Son Altesse Royale les mesures nécessaires pour lui garantir ses droits sur la couronne en cas d'ouverture de la succession. Ils offraient même d'insérer dans le traité la clause de laisser le roi d'Espagne jouir tranquillement des États qu'il possédait, et la faculté d'accéder à l'alliance après qu'elle aurait été conclue, croyant que ce monarque, la voyant faite, se désabuserait des espérances qu'il conservait apparemment sur la couronne de France.

Un nommé Saint-Saphorin, Suisse du canton de Berne, fort décrié depuis longtemps par plusieurs actions contre l'honneur et la probité, et par ses manèges

encore et ses déclamations contre la France, était celui dont le roi d'Angleterre se servait à Vienne, et croyait se pouvoir confier à lui. Il s'applaudissait d'avoir su conduire les choses au point où elles en étaient. Il conseillait de ne pas songer au roi de Prusse, quoique la France le désirât, mais d'attendre que tout fût réglé et d'accord, parce qu'on aurait alors ce prince à bon marché. Il mandait que la seule proposition d'y faire intervenir le roi de Prusse alarmerait les Impériaux au point de renverser les bonnes dispositions où les offices du roi d'Angleterre avaient mis l'empereur pour le régent; que ses ministres avaient déjà dit que, s'ils s'apercevaient que le régent voulût comme les forcer par les alliances qu'il contracterait dans l'empire, ils rejetteraient toute proposition et prendraient tout autre parti plutôt que de subir la loi qu'on leur voudrait imposer, parce que enfin l'empereur ne s'était rendu aux instances du roi d'Angleterre que par considération pour lui, et non par la nécessité de ses affaires; qu'il était même persuadé que, demeurant libre de tout engagement et attendant tranquillement les occasions favorables de faire valoir ses prétentions, il trouverait des avantages plus grands qu'en se pressant de traiter; qu'il fallait donc suivre le sentiment de ces ministres de Vienne, achever premièrement l'alliance avec la France et convenir après, de concert, du choix des princes qu'il serait à propos d'y faire entrer. Alors l'empereur ne s'opposerait pas à mettre le roi de Prusse dans ce nombre, s'il se gouvernait bien, mais qu'il fallait compter que l'empereur romprait toute négociation, si l'Angleterre et la Hollande insistaient à comprendre quelque autre puissance dans l'alliance avant qu'elle fût signée. Les intentions du roi de Prusse étaient également suspectes à Vienne et à Londres, parce que son caractère était également connu dans les deux cours.

Ce prince, uniquement occupé de son intérêt, embrassait tous les moyens propres à y parvenir. Souvent il se trompait dans le choix ; mais la route qu'il croyait la plus sûre était d'exciter les troubles dans l'Europe. Il se flattait d'être assez habile pour en profiter, et dans cette confiance, il entreprenait légèrement et se désistait encore plus légèrement lorsqu'il craignait le péril ou l'engagement qu'il avait pris. La crainte était ce qui agissait le plus sur lui. Il n'était pas difficile, surtout à l'empereur, d'user de ce moyen pour le contenir. Il tremblait à la moindre menace de Vienne, et la moindre apparence de faveur de cette cour aurait pu rompre les traités les plus solennels qu'il aurait faits. Ce prince, lié avec la France, ne cessait de protester à Vienne qu'il était dévoué à la maison d'Autriche. Absolument détourné, comme on l'a vu, par ses ministres de venir en France pendant que le czar y était, il avait fait dire à l'empereur

que la crainte de lui déplaire avait rompu son voyage. Ainsi on conseillait au régent d'abandonner la pensée de faire entrer le roi de Prusse dans le traité comme un projet inutile, en ce que l'accession de ce prince ne fortifierait pas l'union qu'il s'agissait de former avec l'empereur, et dangereux en ce que les instances que Son Altesse Royale continuerait en faveur du roi de Prusse seraient à Vienne un sujet d'ombrage et de jalousie qu'il serait difficile de dissiper. C'est ce que disaient les ministres les plus confidents du roi d'Angleterre, les Allemands surtout, qui avaient beaucoup de complaisance pour l'empereur, lequel n'y répondait pas avec la même franchise.

Il était bien aise que le roi d'Angleterre, comme prince de l'empire, eût besoin de lui, pour conserver les États usurpés sur la Suède, et il le voulait tenir toujours dans sa dépendance. Saint-Saphorin crut même s'apercevoir que cette cour était fâchée que les offices du régent eussent contribué à la sortie des troupes moscovites du Mecklembourg, parce qu'elle aurait cru profiter de leur plus long séjour pour disposer encore plus aisément du roi d'Angleterre.

Ce prince avait demandé à l'empereur de faire sortir des Pays-Bas les partisans du Prétendant. L'empereur le lui avait promis. Cependant il restreignit ses ordres aux principaux chefs, et il en écrivit même si faiblement au marquis de Prié, que les ministres d'Angleterre ne lui en surent nul gré, et qu'ils crurent que plus la France abandonnait ce malheureux prince, plus l'empereur lui était favorable. Cela ne refroidit pas néanmoins les ménagements du roi d'Angleterre pour l'empereur. Ses ministres, surtout les Allemands, engagèrent la nation Anglaise à lui payer les restes des subsides dus de la guerre précédente. Le projet était de lui faire donner sous ce prétexte cent mille livres sterling. L'empereur prétendait que la dette se montait bien plus haut. Les Anglais qui n'étaient pas dans le ministère soutenaient au contraire que la nation n'en devait rien, et ils traitaient de fort étranges les demandes que faisait l'empereur d'être payé d'un reste de subsides d'une guerre dont il avait seul profité, et que l'Angleterre avait faite uniquement pour l'intérêt de la maison d'Autriche. Les rois de Danemark et de Prusse se plaignaient de la complaisance que les Anglais avaient pour l'empereur, pendant qu'ils ne recevaient aucun payement des subsides qu'ils devaient toucher pour la guerre du nord qu'ils soutenaient actuellement de concert avec le roi d'Angleterre.

Cette complaisance n'empêchait pas que la cour de Vienne ne se plaignît, à la moindre occasion, de tout ce qui pouvait lui déplaire de la part des Anglais. Elle prétendait que le comte de Peterborough avait donné des conseils inconsidérés aux

princes d'Italie. L'empereur en fit porter ses plaintes à Londres, avec des menaces de le faire arrêter s'il traversait en Italie des pays occupés par ses troupes. Peterborough reçut une réprimande et avis d'éviter d'entrer dans les États de l'empereur. Ce prince informa ses ministres en France des propositions qu'il recevait de l'Angleterre pour conserver, disait-il, la paix universelle dans l'Europe, et former une amitié plus étroite avec le régent. Mais l'avis qu'il en donna, vers le mois de juillet, au comte de Koenigseck, son ambassadeur à Paris, n'était que général. Il lui apprenait seulement que la cour d'Angleterre attendait de nouveaux avis de Paris; qu'elle ne voulait rien proposer que sur un fondement solide; qu'elle avait cependant laissé entendre que, si là cour de Madrid était trop difficile, l'ouvrage s'achèverait avec le régent à l'exclusion de l'Espagne. L'empereur ordonnait de plus à Koenigseck des assurances agréables d'entretenir avec Stairs une intelligence étroite.

Koenigseck se persuadait assez que le régent n'avait nulle part à l'entreprise de Sardaigne, et qu'il verrait avec peine une occasion de renouveler la guerre. Cependant il ne pouvait croire qu'il n'en eût pas été informé avant l'exécution. Il était vrai pourtant que le régent n'en avait eu nulle connaissance. On ne croyait pas qu'aucun prince d'Italie, non pas même le duc de Parme, eût eu part au secret si bien gardé par Albéroni. Au moins l'ignorait-il au commencement de juillet, qu'il conseillait au roi d'Espagne de tenir parole au pape sur l'envoi et la destination de sa flotte. Il l'exhortait en même temps à donner quelques marques de ressentiment de la détention de Molinez, qui était une telle infraction au droit des gens, qu'elle ne pouvait être passée sous silence, mais d'y employer des paroles, non les armes ; de s'adresser aux garants de la neutralité de l'Italie, et d'exciter les autres princes de l'Europe à prendre des mesures contre les desseins de l'empereur, qu'il montrait assez, d'usurper le souverain domaine de toute l'Italie.

Ce prince s'étendait à remontrer le danger de laisser l'Italie en proie à l'empereur, qui rendrait même le roi d'Espagne vacillant sur son trône. Il disait savoir de bonne part que le comte de Gallas avait des instructions et des pouvoirs fort étendus pour faire en sorte d'assurer à l'empereur, dont il était ambassadeur à Rome, la succession du grand-duc; qu'il devait faire de grandes offres aux parents du pape; qu'il avait pouvoir de leur promettre un État en souveraineté dans la Toscane; qu'il se flattait de conduire le pape jusqu'où il voudrait par le cardinal Albane, tout autrichien, et par plusieurs autres cardinaux; que l'empereur deviendrait ainsi aisément maître des

États de Toscane, où, Livourne étant compris, il se trouverait encore en état d'avoir des forces maritimes et de se rendre maître de la Méditerranée comme il le serait de l'Italie. À quoi le duc de Parme ajoutait des raisonnements puissants et qui marquaient qu'il n'avait encore aucune connaissance de ce que l'Espagne méditait sur la Sardaigne et ensuite à l'égard de l'Italie.

Le courrier qui portait de l'Escurial à Rome l'accommodement entre les deux cours arriva au commencement de juillet. Au lieu d'y causer de la joie, il mit le pape dans une colère étrange, parce que l'Espagne n'avait pas voulu annuler par un décret ceux qui avaient été précédemment faits, et que le pape prétendait blesser l'honneur du saint-siège. Il s'emporta contre Aldovrandi; dit qu'il lui avait menti dans le fond et dans la forme; s'expliqua en termes très vifs à Santi, envoyé de Parme; maintint qu'Aldovrandi lui avait offert la satisfaction qui se trouvait refusée, dont il lui avait montré la minute concertée avec Albéroni et Aubenton, sur quoi lui-même avait dressé un nouveau projet de décret, dont Aldovrandi, qui le trahissait, avait emporté la minute; lequel, malgré ses ordres les plus positifs là-dessus, venait de conclure l'accommodement sans obtenir une pièce si importante, et qu'il devait regarder comme principale. Mais ceux qui connaissaient les mouvements impétueux de sa colère n'en prirent pas une grande alarme.

Le Prétendant, prêt à quitter Rome, vint prendre congé du pape. Il savait l'accommodement signé, il crut la conjoncture heureuse, et il pressa le pape de tenir sa parole sur Albéroni, puisque les différends étaient terminés. Le contretemps était complet. Le pape répondit froidement qu'il exécuterait ses promesses, mais que les affaires avaient été si mal digérées, qu'il n'était pas encore en état de le faire. Les deux Albane déclamèrent contre Aldovrandi, et parlèrent fortement contre lui à Acquaviva.

Ce cardinal, ayant appris qu'il y aurait consistoire le lundi suivant, voulut avoir auparavant une audience du pape, qui la lui donna. Le pape y parut content du roi et de la reine d'Espagne et d'Albéroni, mais outré contre Aldovrandi. Acquaviva le défendit. Il fit convenir le pape que l'écrit signé entre son nonce et Albéroni était le même qu'il avait donné à ce nonce. Les plaintes les plus vives tombèrent sur l'omission du décret. Plus le pape montra de colère, plus Acquaviva le pressa de déclarer Albéroni cardinal au consistoire du lendemain. Le pape, pressé, s'en tira par alléguer que le temps était trop court, et qu'il n'y aurait point de consistoire. C'était ce qu'Acquaviva voulait, parce que, n'espérant pas que la promotion d'Albéroni y fût faite, son but

avait été d'éloigner le consistoire, et cependant le pape s'engageait à n'en point tenir sans contenter en même temps le roi d'Espagne.

Toutefois, il forma une congrégation de cardinaux pour avoir leur avis sur l'accommodement. Ils conclurent que le roi d'Espagne avait fait tout ce qui dépendait de lui pour satisfaire le pape, qui par conséquent ne pouvait se dispenser d'accomplir la parole qu'il lui avait donnée; mais, suivant la maxime des cours de flatter le maître aux dépens du ministre absent et indéfendu, ils blâmèrent unanimement Aldovrandi. Ses amis n'en furent pas fort émus, et moins encore de la colère du pape. Ils connaissaient la légèreté des promesses et des menaces de Sa Sainteté, et combien il les oubliait promptement et entièrement, et consolèrent le nonce sur ce principe qu'il connaissait comme eux.

Quoique persuadé de cette vérité, Aldovrandi était inquiet des résolutions que prendrait le pape quand il serait instruit que le roi d'Espagne avait refusé de passer ce décret qu'il désirait. Un autre sujet d'agitation était l'entreprise que l'escadre d'Espagne allait faire, dont le public ignorait encore l'objet, et dont il parlait fort diversement. Le nonce, à dessein de servir Albéroni, appuyait l'opinion de ceux qui la croyaient destinée pour Oran, et se fondait sur une lettre mystérieuse, mais consolante, qu'il avait reçue de lui sur l'objet de cette escadre. Ainsi trompé par ce ministre tout puissant, ou de concert avec lui, il donnait pour véritable tout ce qu'il paraissait lui confier. Il assura le pape, sur sa parole, que si elle était destinée contre la Sardaigne, ou si elle pouvait causer quelque préjudice au repos de l'Italie, l'entreprise était certainement formée contre le sentiment et l'avis d'Albéroni; qu'il s'y était particulièrement opposé à cause du grand préjudice qu'en recevrait el duc de Parme. Il ajoutait que, s'en étant voulu plus éclaircir, il s'était adressé à Daubenton qui lui avait répondu qu'il ne s'était jamais mêlé des vaisseaux du roi d'Espagne, qu'il avait seulement donné toute son attention à l'accommodement entre les deux cours.

Quoique cet armement eût coûté fort cher, qu'on y eût embarqué un nombre de troupes assez considérable, que dix galères l'eussent joint à Barcelone, ces préparatifs ne suffisaient pas pour exécuter les grands desseins qu'on attribuait à l'Espagne sans le secours d'autres princes et la connivence de plusieurs. Cette vérité multipliait les raisonnements des politiques. Les uns croyaient l'entreprise concertée avec la Hollande, même avec l'Angleterre, fondés sur l'intimité qui se remarquait entre Albéroni et les ministres que ces puissances tenaient à Madrid. Avec cette supposition de leur jalousie des desseins de l'empereur, ils jugeaient que l'Espagne, ou gagnerait un roy-

aume, ou, ne réussissant pas, se retrouverait au même état qu'auparavant. Le ressentiment de l'empereur inutile contre elle ne pouvant retomber que sur l'Italie, peu de gens pensaient que la France y prît part; on la jugeait plus occupée de ses affaires domestiques qu'à se mêler d'affaires qui lui étaient étrangères, et qui étaient capables de l'entraîner dans une nouvelle guerre. Enfin, la plupart jugeaient que le projet était communiqué au roi de Sicile, qui agirait de concert avec d'autres princes d'Italie dans la même ligue.

L'ambassadeur de ce prince à Madrid en pensait bien différemment; il était persuadé que l'entreprise regardait plus la Sicile que la Sardaigne, et se fondait sur l'impénétrable secret qui en couvrait les desseins, Patiño et don Miguel Durand, secrétaire d'État pour la guerre, étant les deux seuls dont Albéroni se fût servi. Lorsque l'affaire éclata Aldovrandi et Mocenigo, destiné ambassadeur de Venise, allèrent trouver Albéroni au Prado à qui ils représentèrent fortement les malheurs qu'il allait attirer sur l'Italie s'il donnait à l'empereur un sujet légitime de rompre la neutralité. Albéroni leur répondit seulement qu'il était étonné de voir deux hommes aussi consommés ajouter foi aux chansons de Madrid, et les assura que l'escadre était destinée et serait employée au service du pape et de la république. Tous deux se contentèrent de cette réponse.

Enfin, la nouvelle de l'entreprise devenue publique, à n'en pouvoir plus douter, elle fut universellement blâmée et ses suites prédites comme funestes à l'Europe. Le secrétaire d'Angleterre s'éleva tellement contre, à Madrid, qu'il effaça tout soupçon de concert avec l'Angleterre. Riperda en fit autant d'abord, mais il changea depuis. Les ministres étrangers disaient tout haut qu'Albéroni ne se souciait pas d'allumer une nouvelle guerre pourvu qu'il rendît son nom glorieux.

Ce premier ministre aurait bien désiré que sa promotion eût précédé la publicité de son entreprise; mais voyant qu'elle ne pouvait plus se différer, il tâcha d'y préparer et de gagner des suffrages en se plaignant hautement de l'arrêt de la personne de Molinez. On peut se souvenir de l'indifférence qu'il avait eue là-dessus, du mépris qu'il avait témoigné du grand inquisiteur, qu'il n'appelait que solemnissima bestia. Mais il lui convenait alors de se récrier sur cette violence, comme de la continuation des outrages que les Impériaux n'avaient cessé de faire au roi d'Espagne, dont il serait enfin contraint de se venger malgré sa répugnance, par rapport au repos de l'Europe. Il paraphrasait ce texte, et y ajoutait qu'il en souffrirait en son particulier, parce qu'il prévoyait que les mesures prises pour son chapeau en seraient rompues, sur quoi

il s'expliquait en style d'ancien Romain. Il se complaisait d'avoir rétabli la marine d'Espagne en si bon état, n'en ayant trouvé aucune, surtout des magasins de Cadix, qu'il publiait être plus remplis que ne l'étaient ceux de Brest, Toulon et Marseille. À quoi il ajoutait toutes sortes d'utiles vanteries.

Aldovrandi le servait à Rome en tâchant d'y persuader que l'entreprise regardait Oran. Il trouvait les préparatifs trop grands pour la Sardaigne, insuffisants pour Naples et la Sicile. Il en concluait pour Alger, et se rabattre après sur Oran; et n'osant plus amuser le pape que cette escadre irait au Levant, il le flattait au moins qu'elle allait tomber sur les Barbaresques.

Del Maro, de plus en plus persuadé par la profondeur du secret que cet orage regardait la Sicile, cherchait des voies détournées pour en avertir son maître, persuadé que toutes ses lettres étaient interceptées, et que sa maison était environnée d'espions. Il fit passer un courrier à Turin, qui lui revint à Madrid malgré toutes les précautions dont la nature, qui allait à la violence, confirma tous ses soupçons.

Le duc de Parme méritait d'être distingué des autres princes, parce qu'il était à la reine d'Espagne et par ce qu'Albéroni lui devait, qui était encore son ministre à Madrid. Il sut donc enfin sous le dernier secret la véritable destination de l'escadre d'Espagne. Il donna tous les avis qu'il put pour en faciliter les desseins. Il avertit que les préparatifs de Barcelone avaient jeté les ministres impériaux à Naples dans la consternation; qu'ils connaissaient parfaitement leur faiblesse si le royaume était attaqué, et le voeu général des grands et des peuples d'être délivrés du joug des Allemands ; qu'un des ces ministres avait avoué que l'enlèvement de Molinez était insoutenable, que c'était une infraction manifeste de la neutralité d'Italie, et qu'elle aurait de fâcheuses suites. Le vice-roi, qui ne voulait pas montrer leur agitation commune, avait donné des ordres secrets de fortifier plusieurs places, et redoubla de soins pour la sûreté du royaume. La justice y était abolie, le négoce cessé, l'administration et les gouvernements en vente au plus offrant. Le désespoir y était, et les voeux peu retenus de voir paraître l'escadre espagnole, et le roi d'Espagne était fortement exhorté de profiter de cette conjoncture pendant la campagne de Hongrie. Le duc de Parme appuyait de toutes ses forces l'avis de la conquête de Naples, par la crainte qu'il avait de la puissance et des desseins de l'empereur. Il prétendait qu'elle était facile, et n'avoir qu'à s'y présenter pour opérer une révolution subite; qu'une fois faite, elle se conserverait aisément parce que les princes d'Italie, gémissants et tremblants sous l'autorité de l'empereur, concourraient tous à la défense quand ils se verraient soutenus, surtout le roi de Sicile, certain de la

haine que l'empereur lui avait jurée, et les Vénitiens enveloppés de tous côtés par les États de l'empereur ; que le pape serait le premier à s'engager, auquel il exhortait le roi d'Espagne de donner promptement la satisfaction à laquelle il se bornait. Ce n'était plus ce décret refusé par l'Espagne, mais une simple lettre secrète du roi d'Espagne à lui, par laquelle il désavouerait, non pas le livre que le duc d'Uzeda avait fait imprimer il y avait quelques années, mais la partie seulement de ce livre qui contenait des choses injurieuses à sa personne ; et comme le duc de Parme cherchait à plaire au pape et à lui faire voir son crédit à Madrid, il demandait que cette lettre lui fût adressée pour la faire passer entre les mains de Sa Sainteté.

Enfin le pape, ne pouvant plus résister aux menaces du roi d'Espagne et à la frayeur de la vengeance d'Albéroni, le fit cardinal le 12 juillet. Cette promotion ne fut approuvée de personne lorsqu'elle fut déclarée au consistoire. Aucun cardinal ne loua le nouveau confrère. Quelques-uns la désapprouvèrent ouvertement, entre autres Dadda, Barberin, Borromée, Marini. Giudice y dit qu'il ne pouvait y consentir en sûreté de conscience, et le cardinal de Schrottembach, ministre de l'empereur, ne se trouva pas au consistoire. Toutes ces choses furent interprétées diversement. Ce qui est vrai, c'est que Giudice avait dressé une partie d'opposition qui dans la crise lui manqua tout net, et qu'Acquaviva, qui ne l'aimait pas et qui voulait plaire en Espagne, n'y laissa pas ignorer.

Le roi d'Angleterre était fort mal à son aise au milieu de sa cour. Parmi tous ses ménagements pour l'empereur, on prétendait qu'il avait personnellement plus d'éloignement que d'amitié pour lui ; qu'il était entraîné par ses ministres allemands, dévoués à la cour de Vienne pour en obtenir des grâces pour eux et pour leurs familles, et en opposition fréquente avec les ministres anglais, qui ne se contraignaient à leur égard sur l'aversion et le mépris que lorsque quelque intérêt particulier les engageait à vouloir plaire au roi leur maître. Ce prince venait d'avoir le dégoût, malgré ses efforts, de voir sortir avec honneur et justice le comte d'Oxford de l'accusation capitale intentée contre lui, et la division s'accroître entre les gens qui lui étaient les plus attachés. Elle augmentait sans cesse entre lui et le prince de Galles, et s'il ne le pouvait ramener à lui par la douceur, il avait résolu d'user de rigueur et d'éloigner de lui ceux qui, dans le parlement, avaient voté contre le général Cadogan. C'était là un autre point de discorde qui intéressait la nation, laquelle, aussi bien que le prince, prétendait que la prérogative royale ne s'étendait pas jusque-là.

La haine entre le père et le fils éclatait jusque dans les moindres choses. Elle devint

tout à fait publique à l'occasion d'une revue d'un régiment qui portait le nom du prince, dont le roi ne voulut pas s'approcher que le prince, qui était à la tête en habit uniforme, ne se fût retiré. Il obéit et dit en s'en allant que ce coquin de Cadogan en était cause.

Parmi ces inquiétudes Georges en avait beaucoup de l'entreprise de l'escadre d'Espagne, dont il n'avait aucune connaissance, et dont il en cherchait vainement par Monteléon, qui en était lui-même en parfaite ignorance. On y était aussi très attentif en Hollande, mais avec moins d'intérêt qu'en Angleterre, parce que la république n'en avait rien à craindre et n'était obligée par aucun traité de secourir l'empereur, et qu'il ne lui était pas inutile qu'il survint des embarras à ce prince qui le rendissent plus traitable et plus facile à terminer ce qui restait de différends à régler sur la Barrière. On s'y apercevait même déjà d'un grand et prompt changement de ton là-dessus du baron de d'Heems, envoyé de l'empereur à la Have.

Beretti s'applaudissait de cette douceur nouvelle. Il l'attribuait aux soins qu'il avait pris d'ouvrir les yeux aux Hollandais sur le danger des desseins et de la puissance de l'empereur, et de seconder, au contraire, ceux du roi d'Espagne. Il assurait ce prince que la moitié de l'Angleterre lui désirait un bon succès, moins à la vérité par affection que pour le plaisir de voir l'embarras du gouvernement d'Angleterre sur le parti qu'il aurait à prendre, et Beretti se persuadait toute bonne volonté de la part des États généraux; il les croyait même peu contents de remarquer tant d'attachement du roi d'Angleterre pour l'empereur, et il comptait que les plaintes qu'il s'attendait de recevoir de leur part sur l'entreprise de l'Espagne ne seraient qu'accordées à la bienséance et aux clameurs des Impériaux. Cet ambassadeur d'Espagne n'oubliait rien pour donner à sa cour de la confiance aux dispositions des Hollandais pour elle, et tout ce qu'il pouvait de défiance de celles de la cour d'Angleterre pour détourner la négociation d'être portée à Londres, où il craignait qu'elle tombât entre les mains de Monteléon, et pour la faire ouvrir au contraire à la Haye, dans l'espérance qu'elle n'y sortirait pas des siennes. Il conseillait aussi de faire quelque réponse aux propositions que l'Angleterre lui avait faites, pour éviter le reproche de ne vouloir point de paix avec l'empereur, dont il était persuadé que les prétentions paraîtraient si déraisonnables, qu'il serait très facile de faire tomber sur lui ce même reproche.

Le silence de Madrid était mal interprété à Paris, à la Haye, à Londres. L'envoyé d'Angleterre à la Haye s'en plaignit à Beretti et Duywenworde aussi. Il pressait donc Albéroni de lui prescrire quelque réponse à Stanhope, non plus en espérance de né-

gocier, mais pour faire cesser le démérite du refus de s'expliquer. Il ne comptait nullement sur le succès de la négociation; il représentait, au contraire, que l'objet principal de tout l'ouvrage était de travailler pour les intérêts du régent, de l'Angleterre et de l'empereur, sous le nom du roi d'Espagne et sous prétexte d'agir en sa faveur. Il était aussi très embarrassé des questions sur la véritable destination de l'escadre espagnole, dont il ne savait rien.

Monteléon n'était pas à Londres dans une moindre presse, ni dans une moindre ignorance là-dessus. Il apprit par les ministres d'Angleterre que le régent avait dit à Stairs et à Koenigseck que l'entreprise regardait Naples, et que, la France étant garante de la neutralité d'Italie, Son Altesse Royale avait dépêché à Madrid, pour savoir les intentions de Sa Majesté Catholique. Wolckra, envoyé de l'empereur à Londres, et Hoffmann, qui y était depuis longtemps de sa part en qualité de résident, demandèrent tous deux l'assistance du roi d'Angleterre comme garant de la neutralité d'Italie, et comme engagé par le dernier traité à secourir l'empereur, s'il était attaqué dans ses États; mais les ministres d'Angleterre suspendirent la réponse.

Peterborough se disposait alors à passer en Italie. Quelques-uns crurent que ce voyage cachait quelque mystère; mais ni le roi d'Angleterre ni pas un de ses ministres ne se fiaient en lui; pas un des partis n'avait pour lui ni estime ni confiance. Bien des gens crurent que son but était de se faire considérer par les cours de l'empereur et de France, en les informant de ce qu'il pourrait pénétrer réciproquement de chacune. On lui rendait justice sur l'esprit et le courage, dont il avait beaucoup, même trop, et que toutes ses idées allaient à le mettre dans l'embarras, lui et ceux qu'il pouvait engager dans ses vues.

Cependant on ignorait également à Paris, à Londres et à Vienne, le véritable dessein du roi d'Espagne. Patiño était seul dans le secret du cardinal Albéroni; et le marquis de Lede, chef des troupes embarquées, ne devait ouvrir ses ordres qu'en mer. Ainsi les raisonnements étaient infinis sur le but de cette expédition. Outre les propos généraux que tenait Albéroni, e fort obscurs, il fit dire précisément au Pensionnaire qu'il fallait que la Hollande choisît ou d'unir ses forces à celles de l'empereur contre l'Espagne, ou au roi d'Espagne pour donner l'équilibre à l'Europe, en commençant par l'Italie. Il avouait à ses amis que, si sa promotion au cardinalat n'avait pas été déclarée le jour même qu'elle la fut, il aurait lieu de la regarder comme fort éloignée; mais qu'ayant obtenu ce qu'il désirait, les considérations particulières ne l'empêcheraient plus d'agir pour la gloire et les intérêt du roi son maître (vérité digne

de servir de leçon aux rois). Acquaviva et d'autres encore l'exhortaient à profiter de la conjoncture pour venger l'Espagne du mépris et de la mauvaise foi de la maison d'Autriche, et de l'enlèvement de Molinez.

Gallas, ambassadeur de l'empereur à Rome, ne tarda pas à se plaindre fortement au pape que le roi d'Espagne employait l'indult qu'il lui avait accordé sur le clergé, non contre les Turcs, mais pour faire la guerre à l'empereur; et s'étendit sur des projets qui attentaient à la neutralité de l'Italie. Le pape répondit qu'il n'avait point encore à se plaindre du roi d'Espagne, qui lui avait promis un secours maritime contre les Turcs; qu'il n'était pas en droit de trouver mauvais qu'après avoir exécuté sa promesse, l'escadre s'employât à quelque chose d'utile à son service; et qu'à l'égard de la neutralité d'Italie, il n'en pouvait rien dire, parce que jamais on ne lui avait fait part du traité pour l'établir; qu'il était vrai que le roi d'Espagne lui avait offert de ne point inquiéter l'empereur pendant la guerre de Hongrie, mais avec une condition réciproque, que l'empereur avait refusée. Gallas, court de raisons, mais qui connaissait le terrain, répondit par des menaces que l'empereur ferait incessamment une trève avec les Turcs, et qu'il enverrait quarante mille hommes en Italie, dont l'État ecclésiastique et celui de Parme entendraient parler les premiers.

Il n'en fallait pas tant pour effrayer le pape. Aussitôt après l'audience, il manda l'envoyé de Parme, et le conjura de dépêcher à l'instant un courrier à Madrid, d'y représenter vivement le péril imminent où le duc de Parme se trouvait exposé, et de n'y rien oublier pour détourner toute entreprise capable de troubler le repos de l'Italie.

Outre ces menaces, les projets de la cour de Vienne inquiétaient cruellement les princes d'Italie, et faisaient trembler les Vénitiens, environnés en terre ferme par les États et les troupes de l'empereur, qui voulait encore se rendre maître de leurs mers par de nouveaux ports dans le golfe Adriatique, et les assujettir par les forces maritimes qu'il se proposait d'y établir. On disait de plus qu'il prétendait mettre dans Livourne une garnison allemande, et qu'il avait fait demander des subsides au grandduc en des termes de la dernière hauteur. D'autre part, les ministres du roi d'Espagne l'avertissaient que l'empereur persistait toujours dans la maladie de retourner en Espagne, par conséquent de la nécessité de le prévenir.

Au contraire, Rome redoublait ses instances pour détourner le roi d'Espagne de toute entreprise sur l'Italie, et ri oubliait aucune raison d'honneur, d'intérêt ni de conscience. Mais le pape parlait à un sourd qui, ne craignant plus rien de sa part depuis

qu'il en avait reçu le chapeau, s'inquiétait peu de ses exhortations et de ses menaces.

Stairs s'était déchaîné à Paris contre Albéroni à l'occasion de l'entreprise, quoique encore ignorée pour le lieu. Albéroni lui rendait la pareille, et disait que le roi d'Espagne demanderait justice au roi d'Angleterre de cet homme vendu à l'empereur. Albéroni ne voulait plus écouter les sollicitations de l'Angleterre d'envoyer un ministre à Londres travailler à la paix avec l'empereur, par la médiation de la France et de l'Angleterre. Il trouvait que cette démarche ne se pouvait faire avec honneur, que l'affaire était sans lueur ni apparence de succès, vision ou piège de la cour de Vienne. Il disait que l'offre d'assurer la succession de Parme aux enfants de la reine, tandis que le duc de Parme et son frère n'étaient ni vieux, ni hors d'espérance d'avoir des enfants, troublerait plutôt l'Italie qu'elle n'apporterait d'avantage à ces princes collatéraux. On était à la fin d'août sans être plus éclairci; mais on ne doutait plus qu'il ne s'agît de la Sardaigne.

Aldovrandi, pour faire sa cour au cardinal Albéroni, publiait que l'entreprise se faisait contre son avis, qu'il s'y était opposé en vain, qu'il avait eu la sage précaution d'en conserver les preuves; que, voyant enfin qu'il ne la pouvait empêcher, il avait au moins détourné le plus grand mal, et fait résoudre la Sardaigne pour préserver l'Italie. Il fallait nommer l'auteur d'un conseil dont Albéroni voulait se défendre. Sur sa parole Aldovrandi répandit que c'était le conseil d'État dont l'emportement avait été extrême. Sur la même foi, que ce nonce prétendait très sincère, il donnait les Hollandais pour favoriser sous main l'entreprise, pour occuper l'empereur loin des Pays-Bas.

L'Angleterre ne laissait pas seulement soupçonner ses intentions. Ses embarras domestiques faisaient juger que son intérêt la portait à voir avec beaucoup de peine l'Europe prête à s'embraser de nouveau.

Pour la France, elle s'était expliquée. Le duc de Saint-Aignan avait représenté que le roi, garant de la neutralité d'Italie, ne pouvait approuver une entreprise qui y contrevenait. Il avait excité le nonce de solliciter le pape d'employer les offices de père commun; enfin il avait essayé de toucher par la fâcheuse situation du duc de Parme, à qui l'empereur demandait hautement de fortes contributions. Ce prince manquait d'argent. Il avait inutilement recours à l'Espagne, qu'il exhortait toujours, et avec aussi peu de succès, de donner au pape la dernière satisfaction qu'il désirait, sur le livre du duc d'Uzeda dont on a parlé. Del Maro ne cessait d'avertir son maître que l'entreprise regardait la Sicile; et les ministres d'Angleterre, de Hollande et de Venise à Madrid, s'épuisaient en inquiétudes et en raisonnements.

## CHAPITRE V.

1717

L'Espagne publie un manifeste contre l'empereur. - Déclaration VAGUE DE CELLAMARE AU RÉGENT. - EFFORTS D'ALBÉRONI POUR EXCITER TOUTES LES PUISSANCES CONTRE L'EMPEREUR; VEUT ACHETER DES VAISSEAUX DONT IL MANQUE; EN EST REFUSÉ. - SES BASSESSES POUR L'ANGLETERRE INUTILES. - SINGULIÈRES INFORMATIONS D'ALBÉRONI SUR RIPERDA. - CET AM-BASSADEUR CRU VENDU À ALBÉRONI ET SOUPÇONNÉ DE VOULOIR S'ATTACHER AU SERVICE DU ROI D'ESPAGNE. - ALDOVRANDI CRU, À ROME ET AILLEURS, VENDU À ALBÉRONI. - ARTIFICES DE CE DERNIER SUR SON MANQUE D'ALLIÉS. -SES OFFRES À RAGOTZI. - FUREUR D'ALBÉRONI CONTRE GIUDICE. - CRAINTE ET BASSESSE DE SES NEVEUX. - LE ROI D'ESPAGNE DÉFEND À SES SUIETS DE VOIR GIUDICE À ROME ET TOUT COMMERCE AVEC LUL. - POINT DE LA SUCCESSION DE Toscane. - Manèges des ministres hanovriens pour engager le régent À S'UNIR À L'EMPEREUR. - L'ANGLETERRE DÉSIRE LA PAIX DE L'EMPEREUR ET DE L'ESPAGNE, ET VEUT ENVOYER FAIRE DES EFFORTS À MADRID. - RUSES À Londres avec Monteléon. - Soupçons et vigilance de Koenigseck à Paris. - Entreprise sur Ragotzi sans effet. - Les Impériaux lui enlèvent des officiers à Hambourg. - Baron de Goertz mis en liberté. - Le CZAR PLUS QUE FROID AUX PROPOSITIONS DU ROI D'ANGLETERRE, LEQUEL RAPPELLE SES VAISSEAUX DE LA MER BALTIQUE. - SITUATION PERSONNELLE DU

ROI D'ANGLETERRE AVEC LES ANGLAIS. - IL CHOISIT LE COLONEL STANHOPE. COUSIN DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT, POUR ALLER EN ESPAGNE. - VISITE ET SIN-GULIER CONSEIL DE CHÂTEAUNEUF À BERETTI. - SENTIMENT DES MINISTRES d'Angleterre sur l'entreprise de l'Espagne en soi. - Wolckra rappelé à Vienne; Penterrieder attendu à Londres en sa place pour y traiter la PAIX ENTRE L'EMPEREUR ET L'ESPAGNE AVEC L'ABBÉ DUBOIS. - ARTIFICES DE SAINT-SAPHORIN AUPRÈS DU RÉGENT DE CONCERT AVEC STAIRS - VAINE TEN-TATIVE DE L'EMPEREUR POUR DE NOUVEAUX HONNEURS À SON AMBASSADEUR EN FRANCE. - INQUIÉTUDE DE L'ANGLETERRE; SES SOUPÇONS DU ROI DE SICILE. - Misérables flatteries à Albéroni. - Cellamare excuse et confie LE SECRET DE L'ENTREPRISE DE L'ESPAGNE AU RÉGENT; DONT LA RÉPONSE NETTE NE LE SATISFAIT PAS. - NOUVEAU COMPLOT DES IMPÉRIAUX POUR SE défaire de Ragotzi, inutile. - Sèche réponse des ministres russiens aux PROPOSITIONS DE L'ANGLETERRE. - LA FLOTTE ESPAGNOLE EN SARDAIGNE. - LE PAPE, EFFRAYÉ DES MENACES DE GALLAS, RÉVOQUE LES INDULTS ACCORDÉS AU ROI D'ESPAGNE; LUI ÉCRIT UNE LETTRE À LA SATISFACTION DES IMPÉRIAUX; DÉSIRE AU FOND SUCCÈS À L'ESPAGNE; OFFRE SA MÉDIATION. - MISÉRABLES FLATTERIES À ALBÉRONI. - IL FAIT ORDONNER À GIUDICE D'ÔTER LES ARMES d'Espagne de dessus la porte de son palais à Rome. - Sa conduite et CELLE DE SES NEVEUX. - VICTOIRE DU PRINCE EUGÈNE SUR LES TURCS. - IL prend Belgrade, etc. - Soupçons de l'empereur à l'égard de la France. - Entreprise inutile sur la vie du prince Ragotzi. - Deux François à lui ARRÊTÉS À STADEN. - SCÉLÉRATESSE DE WELEZ. - ARTIFICES DE L'ANGLETERRE ET DE SAINT-SAPHORIN POUR LIER LE RÉGENT À L'EMPEREUR, ET EN TIRER DES SUBSIDES CONTRE LES ROIS D'ESPAGNE ET DE SICILE. - ARTIFICES DU ROI DE Prusse auprès du régent sur la paix du nord. - Goertz à Berlin; y ATTEND LE CZAR. - PROPOSITIONS DE CE MINISTRE POUR FAIRE LA PAIX DE la Suède. - Soupçons du roi de Prusse à l'égard de la France, à qui il CACHE LES PROPOSITIONS DE GOERTZ. - HASARD À PARIS QUI LES DÉCOUVRE. -L'Angleterre liée avec l'empereur par des traités précis, et craignant POUR SON COMMERCE DE SE BROUILLER AVEC L'ESPAGNE, Y ENVOIE PAR PARIS LE COLONEL STANHOPE. - OBJET DE CET ENVOI, ET PAR PARIS. - ARTIFICES DE L'ANGLETERRE POUR UNIR LE RÉGENT À L'EMPEREUR. - GEORGES ET SES MINISTRES EN CRAINTE DU CZAR ET DE LA PRUSSE, EN SOUPCON SUR LA FRANCE.

- Leur haine pour Châteauneuf. - Bolingbroke secrètement reçu en GRÂCE PAR LE ROI D'ANGLETERRE. - OPINIÂTRETÉ D'ALBÉRONI. - LEURRES SUR LA HOLLANDE. - ÉTAT ET SUITE DE LA VIE DE RIPERDA. - VENISE SE DÉCLARE POUR L'EMPEREUR. - COLÈRE D'ALBÉRONI. - SES ÉTRANGES VANTERIES ET SES ARTIFICES POUR SE FAIRE UN MÉRITE DE SE BORNER À LA SARDAIGNE CETTE ANnée, sentant l'impossibilité de faire davantage. - Sa fausseté insigne À ROME. - EMBARRAS ET CONDUITE ARTIFICIEUSE ET OPINIÂTRE D'ALBÉRONI. - SA RÉPONSE À L'ENVOYÉ D'ANGLETERRE. - ALBÉRONI SE FAIT UN BOUCLIER D'UN ÉQUILIBRE EN EUROPE; FLATTE BASSEMENT LA HOLLANDE; N'ESPÈRE RIEN DE L'ANGLETERRE. PLAN OU'IL SE PROPOSE POUR OBIET EN ITALIE : IL LE CONFIE À BERETTI ET LUI DONNE SES ORDRES EN CONSÉQUENCE. PROPOS D'ALBÉRONI; VANTERIES ET FOURBERIES INSIGNES ET CONTRADICTOIRES. Conduite d'Aubenton et d'Aldovrandi, qui lui sont vendus pour leur INTÉRÊT PERSONNEL. LES IMPÉRIAUX DEMANDENT QU'ALDOVRANDI SOIT PUNI : EFFRAYENT LE PAPE. IL RÉVOQUE SES INDULTS AU ROI D'ESPAGNE : LUI ÉCRIT AU GRÉ DES ÎMPÉRIAUX; EN MÊME TEMPS LE FAIT MÉNAGER ET ADOUCIR par Aldovrandi, à qui il écrit, et à Daubenton, de sa main. Frayeurs du DUC DE PARME, OUI IMPLORE VAINEMENT LA PROTECTION DU PAPE ET LE SEC-OURS DU ROI D'ESPAGNE. PLAISANT MOT DU CARDINAL DEL GIUDICE AU PAPE. LE PAPE DÉPÊCHE À VIENNE SUR DES PROPOSITIONS SAUVAGES D'ACQUAVIVA. COMPTANT SUR LE CRÉDIT DE STELLA QUI VOULAIT UN CHAPEAU POUR SON FRÈRE. MOLINEZ TRANSFÉRÉ DU CHÂTEAU DE MILAN DANS UN DES COLLÈGES DE LA VILLE. VASTES PROJETS D'ALBÉRONI, QUI EN MÊME TEMPS SENT ET AVOUE SA FAIBLESSE. PROPOS TROMPEURS ENTRE DEL MARO ET ALBÉRONI. SES DIVERS ARTIFICES. LA HOLLANDE INQUIÈTE EST TOUCHÉE DE L'OFFRE DE L'ESPAGNE DE RECONNAÎTRE SA MÉDIATION. CADOGAN À LA HAYE; SON CARACTÈRE. SES PLAINTES, SA CONDUITE. INQUIÉTUDE DE L'ANGLETERRE SUR LE NORD. SES MINISTRES DÉTROMPÉS SUR LE RÉGENT, REPRENNENT CONFIANCE EN LUI : FONT LES DERNIERS EFFORTS POUR FAIRE RAPPELER CHÂTEAUNEUF. SUBSTANCE ET BUT DU TRAITÉ ENTRE LA FRANCE, LE CZAR ET LA PRUSSE. ABBÉ DUBOIS À Londres et le colonel Stanhope à Madrid. Le czar parti de Berlin SANS Y AVOIR RIEN FAIT NI VOULU ÉCOUTER SUR LA PAIX DU NORD. LE ROI DE Prusse réconcilié avec le roi d'Angleterre, cherche à la tromper sur LA PAIX DU NORD; SE PLAINT DE LA FRANCE, QUI LE CONTENTE. PONIATOWSKI

À Paris; confident du roi de Suède, consulté par Kniphausen, lui trace le chemin de la paix du nord. Ardeur du roi d'Angleterre, et sa cause, pour pacifier l'empereur et l'Espagne qui ne s'en éloigne pas. Sentiment de Monteléon sur les Anglais. Sa situation redevenue agréable avec eux. Caractère du roi d'Angleterre et de ses ministres. Bassesse du roi de Sicile pour l'Angleterre, inutile. Son envoyé à Londres forme une intrigue à Vienne pour y réconcilier son maître. Opinion prétendue de l'empereur sur le régent et sur le roi de Sicile. Crainte publique des princes d'Italie. Sages pensées de Cellamare. Avis envenimés contre la France de Welez à l'empereur. Conseils enragés de Bentivoglio au pape, qui fait entendre qu'il ne donnera plus de bulles sans conditions et précautions.

Enfin le moment arriva d'éclaircir l'Europe. L'Espagne fit publier par ses ministres dans les cours étrangères, un manifeste contenant les raisons qui l'engageaient d'attaquer l'empereur, et de tourner ses armes sur la Sardaigne, au lieu de joindre sa flotte à l'armée chrétienne, comme elle avait fait l'année précédente, et comme elle l'avait promis et résolu encore pour cette aimée. Ce manifeste rappelait tous les manquements de parole, les déclamations injurieuses, le détail de tout ce qui s'était passé depuis le traité d'Utrecht, jusqu'à l'enlèvement du grand inquisiteur par les Impériaux. Il finissait en montrant la nécessité où l'honneur et toutes sortes de raisons obligeaient le roi d'Espagne de se venger. Cellamare, avec ce manifeste, reçut ordre de déclarer au régent que la conquête de la Sardaigne n'empêcherait pas le roi d'Espagne de donner à l'Europe l'équilibre nécessaire à sa sûreté, lequel était impossible tant que l'empereur conserverait la supériorité qu'il avait en Italie. Albéroni n'oubliait rien pour faire peur à toutes les puissances de celle de l'empereur, qui voulait tout envahir, et qui n'avait ni règle, ni parole, ni justice, et qui n'entrevoit jamais sincèrement dans aucune négociation de paix, quoiqu'il en voulût amuser l'Espagne par artifice, par l'intervention de la Hollande et de l'Angleterre, et avec lequel il n'y avait plus d'autre parti que celui de se bien préparer à faire la guerre. La Sardaigne, en effet, n'était qu'un essai. Albéroni prétendait bien avoir une armée plus considérable l'année suivante, et plus de forces sur mer. Mais le temps était court, sa marine ne répondait pas à ses desseins. Il voulut acheter des navires en Hollande et en Angleterre, et il en fut refusé. Néanmoins il la ménageait beaucoup. Il lui offrit de cesser tout commerce avec le Prétendant, et de

faire incessamment avec les Anglais un traité de commerce à leur satisfaction.

On le croyait sûr de la Hollande. Riperda eut la sotte vanité de laisser croire qu'il avait eu part au secret de l'entreprise. Les traitements qu'il recevait du roi d'Espagne confirmaient cette opinion. On savait encore qu'Albéroni s'était exactement informé en Hollande du caractère de cet ambassadeur, quoiqu'il le connût par lui-même, de son bien, de ses charges, des distinctions dont il jouissait dans sa province; et on en soupçonnait que, s'il agissait par ordre de ses maîtres, il agissait encore plus pour son intérêt, et dans la vue de s'attacher au service du roi d'Espagne.

Le nonce n'était pas moins soupçonné que lui d'être vendu à Albéroni. Tout ce qui s'était passé de publiquement intime entre eux, depuis son arrivée à l'Escurial, jusqu'à le faire loger dans son appartement, ces circonstances faisaient croire à quelques-uns que le pape était d'intelligence avec l'Espagne, à la plupart que son nonce était livré à Albéroni. Cette dernière opinion régnait à Rome, d'où le nonce recevait les reproches les plus durs.

Il était trop difficile au premier ministre d'imposer au monde sur les sentiments de l'Angleterre et de la Hollande à l'égard de son entreprise. Quoique sans alliés, il voulait pallier cette vérité, espérant que [ce que] le roi de Suède pensait là-dessus était moins démêlé. Il essaya d'en profiter pour laisser croire que ce prince était de concert avec l'Espagne.

Pour la France, il était évident qu'elle ne voulait point de guerre, et qu'elle ne prendrait point de part à celle que l'Espagne allait faire. Mais on laissait entendre avec succès qu'elle ne serait pas fâchée de voir les principales puissances en guerre entre elles,

pour avoir le temps de remédier à ses désordres domestiques.

Albéroni fut ravi du passage de Ragotzi en Turquie. Il lui promit un vaisseau pour en faire le trajet, s'il n'en pouvait obtenir un en France, et lui fit espérer des secours s'il en avait besoin dans la suite. Cette négociation passa fort secrètement par Cellamare, qui était d'autant plus attentif à plaire à Albéroni que ce cardinal était irrité au dernier point de la manière dont Giudice avait parlé au consistoire de sa promotion. Il faisait de son ressentiment celui de Leurs Majestés Catholiques, voulait persuader que la conduite de ce cardinal était également offensante pour elles et pour le pape même, protestait qu'elle aurait perdu Cellamare si son amitié personnelle pour lui n'en avait détourné le coup. Le prélat Giudice, frère de Cellamare, avait écrit avec toute la bassesse possible à Albéroni, qui résolut de faire tomber toute sa colère sur le cardinal leur oncle. Le roi d'Espagne manda donc à Acquaviva qu'il regardait désor-

mais ce cardinal comme livré à l'empereur, et travaillant à la négociation pour assurer la possession de la Toscane à l'empereur, et un État souverain en Toscane aux neveux du pape ; qu'il lui défendait de le voir, et tout commerce direct ou indirect avec lui ; et lui ordonnait d'intimer la même défense à tous ses sujets et affectionnés à Rome.

Cette succession de Toscane faisait alors un grand point dans les négociations entamées pour assurer le repos de l'Europe. Les ministres hanovriens du roi d'Angleterre, étoient parvenus à faire exclure le roi de Prusse dans le traité, jusqu'à ce que la négociation fût achevée. Ce point gagné sur le régent, comme on l'a déjà vu, ces mêmes ministres, dévoués à l'empereur pour leurs intérêts particuliers de famille, firent entendre au régent, pour l'întimider, que, si la campagne de Hongrie était heureuse, la négociation qu'il avait commencée serait bien plus difficile; qu'il ne devait donc pas laisser échapper l'occasion de s'assurer l'appui de l'empereur, parce que, étant uni avec lui et avec le roi d'Angleterre, il se mettrait à couvert des entreprises des malintentionnés de France. Ils lui rendaient suspects ceux qui le détournaient de suivre cette route, comme étant des créatures de l'Espagne. Îls voulaient persuader au régent que plus ces gens-là s'acharnaient à traverser la négociation, plus il devait avoir d'empressement de la conclure; qu'il pouvait aisément le faire jusqu'à la signature, sans leur en donner connaissance, après quoi, sûr qu'il serait des principales puissances de l'Europe, rien ne l'empêcherait d'envoyer promener des ministres si opposés à une négociation si avantageuse. Dans le désir de l'avancer, l'Angleterre pressait la cour de Vienne d'envoyer à Londres le secrétaire Penterrieder, comme le seul capable de la conduire à une bonne fin. Mais il ne suffisait pas de traiter seulement avec l'empereur, il fallait obtenir le consentement de l'Espagne, puisqu'il ne s'agissait pas d'exciter une nouvelle guerre, mais d'assurer le repos de l'Europe.

Le roi d'Angleterre résolut donc d'envoyer à Madrid un homme de confiance et de poids, pour représenter au roi d'Espagne que l'Angleterre, engagée par son dernier traité avec l'empereur de lui garantir généralement tous les domaines dont il était en possession, à l'exception seulement de la Hongrie, ne pouvait s'empêcher de le secourir lorsque les armes espagnoles l'attaqueraient en Italie. On proposa pour cette commission le général Cadogan, en qui le roi d'Angleterre avait une confiance particulière, et de faire passer en même temps une escadre dans la Méditerranée, pour donner plus de force à ses discours, ou pour contenir les Espagnols, s'ils voulaient faire quelque entreprise en Italie. Stanhope, alors secrétaire d'État, feignait d'être ami particulier de

Monteléon, et, sous couleur d'amitié, tous ses propos ne tendaient qu'à l'intimider sur les résolutions que le roi d'Angleterre serait obligé de prendre, et par l'engagement du traité et par les ménagements qu'il devait comme prince de l'empire, auxquels ses ministres allemands étaient fort attentifs; que quelques Anglais, des principaux même, s'y laissaient entraîner, se souciant peu du préjudice que le commerce de la nation pourrait souffrir de la rupture avec l'Espagne.

Tandis qu'il lui parlaît comme ami, Sunderland lui disait les mêmes choses avec la hauteur naturelle aux Anglais. Il reprochait en termes durs à l'Espagne de vouloir allumer une guerre générale. Il l'assura qu'elle ne serait suivie de personne; que le régent déclaraît vouloir maintenir la neutralité d'Italie; que l'Angleterre était dans les mêmes sentiments, et particulièrement obligée par son traité de garantie avec l'empereur; que la Hollande suivrait les traces de l'Angleterre; que, si l'Espagne comptait sur des mouvements à Naples, elle devait savoir qu'on y voudrait changer de gouvernement toutes les semaines; et que, si le roi de Sicile avait quelque part aux desseins de l'entreprise de l'Espagne, il aurait bientôt lieu de s'en repentir. On soupçonnait beaucoup en effet cette prétendue intelligence, parce qu'il n'entrait dans la tête de personne que l'Espagne seule et sans alliés entreprit d'attaquer l'empereur.

Les Impériaux, plus persuadés que personne du mauvais état de l'Espagne, travail-laient de tous côtés à en pénétrer les intelligences secrètes. La France leur était toujours suspecte. Koenigseck y redoublait d'attention pour découvrir s'il se faisait dans le royaume quelques mouvements de troupes, quelques préparatifs capables d'augmenter les soupçons. Ne trouvant rien, il se réduisait à veiller sur la conduite de Ragotzi et sur les secours qu'il pouvait espérer. Un coquin, nommé Welez, qui avait été envoyé de Ragotzi en France, s'offrit à Koenigseck. Son maître l'avait disgracié. Il promit à l'ambassadeur de l'empereur de l'informer de tout ce qu'il pourrait découvrir. Il lui donna une lettre de la princesse Ragotzi à ce prince, qu'il prétendit avoir interceptée. Il l'assura qu'il y avait un traité fait à Paris, entre le czar et Ragotzi, où les rois de Suède et de Pologne étaient compris ; et que le moyen le plus sûr d'en empêcher l'effet était d'assassiner Ragotzi, passant dans l'État d'Avignon, parce qu'il n'y avait rien à craindre dans la souveraineté du pape. Il l'avertit aussi de faire arrêter à Hambourg un officier, appelé Chavigny, que Ragotzi envoyait en Pologne, et cela fut exécuté de l'autorité de l'empereur.

Les États de Gueldre, sans consulter les États généraux, rendirent, au commence-

ment d'août, la liberté au baron de Goertz, lassés d'être les geôliers du roi d'Angleterre qui en fut très fâché, et encore plus d'une course que le czar, encore en Hollande, fit alors au Texel, qu'on crut moins de curiosité que pour conférer avec Goertz. Ce soupçon fut confirmé par la froideur que Widword, envoyé d'Angleterre, trouva dans ce monarque. L'amiral Norris, que le roi d'Angleterre lui crut agréable, et par lequel il lui fit proposer un traité de commerce et quelques projets pour la paix du nord, ne fut pas mieux reçu.

Les vaisseaux Anglais qui se trouvaient dans la mer Baltique eurent ordre de revenir dans les ports d'Angleterre. Georges voulait se trouver en état de les employer comme il le jugerait à propos, suivant les mouvements de ceux d'Espagne, en continuant néanmoins d'assurer le roi d'Espagne de la correspondance parfaite qu'il voulait entretenir avec lui. Quelques ménagements qu'il eût pour l'empereur, ses plaintes contre l'Espagne étaient froidement écoutées à Londres, d'où néanmoins, pour apaiser un peu les Impériaux, on fit partir le colonel Guillaume Stanhope, cousin du secrétaire d'État, pour aller en Espagne. Il devait d'abord passer en Hollande avec Cadogan, et le mener peut-être en Espagne; mais, outre que ce général y était fort suspect, le ministère Anglais crut en avoir besoin à Londres pour manéger dans le parlement qui devait bientôt se rassembler. Georges n'avait pu parvenir à se concilier l'affection des Anglais depuis qu'il était monté sur le trône. Ils le croyaient dévoué à l'empereur, eux l'étaient à leur commerce; et on parlait haut à Londres, à la Bourse, contre la rupture avec l'Espagne.

Châteauneuf, ambassadeur de France à la Haye, alla un soir trouver Beretti. Il lui dit, sous le plus grand secret, qu'il avait un conseil à lui donner, dont il était moins l'auteur que le canal. Ce conseil fut que l'Espagne ne devait pas s'alarmer des raisons ni des menaces de l'Angleterre pour l'engager à se désister de son entreprise, mais témoigner son étonnement de voir que cette couronne, après avoir si tranquillement souffert tant d'infractions de l'empereur au traité dont elle était garante, tant pour la sortie des troupes allemandes de la Catalogne que pour la neutralité d'Italie, rompît aujourd'hui le silence, et prit un ton si différent de celui dont elle avait usé à l'égard de l'empereur. Il ajouta que le roi d'Espagne devait dire que, n'ayant jamais fait de paix avec la maison d'Autriche, il se lassait enfin d'en recevoir tant d'insultes; qu'il s'étonnait de la protection qu'il semblait que le roi d'Angleterre voulait donner à la conduite de la cour de Vienne, après tous les avantages obtenus par les Anglais de Sa Majesté Catholique pour leur commerce; mais qu'il était aisé de l'interdire, et de

donner des marques de ressentiment, si cette nation continuait à favoriser les seuls ennemis de l'Espagne, qui était un argument bien fort pour les contenir.

Cela fut dit avec un air si naturel et si sincère que Beretti ne fut embarrassé que sur l'auteur du conseil, entre des membres principaux des États généraux, ou par ordre du régent. En ce dernier cas Beretti conclut que la France serait bien aise de voir l'Italie délivrée du joug de la maison d'Autriche, dont la puissance devenait formidable, et la devenait encore davantage alors par les victoires que le prince Eugène venait de remporter sur les Turcs et la prise de Belgrade. Néanmoins les ministres d'Angleterre craignaient que l'empereur ne fût attaqué en Italie. Ils dirent même à Monteléon que, si l'entreprise regardait la Toscane, même [s'il s'agissait] de mettre garnison dans Livourne du consentement du grand-duc, la conséquence en serait bien moins grande pour l'Angleterre que si elle se faisait à Naples ou en d'autres États appartenant à l'empereur. Les ministres de ce monarque à Londres ne cessaient de presser l'exécution de la garantie par des secours effectifs, avec peu de succès, soit qu'on y voulût voir celui de l'entreprise d'Espagne, ou que leurs personnes ne fussent pas agréables. Wolckra fut en ce temps-là rappelé à Vienne pour faire place à Penterrieder pour traiter la paix de l'empereur avec le roi d'Espagne, par la médiation de la France, de l'Angleterre et de la Hollande, sur le fondement des propositions faites l'année précédente à Hanovre, concertées avec l'abbé Dubois, qui depuis avait toujours suivi cette négociation, et qui devait la venir reprendre jusqu'à son entière décision.

Saint-Saphorin, qui la conduisait à Vienne pour le roi d'Angleterre, cherchait plus à se faire valoir qu'à la mener au gré du régent. Îl ne chercha dans les commencements qu'à lui inspirer des défiances des personnes qui l'environnaient et qu'il pouvait consulter. Îl disait que le comte de Zinzendorff lui avait souvent parlé des cabales qui se formaient contre lui, et voulait, sur ce qu'il avait tiré de ce ministre et de quelques autres à Vienne, qu'il était de l'intérêt de l'empereur de soutenir ceux du régent, dont les ennemis attachés aux maximes du gouvernement précédent voulaient exciter des brouilleries dans l'Europe, et réunir ensemble les deux monarchies de France et d'Espagne; que l'unique moyen de s'y opposer était une union étroite entre l'empereur et le régent, qui lui donnât courage et force nécessaire d'anéantir ses ennemis qui étaient aussi ceux de l'empereur, et c'était, disait-il, l'avis de Zinzendoff. Stairs, sous une apparente affection, avait souvent tenu les mêmes langages. Il s'étonnait de la douceur et de la patience du régent, qui, à son avis, s'il avait un procès

devant le conseil de régence ne l'y gagnerait pas. Lui et Saint-Saphorin, par qui la négociation passait, tâchaient d'inspirer, à Vienne, l'opinion du peu d'autorité du régent, en quoi ils ne pouvaient se déguiser leur mensonge, surtout Stairs qui était sur les lieux. Koenigseck n'était chargé de rien que du cérémonial. L'empereur voulait qu'il obtint les mêmes distinctions dont jouissait le nonce, mais avec un ordre secret de s'en désister s'il ne pouvait soutenir cette prétention sans se mettre hors d'état de traiter les affaires dont il pourrait être chargé.

La cour de Vienne, embarrassée dans la guerre de Hongrie, avait une grande inquiétude que l'entreprise d'Espagne ne se bornât pas à la Sardaigne. L'Angleterre, qui lui trouvait trop d'ennemis, ne se pouvait persuader que le roi de Sicile ne fût du nombre par son intérêt et par celui de l'Espagne, qu'on n'imaginait pas pouvoir s'en passer; et les ministres du roi d'Angleterre ne se pouvaient rassurer sur les réponses constantes que La Pérouse, ministre de ce prince à Londres, faisait à leurs questions. Les ministres allemands de Georges, aussi ardents que ceux de l'empereur, ne cessaient de le presser d'aider ce prince et de hâter le départ du colonel Stanhope. Bothmar était le plus ardent, mais Bernsdorff, plus modéré, concourait en tout avec lui.

Les flatteurs d'Albéroni le louaient particulièrement de son impénétrable secret, inconnu depuis tant d'années en Espagne; mais il avait été trop poussé à l'égard de la France; elle s'en plaignait. Enfin, vers la fin d'août, Cellamare reçut ordre du roi d'Espagne de rompre le silence, et de dire au régent que, s'il ne lui avait pas communiqué plus tôt son projet, il ne le devait pas attribuer à manque de confiance, mais à égard et à considération, pour ne l'exposer à aucun embarras à l'égard de l'empereur, et ajouta Cellamare de lui-même, à celui de mécontenter le conseil de régence en ne lui en faisant point part, ou en la lui faisant d'en exposer le secret. Il n'oublia rien pour faire goûter ce long mystère; mais il n'eut pas lieu d'être content de trouver le régent persuadé de l'intérêt de la France à conserver la paix, et que, loin d'entrer dans les vues du roi d'Espagne, il ne devait rien oublier pour empêcher la moindre altération dans la tranquillité publique. Cellamare attribua cette disposition à des vues futures et personnelles. Cet ambassadeur, qui voulait faire sa cour, regardait comme le point capital l'établissement des droits de sa reine sur la succession de Toscane, et comme celle qui devait être soutenue avec le plus de force, l'épée et la plume à la main. Mais il se plaignait du peu de prévoyance qu'il trouvait en France, où le présent seul faisait impression sur les esprits. En même temps des émissaires de l'empereur tâchaient de lui faire accroire que la France agissait de concert avec l'Espagne pour le dépouiller de

ce qu'il possédait en Italie, ainsi que le roi de Sicile.

Supposant aussi les mouvements des mécontents de Hongrie comme une branche du projet, ils firent arrêter à Hambourg des officiers attachés à Ragotzi, et prirent des mesures pour le faire enlever ou tuer lui-même, soit qu'il voulût passer en Hongrie, ou joindre les Espagnols en Italie; et on sut que l'un d'eux devait recevoir six livres par jour, outre les dédommagements des frais de la suite de ce prince, auquel on détacha aussi d'autres espions.

L'inquiétude des Impériaux était tellement étendue qu'un espèce d'agent du czar, nommé Le Fort, étant parti alors de Paris pour Turin, ils en inférèrent des liaisons secrètes de ce prince avec le roi de Sicile. Le czar était très suspect aux Anglais. On a vu que Widword et l'amiral Norris l'avaient inutilement caressé en Hollande sur le commerce et sur les vues de la paix du nord, et sur l'amitié du roi d'Angleterre. Les Moscovites, pour toute réponse, avaient insisté sur le projet agité l'hiver précédent; que c'était uniquement sur ce pied-là, et d'une garantie mutuelle, qu'ils traiteraient avec le roi d'Angleterre; qu'ils ne l'engageraient pas à former un concert pour la paix, non plus qu'à tenter aucune entreprise, quand l'engagement ne serait que pour un an. Les Anglais, dans ce mécontentement du czar, s'en consolèrent sur l'espérance, qu'ils commencèrent à prendre, que les dispositions du régent étaient sincères, qu'il observerait la triple alliance, qu'il agirait de bonne foi avec eux pour empêcher le renouvellement de la guerre.

On sut enfin que la flotte d'Espagne ayant fait voile de Barcelone le 15 juillet, une partie était arrivée devant Cagliari le 10, l'autre le 21 août; que le marquis de Lede, général des troupes, ayant fait toutes les dispositions nécessaires pour la descente, avait fait sommer le marquis de Rubi, vice-roi pour l'empereur, que, sur son refus, dix-huit mille hommes¹ avaient mis pied à terre; que le vice-roi, sommé une seconde fois, avait répondu comme à la première; qu'il n'avait que cinq cents hommes de garnison, et qu'on doutait qu'il pût se défendre six ou sept jours au plus. Ce commencement de guerre conduisait à un embrasement général de l'Europe, selon les raisonnements des politiques.

Le vice-roi de Naples, craignant d'avoir bientôt les Espagnols sur les bras, prenait toutes les mesures qui lui étaient possibles; et Gallas, soupçonnant le pape d'être

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Le manuscrit porte dix-huit mille hommes. La plupart des historiens disent que l'armée de débarquement n'était que de huit mille hommes.

d'intelligence avec l'Espagne, ne se contentait d'aucunes raisons. Il le menaçait et demandait qu'il se justifiât par des déclarations publiques, en répandant dans Rome les grands et imminents secours des princes engagés dans la triple alliance, et à la garantie de la neutralité de l'Italie. Le pape, épouvanté, résolut d'apaiser l'empereur. Il rassembla devant lui la congrégation qui avait examiné l'accommodement des cours de Rome et de Madrid. Il y résolut de révoquer les concessions qu'il avait faites au roi d'Espagne pour lui donner moyen d'équiper la flotte destinée contre les Turcs, qu'il employait contre l'empereur, et d'écrire au roi d'Espagne une lettre dont les Impériaux fussent contents; cela fait, d'offrir sa médiation à l'empereur pour calmer ces mouvements de guerre.

Ces mesures, et la nouvelle que reçut le pape en même temps d'Aldovrandi, qu'il était en pleine possession de la nonciature, le rendirent plus traitable dans l'audience qu'il donna à Acquaviva. Ce cardinal crut même s'apercevoir qu'il craignait que l'entreprise de Sardaigne ne réussît pas, ou que, si elle était heureuse, l'Espagne ne s'en tînt là. Le pape voyait qu'il y en avait assez pour faire venir les Impériaux en Italie, et pas assez pour les en chasser, parce qu'il commençait à paraître clair que l'Espagne était seule, et s'était embarquée sans aucuns alliés. Les flatteurs d'Albéroni le berçaient de la jonction du pape, des Vénitiens et du roi de Sicile, dès que les Espagnols auraient mis le pied en Italie. Il était pourtant difficile que ces mêmes gens-là en crussent rien. Il semblait que, dans cette conjoncture critique, il eût été du service du roi d'Espagne de réparer par des attentions et des grâces l'avantage, qu'il avait perdu avec l'Italie, d'avoir, comme ses prédécesseurs, beaucoup de cardinaux dépendants, attachés et affectionnés. Au contraire d'y travailler, l'animosité d'Albéroni et d'Acquaviva contre Giudice lui attira des désagréments publics. Le roi d'Espagne lui fit ordonner d'ôter de dessus sa porte à Rome les armes d'Espagne. Ses représentations furent inutiles, ainsi que les offices du régent qu'il réclama, et que ce prince lui accorda. Il protesta de son attachement pour la France, de son empressement à le marquer. Il chercha à se lier au cardinal de La Trémoille, son ancien ami, malgré tout ce qui s'était passé entre la princesse des Ursins et lui. Il était de la congrégation du saint-office. La Trémoille le ménagea par cette raison pour les affaires de France, que Bentivoglio et ses adhérents embrasaient plus que jamais.

Ce fut en ce temps-ci que la position dangereuse de l'armée impériale, enfermée entre celle du grand vizir, qui venait secourir Belgrade, et cette place assiégée, tenait les amis et les ennemis de la maison d'Autriche dans une merveilleuse attente. Elle ne dura

pas, et la victoire complète que le prince Eugène remporta sur les Turcs, la prise de Belgrade, et tous les succès qui la suivirent rapidement, fut une nouvelle incontinent répandue partout. Le régent, livré à l'Angleterre, s'était rendu à ses instances sur son union avec l'empereur; mais ce prince, malgré la situation heureuse dans laquelle il se trouvait, et les propositions qu'il recevait de la part du régent, se défiait de ses desseins cachés, qui est le caractère le plus facile, et en même temps le plus de celui de la cour de Vienne.

On a vu les desseins de cette cour sur Ragotzi. Ses ministres n'oubliaient rien pour veiller ses actions, et pour l'exécution de leurs ordres. Son séjour était encore matière d'un continuel soupçon à l'égard de la France. Welez, espion de l'empereur, dont on a déjà parlé, était chargé de le défaire de cet ancien chef des mécontents de Hongrie, à condition des plus grandes récompenses. Il avait ordre de communiquer à Koenigseck tout ce qui regardait cette importante affaire. Sur les avis qu'il donna, l'empereur fit arrêter à Staden deux François, qui étaient à Ragotzi : Charrier, son écuyer; l'autre avait pris le nom de comte de L'Hôpital. Welez informa Koenigseck du départ de Ragotzi, de la route qu'il avait prise, et des détails les plus précis, avec des réflexions qui donnaient au régent toute la part de ce dessein, et tous les secours pour l'exécution. Ses preuves étaient que Ragotzi ayant permis au jeune Berzini d'aller joindre son père dans l'armée des Turcs, son rang de colonel et ses appointements lui étaient conservés au service de France. Welez sut positivement le jour que Ragotzi arriva à Marseille, la maison où il logeait, ses conférences avec l'envoyé turc, le vaisseau qu'il devait monter, et qu'il lui avait été préparé par ordre du comte de Toulouse, d'où il concluait qu'il n'y avait pas lieu de douter des secours et des intentions de la France contre l'empereur. Cet homme se persuada que le prince Ragotzi ne continuerait pas son voyage à Constantinople, lorsqu'il apprendrait la victoire et les conquêtes des Impériaux en Hongrie, et se flatta bien à son retour de ne pas manquer son coup, pour en délivrer l'empereur, et se procurer les grâces sans nombre qui lui étaient promises. Il crut en même temps que l'empereur voudrait que le coup fût précédé ou suivi de quelques plaintes au régent. Il offrit de fournir telles preuves qu'on pourrait désirer pour justifier que le régent était pleinement informé des desseins de ce prince, et par conséquent qu'il avait manqué à la parole qu'il avait donnée là-dessus à Penterrieder, pendant que ce secrétaire était à Paris.

Cependant l'empereur écoutait les propositions faites par l'Angleterre, et avait promis de faire partir dans un mois Penterrieder, pourvu que l'abbé Dubois se rendît en même temps à Londres. Il doutait néanmoins toujours des véritables intentions du régent. Il se proposait de les examiner de près, par la conduite qu'il tiendrait sur le mouvement des Espagnols vers l'Italie. Il ne prétendait s'engager qu'autant qu'il trouverait ses avantages, et ne se pas contenter de peu. Le roi d'Angleterre, bien plus enclin à l'empereur qu'au régent, n'oubliait rien pour se donner le mérite de ses services à la France, et Saint-Saphorin vantait ses soins qui valaient au régent la considération personnelle de l'empereur qui, à cause de lui, voulait bien laisser un terme à l'Espagne pour accepter le traité, et qu'il consentait en cas de refus qu'il fût libre à la France d'assister Sa Majesté Impériale d'argent sans être obligée à prendre les armes contre le roi d'Espagne. La même complaisance était accordée en cas qu'il fût question de faire la guerre au roi de Sicile, pour l'obliger à céder cette île.

Saint-Saphorin relevait beaucoup cette modération de l'empereur, et les soins et l'habileté qu'il avait mis en usage pour l'y conduire. Il louait ce prince de donner cette marque du désir sincère qu'il avait de concourir à l'affermissement du repos public. En même temps le roi d'Angleterre avertissait le régent d'être fort sur ses gardes contre le parti du roi d'Espagne en France, appuyé de toute l'ancienne cour, lequel, suivant tous les avis de Hollande, était persuadé que, s'il arrivait malheur au roi, le régent n'aurait pas assez d'amis pour le porter sur le trône. Enfin on ajoutait que le czar offrait ses secours au roi d'Espagne dans la vue de se conserver toujours une part considérable dans les affaires de l'Europe, et un prétexte de renvoyer et tenir de ses troupes en Allemagne. De tout cela Georges concluait que, s'il s'élevait une guerre civile en France, le régent avait grand intérêt d'acquérir, à quelque prix que ce fût, des amis assez puissants pour maintenir ses droits contre ses ennemis. Mais pour une guerre civile, il faut des chefs en premier et en divers ordres, une subordination, des têtes et de l'argent. Il n'y avait rien de tout cela en France. L'inanition était son grand mal; elle n'avait rien à craindre de la réplétion. Nulle harmonie, nulle audace qu'au coin du feu, une habitude servile qui dominait partout, et qui, au moindre froncement de sourcil, faisait tout trembler, ceux qui pouvaient figurer en premier et en second encore plus que les autres.

Chaque prince se croit habile de couvrir ses intérêts du prétexte de zèle pour ceux de son allié. Ainsi dans ce même temps le roi de Prusse, sous le même prétexte de l'intérêt de la France, la pressait d'agir vivement pour la paix du nord, de peur que l'empereur n'en eût le mérite, à l'exclusion de la France, parce que, depuis sa victoire de Hongrie, les princes du nord paraissaient portés à recourir à sa médiation préférablement à toute autre. Ensuite il se plaignait du peu de secret gardé sur le traité que la

France avait conclu avec lui. Il priait le régent de lui faire savoir ce qu'il devait répondre aux questions fréquentes des ministres de l'empereur, de l'Angleterre et du czar, lequel il attendait à Berlin vers le 15 septembre, avec lequel il espérait décider alors de la paix ou de la continuation de la guerre avec la Suède.

Goertz, sorti des prisons de Hollande, retournant en Suède toujours honoré de la confiance de son maître, s'était arrêté à Berlin, où il avait promis d'attendre le czar, et en l'attendant avait agité avec les ministres de Prusse quelques projets pour parvenir à la paix. Ils auraient voulu le trouver plus facile. C'était selon eux une espèce d'impossibilité de prétendre la restitution des États envahis par l'Angleterre et le Danemark sur la Suède, dureté ou défiance à Goertz de refuser, comme il faisait, de se contenter pour cela des simples offices du roi de Prusse. Ce prince voulait traiter avec lui et le préférait à Spaar, son ennemi, qui n'avait pas la même confiance du roi de Suède. Le point capital du roi de Prusse était d'obtenir la cession de Stettin et de son district. Goertz demandait pour conditions :

La restitution des provinces et des places conquises sur la Suède par le czar, à l'exception de Riga;

Celle de Stralsund, Rügen et du reste de la Poméranie;

Celle de Brême et de Verden ;

Que le roi de Prusse s'engageât par un traité particulier avec le roi de Suède à faire rétablir le duc de Holstein dans son État ;

Enfin, que le roi Stanislas fût appelé au trône de Pologne et assuré d'y monter après la mort du roi Auguste, et qu'il jouît en attendant d'un revenu sûr et convenable à son rang.

Quelque difficiles que fussent ces conditions, le roi de Prusse craignait de laisser échapper un commencement de négociation directe avec la Suède. La France lui devenait très suspecte parce qu'il la croyait tout à l'Angleterre. Il trouvait les instances du comte de La Marck lentes et froides auprès du roi de Suède. Il se tenait pour bien averti que le landgrave de Hesse agissait pour obtenir de la Suède que le roi d'Angleterre conservât Brême et Verden; qu'en ce cas les intérêts de la Prusse seraient sacrifiés, et que le landgrave serait, en récompense du succès de cette négociation, porté à la tête des Provinces-Unies en qualité de stathouder. Ainsi le roi de Prusse se contentait de continuer à solliciter les offices du roi auprès de la Suède; mais il ordonna à Kniphausen, son ministre à Paris, d'y cacher avec grand soin les propositions de Goertz et l'état de

la négociation commencée à Berlin. Ce ministre en avait entamé une à Paris pour faciliter le payement des subsides dus à la Suède en vertu du traité qu'elle avait fait avec le feu roi. Goertz s'était figuré un prompt et facile payement s'il pouvait gagner le sieur Law, et lui avait fait offrir une gratification de six pour cent. Le négociateur était un secrétaire que Goertz avait envoyé exprès à Paris. Comme il agissait indépendamment de l'envoyé de Suède; celui-ci se plaignait du préjudice que cette négociation indépendante pouvait causer aux affaires dont il était chargé, et de plus Law n'était pas homme à se prêter à des choses de cette nature, et à n'en pas avertir. Les plaintes de cet envoyé ne nuisirent pas aussi à découvrir la tentative infructueuse de Goertz. Ce fut en ce temps-là que les Suédois découvrirent si à propos l'entreprise d'enlever le roi Stanislas aux Deux-Ponts, qui fut sur le point de réussir, comme on l'a déjà dit.

L'Angleterre, garante de la neutralité d'Italie, et de plus engagée avec l'empereur, par leur traité de l'année précédente, à lui garantir les États dont il était en possession, se plaignit vivement de l'infraction de l'Espagne; mais comme il n'était pas de l'intérêt des Anglais de rompre avec elle, ils protestèrent que leur roi maintiendrait toujours une intelligence et une amitié constantes avec le roi d'Espagne; et pour confirmer ces assurances, il fut résolu de faire partir incessamment le colonel Stanhope pour Madrid, qui y était destiné depuis longtemps. L'objet de cet envoi était de préparer de loin la cour d'Espagne à concourir au traité que le roi d'Angleterre se proposait de faire entre l'empereur et cette couronne. Georges pressait l'arrivée de Penterrieder à Londres, et pria en même temps le régent de ne point faire partir l'abbé Dubois pour s'y rendre, qu'il n'eût appris que Penterrieder était en chemin. Ce prince ne cessait de représenter au régent l'intérêt pressant qu'il avait de s'unir étroitement avec l'empereur, et d'avoir de puissants amis qui maintinssent son autorité, qu'il croyait fort ébranlée par les mouvements du parlement de Paris et des cabales qui, selon lui, s'étendaient jusque dans le nord, et qui avaient engagé le czar d'envoyer un ministre à Madrid et un autre à Turin. Stairs eut ordre de lui tenir le même langage et de l'avertir que le baron de Schemnitz, qui venait en France de la part du czar, s'attacherait à la même cabale, surtout à d'Antin et aux maréchaux de Tessé et d'Huxelles. Il n'y avait qu'à connaître les personnages pour n'en avoir pas grand'peur.

Le ministère de Londres en avait beaucoup du czar, qui ne cachait point ses mauvaises dispositions pour Georges. Ce dernier monarque et ses ministres, surtout les Allemands, haïssaient le roi de Prusse et ses ministres Ilghen et son gendre Kniphausen, lequel ils croyaient avoir fabriqué une ligue avec le vice-chancelier du czar, fort contraire à l'Angleterre, qu'ils niaient depuis la victoire de Hongrie, mais qui leur faisait craindre des mouvements du Prétendant, qui avait des gens à lui à Dantzig, peut-être même le duc d'Ormond. Ils crurent avoir trouvé plus de froid dans le czar depuis que ses ministres avaient conféré avec ceux de France et de Prusse. Leur inquiétude sur la France ne put être rassurée par les assurances que Châteauneuf leur donna de n'avoir été à Amsterdam que pour marquer son respect au czar, sans avoir eu la moindre affaire à traiter avec lui. Châteauneuf avait été employé par le feu roi, et c'en était assez pour mériter toute la haine du ministère de Georges. Aussi n'oublièrent-ils rien pour le faire rappeler, et pour engager le régent d'envoyer un autre ambassadeur en Hollande

Ce fut en ce temps-ci que le vicomte de Bolingbroke fut reçu, mais secrètement, en grâce, et que Stairs eut ordre de le dire au régent, et de le prier de le regarder désormais comme un sujet que le roi d'Angleterre honorait de sa protection. Stanhope, passant en France pour aller en Espagne, eut ordre aussi de faire voir au régent les instructions dont il était chargé. Le régent ne les ayant pas trouvées assez fortes, le colonel offrit de recevoir celles qu'il lui voudrait dicter, ayant ordre de se conformer d'agir avec un parfait concert en Espagne avec l'ambassadeur de France. Stairs et lui eurent de longues conférences avec l'abbé Dubois, et tous deux en parurent très contents. Ils dirent même que le duc de Noailles et le maréchal d'Huxelles semblaient se disputer à qui seconderait le mieux les vues du roi d'Angleterre. C'est un éloge que je n'ai jamais mérité.

Albéroni, se flattant du succès immanquable de son entreprise et plus encore des suites qu'il s'en promettait, éloignait toute proposition de traités et de négociations, et s'il était forcé de les entendre, les voulait remettre à l'hiver. Il comptait beaucoup sur la Hollande. Beretti, pour le flatter et faire valoir ses services, ne doutait point de l'en assurer. L'intimité avec laquelle Albéroni vivait avec Riperda le faisait croire aussi au dehors. Cet ambassadeur était d'une maison illustre de la province d'Over-Yssel, mais sans biens. Il ne subsistait que des appointements de l'ambassade. Il avait été catholique, mais il s'était perverti pour entrer dans les charges de son pays. Il n'avait pu néanmoins en obtenir aucune, et comme il n'était nullement estimé, son choix avait étonné tous ses compatriotes.

La république de Venise ne laissa pas le monde dans une si longue incertitude. Le noble Mocenigo était, sans caractère à Madrid, chargé de ses ordres; on y fut bien étonné de lui entendre dire que sa république était obligée par son traité avec l'empereur de lui fournir dix mille hommes, en cas d'infraction à la neutralité de l'Italie.

Albéroni entra dans une furieuse colère qu'il ne prit pas le soin de lui déguiser. Ses vanteries étaient sans mesure sur les ressources et la puissance que l'Espagne montrerait dans peu, et qui n'étaient dues qu'à ses soins. L'entreprise de Sardaigne n'était qu'un coup d'essai. Il promettait, pour l'année suivante, une telle irruption en Italie, où il voulait engager tout le monde à l'aider à en chasser les barbares, que l'empereur occupé en Hongrie, dont il fallait profiter, n'aurait pas le temps d'y envoyer des troupes, et le tout pour mettre l'équilibre dans l'Europe. Il n'était point touché de la conquête de Naples, qu'il ne pouvait soutenir que par mer, tandis que l'empereur y pouvait envoyer des secours de plain-pied, outre que ce royaume tomberait de soi-même, si les succès étaient heureux en Italie.

Il était résolu à se borner cette année à la Sardaigne; mais il voulut se faire en France, surtout à Rome, un mérite de cette modération forcée par la saison qui n'en permettait pas davantage. Cellamare eut ordre de la faire valoir comme une complaisance pour les instances du régent et du pape, et la suspension de l'embarquement pour l'Italie comme une marque de disposition à la paix; que le roi d'Espagne espérait aussi que cette complaisance engagerait le régent et le pape de se joindre à lui pour donner l'équilibre à l'Italie, et le repos, par conséquent, à l'Europe. En même temps il eut l'audace d'écrire au pape qu'il se représentait la joie qu'il aurait d'apprendre, par une lettre de la main du premier ministre d'Espagne, que ses instances avaient eu le pouvoir d'arrêter l'embarquement prêt à passer en Italie, satisfaction qu'il n'aurait pas obtenue s'il n'avait pas eu en Espagne un cardinal sa créature. Cette feinte complaisance n'abusa personne; elle fut attribuée à Rome et à Paris, non à déférence, mais à nécessité.

Albéroni, qui, comme on l'a vu, s'était déjà servi d'Aldovrandi pour faire accroire à Rome que l'entreprise était entièrement contre son avis et sa volonté, persévérait si bien à vouloir persuader cette fausseté insigne que peu s'en fallut qu'il n'obtînt une lettre de la main du roi d'Espagne pour la lui certifier. Le premier ministre voyait et sentait les suites que pouvait avoir l'engagement où il venait de se mettre, et son propre péril, si l'Espagne venait à lui reprocher les conséquences fatales de ses conseils. Il désirait donc ménager le pape, et faire en sorte qu'il s'interposât pour concilier l'empereur et le roi d'Espagne, et qu'il procurât une paix utile et nécessaire à l'Europe. La partie était trop inégale.

La paix du Turc paraissait prochaine; les Allemands menaçaient déjà l'Italie, et parlaient hautement de mettre des garnisons impériales dans Parme et dans Plaisance. Dans cette situation, Albéroni, sans nul allié, se montrait aussi opiniâtre aux représentations des princes amis de l'Espagne que si toute l'Europe se fût déclarée pour elle.

Le roi d'Angleterre lui fit dire l'embarras où le mettrait l'engagement qu'il avait pris avec la France et avec l'empereur, si ce prince lui demandait en conséquence la garantie des États qu'il possédait en Italie, ne voulant d'ailleurs rien faire qui pût troubler la bonne intelligence qu'il avait, lui Georges, avec le roi d'Espagne, et qu'il prétendait entretenir fidèlement. Sur ce fondement, l'envoyé d'Angleterre à Madrid demanda l'explication précise des desseins du roi d'Espagne, en sorte que le roi d'Angleterre pût juger certainement du parti qu'il avait à prendre. Albéroni répondit que l'expédition de Sardaigne n'avait d'autre motif que la juste vengeance des insultes continuelles et des infractions des traités ; qu'il ne voulait mettre aucun trouble en Europe ; qu'il était particulièrement éloigné de tout ce qui pouvait altérer le repos et la tranquillité de l'Italie ; qu'il contribuerait de toutes ses forces à maintenir la paix, qui ne pouvait être solidement établie que par un juste équilibre qu'il était impossible de former, tant que la puissance de l'empereur serait prédominante en Italie. Cet équilibre était le bouclier dont il couvrait les entreprises qu'il méditait.

Comme il croyait le roi d'Angleterre trop étroitement lié avec l'empereur pour en rien espérer, il se tournait tout entier vers la Hollande, à qui, par Riperda, il faisait entrevoir les avantages qu'elle pouvait attendre d'une amitié et d'une alliance particulière avec l'Espagne, laquelle était disposée à faire ce qu'une aussi sage république jugerait nécessaire pour le repos de l'Europe. En même temps, il essayait de lui indiquer la route que lui-même y jugeait la meilleure.

Il avait enfin confié à Beretti le plan qu'il s'était proposé de suivre, qu'il fallait ménager adroitement, sans laisser entendre que ce fût un projet véritablement formé en Espagne, en parler à propos et dans les occasions, ne le pas expliquer d'abord entièrement, mais suivant les conjonctures en découvrir une partie, ensuite une autre, exciter le désir d'en savoir davantage et d'être admis à une plus grande confiance. C'était par ces manèges que Beretti devait marquer les talents qu'il prétendait avoir pour les négociations.

L'objet d'Albéroni était 1° de sauver l'honneur du roi d'Espagne; 2° d'établir et confirmer le repos de l'Italie; 3° d'assurer les successions de Toscane et de Parme aux

fils de la reine d'Espagne. Le projet, dressé sur ce fondement, était de partager les États d'Italie ;

Obtenir pour le roi d'Espagne Naples et Sicile, et les ports de Toscane, et l'assurance réelle des États du grand-duc et du duc de Parme pour un des fils de la reine, si ces princes mouraient sans héritiers;

Diviser l'État de Mantoue eu donnant une partie du Mantouan au duc de Guastalla, et l'autre partie, avec la ville de Mantoue, aux Vénitiens;

Le Milanais entier, avec le Montferrat, à l'empereur, et la Sardaigne, au duc de Savoie, pour le dédommager de la Sicile, et lui conserver le titre de roi qu'il aurait perdu avec la Sicile;

Enfin la restitution de Commachio au pape, pour faire acte de sa créature.

À l'égard des Pays-Bas catholiques, il les partageait entre la France et la Hollande.

Tel était le plan qu'Albéroni s'était fait. Il rejetait toute autre proposition, principalement la simple assurance des successions de Toscane et de Parme à un fils de la reine, qu'il appelait un appât trompeur, un leurre des amis de l'empereur pour lui laisser loisir et liberté de s'emparer de toute l'Italie en moins de deux mois. Il représentait soigneusement ce prince comme en état d'imposer des lois à toute la terre après ses victoires de Hongrie, mais dont il n'était pas impossible d'arrêter les vastes desseins par de justes bornes, si toute la terre ne se laissait pas saisir d'une terreur panique. Il voulait persuader que les troupes impériales étaient fort diminuées par les maladies, et que les Turcs reparaîtraient en Hongrie plus en force que jamais. De tout cela on concluait que ce cardinal voulait allumer un incendie en Îtalie qui embrasât toute l'Europe, et qui obligeât les puissances les plus éloignées à s'unir pour donner des bornes à celle de l'empereur, persuadé que, si le succès était heureux, la gloire et l'avantage en demeureraient à l'Espagne, sinon qu'elle ne recevrait aucun préjudice d'avoir fait une tentative inutile. De là, il disait que l'Espagne se contenterait pour cette année de ce qu'elle n'avait pu refuser à son honneur blessé, donnerait le temps de l'hiver aux puissances de l'Europe de chercher à mettre l'Italie à couvert ; que si cela n'était pas, au printemps il y allumerait un incendie, qu'elles seraient forcées d'y accourir, et de le venir éteindre. Il s'emportait ensuite contre chacune d'elles, surtout contre l'Angleterre, en plaintes, en reproches, en menaces.

Ainsi, il s'avouait partout l'auteur de la guerre, excepté à Rome, où il voulait persuader au pape qu'il verrait clair quelque jour à tout ce qu'il avait fait pour empêcher le mal; lui promettait de susciter tant d'embarras au second convoi qu'il l'empêcherait de partir de Barcelone (d'où en effet il ne pouvait ni ne voulait le faire partir); proposait, comme un expédient glorieux au pape, d'offrir sa médiation ; faisait l'embarrassé de parler au roi d'Espagne contre son goût et sa volonté; se faisait valoir de s'occuper et de chercher à en saisir les moments favorables, comme si tout n'eût pas dépendu de lui uniquement, comme il l'avait tant de fois fait dire au pape par toutes sortes de voies, lorsqu'il s'agissait de presser sa promotion, comme il était vrai aussi, et comme personne n'en doutait en Europe. Il donnait pour témoins de sa conduite contraire à cette entreprise le P. Daubenton et le nonce Âldovrandi, tous deux en esclavage sous lui pour conserver leurs postes, qui répétaient ce qu'il leur dictait, jusqu'aux particularités les plus imaginaires, pour prouver que le conseil d'État l'avait emporté sur lui, ce conseil qu'il avait anéanti, et de la destruction duquel il s'était vanté à Rome et dans les autres cours. En un mot, selon eux., la capture de Molinez avait tellement irrité le roi et le conseil d'État qu'Albéroni n'avait pu faire que des efforts inutiles. Ainsi, Aldovrandi, avouant que l'Espagne avait manqué de parole, en détournait la faute sur le conseil d'État, exhortait le pape à ne pas prendre des conseils violents, qui, par la rupture avec l'Espagne, seraient d'un grand préjudice à la cour de Rome, et n'obtiendraient pas grande reconnaissance de l'empereur; appuyait sur l'offre de sa médiation, surtout à ménager Leurs Majestés Catholiques et leur premier ministre, l'unique qui pût obtenir quelque chose d'elles. Ce même homme, qui ne pouvait rien sur cette grande affaire, était pourtant le seul qui pût tout, et cela dans la même bouche et dans les mêmes dépêches d'Aldovrandi. C'est ainsi que l'artifice et l'imposture se trahissent, même avec grossièreté.

Les Impériaux n'ignoraient pas la conduite de ce nonce. Maîtres de l'Italie, rien n'était secret pour eux à Rome. Le pape, effrayé de leurs menaces, n'était occupé qu'à se laver auprès d'eux de toute intelligence avec l'Espagne; et eux répliquaient qu'il ne le pouvait que par le châtiment d'un ministre ignorant, s'il n'avait rien découvert de cette entreprise, infidèle si, l'ayant sue, il n'en avait pas averti le pape. Ce pontife, qui croyait déjà voir l'État ecclésiastique en proie aux Allemands, chercha à les apaiser par des brefs qu'il écrivit en Espagne, et à en adoucir la dureté des expressions par le moyen d'Aldovrandi.

Celui qu'il adressa au roi d'Espagne était rempli de plaintes et de reproches vifs de son entreprise. Il en attribuait le projet à ses ministres ; il lui demandait de réparer au

plus tôt le mal qu'il faisait à la chrétienté, par la diversion dés troupes de l'empereur, occupées avec gloire et succès contre les infidèles. Ceux qui furent adressés au premier ministre et au confesseur étaient de la main du pape. Il faisait au premier l'exhortation la plus pathétique du côté de Dieu et des hommes, pour employer tout son crédit à obtenir sur le repos de l'Italie ce qu'Aldovrandi lui dirait, et les instances étaient d'autant plus pressantes, que l'agitation était extrême à Rome sur la prochaine paix du Turc, et une guerre imminente en Italie, où l'empereur ne désirait qu'un prétexte de porter ses armes.

Le duc de Parme, qui comptait bien être exposé tout le premier à la vengeance de ce prince, implorait vainement la protection du pape, comme de son seigneur suzerain, pour mettre Parme et Plaisance à couvert à l'ombre d'une garnison des troupes de l'Église, et celle d'Espagne en représentant à Albéroni le triste état de sa situation.

Ce n'était plus le temps où ce premier ministre était le sien et son sujet en Espagne; il n'avait plus besoin de lui pour hâter sa promotion; elle était faite, et désormais il n'avait plus rien qui le pût détourner de suivre ses vues et son entreprise, ni d'écouter aucune représentation, encore moins les reproches: qu'il ne devait la pourpre qu'aux promesses d'envoyer la flotte d'Espagne contre les Turcs, [reproches] qui l'irritèrent, et qu'il crut devoir l'affranchir de toute reconnaissance.

Le pape, outré de ne pouvoir rien gagner sur lui, eut la faiblesse de dire au cardinal del Giudice qu'il savait bien qu'il se damnait en élevant un tel sujet à la pourpre, mais qu'il s'était trouvé engagé si fortement au roi et à la reine d'Espagne qu'il n'y avait pas eu moyen de les refuser; sur quoi Giudice lui répondit plaisamment qu'il se ferait toujours honneur de suivre Sa Sainteté partout où elle irait, hors à la maison du diable.

Dans ces détresses, Acquaviva lui dit que l'Espagne bornerait ses conquêtes à la Sardaigne, s'il pouvait promettre que l'empereur observerait exactement la neutralité d'Italie, qu'il n'y enverrait point de troupes au delà du nombre stipulé par les traités, qu'il n'y lèverait point de contributions, qu'enfin il ne mettrait point de garnisons dans les places de Toscane. Le pape fit mine de sacrifier avec peine son ressentiment du manque de parole de l'Espagne au bien public. Il en parla à Gallas, et tous deux dépêchèrent à Vienne en conséquence. Le pape y comptait peu sur son crédit. Rien n'égalait le mépris où il était dans cette cour, persuadée qu'il ne cherchait que les avantages de sa maison, et d'envoyer, à l'occasion de cette négociation, son neveu Alexandre à la cour impériale. Le pape en sentait le mépris, mais il comptait aussi que le crédit de Stella sur l'esprit de l'empereur lui obtiendrait ce qu'il n'osait espérer par lui-même,

et qu'il disposerait aisément de ce favori moyennant un chapeau pour son frère.

Molinez était sorti du château de Milan, et avait été conduit dans un collège de la ville, où il était gardé par des soldats de l'Église. Cela pouvait satisfaire les vastes prétentions de l'immunité ecclésiastique, mais non pas l'Espagne, ni la violation en sa personne de la neutralité de l'Italie. Son âge et sa santé le rendaient incapable de pouvoir plus rendre aucun service ; sa captivité était le dernier qu'il avait rendu pour servir de prétexte aux vues et aux projets d'Albéroni, après l'avoir d'abord si publiquement méprisée.

Il travaillait avec grand soin à la marine d'Espagne. Il se flattait pour le printemps prochain de mettre en mer trente navires, tant grands que petits, chargés de douze mille hommes. Mais il avouait en même temps que, s'ils n'étaient pas soutenus des secours de France, d'Angleterre et de Hollande, l'Espagne ne se pouvait rien promettre de ses efforts en Italie. Il y fallait transporter non seulement les troupes et les vivres par mer, mais généralement toutes les provisions nécessaires pour une armée. C'étaient des frais immenses. Ceux de la Sardaigne, jusqu'au temps du débarquement, allaient déjà à un million de piastres. L'empereur, au contraire, envoyait des troupes en Italie de plain-pied; il y trouvait partout des vivres; il en tirait de l'argent, de gré ou de force, tout autant qu'il en voulait des princes d'Italie. L'Espagne ne pouvait les garantir de ces vexations, ni même d'une invasion totale, et elle était obligée de l'avouer au duc de Parme. Albéroni, qui ne se pouvait flatter de réussir lui tout seul en Italie par la force, lui faisait espérer le secours de la négociation.

Le seul allié considérable à envisager était le roi de Sicile, intéressé autant que nul autre à borner la puissance de l'empereur; mais Albéroni ne l'avait pas ménagé. Del Maro, son ambassadeur, lui avait déplu par son application à pénétrer ses desseins, et par ses avis réitérés à son maître qu'on en voulait à la Sicile. Albéroni s'en était grièvement offensé. Le roi de Sicile s'était tenu dans une grande réserve, et del Maro ne s'était pas montré au palais depuis l'expédition de Sardaigne. On ne peut s'empêcher d'admirer jusqu'où les faux raisonnements d'Albéroni l'emportèrent, en s'engageant seul dans une guerre insoutenable, et l'ensorcellement des monarques abandonnés à un premier ministre. Del Maro eut pourtant ordre de voir Albéroni après le débarquement en Sardaigne, de l'assurer des voeux de son maître en faveur de l'Espagne, mais de lui dire que tout était à craindre, surtout après les victoires de Hongrie, s'il n'était assuré de la France, dont il n'y avait que le secours qui pût arriver de plain-pied en Italie.

Albéroni répondit que le dessein de l'Espagne n'était pas de faire des conquêtes en Italie, mais de réprimer les infractions et les violences des Allemands contre les traités, et de montrer en même temps sa sincérité, en se bornant à la conquête de la Sardaigne; que l'Espagne ne craignait ni les desseins ni la puissance de l'empereur; que, si les princes d'Italie voulaient traiter de concert avec elle, elle y contribuerait de ses soins et de ses forces. Il ajouta des vanteries sur la modération et la puissance de l'Espagne, et ne laissa pas d'appuyer sur le droit des enfants de la reine sur la succession de Toscane. Son prétexte était toujours l'équilibre en Italie, et de ne travailler que pour le repos public. Îl promit au régent et au roi d'Angleterre, comme il avait fait au pape, de leur laisser tout l'hiver à travailler à un accommodement convenable à tous les partis. Il ne leur donnait rien en cela que la saison avancée ne lui prescrivît aussi bien que l'impuissance actuelle. En attendant, il travailla sans relâche à ramasser l'argent et toutes les choses nécessaires à une grande expédition. Il reçut très mal un mémoire que le roi d'Angleterre lui fit donner par son ministre, contenant des représentations très vives. Il se plaignit avec emportement à Londres et à Paris dés discours que Stairs v avait tenus.

Il ne comptait plus sur la cour de Londres, trop dévouée à celle de Vienne; toute sa ressource était la Hollande, à qui il n'oubliait rien pour rendre l'empereur odieux, et pour la persuader de prendre des mesures avec lui pendant l'hiver, pour établir un juste équilibre en Italie. Il était principalement touché de diviser ce que l'empereur et le roi de Sicile y possédaient, et de partager cette partie de l'Europe, comme il a déjà été dit. Il promettait aux Hollandais que l'Espagne doublerait ses forces l'année prochaine, sans avoir besoin d'aucun emprunt, et il donnait des commissions d'acheter des vaisseaux de guerre en Angleterre et en Hollande. Riperda, tout dévoué au cardinal, y écrivait ce qu'il lui dictait. Beretti mandait que la proposition de prendre cette république pour médiatrice de la paix y avait beaucoup plu; et, dans le dessein peut-être de s'attirer la négociation, il soutenait qu'il la fallait traiter à la Haye, parce que le ministère du roi d'Angleterre était tellement impérial, qu'on se défiait de lui en Hollande, jusque-là que le Pensionnaire, quoique si autrichien de tout temps, lui avait dit qu'on ne songeait à Londres qu'à entraîner la Hollande en des engagements dont l'Angleterre aurait tout l'honneur, et dont la dépense retomberait toute sur les Provinces-Unies. Ainsi Beretti croyait que la seule démarche que feraient les Hollandais serait d'employer leurs offices pour la paix. On pensait de même à la Haye du régent. Il était vrai qu'on avait été fort touché en Hollande de la confiance du roi d'Espagne sur la médiation.

Cadogan, arrivé depuis peu à la Haye de la part du roi d'Angleterre, était d'un caractère à ne ménager personne. Il avait eu la guerre passée toute là confiance du duc de Marlborough, et par lui du prince Eugène et du Pensionnaire, et, comme eux, haïssait parfaitement la France, surtout le gouvernement du feu roi et tous ceux dont il s'était servi. Il parla à Beretti de l'entreprise de l'Espagne avec toute la fureur autrichienne. Inquiet du traité fait depuis peu entre le régent, le czar et le roi de Prusse, il se plaignit aigrement de n'en avoir point de connaissance. Là-dessus Châteauneuf eux ordre de le lui communiquer. Il prétendit qu'il ne l'avait fait qu'en termes généraux et que, depuis la triple alliance, le Pensionnaire et plusieurs autres membres des États généraux s'étaient attendus qu'il le communiquerait en forme. Cela fit courir le bruit que le roi d'Angleterre avait demandé le rappel de Châteauneuf, pour avoir négocié et signé ce traité. Le fond était la mésintelligence de Georges avec son gendre et le czar, son chagrin et celui de ses ministres de les voir unis avec la France, et leur inquiétude de leur voir faire une paix séparée avec la Suède, en se détachant de la ligue du nord.

Goertz, principal ministre de Suède, était à Berlin. Le czar, plus animé que jamais contre Georges et contre la personne de ses deux ministres allemands, se trouvait aussi à Berlin, et il s'y était dressé un plan de paix particulière avec la Suède, à l'exclusion des rois d'Angleterre et de Danemark. Ce projet passait en Hollande pour être concerté avec la France, et le régent pour en presser l'exécution. Cadogan et quelques autres assuraient que le régent n'y avait point de part, mais un autre parti en France qui empêchait souvent l'exécution des volontés de ce prince, qui voulait borner son autorité, et pour cela embraser l'Europe, pour y embarrasser la France et encore plus le régent, dont l'intérêt personnel était de concourir avec l'Angleterre à rétablir le repos du nord et à prévenir les troubles de l'Italie; et [il ajoutait] que la Hollande était disposée à prendre les mesures nécessaires pour cela contre l'opinion de Beretti. La haine des Anglais pour Châteauneuf était extrême. Ils voulurent lui faire un crime personnel auprès du régent sur une insolence de la gazette de Rotterdam, dont ils prétendirent avoir découvert la trame venue de la vieille cour et du parti contraire au régent. Ils ignoraient, même Stairs, que ce traité avec le czar et la Prusse eût été communiqué par le régent au roi d'Angleterre. Ils commencèrent à compter sur la sincérité de la conduite de Son Altesse Royale avec leur roi; mais ils ne purent revenir sur Châteauneuf, quoiqu'il eût enfin communiqué ce traité aux États généraux, où on vit qu'il n'y avait que de simples assurances et liaisons d'amitié, et que l'objet n'en était que d'engager les

puissances engagées dans la guerre du nord de reconnaître la France pour médiatrice de cette paix.

L'abbé Dubois était parti pour Londres le 20 septembre, et, deux jours auparavant, le colonel Stanhope, que le roi d'Angleterre envoyait à Madrid par Paris, en était parti pour s'y rendre. Penterrieder était sur le point de partir de Vienne pour l'Angleterre. Ainsi la scène des grandes négociations s'allait ouvrir de tous côtés.

On commençait aussi à parler de négociations secrètes prêtes à s'ouvrir à Abo, entre les ministres de Suède, de Russie et de Prusse; mais le czar était parti de Berlin sur la fin de septembre sans avoir pris de nouvel engagement, et ses ministres disaient qu'à l'exception de la Finlande, il ne voulait rien rendre à la Suède : ainsi les choses étaient encore peu disposées à la paix. Le roi de Prusse ne le paraissait pas plus par les protestations d'union à ses alliés du nord, qu'il faisait au roi d'Angleterre, avec lequel il s'était réconcilié, et dont il ne se départirait point, pour forcer la Suède à une paix raisonnable, pourvu qu'il n'eût pas lieu de croire par des démarches qu'on voulût traiter sans lui, et le laisser dans l'embarras. Pour preuve de sa sincérité, il assura le roi d'Angleterre de ce qui vient d'être dit du czar à son départ de Berlin, qu'on n'y était convenu d'aucun projet avec Goertz, et que, dans la vérité, il aurait été difficile à ce Suédois de traiter avec ce prince, qui s'était expliqué avec tant de hauteur sur les conditions de la paix, qu'on ne les pouvait entendre sans indignation. Cette confiance en son beau-père ne l'empêchait pas de se plaindre que la France lui eût communiqué [le traité] fait entre elle, le czar et lui sans concert. On lui répondit qu'il avait été impossible de le tenir caché plus longtemps. L'article séparé en était demeuré fort secret. Le roi de Prusse voulut aussi savoir de quel ce il on voyait en France les prospérités de l'empereur en Hongrie. Le maréchal d'Huxelles dit à son envoyé qu'elles méritaient de sérieuses réflexions, dont on lui ferait bientôt part, ainsi que du motif du voyage de l'abbé Dubois à Londres.

Nonobstant de si beaux propos et si clairs du roi de Prusse au roi d'Angleterre son beau-père, il ne perdait point de vue sa paix particulière avec la Suède. Kniphausen, son envoyé à Paris, reçut ordre de s'informer du général Poniatowski, qui s'y trouvait aussi et qui avait la confiance du roi de Suède, si le landgrave de Hesse-Cassel était un bon canal pour ménager cette paix particulière, et si le roi de Prusse pouvait prendre confiance en lui. Poniatowski lui répondit que cette voie n'était pas bonne; que le landgrave avait perdu son crédit depuis que le roi de Suède s'était aperçu qu'il avait des liaisons trop étroites avec le roi d'Angleterre; que la maison de Holstein avait plus

d'amis en Suède que celle de Hesse, et Goertz beaucoup plus de part en la confiance de son maître que le landgrave; que, si le roi de Prusse voulait conduire sûrement une négociation particulière avec succès, il fallait premièrement qu'il fit en sorte de suspendre la démolition des fortifications de Wismar; hâter ensuite le retour du baron de Goertz en Suède; enfin que, s'il était possible de trouver quelque expédient au sujet de Revel, la paix serait bientôt conclue entre la Suède, la Russie et la Prusse. Il s'en fallait bien qu'il y eût une égale disposition à la paix entre les rois d'Angleterre et de Suède. Malgré les instances de la France, les Suédois assuraient que jamais le roi de Suède ne consentirait à la cession de Brême et de Verden. Ce prince, dont les sujets étaient épuisés, sollicitait vivement en France le payement de ses subsides, cherchait dans Paris, sous de bonnes conditions, deux millions d'espèces réelles, et autorisa son envoyé en France de donner des commissions à des armateurs qui voudraient faire la course sous le pavillon de Suède.

Plus il y avait d'agitation dans le nord, plus le roi d'Angleterre se croyait intéressé à pacifier l'empereur et l'Espagne, en procurant des avantages à l'empereur. Il comptait s'en faire un puissant protecteur pour conserver les États usurpés sur la Suède, et que néanmoins le roi d'Espagne lui aurait obligation de l'avoir délivré du seul ennemi qu'il eût, et de lui assurer ainsi la possession tranquille de ses États. Lui et ses ministres redoublaient donc d'empressement, et l'Espagne alors ne paraissait pas s'en éloigner. Monteléon eut ordre d'assurer Stanhope que son cousin serait bien reçu à Madrid. Monteléon se persuadait que l'extrême répugnance que la nation Anglaise avait à se brouiller avec l'Espagne à cause de son commerce retiendrait Georges et ses ministres sur la partialité, et les bornerait aux offices pour ménager la paix.

Il paraissait que cet ambassadeur avait regagné la confiance du roi d'Angleterre et de ses principaux ministres, et qu'il avait eu en même [temps] l'adresse de se conserver celle des principaux personnages opposés à la cour. Stanhope l'employait comme son ami en des affaires particulières, et il mena, en même temps, dans son carrosse à Hampton Court le duc de Buckingham, qui n'avait pas vu le roi d'Angleterre depuis qu'il lui avait ôté la place de président du conseil. Monteléon avait toujours été attaché à la France, et fidèle dans ses principes et dans sa conduite à l'union intime entre la France et l'Espagne, qu'il croyait avec raison absolument nécessaire aux deux couronnes. Cette maxime, qui n'était pas dans les vues ni dans les intérêts de la cour d'Angleterre, y avait déplu. Elle en était moins choquée depuis qu'elle ne pouvait

plus douter des plaies que cette union recevait, ni de celle que le régent voulait avoir avec elle, pour ne pas dire même dépendance entière fondée sur les vues, l'intérêt et l'étrange crédit de l'abbé Dubois.

Cette confiance néanmoins de la cour d'Angleterre en un ministre étranger était d'autant plus marquée que le roi d'Angleterre était défiant et parlait peu. Ce silence était moins attribué à politique qu'à la crainte de parler mal à propos ou de parler contre le sentiment de ses ministres, desquels le public prétendait que la principale application était de se conserver dans leurs places, et d'être si appliqués à leur intérêt particulier qu'ils n'écoutaient qu'avec répugnance et dégoût ce qui pouvait regarder les intérêts étrangers.

C'était à ces dispositions que l'envoyé du roi de Sicile attribuait le peu d'égards et d'effet de ses représentations et de ses protestations, que son maître n'avait nulle part aux projets de l'Espagne, qu'il observerait fidèlement les traités, surtout qu'il s'attacherait constamment aux sentiments de l'Angleterre quand il s'agirait de prendre parti; mais le ministère connaissait le caractère du roi de Sicile; il croyait lui faire honneur d'écouter les propos de son ministre, et de lui laisser croire par son silence, s'il voulait, qu'il les avait persuadés. Cet envoyé se défiait de l'union de la France et de l'Angleterre, et que plus attentives à leurs intérêts qu'à ceux du roi de Sicile, elles ne traversassent même sa réunion avec l'empereur. Il chercha donc à y travailler luimême sans la participation des ministres d'Angleterre. Il se servit pour cela de l'envoyé de Modène à Londres, dont le frère était à Vienne, lequel prétendait traiter directement avec l'empereur indépendamment de ses ministres, et qui assurait avoir bonne opinion de cette négociation.

L'envoyé, son frère, fondait ses espérances sur ce que l'empereur savait que le roi de Sicile avait constamment refusé toute ligue nouvelle avec le régent, qu'il avait répondu que les engagements déjà pris suffisaient, et que cette réponse lui avait attiré la haine et les soupçons du régent; que de là l'empereur inférait que le régent lui serait toujours contraire, et que, si ce prince témoignait tant d'empressement pour empêcher le renouvellement de la guerre dans l'Europe, ce n'était pas par aucun attachement pour lui qu'il craignait et n'aimait point, mais pour empêcher la réunion que cette guerre produirait infailliblement entre lui empereur et le roi de Sicile; que c'était le motif du voyage de l'abbé Dubois à Londres; que l'intelligence était parfaite entre le roi d'Angleterre et le régent; qu'on savait que le projet du roi d'Espagne, qui venait de la reine, était, pour assurer la Toscane à la maison de Parme, d'y joindre le royaume

de Sardaigne, et d'en tirer un titre pour faire porter au duc de Parme celui de roi de Sardaigne.

Quel que fût le projet, tous les princes d'Italie craignaient également d'être soupçonnés d'y participer. Leurs ministres en France le désapprouvaient publiquement, et ne cessaient de dire que leurs maîtres étaient bien éloignés d'entrer dans aucun projet capable de porter le moindre préjudice à l'empereur.

Cellamare était témoin de ces apologies continuelles, et très inquiet du voyage de l'abbé Dubois à Londres. Mais c'était un homme sage, qui espérait peu de l'entreprise d'Espagne, et qui croyait que le mieux, pour le roi son maître, serait de suivre la voie que la France et l'Angleterre lui ouvraient pour entrer en négociation avec l'empereur.

Une guerre sans alliés lui paraissait téméraire, et c'était, à son sens, un faible fondement que de compter uniquement sur la diversion des Turcs. Ragotzi était le seul qui assurât qu'ils feraient la campagne suivante, et dans cette confiance il avait fait voile de Marseille à Constantinople.

Welez, cet espion de l'empereur, l'avait exactement informé de son départ, des circonstances de son voyage, des voies dont ses amis se servaient pour lui envoyer des lettres. Il prétendait avoir découvert que quelques-unes passaient par le comte de Toulouse, d'autres par le bureau des affaires étrangères, et nommait ses banquiers à Paris et à Vienne. Welez offrit encore à l'empereur de faire enlever l'abbé Brenner avec tous ses papiers. Il concluait que si Ragotzi n'avait eu d'autre protection que celle des Turcs, il n'aurait pas trouvé en France toutes les facilités qu'il y avait eues pour son départ et son embarquement; qu'il était donc certain que la France et l'Espagne étaient d'intelligence pour susciter à Sa Majesté Impériale un ennemi qu'elles croyaient dangereux et redoutable.

Bentivoglio, toujours le plus violent ennemi de la France où il était nonce, avait fait tous ses efforts pour empêcher le pape d'accorder l'indult pour la nomination à l'archevêché de Besançon, duquel au fond on pouvait très bien se passer et nommer; et outre les difficultés que l'indécision du pape y apporta, il le persuada de faire entendre qu'il n'accorderait plus de bulles sans des précautions et des conditions à l'égard de ceux que le roi nommerait aux évêchés et aux autres bénéfices. Bentivoglio reprit ses anciennes exhortations et les plus vives pour engager le pape à se rendre le maître en France, par faire avec l'empereur cette ligue dont le baron d'Hohendorff lui avait, quelque temps auparavant, communiqué le projet. Il assurait le pape, avec ses mensonges et sa hardiesse accoutumée, que tous les bons catholiques de France désiraient

cette union. Il ajoutait que ce serait la preuve la plus forte pour dissiper les soupçons de l'empereur, et le meilleur et le plus sûr moyen de s'attirer un respect nouveau de la part de tous les princes. Mais il voulait attirer la république de Venise dans cette ligue, qui, selon lui, ne la refuserait pas. Mais sa politique raffinée voulait que le pape gardât un juste milieu entre l'empereur et l'Espagne sans pencher de côté ni d'autre, pour être toujours en état d'offrir sa médiation; et de là ce digne ministre de paix pressait le pape, avec les plus étranges efforts, de prendre et d'effectuer les plus violentes résolutions contre la France.

## CHAPITRE VI.

1717

SAINT-ALBIN COADIUTEUR DE SAINT-MARTIN DES CHAMPS. - INFAMIE DE L'ABBÉ D'AUVERGNE. - DISPUTE ENCORE ENTRE LE GRAND ET LE PREMIER ÉCUYER. - LE DUC DE NOAILLES ET LAW, BROUILLÉS, SE RACCOMMODENT EN APPARENCE. - NOAILLES OBTIENT LE GOUVERNEMENT ET CAPITAINERIE DE SAINT-GERMAIN PAR LA MORT DE MORNAY. - PLÉNOEUF, RELAISSÉ À TURIN DE PEUR DE LA CHAMBRE DE JUSTICE, IMAGINE D'Y TRAITER LE MARIAGE D'UNE FILLE DE M. LE DUC D'ORLÉANS AVEC LE PRINCE DE PIÉMONT, POUR SE FAIRE DE FÊTE. - JE SUIS CHARGÉ DE CE COMMERCE MALGRÉ MOI, ET JE M'EN DÉCHARGE SUR L'ABBÉ DUBOIS, À SON RETOUR D'ANGLETERRE. - QUERELLE ENTRE LE MARÉCHAL DE VILLEROY ET LE DUC DE MORTEMART, PREMIER GENTILHOMME DE LA CHAMBRE EN ANNÉE, QUI LA PERD. - AUTRES DISPUTES DES PREMIERS GENTILSHOMMES DE LA CHAMBRE. - LE MARÉCHAL DE VILLEROY REFUSE LA PROLONGATION DU DON DE CINQUANTE MILLE LIVRES DE RENTE SUR LYON. - SON MOTIF; SA CONDUITE; EXPLICATION DE CE QU'IL N'Y PERD RIEN. -Ouatre-vingt mille livres au duc de Tresmes. - Le prince électoral DE SAXE SE DÉCLARE CATHOLIQUE À VIENNE. - ABBÉ DE LOUVOIS REFUSE l'évêché de Clermont; quel. - Rion gouverneur de Cognac. - Mort D'OPPÈDE, MARI SECRET DE MME D'ARGENTON, ET DE L'ABBÉ DE LANGLÉE. MORT ET FAMILLE DE LA COMTESSE DE SOISSONS. - APPEL DU CARDINAL DE

Noailles devenu public. - La Parisière, évêque de Nîmes, exilé dans son diocèse. - Affaire du pays de Lalleu, où je sers adroitement le duc de Boufflers. - Anecdote singulière de l'étrange indécision du chancelier. - Capacité singulière de d'Antin. - Reconnaissance des députés du pays de Lalleu. - Les ducs de La Force et de Noailles brouillés. - M<sup>me</sup> d'Arpajon dame de M<sup>me</sup> la duchesse de Berry, et Bonivet maître de sa garde-robe. - Mort du cardinal Arias, archevêque de Séville. - Mort de M<sup>me</sup> de Monjeu et de Richard Hamilton. - Caractère de ce dernier. - Assassinats et vols. - Teneurs de jeux de hasard mis en prison. - États de Bretagne orageux et rompus. - M<sup>me</sup> d'Alègre entre avec moi en mystérieux commerce qui dure plus d'un an. - Abes Dubois revient pour peu de jours d'Angleterre à Paris; y laisse sa correspondance à Nancré; trouve le roi d'Angleterre et le prince de Galles fort brouillés. - Cause originelle de leur éloignement.

Rome venait pourtant d'approuver, en faveur de M. le duc d'Orléans, la coadjutorerie du riche prieuré de Saint-Martin des Champs dans Paris, et qui a beaucoup de collations, pour l'abbé de Saint-Albin, bâtard non reconnu de ce prince et de la comédienne Florence. Le cardinal de Bouillon, comme abbé de Cluni, avait donné autrefois ce prieuré à l'abbé de Lyonne, fils du célèbre ministre et secrétaire d'État des affaires étrangères. Cet abbé de Lyonne, dont j'ai parlé ailleurs, était un homme de moeurs, de vie, d'obscurité, de régime même, fort extraordinaires, gouverné par un fripon que lui avaient donné les jésuites, qui s'y enrichit au trafic de ses collations et à la régie de son bien, connu du feu roi pour si scélérat, et de tout le monde, que le P. Tellier et Pontchartrain, comme on l'a vu ailleurs, échouèrent à le faire évêque, et qui l'est, depuis ceci, devenu de Boulogne. L'abbé de Lyonne fut donc tonnelé pour cette coadjutorerie qui au fond ne lui faisait aucun tort, et l'abbé d'Auvergne, comme abbé de Cluni, se fit un mérite auprès du régent, non seulement d'y consentir, mais d'y contribuer de tout son pouvoir. Il est vrai que ce prince n'eut pas plutôt les yeux fermés, que l'abbé d'Auvergne ne rougit point d'attaquer son bâtard, devenu archevêque de Cambrai, et qui, depuis deux ans, était en possession paisible du prieuré, sans réclamation quelconque, par la mort de l'abbé de Lyonne. L'abbé d'Auvergne, lors archevêque de Vienne, cria à la violence, contre la notoriété publique, intenta un procès et le perdit avec infamie. La vérité est qu'il n'y laissa point son honneur, parce qu'il y avait longues

années que, de ce côté-là, il n'avait plus rien à perdre; ce qui n'a pas empêché que le cardinal Fleury ne l'ait fait cardinal pour n'avoir point de similitude importune.

M. le Grand qui, comme on l'a vu en son lieu, avait perdu contradictoirement toutes ses prétentions contre le premier écuyer, et à qui M. le duc d'Orléans avait eu la faiblesse de permettre des protestations, n'avait presque point cessé depuis de faire des tentatives et des entreprises de fait, qui devinrent si fortes qu'il fallut encore que M. le duc d'Orléans en fut importuné. Ce fut en vain. Les mezzo-termine lui plaisaient trop pour rien finir. Ce harcelage dura longtemps encore et abrégea la vie du premier écuyer par le chagrin et le dépit; mais sa charge n'y perdit pas un pouce de terrain, jusqu'à ce que enfin le cardinal Fleury, qui avait été de ses amis, se trouvant le maître, décida si nettement en faveur de son fils, que le grand écuyer cessa pour toujours de le troubler et d'entreprendre sur la petite écurie.

Le duc de Noailles, jaloux de la confiance du régent pour Law et du succès de sa banque, la troublait tant qu'il pouvait. Law coulait et quelquefois se plaignait modestement. Noailles, qui le voulait perdre pour être pleinement maître de toutes les parties des finances, redoubla de machines pour le culbuter. Cette banque était lors une des principales ressources pour rouler. Le régent voulut qu'ils se raccommodassent. Law s'y présenta de bonne foi, le duc de Noailles ne put reculer; il fit le plus beau semblant du monde.

Précisément en ce moment heureux, Mornay mourut fort promptement. Il était lieutenant général, et il était aussi gouverneur et capitaine de Saint-Germain après Montchevreuil, son père. Le duc de Noailles, alerte sur tout, l'apprit à son réveil et courut sur-le-champ demander cet emploi à M. le duc d'Orléans, qui le lui donna à l'instant. Mon père l'avait eu. Je ne sus la mort de Mornay que l'après-dînée et en même temps la diligence du duc de Noailles. Il n'était pas aisé de se lever plus matin que lui. Il y avait cent mille francs de brevet de retenue à payer. M. de Noailles, grand politique et grand serviteur du parlement, demanda aussitôt la distraction de Maisons et de Poissy de la capitainerie de Saint-Germain, et s'en fit un grand mérite. La situation des lieux en montre l'absurdité. Aussi y ont-ils été remis, à l'instance du même duc de Noailles, à la mort du dernier président de Maisons.

M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans me chargea vers ce temps-ci d'un commerce fort peu de mon goût, et dans lequel M. le duc d'Orléans me pria aussi d'entrer. Plénoeuf, dont la femme et la fille, M<sup>me</sup> de Prie, ont fait depuis, par leur jalousie de beauté et leurs

querelles, tant de fracas dans le monde, avait gagné des monts d'or dans les partis¹, et depuis dans les vivres. La chambre de justice l'avait mis en fuite, et il s'était retiré à Turin.

Je n'avais jamais eu aucun commerce avec pas un de ces sortes de gens ; de celui-là en particulier, j'en étais mécontent, parce que, étant devenu un des principaux commis du bureau de la guerre sous Voysin, dans les derniers temps du feu roi, la majorité de Blaye vaqua, et sur-le-champ il la fit donner à un de ses parents. Le roi m'avait toujours conservé la distinction, après mon père, de ne remplir les places de l'état-major de Blaye que de ceux que je demandais, et c'était la première fois qu'on en remplissait une sans moi. Voysin en ce temps-là était dans la plus haute faveur, et insolent à proportion. C'était alors, comme on l'a vu, l'homme de M<sup>me</sup> de Maintenon et de M. du Maine, et le directeur et le rédacteur de l'apothéose des bâtards et du testament du roi. Je compris donc que je ne gagnerais que du dégoût à résister à contretemps, et que bientôt les choses changeraient de face. En effet, la première chose que je fis aussitôt après la mort du roi fut de chasser ce major et d'en mettre un autre.

Plénoeuf avait de l'esprit et de l'intrigue ; il voulait ne rien perdre à sa déconfiture, et revenir à Paris riche et employé, s'îl pouvait. Il se fourra donc dans le subalterne de la cour de Turin ; par là eut quelque accès auprès des ministres, imagina de travailler au mariage d'une fille de M. le duc d'Orléans avec le prince de Piémont. Sa femme fort intrigante et de beaucoup d'esprit, manégea si bien qu'elle vit M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans plusieurs fois en particulier, et lui donna tant d'espérance que la négociation ne pouvant demeurer entre les mains du mari et de la femme avec décence aux yeux des ministres de la cour de Turin, M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans proposa de m'en charger. M<sup>me</sup> de Plénoeuf ne me connaissait point ; elle dit seulement à M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans que je n'aimais pas son mari, et lui conta ce qui vient d'être expliqué. Cela ne rebuta point M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans : elle me pria de passer pour l'amour d'elle sur ce mécontentement d'un homme de plus si infime, et de vouloir recevoir M<sup>me</sup> de Plénoeuf et entrer en commerce direct avec Plénoeuf sur ce mariage.

Par ce qu'on a vu de la situation du régent et du roi de Sicile, l'un à l'égard de l'autre, cette négociation de mariage était fort déplacée : c'était ce qu'il ne m'était pas permis de dire à M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans ; mais quand M. le duc d'Orléans m'en parla, deux jours après, je ne lui cachai pas ce que j'en pensais, et ma surprise de sa complaisance. Il

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Dans les traités pour affaires de finances.

en convint: « Mais, après tout, me dit-il, c'est un coup d'épée dans l'eau; et, quoique sans apparence, il est des choses bizarres qui réussissent quelquefois: ce ne sont que quelques lettres perdues qu'il nous en coûtera à tout hasard. » Je ne pus donc m'en défendre.

M<sup>me</sup> de Plénoeuf vint chez moi bien parée, bien polie, bien louangeuse, bien éloquente, et bien pleine de son affaire. Force soumission sur son mari, et tout aussitôt les lettres mouchèrent. De réalité, je n'en vis jamais ombre ; mais force langage d'un homme qui voulait plaire et se faire valoir. Ce commerce dura quelques mois ; mais sitôt que l'abbé Dubois fut revenu d'Angleterre, je priai M. le duc d'Orléans de m'en décharger sur lui, et M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans de le trouver bon, sous prétexte que je ne voulais point choquer un homme si jaloux d'affaires, qui traverserait celle-là entre mes mains, et qui pouvait réussir entre les siennes. Je la lui remis donc, et il convint avec moi que c'était une vision en la situation où étaient les choses entre les deux princes. Aussi n'eut-elle point de suite et je n'en entendis plus parler depuis.

Un amusement de l'âge du roi fit une querelle sérieuse. On lui avait tendu une tente sur la terrasse des Tuileries, devant son appartement et de plain-pied. Les jeux des rois sentent toujours la distinction. Il imagina des médailles pour les donner aux courtisans de son âge qu'il voudrait distinguer, et ces médailles, qu'ils devaient porter, leur donnaient le droit d'entrer dans cette tente sans y être appelés : cela s'appela l'ordre du Pavillon. Le maréchal de Villeroy donna l'ordre à Lefèvre de les faire faire. Il obéit, et les apporta au maréchal, qui les présenta au roi. Lefèvre était argentier de la maison du roi, et, comme tel, sous la charge des premiers gentilshommes de la chambre. Le duc de Mortemart était en année. Il avait déjà eu des démêlés sur le maréchal de Villeroy. Il prétendit que ç'avait été à lui à commander les médailles, et à lui de les présenter au roi. Il se fâcha que le tout se fût fait à son insu, et le voilà aux champs et en plaintes à M. le duc d'Orléans. C'était une bagatelle qui ne valait pas la relever, et à laquelle aussi les trois autres premiers gentilshommes de la chambre ne prirent point de part. Ainsi seul vis-à-vis du maréchal de Villeroy, la partie ne fut pas égale. M. le duc d'Orléans, avec ses *mezzo-termine* ordinaires, dit que Lefèvre ne les avait point fait faire ni portées au maréchal comme argentier, mais comme ayant reçu par lui l'ordre du roi, et qu'il n'en fallait pas parler davantage. Le duc de Mortemart fut outré, et ne s'en contraignit pas sur le maréchal.

Une autre querelle combla celle-ci. Le duc de Mortemart prétendit une place derrière le roi, et l'ôter à un chef de brigade des gardes du corps qui la prenait. Les capitaines des gardes soutinrent leur officier, et M. de Mortemart ôta des entrées qu'avaient les officiers des gardes du corps. Les trois autres gentilshommes de la chambre se joignirent au duc de Mortemart. Ils plaidèrent tous huit devant M. le duc d'Orléans plusieurs fois, à cause de la pièce du trône différemment placée qu'à Versailles, où M. de Mortemart renouvela la défense aux huissiers de laisser entrer les officiers des gardes du corps. Là-dessus, autre *mezzo-termine*. M. le duc d'Orléans fit ôter le trône, pour ôter ce sujet de contestation. M. de Mortemart, piqué de cette décision, cessa d'aller chez le roi, quoique en année, et les premiers gentilshommes de la chambre firent un mémoire et le présentèrent à M. le duc d'Orléans.

L'affaire en demeura là jusqu'à une autre qui arriva un mois après entre le duc de Mortemart et le maréchal de Villeroy, pour des bagatelles de service. Les autres premiers gentilshommes de la chambre prirent fait et cause, et pas un d'eux ne se présenta plus chez le roi. Cela dura huit ou dix jours, après lesquels ils y retournèrent. Le régent ne put se résoudre à prononcer; mais le maréchal, battu de l'oiseau, s'abstint depuis d'entreprises pour quelque temps. Néanmoins, M. de Mortemart piqué voulut envoyer la démission de sa charge. M. le duc d'Orléans m'en parla fort en colère; et en effet c'était tous les jours quelque chose de nouveau avec lui. J'apaisai le régent comme je pus par le souvenir de M. de Beauvilliers, et je détournai l'orage.

Les premiers gentilshommes de la chambre eurent encore une dispute avec les maîtres d'hôtel du roi, à qui l'avertirait que sa viande était servie ; et comme les maîtres d'hôtel sont sous le grand maître, M. le Duc les soutenait ; car tout était en prétention et en entreprises. Au dîner du feu roi, j'ai vu toute ma vie le maître d'hôtel avertir le premier gentilhomme de la chambre, et celui-ci entrer dans le cabinet du roi seul, et l'avertir ; et le soir que le roi était chez M<sup>me</sup> de Maintenon, le maître d'hôtel avertir le capitaine des gardes qui entrait seul dans la pièce où le roi était, et l'avertissait que son souper était servi.

Le maréchal de Villeroy, mal dans ses affaires par une magnificence sans règle ni mesure, avait obtenu du feu roi cinquante mille livres par an, sur la ville de Lyon, pendant six ans, et une continuation encore pendant autres six années, qui se renouvela de six en six ans. Jamais le feu roi ne pensa à les lui accorder pour toujours, et on ne lui a vu donner de tout son règne cinquante mille livres de rente à personne à prendre sur lui pour toujours, excepté des appointements de gouvernements ou de charges dont le taux y était attaché; et à l'égard des pensions, personne, hors le premier prince du sang et ses bâtardes en les mariant, n'eut jamais de pensions approchantes, sinon, comme

on l'a remarqué, Chamillart qui en eut une de soixante mille livres en le renvoyant, ce qui fut une chose unique en tout son règne. C'était en cette année et dans ce temps-ci, que les six années du don au maréchal de Villeroy finissaient; M. le duc d'Orléans le voulut renouveler, même pour toute sa vie. Le maréchal fit le généreux, s'excusa de l'accepter pour toujours, ni même par aucun renouvellement, dit qu'il était riche par les successions et les bienfaits qui lui étaient arrivés, et qu'il n'était pas juste que, dans un temps où tant de gens souffraient, il abusât des bontés qui lui étaient offertes. Il fut pressé, résista constamment, mais pour s'en vanter publiquement et se parer dans le monde de la faveur de la considération et du désintéressement. Le bout de cela est que lui personnellement est mort ruiné, et que son fils a été obligé de payer ses dettes qui étaient grandes, et sur les fins de le faire subsister. Ce n'est pas qu'avec de l'économie du fils et du petit-fils il ne leur soit demeuré des biens immenses des successions de Lesdiguières et de Retz; mais ce n'a pas été la faute des désordres du maréchal.

C'était un homme qui n'avait point de sens, et qui n'avait d'esprit que celui que lui en avait donné l'usage du grand monde, au milieu duquel il était né et avait passé une très longue vie. On a eu si souvent occasion de parler de lui, qu'il suffit ici de faire souvenir de ce caractère, de l'orgueil dont il était pétri, que ses fréquentes et cruelles déconvenues, toutes arrivées par faute de sens, n'avaient pu émousser, et de l'éclat où les passions et l'intérêt de M<sup>me</sup> de Maintenon et de M. du Maine l'avaient mis dans les derniers temps de la vie du feu roi, surtout à sa mort, qui avait porté cet orgueil à son comble. Depuis qu'il se vit dans les places où cette mort l'établit et dans la considération qui en était une suite, la tête lui tourna : il se crut le père, le protecteur du roi, l'ange tutélaire de la France, et l'homme unique en devoir et en situation de faire en tout contre au régent.

Sa fatuité lui avait fabriqué un autre devoir qui fut d'épouser contre ce prince toute la haine de la Maintenon, sa patronne, et toute la mauvaise volonté qu'elle avait arrachée contre lui du roi mourant. Il s'applaudit sans cesse des démarches infatigables que le régent faisait vers lui, qui ne faisaient que rehausser son courage à lui nuire ; il abusait continuellement de la confiance et de la facilité à condescendre à tout ce qu'il voulait d'un régent doux, timide, qui redoutait les éclats, à qui ses grands airs avec feu Monsieur, et en commandant les armées où M. le duc d'Orléans avait commencé à servir, lui avaient imposé au point qu'il lui imposait toujours. Ainsi ce prince voulait et croyait le gagner à force de flatter son incroyable vanité, et d'aller au-devant de tout ce qui lui pouvait plaire, sans jamais lui rien refuser pour les siens ni pour personne;

tandis que, déterminé à figurer en grand aux dépens du régent, ce qu'il ne croyait pas possible autrement, il s'unissait à tous ses ennemis, à ceux que l'ambition ou l'amour des nouveautés rendaient tels, les excitait, les encourageait, les grossissait pour se former un parti ; et pour cela, très attentif à un apparent désintéressement qui augmentât sa réputation et la confiance, tellement que, par principes, il était incapable d'être arrêté par les grâces et les bienfaits de M. le duc d'Orléans. En le refusant des cinquante mille livres de rente sur Lyon, il ne refusait rien en effet ; mais il suivait son plan : il se donnait un éclat propre à éblouir la multitude, surtout le parlement en particulier et la robe en général qu'il cultivait soigneusement, à s'attacher des partisans, à augmenter la confiance de ceux qu'il voulait capter, à blâmer avec l'autorité de ce refus et de la manière la plus publique, et en apparence la plus innocente, la facile prodigalité du régent, et sans en demeurer plus pauvre.

De tout temps ses pères, son oncle et lui étaient maîtres absolus et uniques à Lyon. Dès les temps du feu roi les intendants n'y avaient pas la plus légère inspection. L'autorité du maréchal y était encore plus devenue sans bornes dans une régence qui ne songeait qu'à lui plaire, et à aller au-devant de tout à son égard. De tout temps il était, après ses pères et son oncle, en possession de nommer seul le prévôt des marchands de Lyon, qui avait tout le pouvoir bursal dans la ville, sans inspecteur ni conseiller. Il disposait seul sous le maréchal de Villeroy des immenses revenus de la ville, d'en diriger de même tout le commerce, et d'y être le maître des commerçants. Il ne comptait de la recette et de la dépense de ces immenses revenus, qu'avec le maréchal de Villeroy seul, et les comptes ainsi arrêtés entre eux deux seuls, où le maréchal était de droit le maître, ne se trouvaient plus, et ne se voyaient jamais plus, tellement que c'est parler exactement que dire que le maréchal de Villeroy était le seul roi de Lyon, que le prévôt des marchands y était son vice-roi ad nutum, et qu'ils mettaient en poche tout ce qu'il leur plaisait de prendre, sans le moindre embarras, sans formalité aucune, et sans la moindre crainte d'aucune suite pour l'avenir, ni même qu'on pût jamais savoir ce qui se passait là-dessus entre eux deux. Il est donc clair que, maître tous les ans de ces prodigieux revenus et de tout le commerce de la plus florissante place du royaume en ce genre, le maréchal de Villeroy prenait en toute liberté tout ce qu'il voulait, et qu'en refusant le don que le régent lui voulait continuer, il ne refusa rien en effet. Aussi ceux de Lyon savaient bien qu'en dire, malgré toute la protection qu'il leur donnait à tous. Mais pas un d'eux n'osa jamais se plaindre ni branler devant lui sous le dernier règne; combien moins pendant cette régence, à la posture où se

trouvait leur gouverneur. Son fils, qui l'a peu survécu, soutint encore cette puissance, mais plus faiblement. Enfin le duc de Villeroy d'aujourd'hui en a sauvé de grandes bribes, mais les finances y ont mis la main, et ont fort borné ce pouvoir si pécunieux et si fort illimité.

Le duc de Tresmes ne fut pas si délicat que le maréchal de Villeroy : aussi était-ce un honnête homme qui était bien éloigné des mêmes projets. Il eut quatre-vingt mille livres en dédommagement du deuil, dont il devait et n'avait pas profité à la mort du roi, où il était en année de premier gentilhomme de la chambre.

Le prince électoral de Saxe, catholique dès qu'il était à Rome, avec une permission du pape de le demeurer caché, le déclara en ce temps-ci à Vienne, où il était allé voyager et voir l'empereur; le roi de Pologne son père était du secret et avait fort contribué à le faire catholique, pour lui frayer le chemin à lui succéder en Pologne. Mais la mère et l'épouse de ce roi, qui étaient des piliers de leur religion, y étaient si opposées, que le roi de Pologne ne put, depuis qu'il fut catholique, avoir presque de commerce avec l'électrice sa femme que des moments rares quand il allait en Saxe, où même ce n'était qu'en visite, sans qu'elle voulût demeurer dans le même lieu que lui, ni qu'elle voulût ouïr parler d'aller en Pologne, ni souffrir le titre, ni aucun des honneurs, ni des traitements de reine. Le roi son mari supportait cela avec toujours beaucoup de considération pour elle, mais il s'en consolait avec ses maîtresses. L'électrice sa mère étant morte, il ne fit plus difficulté de laisser déclarer son fils catholique.

L'abbé de Louvois refusa l'évêché de Clermont, sous prétexte de sa santé, en effet parce qu'il s'était attendu longtemps aux plus grands postes, et qu'il se trouvait vieux pour en accepter un si médiocre. Il n'était pas sans mérite, il avait de l'esprit, du monde et du savoir, et remplissait, par lui-même et avec réputation, la belle place dans les lettres de bibliothécaire du roi. À peine commençait-il à poindre lors de la mort de son père, qui était perdu bien auparavant. Barbezieux, crossé par le roi comme un jeune homme des débauches et des disparates duquel il était très souvent mécontent, n'eut pas loisir de mûrir et de s'accréditer assez pour vaincre auprès du roi les soupçons que les jésuites et M<sup>me</sup> de Maintenon, par Saint-Sulpice, lui donnaient sans cesse de l'éducation ecclésiastique du neveu de l'archevêque de Reims, que les jésuites avaient toujours regardé comme leur ennemi, et donné, par conséquent, pour un dangereux janséniste. Ce manège avait perdu l'abbé de Louvois dans l'esprit du roi, et quelques bagatelles de première jeunesse, qu'en ce genre il ne pardonnait jamais. Ainsi l'abbé de Louvois avait vu les premiers postes lui échapper. Mais il n'avait pu s'accoutumer

à en perdre l'espérance, depuis même que sa situation était devenue ordinaire par la perte du ministère de son frère et de son oncle. Il était demeuré assez de crédit et d'établissements parmi ses frères et soeurs pour la nourrir, et tout attendre de la facilité du régent. Quand il vit ses espérances trompées par l'évêché de Clermont, il ne put en digérer l'humiliation, et il aima mieux hasarder de ne sortir point du second ordre. Le P. Massillon, père de l'Oratoire, célèbre par ses sermons, en profita. Crosat, le cadet, paya pieusement et noblement ses bulles.

M<sup>me</sup> la duchesse de Berry fit donner au vieux Saint-Viance, très galant homme, qui avait été lieutenant des gardes du corps, et lieutenant général, cinquante mille livres, et deux mille livres de pension pour son gouvernement de Cognac, de douze mille livres

de rente, sans obliger à résidence, et fit présent de ce gouvernement à Rion.

M<sup>me</sup> d'Argenton, longtemps depuis que M. le duc d'Orléans l'eut quittée, avait vécu avec le chevalier d'Oppède, jeune et bien fait, qui était dans les gardes du corps, et dont le nom était Janson, fort proche du feu cardinal de Janson. Ensuite elle pensa à accommoder ses plaisirs à sa conscience, lui fit des avantages pour un cadet qui n'avait rien, l'obligea à quitter le service et l'épousa. Mais tous deux, par honneur, voulurent que ce fût secrètement. Elle n'en eut point d'enfants, et le perdit en ce temps-ci. Il a traitait avec grande rudesse, et lui donna tout lieu de se consoler. L'abbé de Langlée, singulier ecclésiastique, frère de Langlée dont il a été quelquefois parlé, mourut aussi. Il n'avait presque rien qu'une pension de six mille livres que lui donnait M<sup>me</sup> de Villequier, fille de sa soeur, M<sup>me</sup> de Guiscard.

La comtesse de Soissons mourut en même temps à Paris, point vieille, et belle encore comme le jour. On n'a rien à en dire de plus que ce qui s'en trouve t. VI, p. 124. Elle fut depuis pauvre, malheureuse, errante². De fois à autre M. le duc d'Orléans lui faisait donner quelque gratification. Elle laissa deux fils qui moururent jeunes, sans alliances, dont le prince Eugène leur oncle prenait soin. Il avait destiné l'aîné à être son héritier, et avait arrêté son mariage avec l'unique héritière de la maison Cybo, qui a depuis porté les petits États de Massa et Carrara, avec d'autres grands biens, au fils aîné du duc de Modène et d'une fille de M. le duc d'Orléans, qui l'a épousée. La comtesse de Soissons laissa aussi une fille dont le roi de Sicile prenait soin, dans un couvent à Turin, que le prince Eugène, qui à survécu ses deux neveux, a fait son héritière, et qui a épousé à Vienne le prince de Saxe-Hilbourghausen, et qui a tant fait parler de lui, plus

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Voy. à la fin du tome IV, la note rectificative de M. Chantérac.

en partisan hasardeux qu'en officier principal, dans l'armée impériale en Italie, contre les troupes unies de France, Espagne et Savoie, dont les maréchaux de Coigny et de Broglio eurent le commandement sous le roi de Sicile, après la mort du maréchal de Villars. Ainsi finit là branche de Soissons de la maison de Savoie.

L'appel du cardinal [de Noailles] devint public, et fut imprimé avec une instruction admirable, dont il n'a paru que la première partie par ce qui arriva depuis, dont il eut tout lieu de se repentir, ainsi que de n'avoir pas fait paraître son appel bien plus tôt, dans le temps que je l'en pressai, comme je l'ai raconté en son lieu. Je n'en dis pas davantage pour ne pas effleurer une matière si étendue et qui se trouve traitée exprès.

La Parisière, évêque de Nîmes, qui écrivait à tous les prélats et aux universités étrangères pour avoir leur adhésion à là constitution, eut ordre de se retirer dans son diocèse; mais la cabale le fit rappeler au bout de huit ou dix mois. On a vu ailleurs que, pigeon privé du P. Tellier, il s'éleva en Languedoc contre la constitution; dans les commencements gagna peu à peu la confiance des prélats, des communautés et des principaux ecclésiastiques; et, pour se l'acquérir entièrement, poussa les choses si loin, de concert avec le P. Tellier, qu'étant nommé député des états de Languedoc pour en venir apporter les cahiers, il y eut un ordre du roi d'en choisir un autre. Quand il se fut bien instruit de tout ce qu'il voulait découvrir, qu'il en eut rendu compte au P. Tellier, et qu'il n'eut plus rien à apprendre, il chanta la palinodie dès qu'il fut retourné à Nîmes, y monta en chaire et fit amende honorable à la constitution. Aussitôt le roi lui fit rendre la députation, et il vint triomphant jouir de son crime dans les caresses et les promesses du P. Tellier, qui ne l'empêcha pas de devenir l'horreur du monde. Il avait bien d'autres choses encore sur son compte, et est mort enfin escroc et banqueroutier, et d'une façon déplorable.

Il se présenta une affaire au conseil de régence qui me donna lieu à un petit trait qu'il faut que je m'amuse un moment à rapporter. M. d'Elboeuf était gouverneur de Picardie et d'Artois, où il ne tenait pas ses mains dans ses poches, et se moquait des intendants. M. le duc d'Orléans le considérait et le ménageait, et il en abusa au point qu'il le força d'y mettre quelque ordre. Il y a un petit canton riche et abondant, entré l'Artois et la Flandre, qui s'appelle le pays de Lalleu, qui de tout temps était du gouvernement de Flandre et des états de Lille. M. d'Elboeuf qui était bien aise d'y allonger ses mains et l'étendue aussi de son gouvernement, demanda que ce pays de Lalleu fût incorporé aux états d'Artois, et ne fût plus de ceux de Lille. Je supprime les raisons de part et d'autre, qui ne feraient qu'ennuyer.

La maréchale de Boufflers vint m'apprendre cette prétention qui devait être incessamment jugée au conseil du dedans du royaume, puis rapportée par d'Antin au conseil de régence pour l'être définitivement. Peu importait à la maréchale de quels états serait ce petit pays, mais elle sentait que la prétention du duc d'Elboeuf était un chausse-pied s'il la gagnait, pour les états d'Artois, de le prétendre après de son gouvernement, quoiqu'il ne s'en agît pas encore. Je lui conseillai d'en faire parler par son frère à M. le duc d'Orléans. Mais depuis l'affaire du régiment des gardes, il n'y avait plus guère que de l'extérieur entre eux, et elle me le laissa bien sentir. Je voulus lui persuader de parler elle-même sans l'y pouvoir résoudre. Elle me dit qu'elle mettait toute sa confiance en moi pour conserver au gouvernement de Flandre, qu'avait son fils, toute son intégrité. Elle avait raison, car j'étais fort de ses amis, et on a pu voir que je l'étais intimement de son vertueux mari. Je ne lui dis point ce que je ferais, car je l'ignorais encore, et après toute réflexion faite je crus plus à propos de ne faire rien, dans la connaissance de la faiblesse de M. le duc d'Orléans, qui ne tiendrait jamais, pour un petit garçon de l'âge du duc de Boufflers, à l'audacieuse ardeur du duc d'Elboeuf, soutenue de celle de M. le Grand, dont le fils avait la survivance du gouvernement de Picardie. J'attendis donc sans dire mot à personne et sans voir depuis la maréchale de Boufflers, que l'affaire se rapportât au conseil de régence, où les chefs ou présidents des autres conseils furent appelés.

Dès que nous fûmes en place, d'Antin mit les papiers sur la table et voulut commencer son rapport. « Un moment, monsieur, » lui dis-je. Et me tournant vers le régent, je lui dis que, s'il le trouvait bon, il fallait, avant de commencer l'affaire, savoir si au cas que les états d'Artois la gagnassent, M. d'Elboeuf prétendait distraire du gouvernement de Flandre le pays de Lalleu et le joindre à celui d'Artois, parce que, en ce cas, nous étions plusieurs qui étions trop proches de M. d'Elboeuf pour être ses juges, à commencer par M. d'Antin, son cousin germain, moi, issu de germain, M. le maréchal d'Estrées et d'autres encore.

Ce n'était pas que j'ignorasse qu'en ce conseil les parentés ne font rien, parce que devant le roi, qui à tout âge y est censé présent, on n'a que voix consultative pour débattre et l'informer, et que sa seule voix décide, et que sur cette question que le chancelier d'Aguesseau, tout au commencement qu'il le fut, avait voulu remuer sous prétexte de l'âge et de l'absence réelle du roi, il avait passé en plein conseil qu'il demeurerait de la sorte, et comme le roi âgé et présent; mais j'espérais qu'on n'y songerait plus, et cela arriva comme je l'avais pensé et à tout hasard tenté.

M. le duc d'Orléans dit que j'avais raison, et tout de suite demanda à d'Antin ce qui en était. Il répondit qu'il n'en était point question; que M. d'Elboeuf ne lui avait point parlé de gouvernement, et que sûrement il ne demandait rien là-dessus. Je repris la parôle, et dis au régent que, puisque cela était, la chose méritait d'être constatée à cause de la proche parenté des juges, et que dès que M. d'Elboeuf ne songeait point, quoiqu'il fût jugé, à demander que le pays de Lalleu fût mis de son gouvernement, il serait bon que Son Altesse Royale voulût bien ordonner à M. d'Antin d'écrire présentement sur son dossier qu'en cas que le pays de Lalleu fût jugé séparé des états de Lille et joint à ceux d'Artois, ce jugement n'aurait aucune influence à l'égard de l'état du gouverneur du pays de Lalleu, qui demeurait toujours à l'avenir du gouvernement de Flandre comme par le passé. Le régent regarda la compagnie, disant qu'il n'y trouvait point d'inconvénient. D'Antin dit que l'écrire ou ne l'écrire pas était de même, parce que M. d'Elboeuf ne demandait rien. « Mais, monsieur, repris-je, cela sera plus régulier, et Son Altesse Royale l'approuve. — À la bonne heure, » dit d'Antin, et se mit à l'écrire. Un moment après, tandis qu'il écrivait, je dis au régent qu'il me semblait à propos aussi, puisque M. d'Antin en mettait la note sur le dossier du procès, que M. de La Vrillière l'écrivît en même temps sur le registre du conseil, pour que cela fût uniforme. Cela parut si simple que le régent, sans regarder la compagnie comme la première fois, répondit : « A la bonne heure, il n'a qu'à l'écrire. » À l'instant je regardai La Vrillière, qui aussitôt prit la plume et l'écrivit sur le registre du conseil. Dés que cela fut fait, d'Antin commença le rapport. J'y reviendrai pour une anecdote singulière.

Le soir la maréchale de Boufflers vint chez moi, bien en peine de ce que les états d'Artois avaient gagné, et s'il n'y avait eu rien de fait sur le gouvernement. « Pardonnez-moi, madame, lui dis-je, il a été question du gouvernement, et on y a fait quelque chose. » Et tout de suite, après lui avoir donné la souleur³, je lui contai ce qui s'était passé. Elle m'en embrassa bien et fut ravie.

Tandis qu'elle était chez moi, M. d'Elboeuf était chez La Vrillière, à qui il dit, sans seulement paraître en douter; que puisque le pays de Lalleu était adjugé membre des états d'Artois, et ne l'être plus de ceux de Lille, il était de son gouvernement aussi, et que l'un emportait l'autre. Sur la mine que fit La Vrillière: « Comment, lui dit-il, monsieur, avec l'air de la plus grande surprise du monde, est-ce que vous en pouvez douter? eh! ce pays n'a été du gouvernement de Flandre que comme membre des

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup>Frayeur, saisissement.

états de Lille, et l'arrêt d'aujourd'hui, qui l'en distrait pour le faire membre des états d'Artois, décide la question et n'y laisse pas l'ombre de difficulté. » La Vrillière lui répondit modestement que le conseil ne l'avait pas entendu ainsi, et qu'il croyait qu'il ferait bien de n'y pas songer. M. d'Elboeuf lui demanda, avec émotion, où il avait pris cette intention du conseil qui ne pouvait être avec l'arrêt qu'il avait rendu et qui décidait tout seul. Alors La Vrillière lui montra le registre, et lui dit de lire ce qu'il avait écrit en plein conseil par ordre de M. le duc d'Orléans et du conseil. Voilà le duc d'Elboeuf en furie, qui dit qu'il allait parler à M. le duc d'Orléans, et qu'il ferait bien changer cette belle décision. Il y fut en effet, mais comme il s'agissait d'effacer ce qui avait été écrit sur le dossier et sur le registre en plein conseil, et de l'avis de tout le conseil, ou explicite ou tacite, sans opposition d'aucun, et en changer la disposition du blanc au noir, le régent se défendit d'y pouvoir toucher et de pouvoir reporter au conseil une chose qu'il avait décidée. M. d'Elboeuf tempêta et cria, mais ce fut tout, l'affaire était bridée, et le pays de Lalleu demeura du gouvernement de Flandre, et en est encore aujourd'hui.

Je m'étais bien attendu au but et au vacarme de M. d'Elboeuf contre lequel la faiblesse du régent aurait besoin d'une barrière, et je me sus bon gré de l'avoir adroitement su introduire, et poser si forte, sans que personne se fût aperçu ni douté de mon but, qu'elle ne pût après recevoir d'atteinte. La maréchale de Boufflers alla le lendemain remercier le régent.

Je reviens maintenant à l'anecdote qui confirmera pleinement ce que j'ai marqué du caractère indécis, à l'extrême, du chancelier d'Aguesseau. M. le duc d'Orléans avait ordonné que cette affaire de Lalleu, qui était longue, serait rapportée en deux conseils, le même jour, le matin et l'après-dînée; que le matin serait pour le rapport uniquement, sans que d'Antin s'ouvrît en rien de son opinion; que l'après-dînée il commencerait par opiner; que tout le conseil opinerait après et que l'arrêt serait rendu. D'Antin fit un très long rapport qui tint jusqu'à une heure après midi. Comme on sortait du conseil le chancelier me prit auprès de la porte, et me dit tout bas qu'il mourait d'envie de prendre avec moi une liberté qu'il ne voudrait pas prendre avec un autre, et qu'il espérait que je ne trouverais pas mauvaise, c'était de me demander l'avis que j'avais pris sur le rapport, et que j'opinerais l'après-dînée. Je lui répondis qu'en effet je ne m'en ouvrirais pas à un autre, et après quelques compliments je le lui dis, et, aussi sommairement que le temps et le lieu l'exigeaient, les raisons principales qui m'y déterminaient. Il m'embrassa et me dit, plus que très obligeamment, que je lui faisais le plus

grand plaisir du monde d'avoir bien voulu le lui dire, parce que c'était le sien aussi, et que le mien l'y confirmait, avec force compliments flatteurs. Nous nous séparâmes de la sorte.

Cette affaire, dans laquelle je n'entrerai pas ici, était susceptible de trois sortes d'opinions : laisser le pays de Lalleu comme il était, membre des états de Lille ; l'en distraire et l'adjoindre à ceux d'Artois ; enfin, laisser ce petit pays indépendant de ces deux états, et qu'il en eût pour lui tout seul. C'est ce que ce petit pays demandait, consentant toutefois à demeurer comme il était, uni si on le voulait aux états de Lille, mais se défendant d'être uni à ceux d'Artois. Mon avis était qu'il eût des états particuliers pour lui, et qu'il ne fût membre ni de ceux de Lille ni de ceux d'Artois. C'était aussi celui du chancelier quand nous sortîmes du conseil du matin, comme je viens de le dire.

Nous n'eûmes que le temps de dîner. À trois heures le conseil commença. Quoiqu'on y fût fort accoutumé aux beaux rapports de d'Antin, l'exactitude, la précision, l'explication foncière, la netteté, la force, l'agrément de son rapport avait enlevé la compagnie, qui ne la fut pas moins de sa belle, longue et forte opinion l'après-dînée. Il se peut dire qu'il excellait en ce genre sur tous les magistrats; avec cela une mémoire qui n'oubliait pas les plus petites choses; qui ramenait tout avec ordre, justesse et clarté, qui rie se méprenait jamais en aucun fait, circonstances, nom propre, date, et qui, à mesure qu'il en citait, disait à l'évêque de Troyes, devant qui d'ordinaire il mettait la pile de ses papiers, le cahier, la liasse, la page par numéro et par chiffre, où il trouverait ce qu'il citait, et; dans le moment même, M. de Troyes le trouvait et le lisait tout haut. D'Antin, qui n'opinait jamais pour soi-même, et qui ne faisait que rapporter l'avis du conseil du dedans, ainsi que tous les autres chefs des autres conseils sur les affaires qu'ils en rapportaient au conseil de régence, fut pour les états d'Artois. Presque tous le suivirent, le peu d'autres furent pour ceux de Lille.

Mon rang d'opiner était immédiatement avant le chancelier, après lequel il n'y avait plus que les deux bâtards et les princes du sang. Je vis donc que j'allais ouvrir un avis, et, comme je savais que le chancelier serait du même, je ne voulus pas en épuiser les raisons pour en laisser de nouvelles à dire au chancelier, qui donnassent lieu aux préopinants de s'y accrocher pour revenir à son avis avec moins de répugnance qu'ils n'en auraient eu à revenir au mien, et de couvrir leur petite vanité du poids de la place, de l'état et de la capacité du premier magistrat. Néanmoins, comme il fallait des raisons pour soutenir un avis tout neuf, je ne laissai pas de parler assez longtemps tant [pour]

le faire bien entendre et valoir, que pour affaiblir et réfuter les deux autres avis. Je fus surpris d'y être souvent interrompu par des voix qui disaient tout haut : « Mais M. de Saint-Simon a raison. » Cela arriva si souvent et par tant de personnes, que je me tournai à la fin vers le conseil, car on opinait un peu tourné vers le régent, et je dis que, puisqu'on trouvait que j'avais raison, rien n'empêchait de revenir à mon avis, ceux qui le trouvaient le meilleur, puisque l'arrêt n'était point fait. Des voix dirent : « Cela est vrai, » et encore, pendant le reste de mon opinion, que j'avais raison ; cependant elles s'en tinrent là, et personne ne prit la parole pour se rendre à mon avis. Je compris la petite faiblesse, et je m'en sus plus de gré de laisser quelques raisons nouvelles au chancelier à dire et à appuyer, qui donneraient lieu aux préopinants de revenir à son avis avec moins de peine qu'au mien.

Le chancelier, quand j'eus fini, débuta par l'éloge de mon avis, dont il loua en détail la justice, les raisons et la force. Il balança ensuite les trois avis en avocat général; puis, se rabattant sur la politique et les événements fâcheux de la dernière guerre du feu roi en Flandre, il s'étendit sur son regret d'être obligé de faire taire le droit, la raison, l'équité devant les motifs majeurs et pressants de l'intérêt de l'État, paraphrasa longuement et gauchement, quoique éloquemment, cette politique, protesta encore de sa répugnance et de son regret d'être entraîné par des considérations si fortes, nonobstant le droit et l'équité, et conclut pour les états d'Artois. Je l'écoutais avec une attention extrême. Je ne pouvais comprendre d'abord qu'il eût changé d'avis depuis qu'il m'avait parlé en sortant du conseil deux heures auparavant, et ma surprise fut extrême quand à la fin je n'en pus douter. J'oublie de dire qu'en finissant il loua encore mon avis, et me fit un petit compliment direct sur la peine où il était de n'en pouvoir être par la seule raison d'État.

Dès que je m'aperçus qu'il avait tourné, je dis tout bas au comte de Toulouse que je ne pouvais revenir d'un étonnement dont je lui dirais la cause en sortant; mais que je le priais de ne pas prendre la parole après le chancelier, parce que je voulais parler encore. Ce n'était pas que j'espérasse faire revenir personne à ce que je voyais, mais je ne crus pas juste de taire les raisons que je n'avais retenues que pour les laisser neuves dans la bouche du chancelier, par la raison que j'en ai dite. Ainsi, quand il eut fini, je priai le régent de me permettre d'ajouter un mot à mon opinion. Je le fis donc avec étendue et avec les mêmes applaudissements que j'avais raison, mais sans autre succès. Le surplus des opinions se conforma au chancelier, et l'arrêt suivit de même.

En sortant du conseil, le comte de Toulouse me prit à part, curieux de savoir la cause de mon extrême surprise, et fut étonné au dernier point, lorsque je la lui dis. Le chancelier et moi ne nous cherchâmes point en sortant de ce second conseil, et jamais depuis nous ne nous en sommes parlé.

Le pays de Lalleu, qui est riche, mais qui n'a que de gros laboureurs, mais gens de bon sens et de bon gros raisonnement, en avaient député à la suite de cette affaire qui les intéressait beaucoup. On me les annonça pour la première fois comme j'allais sortir pour le conseil du matin, où leur affaire fut rapportée. Ils voulurent me parler et me présenter leur mémoire ; je l'avais eu d'ailleurs avec ceux des états, et je les avais tous fort étudiés. Je voyais que ces paysans avaient raison, et j'étais fâché qu'ils vissent et instruisissent si tard leurs juges. Je n'avais pas alors le temps de les entendre : c'était l'heure du conseil. Je les rabrouai donc au lieu de les écouter, et je montai devant eux en carrosse. Je fus tout étonné de les voir revenir le surlendemain matin, avec deux prodigieuses mannes du plus beau linge de table que j'aie jamais vu et en la plus grande quantité. Ils avaient su que j'avais été seul pour eux au conseil, et que j'avais longuement opiné. Ils venaient avec ce présent me témoigner leur reconnaissance. J'eus beau leur dire ce que je devais là-dessus, je ne pus les empêcher de déployer quelques nappes et quelques serviettes; mais quand ils virent qu'il leur fallait les remporter, ils se mirent à pleurer et à dire que je les méprisais, quoique je leur eusse parlé avec toute l'honnêteté possible. Je fus si touché de leur douleur de si bonne foi, que je leur dis enfin que, pour leur montrer combien j'étais éloigné de mépris et touché de leur sentiment pour moi, ils me feraient faire ce que je n'avais jamais fait et ne ferais jamais pour personne. Je pris donc une nappe et une douzaine de serviettes; cela les consola un peu. Ils remportèrent tout le reste en me comblant de bénédictions. Je le dis à M. le duc d'Orléans. Pour l'histoire du chancelier, je n'en parlai qu'au comte de Toulouse.

Il y eut une assez forte brouillerie entre les ducs de Noailles et de La Force sur quelques affaires de finances. La Force avait été mis dans le conseil de finances à l'insu, puis malgré le duc de Noailles, contre tout ce que j'avais pu lui dire d'une place en troisième, après le maréchal de Villeroy et le duc de Noailles, dont il était si fort l'ancien en dignité, sans compter la naissance, et place subalterne encore pour le travail et le détail, et qui, sous le nom personnel de vice-président, n'était pas supérieure en effet aux emplois des autres de ce conseil, qui, plus rompus aux affaires de finances que lui et appuyés du duc de Noailles, lui feraient passer sans cesse la plume par le bec, et avec force révérences se moqueraient de lui. Il fut en effet exposé à toutes les niches que le

duc de Noailles ne lui épargna pas. L'esprit et la capacité, joints à sa qualité, le soutinrent, mais n'empêchèrent pas tous les effets de la jalousie du duc de Noailles contre un seigneur qui pour le moins le valait et lui était égal, et qu'il voyait lié avec Law, qui était sa bête. Ces démêlés finirent avec beaucoup d'autres qui avaient moins éclaté, mais ce ne fut qu'en apparence, par un département fort étendu qui fut donné à M. de La Force, avec assez d'autorité; mais à quelque sauce que cela pût se mettre, ce n'était être, en bon français, qu'intendant des finances un peu renforcé, et par conséquent être fort déplacé, comme il n'en pouvait être autrement, dès qu'il avait bien voulu se fourrer si bassement dans le conseil des finances.

J'avais oublié deux bagatelles sur M<sup>me</sup> la duchesse de Berry. Elle choisit M<sup>me</sup> d'Arpajon pour la place d'une de ses dames qui vaquait par la mort de M<sup>me</sup> d'Aydie, soeur de Rion. Arpajon, l'un des plus sots hommes de France, sans contredit, et des plus avares, avait acheté le gouvernement de Berry du duc de Noailles, et obtenu assez légèrement la Toison en Espagne, où il avait servi longtemps avec les troupes de France. Il était lieutenant général et petit-fils du bonhomme Arpajon, duc à brevet, chevalier de l'ordre, et distingué en son temps par son mérite et ses emplois, la naissance ancienne et fort bonne. M<sup>me</sup> d'Arpajon avait une figure extrêmement noble et agréable, peu d'esprit, beaucoup de douceur et de politesse; très vertueuse et d'une piété qui n'a toujours fait qu'augmenter. Elle était fille de Le Bas de Montargis, un des trésoriers de l'extraordinaire des guerres, et d'une fille de Mansart, qui avait les bâtiments. Elle était extrêmement riche et peu heureuse avec un mari qui ne la méritait pas; mais elle le cachot avec grand soin, et lui redait des devoirs infinis. Ils n'ont eu qu'une fille, qui a épousé, avec de grands biens, le second fils du duc de Noailles. M<sup>me</sup> la duchesse de Berry la choisissait volontiers, avec la marquise de La Rochefoucauld, fille de Prondre, pour aller avec elle coucher aux Carmélites, et leur disait toujours: « Je vous amène mes deux bourgeoises. »

Cette princesse si haute et si fière, avec qui les seuls princes du sang pouvaient manger, et encore point à l'ordinaire ni en public, hors à des mariages, mais à la campagne et en particulier, mangeait avec tous les roués de M. le duc d'Orléans, et chez elle avec des hommes de peu de chose, et avec un jésuite d'esprit et de manège, qui s'appelait le P. Riglet, qu'elle avait connu de jeunesse par ses femmes, et qui en disait des meilleures.

Elle imagina aussi d'avoir un maître de la garde-robe. C'est une charge de valet. Joyeux, mort premier valet de chambre de Monseigneur, l'avait été de la reine. Ceux

de la reine mère et des deux Dauphines ne valaient pas mieux. Elle trouva une manière de chevalier d'industrie, grand spadassin de son métier, bâtard d'un Gouffier, qui se faisait appeler Bonivet, qui ne voulait point être bâtard, et qui pourtant n'a pu être autre chose ni reconnu comme légitime de pas un de la maison de Gouffier. Il trouva là quelques petits gages dont il avait besoin, et y espéra quelque fortune par son manège. M<sup>me</sup> la duchesse de Berry le prit, et dit en confidence à M<sup>me</sup> de Saint-Simon, qui ne lui en parlait point, que c'était une espèce de nom qu'elle mettait dans sa maison, de plus un homme de main qu'elle était bien aise d'avoir, parce que, bien aujourd'hui avec M. le duc d'Orléans, cela pouvait changer, et qu'il fallait avoir chez soi de quoi se faire compter. Tels étaient la tête et le coeur de cette princesse.

On apprit la mort du cardinal Arias, archevêque de Séville, un des plus honnêtes hommes et des meilleures têtes d'Espagne, et qui avait le plus contribué au testament de Charles II, étant conseiller d'État et commandeur dans l'ordre de Malte. On a vu quel il était lorsqu'on a parlé ici de l'avènement de Philippe V à la couronne, la part qu'Arias eut au gouvernement, et comme la princesse des Ursins sut s'en défaire, ainsi que du cardinal Portocarrero et de tous les autres, pour demeurer seule maîtresse du gouvernement. Arias fut aussi bon prêtre et évêque, qu'il avait été bon ministre d'État, ravi de n'avoir plus à se mêler de rien, uniquement appliqué à son diocèse, d'où il ne sortit plus, et à s'occuper de son salut sous la pourpre romaine, qu'il n'avait point briguée, mais que la pudeur lui fit donner par le roi d'Espagne, pour une marque de son estime et de sa satisfaction de ses services, qui fut universellement applaudie. Arias méprisa le monde et la cour, et se trouva mieux à Séville qu'il n'avait fait à Madrid, quoique ce grand archevêché ne lui eût été donné que comme un exil honorable et pour se défaire de lui. Il était assez vieux, et fut regretté de toute l'Espagne, et infiniment dans son diocèse.

La comtesse d'Harcourt, qui se fit appeler depuis comtesse de Guise, comme on l'a vu ailleurs, perdit  $M^{me}$  de Monjeu sa mère, qui était Dauvet des Marests.

En même temps mourut aussi Richard Hamilton. C'était un homme de beaucoup d'esprit, qui savait, qui amusait, qui avait des grâces et beaucoup d'ornement dans l'esprit, qui avait eu une très aimable figure et beaucoup de bonnes fortunes en Angleterre et en France, où la catastrophe du roi Jacques II l'avait ramené. Il avait servi avec distinction, et la comtesse de Grammont, sa soeur, l'avait initié dans les compagnies de la cour les plus choisies; mais elles ne lui procurèrent aucune fortune, pas même le moindre abri à la pauvreté. Il était catholique, et sa soeur l'avait mis dans une grande piété qui l'avait fait renoncer aux dames, pour qu'il avait souvent fait de très jolis vers et des historiettes élégantes. Sa demeure était à Saint-Germain. Il alla mourir à Poussay chez sa nièce, qui en était abbesse, pauvre elle-même, mais moins pauvre que lui pour ne pas mourir de faim.

Vers le milieu de décembre, l'abbé de Bonnoeil fut trouvé tué dans sa chambre de coups de bâton sur la tête, et de coups d'épée dans le corps par devant et par derrière, et son valet de chambre, qui était son seul domestique, au même état près de lui, son épée nue auprès de lui, et un couteau de chasse nu auprès de l'abbé. Il était grand joueur, avait beaucoup gagné depuis peu et voyait assez bonne compagnie. On le trouva volé. La femme du valet de chambre fut arrêtée sur quelques indices. Elle avoua qu'elle était en commerce avec un soldat aux gardes, qui entra dans la maison pour tuer le valet de chambre et voler le maître, qui, pour son malheur, rentra chez lui bien plus tôt qu'à l'ordinaire, comme l'expédition s'achevait. Le soldat fut arrêté à Bar un maitin dans son lit, qui, se voyant pris, se tua tout roide d'un poignard qu'il avait sous son chevet. On prit aussi un laquais de M<sup>me</sup> du Guesclin, chanoinesse, qui voulut tuer sa maîtresse. Elle eut le courage de lui arracher son épée et la charité de lui dire de se sauver. Sa femme de chambre, qui était du complot, l'ut prise aussi. Ces tragiques aventures firent redoubler les défenses des jeux de hasard, et mettre en prison une trentaine de tailleurs au pharaon, qui continuaient leur métier malgré les premières défenses.

Les états de Bretagne s'ouvrirent de façon à ne pas laisser douter qu'il n'y eût du bruit, et qu'on ne s'y fût préparé dans la province. La noblesse qui vint au-devant du maréchal de Montesquiou arrivant à Rennes pour les tenir, se formalisa de ce qu'il ne sortit point de sa chaise de poste pour monter à cheval avec elle, et de ce qu'au lieu d'aller aux états de son logis à pied, avec une foule de noblesse venue chez lui pour l'y accompagner, il s'y fit porter en chaise. En ces deux points la noblesse n'avait pas tort; mais elle en prit occasion de traiter fort mal le maréchal de Montesquiou, à qui ils disputèrent tout, et de là, non contents de refuser le don gratuit par acclamations, comme ils l'avaient toujours fait depuis 1672, et peu satisfaits d'un million de diminution qui leur avait été accordé dessus, ils ne parlèrent que de leurs privilèges du temps de leurs ducs, et voulurent changer une infinité de choses, sans que le prince de Léon, qui présidait à la noblesse, et qui y était considéré, pût, rien gagner. On y envoya neuf bataillons, outre deux qui y étaient déjà, et on y fit marcher en même temps dixhuit escadrons. On s'attendait depuis quelque temps à y voir arriver du désordre. Le

maréchal de Montesquiou avait été chargé de séparer les états s'il les voyait disposés à ne pas obéir à la volonté du roi. Il différa quelques jours ; mais les états ayant déclaré qu'ils ne changeraient point d'avis, il congédia l'assemblée. Ce fut le commencement des troubles de ce pays-là, et le fruit des pratiques de M. et de M<sup>me</sup> du Maine.

Il y avait quelque temps que j'étais dans un commerce secret et encore plus obscur qui, en voulant me mettre le doigt sur la lettre, m'en montrait assez pour me faire voir en gros de dangereuses cabales, et me faisait une énigme suivie de tout ce qui m'en pouvait éclaircir. M<sup>me</sup> d'Alègre, dont le mari a été longtemps depuis maréchal de France, m'envoya un prêtre un matin me demander chez moi une audience fort secrète, et me prier surtout de ne point aller chez elle. Je ne la connaissais en façon du monde, et je n'avais jamais été en aucun commerce avec son mari. L'aventure me parut fort singulière, aussi cette femme l'était-elle beaucoup. J'en ai parlé assez pour la faire connaître, à l'occasion du mariage de sa fille M<sup>me</sup> de Barbezieux, et des suites de ce mariage. M<sup>me</sup> d'Alègre vint donc chez moi à l'heure marquée.

Ce fut d'abord des compliments sans fin et des louanges merveilleuses; je répondais courtement et voulais venir au fait; mais je reconnus bientôt que l'embarras d'y entrer multipliait la préface. De là elle vint aux louanges de M. le duc d'Orléans, à celles de mon attachement pour lui, à la constitution, au gouvernement. Elle épuisa tous les entours et les environs avec une impatience de ma part inexprimable. Enfin elle se mit sur le ton des oracles, serrant la bouche, tournant les yeux, accommodant sa coiffe, frottant son manchon, tantôt me regardant à me pénétrer, puis baissant les yeux et jouant de l'éventail, disant deux mots coupés et laissant le sens suspendu, tombant dans un morne silence. Ce manège fut constant dans toutes les visites que j'en reçus depuis, et qui furent assez fréquentes pendant quatre ou cinq mois. Enfin elle me fit entendre qu'il se brassait beaucoup de choses très importantes contre M. le duc d'Orléans et contre son gouvernement, qu'elle n'en pouvait douter, et sans rien spécifier ni nommer lieux ou gens, elle ne cessait d'appuyer sur la certitude de ses connaissances, et de m'exhorter d'y prendre garde, et d'avertir M. le duc d'Orléans pour qui elle me dit merveilles de son attachement et de l'obligation qu'elle se croyait en conscience de venir à moi par mon attachement pour lui, et la confiance qu'il avait en moi. J'eus beau lui dire que, dans les avis qu'elle avait la bonté de me donner, je ne voyais qu'une inquiétude inutile à prendre, sans aucune lumière qui pût conduire aux précautions nécessaires, je n'en pus jamais tirer davantage, sinon qu'elle me reverrait quelquefois avec le même mystère, qu'elle verrait

quand et comment elle m'en pourrait dire davantage; revint à appuyer la certitude de ses connaissances, revint aux compliments et aux protestations, et surtout exigea le plus entier secret de M. le duc d'Orléans et de moi, et que je n'allasse, jamais chez elle, parce que le moindre soupçon qu'on aurait d'elle la perdrait. Tout ce verbiage dura près de deux heures, et, le mystère fut poussé jusqu'à exiger que je fermerais la porte de mon cabinet sur elle sans la conduire un pas.

Je savais bien qu'il se brassait quelque chose en Bretagne, où les états n'étaient point encore assemblés. Mais M<sup>me</sup> d'Alègre était de Toulouse, son mari d'Auvergne. Je ne leur voyais point d'entours bretons. Sa singularité, sa vie dévote et assez retirée, son esprit, car elle en avait, qui assait pour tourné à la chimère, me fit soupçonner qu'elle cherchait à s'intriguer. Je ne fis donc pas grand cas de tout ce qu'elle me dit, et comme il n'y eut rien que de fort vague, je ne crus pas en devoir alarmer le régent.

Après l'éclat des états de Bretagne, elle revint, me dit qu'elle était bien informée d'avance de ce qui venait d'arriver, et encore par quels ressorts; que le régent se trompait s'il pensait que l'affaire fût finie, ou que les prétentions des états en fussent l'objet; et me prenant les mains et les appuyant sur mes genoux avec des roulis d'yeux: « Tout cela, monsieur, assurez-vous-en bien et ne le laissez pas ignorer au régent, n'est que le chausse-pied, vous en verrez bien d'autres; mais... et.... car.... » Et d'autres mots coupés, comme une femme qui sait et qui se retient, et tout de suite se lève pour s'en aller. J'eus beau faire, je n'en pus rien tirer de plus. En passant la porte : « Il n'est pas temps encore, me dit-elle, mais je vous reverrai, mais ne vous endormez pas, ni M. le duc d'Orléans. » En disant cela, elle ferme la porte et s'en va.

Quelque obscure que fût cette seconde visite, je crus devoir pourtant en rendre compte à M. le duc d'Orléans. Quoiqu'il connût bien ce que c'était que M<sup>me</sup> d'Alègre, et qu'il ne vît pas plus clair dans ses langages que moi, il me parut en faire plus de cas que je n'aurais pensé. Il voulut que je suivisse ce commerce, c'est-à-dire que je me tinsse toujours prêt à la recevoir et à l'entendre, puisque sa maison m'était interdite ; que je lui témoignasse reconnaissance de sa part, et que je fisse de mon mieux pour en tirer tout ce qu'il serait possible. J'aurai à revenir à ce commerce plus d'une fois.

L'abbé Dubois revint d'Angleterre les premiers jours de décembre, et y retourna avant la fin du même mois. C'était Nancré qu'il avait établi son correspondant et par qui ses lettres passaient au régent et du régent à lui. Par ce qu'on a vu ici en quelques endroits de Nancré, on comprend qu'il était très propre à vouloir être et à devenir en effet l'homme de confiance de l'abbé Dubois. Nocé l'avait été un temps, mais il était

trop singulier et trop roide pour que cette liaison pût durer; elle se tourna depuis en froideur et puis en haine ouverte. Nancré avait tout le liant, le ployant, la patience, l'intelligence et la conformité d'âme, qui l'y redait merveilleusement propre. Il était souple et flatteur avec Canillac et admirateur avec Noailles, valet à tout faire avec Law pour en tirer et pour plaire, et grand courtisan de Stairs. J'ai parlé de lui ailleurs plus en détail. En un mot, il voulait être et surtout s'enrichir et faire encore fortune.

L'abbé Dubois trouva le prince de Galles en arrêt dans son appartement, sans pouvoir être vu que de son plus nécessaire service. Il écrivit de là deux lettres au roi son père, qui l'irritèrent encore plus. Il eut ordre ensuite de sortir du palais. Il fut loger chez le lord Lumley à Londres, puis s'établit à une lieue de Londres au village de Richmont. Toute l'Europe a su l'horrible catastrophe du comte de Koenigsmarck que Georges, n'étant que duc de Hanovre, fit jeter dans un four chaud, et mit la duchesse sa femme dans un château bien gardé, où elle n'à eu un peu de liberté que depuis que Georges a été roi d'Angleterre. Ce prince ne pouvait souffrir son fils dans la persuasion qu'il n'était pas de lui, et le fils ne pouvait souffrir le père dans le dépit de cette persuasion continuellement marquée, et des mauvais traitements faits à sa mère. Charlotte de Brandebourg-Anspach, sa femme, était une princesse d'esprit, liante, sage, aimée extrêmement en Angleterre, fort bien avec son mari et son beau-père, qui se mettait sans cesse entre-deux. Le roi d'Angleterre lui offrit de demeurer au palais avec ses enfants, mais elle voulut suivre son mari.

## CHAPITRE VII.

1717

Idées et précautions d'Albéroni. - État embarrassant du roi D'ESPAGNE. - CAPACITÉ DE DEL MARO ODIEUSE À ALBÉRONI, OUI LE DÉCRIE PARTOUT. - SES EXHORTATIONS ET SES MENACES AU PAPE EN FAVEUR D'ALDOVRANDI. - MANÈGES D'ALDOVRANDI. - SAGACITÉ DE DEL MARO. -Première audience du colonel Stanhope peu satisfaisante. - Chimères D'ALBÉRONL - CRAINTES D'ALBÉRONI PARMI SA FERMETÉ. - SON ESPÉRANCE EN LA HOLLANDE FOMENTÉE PAR BERETTL - DÉCOUVERTE DE CE DERNIER SUR LE ROI DE SICILE. - FAUX RAISONNEMENTS DE BERETTI SUR LES HOLLANDAIS. -Abbé Dubois à Londres. - Monteléon y est leurré : cherche à pénétrer ET À SE FAIRE VALOIR. - AUDACIEUX AVIS DES ANGLAIS AU RÉGENT SUR SON GOUVERNEMENT INTÉRIEUR; QU'ILS VOUDRAIENT CHANGER À LEUR GRÉ. -RÉFLEXIONS. - PROJETS DU CZAR À L'ÉGARD DE LA SUÈDE, ET CEUX DU ROI DE PRUSSE. - OFFRES DE LA SUÈDE. - CONDUITE SUSPECTE DE GOERTZ, ET CELLE DU CZAR ET DU ROI DE PRUSSE EN CONSÉQUENCE. - AVIS DE CE DERNIER AU RÉGENT. - SES CHIMÈRES. - OBIET DU ROI D'ANGLETERRE DANS SON DÉSIR DE MOYENNER LA PAIX ENTRE L'EMPEREUR ET L'ESPAGNE À LONDRES. -Penterrieder y arrive. - Divers sentiments en Hollande. - Conditions FONDAMENTALES PROPOSÉES À L'ESPAGNE POUR LA PAIX. - ALBÉRONI, AIGRI CONTRE STAIRS, EST CONTENTÉ PAR STANHOPE, QUI L'AMUSE SUR L'AFFAIRE PRINCIPALE PAR UNE ÉQUIVOQUE. - GRANDE MALADIE DU ROI D'ESPAGNE. - SOLITUDE DE SA VIE. - ALBÉRONI VEUT INTERDIRE TOUTE ENTRÉE À VILLENA, MAJORDOME-MAJOR, QUI, DANS LA CHAMBRE DU ROI D'ESPAGNE, LA REINE PRÉSENTE, DONNE DES COUPS DE BÂTON AU CARDINAL, ET EST EXILÉ POUR PEU DE TEMPS. - LE ROI D'ESPAGNE FAIT UN TESTAMENT.

Albéroni ne voulait ouïr parler d'aucun accommodement avec l'empereur. Il se forgeait des chimères que lui-même n'espérait pas, et qu'il ne laissait pas de faire proposer pour attaquer l'Îtalie et les Pays-Bas à la fois par la France 'd'un côté avec les Hollandais, et de l'autre avec le roi de Sicile, tandis que l'Espagne attaquerait le royaume de Naples, et en chasser ainsi l'empereur. Mais se voyant seul, il n'oubliait rien pour avoir de grandes forces pour faire craindre l'Espagne, et obtenir de meilleures conditions quand il faudrait traiter.

Il comptait tellement sur la mauvaise disposition de l'Angleterre, qu'il voulait, pour premier point préliminaire, que la négociation ne se traitât point à Londres. Il se flattait qu'il y aurait bientôt des mouvements considérables en ce pays-là. Il se mit à caresser le Prétendant, sans toutefois lui donner le plus petit secours, et il lui fit passer par le cardinal Gualterio l'avis de se marier, comme étant celui de tous les Anglais, même les plus opposés à son rétablissement, et la chose la plus agréable à toute l'Angleterre, comme le sachant d'un homme principal et fort mêlé dans le gouvernement.

Albéroni n'avait laissé que le nom et les places aux conseillers d'État, qui est ce que nous appelons ici les ministres. Il ne leur communiquait que des choses indifférentes; les secrétaires d'État n'avaient même aucune part à rien de son entreprise. Il en avait écrit et signé de sa main tous les ordres. Patiño seul en conduisait l'exécution sous lui. Il voulait le même secret dans toutes les affaires, et que les ministres d'Espagne dans les cours étrangères ne rendissent compte qu'à lui tout seul. Il avait de plus la raison de l'État du roi d'Espagne, accablé de vapeurs qui le faisaient juger plus mal qu'il n'était. Sa mélancolie était extrême, et quoique extérieurement soumis à la reine et aux volontés du cardinal, qui disposait seul en effet de toutes les affaires, il y en avait néanmoins de particulières, où la mauvaise humeur du roi éclatait au-dehors assez pour y être connue et remarquée par les ministres étrangers.

L'abbé del Maro, ambassadeur du roi de Sicile à Madrid, était celui [qui, par] la vigilance à être des mieux informés et la pénétration qu'Albéroni ne pouvait tromper,

lui était le plus odieux comme un surveillant insupportable : Il prit aussi un soin particulier de le décrier dans sa cour, et dans les autres où cet abbé pouvait avoir quelque relation, et à le faire passer à Rome pour le plus grand fourbe du monde et le plus grand ennemi du pape.

Il en tirait avantage pour exhorter le pape à la patience, à la dissimulation, et à se mesurer en sorte qu'il ne le mît pas hors d'état de lui rendre le moindre service. Il consentait qu'il criât, qu'il se plaignît de l'Espagne pour contenter les Impériaux, mais à condition qu'il ne laisserait jamais imprimer le bref qu'il avait écrit au roi d'Espagne, parce que, s'il le permettait, on ne pourrait plus répondre d'empêcher les grands désordres qui en arriveraient; que c'était pour les prévenir qu'il avait empêché Aldovrandi de le présenter au roi d'Espagne, déférence et prudence dont il voulait que le pape louât son nonce et lui en sût gré. Comme le cardinal jugeait que cette complaisance d'Aldovrandi exciterait puissamment les Allemands à le perdre, il protestait au pape que, s'il le rappelait, il pouvait assurer de voir la nonciature fermée pour longtemps, et le roi d'Espagne marcher sans mesure avec la hauteur et la dignité qui lui convenait. Il lui disait que le seul moyen de travailler utilement pour l'un et pour l'autre était que le roi d'Espagne fût puissamment armé par mer et par terre. Aussi le cardinal y travaillait-il de toutes ses forces.

Il trouvait inutile d'acquérir pour l'Espagne des partisans à Rome par des grâces pécuniaires, dont elle ne tirerait nul service, si les affaires demeuraient en l'état où elles étaient, qui, venant à changer, on verrait bien des gens principaux de cette cour briguer à genoux la protection de cette couronne. Il menaçait ceux de cette cour qui recevaient des grâces de celle de Vienne. Il prétendait que le cardinal d'Albane en touchait vingt mille écus de pension, que l'empereur l'avait menacé de lui ôter sur le soupçon du pape avec l'Espagne depuis le mouvement de ses troupes. Là-dessus, il déclamait contre ce cardinal neveu qui vendait son honneur et son oncle.

Il avertissait le pape de tenir la balance égale entre le roi d'Espagne et l'empereur, de l'indignité de se rendre l'esclave des Allemands, en consentant de retirer qui leur déplairait des emplois, et Acquaviva fut chargé de déclarer de la part du roi et de la reine d'Espagne que si les mauvais offices qu'à l'instigation de Gallas Albane rendait continuellement à Aldovrandi faisaient rappeler ce nonce, on n'en recevrait point d'autre en sa place, et que la nonciature demeurerait fermée pendant tout ce pontificat, aussi bien qu'une bonne partie de la daterie.

Albéroni en effet ne pouvait avoir un nonce plus à sa main, ni plus souple à ses

volontés qu'Aldovrandi. Celui-ci était persuadé de la nécessité de l'union des deux cours ; qu'elle ne pouvait subsister qu'autant qu'il se rendrait agréable à celle où il était envoyé. C'est ce qui l'avait rendu si docile à remettre les brefs d'indults avant l'accommodement, et à ne les point retirer contre les ordres positifs du pape. Le désir de profiter de sa nonciature le fit insister auprès du pape à ne plus parler de ces deux griefs. Les brefs en dépôt entre les mains d'Albéroni et du confesseur y étaient en sûreté; on n'en pouvait de plus faire usage que de l'autorité de la nonciature, par conséquent sans la permission du pape; et de plus le roi s'en pouvait passer, en demandant à son clergé le même don gratuit, qui aimerait mieux se faire un mérite de l'accorder que d'y être forcé par les bulles.

Ce nonce tâchait de persuader au pape que la conquête de la Sardaigne pouvait devenir un moyen de paix par les offices commencés de la France et de l'Angleterre. Il reconnaissait que le roi de Sicile y pouvait contribuer; mais il ne jugeait pas qu'on pût se fier à un prince aussi capable que lui de faire les mêmes manèges à Vienne et à Madrid

L'abbé del Maro y paraissait, depuis quelque temps, plus souvent à la cour, et Albéroni moins aigre à son égard.

Ce changement qui, mal à propos, fit soupçonner quelque négociation entre les deux cours n'en fit aucun dans l'esprit de cet abbé. Il crut toujours que le projet d'Albéroni avait été la Sicile; que le roi d'Espagne s'y était opposé; que la Sardaigne n'avait été qu'un amusement pour occuper et ne pas laisser la flotte et les troupes inutiles.

Le colonel Stanhope arriva cependant à Madrid, où il trouva Bubb, secrétaire, chargé jusqu'alors des affaires d'Angleterre. Tous deux virent ensemble Albéroni. Ils l'assurèrent d'abord de l'amitié du roi d'Angleterre pour le roi d'Espagne, motivèrent après ses plaintes de l'infraction de la neutralité d'Italie, dirent qu'il espérait que le roi d'Espagne, acceptant sa médiation, enverrait incessamment un ministre à Londres pour y travailler à un bon accommodement pour prévenir un embrasement en Europe; ils ajoutèrent qu'en ce cas le roi d'Angleterre avait les pouvoirs nécessaires pour entamer un traité à des conditions avantageuses et honorables à l'Espagne et utiles pour assurer le repos de l'Europe. Albéroni s'emporta d'abord, invectiva contre le traité d'Utrecht qui, en donnant tant à l'empereur, avait ôté la balance; dit qu'il était contre toute politique et contre l'intérêt général de permettre que l'empereur se rendît maître de l'Italie, et conclut que le roi d'Espagne n'entrerait en aucune

négociation, et n'enverrait personne à Londres s'il n'était auparavant informé des conditions qu'on proposait pour l'accommodement. Les Anglais répondirent qu'il s'expliquait d'une manière bien opposée à l'avis du régent, qui de concert avec le roi d'Angleterre avait déjà envoyé l'abbé Dubois à Londres; qu'à l'égard des conditions de l'accommodement ils étaient prêts de les lui expliquer.

Le cardinal les interrompit, et dit que si leurs propositions regardaient les successions de Toscane et de Parme, il en était suffisamment instruit; que le roi d'Espagne ne faisait nul cas de pareilles offres; que, si on prenait de telles mesures, il faudrait que le roi d'Espagne mît une garnison dans Livourne dans le moment que le traité serait conclu; en un mot, qu'il était impossible de rien déterminer si les puissances de l'Europe ne s'accordaient à diminuer et à borner le pouvoir excessif de l'empereur. Les Anglais représentèrent que l'Europe ne s'armerait pas pour dépouiller l'empereur des États qu'il possédait, que les principales puissances s'étaient obligées à lui garantir; que l'unique moyen d'empêcher qu'il fît de nouveaux progrès serait de s'obliger nouvellement par un traité à se déclarer contre ce prince s'il voulait faire quelque entreprise. Ils soutinrent que rien ne serait plus désagréable au grand-duc que de mettre une garnison dans Livourne, mais que cette difficulté ne devait pas rompre un traité si nécessaire à la tranquillité publique.

Malgré ces facilités, les Anglais ne trouvèrent qu'emportements et fureurs. Albéroni protesta que le roi d'Espagne n'aurait jamais l'infamie de faire à sa postérité le tort de céder pour rien ses justes prétentions en Italie : qu'il n'y avait ni confiance ni sûreté à prendre en toutes les garanties du monde, qui n'empêcheraient pas l'empereur de se saisir de ce qu'il voudrait envahir. La conférence finit ainsi sans se persuader.

Albéroni, néanmoins, assez satisfait de la modestie des Anglais, en conclut que le roi d'Angleterre se trouvait embarrassé de s'être trop engagé, et que l'intérêt du commerce ne permettrait pas à son parlement de lui fournir de quoi faire la guerre à l'Espagne pour l'empereur. Il ne doutait pas d'une autre campagne encore en Hongrie; il comptait sur une grande diminution des troupes impériales en ce pays-là, et sur un grand désordre dans ses finances. Sur ce ruineux fondement il résolut de répondre, en général, que le roi d'Espagne serait toujours disposé à la paix quand le traité produirait la sûreté de l'Italie et un juste équilibre en Europe, et qu'il ne pouvait envoyer à Londres que de concert avec le régent qui avait offert ses offices, dont il fallait savoir les sentiments avant de répondre positivement.

Le cardinal avait déjà laissé pénétrer ses mauvaises intentions à l'égard du roi de

Sicile. Del Maro avait remarqué son affectation à retarder l'accommodement de quelques différends de peu de conséquence avec ce prince. Il jugea qu'il les réservait peut-être pour servir un jour de prétextes aux projets qu'il méditait.

Le mauvais état de la santé du roi d'Espagne et sa mélancolie profonde n'arrêtait point Albéroni. Il insista toujours sur l'impossibilité de compter sur aucunes garanties par l'exemple de Majorque et de l'évacuation de la Catalogne. Il en concluait que l'empereur, maître de l'Italie, le serait de s'emparer des successions de Toscane et de Parme, et de fomenter encore des troubles dans l'intérieur de l'Espagne; enfin, il déclara que le roi d'Espagne ne consentirait à aucun accommodement, si l'empereur n'était auparavant dépouillé d'une partie des États qu'il possédait en Italie, seul moyen d'assurer la balance absolument nécessaire au bien public de l'Europe. Quand les Anglais opposaient la parole et la garantie de leur maître, il répondait que la parole des princes n'avait lieu qu'autant qu'elle n'était pas contraire au bien public et au bien particulier de leurs peuples, et prétendait faire voir que rien n'était plus préjudiciable aux intérêts de l'Angleterre que de faire la guerre à l'Espagne, même que toute alliance avec l'empereur. Si les Anglais lui représentaient que l'intention de leur maître n'était pas de porter la guerre en Espagne, mais d'accorder à l'empereur un secours de vaisseaux pour garder les côtes d'Italie, il répondait qu'il serait bien singulier de voir l'Angleterre tenir une armée navale dans la Méditerranée, uniquement pour le service de l'empereur, et que si les puissances souffraient l'usurpation de Parme et de Ferrare, que l'empereur projetait, elles commettraient une indignité dont elles auraient tout lieu de se repentir. Les ministres d'Espagne au dehors eurent ordre de s'expliquer dans les mêmes sentiments du premier ministre, avec toute la confiance qu'il faisait paraître dans les forces de l'Espagne. Il craignait les desseins de l'Angleterre et les effets de sa partialité pour l'empereur. Les discours que Stairs tint là-dessus à Paris lui déplurent tellement, qu'il voulut que les ambassadeurs d'Espagne en France et en Angleterre s'en plaignissent formellement.

Celui de Hollande à Madrid tenait une conduite très opposée à celle des Anglais. Il fut le seul des ministres étrangers qui illumina sa maison pour la prise de Cagliari. Ses démonstrations différentes de joie firent soupçonner faussement que sa république avait approuvé cette entreprise sur la Sardaigne. Beretti se flattait d'y trouver beaucoup de penchant pour l'Espagne, et l'Espagne affectait une grande confiance pour la république. Cadogan même en marqua obligeamment sa jalousie à Beretti.

Ce dernier prétendait avoir appris du baron de Rensworde qu'en même temps que

la flotte espagnole mit à la voile pour la Sardaigne, le roi de Sicile envoya secrètement déclarer à Vienne qu'il n'avait point de part à l'entreprise; qu'il avait ordonné à tous les ports de Sicile de tout refuser aux Espagnols, et qu'il prendrait avec l'empereur tous les engagements qu'il pourrait désirer, s'il voulait le reconnaître comme roi de Sicile, et approuver le traité fait et ratifié avec l'empereur Léopold en 1703. Beretti se faisait un mérite de ces avis, et se paraît de la confiance intime qu'avaient en lui les principaux membres des États généraux. Il assurait qu'ils ne permettraient point que l'empereur se rendît maître de Livourne, et que l'Angleterre même concourrait à l'empêcher. Il se fondait en raisonnements pour persuader en Espagne que les Hollandais craignaient qu'on traitât à Londres, et voulaient que ce fût dans une ville de leur État. Il inférait de la route que Penterrieder devait prendre pour se rendre à Londres en évitant la Haye, malgré les instances de la république, que l'empereur craignait la partialité des Hollandais, et que les Anglais voulaient se réserver à eux seuls la négociation, et n'en donner connaissance aux Hollandais que lorsque toutes choses seraient absolument réglées. Il se trompait en tous points. Ceux qui étaient au timon de la république étaient dépendants de l'Angleterre et n'osaient s'écarter de ses intérêts. Il était donc nécessaire qu'elle agît de concert avec l'Angleterre. Cadogan en était bien persuadé, et il attendait Penterrieder à la Haye, qu'il avait prié d'y passer.

L'abbé Dubois prévint par son arrivée à Londres celle de Penterrieder. Il y guérit les ministres de la crainte qu'ils avaient conçue que le maréchal d'Huxelles ne fût contraire à la négociation qui s'allait commencer. Le roi d'Angleterre et ses ministres ne cessaient d'assurer Monteléon d'une amitié et d'une correspondance entière avec le roi d'Espagne, et que la négociation tournerait à sa satisfaction, et cet ambassadeur s'en flatta plus encore sur la réponse du roi d'Angleterre à l'envoyé de l'empereur. Ce ministre, en prenant congé de lui, insista sur la garantie, et lui demanda pressement et avec hauteur s'il voulait ou non satisfaire aux traités et donner à l'empereur les secours de troupes et de vaisseaux nécessaires pour conserver les États qu'il possédait en Italie. À quoi le roi d'Angleterre répondit qu'en l'état où se trouvaient les affaires générales de l'Europe, il avait besoin de plus de temps pour faire ses réflexions, avant de prendre une résolution.

D'autre part, l'abbé Dubois assurait Monteléon d'une manière qui lui paraissait sincère que ses ordres du régent étaient très positifs en faveur de l'Espagne, dont il regardait les intérêts comme inséparables de ceux de la France, et l'avait expressément chargé d'y veiller avec une égale attention. Néanmoins Monteléon cherchait à pénétrer s'il disait bien vrai, et si sa mission ne regardait que la négociation qui paraissait, et peut-être en même temps pacifier les troubles du nord, ou s'il y avait quelque cause secrète et quelque mystère plus profond. La confiance qui paraissait entre Stanhope et lui donnait celle de pénétrer ce qu'il en était, parce que Stanhope était le principal acteur. Mais, jusqu'à l'arrivée de Penterrieder, il ne se pouvait agir que de propos généraux. En attendant, Monteléon vantait en Espagne ses services et ses soins, et au duc de Parme, qu'il y croyait tout-puissant, l'attention qu'il apportait à ses intérêts, les conseils qu'il donnait en sa faveur à l'abbé Dubois et les démarches qu'il continuerait de faire en sa faveur, sans que l'Espagne fût instruite de tout ce qu'il faisait à cet égard.

On croyait à Londres que le duc de Parme et les autres princes d'Italie désiraient la conclusion du traité qui allait s'y négocier, pour éviter la guerre dont ils étaient menacés; mais quelques-uns d'eux, qui étaient dans la confiance d'Angleterre, doutaient de la sincère intention de la France, non du régent, dont ils croyaient l'intérêt d'être uni au roi d'Angleterre, mais d'une puissante cabale, fort contraire au régent, et fort attachée au roi d'Espagne.

Bernsdorff, celui des ministres hanovriens qui avait le plus de crédit auprès du roi d'Angleterre, et Robeton, réfugié français, imaginèrent et prièrent Stairs de conseiller au régent de choisir cinq ou six bonnes têtes dévouées à ses intérêts, de se conduire par leur conseil, de les prendre parmi les évêques et les ecclésiastiques réputés jansénistes, où il y avait des gens habiles; qu'étant sans famille, ils seraient plus hardis que les laïques, et qu'ennemis des jésuites, ils tiendraient tête à cette canaille, auteurs de libelles répandus contre lui, en dernier lieu de celui de la Gazette de Rotterdam très certainement sorti de leur boutique. Ces deux hommes attribuaient à cette cabale d'avoir mis et de soutenir en place Châteauneuf en Hollande, Rottembourg en Prusse, Poussin à Hambourg, le comte de La Marck en Suède, Bonac à Constantinople. Ce dernier, disaient-ils, instruit par la cabale, avait proposé une alliance entre la Suède et la Porte pour continuer la guerre en Hongrie, et averti Ragotzi de ce qu'il devait faire pour détourner les Turcs de faire la paix. Châteauneuf menaçait les Hollandais du ressentiment de la France, s'ils accordaient à leurs sujets des lettres de représailles contre les Suédois. La Marck travaillait à une paix particulière contre le czar et la Suède, avec un zèle et une partialité extrême pour celle-ci, tandis qu'elle se plaignait amèrement de l'engagement pris par la France de lui refuser tout subside et tout

autre secours après le terme expiré porté par le dernier traité d'alliance. Rottembourg était l'entremetteur d'une négociation secrète entre Ilghen, ministre du roi de Prusse et Goertz, ministre de Suède, auquel il avait offert de le tenir caché dans sa maison. On voit avec surprise et avec quelque chose de plus, jusqu'à quel point l'intérêt et le crédit de l'abbé Dubois et celui de ses croupiers pour le leur à lui plaire, jusqu'à quel point, dis-je, se portait la hardiesse des Anglais dans l'intérieur du régent, d'essayer de lui donner un nouveau conseil à leur gré, et de lui faire changer tous les ministres au dehors, c'est-à-dire de faire de ce prince leur vice-roi en France, et d'y montrer à tous les François qu'aucun ne pouvait espérer aucune de toutes les places du gouvernement au dedans, ni au dehors, ni de conserver dans aucune que par leur choix ou par leur permission. Les imputations faites à ceux du dehors portaient encore cette hardiesse au delà de tout ce qui se pouvait comprendre.

Quelque insensée que fût l'entreprise d'Albéroni sans alliés, le fourreau était jeté, et il était véritable que, si contre toute apparence, elle eût pu réussir, il était de l'intérêt de la France que l'empereur devînt moins puissant en Italie, et que l'Espagne s'y accrût de partie de ce qu'elle y avait perdu. Bonac servait donc utilement de chercher les moyens de prolonger la guerre de Hongrie, de laquelle uniquement l'Espagne pouvait espérer des succès en Italie, et d'obliger l'empereur à se prêter à des conditions de paix désirables.

À l'égard de la Suède, il n'y avait que le désespoir de la pouvoir rétablir, aussi démontré qu'il l'était alors, qui pût faire cesser les efforts de la France en faveur d'un ancien allié, dont la descente en Allemagne avait été la première borne de l'énorme vol que la puissance de la maison d'Autriche avait pris en Europe, et que les possessions demeurées en Allemagne à la Suède avaient sans cesse empêchées de reprendre. Le rétablissement de cette couronne devait donc être infiniment cher à la France, si, dans la ruine des malheurs de Charles XII, elle avait pu la procurer. À ce défaut, l'intérêt de la France, qui l'empêchait de se commettre seule avec toutes les puissances conjurées contre la Suède, était de procurer avec adresse et sagesse une paix qui sauvât à la Suède tout ce qu'il serait possible de ses débris pour la laisser respirer, et en situation d'oser songer à se rétablir un jour dans l'état d'où elle était déchue. C'est ce qui ne se pouvait espérer qu'en travaillant à des paix particulières qui rompissent la ligue qui l'accablait, qui en missent, s'il était possible, les membres aux mains les uns contre les autres, qui intéressassent contre les opiniâtres ceux qui auraient fait leur paix particulière, à soutenir la Suède contre eux, et par ce moyen lui sauver enfin des provinces

en Allemagne qui lui laissassent un pied dans l'empire, une voix dans les diètes, et les occasions d'y contracter des alliances et d'y figurer encore, de cheminer vers son rétablissement, et d'y balancer à la fin la puissance de la maison d'Autriche, et la grandeur naissante de la maison de Hanovre.

Ainsi le comte de La Marck et Rottembourg servaient très utilement l'état de travailler à séparer et à brouiller cette ligue du nord, si utile aux vues et à la puissance de l'empereur et de la maison de Hanovre, qui était si occupée de se conserver ses usurpations de Brême et de Verden sur la Suède; et ces ministres ne pouvaient mieux s'y prendre qu'en procurant à la Suède des paix particulières. Châteauneuf aussi avait grande raison d'empêcher, tant qu'il pouvait, la Hollande de se joindre aux ennemis de la Suède, en troublant et infestant le peu de commerce qui lui restait. On ne peut donc assez admirer que l'Angleterre osât vouloir, à visage découvert et sous prétexte d'avis d'amitié, tourner la France à un intérêt si contradictoire à ceux de cette couronne, tonneler' le régent en l'effrayant de cabales, et l'obliger à se défaire de ceux qui servaient le mieux les vrais intérêts de leur maître, pour leur en substituer d'autres qui ne prendraient ordres ni instructions que des ministres de Georges, comme on l'a vu depuis pratiquer à découvert après que l'abbé Dubois eut totalement subjugué le régent et par lui tout le royaume.

La paix du nord, sans l'intervention de Georges, aurait été l'événement qui l'aurait le plus sensiblement touché. Il comptait les intérêts et son établissement sur le trône d'Angleterre sujet aux caprices et aux révolutions pour rien en comparaison de ses États d'Allemagne et de leur agrandissement. Le czar désirait sa paix particulière avec la Suède par les avantages qu'il y trouvait, et par la difficulté pécuniaire d'en soutenir plus longtemps la guerre. La base du traité était le rétablissement de Stanislas, de s'emparer de Dantzig, d'y mettre des troupes moscovites et de l'y faire régner pendant la vie de l'électeur de Saxe, dont il aurait été le successeur à la couronne de Pologne, moyennant quoi le czar espérait faire beaucoup relâcher le roi de Suède sur les conditions de sa paix.

Le roi de Prusse entrait dans ce projet; mais, se défiant du czar, il traitait séparément avec la Suède. Il y eut divers projets proposés à Berlin pendant le séjour que le baron de Goertz, ministre confident du roi de Suède, fit en cette ville. Quoique le traité ne fût qu'entre la Suède et la Prusse, ce dernier prince affectait de veiller aux

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Terme de chasse : prendre piège. (Y. B.)

intérêts du czar, son allié. Goertz offrit de laisser au czar Pétersbourg, une lisière des deux côtés du golfe de Finlande avec tous les ports et havres qui en dépendaient en l'état qu'ils se trouvaient alors, et promettait sur Revel qu'on trouverait des expédients pour aplanir la difficulté de cet article. La cession de Stettin et de son district était ce qui touchait le plus le roi de Prusse. Goertz disait qu'il n'avait pouvoir d'y consentir qu'à condition que le roi de Prusse promettrait en même temps la restitution de toutes les conquêtes de ses alliés, excepté Pétersbourg. C'était un engagement qu'il était impossible que le roi de Prusse pût prendre. Le czar avait déclaré positivement qu'à l'exception de la Finlande, il ne restituerait absolument rien. Il avait particulièrement dit qu'il voulait la Livonie et qu'il ferait la guerre plutôt vingt ans encore que de changer quoi que ce soit à la résolution qu'il avait prise.

Goertz augmenta les difficultés en déclarant qu'il ne ferait pas un seul pas dans la négociation si la démolition des fortifications de Wismar n'était suspendue. Le roi de Prusse, qui le connaissait bien, lui fit offrir cent mille écus; mais pour cette fois ce moyen si sûr avec lui ne réussit pas, et on jugea que Goertz avait pris ailleurs des engagements dont il croyait tirer davantage; le soupçon fut que c'était avec le roi de Pologne. En effet, Goertz demeurait en Pologne pendant la négociation ; il refusa de se trouver à une conférence avec les ministres de Russie et de Prusse, qui devait se tenir près de Berlin. Il partit brusquement sans dire adieu, sans avertir, sans déclarer où il voulait aller, se rendit à Breslau, terre fort suspecte dans ses conjonctures pour le roi de Prusse et pour ses alliés, parce que le roi d'Angleterre avait averti l'empereur que le czar avait offert à la France d'attaquer les États héréditaires de la maison d'Autriche, si le régent voulait donner des subsides pour entreprendre et pour soutenir cette guerre, qui auraient été bien mieux employés que ceux que l'abbé Dubois lui fit donner bientôt après contre l'Espagne. L'avis ajoutait que la proposition s'était faite avant la prise de Belgrade qui avait fait changer de ton au czar. Mais c'en était bien plus qu'il ne fallait pour le rendre suspect à Vienne, et pour faire craindre à ce prince et à ses alliés que cette cour ne fût informée de l'état de la négociation entamée pour la paix du nord.

Le roi de Prusse, irrité de l'infidélité de Goertz, ne songea plus qu'à se lier plus intimement avec le czar. Il résolut d'envoyer un ministre aux conférences qu'on parlait de tenir aux environs de Pétersbourg, où le czar et lui souhaitèrent également qu'il n'y vînt personne de la part de la France, qui traverserait sûrement le traité si le roi d'Angleterre n'y était compris, avec lequel elle s'était si étroitement liée, et qu'ils accusaient sans doute de l'avoir averti des propositions que le czar lui avait faites,

qu'on vient de voir être allées par Georges jusqu'à l'empereur : autre ouvrage de l'abbé Dubois, si le fait était vrai.

Toutefois, il n'y avait pas lors un mois que le roi de Prusse avait exhorté le régent à penser sérieusement à former un parti dans l'empire capable de borner l'autorité de l'empereur; il avait offert d'y donner ses soins et ses offices; il se disait sûr du landgrave de Hesse et du duc de Wurtemberg; il travaillait à s'unir plus étroitement au duc de Mecklembourg qui avait dix ou douze mille hommes; il espérait d'y attirer les Hollandais qui voulaient traiter avec lui; il demandait à la France de travailler à une harmonie parfaite entre le roi d'Angleterre et lui, chose bien contradictoire à tout le reste. Le landgrave était fort lié avec Georges, de l'appui duquel, en Hollande, il espérait procurer au prince de Nassau, gouverneur de Frise, son petit-fils, la charge de stathouder des Sept-Provinces, et celle de capitaine général au prince Guillaume son fils. Le roi de Prusse attribuait le défaut d'intelligence entre le roi son beau-père et lui à l'intérêt particulier de Bernsdorff, et croyait que l'abbé Dubois pourrait terminer ces difficultés particulières; mais la base de tout ce projet était la fin de la guerre du nord ou de celle en particulier du roi de Prusse, pendant la durée de laquelle il ne pouvait rien entreprendre, et se trouvait obligé de ménager l'empereur.

Il n'était pas aisé de faire revenir la cour de Londres sur le roi de Prusse, dont la légèreté et le peu de fidélité ne permettaient pas de compter sur lui avant que les mesures projetées entre l'empereur et la France fussent réglées, et les Anglais mêmes se plaignaient de Rottembourg comme dévoué à Ilghen et à la cour de Berlin. Ils étaient fort attentifs à la négociation commencée entre la Suède et le czar qu'ils croyaient en désir d'une paix avantageuse en abandonnant ses alliés, et qui, haïssant le roi Georges et parlant de lui sans mesure, pourrait former une liaison intime avec la Suède, et faire dans leur traité une condition principale de soutenir les droits du Prétendant et de concourir à son rétablissement. Ces considérations vivement imprimées dans l'esprit des ministres Anglais attachés à Georges, leur faisaient sentir la nécessité de lui attacher les principales puissances de l'Europe, pour s'en assurer contre de nouvelles entreprises de ce malheureux prince, et pour cela même l'importance de procurer par sa médiation la paix entre l'Espagne et l'empereur que, comme chef de l'empire où Georges avait ses plus précieux États, il avait plus besoin d'obliger et de s'acquérir. C'est ce qui avait engagé ces ministres Anglais à ne rien omettre pour engager cette négociation à Londres.

Penterrieder y arriva à la fin d'octobre, fort content des dispositions qu'il croyait

avoir remarquées à la Haye d'entrer sans peine dans toutes les mesures que la France et l'Angleterre jugeraient nécessaires pour affermir le repos de l'Europe. Cadogan, qui connaissait mieux que Penterrieder les Hollandais, desquels il avait un long usage, n'en jugeait pas si favorablement que lui; il comptait bien sur leur principe d'intelligence parfaite avec l'Angleterre, et d'entrer autant qu'il serait possible dans les mêmes alliances. Mais, quoique tous les particuliers convinssent en cela, ils différaient dans les voies pour arriver au même but. La Hollande, comme les autres pays, était partagée en partis, en divisions et en subdivisions, et ces différents sentiments se portaient aux États généraux. Cadogan remarquait aussi que Châteauneuf, plus fidèle à ses anciens préjugés qu'à ses derniers ordres, travaillait à détruire plutôt qu'à fortifier la confiance entre l'Angleterre et la Hollande. Beretti, mal instruit des démarches de Penterrieder à la Haye, crut qu'il n'avait traité d'affaires qu'avec Cadogan et Widword, et qu'il s'était contenté de se plaindre aux. États généraux de l'entreprise de l'Espagne en termes fort aigres et fort hauts, que les Anglais avaient approuvés; sur quoi il s'étendit en grands raisonnements en Espagne sur la partialité de Georges et de ses ministres pour l'empereur, à qui Cadogan avait un ancien attachement personnel, et sur la sagesse de la résolution de ne point traiter à Londres, mais à la Haye, où la partialité pour l'empereur serait infiniment moins dangereuse. Cadogan n'avait point caché à Beretti que le roi d'Angleterre travaillait fortement à la paix de l'empereur avec l'Espagne, ni les conditions qui en étaient le fondement.

Elles étaient que l'empereur reconnaîtrait Philippe V roi des Espagnes et des Indes ; qu'il donnerait à un des fils de son second mariage l'investiture des États de Toscane et de Parme quand les successions en seraient ouvertes ; que les mesures seraient si bien prises que la Toscane n'appartiendrait jamais à l'empereur, ni spécialement Livourne ; moyennant quoi l'Espagne y trouverait ses avantages, les princes d'Italie leur sûreté, l'équilibre serait conservé, et la tranquillité publique.

Cadogan, loin d'en demander le secret, dit à Beretti que le régent avait chargé le duc de Saint-Aignan de communiquer ce projet en Espagne, et qu'étant avantageux, il y avait lieu d'en espérer des réponses favorables, dont dépendait tout le succès de la négociation. Beretti en jugea de même, mais il n'osa s'en déclarer, en attendant d'être informé des sentiments d'Albéroni. Ce cardinal, comme on l'a vu, s'était offensé des propos que Stairs avait tenus sur l'entreprise de Sardaigne. Il s'en était plaint en forme par un mémoire qu'il remit au secrétaire d'Angleterre. Stairs, à son tour, se plaignit

de la vivacité du mémoire. Cellamare, sans ordre, mais dans l'opinion du grand crédit de Stairs auprès du régent, s'entremit pour le calmer. Stanhope écrivit là-dessus à Albéroni d'une manière respectueuse pour le roi d'Espagne, tendre pour lui, par laquelle il l'assurait que l'Angleterre ne donnerait jamais de secours à l'empereur pour faire la guerre à l'Espagne. Le cardinal goba l'équivoque, triompha, brava, et s'engoua de ses idées plus que jamais.

Parmi tous ces soins, le roi d'Espagne tomba véritablement et dangereusement malade. Albéroni avait eu grand soin de le conserver dans l'habitude que M<sup>me</sup> des Ursins lui avait fait prendre d'être continuellement enfermé avec la reine et elle, et de le rendre inaccessible, non seulement à sa cour et aux seigneurs les plus distingués, mais à ceux même dont les charges étaient les plus intérieures. C'était par là qu'elle s'était mise seule en possession du gouvernement de l'État et de disposer de toutes les affaires et de toutes les grâces. Albéroni, qui en avait été témoin du temps de M. de Vendôme et depuis sa mort, comme envoyé de Parme, et de cette sorte de prison du roi, encore plus resserrée depuis la mort de la reine, où il ne voyait que la princesse des Ursins avec qui il passait sa vie perpétuellement enfermé, profita de la leçon pour la nouvelle reine et pour sa propre fortune. Comme l'habitude était prise, il n'eut pas de peine à la faire continuer; mais il resserra le roi bien plus étroitement qu'il ne l'avait été du temps de la première reine, dont l'habitude a duré autant que la vie de Philippe V. C'est un détail que j'aurai lieu de faire à l'occasion de mon ambassade, si Dieu permet que j'achève ces Mémoires. Je me contenterai de dire ici ce qui fait à la matière présente.

Qui que ce soit n'approchait de l'intérieur indispensable du roi d'Espagne, c'est-à-dire lever, coucher, repas ; car cet intérieur nécessaire se bornait à trois ou quatre valets français et deux seuls gentilshommes de la chambre ; aucun ministre qu'Albéroni, le confesseur un quart d'heure tous les matins à la suite du lever, le duc de Popoli et les autres gouverneurs ou sous-gouverneurs des infants à leur suite, mais un quart d'heure à la toilette de la reine le matin, où le roi allait après avoir congédié son confesseur; le cardinal Borgia, patriarche des Indes, rarement le marquis de Villena, majordomemajor, les deux gentilshommes de la chambre, seuls en exercice ; les mêmes, excepté les infants et leurs gouverneurs, pouvaient entrer au dîner et au souper sans y rester longtemps. Les soirs, les infants et leurs gouverneurs venaient voir le roi et la reine seuls ; leur visite ne durait qu'un moment. Les premiers médecin, chirurgien et apothicaire avaient ces mêmes entrées dont, à l'exception du lever, ils usaient sobrement. De

femmes, la nourrice seule voyait la reine au lit quand le roi en sortait, et la chaussait. C'était là le seul moment qu'elle eût seule avec elle, qui s'allongeait tant qu'on pouvait, à la mesure de l'habiller du roi, qui se faisait dans une pièce joignante. La reine passait à sa toilette, où elle trouvait la camarera-mayor, trois ou quatre dames du palais, autant de señoras de honor, et quelques femmes de chambre. À dîner et à souper, la camarera-mayor, deux dames du palais de jour et deux señoras de honor de jour servaient, et les femmes de chambre apportaient de la porte les plats et à boire, et les y rendaient aux officiers. La bouche du roi ne lui préparait rien et était absolument inutile. Il n'était servi que de celle de la reine. Le majordome-major était donc exclu, ainsi que le sommelier du corps, qui est de tous les grands officiers le plus intérieur, et tous les gentilshommes de la chambre, dont il y a une vingtaine, desquels auparavant deux étaient de service par semaine tour à tour. Ainsi le service intérieur était réduit à ce très court nombre de valets et d'officiers de santé, aux deux gentilshommes de la chambre seuls, toujours en fonction, et au majordome-major de la reine, qui était aussi l'un de ces deux gentilshommes de la chambre toujours en service, à ce peu de dames de la reine tour à tour et à ces deux ou trois autres que j'ai nommées, qui, sans service, entraient quelquefois à la toilette ou au dîner : le duc d'Escalope, qu'on appelait toujours marquis de Villena, était majordome-major du roi, un des plus grands seigneurs d'Espagne en tout genre, et le plus respecté et révéré de tous, avec grande raison, par sa vertu, ses emplois et ses services. J'en ai parlé t. III, p. 333, et t. VI, p. 103, et de son fils aîné, le comte de San Estavan de Gormaz, grand d'Espagne aussi, gendre de la camarera-mayor, et premier capitaine des gardes du corps alors.

La maladie du roi fit réduire ce court intérieur dont je viens de parler, à la reine unique de femme et à sa nourrice, aux deux gentilshommes de la chambre toujours en service, aux officiers de santé, qui n'étaient que quatre parce que le premier médecin de la reine y fut admis, et aux quatre ou cinq valets intérieurs, Albéroni sur le tout. Le reste sans exception fut exclus ; le P. Daubenton même n'y était admis qu'avec discrétion.

La médecine du roi est tout entière sous la charge de son majordome-major. Elle lui doit rendre compte de tout, il doit être présent à toutes les consultations, et le roi ne doit prendre aucun remède qu'il ne sache, qu'il n'approuve et qu'il ne soit présent. Villena voulut faire sa charge. Albéroni lui fit insinuer que le roi voulait être en liberté, et qu'il ferait mieux sa cour de se tenir chez lui, ou d'avoir la discrétion et la complaisance de ne point entrer où il était, et d'apprendre de ses nouvelles à la porte. Ce fut

un langage que le marquis ne voulut point entendre.

On avait tendu au fond du grand cabinet des Miroirs un lit en face de la porte où on avait mis le roi, et comme la pièce est vaste et longue, il y a loin de cette porte, qui donne dans l'extérieur, jusqu'au fond où était le lit. Albéroni fit encore avertir le marquis que ses soins importunaient, qui ne laissa pas d'entrer toujours. À la fin, de concert avec la reine, le cardinal résolut de lui fermer la porte. Le marquis s'y étant présenté une aprèsdînée, un de ces valets intérieurs l'entrebâilla et lui dit avec beaucoup d'embarras qu'il lui était défendu de le laisser entrer. « Vous êtes un insolent, répondit le marquis, cela ne peut pas être;» pousse la porte sur le valet et entre. Il eut en face la reine, assise au chevet du lit du roi. Le cardinal, debout auprès d'elle, et ce peu d'admis qui n'y étaient pas même tous, fort éloignés du lit. Le marquis, qui était avec beaucoup de gloire fort mal sur ses jambes, comme on l'a vu dans ce que j'ai dit de lui, s'avance à petits pas, appuyé sur son petit bâton. La reine et le cardinal le voient et se regardent. Le roi était trop mal pour prendre garde à rien, et ses rideaux étaient fermés, excepté du côté où était la reine. Voyant approcher le marquis, le cardinal fit signe avec impatience à un des valets de lui dire de s'en aller, et tout de suite, voyant que le marquis sans répondre avançait toujours, il alla à lui, et lui remontra que le roi voulait être seul et le priait de s'en aller. « Cela n'est pas vrai, lui dit le marquis, je vous ai toujours regardé, vous ne vous êtes point approché du lit, et le roi ne vous a rien dit. » Le cardinal, insistant et ne réussissant pas, le prit par le bras pour le faire retourner. Le marquis lui dit qu'il était bien insolent de vouloir l'empêcher de voir le roi et de faire sa charge. Le cardinal, plus fort que lui, le retourna, l'entraînant vers la porte, et se disant mots nouveaux, toutefois le cardinal avec mesure, mais le marquis ne l'épargnant pas. Lassé d'être tiraillé de la sorte, il se débattit, lui dit qu'il n'était qu'un petit faquin, à qui il saurait apprendre le respect qu'il lui devait; et dans cette chaleur et cette pousserie le marquis, qui était faible, tombe heureusement dans un fauteuil qui se trouva là. De colère de sa chute il lève son petit bâton et le laisse tomber de toute sa force dru et menu sur les oreilles et sur les épaules du cardinal, en l'appelant petit coquin, petit faquin, petit impudent qui ne méritait que les étrivières. Le cardinal, qu'il tenait d'une main à son tour, s'en débarrassa comme il put et s'éloigna, le marquis continuant tout haut ses injures, le menacant avec son bâton. Un des valets vint lui aider à se lever du fauteuil, à gagner la porte, car, après cette expédition, il ne songea plus qu'à s'en aller. La reine regarda de son siège toute cette aventure en plein, sans branler ni mot dire; et le peu qui était dans la chambre, sans oser remuer. Je l'ai su de tout le monde en

Espagne, et de plus j'en ai demandé l'histoire et tout le plus exact détail au marquis de Villena, qui était la droiture et la vérité même, qui avait pris de l'amitié pour moi, et qui me l'a contée avec plaisir toute telle que je l'écris. Santa Cruz et l'Arco, les deux gentilshommes de la chambre, qui me l'ont aussi contée, riaient sous cape. Le premier avait refusé de lui aller dire de sortir ; et après l'accompagnèrent à la porte. Le rare est que le cardinal, furieux, mais saisi de la dernière surprise des coups de bâton, ne se défendit point, et ne songea qu'à se dépêtrer. Le marquis lui cria de loin que, sans le respect du roi et de l'état où il était, il lui donnerait cent coups de pied dans le ventre et le mettrait dehors par les oreilles. J'oubliais encore cela. Le roi était si mal qu'il ne s'aperçut de rien.

Un quart d'heure après que le marquis fut rentré chez lui, il reçut un ordre de se rendre en une de ses terres à trente lieues de Madrid. Le reste du jour sa maison ne désemplit pas de tout ce qu'il [y] avait de plus considérable à Madrid, à mesure qu'on apprenait l'aventure, qui fit un furieux bruit. Il partit le lendemain avec ses enfants. Le cardinal toutefois demeura si effrayé que, content de l'exil du marquis et de s'en être défait, il n'osa passer aux censures pour en avoir été frappé. Cinq ou six mois après il lui envoya ordre de revenir, sans qu'il en eût fait la plus légère démarche. L'incroyable est que l'aventure, l'exil, le retour ont été entièrement ignorés du roi d'Espagne jusqu'à la chute du cardinal. Le marquis n'a jamais voulu le voir ni ouïr parler de lui, pour quoi que ce pût être, depuis qu'il fut revenu, quoique le cardinal fût absolument le maître, dont l'orgueil fut fort humilié de cette digne et juste hauteur, et d'autant plus piqué qu'il n'oublia rien pour se replâtrer avec lui, sans autre succès qu'en recueillir les mépris, qui accrurent beaucoup encore la considération publique où était ce sage et vertueux seigneur.

Le roi fut assez mal pour faire son testament, dicté par le cardinal et concerté avec la reine. Personne n'en eut connaissance et ne douta que la régence et toute autorité ne lui fût donnée, avec le cardinal pour conseil. Tout fut en trouble, et peu de gens étaient persuadés que la régence d'une belle-mère du successeur fût reconnue si le roi venait à mourir, et une belle-mère aussi haïe que celle-là l'était de toute l'Espagne, et qui n'avait d'appuis que le duc de Parme et Albéroni si parfaitement détesté.

## CHAPITRE VIII.

1717

Opiniâtreté d'Albéroni contre la paix. - Le pape fait imprimer SON BREF INJURIEUX AU ROI D'ESPAGNE, QU'ALDOVRANDI N'AVAIT OSÉ LUI PRÉSENTER. - CE NONCE FAIT RECEVOIR LA CONSTITUTION AUX ÉVÊQUES D'ESPAGNE. - ANECDOTE DIFFÉRÉE. - SERVITUDE DU PAPE POUR L'EMPEREUR, QUI LE MÉPRISE ET FAIT CZAKI CARDINAL. - LE PAPE FAIT ARRÊTER LE COMTE DE PETERBOROUGH; ET, MENACÉ PAR LES ANGLAIS, LE RELÂCHE AVEC FORCE EXCUSES. - SA FRAYEUR, ET CELLE DU DUC DE PARME, DE L'EMPEREUR. - CON-SEILS FURIEUX ET FOUS CONTRE LA FRANCE DE BENTIVOGLIO AU PAPE. - SON EXTRÊME EMBARRAS ENTRE L'EMPEREUR ET L'ESPAGNE. - SES TREMBLANTES MESURES. - LE PAPE AVOUE SON IMPUISSANCE POUR LA PAIX. - AVIS À L'ESPAGNE ET RAISONNEMENTS SUR NAPLES. - MESURES MILITAIRES D'ALBÉRONI, ET SUR LA PAIX QU'IL NE VEUT POINT. - MYSTÈRE DU TESTAMENT DU ROI D'ESPAGNE. - Faiblesse d'esprit du roi d'Espagne guéri. - Vanteries des forces D'ESPAGNE, ET CONDUITE D'ALBÉRONI. - SES MESURES. - L'ANGLETERRE ARME UNE ESCADRE. - FORTS PROPOS ENTRE LE DUC DE SAINT-AIGNAN ET Albéroni. - Chimères de ce cardinal. - Riperda, tout à Albéroni, tient À DEL MARO D'ÉTRANGES PROPOS. - DONS FAITS AU CARDINAL ALBÉRONI, OUI EST NOMMÉ À L'ÉVÊCHÉ DE MALAGA, PUIS À L'ARCHEVÊCHÉ DE SÉVILLE. - Il montre à del Maro son éloignement de la paix, qui en avertit

LE ROI DE SICILE. - LE CARDINALAT PRÉDIT À ALBÉRONI. - ALDOVRANDI, PENSANT BIEN FAIRE D'ENGAGER LES PRÉLATS D'ESPAGNE D'ACCEPTER LA CONSTITUTION, EST TANCÉ AVEC ORDRE DE DÉTRUIRE CET OUVRAGE COMME CONTRAIRE À L'INFAILLIBILITÉ. - ALDOVRANDI FORT MALMENÉ. - GRIEFS DU PAPE CONTRE LUI. - DEMANDES ÉNORMES DE L'EMPEREUR AU PAPE. - HAUTEUR INCROYABLE DE L'EMPEREUR AVEC LE PAPE QUI TREMBLE DEVANT LUI ET QUI EST PRESSÉ PAR L'ESPAGNE. - REPROCHES ENTRE LE CARDINAL ACQUAVIVA ET LE PRÉLAT ALAMANNI DE LA PART DU PAPE. - MOUVEMENTS INUTILES DANS LE ROYAUME DE NAPLES. - SOUPÇONS SUR LE ROI DE SICILE, QUI ENVOIE LE COMTE DE PROVANE À PARIS. - LE DUC DE MODÈNE N'OSE DONNER SA FILLE AU Prétendant qui est pressé de tous côtés de se marier. - Les neveux du PAPE VENDUS À L'EMPEREUR. - FAIBLESSE ENTIÈRE DU PAPE POUR LE CARDINAL Albane, sans l'aimer ni l'estimer. - Crainte de ce neveu à l'égard D'ALDOVRANDI. - GALLAS ET ACQUAVIVA ÉGALEMENT BIEN INFORMÉS PAR L'INTÉRIEUR DU PALAIS DU PAPE. - [LE PAPE] VEUT SE MÊLER DE LA PAIX ENTRE l'empereur et l'Espagne. - Hauteur et menaces des Impériaux sur la PAIX, QUI DÉPLAISENT EU HOLLANDE. - MANÈGES INTÉRESSÉS DE BERETTI. - Friponnerie de l'abbé Dubois. - Manèges intéressés de Monteléon, QUI COMPTE SUR CHAVIGNY, AMENÉ PAR L'ABBÉ DUBOIS À LONDRES, ET EN EST TROMPÉ. - INQUIÉTUDE CHIMÉRIQUE DES ANGLAIS D'UN MARIAGE du prince de Piémont avec une fille du régent. - Même inquiétude, et personnelle, de La Pérouse. - Il apprend de Penterrieder que L'EMPEREUR VEUT ABSOLUMENT LA SICILE, AVEC FORCE PROPOS HAUTS ET CARESSANTS. - IL L'ASSURE DE TOUT L'ÉLOIGNEMENT DE LA FRANCE POUR LE roi de Sicile. - Court voyage de l'abbé Dubois à Paris. - Cajoleries DU ROI D'ANGLETERRE À LA REINE D'ESPAGNE ET À ALBÉRONI, EN CAS DE MORT DU ROI D'ESPAGNE. - PROPOSITION DU ROI D'ESPAGNE POUR ENTRER EN TRAITÉ AVEC L'EMPEREUR PAR L'ANGLETERRE. - MANÈGE DES MINISTRES DU ROI D'ANGLETERRE. - ILS N'ONT POINT DE SECRET POUR PENTERRIEDER. - RÉSOLUTION DU RÉGENT SUR LE TRAITÉ, MANDÉE PAR L'ABBÉ DUBOIS EN Angleterre. - Inquiétude des ministres de Sicile à Londres et à Paris. - ÉCLAT ENTRE LE ROI D'ANGLETERRE ET LE PRINCE DE GALLES. - MANÈGE ET EMBARRAS DE LA PÉROUSE. - L'ANGLETERRE ARME DOUCEMENT UNE ESCADRE POUR LA MÉDITERRANÉE. - PLAINTES DE MONTELÉON. - RÉPONSE HONNÊTE. MAIS CLAIRE, DES MINISTRES ANGLAIS. - CHIMÈRE IMAGINÉE PAR LES ENNEMIS DU RÉGENT, QU'IL VOULAIT OBTENIR DE L'EMPEREUR LA SUCCESSION DE LA TOSCANE POUR M. SON FILS. - BERETTI, TROMPÉ PAR DE FAUX AVIS, COMPTE AVEC GRANDE COMPLAISANCE SUR LA HOLLANDE, DONT IL ÉCRIT MERVEILLES EN ESPAGNE, ET DE LA PARTIALITÉ IMPÉRIALE DES ÂNGLAIS.

Au milieu de ces confusions et du péril où était la vie du roi d'Espagne, le cardinal déclara qu'il ne trouvait pas les propositions des Anglais suffisantes pour assurer le repos de l'Italie, et qu'il n'enverrait point de ministre à Londres. Il dit à ses amis qu'il ne se laisserait point endormir par des négociations apparentes; qu'il avait tout l'hiver devant lui pour prendre ses mesures; qu'il fallait marcher à pas lents, et voir si les nuages du nord ne produiraient pas des tonnerres et des grêles; que, si le roi d'Espagne pouvait armer une bonne flotte, plusieurs pourraient changer de ton. Il comptait sur les assurances que Riperda lui donnait que l'intérêt du commerce ne permettrait point à ses maîtres de s'opposer à l'Espagne; et dans cette confiance Albéroni parlait plus haut même au pape, dont le bref au roi d'Espagne, dont on a parlé, et qu'Aldovrandi n'avait osé lui présenter, avait été imprimé en Hollande par ordre du nonce de Cologne. Aldovrandi, fort embarrassé, chercha à faire sa cour au pape par engager les évêques d'Espagne, à qui il écrivit, d'accepter la constitution. Je n'en dirai pas davantage ici sur cette matière. On verra à l'occasion de mon ambassade en Espagne, ce que l'archevêque de Tolède, qui était lors et qui était le même [à l'époque de mon ambassade], m'en dit lui-même sous le dernier secret. Il est mort depuis cardinal.

Le pape, tremblant devant l'empereur, n'en usait pas avec lui comme il faisait avec la France et l'Espagne, qui avaient une plus dommageable simplicité. Non seulement il faisait à l'instant tout ce qu'il plaisait à l'empereur, mais sans attendre qu'il le demandât, et sans que ce prince daignât même le remercier. Ainsi l'empereur ayant voulu la promotion de Czaki, archevêque de Colveza et évêque de Varadin, et sans nomination aucune de sa part, ce prélat fut déclaré cardinal aussitôt, malgré tant de paroles données du premier chapeau à Gesvres, archevêque de Bourges, qui languissait après depuis si longtemps, et que le pape amusa encore de discours pathétiques.

Une autre affaire embarrassa davantage le pape. Il eut avis que Peterborough, se promenant en Italie, avait de mauvais desseins sur la vie du Prétendant. Il le fit arrêter et garder étroitement dans le fort Urbin. Peterborough était comte d'Angleterre, pair du royaume, chevalier de la Jarretière. Les Anglais prirent feu sur cet affront, et le roi d'Angleterre éclata en menaces de bombarder Civita-Vecchia. Le duc de Parme s'entremit. Le pape eut grand'peur, fit force compliments à Peterborough, le mit en liberté, et l'orage se dissipa. Le duc de Parme était encore bien plus alarmé pour luimême : il comptait sur l'indignation de l'empereur qui ne demanderait qu'un prétexte pour l'accabler. La proposition d'assurer à un fils de la reine d'Espagne la succession de Toscane, de Parme et de Plaisance lui faisait déjà voir une garnison impériale dans ces deux places, et se croire perdu sous le joug des Allemands. Il eut recours au cardinal Albéroni, et conseilla au roi d'Espagne de s'armer au commencement de l'hiver, et avec éclat, pour tenir les Allemands en crainte.

Cellamare donnait les mêmes conseils, surtout depuis la prise de Cagliari. Le pape était dans les mêmes frayeurs. Il souhaitait ardemment la neutralité de l'Italie; il ne l'espérait que de l'établissement de la paix entre l'empereur et l'Espagne. Il ordonna à son nonce à Paris de presser le régent d'agir pour la procurer, mais par insinuations seulement, tant il redoutait de choquer la cour de Vienne, et d'entretenir sur cette affaire une correspondance exacte avec son nonce à Madrid.

Il se trouvait alors en d'étranges embarras entre les cours de Madrid et de Vienne, par les engagements où la frayeur de la dernière l'avait fait entrer. Bentivoglio, tout nouvellement, n'avait rien oublié pour l'épouvanter des alliances que la France faisait avec les protestants, et pour le presser de se lier avec l'empereur. Il voulait aussi qu'il travaillât au rétablissement du Prétendant, avec son peu de sens et de jugement ordinaire, comme si ce projet avait pu être compatible avec une alliance étroite avec l'empereur, si lié avec le roi d'Angleterre. Les Impériaux, maîtres en Italie, et qui savaient que la frayeur était le seul moyen d'obtenir tout du pape, l'effrayèrent tellement, par la persuasion et la colère qu'ils feignirent de ce qu'il était de concert de l'entreprise de l'Espagne, que, pour s'en laver, il avait écrit ce bref au roi d'Espagne, dont on a parlé, et qu'il avait depuis approuvé son nonce de ne l'avoir pas rendu. Mais menacé de plus en plus, il le fit imprimer, comme on l'a dit, en distribua des copies à tous ses nonces, exigea non seulement de celui d'Espagne de le remettre enfin au roi, mais prétendit encore qu'il en tirât réponse, qu'il se croyait due, pour démentir aux yeux de toute l'Europe l'énorme calomnie qu'on lui imputait d'être de concert de son entreprise contre l'empereur, dont il paraphrasait la nécessité de se laver. Il écrivit d'une manière pathétique et personnelle à Albéroni, dont la promotion n'avait été faite que sur une parole à laquelle il avait si cruellement manqué; et comme les indults qu'il avait accordés au roi d'Espagne sur le clergé d'Espagne et des Indes, qu'il avait révoqués, comme on l'a dit, en même temps qu'il avait écrit ce bref au roi d'Espagne, mais que ces indults étaient entre les mains d'Albéroni et d'Aubenton, il ordonna à Aldovrandi, qu'au cas qu'ils refusassent de les lui remettre, d'écrire à tous les prélats d'Espagne qu'ils étaient révoqués, de leur défendre d'en rien payer, et de montrer à Albéroni la lettre par laquelle il lui ordonnait de le faire. Le pape ne put tellement se couvrir, et se parer du devoir d'impartialité de père commun, et de l'obligation de manifester la pureté de sa conduite, qu'il n'avouât à Aldovrandi sa crainte des plaintes que l'empereur faisait des indults qu'il avait accordés, et de ses menaces, qui suivaient toujours les moindres complaisances de Rome pour l'Espagne. Il était d'autant plus embarrassé que ses différends avec cette cour n'étaient pas terminés : il ne prétendait rien moins que d'obliger le roi d'Espagne d'annuler par un décret tous ceux qu'il avait faits depuis neuf ans contre les prétentions de la juridiction ecclésiastique, et il comptait pour l'obtenir sur la reconnaissance d'Albéroni de sa promotion si nouvelle, sur l'attachement pour lui d'Aubenton, et sur le crédit de tous les deux.

En même temps il fit voir à l'empereur, par son nonce à Vienne, ce bref si offensant qu'il avait écrit au roi d'Espagne, et depuis fait imprimer et répandre, et il espérait par là se laver du soupçon d'intelligence avec l'Espagne, et détourner l'orage qu'il craignait, peut-être même faire accepter sa médiation. Mais la froideur et la sécheresse de la cour de Vienne répondait peu et souvent point à tant de prostitution. La suspension d'armes en Italie, que le pape lui avait proposée de concert avec l'Espagne, ne reçut pas la moindre réponse. Les uns crurent que l'empereur n'y consentirait point par la médiation du pape ; d'autres qu'il avait dessein d'envahir l'Italie, dont il ne voulait point perdre l'occasion. Le pape avoua au cardinal Acquaviva que ses démarches n'avaient et n'auraient aucun succès, qu'il n'en fallait attendre que par la France et l'Angleterre, mais que l'empereur était prévenu au dernier point contre tous ceux qui lui parlaient de pais, et qu'il protestait tous les jours qu'il renoncerait plutôt à la couronne impériale qu'à ses prétentions sur celle d'Espagne.

Acquaviva, autant pour son intérêt que pour celui du roi d'Espagne, le sollicitait de profiter du désordre et de la consternation où étaient les Allemands du royaume de Naples, de l'empressement que tous les habitants témoignaient de changer de domination; d'y accorder un pardon général, et l'abolition, non de tout impôt, mais de tous ceux que les Allemands y avaient mis, parce qu'on n'y pouvait rien espérer de la force, mais de la seule bonne volonté des nombreux habitants; de ne pas laisser le temps aux Impériaux de finir la guerre de Hongrie; enfin d'envoyer au com-

mencement du printemps une forte escadre en Italie, et une puissante armée pour y maintenir l'équilibre et protéger le duc de Parme. Mais rien n'était disposé pour entreprendre sur Naples, de sorte qu'Acquaviva ne voulut pas risquer beaucoup de seigneurs napolitains qui s'étaient offerts à lui d'exposer leur vie en se déclarant, et les maintint seulement dans les bonnes dispositions où ils étaient. Acquaviva ajoutait à ses conseils au roi d'Espagne que, s'il n'était pas en état de secourir les princes d'Italie et qu'il voulût faire la paix avec l'empereur, il ne la pouvait obtenir que par la France et l'Angleterre, et ne [devait] point compter sur les offices du pape, que Vienne méprisait parfaitement.

Albéroni jugeait, comme Acquaviva, des propositions que les Napolitains lui faisaient. Il aurait pourtant voulu que le mécontentement général se fit sentir quelquefois pour exciter le châtiment, et par conséquent aliéner encore plus les peuples. Il faisait ses dispositions pour avoir au printemps une escadre de trente navires de guerre, vingt mille hommes de débarquement, un train d'artillerie de cent cinquante pièces de canon. Il envoya en Hollande le chef d'escadre Castañeda pour acheter sept vaisseaux équipés et armés en guerre, et à Ragotzi un François nommé Boissimieux, bien instruit de tout ce que le roi d'Espagne pouvait et voulait faire pour entretenir la guerre en Hongrie, et pour l'être lui-même en quel état elle était et quel fondement il y pouvait faire. Il ne voulait point de paix; mais, comme il ne le pouvait témoigner avec bienséance, il fit part aux cours étrangères de ce qui s'était passé en gros entre le colonel Stanhope et lui sur les propositions de paix. Il y fit entendre que le colonel Stanhope et le sieur Bubb avaient trouvé ses réponses raisonnables, et dépêché en Angleterre. Il se paraît en même temps de la suspension du second embarquement en considération des offices de la France et de l'Angleterre, insistait sur l'équilibre, et sur être en liberté d'agir si la négociation ne réussissait pas. Son but était de ne prendre aucun engagement et de conserver la liberté de prendre, suivant les conjonctures, les partis qu'il jugerait à propos. L'état dangereux du roi d'Espagne les pouvait bientôt changer.

On le crut, ou on le voulut croire si mal qu'on lui fit faire, comme on l'a dit, un testament sur la fin d'octobre, duquel, outre la reine et Albéroni, il n'y eut que le P. Daubenton et le duc de Popoli qui en eussent connaissance. Il fut signé par un notaire de Madrid très obscur. Six grands furent appelés ensuite, qui signèrent que c'était la signature du roi et son testament, mais sans qu'ils sussent rien de ce qu'il contenait. Cela renouvela les bruits ci-devant remarqués sur la reine, et on fit plusieurs réflexions sur la confiance du contenu du testament, dont Popoli était le seul seigneur

qui en eût le secret, à l'exclusion même des ministres, ce qui surprit d'autant plus qu'il était gouverneur du prince des Asturies, et publiquement mal avec le cardinal, qu'il se piquait de mépriser.

Ce triste état du roi d'Espagne servit au cardinal à éluder les nouvelles instances du pape, dont on vient de parler, mais il ne parut pas abattre le courage du premier ministre. Ses discours ne témoignèrent ni frayeur ni faiblesse. Il brava même, et fort en détail, sur la puissance qu'on voulait attribuer à l'empereur, en entretenant l'ambassadeur de Sicile. Celui de Hollande parlait comme le cardinal, ce qui faisait croire la Hollande unie avec l'Espagne. La même confiance ne paraissait pas à l'égard de la France, beaucoup moins encore pour l'Angleterre. On ne doutait pas que le cardinal ne choisît la médiation des États généraux.

Vers la fin de novembre, la santé du roi d'Espagne fut tout à fait rétablie : le sommeil, l'appétit, les forces, l'embonpoint; mais l'esprit demeura si frappé de sa fin comme imminente qu'il voulait sans cesse son confesseur auprès de lui. Il le retenait souvent jusqu'au moment qu'il se mettait au lit avec la reine. Souvent encore il l'envoyait chercher au milieu de la nuit; mais cette faiblesse ne s'étendait pas sur d'autres choses, et il ne paraissait pas au dehors qu'il eût été malade.

Albéroni ne pensait qu'à ses préparatifs de guerre. Il publiait qu'en mai suivant le roi d'Espagne aurait cinquante mille hommes de pied effectifs, et quinze mille chevaux, et trente vaisseaux de guerre bien armés, non pour faire aucunes conquêtes, mais pour maintenir ses droits et ses amis, si aucun était molesté en haine de cette amitié. Mais il ne persuadait personne, parce que personne ne pouvait croire que tant de dépense n'eût d'objet que celui qu'Albéroni publiait. Le colonel Stanhope en fut d'autant plus inquiet qu'il le pressait souvent de lui apprendre le motif de l'armement d'une escadre qui se faisait en Angleterre pour la Méditerranée. On disait à Vienne que c'était contre l'Espagne. Monteléon mandait que c'était contre le pape, sur l'affaire de Peterborough. Mais Albéroni avait si peu de confiance en ce ministre qu'on ne doutait pas que, s'il consentait enfin que la paix fût traitée à Londres, il n'y fît passer Beretti.

C'était à quoi ce cardinal pensait bien moins qu'à conserver ses conquêtes, et à en faire de nouvelles. Il fit laisser en Sardaigne neuf bataillons et huit cents chevaux, prit ses mesures pour faire croiser tout l'hiver des frégates depuis les côtes de Toscane jusqu'au phare de Messine, envoya de Gènes à Cagliari trente-cinq mille pistoles, pourvut toutes les places du roi d'Espagne de tout en abondance. Il refusa de

traiter, en s'expliquant différemment à l'Angleterre et à la France. Il s'excusa au général Stanhope sur ce qu'il attendait les réponses du régent, sans lesquelles l'union inséparable des deux couronnes l'empêchait de rien faire; au duc de Saint-Aignan que, si le régent tenait le même langage sur l'union des deux couronnes, il jouerait dans le monde un rôle différent de celui qu'il y jouait. Il paraphrasa l'indignité de sa servitude pour l'Angleterre, la terreur panique qu'on prenait de l'empereur, les grandes choses qui résulteraient, à l'avantage des deux couronnes, d'une union effective et stable. Il avait raison sans doute, mais pour cela il aurait fallu chasser Albéroni et Dubois dans les pays les plus éloignés de la France et de l'Espagne, qui toutes les deux n'eussent jamais tant gagné.

Saint-Aignan lui représenta que les choses étaient déjà bien avancées ; que le régent était d'accord avec l'Angleterre sur les conditions de la paix ; que, si l'Espagne était attaquée, la France ne pourrait la secourir, l'état du royaume obligeant à conserver la paix dont il jouissait. Albéroni répondit que le roi d'Espagne ne s'éloignerait jamais d'un accommodement à des conditions équitables ; qu'il se défendrait jusqu'à la dernière goutte de son sang si l'empereur était injuste dans ses demandes ; finit en disant qu'il ne pouvait croire que, si le roi d'Espagne était attaqué dans le continent de son royaume, une nation qui l'avait porté et maintenu sur ce trône le voulût voir retourner en France simple duc d'Anjou ; que si ce prodige arrivait, il faudrait bien s'accommoder à la nécessité.

Ce discours fit un grand bruit, et fut interprété fort diversement. Ce qui est certain, c'est qu'Albéroni éloigna toujours la négociation; qu'il avait des motifs cachés d'espérance qu'on ne pénétra point; qu'il croyait se faire une ressource d'une ligue qu'il formerait entre le czar et la Suède; qu'il comptait qu'il pouvait naître de jour en jour des événements favorables à l'Espagne. Il jugeait pouvoir faire agir les armées au dehors sans avoir rien à craindre pour les provinces de l'Espagne, et se repaissait ainsi de chimères.

Il désirait sur toutes choses de ménager les Hollandais, de les aigrir contre l'empereur, et de profiter de l'occasion de se délivrer de sa crainte et de ses desseins en modérant sa puissance. Mais ses exhortations étaient vaines. Les Hollandais sentaient la nécessité du repos pour le rétablissement de leur État, et quoiqu'il y eût différents partis dans la république, tous se réunissaient à conserver la paix. Ceux qui y avaient le plus de part aux affaires ne pouvaient sortir de leurs maximes : que l'intérêt de la république était de s'attacher indissolublement à suivre les résolutions de l'Angleterre,

et suivre ses mouvements, même avec dépendance.

Rien n'était plus éloigné des sentiments de la république que le concert avec l'Espagne, que les discours de Riperda, tout à Albéroni, faisaient plus que soupconner. Il parla un jour à l'ambassadeur de Sicile de la formidable puissance que l'Espagne aurait la campagne suivante, supérieure aux forces délabrées de l'empereur, qui ne pouvait faire sa paix avec les Turcs; lui vanta le bonheur de la conjoncture pour établir un équilibre; proposa l'union du roi de Sicile avec le roi d'Espagne, pour attaquer à la fois: l'un l'État de Milan, l'autre le royaume de Naples. Del Maro, étonné d'un pareil propos de l'ambassadeur de Hollande, répondit qu'il faudrait, avant de prendre un engagement dont les suites pouvaient être si périlleuses, être bien assuré des secours que pourraient et voudraient donner la France, l'Angleterre et la Hollande. Riperda osa l'assurer que la France favoriserait secrètement l'exécution de ce qu'il proposait. Sur l'Angleterre, il avoua qu'il n'y fallait pas compter; mais il assura que, outre qu'il ne convenait pas aux Anglais, par l'intérêt de leur commerce, de se brouiller avec l'Espagne, il prévoyait tant d'embarras à Londres, que Georges n'aurait ni le temps ni le moyen de songer ni de se mêler des affaires des autres. À l'égard de sa république, il dit que, encore qu'il ne fût pas de la bonne politique de rompre avec l'empereur dans l'état où elle se trouvait alors, cette extrémité était encore moins fâcheuse que de [se] brouiller avec l'Espagne, son commerce avec elle étant ce que ses maîtres avaient de plus capital à conserver. Son objet à lui était que la Hollande se maintînt neutre, mais en aidant l'Espagne de tout ce qu'il serait possible sans se déclarer. Avec de tels propos de l'ambassadeur de Hollande, il n'est pas surprenant que les soupçons d'intelligence de sa république avec l'Espagne ne grossissent; à. quoi en effet beaucoup furent trompés.

La mort de l'évêque de Malaga donna lieu de nommer Albéroni à cet évêché de trente mille écus de rente, qu'il ne reçut que comme l'introduction aux plus grands et aux plus riches sièges de l'Espagne, quand ils viendraient à vaquer. Le roi d'Espagne lui donna encore vingt mille ducats, à prendre sur les confiscations de ceux qui avaient suivi le parti de l'empereur, et tous les meubles qui avaient appartenu au duc d'Uzeda. Peu de temps après, le cardinal Arias, archevêque de Séville, étant mort, Albéroni fut nommé à ce riche archevêché.

Il s'expliqua, sur la fin de cette année, avec tant d'emportement sur la négociation de Londres pour la paix, à l'abbé del Maro, que ce dernier assura le roi de Sicile qu'il n'y aurait point de paix; que l'Espagne, peu disposée à jeter tant d'argent rial à propos, et qui ne pouvait craindre d'invasion de la part de l'empereur, ne ferait pas des préparatifs si considérables, si ce n'était pour entreprendre; et que ces vues étaient conformes au caractère d'esprit d'Albéroni, dont l'ambition était d'atteindre à la gloire des cardinaux Ximénès et de Richelieu. Il prétendait qu'un nommé Zanchini, qui demeurait à Gênes, lui avait prédit son cardinalat. Quelque temps après y être parvenu, il l'envoya chercher, mais il ne put jamais le retrouver.

Aldovrandi, croyant faire sa cour à Rome de procurer l'acceptation formelle de la constitution par les évêques d'Espagne, y avait souverainement déplu. La folie de l'infaillibilité était souverainement blessée qu'on pût imaginer qu'elle eût besoin d'autre autorité que de la sienne, ni du concours de soumission explicite des évêques, pour donner toute la force nécessaire aux bulles dogmatiques. La seule pensée était un abus si terrible qu'il ne pouvait être compensé par aucune utilité qu'Aldovrandi eût pu imaginer. Il eut donc ordre de détruire son propre ouvrage, et d'empêcher les évêques d'Espagne d'accepter ce qu'ils devaient adorer d'adoration de latrie, les yeux bandés et les oreilles bouchées, provoluti ad pedes, expression si chérie à Rome et si barbare dans l'Église. Ce pauvre nonce était depuis quelque temps si malmené de sa cour que le cardinal Paulucci, secrétaire d'État, en prit honte et pitié, le consolait et lui en faisait comme des excuses. Le manquement de parole d'Albéroni sur la flotte, celui de n'avoir pas présenté ce bref injurieux au roi d'Éspagne, la complaisance d'avoir remis au premier ministre et au confesseur les brefs de révocation des indults, les soins du nonce d'excuser toujours Albéroni et les procédés de cette cour, étaient les griefs qui irritaient le pape, dans l'extrême dépit et l'embarras où le jetait la hauteur sans mesure de l'empereur.

Ce monarque, qui sentait ses forces en Italie, et qui connaissait bien à qui il avait affaire, écrivit moins une instruction d'un prince catholique à Gallas, son ambassadeur auprès du souverain pontife, qu'une déclaration de guerre et des lois d'un vainqueur sans ménagement pour le vaincu, et parfaitement impossibles. Il manda à Gallas qu'il voulait bien croire que le pape n'avait point de part à l'entreprise de l'Espagne contre lui ; mais qu'il ne suffisait pas qu'il voulût bien avoir pour lui cette complaisance, que ses actions en devaient aussi persuader le monde ; que pour y réussir l'empereur demandait ce que le pape prétendait faire contre le roi d'Espagne ; mais prévoyant qu'il aurait peine à se porter à des partis extrêmes, Sa Majesté Impériale voulait bien se con-

tenter de lui demander:

Qu'Aldovrandi fût rappelé et privé de tous ses emplois, pour avoir été l'instrument de l'intelligence secrète entre le pape et le roi d'Espagne;

Qu'Albéroni fût cité à Rome pour y rendre compte de sa conduite, ou que le pape fît passer un de ses ministres en Espagne pour lui faire son procès;

Que le roi d'Espagne fût privé de toutes les grâces que le saint-siège avait accordées non seulement à lui, mais à tous ses prédécesseurs;

Que la croisade fût levée au profit de Sa Majesté Impériale dans le royaume de Naples et le duché de Milan ;

La promotion au cardinalat du comte d'Althan sur-le-champ et sans aucun délai ; Des quartiers d'hiver dans l'État ecclésiastique pour ses troupes qu'il voulait faire passer incessamment en Italie. Véritablement on voit bien qu'il était difficile de rien demander de plus modeste.

La pape pria Gallas de lui laisser ces demandes par écrit. Il voulait répondre dans le premier mouvement que, si l'empereur en venait à la violence, il irait le recevoir le crucifix à la main. Son nonce en même temps n'était plus admis chez l'empereur. Il eut grande peine à en obtenir audience pour l'informer de la promotion de Czaki. Elle ne lui fut accordée qu'à condition qu'il n'y parlerait d'aucune autre affaire. Quoique l'empereur eût fort désiré et pressé cette promotion, il répondit dédaigneusement au nonce qu'il ne savait encore s'il accepterait la grâce que le pape faisait à cet archevêque. Ainsi la cour de Vienne exigeait avec empire les grâces qu'elle voulait obtenir de Rome, les méprisait après les avoir obtenues, la gouvernait par cette politique, et la tenait toujours tremblante devant le prince qu'elle regardait comme le maître de l'Italie, toujours prête à suivre et à prévenir même ses désirs. Néanmoins les choses s'adoucirent de manière qu'il y eut lieu de soupçonner qu'il y avait eu du concert.

Quoique l'Espagne, en perdant l'Italie, eût perdu en même temps son poids et son ressort principal auprès du pape, ses ministres ne laissaient pas de s'y expliquer avec assez de hauteur pour que le pape s'en trouvât souvent embarrassé. Dès qu'Acquaviva eut appris les demandes que Gallas avait faites, il écrivit au pape pour le presser de répondre enfin au roi d'Espagne sur la médiation qu'il lui avait offerte, de lui mander s'il y avait quelque apparence à cette médiation, ou de lui laisser la liberté d'agir, puisque la cour de Vienne ne songeait qu'à l'amuser, pendant qu'elle prenait ses mesures, et qu'elle faisait les dispositions nécessaires pour envahir l'Italie.

Sur ce billet, le pape envoya à Alamanni, secrétaire des chiffres, dire à Acquaviva

qu'il n'avait pu proposer à Vienne la suspension d'armes, parce qu'il n'avait point reçu de réponse du roi d'Espagne, quoiqu'il l'eût prié de lui mander ce qu'il pensait sur cet article; que, dans cette incertitude, il n'avait pu donner aucun projet, d'autant plus que l'empereur avait demandé pour première condition la restitution de la Sardaigne, ce que le pape ne pouvait assurer sans savoir les intentions du roi d'Espagne.

Acquaviva témoigna sa surprise que depuis deux mois que le pape lui faisait accroire qu'il avait proposé sa médiation à Vienne, fondée sur le consentement du roi d'Espagne, il n'eût encore fait aucune démarche à Vienne. Alamanni répondit à cette plainte par celle de l'offre du roi d'Espagne de la médiation aux États généraux, déplora la malheureuse situation du pape. Acquaviva riposta par celle de l'impression du bref injurieux au roi d'Espagne, qui paraissait même dans toutes les gazettes. Ainsi la visite se passa en reproches. Quelle que fût la faiblesse du pape, Acquaviva ne pouvait se persuader qu'il se laissât aller à quelque démarche violente contre le roi d'Espagne, mais bien que ce prince n'avait rien à attendre de Sa Sainteté. Ce cardinal fut en même temps averti de l'intérieur du palais qu'on avait vu sur la table du pape une lettre d'Albéroni, contenant que le roi d'Espagne était suffisamment pourvu de troupes et de vaisseaux pour faire par mer toutes sortes de débarquements et toutes sortes d'entreprises par terre, et que le traité en question serait bientôt conclu.

Acquaviva, bien servi de cet intérieur du palais, en apprit en même temps qu'il s'était trouvé sur la table du pape une lettre du cardinal Pignatelli, archevêque de Naples, qui lui mandait les mouvements de la ville et des provinces, où les partisans d'Espagne étaient partout fort supérieurs à ceux de l'empereur, et que tout était à craindre d'une subite révolution. Acquaviva recevait lui-même souvent les mêmes avis et des sollicitations pressantes d'assistance d'Espagne. Mais cette couronne n'étant pas en état ni préparée à en pouvoir donner, on s'en tint à l'avis déjà pris de n'exposer pas les bien intentionnés pour son service.

On ne pouvait comprendre que l'Espagne pût soutenir la guerre sans alliés, ni qu'à commencer par le pape, aucun prince d'Italie eût le courage ni les forces d'entrer dans cette ligue, ni d'y apporter quelque poids. Ils étaient tous environnés des États de l'empereur dont les derniers progrès en Hongrie fortifiaient leurs chaînes. Il n'y avait que le roi de Sicile qui pût faire pencher la balance du côté qu'il voudrait embrasser. Il envoya le comte de Provane à Paris, et fit en même temps des dispositions pour prendre un corps de Suisses à son service, ce qui fit croire qu'il avait dessein d'entrer dans une

alliance avec la France et l'Espagne pour affranchir l'Italie du joug des Allemands.

On a déjà vu les justes frayeurs du duc de Parme, à qui l'empereur ne pardonnait pas son inclination française dans la dernière guerre du feu roi en Italie, et l'attachement naturel que lui donnait le second mariage du roi d'Espagne.

Le duc de Modène, qui avait toujours fort ménagé la cour de Vienne et qui avait eu l'honneur d'être beau-frère de l'empereur Joseph, refusa par cette considération de donner sa fille au Prétendant, qu'Albéroni, le faible parti de ce prince et ses amis pressaient de se marier. Les Anglais même, et protestants, et les plus aliénés de sa maison, le désiraient aussi pour avoir toujours un droit légitime à montrer à leur roi, le faire souvenir de leur choix, et le contenir par cette perspective. Le pape était entré dans ce mariage de Modène, et voulait aller lui-même le célébrer à Lorette, et donner la bénédiction nuptiale, honneur peu conforme aux intérêts du Prétendant en Angleterre, et à un triste état qu'il ne cherchait qu'à cacher.

Outre le pouvoir que donnait à l'empereur sa situation de maître de l'Italie, il y pouvait tout encore par le moyen des neveux du pape. On doutait qu'il fût informé de leurs engagements secrets et des grâces qu'ils en retiraient, mais on parlait tout haut à Rome et avec le dernier scandale de la dépendance du cardinal Âlbane de la cour de Vienne, et des sommes considérables qu'il touchait sur Naples, dont le payement était régulier ou interrompu, selon que Gallas était satisfait ou mal content de sa conduite. Il avait été suspendu à la promotion d'Albéroni, parce que Gallas trouva qu'Albane ne s'y était pas assez opposé. Dans la suite, ils se raccommodèrent, et le robinet de Naples fut rouvert. On croyait communément que personne n'osait instruire le pape de la vénalité de ses neveux; on voyait sa nonchalance sur un désordre dont l'évidence ne pouvait lui être inconnue. Ceux qui étaient le plus à portée de lui parler savaient certainement qu'ils se perdraient s'ils touchaient cette corde, parce que le cardinal Albane était le maître de les ruiner dans l'esprit de son oncle, quoiqu'il n'eût pour lui ni estime ni tendresse. Ce neveu en était lui-même si persuadé qu'il craignait la vengeance d'Aldovrandi qui, dans la persécution qu'il souffrait des neveux, pour plaire à l'empereur, et soutenu du roi d'Espagne, avait menacé de publier bien des choses, s'il était pressé de faire connaître que ses ennemis étaient ceux qui trahissaient le pape, parce qu'ils étaient vendus à l'empereur. Le cardinal Albane, qui se reconnut aisément à ce portrait, et fort en peine des dénonciations qu'Aldovrandi pouvait produire, fit divers manèges pour l'adoucir, sans toutefois risquer de déplaire aux Allemands qu'il informait des affaires les plus secrètes, que la faiblesse du pape lui confiait

sans réserve. Quand il était nécessaire de les instruire avec plus de détail, il ne se faisait aucun scrupule de prendre sur les tables du pape les mémoires qu'on lui donnait et de les remettre à Gallas.

Cet ambassadeur n'était pas le seul bien informé de l'intérieur du palais. Acquaviva l'était fort bien aussi. Il sut qu'Aldovrandi mandait au pape que le roi d'Espagne pourrait consentir à la restitution de la Sardaigne, non comme préliminaire, mais comme acte de concorde, si d'ailleurs il recevait les satisfactions qu'il demandait. Malgré l'obscurité de cette expression, le pape crut avoir beaucoup obtenu. Il s'en servit avec art auprès des Allemands; il dit à Gallas qu'il s'excuserait auprès du roi d'Espagne de se charger de la médiation parce qu'il voyait qu'on se défiait à Vienne des offices qu'il s'était proposés pour la pacification entre les deux cours. Gallas, surpris de la proposition et n'ayant point d'ordre de son maître, n'osa prendre sur soi de la rejeter. Il pria le pape de lui permettre de lui en écrire. Le pape y consentit, et donna ses ordres en même temps à son nonce à Vienne. Mais ces propositions de paix ne suspendirent pas les instances que Gallas faisait au pape de rompre ouvertement avec l'Espagne. Ceux qui connaissaient bien le pape n'étaient pas surpris de l'entendre menacer de se porter à des résolutions extrêmes, et parler imprudemment ; mais ils étaient bien persuadés qu'il n'exécuterait rien du tout, et qu'il ne prendrait jamais d'engagements à craindre, tant qu'il serait maître de suivre sa pente naturelle et sa propre volonté.

La restitution de la Sardaigne était en effet la condition que l'empereur posait pour base du traité à faire, s'il y en avait de possible entre lui et l'Espagne. Ses ministres le disaient ainsi partout. Ils comptaient que l'intérêt, personnel du roi d'Angleterre l'emporterait sur celui du commerce des Anglais, et qu'ils ne pourraient l'empêcher d'employer la force pour procurer la restitution de la Sardaigne. Ils ne laissaient pas de craindre l'inquiétude que la nation Anglaise pourrait prendre de cette violence, et que les Hollandais n'eussent le bon sens de profiter de la division de l'Angleterre et de l'Espagne.

Les ministres d'Angleterre tenaient un langage uniforme à celui des Impériaux. Cadogan, prêt à partir de la Haye, dit à Beretti que Penterrieder était à Londres uniquement pour écouter les propositions qui seraient faites à l'empereur, non pour en faire aucune; qu'il n'entrevoit point en négociation, si la restitution de la Sardaigne n'était accordée comme une condition préliminaire du traité, et se jeta de là en reproches mal fondés et en menaces d'invasion facile de l'Italie, où le duc de Parme serait la première victime de l'indignation de l'empereur.

Les propos si impériaux de Cadogan ne plurent pas à Heinsius, qui ne le cacha pas à Beretti. Celui-ci crut voir de la jalousie sur la médiation et Duywenworde, qui se flattait de l'aller exercer à Londres pour les États généraux, en fut encore plus mécontent. Beretti, qui pour que la négociation ne lui échappait pas, la souhaitait à la Have, n'oublia pas d'insister en Espagne sur la partialité déclarée du roi d'Angleterre et de ses ministres, et sur le danger de traiter à Londres sous leurs yeux. L'abbé Dubois écrivit de Londres à ses amis que ce serait un grand bien, si le roi d'Espagne voulait bien envoyer promptement Beretti en Angleterre, parce que certainement le ministère Anglais travaillerait pour ses intérêts; que les ordres du régent étaient de les soutenir; qu'il le ferait aussi de bonne sorte, et que Beretti en serait convaincu s'il passait la mer. Ce sincère abbé en écrivit autant à Basnage, en Hollande, de manière que Beretti qui avait toujours crié en Espagne contre toute négociation qui se ferait à Londres, n'osa changer subitement d'avis. Mais croyant sur cette lettre de l'abbé Dubois voir jour à y être employé, ce qu'il n'espérait plus, il se contenta de s'offrir en Espagne, si on voulait s'y servir de lui, quoiqu'il fût toujours dans la même opinion sur une négociation traitée à Londres.

Monteléon, que cet emploi regardait si naturellement comme ambassadeur d'Espagne en Angleterre depuis si longtemps, n'en voulait pas manquer l'honneur. Il fit donc entendre qu'outre la confiance des ministres d'Angleterre qu'il avait intimement, il était encore particulièrement instruit des sentiments des ministres de France.

Il prétendait avoir tiré des lumières de Chavigny, que l'abbé Dubois avait amené avec lui à Londres. C'est ce même Chavigny dont j'ai raconté l'impudente et célèbre imposture, et l'éclatante punition qui le déshonora à jamais, l'expatria jusqu'après la mort du roi, et fut sue de toute l'Europe. Quoique ses aventures ne pussent être ignorées de Monteléon, il crut en pouvoir faire usage. Il l'avait vu en Hollande, il le cajola sur ce qu'il le voyait employé dans les affaires étrangères. Il sut de lui que le maréchal d'Huxelles était entièrement pour s'opposer à l'agrandissement et aux entreprises de l'empereur, et que sur ce principe Chavigny prétendait que le maréchal avait soutenu que, si l'empereur refusait de contenter le roi d'Espagne, [ce] qui devait être la première condition du traité, il fallait se préparer à la guerre offensive et défensive en union avec l'Espagne et le roi de Sicile, et que c'était l'avis de presque tous ceux qui composaient le conseil de régence, surtout depuis l'arrivée à Paris du comte de Provane.

Sur cette friponnerie, Monteléon se donnait en Espagne comme pleinement instruit des intentions de la France et de celles de l'Angleterre. Stanhope lui avait dit en confidence que l'empereur ne s'éloignerait pas d'un accommodement, à condition de reconnaissance et de renonciations réciproques; qu'il consentirait à donner des sûretés pour la succession de Toscane, et qu'il entrerait encore en d'autres tempéraments, mais qu'il voulait la cession de la Sicile, et des secours pour la conquérir. Monteléon avertissait l'Espagne que c'était sur ces conditions qu'elle devait régler ses résolutions et ses mesures. Mais cet ambassadeur ne réussissait pas à pénétrer, comme il le croyait, le véritable état de la négociation de l'abbé Dubois et de Stanhope.

Elle était peu avancée avec Penterrieder à la fin de novembre. L'empereur avait personnellement une telle répugnance à renoncer à la monarchie d'Espagne pour toujours, que ses ministres, même Espagnols, n'osaient lui en parler. À peine laissait-il entendre qu'il pourrait renoncer à l'Espagne et aux Indes, en faveur de Philippe V et de sa postérité; mais il ne voulait pas aller plus loin, ni ouïr parler de la postérité d'Anne d'Autriche, quelque juste que cela fût, par les traités et les renonciations. Il voulait bien accorder l'investiture de Parme et de Plaisance à un fils de la reine d'Espagne, mais avec un refus absolu de celle de Toscane. On faisait valoir comme une grande complaisance qu'elle ne pût tomber à la maison d'Autriche, et qu'elle fût assurée au duc de Lorraine. Toutes sortes de manèges étaient employés pour faire consentir à de si déraisonnables articles. Toutefois les Anglais assurèrent l'abbé Dubois qu'il pouvait absolument compter sur la fermeté du roi d'Angleterre, s'il se pouvait promettre celle du régent, et qu'il ne se laisserait point ébranler par la cabale du roi d'Espagne en France. C'était le galimatias que cet abbé écrivit.

Les Anglais étaient en peine du voyage du comte de Provane à Paris, et d'une liaison entre le roi de Sicile qui prenait confiance en ce ministre, et le régent dont le mariage du prince de Piémont avec une fille du régent serait le lien. Le ministre de Sicile à Londres en prit une vive alarme. On a vu qu'il avait lié une négociation directe avec l'empereur, même par le frère de l'envoyé de Modène à Londres qui était à Vienne, et à portée de cette confiance avec l'empereur à ce qu'il prétendait. Un des points de cette négociation était le mariage d'une archiduchesse avec le prince de Piémont, ce qui aurait été renversé si ce qu'on disait de celle du comte de Provane se trouvait véritable. La Pérouse ne cessait d'aliéner son maître du régent; il se défiait beaucoup de l'abbé Dubois, et n'était pas plus content de Penterrieder. Ce dernier parla à l'envoyé de Modène : il ne le laissa en aucun doute qu'il ne fût instruit de la négociation dont

La Pérouse avait chargé son frère à Vienne. Il ne lui déguisa point que l'empereur voulait avoir la Sicile de gré ou de force; que, s'il était possible de convenir de cette condition par un traité, il faudrait qu'il y eût un ministre piémontais à Vienne; mais qu'il savait qu'il n'y serait pas reçu s'il n'avait le pouvoir de faire cette cession; que l'empereur avait des moyens sûrs de conquérir cette île, mais qu'il aimait mieux en avoir l'obligation au roi de Sicile, aussi instruit qu'il l'était de la situation des affaires de l'Europe; qu'on prendrait après les mesures nécessaires pour lui conserver les titres d'honneur et d'autres avantages encore dont il aurait lieu d'être content. L'envoyé de Modène eut curiosité de savoir quel serait l'échange, et s'il se prendrait dans le Milanais. Penterrieder répondit que l'empereur ne pouvait céder dans tout cet État un seul pouce de terre, mais qu'en un mot le roi de Sicile serait satisfait. La Pérouse, fort inquiet d'une réponse si générale, pressa son ami de lui en dire davantage. Soit que l'envoyé de Modène en sût plus en effet, ou que ce ne fût qu'un soupcon, il lui fit entendre qu'on proposerait la Sardaigne. Cela fut soutenu de tous les langages fermes, mais caressants et flatteurs, que Penterrieder sut tenir à La Pérouse, en l'assurant bien surtout des mauvaises dispositions de la France pour le roi de Sicile, dont lui-même se citait pour témoin lorsqu'il était à Paris.

L'abbé Dubois s'était embarqué à la fin de novembre pour aller chercher, disait-il, de nouvelles instructions, avec promesse d'un très prompt retour. On le savait trop instruit des intentions du régent pour les croire le motif de son voyage. On crut donc qu'il ne le faisait que pour concilier les différents sentiments de ceux qui composaient le conseil de régence. Comme j'en étais un, je puis assurer que ceux qui le crurent ne rencontrèrent pas mieux.

Pendant cet intervalle de négociation, le colonel Stanhope eut ordre de faire entendre par Albéroni à la reine d'Espagne que si Dieu disposait du roi d'Espagne, qu'on croyait alors très mal, cet événement n'apporterait aucun changement aux dispositions favorables du roi d'Angleterre pour elle et pour lui, et qu'ils devaient compter tous deux sur un appui solide et sur des assistances effectives de sa part; qu'il maintiendrait les dispositions que le roi son mari aurait faites en sa faveur, et pour gage de cette bonne volonté, Stanhope devait citer ce que son maître faisait actuellement pour procurer par le traité de paix les avantages des infants du second lit.

Pendant ce temps-là le roi d'Espagne fit dire à Bubb et au colonel Stanhope, que, pour complaire au roi d'Angleterre, il entrerait dans la négociation qu'il proposait, si l'empereur promettait pour préliminaire de ne point envoyer de troupes en Italie, et

de n'y point demander de contributions. Le colonel Stanhope tâcha de persuader à Monteléon son désir que la proposition fût acceptée à Vienne, où Penterrieder venait de l'envoyer par un courrier. Il le prépara aux réponses hautaines de cette cour ; mais il ajouta que Georges étant content des bonnes intentions du roi d'Espagne, il faudrait nécessairement que la médiation d'Angleterre, soutenue de celle de France, réduisît les parties intéressées à la raison. Bernsdorff vendu à l'empereur dont il attendait tout, voulut tourner en poison la réponse du roi d'Espagne; dit qu'elle était concertée avec la cabale de France opposée au régent, laquelle voulait traîner la négociation en longueur, en représentant à ce prince que, puisque le roi d'Espagne voulait bien entrer en traité, Son Altesse Royale ne devait rien conclure sans la participation et l'intervention de Sa Majesté Catholique. Bernsdorff savait peut-être que les Impériaux, peu disposés à traiter, se rendraient encore plus difficiles quand ils sauraient cette réponse, et insisteraient plus fortement sur la restitution préliminaire de la Sardaigne. Les Allemands du conseil de l'empereur souhaitaient et lui conseillaient d'accorder la renonciation que le roi d'Angleterre lui demandait comme base du traité. Mais le conseil destiné aux affaires d'Espagne, tout d'Espagnols et d'Italiens rebelles et réfugiés à Vienne, s'y opposaient de toutes leurs forces, et entretenaient l'opiniâtreté de l'empereur là-dessus. Le ministre d'Angleterre relevait toutes ces circonstances, l'embarras et la difficulté de la négociation que leur maître entreprenait, par conséquent le mérite de ses bonnes intentions et de ses peines.

Stanhope, dont la conduite parut toujours la plus franche dans tout le cours de cette affaire, témoigna beaucoup de joie d'apprendre par une lettre que l'abbé Dubois lui écrivit, immédiatement après son arrivée à Paris, que le régent était ferme dans sa résolution de conclure et de signer le traité, même sans l'intervention du roi d'Espagne, pourvu que l'empereur fit la renonciation dans les termes convenables, et qu'il accordât la satisfaction demandée pour le roi d'Espagne sur l'article de la Toscane. Le roi d'Angleterre promit d'appuyer fortement à Vienne des demandes si raisonnables. Les ministres d'Angleterre en usaient avec tant de confiance à l'égard de Penterrieder, qu'elle allait à lui montrer les lettres qu'ils écrivaient et celles qui leur étaient écrites.

Cette union alarmait beaucoup La Pérouse. Plus il voyait ce ministère appliqué à plaire à l'empereur, plus il sentait le danger de remettre la médiation des intérêts du roi de Sicile entre des mains qui les sacrifieraient au désir qu'ils ne cachaient pas de procurer tous les avantages à la maison d'Autriche. Provane n'était pas moins inquiet à Paris. Il n'oubliait rien pour découvrir l'état de la négociation, voyait souvent le régent,

hasardait de lui faire des questions. L'arrivée de l'abbé Dubois redoubla sa vigilance. Le régent lui promit que, lorsqu'il renverrait Dubois à Londres, il lui donnerait ordre précis de communiquer à l'envoyé de Sicile tout ce qui, dans la négociation aurait rapport aux intérêts de ce prince. Provane n'en pouvait pas demander davantage; mais sortant de la cour de Turin, il comptait peu sur les promesses et sur la sincérité des princes.

Ce fut en ce temps-ci qu'arriva l'éclat dont on a parlé ailleurs entre le roi d'Angleterre et le prince de Galles, à qui il était né un fils, et qui, mécontent de ce que le roi son père avait nommé le duc de New-Castle pour en être le parrain, s'emporta contre ce seigneur jusqu'à le traiter fort injurieusement. Cette affaire, précédée de la continuelle mésintelligence entre le père et le fils, dont la cause a été aussi expliquée, fit augurer des troubles en Angleterre et des révolutions qui inquiétèrent fort les étrangers sur la possibilité de prendre des liaisons solides avec cette couronne. La Pérouse, qui le pensait comme les autres, était persuadé aussi avec le public du peu de sincérité des négociateurs entre le père et le fils, conseillait au roi de Sicile de ne pas compter sur les offices ni sur la médiation de l'Angleterre, mais de négocier directement à Vienne, et se flattait que, persuadé de la solidité de ce conseil, il en estimerait davantage la négociation directe qu'il y avait entamée par le frère de l'envoyé de Modène à Londres, lequel frère était, comme on l'a vu, à Vienne. L'envoyé, son frère, qui de son côté s'entremettait à Londres entre Penterrieder et La Pérouse, mourut, dans cette conjoncture. Il fallut chercher un autre canal en attendant le retour de l'abbé Dubois, dont l'absence suspendait toutes ces négociations.

L'opinion qu'elles auraient un bon succès engagea le gouvernement d'Angleterre à commencer doucement les dispositions nécessaires pour obliger le roi d'Espagne à souscrire au traité dont la conclusion paraissait prochaine. On travailla donc, quoique lentement, à l'armement d'une escadre pour la Méditerranée. Monteléon, informé de cette destination, déclara à Sunderland que le roi d'Espagne regardait avec raison cet armement comme fait contre ses intérêts. Sunderland répondit que jusqu'alors le roi d'Angleterre n'avait nulle intention d'envoyer cette escadre dans la Méditerranée; qu'on ne l'armait que pour intimider la cour de Rome et la forcer à donner une juste satisfaction sur l'arrêt du comte de Peterborough dans le fort Urbin; que le roi d'Angleterre espérait si bien de la négociation pour la paix qu'il n'y aurait point lieu d'employer aucunes forces maritimes, ce qu'il était bien résolu de ne faire que lorsqu'il verrait toutes voies fermées à la conciliation, parce qu'alors il serait

obligé de ne pas laisser allumer en Italie une guerre qui embraserait toute l'Europe. Stanhope tint le même langage à Monteléon; il lui dit de plus que l'abbé Dubois ne différait son retour à Londres que pour savoir les dernières intentions de la cour d'Espagne et pour attendre aussi les réponses de la cour de Vienne. Il lui fit valoir la ferme résistance du roi d'Angleterre aux instances continuelles des Impériaux qui ne cessaient de lui demander la garantie du traité de 1716. Mais le roi d'Angleterre voulait attendre l'effet de l'offre qu'il avait faite à Madrid de sa médiation, conjointement avec celle de la France, et qu'il souhaite que l'Espagne contribue de son côté à un accommodement raisonnable et que la haine du refus retombe sur la cour de Vienne, en sorte que, par ce moyen, l'Angleterre se trouve libre et dégagée de la garantie si répétée et si sollicitée par les Impériaux. Les deux ministres firent fort valoir à Monteléon les peines infinies qu'ils avaient à obtenir de l'empereur la renonciation qu'il avait en horreur, dont néanmoins ils espéraient bien venir à bout, mais qu'ils ne se flattaient pas d'un succès égal sur l'article de la Toscane.

Comme les difficultés augmentaient à Vienne sur cette succession, les ennemis du régent imaginèrent de persuader les Espagnols que ce prince les faisait naître secrètement. Beretti fut averti que le régent ménageait le refus de l'expectative pour l'infant don Carlos, dans la vue de l'obtenir pour le duc de Chartres, et comme Beretti n'avait jamais pu tirer de Stanhope, dans tout leur commerce, sur quel prince le roi d'Angleterre jetait les yeux pour la Toscane, il se confirmait dans ce soupçon. Il cherchait donc avec encore plus d'inquiétude à découvrir les véritables projets. Duywenworde lui dit un jour que la cour de Vienne proposerait bientôt un second plan, qui serait d'ajouter, en faveur de l'empereur, la Sicile à Naples, et Mantoue, avec le petit État de Guastalla, au Milanais ; donner la Toscane au duc de Guastalla et la Sardaigne à M. de Savoie. Soit que ce fût de bonne foi ou dans le dessein de pénétrer mieux les pensées de Beretti, il déclama contre la mauvaise volonté des Anglais, dit qu'il savait de bon lieu que le régent appuierait les raisons du roi d'Espagne, que l'abbé Dubois avait ordre de parler de manière à réussir et que, quand ce ne serait pas même le sentiment du régent, il y avait dans le conseil de régence des hommes assez courageux pour lui résister.

Beretti, flatté de ces dispositions de la France, se tenait encore plus assuré de celles de la Hollande. Il les regardait comme son ouvrage, assurait que [les États] ne se lais-seraient point entraîner par l'Angleterre contre l'Espagne, laquelle ils serviraient même

s'ils pouvaient. Il vantait le changement entier du Pensionnaire à cet égard, qui trouvait très raisonnables les conditions que le roi d'Espagne avait demandées, qui lors de la maladie de ce prince avait marqué beaucoup de tendresse, et qui lui témoignait à lui une confiance entière, au lieu qu'à Londres, où il n'était pas, tout était partial pour l'empereur. Beretti attribuait à cette partialité les plaintes que l'Angleterre avait portées aux États généraux du refus qu'avait fait Riperda de se joindre aux envoyés d'Angleterre, pour faire de concert les représentations que les Anglais avaient faites seuls sur l'entreprise de Sardaigne. Il ajoutait que les principaux de la république, et qui toujours avaient été les plus Anglais, comme Duywenworde et d'autres, ne pouvaient souffrir l'ingratitude de l'Angleterre, qui voulait exclure la Hollande de la négociation. Il répondait de l'inutilité des cabales des Impériaux, qui ne pourraient rien opérer par l'Angleterre sans le concours de la Hollande, et que sûrement Riperda, haï à Londres et à Vienne, parce que ses relations étaient favorables à l'Espagne, n'aurait point d'ordre d'adhérer aux instances ni aux menaces des Anglais qui, dans la bouche de Cadogan, à la Haye, y avaient fort gâté les affaires de l'Angleterre.

Beretti prétendait que les Hollandais ne pardonnaient point aux Anglais la hauteur de vouloir que les ministres de Hollande dans les pays étrangers fussent choisis, envoyés et rappelés suivant le caprice de la cour d'Angleterre, comme ils le voulaient pour Riperda et même pour Châteauneuf, ambassadeur de France à la Haye, qui ne se conduisait pas selon leurs sentiments; et qu'ils disaient qu'il fallait savoir s'il agissait par ceux des mécontents de France ou par ceux du régent, pour s'éclaircir des véritables intentions de ce prince. Widword pourtant, qui semblait plus modéré à Beretti, avouait que ce qu'il y avait de plus sensé dans la république était cordialement disposé à maintenir le régent suivant le traité de la triple alliance, et persuadé que tant que ce prince agirait avec amitié et confiance à l'égard de l'Angleterre et de la Hollande, il n'aurait rien à craindre du dedans ni du dehors.

## CHAPITRE IX.

1717

Mouvements du roi de Prusse à divers égards. - Son caractère ET SES EMBARRAS. - TENTATIVES PLEINES D'ILLUSIONS DE CELLAMARE, OUI DÉCOUVRE AVEC ART LA VRAIE DISPOSITION DU RÉGENT SUR LES AFFAIRES PRÉSENTES. - MOUVEMENTS EN BRETAGNE. - IDÉES D'ALBÉRONI. - IL S'EMPORTE CONTRE LES DEMANDES DE L'EMPEREUR AU PAPE, SURTOUT SUR CELLE QUI LE REGARDE PERSONNELLEMENT. - DÉCLARATION DU ROI D'ESPAGNE SUR LA PAIX. - Propos, sentiment, conduite d'Albéroni. - Ses préparatifs. - Son pro-FOND SECRET. - SA TOUTE-PUISSANCE EN ESPAGNE. - MONTI À MADRID. - LE ROI D'ESPAGNE INACCESSIBLE. - SOUVERAIN MÉPRIS D'ALBÉRONI POUR ROME. - SA CONDUITE SUR LE BREF INIURIEUX AU ROI D'ESPAGNE. - ALDOVRANDI OCCUPÉ DE RAPPROCHER LES DEUX COURS ET DE SE JUSTIFIER À ROME SUR CE QU'IL AVAIT FAIT À L'ÉGARD DE L'ACCEPTATION DE LA CONSTITUTION EN ESPAGNE. - DÉLICATESSE DE ROME ÉTRANGEMENT ERRONÉE. - ANECDOTE IMPORTANTE SUR LA CONSTITUTION ENTRE L'ARCHEVÊQUE DE TOLÈDE ET MOI. - SON CARACTÈRE. - LA NONCIATURE CHASSÉE DE NAPLES. - LE PAPE, N'OSANT RIEN CONTRE L'EMPEREUR, S'EN PREND À L'ESPAGNE. - RARE EXPÉDIENT DU PAPE SUR LA NON-RÉSIDENCE D'ALBÉRONI EN SON ÉVÊCHÉ DE MALAGA. -RÉFLEXION. - DÉLICATESSE HORRIBLE DE ROME. - FUREURS DE BENTIVOGLIO QUI DÉGOÛTENT DE LUI LES SIENS MÊMES. - ÎL DONNE AU PAPE DES CONSEILS

EXTRAVAGANTS SUR LES AFFAIRES TEMPORELLES. - D. ALEXANDRE ALBANE PASSE POUR VENDU À L'ESPAGNE. - MAUVAIS GOUVERNEMENT DU PAPE. - IL REFUSE LES BULLES DE SÉVILLE À ALBÉRONI. - FRAYEUR DU DUC DE PARME ET SES CONSEILS À L'ESPAGNE. - CONDUITE ET SENTIMENTS D'ALBÉRONI. -Forces de l'Espagne diversement regardées. - Sage avis de del Maro au roi de Sicile. - Riperda, vendu à Albéroni, lui propose l'union du ROI DE SICILE AU ROI D'ESPAGNE. - SINGULIÈRE AVENTURE D'ARGENT ENTRE BUBB, RIPERDA ET ALBÉRONI. - TRISTE ÉTAT PERSONNEL DU ROI D'ESPAGNE ET DU FUTUR [ROI]. - INSOLENTES VANTERIES D'ALBÉRONI. - SES EFFORTS AUPRÈS DES HOLLANDAIS. - SON OPINION DE L'ANGLETERRE. - SES BRAVADES. - RICHE ARRIVÉE DES GALIONS. - HAUTE DÉCLARATION DES AMBASSADEURS D'Espagne en France, en Angleterre et ailleurs. - Propos d'Albéroni SUR L'ANGLETERRE ET LA HOLLANDE. - MESURES MILITAIRES D'ALBÉRONI. - IL VEUT ENGAGER UNE GUERRE GÉNÉRALE. - LES ANGLAIS NE LAISSENT PAS DE LE ménager. - Triste état personnel du roi d'Espagne, quoique rétabli. - Mesures d'Albéroni pour être seul et bien le maître de sa personne. - Docteur Servi, médecin parmesan. - Proposition en l'air de marier LE PRINCE DES ASTURIES À UNE FILLE DU PRINCE DE GALLES. - ROIDEUR DE l'empereur soutenu des Anglais. - Inquiétude du roi de Sicile. - Propos DE SON ENVOYÉ EN ANGLETERRE AVEC STANHOPE, QUI L'AUGMENTE. - LA Pérouse est la dupe de Penterrieder sur la France. - Le czar prend la PROTECTION DU DUC DE MECKLEMBOURG, ET RASSURE LE ROI DE PRUSSE SUR UN TRAITÉ PARTICULIER AVEC LA SUÈDE - MORT DE LA MARÉCHALE DE DURAS. - Quatre gentilshommes de Bretagne mandés par lettre de cachet POUR VENIR RENDRE COMPTE DE LEUR CONDUITE.

M. le duc d'Orléans travaillait alors à réunir le roi de Prusse avec les États généraux. Il se faisait un mérite auprès de Son Altesse Royale de presser la république, par déférence pour lui, de conclure l'alliance avec lui, où il aurait désiré d'attirer le roi d'Angleterre. Mais Georges en paraissant éloigné, il priait le régent de presser la Hollande de conclure avec lui sans le roi d'Angleterre. Le roi de Prusse était encore plus agité des affaires du nord. Il souhaitait faire sa paix particulière avec la Suède, et craignait l'abandon de ses alliés, s'ils découvraient ses démarches là-dessus. Le désir d'acquérir et la crainte de perdre ne s'accordaient en lui ni avec ses lumières ni avec

son courage. Il ne savait ni se résoudre ni soutenir ses résolutions. Il était, comme on l'a déjà dit, léger, changeant, facile à regarder les mauvaises finesses comme un trait d'habileté, et la mauvaise foi comme la politique la plus fine. Le roi de Pologne avait découvert et publié les propositions qu'il avait faites à l'insu de ses alliés. Lui, avait donné de fausses interprétations à sa négociation. Il n'avait persuadé personne, mais ses alliés ne voulaient pas le perdre, pour ne pas affaiblir le nom et l'apparence de la ligue du nord. Eux-mêmes, chacun à part, se sentaient coupables du même crime.

Le roi de Prusse se plaignit d'avoir été trahi par Goertz, ministre de Suède, voulant faire entendre que, s'il avait voulu traiter secrètement, il n'eût fait que suivre l'exemple du roi d'Angleterre; il fit avertir que le comte de La Mark s'était rendu suspect au roi de Suède, en traitant avec trop de chaleur pour les intérêts de la maison d'Hanovre, et qu'il eût mieux réussi s'il eût commencé à traiter sa paix à lui. Il demanda même qu'en vertu des obligations secrètes, la France cessât de payer des subsides à la Suède. Il représentait le danger de l'agrandissement de l'empereur, et des alliances qu'il contractait dans l'empire, celle surtout avec la maison de Saxe. Il offrait de prendre des mesures contre cette énorme supériorité de l'empereur, la nécessité d'y faire entrer la Suède, et pour cela celle de sa paix avec lui, parce qu'il protestait qu'il ne pouvait rien faire tant qu'il serait occupé de la guerre du nord. On voyait ainsi le caractère du roi de Prusse, qui était tremblant devant l'empereur, bien éloigné d'oser rien entreprendre qui lui pût déplaire, et qui, parlant à la France, déclamait et proposait tout contre lui.

Cellamare, par d'autres motifs, fit à peu près les mêmes représentations au régent. Il le pressa d'agir de concert avec l'Angleterre, pour mettre un frein à l'ambition des Impériaux. Il se flatta de mettre l'abbé Dubois, arrivant de Londres, dans ses intérêts là-dessus. Il voulait persuader que la France, pour trop désirer de conserver la paix, se verrait entraînée à la guerre. S'il trouva l'abbé trop dévoué au ministère d'Angleterre pour le persuader, il gagna du moins à acquérir assez de lumières dans une longue conversation qu'il eut avec lui, pour les communiquer à Madrid, par un courrier exprès. Il voulut voir si les sentiments étaient uniformes entre les principaux du gouvernement. Il mit le maréchal d'Huxelles sur la matière du traité, le contredit, l'opiniâtra exprès, et en tira qu'il ne s'éloignait point des sentiments de l'abbé Dubois. Le maréchal convint de la nécessité de borner l'ambition et l'orgueil des Allemands; mais il soutint que la France et l'Espagne unies, mais seules ensemble, n'étaient pas bastantes pour arrêter les entreprises des Impériaux; que la France était trop épuisée et hors d'état

de s'exposer au péril de faire renouveler la dernière ligue contre les deux couronnes. Cellamare combattit ce raisonnement, moins pour convaincre que pour découvrir de plus en plus. Le maréchal demeura ferme dans l'opinion que la France se tînt dans une indifférence apparente, qu'elle achevât de gagner le roi d'Angleterre et ses ministres, déjà bien disposés; que ce serait du même coup gagner la Hollande, inséparable de l'Angleterre; que le roi d'Espagne devait marquer beaucoup de promptitude et de docilité à tout accommodement raisonnable; s'accréditer par quelque démonstration extérieure, comme d'envoyer un ministre à Londres, pour assister à la négociation, avec des instructions secrètes pour faire avec adresse tomber sur les Allemands la haine de former des prétentions déraisonnables. Il n'en fallut pas davantage à Cellamare pour se convaincre des maximes présentes que le gouvernement de France se proposait de suivre. Il conclut que son unique objet était d'éviter une guerre qu'on croyait généralement que la France ne pourrait soutenir, que Cellamare traitait de terreur panique, ce que les mouvements de la Bretagne imprimaient encore plus fortement. Cellamare, qui en voyait un apparent mépris dans le gouvernement, ne les crut ni si méprisables ni si indifférents qu'on les voulait donner. Ils n'étaient pas non plus si considérables ni si pernicieux que les malintentionnés le voulaient persuader. Le plus grand mal, selon cet ambassadeur, était la faiblesse du gouvernement, agité par la diversité des intérêts et des passions, manquant d'argent, et accablé par les dettes de l'État.

Albéroni, véritable roi d'Espagne absolu, et seul, était persuadé que les négociations de Londres seraient sans effet, que l'intérêt du roi d'Espagne était de les regarder avec grande indifférence, et d'attendre du temps les avantages qui seraient refusés par un traité. Il croyait avoir beaucoup fait que d'accepter la médiation du régent et d'y persister; il se faisait un grand mérite, à son égard, d'avoir suspendu le second embarquement, ce qu'il n'avait fait que par impuissance; il comptait que l'Italie ne serait jamais tranquille tant que l'empereur y posséderait un pouce de terre; il se flattait que la conquête de la Sardaigne encouragerait les Turcs à continuer la guerre; il se moquait et se plaignait de la faiblesse du pape, qui était une des sources de la fierté des Allemands et de l'insupportable hauteur de leurs demandes, surtout de celle d'envoyer un commissaire pour lui faire son procès à Madrid; il s'exhala en injures et en épithètes, dit qu'il ne conseillerait pas au pape de le hasarder, parce qu'il ne serait pas sûr que son commissaire fût bien reçu; qu'à l'égard de la citation il pourrait se rendre à Rome si le roi d'Espagne y consentait, mais que ce serait avec une telle compagnie qu'elle pourrait déplaire au pape, et plus encore à l'auteur de la demande, dont il prit occasion de dé-

clamer contre la domination tyrannique que les Allemands entreprenaient d'étendre sur le genre humain, et la nécessité et l'intérêt pressant de toutes les nations de s'unir contre leur ambition. Loin de croire que la négociation de Londres fût propre à la borner, il la décriait comme un artifice concerté entre l'empereur et le roi d'Angleterre pour tenir en panne la France et l'Espagne, et se moquer après de toutes les deux. Mais pour éviter l'odieux de ne vouloir entendre à rien qui pût conduire à la paix, il déclara que le roi d'Espagne était prêt à intervenir dans la négociation par un ministre, quand le régent jugerait que l'empereur se porterait véritablement à une paix solide et sûre pour le repos de l'Îtalie; mais s'il se voyait obligé d'envoyer un ministre à Londres, Albéroni comptait bien d'y prolonger la négociation, de la suspendre, d'en arrêter la conclusion, suivant qu'il le jugerait à propos, et d'armer pour cela son ministre de propositions équivalentes à celles des Împériaux, comme de prétendre, pour condition préliminaire, le remboursement des dépenses de la conquête de la Catalogne et de Minorque, que l'empereur, contre ses promesses, avait longtemps défendues, même le remboursement de l'expédition de la Sardaigne. Mais son intention, disait-il, était de les tenir secrètes, de laisser à la France et à l'Angleterre le soin de rédiger et de faire les propositions qui pouvaient conduire à la paix, surtout au repos de l'Italie, et de se réserver la faculté de les approuver ou non, selon ce qui conviendrait le mieux aux intérêts du roi d'Espagne. Il ordonna donc à tous les ministres d'Espagne, dans les cours étrangères, de les assurer que Sa Majesté Catholique ne s'éloignerait jamais de contribuer de sa part au repos de l'Europe.

En même temps il songeait à faire acheter en Hollande des vaisseaux de guerre, de la poudre, des boulets, des munitions de marine. Il se flattait de trouver toute facilité dans la république par son intérêt de commerce à l'égard de l'Espagne. Il se répandit un bruit que le roi d'Espagne avait offert aux États généraux de leur céder les Pays-Bas ou la meilleure partie, s'ils voulaient entrer avec lui dans une alliance particulière, et on prétendit que le Pensionnaire en avait averti l'empereur. Albéroni nia le fait avec aigreur, et dit que, si l'Espagne voulait adhérer à de certaines propositions, la Hollande n'y trouverait peut-être pas son compte. Il ne s'expliqua pas davantage; mais il gémissait de voir l'amour de la patrie éteint dans les républiques, leurs divisions, leurs factions, leurs principaux membres sordidement vendus aux puissances étrangères. Il assurait en même temps le colonel Stanhope et Bubb que le roi d'Angleterre connaîtrait bientôt par expérience que la cour de Vienne ne songeait qu'à ses intérêts, et qu'elle n'avait d'égard pour personne.

Il pressait cependant tous les préparatifs pour la campagne et les recrues de l'infanterie, et disposait toutes choses pour embarquer les troupes dès que la saison le permettrait. On disait que le roi d'Espagne voulait avoir des troupes étrangères, engager à son service celles que les Hollandais réformaient, principalement les bataillons suisses. On parlait fort aussi des négociations secrètes d'Albéroni pour engager les Turcs, par le moyen de Ragotzi, à ne faire ni paix ni trêve avec l'empereur.

Mais le secret de ce premier ministre était réservé à lui tout seul. Qui que ce soit n'avait sa confiance, ses accès très difficiles; les ministres étrangers ne lui parlaient que par audiences qu'il leur fallait demander par écrit. Tout le gouvernement était renfermé dans sa seule personne. Chaque secrétaire d'État venait lui rendre compte de son département et recevoir ses ordres. La stampille même était entre ses mains, par lesquelles passaient toutes les expéditions et les ordres secrets du roi d'Espagne, qui était inaccessible, qu'on ne voyait que le moment qu'il s'habillait, et qui ne disait jamais mot à personne. Monti même, l'ami intime d'Albéroni de tous les temps, allé à Madrid pour le plaisir de le voir revêtu de la pourpre, et logeant chez lui, eut peine à voir le roi et la reine d'Espagne. On n'a point su s'il y eut entre ces deux amis quelque affaire particulière et quelque mesure prise par rapport aux affaires de France on remarqua seulement qu'Albéroni affecta de répandre qu'il ne voyait Monti qu'à dîner qui, accoutumé aux sociétés de Paris, s'ennuierait bientôt de la solitude de Madrid. Chalais y arriva alors rappelé par le roi d'Espagne; on crut que c'était pour l'employer dans la marine. Albéroni triomphait du bon et glorieux état où il avait remis l'Espagne, et en insultait au cardinal del Ĝiudice et aux précédents ministères, qui n'avaient pu la tirer de son abattement.

Il témoignait à ses amis que rien ne le surprenait de ce qui se passait à Rome. La reine et lui avaient pour cette cour le plus profond mépris. Il fit déclarer dans toutes les cours étrangères que ce bref injurieux que le pape avait fait imprimer n'avait jamais été présenté au roi d'Espagne, et fit valoir au pape cette déclaration comme un moyen le plus doux qui se pût proposer dans une matière si grave, où à peine la grande piété du roi d'Espagne l'avait empêché d'user des remèdes proportionnés à l'affront qu'il recevait, mais qui deviendraient inévitables si le pape, non content de ce qu'il avait fait, se portait à passer à de nouvelles explications. Albéroni profitait de la commodité d'avoir un nonce persuadé que sa fortune dépendait de l'union entre les deux cours,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Il a été question de la stampille ou sceau, tome III, p. 117-118.

et qui en écartait autant qu'il le pouvait tout sujet de mésintelligence, et qui représentait sans cesse au pape la nécessité, pour l'intérêt du saint-siège, de ménager le zèle et les bonnes intentions du roi d'Espagne. Il voulut aussi s'excuser sur ce qu'il avait fait pour l'acceptation des prélats d'Espagne de la constitution; il fit entendre que l'Espagne avait aussi ses novateurs, contre lesquels la vigilance des évêques et l'autorité même de l'inquisition ne suffisaient pas, et qui n'étaient retenus que par la crainte du châtiment : galimatias faux dans son principe, faux dans sa conséquence, parce que rien n'est plus redouté en Espagne que l'inquisition, ni plus redoutable, en effet, que sa toute puissance, et que sa cruauté sur laquelle, comme je l'ai vu moi-même, les sollicitations ni l'autorité du roi ne peut rien.

Aldovrandi continuait à tirer de cette prétendue situation de l'Espagne qu'il fallait pour y remédier des choses extraordinaires. Il représenta au pape qu'en partant de Rome le cardinal Fabroni, moteur principal, et le prélat Alamanni, spécialement chargé de l'affaire de la constitution, lui avaient dit tous deux qu'il serait bon, à son arrivée en Espagne, de porter les évêques de marquer leur obéissance au saint-siège par un acte public et par une acceptation formelle de la bulle; que là-dessus il s'était adressé aux universités d'Espagne; que le pape avait approuvé les insinuations qu'il leur avait faites par une lettre qu'il avait reçue de sa part du cardinal Paulucci, dont il lui envoyait copie, et qu'il avait eu une attention particulière à bien mesurer les termes de sa lettre aux évêques pour prévenir les conséquences que les malintentionnés pourraient tirer de la recherche de l'acceptation des évêques d'Espagne, comme si Rome croyait qu'une acceptation de tous les évêques de la chrétienté pût donner la force aux constitutions apostoliques qu'elles avaient par elles-mêmes ou que cette acceptation y fût le moins du monde nécessaire, supposition la plus mal fondée. L'énormité de cette chimère saute aux yeux et porte l'indignation avec elle. C'est à elle néanmoins que Rome sacrifie tout; habile à écarter tout ce qui lui peut porter préjudice et à se parer de tout avantage qu'elle peut usurper.

Elle ne répliqua rien aux raisons du nonce, mais elle lui fit savait qu'il y avait quelques expressions dans la lettre de l'archevêque de Tolède au pape qui lui déplaisaient. Celle-ci surtout: Comme le nonce de Votre Sainteté nous a fait exposer depuis peu. La délicatesse de l'infaillibilité et de l'indépendance du consentement même de l'approbation de l'Église, assemblée ou séparée, était blessée de ce qu'on pouvait inférer de ces ternies que l'archevêque eût été sollicité d'accepter la constitution. Le fond de la lettre plut tellement au pape qu'il promit, si l'archevêque lui écrivit une

autre lettre pareille où ces mots fussent omis, non seulement de lui répondre, mais de lui donner toutes les louanges qui lui convenaient. Ainsi se débite l'orviétan de Rome pour en masquer la tyrannie. Le pape suspendit donc sa réponse, parce qu'il s'assurait que l'archevêque de Tolède la mériterait incessamment par une prompte obéissance. Je ne puis mieux placer qu'en cet endroit l'anecdote que j'ai promise, où elle se trouvera plus à propos et plus naturellement que si je la différais au temps de mon ambassade en Espagne, quatre ans après ceci.

Diegue d'Astorga y Cespedez, gentilhomme espagnol, né en 1666, est le prélat duquel il vient d'être parlé. D'inquisiteur de Murcie il fut fait évêque de Barcelone, à la mort de ce furieux cardinal Sala, en 1715, dont j'ai parlé en son lieu, et pour son mérite et ses services signalés à Barcelone, transféré cinq ans après, sans qu'il pût s'en douter, à l'archevêché de Tolède, où je le trouvai placé à mon arrivée à Madrid, qui est du diocèse de Tolède et le séjour ordinaire de ses archevêques. Il fut cardinal de la promotion du 27 novembre 1727, de la nomination du roi d'Espagne. Il n'a point été à Rome, et est mort en 17..2. C'était un homme plein de partout, de taille médiocre, qui, ressemblait parfaitement à tous les portraits de saint François de Sales, dont il avait toute la douceur, l'onction et l'affabilité. Il fréquentait peu la cour, n'[y] allait que par nécessité ou bienséance; fort appliqué à son diocèse, à l'étude, car il était savant, à la prière, aux bonnes oeuvres, étudiait et travaillait toujours; si modeste dans une si grande place qu'il n'en avait d'extérieur que ce qui en était indispensable. Son palais, beau et vaste, dans Madrid, appartenant à son siège, était sans tapisseries ni ornement, que quelques estampes de dévotion, le reste des meubles dans la même simplicité. Il jouissait de plus de huit cent mille livres de rente et ne dépensait pas cent mille francs par an, en toute espèce de dépense. Tout le reste était distribué aux pauvres du diocèse avec tant de promptitude qu'il était rare qu'il ne fût pas réduit aux expédients pour achever chaque année. Il joignait avec aisance la dignité avec l'humilité et il était adoré à la cour et dans tout son diocèse, et dans une singulière vénération. Nous nous visitâmes en cérémonie; bientôt après nous nous vîmes plus librement et nous nous plûmes réciproquement. Un de ses aumôniers nous servait d'interprète. Étant un jour chez lui, il me demanda s'il n'y aurait pas moyen de nous parler latin, pour parler plus librement et nous passer d'interprète. Je lui répondis que je l'entendais passablement, mais qu'il y avait longues années que je ne m'étais avisé de le parler. Il

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>La date n'a pas été complétée par Saint-Simon.

me témoigna tant d'envie de l'essai, que je lui dis que le plaisir de l'entretenir plus librement me ferait passer sur la honte du mauvais latin et de tous les solécismes. Nous renvoyâmes l'interprète, et depuis nous nous vîmes toujours seuls et parlions latin.

Après plusieurs discours sur la cour, le gouvernement d'Espagne, et quelques-uns aussi sur celui de France et sur les personnages, où nous parlions avec confiance, il me mit sur la constitution, et ne pouvait revenir de la frénésie française qui là-dessus l'étonnait au dernier point : « Hélas! me dit-il, que vos évêques se gardent bien de faire comme nous. Peu à peu Rome nous a, non pas subjugués, mais anéantis au point que nous ne sommes plus rien dans nos diocèses. De simples prêtres inquisiteurs nous font la leçon: ils se sont emparés de la doctrine et de l'autorité. Un valet nous apprend tous les jours qu'il y a une ordonnance de doctrine ou de discipline affichée à la porte de nos cathédrales, sans que nous en ayons la moindre connaissance. Il faut obéir sans réplique. Ce qui regarde la correction des moeurs est encore de l'inquisition. Les matières de l'officialité, il ne tient qu'à ceux qui y ont affaire de laisser les officialités et d'aller au tribunal de la nonciature, ou s'ils ne sont pas contents des officialités, d'appeler de leurs jugements au nonce, en sorte qu'il ne nous reste que l'ordination et la confirmation sans aucune sorte d'autorité, et que nous ne sommes plus évêques diocésains. Le pape est diocésain immédiat de tous nos diocèses, et nous n'en sommes que des vicaires sacrés et mitrés uniquement pour faire des prêtres et des fonctions manuelles, sans oser nous mêler que d'être aveuglément soumis à l'inquisition, à la nonciature, à tout ce qui vient de Rome, et s'il arrivait à un évêque de leur déplaire en la moindre chose, le châtiment suit incontinent, sans qu'aucune allégation ni excuse puisse être reçue, parce qu'il faut une soumission muette et de bête. La prison, l'envoi Îiés et garrottés à l'înquisîtion, souvent à Rome, sont des exemples devenus rares, parce qu'ils ont été fréquents et qu'on n'ose plus s'exposer à la moindre chose, quoiqu'il y en ait encore eu de récents en cette dernière sorte. Voyez donc, monsieur, ajouta-t-il, quelle force peut donner à la constitution l'acceptation des évêques des pays réduits dans cette soumission d'esclaves tels que nous sommes en Espagne, et en Portugal, et en Italie, à plus forte raison les universités et les docteurs particuliers, et les corps séculiers, réguliers et monastiques. Mais je vous dirai bien pis, ajouta-t-il avec un air pénétré. Croyez-vous que pas un de nous eût osé accepter la constitution, si le pape ne nous l'eût pas fait commander par son nonce ? l'accepter eût été un crime qui eût été très sévèrement châtié; c'eût été entreprendre sur l'autorité infaillible et unique du pape dans l'Église, parce que oser accepter ce qu'il décide, c'est juger qu'il décide bien.

Or, qui sommes-nous pour joindre notre jugement à celui du pape? Ce serait un attentat dès qu'il parle, nous n'avons que le silence en partage. L'obéissance et la soumission muette et aveugle, baisser la tête sans voir, sans lire, sans nous informer de rien, en pure adoration. Ainsi, même bien loin d'oser contredire, proposer quelque chose, demander quelque explication, il nous est interdit d'approuver, de louer, d'accepter en un mot toute action, tout mouvement, toute marque de sentiment et de vie. Voilà, monsieur, la valeur des acceptations de toutes les Espagnes, le Portugal, l'Italie, dont j'apprends qu'on fait tant de bruit en France, et qu'on y donne comme un jugement libre de toutes les Églises et de toutes les écoles. Ce ne sont que des esclaves à qui leur maître a ouvert la bouche par permission spéciale pour cette fois, qui leur a prescrit les paroles qu'ils devaient prononcer, et qui, sans s'en écarter d'un iota, les ont servilement et littéralement prononcées. Voilà ce que c'est que ce prétendu jugement qu'on fait tant sonner en France que nous avons tous unanimement rendu, parce qu'on nous a prescrit à tous la même chose. » Il s'attendrit sur un malheur si funeste à l'Église et si contraire à la vérité et à la pratique de tous les siècles, et me demanda un secret tel qu'on peut se l'imaginer, que je lui ai fidèlement gardé tant qu'il a vécu, mais que je me suis cru obligé aussi de révéler dès que son passage à une meilleure vie, auquel toute la sienne ne fut qu'une continuelle préparation, l'eut mis hors d'état de rien craindre de m'avoir parlé selon la vérité et la religion.

L'empereur commençait à faire sentir son mécontentement au pape. Le vice-roi de Naples trouva mauvais, par son ordre, que le collecteur apostolique usurpât la qualité de nonce. Il le fit sortir de Naples en vingt-quatre heures, et en quarante-huit de tout le royaume, et avec lui tous les officiers de la nonciature. Rien n'en put retarder l'exécution. Rome, qui la traita d'attentat, n'osa s'en plaindre qu'à l'Espagne comme la partie la plus faible, et déclara que c'était à elle à qui elle attribuait cette offense, pour lui avoir manqué de parole sur l'usage de sa flotte, et donné lieu de croire que le pape était d'intelligence avec elle pour enlever la Sardaigne à l'empereur. Aldovrandi eut ordre de se fonder sur un si beau raisonnement pour demander que les choses fussent remises dans leur ancien état, à faute de quoi le pape déclarait le roi d'Espagne redevable à Dieu et au monde de toutes les vexations où Sa Sainteté se trouverait exposée, laquelle gardait en même temps un silence de frayeur à l'égard de l'empereur.

L'évêché de Malaga avait été proposé en consistoire pour Albéroni par le pape. Il en avait reçu de sanglants reproches des Allemands. Il chercha donc à les apaiser à la

première occasion. Elle se présenta bientôt, et la sagacité du pontife y parut incomparable, aussi bien que la délicatesse de la conscience d'Albéroni. Il avait voulu être évêque, bien que cardinal, et avoir quatre-vingt-dix mille livres de rente de l'évêché de Malaga, mais il n'y voulait pas s'ennuyer et perdre sa toute-puissance. Il demanda donc une dispense de ne point résider. Le pape le refusa. Il dit que les motifs qu'il alléguait n'étaient pas suffisants; que, pour l'amour de lui, il avait essuyé tant de désastres, surtout pour sa promotion au cardinalat, qu'il n'avait pas résolu d'exposer davantage sa conscience pour le favoriser. Mais comme il sentait qu'il n'était pas politique de perdre le fruit de tout ce qu'il avait fait pour lui, et de s'aliéner le maître et le dispensateur de toutes choses en Espagne, content d'un refus pour plaire à l'empereur, îl fit dire à Albéroni que tout ce qu'il pouvait faire était de lui accorder la permission de s'absenter six mois l'année de son église; que la disposition des conciles lui en permettait l'absence autres six mois, et que, par cet expédient si heureusement trouvé, il aurait ce qu'il demandait de n'y point aller du tout. Ainsi, dans ce temps, on pouvait alléguer les conciles pour dispenser un évêque de six mois par an de résidence; mais Rome regardait comme une erreur et comme une offense à la personne et à la dignité du pape de parler de concile quand il s'agissait de la constitution.

Quelque sujet qu'il eût d'être satisfait du zèle aveugle et emporté que témoignaient pour son autorité et pour la plénitude de sa toute-puissance plusieurs
évêques français, il craignait toujours dans leurs écrits quelque marque de leur
prévention pour l'autorité de l'Église universelle, soit assemblée, soit dispersée. Rome
eût regardé comme un grand manque de respect et comme une erreur punissable
si les évêques eussent dit que la constitution faisait loi et obligeait les fidèles parce
qu'elle avait été reçue dans l'Église, comme si, disait cette cour, la cause nécessaire qui
produisait cet effet était l'acceptation de l'Église. Rome craignait toujours ce qu'elle
appelait les maximes et les phrases françaises, et plus encore la frayeur des prélats
français vendus à Rome de s'exposer aux attaques des parlements.

Bentivoglio, dont les furieuses folies pour mettre tout à feu et à sang en France pour hâter sa promotion faisaient demander aux plus attachés à Rome un nonce plus traitable et moins enragé, ne put se contenter de parler au pape des choses de France; il voulut lui donner ses conseils sur l'événement de la nonciature de Naples, et après l'avoir si souvent et si fortement importuné de faire une ligue étroite avec l'empereur pour se soumettre la France, il le pressa de chercher à borner l'insupportable ambition

et puissance de l'empereur, qui voulait mettre toute l'Europe aux fers. Son jugement parut également en ces deux conseils si contradictoires. Il pressa le pape de former une ligue avec l'Espagne, le roi de Sicile et les Vénitiens également intéressés à diminuer la puissance de l'empereur. Il lui recommanda le secret et la diligence, lui dit que les hérétiques s'armaient contre lui, tandis que ses enfants l'insultaient. Il chercha à l'effrayer de l'escadre que l'Angleterre armait.

Don Alexandre, frère du cardinal Albane, passait pour l'espion secret des Espagnols dans l'intérieur du pape son oncle, et pour avoir recu d'eux guinze mille pistoles à la fois, sans compter d'autres grâces. Le pape mécontentait tous les princes, n'en ramenait pas un, n'avait encore terminé, aucun de tous les différends nés sous son pontificat. Il semblait éloigner tout accommodement sitôt qu'il était proposé; la France et l'Espagne en fournissaient continuellement des exemples. Il refusa les bulles de Séville à Albéroni. Acquaviva, qui haïssait personnellement Giudice, l'accusa d'y fortifier le pape, qui faisait valoir la prompte expédition des bulles de Malaga, qui lui avait attiré les reproches de faire des grâces à qui méritait des châtiments. Il assurait qu'il essuierait bien pis, s'il accordait les bulles de Séville dans un temps où les soupçons de l'empereur étaient sans bornes, et où il ne cherchait que des prétextes d'opprimer les terres de l'Église. Il tremblait de se voir enlever l'État de Ferrare. Il imputait tousses malheurs à la promotion d'Albéroni, et à sa facilité pour l'Espagne, et se plaignait amèrement que le roi d'Espagne ni ses ministres n'eussent seulement pas pris l'absolution de tant d'entreprises faites contre l'autorité du saint-siège : c'était plutôt de s'être défendus des siennes, et de n'avoir pas la bêtise de croire avoir besoin d'absolution, forge si principale des fers romains.

L'empereur ne menaçait pas moins tous les princes d'Italie que le pape. Le duc de Parme, le plus exposé de tous à sa vengeance, ne cessait d'exhorter l'Espagne de hâter son escadre, et d'augmenter ses troupes de vingt mille hommes, parce que l'empereur augmentait tous les jours celles qu'il avait en Italie. Albéroni affectait d'en douter, de croire une grande diminution dans les troupes impériales, et les Turcs éloignés de faire la paix. Mais il ne laissait pas d'appliquer tous ses soins à hâter tout ce qui était nécessaire pour attaquer les Allemands en Italie, toujours persuadé qu'il n'y avait point de traité à faire avec eux, et que l'Europe ne serait jamais tranquille, tandis que l'empereur aurait un soldat et un pouce de terre en Italie. Son dessein était d'avoir trente vaisseaux de guerre en mer, avec tous les bâtiments nécessaires pour le service de cette flotte, et d'avoir des forces de terre proportionnées. Les ministres étrangers résidents à Madrid

étaient étonnés, et quelques-uns bien aises de voir l'Espagne sortir comme par miracle de sa faiblesse et de sa léthargie; d'autres en craignaient les effets, persuadés que si les premiers succès de ces forces répondaient aux désirs du premier ministre, il ne s'y bornerait pas, autant pour son intérêt particulier que pour celui de son maître.

L'abbé del Maro ne cessait d'avertir le roi de Sicile qu'il avait tout à craindre des projets d'Espagne: que tout concourait à croire qu'ils regardaient le royaume de Naples; que s'ils en faisaient la conquête, ils attaqueraient après la Sicile, ces deux royaumes étant nécessaires l'un à l'autre, surtout à l'Espagne, pour s'assurer les successions de Toscane et de Parme, le plus cher objet des vues de la reine d'Espagne. Riperda était l'émissaire le plus secret d'Albéroni auprès des ministres étrangers à Madrid, il alla trouver del Maro, et raisonnant avec lui sur les préparatifs qui faisaient alors la matière de toutes les conversations, il lui fit entendre que le dessein était de faire passer le printemps prochain quarante mille hommes en Italie, pour attaquer le royaume de Naples, et que si le roi de Sicile voulait s'unir au roi d'Espagne pour attaquer le Milanais en même temps, ils chasseraient infailliblement les Allemands de l'Italie. L'ambassadeur de Hollande était connu pour trop partial pour persuader celui de Sicile. D'autres soupçons tombaient encore sur lui. Bubb, résident d'Angleterre, s'était adressé à Riperda pour engager Albéroni à recevoir du roi d'Angleterre une gratification très considérable. Riperda s'était chargé de la commission, à condition que Bubb n'en parlerait jamais directement ni indirectement au cardinal. La somme avait été remise entre les mains de Riperda, mais loin qu'Albéroni en donnât quelques marques indirectes de reconnaissance, il avait, en différentes occasions, et d'un air assez naturel, traité d'infâmes les ministres qui recevaient de l'argent des princes étrangers. Ainsi Riperda, suspect au peu de gens qui surent cette aventure secrète, n'était guère propre à les persuader. Mais qui pouvait répondre qu'Albéroni ne fût pas assez fourbe pour avoir su profiter de l'argent sans y laisser de sa réputation, et sans être tenu de reconnaissance, et que Riperda, trop enfourné avec lui, et mal dans son pays où il ne voulait pas retourner, n'en ait été la dupe, et forcé de se laisser affubler du soupçon d'avoir profité de l'argent ?

On doutait alors de la vie du roi d'Espagne, quelque soin qu'Albéroni prit de publier le rétablissement parfait de sa santé. Ses anciennes vapeurs le reprirent sur la fin de décembre, et lui causèrent des faiblesses. On sut que sa tète était ébranlée au point de ne pouvoir ranger un discours; en sorte que, supposé qu'il vécût, il serait incapable de gouverner, et que toute l'autorité demeurerait au cardinal et à la reine, et que la

même chose arriverait s'il venait à mourir, parce que le testament qu'il avait fait leur était en tout favorable. Les grands et les peuples anéantis, les conseils pour le moins autant, sans talents, sans moyens, sans courage pour s'affranchir du joug d'Albéroni, maître des troupes et des finances; d'ailleurs, nulle espérance du prince des Asturies, tendrement aimé des Espagnols, qui se flattaient d'apercevoir en lui de bonnes qualités. Mais c'était un enfant, élevé dans la crainte, tenu de fort court par un gouverneur italien perdu d'honneur et de réputation sur tous chapitres, dont le plus grand mérite était d'empêcher que qui que ce soit ne pût parler ni même approcher du prince; capable de tout pour augmenter sa fortune, et qu'on ne doutait pas qu'il ne fût vendu à la reine, même au cardinal, quoique faisant profession de le mépriser. Ce gouverneur était le duc de Popoli, dont j'aurai lieu de parler davantage si j'ai le temps d'écrire jusqu'à mon ambassade. Albéroni, en attendant, se plaignait audacieusement de son sort, disait qu'il n'était retenu d'abandonner le chaos des affaires que par sa tendresse pour le roi et la reine d'Espagne; qu'il trouvait à la vérité des ressources dans la monarchie, et se livrait à des comparaisons pompeuses, et à se donner de l'encens, et jusque de l'encensoir.

Les galions arrivèrent tout à la fin de cette année 1717, fort richement chargés, et apportèrent pour le compte du roi d'Espagne dix-huit cent mille piastres, secours arrivé fort à propos dans une conjoncture où on ne voyait point d'alliés à l'Espagne, pour les entreprises qu'elle méditait.

Albéroni s'épuisait en vain pour s'attirer l'union des Hollandais. Il les prenait par l'intérêt de leur commerce, par la crainte de la puissance et des desseins de l'empereur, par la honte de leur servitude des Anglais, par leur opinion que Georges ne se pouvait maintenir sur le trône sans l'assistance de la France et la leur. Ce même roi, il le regardait comme le plus grand ennemi du roi d'Espagne, qui, par son intérêt de duc d'Hanovre, n'emploierait jamais les forces de l'Angleterre qu'en faveur de l'empereur, ce qui ne se pouvait selon lui empêcher qu'en excitant les troubles dans son royaume et dans l'intérieur de sa cour, qui lui ferait quitter le soin des affaires étrangères, et terminer bientôt les négociations de Londres. Sur quoi il disait que la bonté et la modération excessive du roi d'Espagne, jusqu'alors si peu utile, lui devait servir de leçon pour en changer, et en devait servir aussi aux autres princes à l'égard des Anglais, que cette douceur rendait si insolents. De là à braver, à se vanter, à se louer, à soutenir qu'une conduite tout, opposée était le seul chemin de la paix, non à la mode de l'empereur et de Georges, mais d'une paix raisonnable, sûre et solide, telle que le roi d'Espagne

l'offrait, et que la demandaient sa dignité, le bien de ses peuples et celui de toute la chrétienté.

Ce fut en ces termes que les ministres d'Espagne au dehors eurent ordre de s'expliquer aux cours où ils résidaient, Cellamare surtout; Monteléon de renouveler à Londres les protestations du désir d'une paix solide, mais dont la condition principale devait être l'engagement pris par l'empereur de ne plus tirer de contributions d'aucun prince ni Étai d'Italie, et de n'y plus envoyer de troupes; que le mal devenait tel, qu'il ne pourrait plus trouver de frein si la paix se faisait en Hongrie; qu'il ne fallait donc pas perdre un moment pour assurer le bien et le repos de l'Europe. Quoique Albéroni fût bien persuadé de la partialité du roi d'Angleterre, il affectait de répandre qu'il ne pouvait croire que la nation Anglaise prît les intérêts de l'empereur assez à coeur pour se déclarer contre l'Espagne.

Il parlait des Hollandais avec plus d'assurance, se fondant sur l'intérêt de leur commerce; mais il se plaignait qu'ils pussent compter que l'Espagne leur saurait gré de leurs ménagements et de leur neutralité, tandis qu'il fallait agir pour assurer la tranquillité de l'Europe, et prendre des mesures sages telles que l'Espagne se les proposait, non par des négociations, pour arrêter l'ambition de la cour de Vienne, sur laquelle il ne ménageait pas les expressions.

Les mesures qu'il prenait consistaient à faire payer les troupes exactement, à fournir abondamment l'argent pour les recrues, les remontes, les habits, les armes, l'approvisionnement des places, les magasins; quatre fonderies pour des canons de bronze. On en fabriquait en même temps de fer, des fusils et toutes sortes d'armes, six vaisseaux de ligne au Passage, que les constructeurs s'obligèrent à livrer tout prêts en avril 1719, en attendant une remise envoyée en Hollande de quatre cent mille piastres pour acheter six navires. Les seuls revenus du roi d'Espagne suffisaient à ces dépenses sans recourir à aucune voie extraordinaire. Albéroni se faisait honneur d'avoir connu que le malheur de l'Espagne venait d'avoir jusqu'alors dépensé prodiguement en choses inutiles, et de manquer de tout pour les nécessaires. Il s'épuisait sur ses propres louanges; disait que l'Espagne ne se pouvait flatter d'un accommodement raisonnable si elle ne se montrait armée, espérant d'obliger les plus indifférents à entrer en danse, et de faire venir à chacun l'envie de danser par les bons instruments qu'on accordait à Madrid. Ainsi il était évident qu'il ne songeait qu'à la guerre et point à traiter; que sa répugnance était entière pour la médiation d'Angleterre; qu'il

ne traiterait même pas par celle des États généraux malgré sa prédilection pour eux. Nonobstant ces notions claires, les Anglais ne laissaient pas de le ménager, et ne désespéraient pas encore de parvenir à leurs fins. Georges fit renouveler à la reine et au cardinal tout ce qu'il leur avait déjà fait promettre en cas de mort du roi d'Espagne.

Sa santé se rétablissait, mais il était plongé dans une mélancolie profonde, et tellement dévoré de scrupules, qu'il ne pouvait se passer un moment de son confesseur, quelquefois même au milieu de la nuit. Albéroni, qui voulait être maître absolu de tous ceux qui approchaient familièrement du roi d'Espagne, fit venir un médecin de Parme, nommé le docteur Servi. Il se défiait du premier médecin, chirurgien et apothicaire du roi, tous trois François, tous trois fort bien dans l'esprit du roi et de la reine; mais le cardinal les trouvait trop rusés et trop adroits pour les laisser en place. Tous les premiers ministres se ressemblent en tous pays. La principale qualité d'un médecin, selon celui-ci et tous les premiers ministres, était de n'être point intrigant; l'intrigue, selon eux, est la peste des cours. Tout est cabale, et en est qui ils veulent en accuser. Le cardinal prétendait que celle d'Espagne en était pleine, et se mettait peu en peine de la capacité du médecin. Celle de Servi était des plus médiocres; mais le hasard y devait suppléer. Le point était qu'il eût du flegme, de la patience, du courage pour éluder les panneaux et les traits des trois François, qui ne manqueraient pas de le tourner en ridicule, et s'ils pouvaient, de le dégoûter assez pour lui faire reprendre le chemin d'Italie. Il s'en est bien gardé. Il a figuré depuis, et a été premier médecin de la reine, et puis du roi jusqu'à sa mort, et l'est encore de la reine sa veuve.

Ces dispositions faites, Albéroni, voyant la santé du roi d'Espagne rétablie, sentit l'inutilité des offres du roi d'Angleterre. Il y répondit comme il devait pour la reine et pour lui, mais sans donner au fond à ces compliments plus de valeur qu'ils n'en méritaient. Il ne parla pas même au colonel Stanhope d'une proposition que le P. Daubenton lui avait faite, et à laquelle il n'aurait eu garde de s'avancer sans l'ordre du cardinal : c'était le mariage du prince des Asturies avec une fille du prince de Galles. Le colonel, qui n'était pas instruit des intentions du roi son maître, n'osa répondre précisément sur une matière dont il sentait les difficultés et les conséquences par rapport à la religion, et à la jalousie que le régent d'une part, et l'empereur de l'autre, en pourraient prendre. Albéroni donc n'en ouvrit pas la bouche ; il se contenta dans ses conférences avec le colonel Stanhope de lui faire quelques questions sur la personne et le caractère de la princesse. Ainsi la défiance était mutuelle parmi tous ces témoignages d'amitié. L'escadre qui s'armait en Angleterre l'augmentait beaucoup. Monteléon ne le cacha

pas au roi d'Angleterre, qui protesta toujours de son désir de venir à bout de la paix, et que l'escadre ne regardait point le roi d'Espagne, mais l'insulte que la nation Anglaise avait reçue en la personne du comte de Peterborough.

Il paraissait plus d'union et de sincérité entre la France et l'Angleterre. Néanmoins, les ministres de Georges, surtout les Hanovriens, trouvaient mauvais que le régent se montrât si opiniâtre à vouloir la renonciation absolue de l'empereur à la monarchie d'Espagne, et l'assurance des successions de Parme et de Toscane en faveur d'un fils de la reine d'Espagne. Penterrieder assurait que jamais l'empereur ne consentirait à l'une ni à l'autre de ces conditions ; que c'était une nouveauté directement contraire au plan dont l'abbé Dubois était convenu lorsqu'il était à Hanovre. Bernsdorff et ceux qui dépendaient de lui secondaient Penterrieder. Ils traitaient la fermeté et les instances du régent de dispositions équivoques de la France, et d'irrésolutions sans fin du régent. Robeton, ce réfugié que Bernsdorff avait insinué dans les affaires, décidait et déclarait que, si le régent ne se relâchait sur ces deux articles, il était inutile de négocier ; que ce n'était que par des tempéraments qu'on pouvait conduire les choses à une heureuse fin.

Si les principales puissances intéressées dans la négociation étaient dans une telle défiance réciproque, le roi de Sicile, plus soupçonneux et plus persuadé que qui que ce fût que la défiance est une partie essentielle de la politique, craignait à proportion de son caractère les effets d'une négociation commencée et conduite à son insu, dont vraisemblablement une des premières conditions serait de le dépouiller de la Sicile. On ne lui en avait pas fait encore la moindre ouverture tout à la fin de cette année. Il se plaignit à l'Angleterre d'un mystère si long à son égard, qui ne pouvait lui annoncer rien que de mauvais. Stanhope y répondit qu'il était vrai qu'on avait quelques espérances de procurer le repos à l'Europe, en particulier à l'Italie, mais si faibles jusqu'alors et si incertaines, qu'il était impossible de faire aucun plan et de ne rien dire. La Pérouse représenta que son maître, plein de confiance pour le roi d'Angleterre, aurait dû en espérer un retour réciproque. Il assura que ce prince ne plierait jamais mal à propos, qu'il hasarderait tout plutôt que de souffrir une injustice ; que l'Angleterre était garante des avantages qu'elle lui avait procurés par le traité d'Utrecht; qu'ils étaient proprement le fruit des services qu'il avait rendus pendant la grande alliance; qu'ainsi les deux partis tory et whig étaient également engagés à le maintenir dans la possession de la Sicile, qu'il avait acquise par la protection de l'Angleterre. Stanhope répondit en homme embarrassé et qui craignait de s'engager.

Il mit des révérences à la place des raisons ; dit que pendant le séjour du roi d'Angleterre à Hanovre il avait agi auprès de l'empereur pour procurer la paix au roi de Sicile, inutilement à la vérité, mais que les ministres piémontais en avaient été avertis. Il ne voulut rien dire de plus précis, et moyennant cette circonspection, il laissa La Pérouse pleinement persuadé que la France et l'Angleterre avaient une égale intention de donner atteinte aux traités d'Utrecht. Il jugea même que le roi d'Espagne ne serait pas fâché que ces traités fussent enfreints, pour avoir la liberté de recouvrer les États autrefois dépendants de sa couronne, et pour revenir contre ses renonciations à celle de France. Enfin La Pérouse, soufflé d'ailleurs par les émissaires de Penterrieder, se persuada que la France et l'Espagne s'entendaient ensemble et que le régent n'avait laissé aller Monti à Madrid que pour gagner Albéroni, et qu'il y avait réussi. Cette opinion néanmoins contredisait un autre discours tenu quelques jours auparavant. On disait qu'Albéroni assurait la cour d'Angleterre que si l'empereur voulait renoncer à l'Espagne et promettre pour un fils de la reine d'Espagne l'expectative de Toscane et de Parme, le roi d'Espagne unirait ses forces à celles de l'empereur pour le mettre en possession de la Sicile.

Ainsi tout conspirait, selon l'opinion publique, à l'agrandissement de l'empereur. Toutefois ses ministres prétendaient, mais sans faire pitié à personne, que chacun voulait alors lui faire la loi dans l'empire. Penterrieder le dit ainsi à Londres à l'occasion d'une déclaration que le ministre de Moscovie fit à Bernsdorff. Elle portait que le czar ne pourrait s'empêcher de protéger le duc de Mecklembourg son parent, si on entreprenait de l'opprimer sous de vains prétextés. On croyait alors que la paix entre la Suède et la Moscovie serait incessamment conclue, et comme il n'était question que d'un accommodement particulier, le roi de Prusse avait lieu de se croire abandonné. Mais le czar démentit les bruits publics. Il écrivit au roi de Prusse, et l'assura positivement qu'il détestait les traités secrets, et qu'il n'avait jamais pensé à en conclure.

C'est en cet état que se trouvaient, à la fin de cette année 1717, les affaires générales de l'Europe. Elle finit en France par la mort de la maréchale de Duras à soixante-quinze ou soixante-seize ans, soeur du dernier duc de Ventadour, fort retirée dans une terre près d'Orléans. C'était une femme singulière, boiteuse, fort grosse et de beaucoup d'esprit. J'avais oublié d'en faire mention; car elle mourut dès le mois de septembre. Mais tout à la fin de l'année, on envoya en Bretagne quatre lettres de cachet, pour ordonner à quatre gentilshommes de Bretagne qui y avaient paru les plus opposés aux volontés de la cour, d'y venir rendre compte de leur conduite. Leur nom était MM.

de Piré, Bonamour, Noyan et Guesclairs.

## CHAPITRE X.

1718

Manèges du duc de Noailles à l'égard de Law. - Mort de Mornay. - DUC DE NOAILLES OBTIENT SUR-LE-CHAMP LE GOUVERNEMENT ET LA CAP-ITAINERIE DE SAINT-GERMAIN. - LIAISON DE L'ABBÉ DUBOIS ET DE LAW, ET SA CAUSE. - DUC DE NOAILLES, AGITÉ DE CRAINTE POUR SA PLACE, VEUT ME REGAGNER, ET ME PROPOSE DE RÉTABLIR LE TEMPOREL RUINÉ DE LA TRAPPE. - Sourds préparatifs à déposter le duc de Noailles et son ami le CHANCELIER. - ÉDIT EN FAVEUR DE LA COMPAGNIE D'OCCIDENT; QUEL. - LE régent travaille à la Raquette avec Law, le chancelier et le duc de Noailles, sur lequel il achève de s'indisposer. - La Raquette et les Biron. - Grâce pécuniaire au Languedoc, d'où Bâville se retire avec douze mille livres de pension. - Inondations vers le nord. -  $M^{me}$  la Duchesse enlève à M<sup>me</sup> la maréchale d'Estrées une loge à l'Opéra. -Morville ambassadeur en Hollande. - Mariage de Chauvelin depuis SI HAUT ET SI BAS. - GRÂCES PÉCUNIAIRES AUX COMTES DE RONCY ET DE MÉDAVY. - LE COMTE DE RIEUX S'EXCUSE AU RÉGENT DE SES PRATIQUES. -SON CARACTÈRE. - MOUVEMENTS, LETTRES ET DÉPUTATION DE BRETAGNE. -Incidents du maréchal de Montesquiou. - Gentilshommes bretons, MANDÉS, PUIS EXILÉS. - EMBARRAS ET PROJETS SUR LES TAILLES. - ON ME FAIT ; PAR DEUX DIFFÉRENTES FOIS, MANQUER LA SUPPRESSION DE LA GABELLE.

- Tout bien impossible en France. - Manèges d'Effiat et du premier PRÉSIDENT. - DUPERIE DU RÉGENT. - CONSPIRATION TRÈS ORGANISÉE POUR LE CULBUTER. - MOUVEMENTS DU PARLEMENT. - SINGULIÈRE COLÈRE ET PROPOS ENTRE M. LE DUC D'ORLÉANS ET MOI SUR LES ENTREPRISES DU PARLEMENT. -Manèges contre Law du duc de Noailles et du chancelier. - Ma con-DUITE À CET ÉGARD. - ABBÉ DUBOIS LIÉ DE PLUS EN PLUS AVEC LAW CONTRE LE DUC DE NOAILLES. - SON DOUBLE INTÉRÊT. - CARACTÈRE D'ARGENSON. - Raisons qui me déterminent pour Argenson, à qui je fais donner LES SCEAUX ET LES FINANCES. - JE L'EN AVERTIS LA VEILLE, ET TÂCHE DE LE CAPTER EN FAVEUR DU CARDINAL DE NOAILLES - LE CHANCELIER PERD LES SCEAUX : EST EXILÉ À FRESNES. - LE DUC DE NOAILLES SE DÉMET DES FINANCES : ENTRE AU CONSEIL DE RÉGENCE. - ARGENSON A LES FINANCES ET LES SCEAUX. -Politesse fort marquée d'Argenson à mon égard. - Courte digression SUR LE CHANCELIER. - SURVIVANCE DE LA CHARGE ET DES GOUVERNEMENTS DU DUC DE NOAILLES DONNÉE À SON FILS ENFANT, SANS L'AVOIR DEMANDÉE. - ROUILLÉ QUITTE LES FINANCES AVEC DOUZE MILLE LIVRES DE PENSION. -MARCHAULT LIEUTENANT DE POLICE; SON CARACTÈRE. - GRÂCES FAITES À Châteauneuf; à Torcy, qui marie sa fille à Duplessy-Châtillon; au DUC D'ALBRET, QUI VEUT ÉPOUSER LA FILLE DE BARBEZIEUX.

Un événement, que nous verrons bientôt, puisqu'il arriva le 28 janvier de cette année 1718, en laquelle nous allons entrer, m'a paru mériter d'en approcher les choses un peu précédentes qui l'ont préparé, et de préférer pour cette fois une suite plus éclaircissante des choses qui l'ont amené, à un scrupule trop exact des temps même peu éloignés, et qui aurait fait perdre de vue ce qui peu à peu a produit l'événement, lorsqu'il sera temps de le raconter.

On a vu (ci-dessus, p. 129), la brouillerie du duc de Noailles et de Law, le replâtrage qui s'y fit, le gré sensible que M. le duc d'Orléans sut au duc de Noailles de sa complaisance et de ses protestations à cet égard, et l'âpreté avec laquelle il en sut profiter pour en tirer le gouvernement et la capitainerie de Saint-Germain, qu'il avait toute sa vie muguetée, et que la fortune lui livra précisément dans ce favorable instant par la prompte mort de Mornay sans enfants. Il y avait longtemps que Noailles; jaloux de Law, troublait sa banque et ses desseins. Non seulement il le barrait en tout par les manoeuvres et l'autorité de sa place dans les finances; mais il lui suscitait dans les conseils

et dans le parlement tous les contradicteurs qu'il pouvait, et qui très souvent arrêtaient et faisaient même échouer ses propositions les plus raisonnables. Law, qui, comme je l'ai expliqué, venait chez moi tous les mardis matin, m'en faisait continuellement ses plaintes, et m'en prouvait d'autant plus aisément la raison et le mal que faisait aux affaires cette contradiction perpétuelle, qu'on a vu, d'une part, comment j'étais avec le duc de Noailles, et, d'autre part, mon incapacité souvent avouée sur la matière des finances. Mais il y a pourtant des choses qui dépendent quelquefois plus du bon sens que de la science; et de plus Law, avec un langage fort écossais, avait le rare don de s'expliquer d'une façon si nette, si claire, si intelligible, qu'il ne laissait rien à désirer pour se faire parfaitement entendre et comprendre.

M. le duc d'Orléans l'aimait et le goûtait. Il le regardait et tout ce qu'il faisait comme l'ouvrage de sa création. Il aimait de plus les voies extraordinaires et détournées, et il s'y attachait d'autant plus volontiers, qu'il voyait échapper les ressources devenues si nécessaires à l'État, et toutes les opérations ordinaires des finances. Ce goût du régent blessait Noailles comme étant pris à ses dépens. Il voulait être seul maître dans les finances. Law y avait une partie indépendante. Cette partie plaisait au régent, et Noailles qui le prétendait gouverner et atteindre par là au premier ministère, dont il ne perdit jamais les vues ni l'espérance, trouvait en Law un obstacle dans sa propre gestion, lui qui empiétait tant qu'il pouvait sur toutes celles des autres. Toutes ses bassesses sans fin et sans mesure prodiguées au maréchal de Villeroy n'avaient pu l'accoutumer à n'être que de nom à la tête du conseil des finances la régent pouvait rendre utile, et qu'il fomentât sous main les mouvements sourdement commencés du parlement, à qui il fallait des prétextes, et qui se proposait bien de s'en faire un de la gestion des finances et de la singularité de celle de cet étranger.

L'abbé Dubois, qui, pour regagner l'esprit de M. le duc d'Orléans, avait eu besoin d'entours, ne se fut pas plutôt emparé de lui par ses négociations avec l'Angleterre et la Hollande, que ceux dont il s'était servi lui devinrent suspects dès que son crédit n'eut plus besoin du leur. Son plan allait aussi au premier ministère. Il n'y voulait point de concurrents ni de contradicteurs. Celui de tous qu'il craignait davantage était le duc de Noailles, parce qu'il avait le même dessein et bien d'autres moyens que lui pour s'y porter. Il résolut donc de l'écarter de bonne heure sans rien marquer de personnel. La partie eût été trop inégale, et d'ailleurs la soumission du duc de Noailles, qui augmentait pour lui à la mesure du crédit qu'il reprenait auprès de son maître lui

en ôtait jusqu'au prétexte. On a vu combien pour lui plaire il avait mérité les louanges des Anglais. Dubois se lia donc avec Law. Leurs intérêts à former cette union étaient pareils. Un étranger, aboyé d'un nombre de gens autorisés par leur être, par leur état, par leurs places, avait à chaque instant tout à craindre de la faiblesse du régent. En le favorisant Dubois flattait le goût de son maître et portait indirectement des bottes à Noailles qu'il voulait perdre, sans oser le montrer et sans que Noailles s'en doutât luimême, ni dans ces commencements le régent non plus avec tous ses soupçons. Tout se passait à cet égard dans un intérieur que tout l'art de Noailles ne pouvait percer.

Law ne me cacha point cette liaison naissante et l'usage qu'il commençait à en tirer, mais il ne me disait pas ce qu'il lui en coûtait pour l'accroître et pour la rendre tout à fait solide. Il commençait à avoir de l'argent à répandre par ce négoce naissant, si connu depuis et si fatal par l'abus qui s'en fit sous le nom de Mississipi. Il était doux à l'abbé Dubois de trouver une ressource secrète dont il n'eût obligation à personne qu'à celui qui avait autant d'intérêt, pour sa propre défense, d'acheter sa protection, que de lui l'accorder à ce prix et les moyens en même temps d'énerver de bonne heure un compétiteur à la première place de toute autorité et de toute grandeur, à la cheville du pied duquel il ne pouvait encore atteindre.

Telle fut la chaîne qui serra l'amitié entre ces deux hommes et qui les a portés si haut ou si loin l'un et l'autre. Je ne sais si, à travers les ruses et les caresses de Dubois, Noailles s'aperçut de quelque chose, car l'odorat de tous les deux était bien fin. Ce qui me l'a fait soupçonner, c'est ce qui m'arriva et qui, à la façon dont j'étais avec le duc de Noailles, ne lui parlant et ne le saluant jamais et ne lui épargnant pas, comme on l'a vu, les algarades publiques, me jeta dans le dernier étonnement.

Vers la fin de l'été de 1717, étant un samedi après dîner au conseil de régence pour finance, assis, à mon ordinaire, entre le comte de Toulouse et le duc de Noailles, il se mit la bouche dans mon oreille tandis qu'on commençait à opiner sur une affaire qu'il venait de rapporter et me demanda si je n'étais pas toujours fort ami de l'abbaye de la Trappe; un oui tout court, et sans plus que ce monosyllabe, fut toute ma réponse. « Mais, ajouta-t-il, ne sont-ils pas fort mal dans leurs affaires? — On ne saurait plus, répondis-je. — Mais seriez-vous bien aise, continua-t-il, de les rétablir? — Il n'y a rien, dis-je, que je ne souhaitasse davantage. — Oh bien, monsieur, me dit-il, j'aime aussi beaucoup l'abbaye des Septfonts, qui n'est pas mieux dans ses affaires; ayez la bonté de demander à la Trappe un état de leurs dettes et de me le donner, et j'espère trouver moyen de les raccommoder l'une et l'autre. » Je lui dis, mais sans aucune sorte

de remerciement, que j'en serais fort aise et que j'écrirais à la Trappe. Les opinions vinrent à nous et il n'en fut pas dit davantage, même en nous levant du conseil.

Le samedi au soir était justement le jour d'y écrire. Je reçus en réponse l'état que je demandais, et je le donnai le samedi suivant au duc de Noailles. En le recevant, assis en place, il me dit de ne rien faire, et qu'il m'avertirait. Le samedi d'après, étant en place, il me dit qu'il avait prévenu M. le duc d'Orléans, et que je ferais bien de lui parler. Je le fis et avec succès, tant la voie se trouva aplanie. Quinze jours après les payements commencèrent à couler par Law. C'était la chose qui me tenait le plus au coeur, et sur laquelle je savais le moins comment m'y prendre avec un homme fait comme l'était M. le duc d'Orléans. La Providence y pourvut de la sorte d'une façon bien singulièrement marquée : il n'est pas temps d'aller plus loin là-dessus.

Le reste de l'année 1717 s'écoula en démêlés continuels entre Law et les finances, c'est-à-dire le duc de Noailles, Rouillé et ceux dont ils se servaient le plus, et en plaidoyers que Law était forcé d'aller faire chez les principaux des conseils et du parlement. L'abbé Dubois, revenu de Londres à Paris où il passa jusqu'au mois de janvier, en sut profiter.

Le chancelier n'avait pas réussi dans cette grande place. Sa servitude pour le duc de Noailles fit peur à tout le monde, jusqu'à M. le duc d'Orléans. Son louche et son gauche en matière d'État le déprisa beaucoup. Son esprit incertain, esclave des formes, puant le parquet en matière de justice et de finance, ennuya et souvent impatienta ; ses hoquets continuels à arrêter les opérations de Law déplurent et donnèrent beau jeu à l'abbé Dubois de s'espacer. Comme il connaissait le terrain, il parla au maréchal de Villeroy, à qui il faisait extrêmement sa cour, et l'aiguillonna à parler au régent. Il me montra aussi assez où il en voulait venir sur le duc de Noailles pour m'exciter à en profiter, et Law m'y exhortait pour la nécessité et le bien des affaires, qui, indépendamment de celles que Noailles gâtait entre ses mains, périssaient entre les siennes. Le publie, indigné de la dureté de sa gestion, de l'insolence et des indécences brutales de Rouillé, criait bien haut ; les travailleurs effectifs du conseil des finances n'en louaient pas la besogne. Dubois et Law cavaient en dessous auprès du régent et faisaient tout valoir. Villeroy, avec un air d'autorité modeste, se mesurait par eux auprès de lui, et frappait ses coups. Le régent m'en parlait quelquefois, quoique en garde contre ma haine. Je fus peut-être celui de tous qui lui fis le moins de mal, mais je savais par Law et par le maréchal de Villeroy tout ce qui se faisait jour par jour, et quelquefois, quoique avec plus de réserve, par l'abbé Dubois. En voilà assez pour la préparation et pour

servir de préface à l'année 1718 dans laquelle nous allons maintenant entrer.

Cette année 1718 s'ouvrit, dès le premier jour, par la publication de l'édit en faveur de la compagnie d'Occident. Son fonds y fut fixé à cent millions, et tout y fut déclaré non saisissable, excepté les cas de banqueroute ou de décès des actionnaires. C'est ce nom qui fut enfin substitué à celui de Mississipi, qui ne laissa pas de prévaloir, dont les actions ruinèrent et enrichirent tant de gens, et où les princes et les princesses du sang, surtout M<sup>me</sup> la Duchesse, M. le Duc et M. le prince de Conti trouvèrent plus que les mines du Potosi, dont la durée entre leurs mains a fait celle de cette compagnie si funeste à l'État dont elle a détruit tout le commerce. La protection qu'ils lui ont toute leur vie donnée et publique, envers et contre tous, pareille aux profits immenses qu'ils en ont tirés sans partage d'aucune perte, l'a maintenue à tous risques et périls, et après eux les puissants magistrats des finances qui en ont eu la conduite et l'engrais jusqu'à présent.

Le régent de plus en plus aiguillonné et importuné des entraves continuelles que le duc de Noailles mettait aux opérations de Law, et des points sur les *i* qu'y mettait son ami le chancelier, qui ajoutait un poids qui accablait Law par l'autorité de sa charge et par celle de sa personne, dont la réputation était lors tout entière, le régent, dis-je, embarrassé à l'excès de ces deux adversaires qui arrêtaient tout, l'un pour le fond, l'autre pour la forme, et malgré ces obstacles déterminé aux vues et aux routes de cet Écossais voulut faire un dernier effort pour les rapprocher de Law et pénétrer lui-même ce qu'il y avait devrai et de bon de part et d'autre. Ce fut pour y travailler sans distraction, avec plus d'application et de loisir, qu'il voulut aller passer avec eux toute une après-dînée à la Raquette', où le duc de Noailles lui donna ensuite à souper. Ce fut le 6 janvier.

La Raquette est une dépendance du faubourg Saint-Antoine, où le duc de Noailles avait emprunté une fort jolie maison d'un financier appelé du Noyer, recrépi d'une charge de greffier du parlement. Ce richard, pour ses péchés, s'était dévoué à la protection des Biron qui, en bref, le sucèrent si parfaitement qu'il est mort sur un fumier, sans que pas un d'eux en ait eu souci ni cure. C'était leur coutume; plusieurs autres les ont enrichis de toute leur substance, et en ont éprouvé le même sort. M<sup>me</sup> de Biron en riait comme d'une fine souplesse, et comptait leur avoir fait encore trop

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Le manuscrit porte la Raquette et non la Roquette, comme ont lu les précédents éditeurs. D'anciens plans de Paris désignent sous le nom de Raquette, une maison de plaisance située au faubourg Saint-Antoine et entourée de vastes jardins. Le nom de Roquette a fini par prévaloir et s'applique encore aujourd'hui à une maison d'hospitalières du faubourg Saint-Antoine et à une rue qui aboutit à la place de la Bastille.

d'honneur.

Le chancelier et Law se rendirent de bonne heure à la Raquette. La séance y fut longue et appliquée de tous côtés; mais elle fut l'extrême-onction des deux amis. Le régent prétendit n'avoir trouvé que mauvaise foi dans le duc de Noailles, aheurtement aveugle dans le chancelier esclave de toutes formes contre des raisons péremptoires et les ressources évidentes de Law. Je l'ai déjà dit, cet Écossais, avec une énonciation de langue peu facile, avait une netteté de raisonnement et un lumineux séduisant, avec beaucoup d'esprit naturel qui, sous une surface de simplicité, mettait souvent hors de garde. Il prétendait que les obstacles qui l'arrêtaient à chaque pas faisaient perdre tout le fruit de son système, et il en sut si bien persuader le régent, que ce prince les força tous pour s'abandonner à lui.

Les esprits qui commençaient à s'échauffer en plus d'une province, par les pratiques sourdes qui s'y faisaient, eurent part à une diminution de huit cent mille livres sur la capitation, et à quelques autres grâces accordées aux états de Languedoc. Bâville, depuis trente ans roi et tyran de cette grande province sous le nom d'intendant, y contribua beaucoup; il en était la terreur et l'horreur, si on en excepte un bien petit nombre de personnes. Sa surdité était venue à un point qu'on ne pouvait presque plus s'en faire entendre. Il voulut quitter un emploi qu'il ne pouvait plus exercer, et il désira en sortir avec une apparence de bonne grâce de la province en lui procurant ce soulagement. Il revint, en effet, quelque temps après avec une pension de douze mille livres, et vécut le reste de sa carrière à Paris sans aucune fonction, dont ses oreilles le rendaient incapable, fort retiré dans sa famille, et ne voyant que quelques amis particuliers. C'était un dangereux homme, que les ministres avaient toujours tenu éloigné en le consolant par une autorité absolue, et une des meilleures têtes qu'il y eût en France, dont la capacité et le naturel absolu, avec beaucoup d'esprit, se fit également craindre de tous les gens successivement en place.

On apprit que la mer avait rompu les digues de la Nort-Hollande et inondé beaucoup de pays, et que les environs de Hambourg avaient essuyé une pareille disgrâce.

M<sup>me</sup> la Duchesse enleva de haute lutte une petite loge à l'Opéra, qu'avait la maréchale d'Estrées, quoique amie de toute sa vie et dans le commerce le plus intime avec les soeurs du maréchal, et fort bien avec les Noailles. Cela fit grand bruit, et tout ce qui tenait aux Estrées cessa de voir M<sup>me</sup> la Duchesse. On eut recours au régent pour décider, qui ne voulut point s'en mêler. Pareille chose avait toute la grâce de la nouveauté, même de n'avoir jamais été imaginée. Mais ce qu'on n'eût osé sous le feu

roi, quelque indulgent qu'il fût à ses filles et au respect des princes du sang, se hasarda après d'autres essais de la patience et de la timidité du monde. M<sup>me</sup> la duchesse laissa crier et garda sa conquête. Peu à peu ceux qui avaient cessé de la voir y retournèrent, et le maréchal et la maréchale d'Estrées, après s'être assez longtemps soutenus, lâchèrent pied comme les autres. Ainsi la hauteur des princes du sang monta fort au-dessus de celle du feu roi même, qui se piqua toujours d'être fort considéré, jusque dans les choses de cette nature, pour contenir tout dans l'ordre et la raison, et qui ne souffrait ces entreprises dans qui que ce pût être, au point que les plus grands de son sang ne s'y hasardèrent jamais.

Morville, procureur général du grand conseil, fils d'Armenonville, vendit sa charge à Héraut, avocat du roi au Châtelet, et fut nommé ambassadeur en Hollande à la place de Châteauneuf, qui déplaisait aux Anglais, et qui demandait son retour. Je parle de la vente de cette charge parce qu'on a vu depuis Morville secrétaire d'État des affaires étrangères, et Héraut, lieutenant de police, se signaler par son inquisition.

Chauvelin, avocat général, si connu depuis par l'essor de sa fortune et la profondeur de sa chute², épousa la fille et nièce des plus riches marchands d'Orléans, belle et bien et noblement faite. Elle avait été promise à un autre, qu'elle-même aurait voulu épouser. L'autorité de magistrature s'en mêla et l'emporta. Mais la peur qu'ils eurent de quelque parti violent fit garnir par le guet tout le chemin de la maison à la paroisse, ce qui parut fort étrange: autre entreprise qui ne se serait pas tentée sous le feu roi. M<sup>me</sup> Chauvelin s'est fait considérer par sa conduite et sa vertu, et a eu à la cour un maintien qui l'a fait estimer, et qui s'est bien soutenu dans la disgrâce en vivant également bien avec un mari qu'elle n'avait pas choisi.

Le comte de Roucy, fort mal dans ses affaires, arracha cinquante mille écus du régent en billets d'État, et Médavy cinquante mille livres sur une vieille prétention d'un brevet de retenue du maréchal de Grancey, son grand-père, sur le gouvernement de Thionville.

Le comte de Rieux eut une audience du régent, pour se justifier d'avoir animé la noblesse de Bretagne. Il y avait conservé, malgré sa pauvreté, beaucoup de considération et de crédit, qu'il entretenait par beaucoup d'esprit et de manèges. Homme obscur,

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Voy., sur ce Chauvelin, les notes à la fin du t. XII. On y trouvera, avec le nom de sa femme, une appréciation assez piquante des moyens par lesquels Chauvelin s'éleva à la dignité de garde des sceaux et de ministre des affaires étrangères.

très glorieux de sa grande naissance, toujours travaillant en dessous sans se commettre, lié sourdement avec des personnages et avec la maison de Lorraine, plein des plus hautes pensées et des plus grands projets, heureux à se faire des dupes par son langage, ennemi de tout gouvernement, désireux de faire jouer des mines, et peu retenu par l'honneur, la probité, la vérité, sous le masque des plus vertueux propos. Tout se cuisait de loin en Bretagne. On y flattait les Bretons d'une conquête d'indépendance qui ne serait due qu'à leur union et à leur fermeté. Rieux était à Paris leur homme de confiance; ils ne pouvaient la placer mieux, par l'intérêt qu'il avait, et qu'il se proposait de faire tout à coup une grande figure, et il avait assez d'esprit pour y parvenir, quoiqu'il n'eût jamais vu la guerre, ni la cour, ni le grand monde, si l'affaire eût réussi.

La noblesse de Bretagne écrivit une lettre au régent, soumise et respectueuse en apparence, plus que forte en effet, dont les copies inondèrent Paris. Deux présidents et quatre conseillers, députés du parlement de Bretagne, arrivèrent avec une lettre de, ce parlement au régent, en même sens que celle de la noblesse. Ces députés furent admis, après plusieurs jours, à faire la révérence au régent, mais sans lui parler d'aucune affaire. Le maréchal de Montesquiou, commandant en Bretagne, en avait plusieurs de procédés avec ce parlement, qui en cherchait et entreprenait. Le maréchal, de son côté, avait très mal débuté avec la noblesse. Quatre ou cinq cents gentilshommes étaient allés au-devant de lui à quelque distance de Dinan. Au lieu de s'arrêter à eux, et de monter à cheval pour entrer avec eux à Rennes, il se contenta de mettre la tête hors sa chaise de poste, et de continuer son chemin. La noblesse, avec raison, en fut extrêmement choquée. Néanmoins il en alla un grand nombre le prendre chez lui pour l'accompagner au lieu des états pour leur ouverture. Au lieu d'y aller à pied avec eux, il monta dans sa chaise à porteurs, et acheva ainsi de les offenser, tellement que tout se tourna en procédés, et presque en 'insultes. MM. de Piré, Noyan, Bonamour et du Guesclairs, venus par lettre de cachet à la cour rendre compte de leur conduite, furent exilés séparément en Bourgogne, Champagne et Picardie. Piré, demeuré malade en Bretagne, évita le voyage de Paris et l'exil.

Les désordres inévitables de la manière de lever les tailles occupaient d'autant plus le régent, que la fermentation devenait palpable, dans le parlement et dans quelques provinces. On avait voulu établir la taille proportionnelle dans la généralité de Paris. Plusieurs personnes y travaillaient depuis un an, sans autre succès qu'une dépense de huit cent mille livres. On pensa ensuite à la dîme royale du maréchal de Vauban, qu'on donna à rectifier à l'abbé Bignon et au petit Renault, qui s'offrit d'aller à ses dépens en

faire des essais dans quelques élections, et qui dans la suite y alla en effet. Tous ces essais furent funestes par la dépense qu'ils causèrent sans aucun succès. Soit que les projets fussent vicieux en eux-mêmes, soit qu'ils le devinssent par la manière de les exécuter, peut-être encore par les obstacles qu'y semèrent l'intérêt et la jalousie de la cruelle gent financière, toujours appuyée des magistrats des finances, il est certain que les bonnes intentions du régent, qui en cela ne cherchait que le soulagement du peuple, furent entièrement trompées, et il en fallut revenir à la manière ordinaire de lever les tailles.

Quoique je n'aie jamais voulu me mêler de finances, je n'ai pas laissé d'avoir une expérience personnelle de ce que je viens de dire des financiers, et des intendants et autres magistrats des finances. J'étais demeuré frappé de ce que le président de Maisons m'avait expliqué et montré sur la gabelle, de l'énormité de quatre-vingt mille hommes employés à sa perception, et des horreurs qui se pratiquent là-dessus aux dépens du peuple. Je l'étais encore de cette différence de provinces également sujettes du roi, dans une partie desquelles la gabelle est rigoureusement établie, tandis que le sel est franc dans les autres, dont le roi ne tire pas moins pourtant, et qui jouissent d'une liberté à cet égard qui fait regarder avec raison les autres comme étant dans la plus arbitraire servitude de tous les fripons de gabeleurs, qui ne vivent et ne s'enrichissent que de leurs rapines. Je conçus donc le dessein d'ôter la gabelle, de rendre le sel libre et marchand, et pour cela de faire acheter par le roi, un tiers plus que leur valeur, le peu de salines qui se trouvent appartenir à des particuliers ; que le roi les eût toutes ; qu'il vendît tout le sel à ses sujets, au taux qui y serait mis, sans obliger personne d'en acheter plus qu'il ne voudrait. Il n'y avait guère que les salines de Brouage à acquérir. Le roi gagnait, par la décharge des frais de cette odieuse ferme, et outre tout ce que le peuple y gagnait par la liberté, et l'affranchissement des pillages sans nombre qu'il souffre de ce nombre monstrueux d'employés, qui mourraient de faim s'ils s'en tenaient à leurs gages ; l'État y aurait considérablement profité du côté des bestiaux, comme il se voit à l'oeil, par la différence de ceux à qui on donne un peu de sel, dans les pays qui n'ont point de gabelle, d'avec ceux à qui la cherté de la contrainte du sel empêche d'en donner.

Je le proposai au régent qui y entra avec joie. L'affaire, mise sur le tapis, allait passer, quand Fagon et d'autres magistrats des finances qui n'avaient pu s'y opposer d'abord, prirent si bien leurs mesures qu'ils firent échouer le projet. Quelque temps après j'y voulus revenir, et j'eus tout lieu de croire la chose assurée et qu'elle serait faite dans la huitaine. Les mêmes, qui en eurent le vent, la firent encore avorter. Outre les avantages que je viens d'expliquer, c'en eût été un autre bien essentiel de réduire cette armée

de gabeleurs, vivant du sang du peuple, à devenir soldats, artisans ou laboureurs.

Cette occasion m'arrache une vérité que j'ai reconnue pendant que j'ai été dans le conseil, et que je n'aurais pu croire, si une triste expérience ne me l'avait apprise, c'est que tout bien à faire est impossible. Si peu de gens le veulent de bonne foi, tant d'autres ont un intérêt contraire à chaque sorte de bien qu'on peut se proposer. Ceux qui le désirent ignorent les contours, sans quoi rien ne réussit, et ne peuvent parer aux adresses ni au crédit qu'on leur oppose, et ces adresses appuyées de tout le crédit eus gens de maniement supérieur et d'autorité, sont tellement multipliées et ténébreuses, que tout le bien possible à faire avorte nécessairement toujours. Cette affligeante vérité, et qui sera toujours telle dans un gouvernement comme est le nôtre, depuis le cardinal Mazarin, devient infiniment consolante pour ceux qui sentent et qui pensent, et qui n'ont plus à se mêler de rien.

La fermentation du parlement augmentait à mesure que les espérances augmentaient du côté de la Bretagne. Cette compagnie, qui a toujours voulu troubler et se mêler du gouvernement avec autorité pendant les régences, avait un chef qui voulait figurer, qui était également nécessiteux et prodigue, qui, dans son ignorance parfaite de son métier de magistrat, avait les propos à la main, l'art de plaire quand il voulait, et la science du grand monde; que les paroles les plus positivement données, que l'honneur, que la probité ne retenaient jamais, et qui regardait la fausseté et l'art de jouer les hommes comme une habileté, même comme une vertu dont on ne se pouvait passer dans les places : en ce dernier point malheureusement homogène au régent jusqu'à lui avoir su plaire par un endroit qui aurait dû lui ôter toute confiance.

Livré, comme on l'a vu, pieds et poings liés au duc et à la duchesse du Maine, il était informé des progrès de ce qu'ils brassaient en Bretagne et partout, et il mettait tout son art à se conduire au parlement en conséquence, mais avec les précautions nécessaires pour se le rendre au régent et tout à la fois le rançonner et le trahir. Il y avait d'autant plus de facilité. que d'Effiat était toujours l'entremetteur dont le régent se servait sur tout ce qui regardait le parlement, d'Effiat, dis-je, tout dévoué de longue main au duc du Maine, et accoutumé à trahir son maître dès le temps du feu roi, de concert avec le duc du Maine, comme on l'a vu lors de la mort de Mgr [le Dauphin] et de M<sup>me</sup> la Dauphine, et toujours depuis. Ainsi le régent, avec tout son esprit, avait mis toute sa confiance en deux scélérats qui s'entendaient pour le trahir et le jouer sans qu'il s'en voulût douter le moins du monde, persuadé que l'argent immense que le premier président tira de lui à maintes fortes reprises était un intérêt supérieur à

tout, qui l'attachait à lui en effet, en ne gardant pour M. du Maine que les apparences nécessaires de l'ancienne amitié. D'Effiat, intime du premier président et du duc du Maine, l'entretenait dans cette duperie pour continuer la pluie d'or dans la bourse du premier président et une confiance nécessaire aux desseins de ses deux amis. Tel fut l'aveuglement d'un prince qui se persuadait que tout était fripon, excepté le très petit nombre de ceux que l'éducation avait trompés et raccourcis, et qui aimait mieux se servir de fripons connus pour tels que d'autres, persuadé qu'il les manierait mieux et qu'il s'en laisserait moins tromper. Cette préface est nécessaire à ce qui est raconté ici entré le régent et le parlement. Tout se préparait ainsi à donner bien des affaires au régent et à le culbuter.

Les menaces au dedans et au dehors par l'Espagne s'avançaient vers le but que l'ambition et la vengeance se proposaient, et que les prestiges répandus avec art parmi les fous, les ignorants et les sots, qui font toujours le très grand nombre, avançaient à souhait. L'intelligence entre Albéroni et M. et M<sup>me</sup> du Maine était parfaite. Leurs liaisons prises dès le temps du feu roi, de M. de Vendôme, de la campagne de Lille, avaient toujours subsisté. L'art employé alors contre Mgr. le duc de Bourgogne, et depuis, à sa mort, contre M. le duc d'Orléans, fut toujours le même et toujours soutenu, et plus ou moins entretenu. On a vu, en parlant des affaires étrangères, quel était le génie d'Albéroni, sa toute puissance en Espagne, sa haine personnelle pour M. le duc d'Orléans, qui avait encore la simplicité de faire entretenir commerce avec lui par d'Effiat, son ancien ami, par les bâtards, enfin la passion du roi et de la reine d'Espagne de venir régner en France s'il arrivait faute du roi, et celle d'Albéroni de leur plaire en flattant ces idées, en en préparant les voies, et en servant la haine qu'il entretenait en eux contre le régent, tant sur les choses personnelles et anciennes, que sur les modernes, en empoisonnant les démarches les plus innocentes du régent, même les plus favorables à l'Espagne.

Cellamare, tout occupé de sa fortune, pour laquelle la haine déclarée et sans mesure des cardinaux del Giudice, son oncle, et Albéroni, le faisait trembler continuellement, et qu'on a vu lui avoir fait faire tant de bassesses, n'en était que plus occupé à plaire au formidable ennemi de son oncle dans le point qui lui était le plus sensible et sur lequel il était éclairé de si près par le duc et la duchesse du Maine, l'âme et les inventeurs et promoteurs de tout ce qui se tramait.

Le maréchal de Villeroy, Villars, et bien d'autres gens qui se donnaient pour fort importants, y donnaient tête baissée par une soif de considération et de figurer que rien de tout ce que le régent faisait sans cesse en leur faveur ne pouvait rassasier ni gagner. Le maréchal de Villeroy, pour marcher mieux en cadence, n'oubliait aucune des plus énormes messéances pour renouveler et autoriser les anciens bruits. Il tenait sous la clef le linge du roi, son pain et diverses autres choses à son usage. Cette clef ne le quittait ni jour ni nuit. Il affectait de faire attendre après pour qu'on remarquât son soin et son exactitude à enfermer ces choses et faire sottement admirer de si sages précautions pour conserver la vie du roi, comme si les viandes et leurs assaisonnements. sa boisson et mille autres choses dont il se servait nécessairement, qui ne pouvaient être sous sa clef, n'eussent pu suppléer au crime. Mais cela faisait et entretenait le bruit, les soupçons, les discours, augmentait les prestiges et tendait toujours au but qu'on se proposait. Villeroy, ayant toujours M. de Beaufort dans la tête et sa royauté des halles, se tenait trop nécessaire pour en essuyer le sort et le court règne, étant, comme il l'était, soutenu du gros du public, trop appuyé du parlement qu'il courtisait avec servitude et qui réciproquement s'appuyait sur lui pour inculquer au roi de bonne heure toutes ses prétentions et pour faire contre au régent, comme il faisait tant qu'il pouvait; il osait le mépriser d'autant plus qu'il en tirait plus de grâces et qu'il s'en trouvait plus considéré et, si je l'ose dire, infatigablement courtisé.

Je voyais clair, dès lors, en la plupart de ces choses, c'est-à-dire au but de M. du Maine, du parlement, du maréchal de Villeroy, en éloignement confus encore l'Espagne, et je gémissais en silence de la mollesse et de l'aveuglement de M. le duc d'Orléans. Outre qu'elle ne lui était que trop naturelle, la misérable crainte du parlement qui de longue main l'avait saisi, comme on l'a vu, lui avait toujours depuis été de plus en plus inculquée par l'intérêt de Canillac, qui s'était figuré de gouverner cette compagnie par le crédit qu'il croyait avoir hérité de Maisons et par celui dont se parait sa veuve qui en tenait chez elle de petites assemblées; par la perfidie d'Effiat, qui servait ses deux amis et qui se rendait un personnage par ses entremises entre son maître et le parlement auquel il le vendait; par la frayeur du duc de Noailles, si longtemps son instrument pour tout et dont les transes l'avaient, comme on l'a vu, jeté dans la bassesse de compter des finances devant des commissaires du parlement, en présence du régent qu'il y avait entraîné avec lui; enfin, par l'écho d'un gros de valets et de bas courtisans qui voulaient plaire à la mode ou qui connaissaient la faiblesse de leur maître. Ce prince, dont la confiance en moi n'était point refroidie, était pourtant en garde contre moi sur tout ce qui regardait le duc de Noailles, d'Effiat, le premier président et le parlement et comme je m'en étais bien aperçu

depuis longtemps et que cette prévention rendrait tous mes conseils à ces égards inutiles, depuis longtemps aussi j'évitais avec grand soin de lui en jamais rien dire, et si quelquefois il m'en parlait, je répondais vaguement, courtement, avec une transition prompte et affectée à d'autres choses.

La pièce principale pour l'exécution pourpensée et projetée de toute cette cabale, était le parlement. Il le fallait remuer par les vues du bien public, l'exciter par les profusions et les moeurs du régent. Le système de Law et sa qualité d'étranger de nation et de religion furent d'un grand usage pour en imposer aux honnêtes gens du parlement et au gros de cette compagnie. La vanité de devenir les modérateurs de l'État l'aiguillonnait tout entière. Il fallait cheminer par degrés pour accoutumer le parlement à une résistance qui aigrît le régent ou qui l'abattît, dont on pût tirer de grands avantages et se conduire peu à peu où on tendait, sans que presque personne de ce très grand nombre qu'on pratiquait partout sût jusqu'où on le voulait mener, et le forcer après par la nécessité où on l'aurait poussé, des conjonctures et des engagements. L'autorité des lois et du parlement était un abri nécessaire à qui voulait le plus les enfreindre. Il en fallait nécessairement rendre cette compagnie complice pour les violer impunément : tel fut le projet bien suivi et avec toute apparence du plus grand succès, mais que la Providence, protectrice des États et des rois faibles et enfants, sut confondre.

Ils trouvèrent donc qu'il était temps de commencer. Le parlement sema force plaintes pour préparer le public, tant sur les finances et sur Law, que sur la forme du gouvernement, par les conseils qu'il prétendit allonger fort les affaires et les rendre beaucoup plus coûteuses qu'elles n'étaient avant leur établissement. Ces précautions prises, le parlement s'assembla le matin et le soir du 14 janvier, sous le prétexte d'enregistrer l'édit de création des deux charges, l'une de trésorier des bâtiments, l'autre d'argentier de l'écurie, qu'ils avaient longtemps suspendue, et où ils firent plusieurs modifications. En ces deux assemblées, qui continuèrent le matin et l'après-dinée du lendemain, ils résolurent des remontrances et force demandes des plus hardies, et mandèrent le prévôt des marchands à leur venir rendre compte de l'état des affaires de l'hôtel de ville. Le premier président et les gens du roi vinrent rendre compte au régent de ce qui s'était passé au parlement, au sortir de chacune des deux premières séances.

Les mêmes assemblées continuèrent les deux jours suivants et le troisième encore,

mais chez le premier président, pour rédiger leurs remontrances par écrit et leurs demandes. Law, sans y être nommé, y était fortement attaqué, ainsi que l'administration du régent au fond et en la forme. Elles ne tendaient pas à moins qu'à se mêler de tout avec autorité, et à balancer celle du régent de manière à ne lui en laisser bientôt plus qu'une vaine et légère apparence.

Informé à peu près de ce qui se préparait, il m'en parla avec plus de feu et de sensibilité qu'il n'en avait d'ordinaire. Je ne répondis rien. Nous nous promenions tout du long de la galerie de Coypel et du grand salon qui est au bout sur la rue Saint-Honoré. Il insista, et me pressa de lui parler. Alors je lui dis froidement qu'il savait bien qu'il y avait longtemps que je ne lui ouvrais pas la bouche sur le, parlement ni sur rien qui pût y avoir rapport, et que, lorsqu'il m'en avait quelquefois ouvert le propos, j'en avais toujours changé et évité d'entrer en aucun discours là-dessus; que, puisqu'il me forçait aujourd'hui, je lui dirais que rien ne me surprenait dans cette conduite; qu'il se pouvait souvenir que je la lui avais prédite, et que je lui avais dit, il y avait longtemps, que sa mollesse à l'égard du parlement le conduirait enfin à n'être plus régent que de nom, ou à la nécessité d'en reprendre l'autorité et les droits par des tours de force très hasardeux. Là-dessus il s'arrêta, se tourna à moi, rougit, se courba tant soit peu, mit ses deux poings sur ses côtés, et me regardant en vraie et forte colère: « Mort...! me dit-il, cela vous est bien aisé à dire à vous qui êtes immuable comme Dieu, et qui êtes d'une suite enragée. » Je lui répondis avec un sourire et un froid encore plus marqué que devant : « Vous me faites, monsieur, un grand honneur de me croire tel que vous dites ; mais si j'ai trop de suite et de fermeté, je voudrais vous en pouvoir donner mon excédant, cela ferait bientôt deux hommes parfaits, et vous en auriez bon besoin. » Il fut tué à terre, ne répondit mot et continua sa promenade à plus grands pas, la tête basse, comme il avait accoutumé quand il était embarrassé et fâché, et ne proféra pas un mot depuis le salon où cela se passa jusqu'à l'autre bout de la galerie. Au retour, il me parla d'autre chose, que je saisis avidement pour rompre la mesure sur le parlement.

Le 26 janvier, le parlement alla, sur les onze heures du matin, faire ses remontrances au roi en présence de M. le duc d'Orléans. Le premier président les lut tout haut : elles étaient de la dernière force contre le gouvernement, et en faveur des prétentions du parlement, et par plusieurs demandes qui étaient autant d'entreprises les plus fortes : Le régent ne dit pas un mot ; le roi, que son chancelier leur rendrait sa réponse ; le chancelier, que, lorsque le roi aurait assemblé son conseil, il leur enverrait ses ordres auxquels il espérait (terme bien chétif et bien faible) qu'ils obéiraient sans remise.

Le soir même, M. le duc d'Orléans fit répandre force copies des lettres patentes enregistrées au parlement le 21 février 1641, Louis XIII présent, qui réduisent le parlement aux termes de son devoir et de son institution de simple cour de justice pour juger les procès entre les sujets du roi, sans pouvoir prétendre à plus, et singulièrement à entrer, ni se mêler en sorte quelconque du gouvernement de l'État, ni d'aucune de ses parties : cette défense et réduction, appuyée de citations de pareilles du roi Jean, François Ier, Charles IX, et plusieurs pareilles ordonnances du même Louis XIII. On aurait pu et dû y en ajouter de Louis XIV, surtout lorsqu'il alla seoir au parlement en habit gris, une houssine à la main', dont il le menaça en parlant bien à lui.

Il a fallu faire tout de suite le récit des premières démarches publiques du parlement, pour n'en pas interrompre un autre, dont l'événement éclata le lendemain que le premier président eût rendu compte au parlement de ses remontrances, c'est-à-dire le 28 janvier, surlendemain du jour qu'il les avait été lire au roi aux Tuileries.

À mesure que le régent se trouvait plus embarrassé, il se rapprochait de moi sur les gens et les matières sur lesquelles on l'avait mis en garde. Il m'avait parlé plus d'une fois du duc de Noailles et du chancelier, avant la séance de la Raquette, de la jalousie du premier contre Law, de l'ineptie du second en affaires d'État, de finances, du monde. Il ne m'avait pas caché son dégoût de tous les deux, et d'une union intime qui rendait en tout et pour tout le chancelier esclave volontaire du duc de Noailles. Le langage de celui-ci lui plaisait : son désinvolte et des moeurs toujours à la mode, quelle qu'elle fût, le mettaient à l'aise avec lui. Son esprit et sa tribu si établie lui donnaient de la crainte. D'autre part, Law et son système était ce dont il ne se pouvait déprendre par ce goût naturel des voies détournées, et par ces mines d'or que Law lui faisait voir tout ouvertes et travaillées par ses opérations. À bout d'espoir de faire compatir ensemble le duc de Noailles et Law après tout ce qu'il avait fait pour y parvenir, son malaise devint extrême quand il vit enfin qu'il fallait choisir entre les deux. Il m'en parla souvent, et j'étais instruit par Law de tout ce qui se passait là-dessus.

Quel que fût son système, il y était de la meilleure foi du monde ; son intérêt ne le maîtrisait point ; il était vrai et simple ; il avait de la droiture ; il voulait marcher rondement. Il était donc doublement outré des obstacles qui lui étaient suscités à chaque pas par le duc de Noailles, et de la duplicité de sa conduite à son égard ; il ne l'était pas moins des lenteurs multipliées du chancelier pour, de concert avec Noailles, arrêter et faire échouer chaque opération ; il lui fallait souvent aller persuader des principaux du

parlement, son premier président et celui de la chambre des comptes que Noailles suscitait, et dont il faisait peur au régent, et il arrivait que, quand Law les avait persuadés, les ruses ne manquaient pas à Noailles, et les lenteurs affectées au chancelier, pour rendre inutiles les opérations qui semblaient résolues et ne trouver plus de difficulté. Law me venait conter ses chagrins et ses peines, souvent près de tout quitter, et s'allait plaindre au régent à qui il faisait toucher au doigt tous ces manèges. Le régent m'en parlait avec amertume, mais ne tirait de moi que de le plaindre de ces contrastes, et des aveux de mon ignorance en finance qui m'empêchait de lui donner aucun conseil.

Dès avant le départ de l'abbé Dubois pour l'Angleterre, pressé par Law et par son double intérêt, il avait porté de rudes coups à Noailles auprès du régent et au chancelier par contre-coup. Son intérêt en cela était double ; il commençait à tirer gros de Law. Ce qu'il en tirait demeurait dans les ténèbres ; il pensait déjà au cardinalat, et au besoin qu'il aurait de forcer d'argent à Rome. C'est ce qu'il ne pouvait espérer que de Law, et cela seul l'eût entraîné ; mais il en avait un autre : il voulait dès lors, comme je l'ai déjà expliqué, se préparer à gouverner seul son maître. Il fallait pour cela écarter de lui peu à peu ceux qui, de façon ou d'autre, avaient le plus de part en sa confiance. La charge des finances l'entraînait nécessairement, et lui était redoutable dans un homme tel que le duc de Noailles : Il saisit donc l'occasion de l'écarter, persuadé qu'après l'éclat de l'avoir sacrifié à Law, Noailles ne reprendrait plus de, confiance, et ne serait plus un homme qu'il pût craindre.

Je savais par Law que les coups de Dubois avaient porté, et c'était ce qui le désolait de son absence. Il eût bien voulu m'engager à y suppléer; mais je connaissais trop les défiances du régent, pour me presser: il me regardait avec raison comme l'ennemi déclaré et sans mesure du duc de Noailles, mes discours à son égard, auraient porté à faux. D'ailleurs je me trouvais hors d'état de me décider moi-même sur le meilleur parti à prendre pour les finances entre eux, et je ne voulais pas prendre sur moi, quelque haine que j'eusse contre Noailles, de jeter l'État et le régent entre les bras de Law, et d'un système aussi nouveau que le sien. Je laissais donc aller les choses, attentif cependant à en être bien instruit et à me tenir dans un milieu à l'égard du régent, à ne le pas refroidir de me parler là-dessus avec confiance, mais surtout à ne me point avancer et à ne me point commettre. Cette conduite dura jusqu'à la séance de la Raquette, après laquelle je vis le parti pris, et qui n'était retardé que par la faiblesse qui s'arrête toujours au moment d'exécuter.

Alors le maréchal de Villeroy s'ouvrit entièrement à moi, comme à l'ennemi du duc

de Noailles, qu'il ne pouvait souffrir par le dépit de n'être qu'un vain nom dans les finances, dont Noailles avait tout le pouvoir et l'administration. Le maréchal m'apprit les bottes qu'il lui portait depuis qu'il le voyait ébranlé, et m'instruisait des divers avancements de sa chute. Pour l'entretenir à m'informer, je lui disais ce que je pouvais lui confier sans crainte de ses indiscrétions, et je voyais un homme ravi de joie, qui n'oubliait rien pour précipiter la chute de celui dont l'autorité dans les finances lui était si odieuse.

À la fin, M. le duc d'Orléans s'expliqua tout à fait avec moi, et mit en délibération à qui il donnerait les finances et les sceaux. Son objet était de disposer des finances, en sorte que Law ne trouvait plus d'obstacle en ses opérations. Law et moi avions souvent traité cette matière. Il avait eu souvent recours à d'Argenson, qui était fort entré dans ses pensées, et c'était à lui qu'il désirait les finances, parce qu'il comptait être avec lui en pleine liberté.

Argenson était un homme d'infiniment d'esprit et d'un esprit souple, qui, pour sa fortune s'accommodait à tout. Il valait mieux, pour la naissance, que la plupart des gens de son état, et il faisait depuis longtemps la police et avec elle l'inquisition d'une manière transcendante. Il était sans frayeur du parlement, qui l'avait souvent attaqué, et il avait sans cesse obligé les gens de qualité, en cachant au feu roi et à Pontchartrain des aventures de leurs enfants et parents, qui n'étaient guère que des jeunesses, mais qui les auraient perdus sans ressource, s'il ne les eût accommodées d'autorité et subitement tiré le rideau dessus. Avec une figure effrayante, qui retraçait celle des trois juges des enfers, il s'égayait de tout avec supériorité d'esprit, et avait mis un tel ordre dans cette innombrable multitude de Paris, qu'il n'y avait nul habitant, dont jour par jour il ne sût la conduite et les habitudes, avec un discernement exquis pour appesantir ou alléger sa main à chaque affaire qui se présentait, penchant toujours aux partis les plus doux avec l'art de faire trembler les plus innocents devant lui. Courageux, hardi, audacieux dans les émeutes, et par là maître du peuple. Ses moeurs tenaient beaucoup de celles qui avaient sans cesse à comparaître devant lui, et je ne sais s'il reconnaissait beaucoup d'autres divinités que celle de la fortune. Au milieu de fonctions pénibles et en apparence toutes de rigueur, l'humanité trouvait aisément grâce devant lui, et quand il était en liberté avec des amis obscurs et d'assez bas étage, auxquels il se fiait plus qu'à des gens plus relevés, il se livrait à la joie, et il était charmant dans ces compagnies. Il avait quelques lettres, mais peu ou point de capacité d'ailleurs en aucun genre, à quoi l'esprit suppléait, et une grande connaissance du monde, chose très rare en un

homme de son état3.

Il s'était livré sous le feu roi aux jésuites, mais en faisant tout le moins de mal qu'il lui était possible, sous un voile de persécution qu'il se sentait nécessaire pour persécuter moins en effet, et secourir même les persécutés. Comme la fortune était sa boussole, il ménageait également le roi, les ministres, les jésuites, le public., Il avait eu l'art; comme on l'a vu en son lieu, de se faire un grand mérite auprès de M. le duc d'Orléans, alors fort maltraité, de ce cordelier amené d'Espagne par Chalais, qu'il fut chargé d'interroger à la Bastille, et M. le duc d'Orléans n'avait pu l'oublier. Depuis, il m'avait courtisé sans bassesse, sans visites, mais dans toutes les choses où il avait pu me témoigner toute son attention, et il avait bien voulu se laisser charger du temporel fort dérangé du monastère de la Visitation de Chaillot en qualité de commissaire, où M<sup>me</sup> de Saint-Simon avait une soeur d'un vrai mérite, que nous aimions fort, monastère d'ailleurs rétabli par la famille de M<sup>me</sup> la maréchale de Lorges.

Law avait trouvé beaucoup d'accès auprès de ce magistrat, qui lui-même s'en était fait auprès de l'abbé Dubois, et qui n'aimait point du tout M. de Noailles, sans être pourtant mal avec lui. Le parlement lui en voulait cruellement, dont on a vu des traits bien forts. Sa charge ne le rendait pas réconciliable avec cette compagnie, et le régent et lui avaient eu souvent besoin l'un de l'autre. De sa nature il était royal et fiscal, il tranchait, il était ennemi des longueurs, des formes inutiles ou qu'on pouvait sauter, des États neutres et flottants. Mais comme il cherchait à se concilier tout, il avait, du temps du feu roi, et cultivé depuis, des liaisons avec ses bâtards, beaucoup plus étroites que nous ne nous en doutions M. le duc d'Orléans et moi.

Cette ignorance, les raisons tirées de ce qui vient d'être expliqué de son caractère et de sa conduite, beaucoup aussi l'éloignement extrême qui était entre le parlement et lui dans un temps où il s'agissait d'avoir le dessus sur cette compagnie, qui se mettait en état de dominer, me détermina à lui pour les finances et pour les sceaux, afin de lui donner plus d'autorité, et au régent un garde des sceaux en sa main, ferme, hardi, et qui, pour sa propre vade<sup>4</sup>, se trouverait intéressé à ne pas ménager le parlement. Je m'expliquai donc en sa faveur à Law qui goûta infiniment mes raisons, et au régent à qui je les détaillai. La chose demeura entre nous trois et fut bientôt déterminée. Alors je pressai le régent de finir, dans la crainte de quelque transpiration qui déconcertât la

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup>Voy. sur d'Argenson notes à la fin du volume.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup>Pour sa propre cause.

résolution prise, et le coup à frapper fut fixé au vendredi 28 janvier pour laisser passer les remontrances du parlement au roi, dont j'ai parlé avant ceci.

Je priai le régent de me permettre d'avertir et de disposer Argenson. Ce n'était pas que je fusse en peine qu'il n'acceptât une telle décoration, mais je voulais profiter du moment pour concilier le futur garde des sceaux avec le cardinal de Noailles, et que ce prélat ne perdît au chancelier que tout le moins qu'il se pourrait. Je présentai donc au régent la nécessité de faire entendre à d'Argenson d'avance le parfait concert, pour ne rien dire de plus, qu'on souhaitait de lui dans les finances avec Law, et de corriger ce que cela pouvait avoir d'amer par l'éclat des sceaux. M. le duc d'Orléans le trouva bon, de sorte que je mandai par un billet à d'Argenson le jeudi matin de se trouve chez moi le soir même, entre sept et huit heures du soir, pour chose pressée et importante, où je l'attendrais portes fermées. Rien ne transpirait encore, et quoiqu'on commençât depuis deux fois vingt-quatre heures tout au plus à se douter de quelques nuages sur le duc de Noailles et sur le chancelier, on n'avait pas été plus avant.

Argenson se rendit chez moi à l'heure marquée. Je ne le fis pas languir. Je trouvai un homme effarouché du poids des finances, mais bien flatté de la sauce des sceaux, et assez à lui-même, dans cette extrême surprise, pour me faire bien des difficultés sur les finances, sans néanmoins risquer les sceaux. Je lui expliquai au long les volontés du régent par rapport à Law, et je ne m'expliquai pas moins nettement avec lui par rapport au parlement et à tout ce que le régent comptait trouver en lui à cet égard. Law et les finances étaient conditions *sine qua non*, qu'il fallut bien passer. Pour le parlement, il pensait comme moi et comme M. le duc d'Orléans, et de ce côté-là, il était l'homme qu'il fallait. Ses lumières, la cabale en mouvement, son personnel, tout l'y portait. On peut juger de tout ce qu'il me dit de flatteur sur un honneur tel que celui des sceaux, qu'il crut avec raison me devoir, et sur lequel je fus modeste, mais toutefois en lui laissant sentir toute la part que j'y avais.

J'avais pour cela mes desseins, et, la conversation importante à peu près finie, je saisis un renouvellement de son éternelle reconnaissance et de son attachement entier pour moi, pour lui demander amitié et secours pour le cardinal de Noailles, que je lui déclarai très nettement que je ne distinguais pas de moi-même. Nous entrâmes en matière. Je ne lui cachai pas que j'étais bien instruit de ses liaisons avec les jésuites et avec tout le parti de la constitution; que je comprenais parfaitement que sa place le demandait sous le feu roi, mais que je sentais aussi, qu'il était trop éclairé sur le fond des choses, et encore plus par tant de détails qui avaient passé par ses mains, pour ne

porter pas un jugement sain de la chose, par rapport à la religion et à l'État, et de la violence et de la tyrannie des procédés, qui n'avaient de fondement que les plus insignes faussetés et les plus atroces friponneries : par conséquent, que les temps étant changés et lui monté à la première place tout à coup d'une fort subalterne, il ne vît, avec tant d'esprit, d'expérience et de lumière, quel était le bon parti et celui où la religion, l'État, la vérité, l'honneur le devaient attacher sans lever d'étendard, ce qui ne convenait pas à la première place de la magistrature. La discussion là-dessus fut longue, et j'y sentis de sa part plus de discours et de compliments que de réalité. Je me persuadai que la palinodie le retenait, sa vieille et 'ancienne peau, ses engagements de plusieurs années, et qu'une conversation avec le cardinal de Noailles enlèverait ce que je voyais que je n'emportais pas. Je la lui demandai, et il s'y prêta de bonne grâce; mais il me pria que ce fût chez moi et le soir, pour la dérober à la connaissance du monde, et il me promit de m'avertir et de me donner le premier soir que la nouveauté de l'état où il allait entrer lui laisserait la première liberté. Nous nous séparâmes de la sorte sur les dix heures du soir, avec de grandes protestations de sa part de n'oublier jamais qu'il me devait toute son élévation et sa fortune, et dans l'attente certaine du grand événement du lendemain vendredi 28 janvier.

Ce jour-là La Vrillière, qui avait été mandé au Palais-Royal la veille au soir, assez tard, alla sur les huit heures du matin redemander les sceaux au chancelier et lui dire de la part du régent de s'en aller jusqu'à nouvel ordre en sa maison de Fresnes, sur le chemin de Paris à Meaux. Le chancelier lui dit qu'il portait un nom bien fatal aux chanceliers. Il lui demanda avec fermeté et modestie s'il ne pouvait pas voir le régent, et, sur le refus, de lui écrire; La Vrillière lui dit qu'il se chargerait de la lettre. Le chancelier l'écrivit, la lut à La Vrillière, la ferma devant lui et la lui donna. De là il écrivit un billet d'avis au duc de Noailles et alla apprendre sa disgrâce à sa femme qui était en couche. Il s'en alla le lendemain à Fresnes, n'ayant laissé sa porte ouverte, à Paris, qu'à sa plus étroite famille ou amis plus intimes, et sa femme le fut trouver quand sa santé le lui permit.

Noailles, averti de la bombe par le billet du chancelier, ne douta plus de ce qui allait arriver sur les finances. Il résolut de prévenir le régent et de se mettre en situation d'en tirer bon parti. Il l'alla trouver sur-le-champ et eût la fausseté de lui demander ce que signifieraient les sceaux qu'il voyait sur la table. Le régent eut la bonté de lui dire qu'il les avait envoyé redemander au chancelier. Noailles, d'un air le plus dégagé qu'il put, lui demanda à qui il les donnait, et le régent eut la complaisance de le lui

dire. Alors Noailles répliqua qu'il voyait que la cabale l'emportait et qu'il ne pouvait mieux faire que de céder et de rendre sa commission des finances. Tout de suite le régent lui dit : « Ne demandez-vous rien ? — Rien du tout, répondit Noailles. — Je vous destine, ajouta le régent, une place dans le conseil de régence. — J'en ferai peu d'usage, » répondit-il arrogamment, profitant de la faiblesse du prince ; et mentit bien puamment, car il vint au premier conseil de régence et n'en manqua plus aucun. Il tint sa porte fermée les premiers jours.

Un moment après, d'Argenson arriva mandé par le régent. Il rencontra le duc de Noailles dans les appartements, qui sortait; ils se saluèrent sans se parler. Il fut un peu de temps seul avec le régent. À sa sortie, il fut déclaré garde des sceaux et président des finances. Au sortir de dîner, La Vrillière lui apporta ses commissions, et sur les trois heures, il prêta son serment entre les mains du roi, en présence du régent et en public aux Tuileries, et emporta les sceaux, que le roi lui remit.

J'avais envoyé aux nouvelles au Palais-Royal, parce que j'aime à être assuré que les choses sont faites. Comme j'étais à dîner chez moi en grande compagnie, un valet de chambre d'Argenson m'apporta une lettre de lui. Il imita dans cette lettre, que j'ouvris et montrai à la compagnie, la modestie du célèbre cardinal d'Ossat, qui devait sa fortune et sa promotion à M. de Villeroy, et à qui au sortir de chez le pape qui lui avait donné la barrette, [il] le manda, et pour la dernière fois lui écrivit encore monseigneur. Argenson me traita de même, et me manda qu'il venait d'être déclaré; en même temps que, prévoyant les affaires qu'il aurait toute la journée, il avait été dès le matin de bonne heure à Chaillot, et me rendait compte de ce qu'il y avait fait. Les remerciements et les marques d'attachement et de reconnaissance terminaient la lettre, et toujours monseigneur dessus et dedans.

Aínsi le chancelier fut la victime du duc de Noailles, et le bouc émissaire qui expia les péchés de son ami, et qui lui rendit tous les effets de l'innocence. Noailles se servit de lui comme d'un bouclier, et lui faisait voir et faire tout ce qui lui convenait sans ménagement aucun et sans le plus léger voile. Il abusa ainsi sans cesse de l'amitié, de la reconnaissance, de la confiance entière d'un homme de bien et d'honneur, qui, dans l'ignorance parfaite des finances et du monde, et dans les ténèbres de sa nouvelle vie, ne comptait de guide sûr que celui qui l'avait mis dans cette grande place. Elle lui a été si fatale que, quoique je me sois étendu ailleurs sur son caractère, je ne puis me refuser d'en ramentevoir encore ici quelque chose.

Avec un des plus beaux et des plus lumineux esprits de son siècle, et c'est peu

dire, vastement et profondément savant, fait exprès pour être à la tête de toutes les académies et de toutes les bibliothèques de l'Europe, et pour se faire admirer à la tête du parlement, jamais rien de si hermétiquement bouché en fait de finance, d'affaires d'État, de connaissance du monde, ni de si incapable d'y rien entendre. Le parquet, où il avait si longtemps brillé en maître, l'avait gâté pour tout le reste par l'habitude de cet exact et parfait balancement de pour et de contre de toutes les affaires contentieuses. Sa science et ses lumières le rendaient fécond en vues : sa probité, son équité, la délicatesse de sa conscience s'y embarrassaient, en sorte que plus il examinait, plus il voyait, et moins il se déterminait. C'était pour lui un accouchement que de prendre un parti sur les moindres choses. De là, devenu le père des difficultés, c'étaient des longueurs infinies. Il était arrêté 'tout court par les moindres vétilles, mais surtout par la forme qui le maîtrisait plus qu'un procureur qui en vit, en sorte qu'à qui ne connaissait pas le fonds sincère et solide de sa justice, de sa piété, de l'honneur, même de la bonté dont il était pétri, et véritablement vertueux en tout, on aurait pris sa conduite pour un déni de justice, parce qu'elle en avait tous les dehors et tous les inconvénients. Telle fut la cause et la source des variations en affaires de toutes les sortes, qui du faîte de la plus grande réputation, la plus accomplie, la mieux méritée, l'a précipité dans un état si différent à cet égard, où il est tombé par degrés, et à ce changement si prodigieux de lui-même, qui l'a rendu méconnaissable dans des points capitaux sous lesquels il est demeuré accablé, et dont sa considération et sa réputation ne se relèveront jamais, quoiqu'il n'ait jamais cessé d'être le même. Une correction, une perfection trop curieusement recherchée dans tout ce qu'il veut qui sorte de sa plume, naturellement excellente, décuple son travail, tombe dans la puérilité, dans la préférence de la justesse de la diction sur l'exposition nette et claire des choses, dans une augmentation de longueurs insupportables. Il épuise l'art académique, se consume en des riens, et l'expédition en souffre toutes sortes de préjudices.

Un autre défaut, qui vient du préjugé, de l'habitude de cet orgueil secret que les plus gens de bien ignorent souvent en eux, parce que l'amour-propre, si inhérent en nous, le leur sait cacher, est une prévention si étrange en faveur de tout ce qui porte robe, qu'il n'y a si petit officier de justice la plus subalterne, qui puisse avoir tort à ses yeux, ni friponnerie si avérée qui, par la forme dont il est esclave, ne trouve des échappatoires qui méritent toute sa protection. Est-il enfin à bout de raisons, on le voit qui souffre, que sa souffrance l'affermit en faveur de cette vile robe, dont l'impalliable afflige, sa sensible délicatesse, sans le déprendre de la soutenir. Je dis vile robe, telle

qu'un procureur du roi ou un juge royal de justice très subalterne, dont les friponneries et les excès, demeurés à découvert et incapables d'excuses, en trouvent dans son coeur et dans son esprit, et jusque dans sa raison et sa justice, quand elles ont perdu toutes ressources d'ailleurs. Alors il se jette sur les exhortations à pardonner les choses les moins pardonnables et les plus susceptibles de recommencer de nouveau : il allègue comme un grand malheur les conséquences du châtiment qui obscurcit tout un petit siège; sur la nécessité de procéder dans les formes, en attaquant juridiquement ce petit officier, et quelque cher et long que cela puisse être, de se rendre partie contre lui. Ces exemples arrivent tous les jours sur les faits les plus criants, sans qu'aucunes suites qui, pour ce premier exil et première perte des sceaux lui ont été fatales, ni aucunes considérations aient jamais pu avoir aucune prise sur lui à cet égard, d'où naissent des inconvénients sans nombre, par la certitude que toute robe a sa protection, que rien ne peut affaiblir. Oser se pourvoir en cassation d'arrêts des parlements, ou contester quoi que ce soit à ces compagnies en général ou en détail personnel en aucun genre, est une profanation qui lui est insupportable, quoiqu'il ait été plus d'une fois et en face bien mal récompensé de cette espèce de culte et en pleine séance au parlement, sans que rien l'en ait pu détacher. S'il voit que, malgré ce qu'il a pu tenter pour parer, la cassation passe au conseil, il interrompt contre la règle, harangue, se rend l'avocat du parlement et de son arrêt, et cela des autres parlements comme de celui de Paris. Il reprend les voix, il intimide les maîtres des requêtes, cherche à embarrasser le rapporteur et les commissaires, il reprend les avis. Tout le conseil s'en plaint et s'accoutume à lui résister respectueusement mais fermement, et ne s'en cache pas. S'il sent enfin qu'il ne gagne rien, et que l'arrêt passe, il ne peut toutefois se résoudre à prononcer le blasphème de cassation. Il a inventé pour l'éviter une formule jusqu'à lui inconnue. Il prononce que, « sans s'arrêter à l'arrêt du parlement, etc., qui demeurera comme non avenu, etc.;» et les parlements qui sentent et comptent sur cette vénération si loin poussée pour eux, n'ont cessé d'en abuser, et tout cela pourtant de la meilleure foi, et avec l'intégrité la plus parfaite.

On peut juger de là combien d'Aguesseau était peu propre à soutenir l'autorité royale résidente dans un régent, contre les entreprises du parlement; et je ne craindrai point de le dire, combien, à l'entrée de ces mouvements, qui annonçaient tant de choses, il était important de renvoyer ce premier magistrat, d'ailleurs si digne de toute autre place, mais si peu propre à la première de son état, où le duc de Noailles l'avait bombardé en un instant, uniquement pour soi, en abusant en cela, comme en bien

d'autres choses, de la facilité du régent, qui, ébloui de la grande réputation de celui qu'il lui proposa à l'instant de la vacance, l'en crut sur sa parole, sans connaissance de celui qu'il mettait si subitement dans une place si importante. Ce prince n'avait guère tardé à se repentir d'un choix si brusque, dont il s'était enivré d'abord; mais il fut sensible au cri public, à la louange du chancelier, et à le plaindre.

Toute la robe, vivement intéressée à un chef qui était véritablement idolâtre d'elle, et tout ce qui cabalait d'ailleurs contre le régent, aidés des échos qui répètent tout ce qu'ils entendent, élevèrent d'autant plus d'Aguesseau que le contre-coup naturel portait davantage en aigre censure contre le régent et contre son gouvernement. Il avait bien et longtemps combattu, avant de se résoudre à ce tour de force. Il n'y était venu qu'à la dernière extrémité. Épuisé de l'avoir fait et abattu, de la manière dont il était reçu du monde, il retomba, dans sa faiblesse naturelle à l'égard de l'autre parti. L'esprit et la tribu de Noailles lui fit peur. Non content d'avoir mis le duc de Noailles dans le conseil de régence, quoique le véritable criminel, tandis qu'il exilait le chancelier et ne lui ôtait les sceaux que pour avoir été l'esclave de Noailles, il jeta tout de suite à la tête de ce dernier la survivance de sa charge et de ses gouvernements pour son fils à la jaquette, qui n'avait pas encore cinq ans, lui fut obligé d'avoir bien voulu l'accepter, et ne lui marqua jamais tant de considération et d'amitié. Si le public s'irrita de la disgrâce du chancelier, il ne se scandalisa pas moins aigrement des grâces prodiguées au duc de Noailles, et n'applaudit dans tout cet événement, qu'à lui voir ôter les finances où il s'était extrêmement fait haïr de tout ce même public et des particuliers. Mais il tenait le bon bout encore. Les propos le touchèrent peu, et il a montré par toute la suite de sa vie et par son propre exemple, le peu de cas qu'on peut et doit faire de sa réputation, qu'il a sans cesse vendue pour ce qu'il a estimé être plus réel.

Par une suite nécessaire, Rouillé du Coudray, qui avait été son bras droit et souvent son conducteur dans les finances, n'y put être conservé. Depuis assez longtemps, il n'y faisait presque plus rien que continuer à se faire mépriser et détester par ses brutalités et ses continuelles indécences, abruti par le vin et par toutes sortes de débauches. Il s'y plongea de plus en plus depuis qu'il n'eut plus l'occupation des finances, et acheva ainsi une assez longue vie dans les vices dont il faisait trophée, laissant admirer qu'avec une capacité très médiocre, une grossièreté et une brutalité extrême, une indécence continuelle qui n'avait honte de rien, il fût devenu sous le feu roi directeur des finances et mille livres de pension.

Machault, maître des requêtes, eut la police dont il fit la moindre de ses occupa-

tions, sur le pied plus que scabreux où Argenson l'avait mise. Aussi n'y satisfit-il ni soi ni le régent, et n'y put demeurer longtemps. C'était un homme intègre et capable, exact et dur, magistrat depuis les pieds jusqu'à la tète, fantasque et bourru, qui ne se radoucissait qu'avec des créatures de mauvaise vie, dont il ne se laissait jamais manquer.

Châteauneuf, revenant de Hollande où il avait très bien servi, et qui avait une pension de six mille livres, en eut une pareille en augmentation, une place de conseiller honoraire au parlement, et promesse de la seconde place de conseiller d'État qui vaquerait, la parole de la première étant engagée à Bernage, qui allait intendant en Languedoc, en la place de Bâville.

Torcy eut cent cinquante mille livres d'augmentation de brevet de retenue, qui lui en fit un de quatre cent mille livres sur sa charge des postes, et maria sa seconde fille assez tristement à Duplessis-Châtillon.

Le duc d'Albret, occupé à se marier à une fille de Barbezieux, malgré toute sa famille, et à y intéresser le régent, en obtint une augmentation d'appointements et une de brevet de retenue de cent mille livres sur son gouvernement d'Auvergne.

## CHAPITRE XI.

1718

M. LE DUC D'ORLÉANS MÈNE M. LE DUC DE CHARTRES AUX CONSEILS DE RÉGENCE ET DE GUERRE, SANS Y OPINER. - ENTREPRISES DU PARLEMENT. -MORT ET DÉPOUILLE DE SIMIANE ET DU GRAND FAUCONNIER DES MARAIS. -Madame assiste scandaleusement à la thèse de l'abbé de Saint-Albin. - Ballet du roi, qui s'en dégoûte pour toujours. - M. [le duc] et  $M^{\text{me}}$ la duchesse de Lorraine à Paris. - Bassesse de courtisan du duc de Lorraine. - M. Le Duc et ensuite  $M^{ME}$  la duchesse de Berry donnent UNE FÊTE À M. ET À MME DE LORRAINE. - INSOLENCE DE MAGNY PUNIE; QUEL IL ÉTAIT ET CE QU'IL DEVINT. - M. DE LORRAINE VA VOIR PLAIDER À la grand'chambre, puis à la Bastille, et dîner chez le maréchal de Villeroy, - Objet et moyens du duc de Lorraine dans ce voyage. - Il est ennemi de la France. - Ses demandes sans droit ni prétexte. - Ses lueurs mises au net par moi au régent. - Altesse royale, pourquoi et quand ACCORDÉE AU DUC DE SAVOIE. - LE RÉGENT ENTRAÎNÉ À TOUT ACCORDER AU DUC DE LORRAINE. - SES MESURES POUR L'EXÉCUTION. - CARACTÈRE DE SAINT-CONTEST, NOMMÉ POUR FAIRE LE TRAITÉ AVEC LE DUC DE LORRAINE, QUI OBTIENT UN GRAND DÉMEMBREMENT EN CHAMPAGNE EN SOUVERAINETÉ, ET LE TRAITEMENT D'ALTESSE ROYALE. - MISÈRE DU CONSEIL DE RÉGENCE. -LE RÉGENT TÂCHE INUTILEMENT, PAR SAINT-CONTEST ET PAR LUI-MÊME, DE

VAINCRE MA RÉSISTANCE AU TRAITÉ; VIENT ENFIN À ME PRIER DE M'ABSENTER DU CONSEIL DE RÉGENCE LE JOUR QUE CE TRAITÉ Y SERA PORTÉ. - J'Y CONSENS. - IL M'EN ARRIVA DE MÊME LORSQUE LE RÉGENT ACCORDA LE TRAITEMENT DE MAJESTÉ AU ROI DE DANEMARK, ET CELUI DE HAUTES PUISSANCES AUX ÉTATS GÉNÉRAUX DES PROVINCES-UNIES. - LE TRAITÉ PASSE SANS DIFFICULTÉ AU CONSEIL DE RÉGENCE; EST DE MÊME AUSSITÔT APRÈS ENREGISTRÉ AU PARLEMENT. - DÉPART DE M. ET DE MME DE LORRAINE. - AUDACIEUSE CONDUITE DU DUC DE LORRAINE, QUI NE VOIT POINT LE ROI. - LE GRAND-DUC DE TOSCANE] ET LE DUC DE HOLSTEIN-GOTTORP, SUR L'EXEMPLE DU DUC DE LORRAINE, PRÉTENDENT AUSSI L'ÂLTESSE ROYALE, ET NE L'OBTIENNENT PAS. - BAGATELLES ENTRE M. LE DUC D'ORLÉANS ET MOI. - MME DE SABRAN; QUELLE. - SON BON MOT AU RÉGENT. - CONDUITE [DU RÉGENT] AVEC SES MAÎTRESSES.

M. le duc d'Orléans, à l'insu de tout le monde, mena, le 30 janvier, M. son fils au conseil de régence, auquel il fit un petit compliment, et dit qu'il n'opinerait point, qu'il venait seulement pour apprendre. Je n'ai point su qui lui donna ce conseil prématuré, qui n'a pas rendu grand fruit. Il le mena le lendemain au conseil de guerre. M. le Duc y faisait une tracasserie au maréchal de Villars sur la liasse de ce conseil qu'il portait au régent, lequel, par son goût pour les *mezzo-termine*, régla qu'elle ne lui serait plus portée, et qu'il irait au conseil de guerre tous les quinze jours où il lui serait rendu compte de ce qui s'y serait fait pendant la quinzaine.

Il envoya en ce même temps d'Effiat au premier président, donna des audiences au premier président seul, puis à lui et aux gens du roi ensemble; enfin, une le 7 février aux députés du parlement, qui, par la bouche du premier président attaquèrent fort les divers conseils, comme embarrassant et allongeant les affaires, matière fort étrangère au parlement, où même elle avait passé le jour de la régence. Ils ne laissèrent pas d'être traités plus que fort honnêtement.

Simiane, l'un des deux premiers gentilshommes de la chambre de M. le duc d'Orléans, mourut, et sa charge fut donnée à son frère. Il avait eu à la mort de Grignan, son beau-père, l'unique lieutenance générale de Provence, de vingt-sept mille livres de rente, et un brevet de retenue de deux cent mille livres, et ne laissa point d'enfants. Un mois après elle fut donnée à Brancas, devenu longtemps après grand d'Espagne et maréchal de France, qui était de mes amis, et pour le fils duquel j'en obtins la survivance dans la suite. Des Marais, grand fauconnier, mourut en ce

même temps jeune et obscur: on a vu en son lieu comment son fils enfant avait eu sa survivance.

M. le duc d'Orléans avait de la comédienne Florence un bâtard qu'il n'a jamais reconnu et à qui néanmoins il a fait une grande fortune dans l'Église. Il le faisait appeler l'abbé de Saint-Albin. Madame, si ennemie des bâtards et de toute bâtardise, s'était prise d'amitié pour celui-là avec tant de caprice, qu'à l'occasion d'une thèse qu'il soutint en Sorbonne, elle y donna le spectacle le plus scandaleux et le plus nouveau, et en lieu où jamais femme, si grande qu'elle pût être, n'était entrée ni ne l'avait imaginé. Telle était la suite de cette princesse. Toute la cour et la ville fut invitée à la thèse et y afflua. Conflans, premier gentilhomme de la chambre de M. le duc d'Orléans, en fit les honneurs, et tout s'y passa de ce côté-là comme si M. le duc de Chartres l'eût soutenue. Madame y alla en pompe, reçue et conduite à sa portière par le cardinal de Noailles, sa croix portée devant lui. Madame se plaça sur une estrade qu'on lui avait préparée dans un fauteuil. Les cardinaux-évêques et tout ce qui y vint de distingué se placèrent sur des sièges à dos, au lieu de fauteuils. M. [le duc] et M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans furent les seuls qui n'y allèrent pas, et moi je n'y allai pas non plus. Cette singulière scène fit un grand bruit dans le monde; jamais M. le duc d'Orléans et moi ne nous en sommes parlé.

Le maréchal de Villeroy, adorateur du feu roi jusque dans les bagatelles et très attentif à les faire imiter au roi de bonne heure, lui fit danser un ballet, plaisir qui n'était pas encore de son âge, et lui ôta pour toute sa vie, par cette précipitation, le goût des bals, des ballets, des spectacles et des fêtes, quoique ce divertissement eût tout le succès qu'on s'y pût proposer; mais le roi, se trouva excédé de l'apprendre, d'essayer des habits, encore plus de le danser en public.

Le duc de Lorraine, tout tourné et dévoué qu'il fût à la cour de Vienne, n'était pas homme à négliger les avantages qu'il pourrait tirer de la facilité du régent dont il avait l'honneur d'être beau-frère, et l'amitié tendre de ce prince pour une soeur avec qui il avait été élevé, de sa faiblesse pour Madame, qui n'avait à l'allemande des yeux que pour son gendre et pour sa grandeur. Ce qu'il avait éprouvé là-dessus au voyage qu'il avait fait pour rendre au feu roi son hommage, pour le duché de Bar, lui devint une raison décisive d'en faire un second à Paris, sous l'étrange incognito du nom de comte de Blamont pour voiler tout ce à quoi il ne pouvait atteindre.

Cette petite cour arriva de très grande heure, le vendredi 18 février, rencontrée au deçà de Bondy par Madame, qui avait dans son carrosse M. [le duc] et M<sup>me</sup> la duchesse

d'Orléans, M. le duc de Chartres et M<sup>me</sup> de Valois, depuis duchesse de Modène. Elle y fit monter M. et M<sup>me</sup> de Lorraine qui, n'étant point incognito par son rang décidé de petite-fille de France, et de rang égal à M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans qui lui fit les honneurs du carrosse de Madame, se mit au fond avec elle. M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans sur le devant avec M. de. Chartres et M<sup>lle</sup> de Valois, où M. le duc d'Orléans n'eût pu tenir en troisième avec elle, qui se mit à une portière et le duc de Lorraine à l'autre.

Ils arrivèrent et logèrent au Palais-Royal dans l'appartement de la reine mère, que M. le duc de Chartres leur céda. Un moment après ils allèrent tous à l'Opéra dans la grande loge de Madame, d'où M. le duc d'Orléans mena le duc de Lorraine voir un moment M<sup>me</sup> la duchesse de Berry dans la sienne, et le ramena dans la loge de Madame. Au sortir de l'Opéra, M<sup>me</sup> la duchesse de Lorraine vit quelques moments du monde dans son appartement, où elle avait trouvé en arrivant une commode pleine des plus riches galanteries, qui fut un présent de M<sup>me</sup> la duchesse de Berry, et force belles dentelles, qui en fut un de M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans. Elle descendit chez elle, où il y eut grand jeu et grand souper. Avant de se retirer, M<sup>me</sup> de Lorraine vit d'une loge le bal de l'Opéra. Le dîner fut toujours chez Madame, et le souper chez M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans, où M. le duc d'Orléans soupa fort rarement et ne dînait point. Il prenait du chocolat, entre une heure et deux heures après midi, devant tout le monde : c'était l'heure la plus commode de le voir.

C'est ce qui a dérangé l'heure du dîner depuis, et les dérangements une fois établis ne se réforment plus. Le lendemain de leur arrivée ils virent la comédie italienne sur le théâtre de l'Opéra, après quoi M. le duc d'Orléans les mena à Luxembourg voir M<sup>me</sup> la duchesse de Berry, où la visite se passa debout.

Le dimanche, Madame mena  $\hat{M}^{me}$  la duchesse de Lorraine aux Tuileries. Le roi, qui dînait, se leva de table et alla embrasser  $M^{me}$  la duchesse de Lorraine. Il se remit à table, et elles le virent dîner de dessus leurs tabourets. Lorsque le roi sortit de table elles s'en allèrent dîner chez Madame, où le duc de Lorraine les attendait. Ensuite Madame mena  $M^{me}$  de Lorraine aux Carmélites du faubourg Saint-Germain, où  $M^{me}$  la duchesse de Berry se trouva, qui y avait un appartement. Le lundi après dîner,  $M^{me}$  la duchesse de Lorraine alla voir  $M^{me}$  la grande-duchesse, et le lendemain toutes les princesses du sang, qui toutes l'avaient vue chez elle, se masqua après souper, et alla en bas au bal de l'Opéra. Il y eut toujours beaucoup de dames aux soupers avec elle chez  $M^{me}$  la duchesse d'Orléans.

Le jeudi 24 février, le roi fut au Palais-Royal voir M<sup>me</sup> la duchesse de Lorraine. M.

de Lorraine, qui n'oubliait rien pour plaire au régent et pour en obtenir ce qu'il se proposait, lui demanda pour le chevalier d'Orléans la lieutenance générale de Provence. Cela ne déplut pas au régent, mais il répondit qu'il avait d'autres vues.

Le samedi 26 février, il y eut un banquet superbe à l'hôtel de Condé pour M. [le duc] et M<sup>me</sup> la duchesse de Lorraine. M. le Duc y avait invité grand nombre de dames, qui toutes furent extrêmement parées et M<sup>me</sup> de Lorraine aussi. Il y eut beaucoup de tables, toutes magnifiquement servies en gras et en maigre. Ce fut une nouveauté que ce mélange, qui fit quelque bruit. On se masqua après souper.

Le lundi 28 février, M<sup>me</sup> la duchesse de Berry donna le soir à M. [le duc] et à M<sup>me</sup> la duchesse de Lorraine la plus splendide et la plus complète fête qu'il fût possible en toute espèce de magnificence et de goût. M<sup>me</sup> de Saint-Simon, qui l'ordonna toute et qui en fit les honneurs, eut tout l'honneur que de telles bagatelles peuvent apporter par le goût, le choix, l'ordre admirable avec lequel tout fut exécuté. Il y eut une table de cent vingt-cinq couverts pour les dames conviées, toutes superbement parées, et pas une en deuil, et une autre de pareil nombre de couverts pour les hommes invités. Les ambassadeurs, qui le furent tous, ne s'y voulurent pas trouver, parce qu'ils prétendirent manger à la table où seraient les princes du sang, lesquels mangèrent avec le duc de Lorraine, tous sans rang, à la table des dames où était M<sup>me</sup> la duchesse de Berry, fille de France, avec qui les ambassadeurs ne pouvaient pas manger, ni, pour en dire la vérité, M. de Lorraine non plus sous son incognito, mais qui y mangea pourtant sans difficulté. Le palais de Luxembourg était admirablement illuminé en dedans et en dehors.

Le souper fut précédé d'une musique et suivi d'un bal en masque, où il n'y eut de confusion que lorsque  $M^{\rm me}$  la duchesse de Berry et  $M^{\rm me}$  de Lorraine en voulurent, pour s'en divertir. Tout Paris y entra masqué.  $M^{\rm lle}$  de Valois ne se trouva point au souper, mais au bal seulement : je n'en ai point su ni deviné la raison. Trois ou quatre personnes non invitées et non faites pour l'être se fourrèrent hardiment à la table des hommes. Saumery, premier maître d'hôtel de  $M^{\rm me}$  la duchesse de Berry, leur en dit son avis, par son ordre, au sortir de table. Ils ne répondirent rien et s'écoulèrent, excepté Magny, qui dit tant d'insolences que Saumery le prit à la cravate pour le conduire à  $M^{\rm me}$  la duchesse de Berry, et l'eût exécuté, si Magny n'eût trouvé moyen de s'en dépêtrer, et de se sauver hors du Luxembourg dans la ville, où le lendemain il continua à débiter force sottises.

Il était fils unique de Foucault, conseiller d'État', qui s'était élevé par les intendances, et qui, par un commerce de médailles, s'était fait une protection du P. de La Chaise. Tous deux s'y connaissaient fort, et en avaient ramassé de belles et curieuses collections. Foucault eut ainsi le crédit de faire succéder ce fils à l'intendance de Caen, lorsqu'il la quitta pour une place de conseiller d'État. Les folies que fit Magny dans une place si sérieuse et les friponneries dont il fut convaincu furent si grossières et si fortes, qu'il fut rappelé avec ignominie, et que, n'osant plus se présenter au conseil ni espérer plus aucune fortune de ce côté-là, il se défit de sa charge de maître des requêtes, prit une épée, battit longtemps le pavé, et après la mort du roi essaya de se raccrocher par une charge d'introducteur des ambassadeurs que le baron de Breteuil lui vendit.

C'est à ce titre qu'il se fourra à table à cette fête, et que par ses insolences il se fit mettre deux jours après à la Bastille, après que M<sup>me</sup> la duchesse de Berry en eut fait une honnêteté à Madame, parce que Foucault était chef de son conseil. Magny, au sortir de la Bastille, eut ordre de se défaire de sa charge, qui avait besoin d'un homme plus sage auprès des ministres étrangers. La rage qu'il conçut de ce qu'il méritait et qu'il était allé chercher le jeta parmi les ennemis du gouvernement, qui faisaient alors recrue de tout, et qui trouvèrent en lui de l'esprit et beaucoup de hardiesse. Il s'embarqua en tout, et passa bientôt en Espagne. Il y fut bien reçu et bien traité, et quoiqu'il n'eût jamais été que de robe, il fut colonel, et tôt après brigadier. Je m'étends sur lui, parce que je l'y trouvai majordome de la reine. Il expédiait fort promptement ce qu'il touchait, trouvait fort mauvais de ne faire pas assez tôt fortune, et l'indigence où il se jetait lui-même. La mauvaise humeur le rendit fort impertinent, et le fit honteusement chasser, tellement qu'après la mort du régent, il repassa les Pyrénées dans l'espérance du changement des temps. Mais comme les brouillons n'étaient plus nécessaires à ceux qui les avaient recherchés pendant la vie de ce prince, Magny demeura sur le pavé, chargé de mépris et de dettes pour le malheur d'une fort honnête femme et riche, qu'il avait épousée, lorsqu'il était à Caen, et qu'il avait sucée et abandonnée. Il a depuis traîné une vie obscure et misérable, et [est] retourné enfin en Espagne où le même mépris et la même indigence l'ont suivi.

<sup>&#</sup>x27;Nicolas-Joseph Foucault, dont il est ici question, avait été intendant dans les généralités de Pau, de Cahors, de Poitiers et de Caen. Il a laissé un journal où il retrace son administration de 1668 à 1709. ce journal inédit fait partie des manuscrits de la Bibliothèque impériale. Il confirme presque toujours ce que Saint-Simon dit de l'administration de Louis XIV et surtout de Louvois. On trouvera un extrait de ce journal dans les notes à la fin du volume.

M. de Lorraine alla courre le cerf à Saint-Germain avec les chiens du prince Charles. Le duc de Noailles n'eut garde de manquer cette occasion de faire sa cour au régent. Il donna à M. de Lorraine un grand retour de chasse au Val. De son côté, M<sup>me</sup> la duchesse de Lorraine alla voir deux soeurs du duc d'Elboeuf, religieuses, l'une à Pantemont, l'autre fille de Sainte-Marie à la rue Saint-Jacques. Le lundi 7 mars, le duc de Lorraine alla ouïr plaider dans une des lanternes de la grand'chambre; de la voir la Bastille, puis dîner à l'hôtel de Lesdiguières où le maréchal de Villeroy le traita magnifiquement, avec beaucoup de dames, et leur donna une grande musique. Quelques jours après, M. de Lorraine dîna chez l'ambassadeur de l'empereur : il était là plus dans son centre. M<sup>me</sup> la duchesse de Lorraine fut voir danser le ballet du roi, et quelques jours après voir, avec M. de Lorraine, M<sup>lle</sup> sa nièce à Chelles, qui y avait pris l'habit, puis avec Madame aux Carmélites, où M<sup>me</sup> la duchesse de Berry se trouva. M<sup>me</sup> et M. le duc d'Orléans firent chacun un présent magnifique à Mme la duchesse de Lorraine, dont le séjour à Paris fut à diverses fois prolongé. Le 15 mars, M<sup>me</sup> la duchesse de Berry alla de bonne heure se baigner à Saint-Cloud; M. le duc d'Orléans y mena M<sup>me</sup> la duchesse de Lorraine l'après-dînée. Ils soupèrent tous de fort bonne heure dans la petite maison de M<sup>me</sup> de Maré, avec elle, leur ancienne gouvernante, et ce souper fut poussé fort tard. Le duc de Lorraine avait dîné le même jour chez la comtesse d'Harcourt, dont le mari avait eu la pension de seize mille livres de notre monnaie, qu'il donnait au feu prince Camille. M. de Lorraine fut quelques jours après voir Chantilly; après, avec M<sup>me</sup> la duchesse de Lorraine, voir M<sup>me</sup> la princesse de Conti, fille du roi, à Choisy, et voir encore Mademoiselle à Chelles. M<sup>me</sup> la duchesse de Lorraine, étant au Cours, y trouva le roi, et arrêta devant lui comme de raison. Le roi passa dans son carrosse sans lui rien dire. Le lendemain, le duc de Lorraine alla voir la reine d'Angleterre à Saint-Germain, et M<sup>me</sup> de Lorraine fut à la comédie française, qu'elle n'avait vue que sur le théâtre de l'Opéra. Le même soir M. le duc d'Orléans soupa avec le duc de Lorraine à Luxembourg chez M<sup>me</sup> la duchesse de Berry. Le 29 mars, M. et M<sup>me</sup> de Lorraine allèrent voir Versailles, et le 1er avril de bonne heure voir Marly, rabattirent à Saint-Cloud, où M. le duc d'Orléans les promena fort et leur donna à souper dans la petite maison de M<sup>me</sup> de Maré, avec elle quelques jours après M. le duc d'Orléans les mena dîner chez d'Antin.

Tout ce voyage et tous ces divers délais n'avaient d'objet que l'arrondissement de la Lorraine, dont aucun duc ne gagna jamais tant, si gros ni à si bon marché que celui-ci, et ne fut pourtant jamais si peu considérable. M. le duc d'Orléans aimait fort  $M^{me}$  sa

soeur, avec laquelle il avait été élevé et [avait] vécu jusqu'à son mariage avec le duc de Lorraine. Il avait pour Madame un respect timide, qui opérait une déférence extrême quand elle n'attaquait ni ses goûts ni ses plaisirs, et Madame, qui aimait extrêmement M<sup>me</sup> sa fille, avait une passion aveuglément allemande pour le duc de Lorraine son gendre, pour sa famille, pour sa grandeur. Il était parfaitement bien informé de toutes ces choses ; il en avait eu de grandes preuves en son premier voyage, comme on l'a vu alors. Tout autrichien qu'il était, il avait eu grand soin de cultiver ces dispositions par toutes les attentions possibles de M<sup>me</sup> sa femme et de lui-même, et il en sut tirer le plus grand parti dans cette régence de M. le duc d'Orléans, dont il ne manqua pas la conjoncture. Ainsi dans le temps le plus mort pour lui, où sans placés, sans troupes, environné, enchaîné de toutes parts par la France, il ne pouvait être d'aucun usage à qui que ce soit en aucun temps, il n'en conçut pas moins le dessein de s'étendre très considérablement en Champagne, et d'obtenir du roi le traitement d'Altesse Royale.

Pour le premier il étala de vieilles prétentions usées dans tous les temps, réprouvées même avec l'appui de l'empereur dans les divers traités de paix; enfin anéanties par les derniers, et singulièrement par celui en vertu duquel il était rentré dans la possession de la Lorraine. Il exposa aussi des dédommagements ineptes d'injustices prétendues du temps du vieux duc Charles IV de Lorraine, dont les perfidies avaient tout mérité, et le dépouillement par la France, et bien des années de prison en Espagne, dont il ne sortit qu'à la paix des Pyrénées, dédommagement dont il ne s'était jamais parlé depuis, et que M. de Lorraine n'articula que comme une grâce qu'il espérait de l'amitié et de l'honneur de la proximité. Qui lui aurait proposé à lui-même de restituer les usurpations sans nombre faites par sa maison aux Trois-Évêchés, et le dédommagement de tout ce qui a été arraché et démembré par leurs évêques de la maison de Lorraine et par les ducs de Lorraine aussi, et incorporé jusqu'à aujourd'hui à leur domaine, il aurait été bien confondu par les titres qui lui en pouvaient être représentés en preuves bien solides, et n'aurait pas eu la moindre défense à opposer au droit ni à apporter à la puissance, si la volonté de s'en faire justice y eût été jointe, comme elle devait et pouvait l'être dans la situation présente alors de l'Europe, et avec un prince qui, pendant les plus grands malheurs, de la dernière guerre du feu roi pour la succession d'Espagne, avait, à la Guise, ourdi toutes les perfidies qu'on a vues ici en leur lieu, et les trames les plus funestes au feu roi et à la France, pour élever sa grandeur sur ses ruines ; audace et trahison qui ne se devait jamais oublier, suivant la sage maxime qui a toujours rendu si redoutable la maison d'Autriche, jusque dans les temps où elle l'a paru le moins, et qui

a été le plus ferme appui de sa solide grandeur et de cette espèce de dictature qu'elle a si longtemps et si utilement pour elle exercée en Europe, dont le démembrement d'Espagne n'a pu encore la déprendre.

À l'égard du traitement, il posait un principe d'exemple dont il sentait bien tout le faux, mais qu'il entortillait et replâtrait avec souplesse, parce qu'il n'est rien de si bas que la hauteur, quand elle est grande mais impuissante, ni bassesse qu'elle ne fasse pour parvenir à ses fins. Son grand moyen était l'exemple du duc de Savoie, beaufrère comme lui de M. le duc d'Orléans, et qui n'était pas de si bonne maison que lui, différence de traitement qu'il ne pouvait regarder que comme très déshonorante entre deux souverains, égaux d'ailleurs en souveraineté et en proximité, comme étant maris des deux soeurs qui par elles-mêmes avaient le traitement d'Altesse Royale, comme petites-filles de France, qu'il était bien dur que la duchesse de Savoie eût communiqué au duc son époux, tandis que lui demeurait privé du même avantage.

Il tâchait ainsi de parer à la réponse sur le traitement même qui se présentait naturellement à lui faire, c'est que Charles II, duc de Lorraine, gendre de Henri II, ne l'avait jamais eu ni prétendu dans le temps même de la plus grande puissance de la Ligue et des plus grands efforts de Catherine de Médicis pour lui préparer la couronne de France au préjudice de son autre gendre, le véritable héritier, qui a été notre roi Henri IV. Henri, duc de Lorraine, son fils, qui épousa la soeur de Henri IV, en janvier 1599, morte sans enfants en février 1604, et qui ne devint duc de Lorraine que quatre ans après par la mort de son père, n'eut et ne prétendit jamais ce traitement; et Charles-Léopold, père du duc de Lorraine dont il s'agit ici, reconnu duc de Lorraine par toute l'Europe (quoiqu'elle lui fût détenue par la France pour en avoir refusé la restitution à certaines conditions), qui fut un des plus grands capitaines de l'Europe et qui rendit les plus grands services à l'empereur Léopold, dans son conseil et à la tête de ses armées; qui de plus avait l'honneur d'avoir épousé sa soeur, reine, veuve de Michel Wiesnowieski, roi de Pologne, qui en eut le traîtement toute sa vie, et qu'on appelait la reine-duchesse, ce duc son mari, si grandement considéré à Vienne, n'a jamais eu ni prétendu l'Altesse. Royale à Vienne ni ailleurs. Il est mort en 1690, et la reine-duchesse en 1697. Le duc de Lorraine, qui la prétendait maintenant, n'était pas autre que ses pères, ni plus grandement marié. La réponse était péremptoire, et c'est ce qu'il voulait parer en se fondant sur l'exemple de M. de Savoie, et se plaignant tendrement d'une distinction si flétrissante. C'était un sophisme dont il sentait bien aussi le faux, mais qu'il fournissait comme prétexte à qui le voulait aveuglément combler. Voici le fait :

Aucun duc de Savoie n'avait eu ni prétendu l'Altesse Royale avant le beau-frère de M. le duc d'Orléans, qui est devenu depuis roi de Sicile, puis de Sardaigne. Le fameux Charles-Emmanuel, vaincu à Suze par Louis XIII en personne, ne manquait ni de fierté ni d'audace. Il était gendre et appuyé de Philippe IÎ, roi d'Espagne; jamais il ne l'a eue ni prétendue, non plus que le beau-frère de Louis XIII'. Longtemps avant que le duc de Savoie, beau-frère de M. le duc d'Orléans, en ait montré la première prétention, il avait si bien fait valoir sa chimère de roi de Chypre, par ce qu'il valait luimême, et par la situation importante de ses États, que ses pères et lui avaient peu à peu continuellement agrandis, qu'il avait enfin obtenu à Rome la salle royale pour ses ambassadeurs, à Vienne le traitement pour eux d'ambassadeurs de tête couronnée, et sur ces deux grands exemples, dans toutes les cours de l'Europe, sans toutefois en avoir aucun traitement pour sa personne, et tel toujours que ses pères l'avaient eu. Il avait été lors marié longtemps sans prétendre au traitement d'Altesse Royale, dont la duchesse son épouse jouissait comme petite-fille de France, et qu'elle ne lui communiqua point. Mais quand il se vit en possession partout du traitement de tête couronnée par ses ambassadeurs, il commença à prétendre un traitement personnel et distingué pour lui-même et par lui-même, qui fut l'Altesse Royale, n'osant porter ses yeux jusqu'à la Majesté. Il l'obtint peu à peu partout assez promptement, et dans la vérité il était difficile de s'en défendre, après avoir accordé à ses ambassadeurs le traitement de ceux des têtes couronnées. La chimère des ducs de Lorraine, prétendus rois de Jérusalem, n'avait pas été si heureuse. Leur faiblesse, ni la situation de leur état n'influait en rien dans l'Europe, dont aucune cour n'avait besoin d'eux. Le duc de Savoie, au contraire, pouvait beaucoup à l'égard de l'Italie et de tous les princes qui y avaient ou y voulaient posséder des États, et qui y voulaient porter ou en éloigner la guerre; c'est ce qui fit toute la différence entre lés chimères d'ailleurs pareilles de Chypre et de Jérusalem. Rien donc de semblable entre ces deux souverains, sinon d'avoir l'un et l'autre épousé deux petites-filles de France, soeurs de M. le duc d'Orléans, jouissant toutes deux du traitement d'Altesse Royale, sans que pas une des deux l'ait communiqué à son époux. Tel était l'état véritable des choses quand le duc de Lorraine crut le temps favorable, et qu'il en voulut profiter.

M. le duc d'Orléans, attaqué par les soumissions en discours et les supplications du duc de Lorraine, par les ruses et les ressorts des gens qui y étaient maîtres en dessous, tels que M. de Vaudemont et ses deux nièces, par les prières et les amitiés continuelles

de M<sup>me</sup> la duchesse de Lorraine, qui d'ailleurs se fit toute à tous, avec une attention infinie, excepté pour M<sup>me</sup> du Maine, M. du Maine et le cardinal de Bissy sur lesquels elle ne se contraignit pas ; enfin, emporté par l'impétuosité impérieuse de Madame, qui n'oublia journellement rien pour la grandeur de son gendre, la faiblesse succomba, mais l'exécution l'embarrassait.

Il sentit bien quelle étrange déprédation il allait faire sur la glèbe de la couronne et sur sa majesté, qui lui étaient l'une et l'autre confiées et remises en sa garde pendant la minorité, et sans le moindre prétexte. Il ne sentait pas moins ce qui s'en pourrait dire un jour. Il comprit que dans ces commencements de mouvements qu'il ne pouvait se dissimuler par la cadence de ceux de cette prétendue noblesse, du parlement et de la Bretagne, il trouverait peut-être une opposition dans le maréchal d'Huxelles, qui pouvait le faire échouer, mais que, évitant de le rendre l'artisan du traité, il le pouvait compter plus flexible quand il ne s'agirait simplement que d'opiner.

Il le cajola donc, et lui fit entendre qu'y ayant beaucoup de petites choses locales à ajuster avec le duc de Lorraine et des prétentions à discuter de sa part, il croyait que ces bagatelles, qui voulaient être épluchées, lui donneraient plus de peine qu'elles ne valaient et lui feraient perdre un temps mieux employé; que, de plus, il fallait quelqu'un qui fût au fait de toutes ces choses, qui par conséquent entendrait à demimot et qui fût encore rompu dans la connaissance de la petite cour de Lorraine; que ces raisons lui avaient fait jeter les yeux sur Saint-Contest, qui avait été si longtemps intendant de Metz, qui savait par coeur le local, les prétentions et la cour de Lorraine, qui de plus avait été troisième ambassadeur à Bade, où la paix de l'empereur, qui avait tant porté les intérêts du duc de Lorraine, et celle de l'empire avaient reçu leur dernière main, et qu'il pensait que Saint-Contest était celui qu'il pouvait choisir comme le plus instruit et le plus propre à travailler au traité, comme commissaire du roi, avec ceux du duc de Lorraine et en rendre compte après au conseil de régence.

L'affaire n'était pas assez friande pour tenter le maréchal d'Huxelles ni pour lui donner de la jalousie, ravi qu'il fait de tirer son épingle du jeu pour fronder après tout à son aise avec son ami M. du Maine, qui ne demandait pas mieux qu'à voir faire au régent des choses qu'on pût justement lui reprocher, tandis qu'il lui cherchait des crimes dans les plus innocentes, même dans les plus utiles. Huxelles approuva et mit le régent fort à l'aise.

Saint-Contest était l'homme qu'il lui fallait pour ne chercher qu'à lui plaire et ne regarder à rien par delà. Il avait de la capacité et de l'esprit, infiniment de liant, et

sous un extérieur lourd, épais, grossier et simple, beaucoup de finesse et d'adresse, une oreille qui entendait à demi-mot, un désir de plaire au-dessus de tout qui ne laissa rien à souhaiter au régent ni au duc de Lorraine dans tout le cours de cette affaire, qui ne fut pas long.

Lorsqu'elle fut bien avancée, M. le duc d'Orléans, à qui il en rendait souvent compte, songea à s'assurer des principaux du conseil de régence. Les princes du sang, avides pour eux-mêmes, et d'ailleurs n'entendant rien et ne sachant rien, n'étaient pas pour lui résister; les bâtards pincés de si frais et qui craignaient pis, encore moins, outre la raison qui vient d'être touchée sur le duc du Maine; le garde des sceaux, à peine en place, ne songeait qu'à s'y conserver; le maréchal de Villeroy, qui aurait eu là de quoi exercer dignement son amertume, était tenu de court dans cette affaire par son beau-frère le grand écuyer, devant lequel de sa vie il n'avait osé branler. Tallard, son protégé, était d'ailleurs tenu aussi de court par les Rohan, soumis à M<sup>me</sup> de Remiremont et à M<sup>me</sup> d'Espinay. Le duc de Noailles et son ami d'Effiat n'avaient garde de résister quand il ne s'agissait ni du parlement ni de la robe. Le matamore Villars était toujours souple comme un gant. Le maréchal d'Estrées sentait, savait, lâchait quelque demi-mot mais mourait de peur de déplaire, et se dédommageait, ainsi que le maréchal d'Huxelles, en blâmant, tout bas ce qui se faisait aux uns et aux autres, à quoi ils n'avaient pas la force de contredire le régent. La différence était qu'Estrées était fâché du mal sincèrement et en honnête homme; Huxelles, au contraire, pour s'en donner l'honneur, verser son fiel, et quand les choses ne touchaient ni à son personnel ni à ses vues, était ravi des fautes et en riait sous cape, comme il fit en cette occasion, ainsi que M. du Maine. D'Antin était trop bas courtisan et trop mal en selle auprès du régent pour oser souffler. Pour la queue du conseil, elle n'osait donner le moindre signe de vie, sinon Torcy, quelquefois pressé de lumière et de probité, mais si rarement et avec tant de circonspection, que cela passait de bien loin la modestie.

M. le duc d'Orléans, qui n'avait pas oublié mon aventure avec lui au conseil et la convention qui l'avait suivie, que j'ai racontée (t. XIV, p. 187) et qui se douta que je ne serais pas aisé à persuader sur ce traité, m'en parla à trois ou quatre diverses fois avec grande affection. Je lui représentai ce que je viens d'expliquer tant sur le démembrement des parties considérables de la Champagne, que sur le traitement d'Altesse Royale. Je le fis souvenir qu'outre que M. de Lorraine était sans aucun prétexte d'avoir à le ménager pour quoi que ce fût dans la situation particulière où il était, ni dans celle

où l'Europe se trouvait alors, même où elle pût être dans la suite; il n'y avait pas si longtemps que les traités de paix d'Utrecht et de Bade avaient passé l'éponge sur toutes ces prétentions et ces dédommagements tant demandés, si appuyés de l'empereur, et toujours si constamment refusés; qu'il ne pouvait l'avoir oublié, et que je ne comprenais point comment il osait les faire renaître, les réaliser de sa pure et personnelle grâce, les faire monter au delà même de toute espérance, comme lorsque, avant les derniers traités de paix générale, les prétentions bonnes ou mauvaises subsistaient en leur entier; s'exposer à faire de son chef un présent, et aussi considérable, purement gratuit, dépouillé de toute cause, raison et prétexte, à un prince son beau-frère, sans force, sans considération, sans la plus légère apparence de droit; abuser de sa régence aux dépens de l'État qui lui était confié pendant la minorité d'un roi qui pourrait un jour lui en demander compte et raison, et qui ne manquerait pas de gens autour de lui qui l'y exciteraient; qu'à l'égard de l'Altesse Royale, dont je lui démêlai le vrai des fausses apparences dont M. de Lorraine l'embrouillait à dessein, que je comprenais aussi peu qu'il voulût avilir la majesté de la couronne, qui ne lui était pas moins confiée que l'État, et la prostituer sans cause, raison ni prétexte quelconque, que de sa bonne volonté de gratifier son beau-frère, en la dégradant, et en même temps la sienne propre, celle de M<sup>me</sup> sa soeur et la supériorité des princes du sang sur M. de Lorraine, en lui donnant de sa pleine et unique grâce un traitement si supérieur à celui des princes du sang, et traitement, de plus, qui ne pouvait leur être donné. J'allai jusqu'à Îui dire qu'il y avait en lui un aveuglement qui tenait du prestige de préférer de si loin un petit prince totalement inutile et sans la moindre apparence de droit, de maison fatale à la sienne tant et toutes les fois qu'elle l'a pu, et personnellement ennemie, à preuves signalées, et qui depuis ne respirait toujours que la cour de Vienne, le préférer, dis-je, et de si loin, à l'État et à la majesté de la couronne, dont lui était dépositaire, au roi, à soi-même et à sa propre maison; de hasarder les reproches que le roi lui en pourrait faire un jour, et s'exposer au qu'en-dira-t-on public dans un temps où il voyait tant de fermentation contre lui et contre son gouvernement. J'ajoutai, sur l'Altesse Royale, qu'il verrait naître la même prétention, sur cet exemple, des princes qui n'y avaient pas encore pensé, et qu'il se trouverait peut-être, par leur position et par les conjonctures, également embarrassé de satisfaire et de mécontenter.

Ces remontrances, que j'abrège, ne produisirent que de l'embarras et de la tristesse dans son esprit. S'il ne m'avait pas caché le voyage jusqu'au moment qu'il fut consenti et prêt à entreprendre, car le secret en fut généralement observé, et M. de Lorraine en avait bien ses raisons, j'aurais fait de mon mieux pour le détourner, au moins pour y faire mettre la condition expresse qu'il ne s'y ferait aucune sorte de demande, beaucoup moins de traité, et je pense bien aussi que M. le duc d'Orléans ne se douta d'aucune proposition que lorsque, après l'arrivée, elles lui furent faites. Il fit quelques tours la tête basse, et rompit après le silence en me disant qu'il voulait que Saint-Contest vînt chez moi me rapporter l'affaire, que je la trouverais peut-être autre que je ne pensais, et que c'était une complaisance que je ne pouvais lui refuser. Je ne le pus en effet, et tout aussitôt après que j'y eus consenti il me parla d'autre chose.

Saint-Contest était fort de mes amis; son père et son grand-père maternel, doyen du parlement, avaient toujours été fort, attachés à mon père. Saint-Contest vint chez moi, rendez-vous pris. Il y passa depuis la sortie du dîner jusque dans le soir fort tard. Il y déploya tout son bien-dire en homme qui voulait plaire à M. le duc d'Orléans et lui valoir ma conquête. Tout fut détaillé, expliqué, discuté, et le plus ou moins de valeur, et d'autres conséquences de ce qu'on donnait en Champagne à incorporer pour toujours à la Lorraine en toute souveraineté. Je n'eus pas peine à reconnaître qu'il avait ordre de ne rien oublier pour me gagner, et qu'en effet il y mit aussi tous ses talents. Mais son esprit, son adresse, son accortise, ses ambages et ses finesses y échouèrent au point qu'après avoir bien tout dit et répété de part et d'autre, moi avec plus d'étendue et de force que ce que je viens d'exposer, il ne put me donner aucune sorte de raison du démembrement en Champagne, ni du traitement d'Altesse Royale, autre que la qualité de beau-frère de M. le duc d'Orléans, qui se trouvait régent et en état, par conséquent, de lui faire ces grâces. Il sourit à la fin, et par un dernier effort, espérant peut-être m'embarrasser, et par là venir à me réduire, il me demanda franchement ce que, je voulais donc qu'il dît à M. le duc d'Orléans de notre conférence. « Tout ce que je viens de vous dire, répondis-je, que je ne suis ni si hardi ni si prodigue que lui à donner pour rien l'honneur du roi et la substance de l'État, qui lui en demandera compte; que c'est à lui à voir ce qu'il répondra lors, et en attendant comment il soutiendra le cri public et les discours de toute l'Europe; que moi, plus timide et plus Français, plus jaloux de l'intégrité de l'État et de la majesté royale, il ne me serait pas reproché d'avoir consenti à un traité qui attaquait l'un et l'autre de gaieté de coeur, unique par ses fondements en faveur du prince du monde qui, à toutes sortes de titres, en méritait moins les grâces; que je m'y opposerais de toutes mes forces et de toutes

mes raisons, quoique parfaitement convaincu que ce serait en vain, mais uniquement pour l'acquit de ma conscience et de mon honneur, que j'y croirais autrement fortement engagés l'un et l'autre. » Saint-Contest, effrayé de ma fermeté, me demanda si je voulais sérieusement qu'il rapportât fidèlement au régent tout ce que je venais de lui dire. Je l'assurai qu'il le pouvait, et que j'avais dit pis encore à M. le duc d'Orléans.

Saint-Contest s'en alla fort consterné et rendit compte à M. le duc d'Orléans de notre conférence. M. le duc d'Orléans m'envoya chercher, et fit encore des efforts pour gagner au moins ma complaisance. Voyant qu'il n'y pouvait réussir, il me pria à la fin de ne me point trouver au conseil de régence, lorsque Saint-Contest y apporterait ce traité. Je le lui promis avec grand soulagement, car mon avis ne l'aurait pas empêché de passer, et aurait fait du bruit et grand'peine à M. le duc d'Orléans. Pareille chose m'arriva lorsque le régent eut la faiblesse d'accorder le traitement égal de Majesté au roi de Danemark, et de Hautes Puissances aux États généraux. Il ne put le gagner, ni moi l'empêcher, et je m'absentai du conseil de régence le jour que M. le duc d'Orléans y fit passer cette dégradation de la couronne de France. Il m'avertit deux jours auparavant. Je me fis excuser par La Vrillière à ce conseil et même au suivant, comme incommodé, pour, qu'il n'y parût pas d'affectation, et je mis le régent fort à l'aise. Le traité passa au conseil, au rapport de Saint-Contest, sans la plus légère contradiction, quoique sans l'approbation de personne, où mon absence ne laissa pas d'être doucement remarquée.

Le parlement, devenu si épineux et bientôt après, si fougueux, l'enregistra tout de suite le 7 avril sans la moindre ombre de difficulté. Il blessait fort le roi et l'État; mais il ne touchait ni à la bourse, ni aux chimères, ni aux prétentions de ces prétendus tuteurs de nos rois mineurs, et protecteurs du royaume et de ses peuples.

M. de Lorraine, ravi d'aise d'avoir obtenu par-dessus même ses espérances, ne voulut point partir avant l'enregistrement fait au parlement. Mais l'affaire ainsi entièrement consommée, il ne songea plus qu'à s'en aller. Sûre de l'enregistrement dès la veille, M<sup>me</sup> la duchesse de Lorraine fut aux Tuileries prendre congé du roi, qui le lendemain vint au Palais-Royal lui souhaiter un bon voyage. Elle fut ensuite dire adieu à M<sup>me</sup> la duchesse de Berry à Luxembourg, qui le même soir vint au Palais-Royal l'embrasser encore. Le lendemain 8 avril elle partit avec le duc de Lorraine, qui eut de quoi être bien content et se bien moquer de nous.

Il ne laissa pas d'être bien singulièrement étrange que le duc de Lorraine, sous le ridicule incognito de comte de Blamont, soit venu à Paris, y soit demeuré près de deux mois, logé et défrayé de tout au Palais-Royal, y ait paru aux spectacles, au Cours, dans tous les lieux publics, ait été voir Versailles et Marly, ait visité la reine d'Angleterre à Saint-Germain, ait paru publiquement partout, ait reçu plusieurs fêtes, et que le roi étant dans les Tuileries pendant ces deux mois², ce beau comte de Blamont ne l'ait pas vu une seule fois, ni pas un prince, ni une princesse du sang ; que cette audace ait été soufferte, dont l'insolence s'est fait d'autant plus remarquer, que M<sup>me</sup> la duchesse de Lorraine a rempli et reçu tous les devoirs de son rang, parce qu'il était tout certain, comme petite-fille de France ; il ne le fut pas moins qu'il n'y ait pas été seulement question de son hommage de Bar au roi, qui de son règne ne l'avait pas encore reçu. Mais il sembla être arrêté que tout ce voyage serait uniquement consacré à la honte et au grand dommage du roi et du royaume.

Le concours fut grand au Palais-Royal pendant ce voyage; on en crut faire sa cour au régent. M. de Lorraine voyait le monde debout chez  $M^{\rm me}$  la duchesse de Lorraine. Peu de gens allèrent chez lui, et encore sur la fin. C'est où je ne mis pas le pied : j'allai seulement deux fois chez  $M^{\rm me}$  la duchesse de Lorraine; je crus avec cela avoir rempli tout devoir. J'ai voulu couler à fond tout ce voyage de suite, pour n'avoir pas à en interrompre souvent d'autres matières. Je n'y ajouterai que peu de choses nécessaires

avant que de reprendre le fil de celles que ce récit a interrompues.

M. le duc d'Orléans ne fut pas longtemps à attendre un des effets de ce qu'il avait accordé, que je lui avais prédits. Le grand-duc [de Toscane], gendre de Gaston, et M<sup>me</sup> la grande-duchesse, petite-fille de France, vivante, dont il avait des enfants, se crut avec raison au même droit que M. de Lorraine. Il était plus considérable que lui par l'étendue, la richesse, la position de ses États ; il avait toujours été attaché à la France ; il en avait donné au feu roi dans tous les temps toutes les preuves que sa sagesse et la politique lui pouvait permettre, et, quoique sa maison ne pût égaler celle de Lorraine, elle avait eu l'honneur au-dessus d'elle de donner deux reines à la France, de la dernière desquelles la branche régnante est issue, et d'avoir les plus proches alliances avec la maison d'Autriche et la plupart des premiers princes de l'Europe, tandis que la reine Louise, fille d'un particulier cadet de Lorraine, n'avait été ni pu être épousée par Henri III que par amour et n'avait jamais eu d'enfants. Le grand-duc fit donc instance pour obtenir aussi le traitement d'Altesse Royale, et il n'y eut pas jusqu'au duc

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>On a écrit à la marge du manuscrit : « Le duc de Saint-Simon se trompe. Le duc de Lorraine, le lendemain de son arrivée, 19 février, vit le roi. Ce fait est peu important ; mais il y a de l'affectation à dire le contraire. » Cette note marginale est probablement de M. Le Dran, comme celle que nous avons déjà citée, t. XIV, p. 339.

de Holstein-Gottorp qui ne se mît à la prétendre, fondé sur sa proche alliance avec les trois couronnes du nord. Mais ces princes n'avaient pas auprès du régent les mêmes accès du duc de Lorraine aussi ne purent-ils réussir.

Je ne puis, à propos de ce voyage à Paris de M. et de M<sup>me</sup> de Lorraine, omettre une bagatelle, parce qu'elle ne laisse pas de montrer de plus en plus le caractère de M. le duc d'Orléans. Un jour que Mme la duchesse d'Orléans était allée à Montmartre, qu'elle quitta bientôt après, me promenant seul avec M. le duc d'Orléans, dans le petit jardin du Palais-Royal, à parler d'affaires assez longtemps et qui n'étaient point du traité de Lorraine, il s'interrompit tout à coup, et se tournant à moi : « Je vais, me dit-il, vous apprendre une chose qui vous fera plaisir. » De là il me conta qu'il était las de la vie qu'il menait; que son âge ni ses besoins ne la demandaient plus, et force choses de cette sorte; qu'il était résolu de rompre ses soirées, de lés passer honnêtement, et plus sobrement et convenablement, quelquefois chez lui, souvent chez M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans; que sa santé y gagnerait, et lui du temps pour les affaires, mais qu'il ne ferait ce changement qu'après le départ de M. et de M<sup>me</sup> de Lorraine qui serait incessamment, parce qu'il crèverait d'ennui de souper tous les soirs chez M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans avec eux et avec une troupe de femmes ; mais que, dès qu'ils seraient partis, je pouvais compter qu'il n'y aurait plus de soupers de roués et de putains, ce furent ses propres termes, et qu'il allait mener une vie sage, raisonnable et convenable à son âge et à ce qu'il était.

J'avoue que je me sentis ravi dans mon extrême surprise par le vif intérêt que je prenais en lui. Je le lui témoignai avec effusion de coeur en le remerciant de cette confidence. Je lui dis qu'il savait que depuis bien longtemps je ne lui parlais plus de l'indécence de sa vie ni du temps qu'il y perdait, parce que j'avais reconnu que j'y perdais le mien ; que je désespérais depuis longtemps qu'il pût changer de conduite ; que j'en avais une grande douleur ; qu'il ne pouvait ignorer à quel point je Pavais toujours désiré par tout ce qui s'était passé entre lui et moi là-dessus à bien des reprises, et qu'il pouvait juger de la surprise et de la joie qu'il me donnait. Il m'assura de plus en plus que sa résolution était bien prise, et là-dessus je pris congé parce que l'heure de sa soirée arrivait.

Dès le lendemain je sus par gens à qui les roués venaient de le conter, que M. le duc d'Orléans ne fut pas plutôt à table avec eux qu'il se mit à rire, à s'applaudir et à leur dire qu'il venait de m'en donner d'une bonne où j'avais donné tout de mon long. Il leur fit le récit de notre conversation, dont la joie et l'applaudissement furent merveilleux.

C'est la seule fois qu'il se soit diverti à mes dépens, pour ne pas dire aux siens, dans une matière où la bourde qu'il me donna, que j'eus la sottise de gober par une joie subite qui m'ôta la réflexion, me faisait honneur et ne lui en faisait guère. Je ne voulus pas lui donner le plaisir de lui dire que je savais sa plaisanterie ni de le faire souvenir de ce qu'il m'avait dit : aussi n'osa-t-il m'en parler.

Je n'ai jamais démêlé quelle fantaisie lui avait pris de me tenir ce langage pour en aller faire le conte, à moi qui depuis des années ne lui avais pas ouvert la bouche de la vie qu'il menait, dont aussi il se gardait bien de me rien dire ni de rien qui y eût trait. Bien est-il vrai que quelquefois étant seul avec ses valets confidents, il lui est assez rarement échappé quelque plainte, mais jamais devant d'autres, que je le malmenais et lui parlais durement, cela en gros, en deux mots, sans y rien ajouter d'aigre ni que j'eusse tort avec lui. Il disait vrai aussi : quelquefois, quand j'étais poussé à bout sur des déraisons ou des fautes essentielles, en affaires et en choses importantes, qui regardaient ou lui ou l'État, et qu'après encore être convenus par bonnes raisons de quelque chose d'important à éviter ou à faire, lui très persuadé et résolu, sa faiblesse ou sa facilité me tournaient dans la main et lui arrachaient tout le contraire, que luimême sentait comme moi tel qu'il était, et c'est une des choses qui m'a le plus cruellement exercé avec lui; mais la niche qu'il me faisait volontiers plus tète à tête que devant des tiers, et dont ma vivacité était toujours la dupe, c'était d'interrompre tout à coup un raisonnement important par un sproposito de bouffonnerie. Je n'y tenais point, la colère me prenait quelquefois jusqu'à vouloir m'en aller. Je lui disais que, s'il voulait plaisanter, je plaisanterais tant qu'il voudrait, mais que de mêler les choses les plus sérieuses de parties de main, de bouffonneries, cela était insupportable. Il riait de tout son coeur, et d'autant plus que cela n'étant pas rare, et moi en devant être en garde, je n'y étais jamais et que j'avais dépit et de la chose et de m'en laisser surprendre; et puis il reprenait ce que nous traitions. Il faut bien que les princes se délassent et badinent quelquefois avec ceux qu'ils veulent bien traiter d'amis. Il me connaissait bien tel aussi, et quoiqu'il ne fût pas toujours content de ce qu'il appelait en ces moments dureté en moi, et que sa faiblesse, qui le faisait quelquefois cacher de moi sur des choses qu'il sentait bien que je combattrais, l'entraînât trop souvent, il ne laissait pas d'avoir pour moi toute l'amitié, l'estime, la confiance dont il était capable, qui surnageait toujours aux nuages qui s'élevaient quelquefois et aux manèges et aux attaques de ceux de sa plus grande faveur, comme l'abbé Dubois, Noailles, Canillac et d'autres de ses plus familiers. Ses disparates avec moi, qui étaient très rares et toujours avec grande considération, étaient froid, bouderie, silence. Cela était toujours très court. Il n'y tenait pas lui-même; je m'en apercevais dans le moment; je lui demandais librement à qui il en avait et quelle friponnerie on lui avait dite; il m'avouait la chose avec amitié et il en avait honte, et je me séparais d'avec lui toujours mieux que jamais.

Le hasard m'apprit un jour ce qu'il pensait de moi le plus au naturel. Je le dirai ici, pour sortir une fois pour toutes de ces bagatelles. M. le duc d'Orléans, retournant une après-dînée du conseil de régence des Tuileries au Palais-Royal, avec M. le duc de Chartres et le bailli de Conflans, lors premier gentilhomme de sa chambre, seul en tiers avec eux, se mit à parler de moi dès la cour des Tuileries, fit à M. son fils un éloge de moi tel que je ne l'ose rapporter. Je ne sais plus ce qui s'était passé au conseil ni ce qui y donna lieu. Ce que je dirai seulement, c'est qu'il insista sur son bonheur d'avoir un ami en moi aussi fidèle, aussi constant dans tous les temps, aussi utile que je lui étais et lui avais été en tous, aussi sûr, aussi vrai, aussi désintéressé, aussi ferme, tel qu'il ne s'en trouvait point de pareil, sur qui il avait pu compter dans tous les temps, qui lui avait rendu les plus grands services, et qui lui parlait vrai, droit et franc sur tout, et sans intérêt. Cet éloge dura jusqu'à ce qu'ils missent pied à terre au Palais-Royal, disant à M. son fils qu'il voulait lui apprendre à me connaître, et le bonheur et l'appui, car tout ce qui est rapporté ici fut exactement ses termes, qu'il avait toujours trouvés dans mon amitié et dans mes conseils. Le bailli de Conflans, étonné lui-même de cette abondance, me la rendit le surlendemain sous le secret, et j'avoue que je n'ai pu l'oublier. Aussi est-il vrai que, quoi qu'on ait pu faire, et jusqu'à moi-même, par dégoût et dépit quelquefois de ce que je voyais mal faire, il est toujours revenu à moi, et presque toujours le premier, avec honte, amitié, confiance, et ne s'est jamais trouvé en aucun embarras, qu'il ne m'ait recherché, ouvert son coeur, et consulté de tout avec moi, sans néanmoins m'en avoir cru toujours, détourné après par d'autres. Cela n'arrivait pourtant pas bien souvent, et c'est après où il était honteux et embarrassé avec moi, et où quelquefois je m'échappais un peu avec lui, quand il se trouvait mal de s'être laissé aller à des avis postérieurs différents du mien : on l'a vu souvent ici, et la suite le montrera encore.

Il n'était pas pour se contenter d'une maîtresse. Il fallait de la variété pour piquer son goût. Je n'avais non plus de commerce avec elles qu'avec ses roués. Jamais il ne m'en parlait, ni moi à lui. J'ignorais presque toujours leurs aventures. Ces roués et des valets s'empressaient de lui en présenter, et dans le nombre il se prenait toujours de quelqu'une. M<sup>me</sup> de Sabran (Foix-Rabat par elle), et de qui j'ai parlé, lorsque sa mère

eut besoin pour ses affaires de paraître quelques moments à la cour, s'était échappée d'elle pour épouser un homme d'un grand nom mais sans biens et sans mérite qui la mît en liberté. Il n'y avait rien de si beau qu'elle, de plus régulier, de plus agréable, de plus touchant, de plus grand air et du plus noble, sans aucune affectation. L'air et les manières simples et naturelles, laissant penser qu'elle ignorait sa beauté et sa taille, qui était grande et la plus belle du monde, et quand il lui plaisait, modeste à tromper. Avec beaucoup d'esprit, elle était insinuante, plaisante, robine, débauchée, point méchante, charmante surtout à table. En un mot elle avait tout ce qu'il fallait à M. le duc d'Orléans, dont elle devint bientôt la maîtresse, sans préjudice des autres.

Comme elle ni son mari n'avaient rien, tout leur fut bon, et si ne firent-ils pas grande fortune. Montigny, frère de Turmenies, un des gardes du trésor royal, était un des chambellans de M. le duc d'Orléans, à six mille livres d'appointements, qui le fit son premier maître d'hôtel à la mort de Matharel qui l'était. M<sup>me</sup> de Sabran trouva que six mille livres de rente étaient toujours bonnes à prendre pour son mari, dont elle faisait si peu de cas, qu'en parlant de lui elle ne l'appelait que son mâtin. M. le duc d'Orléans lui donna la charge qu'il paya à Montigny. C'est elle qui, soupant avec M. le duc d'Orléans et ses roués, lui dit fort plaisamment que les princes et les laquais avaient été faits de la même pâte, que Dieu avait dans la création séparée de celle dont il avait tiré tous les autres hommes.

Toutes ses maîtresses, en même temps, avaient chacune leur tour. Ce qu'il y avait d'heureux, c'est qu'elles pouvaient fort peu de chose et n'avaient part en aucun secret d'affaires, mais tiraient de l'argent, encore assez médiocrement; le régent s'en amusait et en faisait le cas qu'il en devait faire. Retournons maintenant d'où le voyage de M. et de M<sup>me</sup> de Lorraine et ces bagatelles nous ont détournés.

## CHAPITRE XII.

1718

Mouvement du parlement à l'occasion d'arrêts du conseil sur LES BILLETS D'ÉTAT ET LES MONNAIES. - LETTRES DE CACHET À DES BRETONS. - DÉPUTATION ET CONDUITE DU PARLEMENT DE BRETAGNE. - BRETEUIL INTENDANT DE LIMOGES. - CONFÉRENCE DU CARDINAL DE NOAILLES AVEC LE GARDE DES SCEAUX CHEZ MOI, DONT JE SUIS PEU CONTENT. - SOMMES DONNÉES PAR LE RÉGENT AUX ABBAYES DE LA TRAPPE ET DE SEPTEONTS. - MA CONDUITE À CET ÉGARD AVEC LE DUC DE NOAILLES ET AVEC M. DE SEPTFONTS, AVEC QUI JE LIE UNE ÉTROITE AMITIÉ. - MARIAGE DE MAUREPAS AVEC LA FILLE DE La Vrillière. - Mort de Fagon, premier médecin du feu roi. - Mort ET DISPOSITIONS DE L'ABBÉ D'ESTRÉES. - CONVERSION ADMIRABLE DE LA MARQUISE DE CRÉQUI. - CAMBRAI DONNÉ AU CARDINAL DE LA TRÉMOILLE, ET BAYEUX À L'ABBÉ DE LORRAINE. - PROMOTION ET CONFUSION MILITAIRE. - l'obtiens un régiment pour le marquis de Saint-Simon; qui meurt TROIS MOIS APRÈS; PUIS POUR SON FRÈRE. - BROGLIO L'AÎNÉ; SON CARAC-TÈRE. - IL ENGAGE LE RÉGENT À UN PROIET IMPOSSIBLE DE CASERNES ET DE MAGASINS, ET À L'AUGMENTATION DE LA PAYE DES TROUPES. - SAGESSE DE L'ADMINISTRATION DE LOUVOIS. - LES CHEFS DES CONSEILS MIS DANS CELUI DE RÉGENCE SANS PERDRE LEURS PLACES DANS LES LEURS. - SURVIVANCES DU GOUVERNEMENT DE BAYONNE, ETC., ET DU RÉGIMENT DES GARDES, ACCORDÉES

au fils aîné du duc de Guiche, et autres grâces faites à Rion, Mau-PERTUIS, LA CHAISE, HEUDICOURT. - NOUVELLES ÉTRANGÈRES. - LÉGÈRETÉ DU CARDINAL DE POLIGNAC, QUI TÂCHE INUTILEMENT DE SE JUSTIFIER AU RÉGENT DE BEAUCOUP DE CHOSES. - DÉSORDRE DES HEURES D'ARGENSON. - LAW ET LUI FONT SEULS TOUTE LA FINANCE. - IL OBTIENT LE TABOURET POUR SA FEMME, À L'INSTAR DE LA CHANCELIÈRE, PREMIER EXEMPLE DONT Chauvelin profita depuis. - Mort de Menars, président à mortier. -Maupeou, aujourd'hui premier président, a sa charge. - Querelles DOMESTIQUES DU PARLEMENT SUSPENDUES PAR DES CONSIDÉRATIONS PLUS VASTES. - BEAUFRÉMONT, DE CONCERT AVEC CEUX QUI USURPAIENT LE NOM COLLECTIF DE NOBLESSE, INSULTE IMPUNÉMENT LES MARÉCHAUX DE FRANCE, QUI EN ESSUIENT L'ENTIÈRE ET PUBLIQUE MORTIFICATION. - CARACTÈRE DE Baufremont, qui se moque après et aussi publiquement de M. le Duc, et AUSSI IMPUNÉMENT. - CATASTROPHE DE MONASTEROL. - MORT DE LA HIRE ET DE L'ABBÉ ABEILLE. - MORT DE POIRIER, PREMIER MÉDECIN DU ROI. - DODART MIS EN SA PLACE. - PRUDENTE CONDUITE DU RÉGENT EN CETTE OCCASION. -Caractère de Dodart et de son père. - Caractère et infamie de Chirac.

Le samedi 12 février, il fut résolu au conseil de régence de faire recevoir à la monnaie les vieilles espèces et matières d'or et d'argent, et d'en prendre un sixième porté en billets d'État, dans l'espérance de remettre beaucoup d'argent dans le commerce, et de moins de perte sur les billets en faveur de qui s'en voulait défaire. On publia le lendemain deux arrêts du conseil sur la monnaie et sur les billets, qui perdirent moins dès le même jour, et presque aussitôt après, un troisième pour recevoir les louis d'or à dixhuit livres qui en valaient vingt-quatre, et au contraire les écus à quatre livres dix sous qui ne valaient que quatre livres. Ces arrêts donnèrent lieu au parlement de remuer. Il résolut des remontrances et les fit au roi le 21 février : le premier président ne dit que trois mots ; il n'en fallait pas davantage pour commencer. Il y eut une autre assemblée le lendemain, qui se passa avec assez de chaleur et de bruit. On y fut mal content de la réponse vague du garde des sceaux, et la résolution y fut prise de se rassembler le premier vendredi de carême pour arrêter de nouvelles remontrances. Le premier président et les gens du roi vinrent en rendre compte au régent. Law fut l'objet de ce premier mouvement. L'assemblée projetée se tint au jour arrêté; on ne put s'y accorder

il y eut trois différents avis. À la fin ils convinrent de nommer quatorze commissaires, dont sept de la grand'chambre, et un de chacune des cinq chambres des enquêtes et des deux des requêtes, pour examiner ce qu'il convenait à la compagnie de dire et de demander sur cette réponse vague du garde des sceaux aux premières remontrances.

Rochefort, président à mortier du parlement de Bretagne; Lambilly, conseiller du même parlement, et quelques gentilshommes du même pays qui s'assemblaient souvent et fort hautement chez ce président à Rennes, reçurent des lettres de cachet pour venir à Paris rendre compte de leur conduite. Il y arriva une députation du parlement de Bretagne chargée de remontrances au roi, sur le contenu desquelles ils disputèrent fort avec le garde des sceaux et envoyèrent un courrier à leur compagnie. Elle modéra les articles qui avaient causé l'envoi du courrier. Dans tout cet intervalle les gentilshommes bretons mandés et arrivés à Paris furent exilés. La conduite du parlement de Bretagne ayant paru plus respectueuse par la réforme de ses remontrances, le garde des sceaux se chargea de les porter au régent qui, ravi de trouver occasion de douceur, permit aux gentilshommes bretons exilés et au président et au conseiller mandés à Paris, qui y étaient toujours, de retourner chez eux, et il permit aux députés du parlement de Bretagne de faire la révérence au roi et de lui présenter les remontrances dont leur compagnie les avait chargés. Tout cela ne fut pas plutôt exécuté, que le parlement de Bretagne lit de nouvelles entreprises à propos des quatre sous pour livre qu'on avait remis sur les entrées, et que le président de Rochefort et le conseiller Lambilly, renvoyés à Rennes, à condition d'aller en arrivant voir le maréchal de Montesquiou, qui commandait en Bretagne, n'y voulurent pas mettre le pied. Après quelque peu de patience, en espérance de les y réduire, et eux plus fermes que jamais, ils furent exilés, le président à Auch, le conseiller à Tulle. Cinq semaines après, Brillac fit aussi des siennes. Il était premier président du parlement de Bretagne. Sa mauvaise conduite l'avait fait mander à Paris, où on le tenait exprès depuis quelque temps à se morfondre. Voyant que cela ne finissait point, il partit un beau jour et laissa une lettre pour le garde des sceaux, par laquelle il le priait de recevoir ses excuses et de les vouloir bien aussi porter à M. le duc d'Orléans de ce qu'il s'en allait à Rennes, où ses affaires domestiques l'appelaient, sans avoir pris congé. On lui dépêcha sur-le-champ une lettre de cachet par un courrier qui le rencontra à Dreux, d'où, suivant cet ordre, il prit le chemin d'une terre qu'il avait en Poitou. On ne sut ce qui le pressait de retourner en Bretagne, où il était également mal voulu et méprisé. Sa réputation avec de l'esprit et quelque capacité était plus qu'équivoque pour en parler modestement. Celle de sa

femme ne l'était pas moins en autre genre. Elle était fort jolie, avait de l'esprit, beaucoup d'intrigue, et avait aspiré de parvenir à plaire au régent; je crois même qu'il en fut quelque chose, et rien de tout cela ne déplaisait à Brillac qui savait tirer parti de tout, et qui la laissa à Paris.

Breteuil, maître des requêtes, fils du conseiller d'État et neveu de l'introducteur des ambassadeurs, fut en ce temps-ci envoyé intendant de Limoges, une des moindres de toutes les intendances. Je le remarque ici parce qu'il y trouva sa fortune, comme on le verra en son lieu.

Le garde des sceaux ne fut pas longtemps sans me tenir parole sur la conférence que je lui avais demandée avec le cardinal de Noailles. Tous deux vinrent chez moi un soir à rendez-vous pris. Nous fûmes longtemps tous trois ensemble. On ne peut mieux dire ni mieux parler que fit le cardinal. À la politesse près, on ne peut rien dire de plus mal que furent les propos coupés et embarrassés du garde des sceaux. J'y mis du mien tout ce que je me crus permis pour réchauffer sa respectueuse glace; mais je vis clairement que le vieux levain prévalait, et qu'il ne se dépouillerait point de cette vieille peau jésuitique, l'aspect que la fortune lui avait fait revêtir sous le feu roi, et que ses fonctions de la police, c'est-à-dire de l'inquisition, avaient de plus en plus collée et encuirassée en lui. Tout ne se passa qu'honnêtement, et tout le fruit qui s'en put tirer fut que le cardinal sentit nettement à qui il avait affaire, et que je compris qu'il y aurait toujours à veiller et à être en garde contre ce magistrat dans tout ce qui regarderait les matières de Rome, le cardinal de Noailles et les jésuites et les croupiers des deux partis.

J'eus lieu d'être plus content de Law. Depuis que le duc de Noailles n'eut plus les finances, ce fut à Law à qui j'eus affaire pour la Trappe et pour Septfonts; il me facilita tout de la meilleure grâce du monde. Les payements coulèrent régulièrement. J'avais soin à chacun de faire la part de Septfonts, et j'eus celui de faire ensuite comprendre cette abbaye dans un supplément que j'obtins du régent pour la Trappe, qui, pour le dire tout de suite, eut en tout quarante mille écus, et Septfonts plus de quatre-vingt mille livres, ce qui sauva ces deux saintes maisons d'une ruine certaine et imminente, et se rétablit. Quelque mal et sans mesure que je fusse avec le duc de Noailles, je ne crus pas devoir oublier qu'il était le premier auteur de cette excellente oeuvre, et la part qu'il prenait en l'abbaye de Septfonts. Toutes les fois donc que je recevais un payement de Law, je tirais le duc de Noailles à part au premier conseil de régence. Je lui disais ce que je venais de recevoir, et le partage que j'en venais de faire. Il me remerciait, me faisait

des révérences, et je ne lui parlais ni ne le saluais jusqu'au prochain payement. Ces colloques, quoique courts et rares, devinrent la surprise des spectateurs et la matière des spéculations. À la première fois on nous crut raccommodés. Dans la suite, on ne sut plus que penser. J'en riais et laissais raisonner. L'abbé de Septfonts se trouvait à Paris : c'était à lui que j'envoyais sa part. Il ne s'était pas douté du supplément de la Trappe. Il l'apprit par ce que je lui en envoyai : à quoi il ne s'attendait pas, et dont il fut fort touché. Ce commerce nous fit faire connaissance ensemble, qui bientôt devint une tendre et réciproque amitié. C'était un saint bien aimable. J'aurais trop de choses à en dire ici ; elles se trouveront dans les Pièces à la suite de ce qui regarde M. de La Trappe.

Le chancelier de Pontchartrain fit le mariage de Maurepas, son petit-fils, avec la fille de La Vrillière, chez qui il logeait, et y apprenait son métier de secrétaire d'État. Il a bien dépassé son maître et bien profité des leçons de son grand-père, duquel il tient beaucoup. Il exerce encore aujourd'hui cette charge avec tout l'esprit l'agrément et, la capacité possible<sup>1</sup>. Il est de plus ministre d'État. La louange pour lui serait bien médiocre, si je disais, qu'il est de bien loin le meilleur que le roi ait eu dans son conseil depuis la mort de M. le duc d'Orléans. Il a eu le bonheur de trouver une femme à souhait pour l'esprit, la conduite et l'union, et d'en faire le leur l'un et l'autre. Je ne puis plus trouver que ce leur soit un malheur de n'avoir point d'enfants.

Fagon, perdant sa charge de premier médecin, l'unique qui se perde à la mort du roi, s'était retiré au faubourg Saint-Victor, à Paris, dans un bel appartement au Jardin du Roi ou des simples et des plantes rares et médicinales, dont l'administration lui fut laissée. Il y vécut toujours très solitaire dans l'amusement continuel des sciences

¹Jean-Frédéric Phélypeaux, comte de Maurepas, devint ministre secrétaire d'État de la marine à vingt-quatre ans, en 1725. Il fut disgracié et exilé en 1749. Ce passage des Mémoires de Saint-Simon prouve que la rédaction de cette partie des Mémoires est antérieure à l'année 1749, puisqu'il parle de Maurepas comme ministre dans tout l'éclat de sa puissance. Maurepas fut rappelé à la mort de Louis XV (1774) et nommé premier ministre. Il ne montra pas dans cette haute position les talents qu'on lui avait prétés et dont parle Saint-Simon. Marmontel a caractérisé dans ses Mémoires cette seconde administration de Maurepas : « Une attention vigilante à conserver son ascendant sur l'esprit du roi, et sa prédominance dans les conseils le rendaient jaloux des choix mêmes qu'il avait faits ; et cette inquiétude était la seule passion qui dans son âme eût de l'activité. Du reste, aucun ressort, aucune vigueur de courage ni pour le bien ni pour le mal ; de la faiblesse sans bonté, de la malice sans noirceur, des ressentiments sans colère : l'insouciance d'un avenir qui ne devait pas être le sien, peut-être assez sincèrement la volonté du bien public, lorsqu'il le pouvait procurer sans risque pour lui-même ; mais cette volonté aussitôt refroidie dès qu'il y voyait compromis son crédit ou son repos ; tel fut jusqu'à la fin le vieillard qu'on avait donné pour guide ou pour conseil au jeune roi. »

et des belles-lettres, et des choses de son métier, qu'il avait toujours beaucoup aimées. Il a été ici parlé de lui si souvent, qu'il n'y a rien à y ajouter, sinon qu'il mourut dans une grande piété et dans un grand âge pour une machine aussi contrefaite et aussi cacochyme qu'était la sienne, que son savoir et son incroyable sobriété avaient su conduire si loin, toujours dans le travail et dans l'étude. Il fut surprenant qu'à la liaison intime et l'entière confiance qui avait toujours été entre M<sup>me</sup> de Maintenon et lui, qui l'avait fait premier médecin, et toujours soutenu sa faveur, ils ne se soient jamais vus depuis la mort du roi.

On a vu, t. IV, p. 209, le caractère de l'abbé d'Estrées, et il a été parlé de lui et de ses emplois en plusieurs autres endroits. Il jouissait d'une belle santé dans un âge à profiter longtemps de sa fortune et de l'archevêché de Cambrai, dont il attendait les bulles, lorsqu'il fut surpris d'une inflammation d'entrailles pour s'être opiniâtré à prendre, sans aucun besoin, des remèdes d'un empirique, par précaution, duquel il s'était entêté. Un mieux marqué le persuada si bien que son mal n'était rien, qu'il nous donna à plusieurs un grand et bon dîner; mais sur le point de se mettre à table avec nous, les douleurs le reprirent. Néanmoins il voulut nous voir dîner. Peu de moments après que le fruit fut servi, l'extrême changement de son visage nous pressa de le laisser en liberté de penser sérieusement à lui. Une heure après, le cardinal de Noailles, qui en fut averti, vint l'y disposer. Il eut peu de temps à se reconnaître, mais il en profita bien. Il fit son testament de ce dont il n'avait pas encore disposé, reçut ses sacrements le lendemain, et mourut la nuit suivante. Cette mort découvrit des dispositions secrètes, qui n'étaient pas nouvelles, dont son ambition et l'avidité des Noailles furent accusées. Le maréchal d'Estrées et ses soeurs furent très scandalisés de ces dispositions de leur frère à leur insu et à leur préjudice. Leur vanité aussi n'en fut pas moins offensée de sentir qu'il eût cru devoir acheter une protection, dont leur nom et leur considération ne devait pas avoir besoin, et dont l'alliance des Noailles, dont le maréchal d'Estrées avait épousé une, pouvait du moins exclure le payement. Le monde rit un peu de ce petit démêlé domestique, et les Noailles, qui empochèrent gros, en rirent encore plus; mais, en conservant leur proie, ils n'oublièrent rien pour apaiser ce bruit, et en assez peu de temps ils y parvinrent. Outre cent mille écus, dont les Noailles profitèrent, l'abbé d'Estrées donna quarante-cinq mille écus aux pauvres de ses abbayes, récompensa très bien ses domestiques, et fit présent de sa belle bibliothèque aux religieux de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, où il avait logé longtemps avec son oncle, le cardinal d'Estrées, qui en était abbé.

Cette mort opéra subitement une conversion éclatante, durable, et dont les bonnes oeuvres et la pénitence augmentèrent toujours avec une simplicité, une humilité, une aisance dans le peu de commerce qui fut conservé, une paix et une joie singulière parmi les plus grandes et les plus répugnantes austérités : ce fut [celle] de la marquise de Créqui, veuve sans enfants, fille du feu duc d'Aumont et de la sueur de M. de Louvois et du feu archevêque de Reims, qui l'avait enrichie et qu'on avait soupçonné de l'avoir aimée autrement qu'en oncle, auquel l'abbé d'Estrées avait parfaitement succédé. De la plus mondaine de toutes les femmes, la plus occupée de sa personne, de la parure, de toute espèce de commodités et de magnificence et passionnée du plus gros jeu, elle devint la plus retirée, la plus mordigue aux pauvres et la plus avare pour elle-même; sans cesse en prières chez elle ou à l'église; assidue aux prisons, aux cachots, aux hôpitaux, dans les plus horribles fonctions à la nature, et y a heureusement persévéré jusqu'à sa mort, qui lui a laissé bien des années de pénitence.

Je fus fâché de la mort de l'abbé d'Estrées qui était de mes amis et qui, avec quelque ridicule et un peu de fatuité, avait de bonnes choses, de l'honneur, de la sûreté, de la droiture. M. le duc d'Orléans y perdit un vrai serviteur et me témoigna d'abord son embarras sur Cambrai. Je lui conseillai de trancher court pour se délivrer des demandeurs d'une si belle place, qui par sa situation ne se devait donner qu'avec beaucoup de choix. Je lui proposai tout de suite le cardinal de La Trémoille, sans que j'eusse la moindre connaissance avec lui. Je dis au régent qu'étant chargé des affaires du roi à Rome, sans biens par lui-même et panier percé de plus, il avait besoin de beaucoup de secours en pensions ou en bénéfices; que la richesse de celui-là suppléerait aux grâces qui coûteraient au roi; que son personnel était sans crainte et sans soupçon quand il résiderait à Cambrai, où îl était apparent qu'il n'irait jamais, ainsi qu'il est arrivé. Le régent m'en crut et sur-le-champ le lui donna. Ce présent fit vaquer Bayeux qu'il avait. L'abbé de Lorraine avait depuis longtemps fort changé de vie. Il s'était fort attaché au cardinal de Noailles que M. le Grand aimait et respectait fort sans s'en être jamais contraint dans les derniers temps du feu roi. Le cardinal de Noailles désira qu'il eût Bayeux. M. et Aime de Lorraine en pressèrent M. le duc d'Orléans. Il le lui donna.

Le régent, qui faisait litière de ce qui ne lui coûtait rien et trop souvent encore de ce qui coûtait beaucoup, fit, en ce temps de paix, et au commencement de mars, une promotion de vingt-six lieutenants généraux et de trente-six maréchaux de camp. La confusion était déjà montée à tel point qu'il y eut quatre-vingts personnes qui se crurent

à portée de demander l'agrément des régiments que la promotion des maréchaux de camp fit vaquer. J'eus celui de Sourches pour le marquis de Saint-Simon, que je tirai des gardes françaises, qui était déjà attaqué de la poitrine et qui mourut trois mois après, dont ce fut grand dommage, car il était plein d'honneur, de valeur, de volonté et d'application, avec une figure fort agréable, et il promettait beaucoup. J'eus à toute peine le régiment pour son frère, parce que c'était un enfant encore sous le fouet au collège.

M. le duc d'Orléans se laissa aller en même temps à deux projets pour les troupes dont il eut tout lieu de se repentir. L'aîné Broglio, gendre du feu chancelier Voysin, était un homme déshonoré sur la valeur, quoique devenu lieutenant-général et directeur d'infanterie par son beau-père, et déshonoré encore sur toutes sortes de chapitres. Méchant, împudent, parlant mal de tout le monde, quoique souvent cruellement corrigé, fort menteur, audacieux à merveilles, sans que les affronts qu'il avait essuyés eussent pu abaisser son air et son ton avantageux; avec cela beaucoup d'esprit et orné, grande opinion de soi et mépris des autres, avare au dernier excès, horriblement débauché et impie; se piquait de n'avoir point de religion; en faisait des leçons. Il parlait bien et le langage qu'il voulait tenir suivant ceux à qui il parlait et quand il lui plaisait; ne manquait pas d'agrément dans la conversation et de politesse. Son intrigue et ses moeurs l'introduisirent parmi les roués, où il s'insinua si bien par la hardiesse de ses discours qu'il devint bientôt de tous les soupers et des plus familiers. On a vu que ce nom était celui que M. le duc d'Orléans donnait aux débauchés de ses soirées. Il prit si bien dans le monde que personne ne les nommait plus autrement. Quand celui-ci se trouva assez bien ancré auprès du régent et de M<sup>me</sup> la duchesse de Berry, qui soupait très souvent avec eux, pour oser aspirer plus haut, il imagina de se tourner vers l'importance et de s'ouvrir un chemin dans le cabinet du régent et dans les affaires.

Il conçut pour cela un dessein de remédier aux friponneries des routes, des étapes et des magasins des troupes, par un projet qui ressemblait tout à fait à celui de la comédie des *Fâcheux* de Molière et à l'avis qu'un de ces fâcheux y donne de mettre toutes les côtes en ports de mer. Broglio proposa par un mémoire d'obliger toutes les villes et autres communautés qui sont sur les passages ordinaires des troupes, de construire à leurs dépens des casernes pour les loger et des magasins fournis pour leur usage, moyennant quoi plus de routes, d'étapiers ni de magasiniers, et leurs friponneries, insignes en effet, coupées par la racine, ce qui donnerait, disait-il, un soulage-

ment infini aux peuples, aux finances, aux troupes. Il sentit bien qu'il avait besoin de quelqu'un de poids pour faire passer un projet si absurde. La merveille fut qu'il sut si accortement courtiser et arraisonner Puységur qu'il l'infatua de son projet.

Puységur, pétri d'honneur, abhorrait toutes ces friponneries, qu'il avait vues sans cesse de ses yeux. Il a été parlé souvent de lui dans ces Mémoires. Il était extrêmement estimé pour sa vertu, sa valeur, sa capacité; très considéré de M. le duc d'Orléans qui, comme on l'a vu, l'avait mis comme un homme principal dans le conseil de guerre, et il est enfin, longtemps après, devenu maréchal de France avec l'acclamation publique.

Broglio, assuré d'un tel appui, proposa au régent son projet avec confiance et travailla plusieurs fois seul avec lui, et après avec Puységur en tiers. Il eut encore l'adresse de profiter de la défiance naturelle du régent, pour le détourner d'en parler au conseil de guerre, pour faire précipiter les ordres aux intendants des provinces pour une prompte exécution, et pour l'armer contre les représentations qu'il s'attendait bien qui lui viendraient de toutes parts, dès que ce projet serait connu. Il en coûta beau-coup en bâtiments aux villes et aux communautés, avant que les personnes employées dans les finances et dans le conseil de guerre, les plus accrédités intendants et beau-coup d'autres gens eussent pu dessiller les yeux au régent et fait abandonner une folie si ruineuse, qui tomba enfin après avoir bien fait du mal.

L'autre projet, pour lequel Broglio crut n'avoir pas besoin de second, ce fut l'augmentation de la paye des troupes telle qu'elle est aujourd'hui. Il en persuada la nécessité au régent par la grande augmentation du prix des choses les plus communes et les plus indispensables à leur subsistance, et qu'il s'en ferait adorer par une grâce si touchante, dont le bien-être le rendrait maître des coeurs de tous les soldats. Il se gardait bien de lui dire qu'on n'avait cessé de les maltraiter et de rogner sur elles depuis la mort du roi, comme sur la partie faible et indéfendue, quoique la force et la ressource de l'État, et qui était la source de l'autorité du roi et de la sûreté de toutes les autres parties de l'État. Il se garda bien aussi de représenter la sagesse de la manutention de Louvois, transmise par son exemple à ses successeurs jusqu'à Voysin exclusivement, qui avait fait sa cour et sa bourse d'une conduite qui avait été suivie depuis, et même de plus en plus appesantie.

Louvois dès lors sentait l'exiguïté de la paye des troupes et de celle des officiers. Il comprenait en même temps de quelles sommes la plus légère augmentation chargerait les finances. Pour éviter un si pesant inconvénient, et subvenir néanmoins raisonnable-

ment à la nécessité des troupes, il les distribuait avec grande connaissance, suivant leurs besoins, en des lieux où le soldat gagnait sa vie et le cavalier se raccommodait, et, comme il en avait le dessein, il fermait les yeux à tout ce qui n'allait ni à pillage, désordre, ou manque de discipline, et les remettait ainsi pour du temps, de laisser à d'autres ces mêmes secours très effectifs quoique peu perceptibles. Il avait la même attention et les mêmes ménagements pour les officiers, qu'il rétablissait de même par les avantages des postes ou des quartiers d'hiver. C'est ce qu'il réglait lui-même et sans y paraître le moins du monde que par des ordres secrets aux intendants, etc. Il avait l'oeil attentif à une exécution précise : c'est à quoi ses bureaux dressés par lui-même suppléèrent après lui sous son fils et sous Chamillart ensuite, quoique peut-être avec moins d'équité et de désintéressement. C'est ce qui prit fin par l'ignorance, la rudesse, la dureté, l'avarice de Voysin, et la parade qu'il fit au feu roi, dans de si malheureux temps, de retrancher ce qu'il traita d'abus au profit de ses finances. C'était donc à cette sage et savante pratique de Louvois qu'il fallait revenir, au lieu de tirer et de grappiller incessamment sur les troupes dans le faux objet de soulager les finances à leurs dépens.

Personne n'eut loisir d'aviser le régent; il s'enivra du projet de Broglio, il n'en voulut partager l'honneur avec personne. La déclaration en parut subitement; elle surprit tout le monde. Les plaintes des non consultés du conseil de guerre et de ceux des finances, du terrible poids ordinaire dont cette augmentation les surchargeait, ne purent se faire entendre qu'après le coup porté de manière à ne pouvoir s'en dédire. Le régent alors sentit toute sa faute, et n'en recueillit pas la plus légère reconnaissance des troupes, qui regardèrent ce bienfait comme dû et de nécessité.

Quand il y aurait eu de bonnes raisons pour cette pesante augmentation de dépense, si M. le duc d'Orléans m'en avait parlé, comme il ne fit point, auparavant ni après, je crois par embarras, ni moi à lui, je lui aurais représenté que ce n'était pas à un régent à charger ainsi les finances fortement et pour toujours, mais à en représenter les raisons au roi, devenu non seulement majeur, mais en âge d'entendre et de se résoudre plus que ne le comporte l'âge précis de la majorité des rois, qui est encore assez longtemps mineure. Il sentit si bien l'inconvénient où il s'était laissé entraîner, que Broglio retomba tout à coup dans le néant dont il avait voulu s'élancer, et fut trop heureux de trouver, par la table et l'effronterie, à se raccrocher à l'état des roués qu'il avait voulu tâcher de laisser loin derrière lui, sans toutefois l'avoir quitté, et n'approcha plus du cabinet de M. le duc d'Orléans ni d'aucun particulier avec lui.

Ce prince mit incontinent après le maréchal de Villars dans le conseil de régence, sans quitter celui de guerre, pour le faire taire. Il était de mauvaise humeur de l'affaire de la liasse dont il a été parlé plus haut, et de quelques autres tracasseries qu'il avait essuyées dans le conseil de guerre. Il était piqué des deux résolutions prises sur les troupes, suggérées par Broglio, sans en avoir ouï parler. Il était secrètement d'avec ceux qui voulaient attaquer le régent d'une manière solide. Il ne contraignit donc pas ses propos sur la folie du projet des casernes et dés magasins, et sur le poids accablant pour les finances de l'augmentation de la paye. Tout en craignant de déplaire et n'osant résister à rien, la gourmette se lâchait aussi, et il parlait avec éloquence, force et une sorte d'autorité qui imposait au gros, et que le régent craignait. À peu de jours de là cet exemple obtint la même grâce, successivement, d'exemple en exemple, aux maréchaux d'Huxelles, puis d'Estrées, enfin à d'Antin aussi, sans perdre leurs places dans leurs conseils. Il ne put refuser à M<sup>me</sup> la duchesse de Berry de payer à Rion le régiment de Berry-cavalerie, puis de le lui changer pour les dragons Dauphin. Il donna dix mille livres de pension à Maupertuis, qui avait été capitaine des mousquetaires gris, quoiqu'il eût le gouvernement de Saint-Quentin et la grand'croix de Saint-Louis. Il permit à Heudicourt de céder, par un très vilain marché, sa charge de grand louvetier à son fils. Il accorda à La Chaise la survivance de sa charge de capitaine de la porte pour son fils, qui ne vécut pas, dont le P. de La Chaise lui avait procuré trois cent mille livres de brevet de retenue, et quelques jours après au duc de Guiche les survivances pour son fils aîné du régiment des gardes et de ses gouvernements, au grand déplaisir de la duchesse de Guiche, qui n'en sut rien qu'après, et qui désirait la charge pour son second fils, qui était sa prédilection.

Ce fut ici le temps de l'arrivée de Londres à Paris de Chavigny, envoyé par l'abbé Dubois; du départ de Nancré pour Madrid; de la naissance, le derniers mars, à Madrid de l'infante M. A. Victoire, qui vint depuis à Paris comme future épouse du roi, qui fut le sujet de mon ambassade extraordinaire en Espagne, et qui a depuis épousé le prince du Brésil, avec qui elle vit aujourd'hui à Lisbonne, avec postérité, attendant la couronne de Portugal. C'est aussi le temps où arriva l'horrible catastrophe du czarowitz, si connue de tout le monde, toutes choses qui trouveront mieux qu'ici leur place parmi les affaires étrangères.

Le cardinal de Polignac, qui avait autrefois recommencé jusqu'à trois licences, sans en avoir pu achever aucune, et si ce n'était pas manque de science ni d'esprit, résolut enfin de passer de l'ordre de sous-diacre, où il était demeuré jusqu'alors, dans celui de prêtrise. Je ne sais s'il imagina que cette résolution, qu'il ne tint pas secrète, donnerait du poids à ses protestations, mais il demanda en même temps une audience au régent pour se justifier de beaucoup de choses dont il était plus que soupçonné et, dont à force d'esprit et de grâces, il espéra se bien tirer avec un prince aussi facile que l'était M. le duc d'Orléans. Ce cardinal était depuis longues années dans la plus étroite confiance de M<sup>me</sup> la duchesse du Maine, et de M. du Maine par conséquent. Leurs cabinets lui étaient de tout ce temps-là ouverts à toute heure : il était sur le pied avec eux qu'ils ne faisaient rien sans son conseil. Son frère, qui était un imbécile, qu'il gouvernait, venait de sortir de prison pour cette requête en faveur des bâtards, que lui sixième avait présentée au parlement, et qui n'avait pas été faite sans M. et M<sup>me</sup> du Maine et sans le cardinal. On peut juger quelle put être sa justification à tout ce qui se brassait, et qu'on n'apercevait pourtant que fort imparfaitement encore, mais assez pour qu'avec le passé le régent sût à quoi s'en tenir avec M. et M<sup>me</sup> du Maine, et par conséquent avec lui, qui, depuis, ne cessa de s'enfoncer de plus en plus en leurs criminelles et pernicieuses menées.

Argenson, avec les finances et les sceaux, ne se contraignit point sur ses heures. La place de la police, devenue entre ses mains une véritable inquisition universelle, l'avait accoutumé à travailler sans règle à toutes sortes d'heures du jour et de la nuit, où il était fort souvent réveillé; il ne tint point de table ni d'audiences, ce qui embarrassa fort tout ce qui eut affaire à lui. Les magistrats des finances, les financiers et ses commis ne le furent pas moins. Il leur donnait le plus souvent les heures de la nuit une, deux, trois heures du matin étaient celles qu'il leur donnait le plus souvent ; j'en ai vu Fagon désolé bien des fois. M. de La Rochefoucauld, qu'il se piquait de considérer par l'ancien respect de la province, il lui donna une audience à deux heures après minuit. Il prit la coutume, qu'il garda toujours, de dîner dans son carrosse, allant de chez lui, près les Grands-Jésuites, au conseil aux Tuileries, ou travailler l'après-midi au Palais-Royal. Il était depuis longtemps ami intime de M<sup>me</sup> de Veni, prieure perpétuelle de la Madeleine de Traisnel, au faubourg Saint-Antoine. Il y avait un appartement au dehors ; il avait valu beaucoup à cette maison. Il y couchait souvent étant lieutenant de police. En changeant de place, il ne changea point de coutume à cet égard ; dès qu'il avait quelques moments, il y courait, il y couchait tant qu'il pouvait : il lui est arrivé plus d'une fois d'y oublier les sceaux, et d'être obligé de les y aller chercher. Cela lui faisait perdre beaucoup de temps; ce qui, joint à la difficulté de le voir et de lui parler, causa de grands murmures. Si j'avais pu deviner cette conduite avant qu'il eût changé

de place, je lui en aurais bien dit mon avis d'avance; mais devenu ce qu'il était, il n'était plus temps. Lui et Law faisaient seuls les finances.

Ils travaillaient souvent avec le régent, presque jamais tous deux ensemble avec lui et d'ordinaire tête à tête, d'où les résolutions et les expéditions suivaient sans autre forme ni consultation. Le duc de La Force, à qui le vain nom de président du conseil des finances et de celui du commerce avait été donné lorsque le duc de Noailles le quitta, n'eut plus de département. Le conseil des finances n'avait plus guère d'occupation, et le conseil de régence du samedi après dîner, l'un des deux qui étaient destinés aux affaires de finances, cessa de s'assembler, faute de matières.

Dans cette première nouveauté de faveur, Argenson en voulut profiter pour obtenir pour sa femme, soeur de Caumartin, le tabouret, à l'instar de la chancelière. On a vu comment M<sup>me</sup> Séguier l'obtint, à quelles conditions et qu'elles sont toujours les mêmes. Depuis cet événement il n'y avait eu qu'un seul garde des sceaux marié.

C'était le second chancelier Aligre, qui les eut deux ans, à la mort du chancelier Séguier, pendant lesquels il n'y eut point de chancelier, et au bout desquels il le devint lui-même². Dans cet intervalle ni trace ni vestige quelconque que sa femme ait eu le tabouret, dont les preuves ne manqueraient pas dans la mémoire de main en main ni par écrit sur les registres, si elle l'avait eu. Aligre apparemment n'osa tenter une extension si nouvelle. Il songeait fort à être chancelier. Il avait le pied à l'étrier pour l'être. Il aima mieux apparemment attendre qu'il le frit que de s'exposer à un refus de prétention nouvelle, ou même de mettre un nuage à ses vues si apparentes et si prochaines, par un empressement mal à propos pour ce que l'office de chancelier ferait de soi-même.

Argenson, qui se voyait sur la tête un chancelier bien qu'exilé, plus jeune que lui de beaucoup, n'avait pas la même espérance, et n'eut pas aussi le ménagement d'Aligre. Il voulut profiter de la facilité du régent et de son agréable et importante situation auprès de lui, dans une primeur encore toute radieuse. Il lui représenta l'entière similitude extérieure du chancelier et du garde des sceaux; qu'il suivait de là qu'elle devait être pareille entre leurs femmes, et obtint ainsi le tabouret pour sa femme, qui en prit deux jours après possession aux mêmes conditions que la chancelière.

C'est le premier exemple de cette nouveauté, qui a servi de règle pour donner de

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Voy. dans les notes à la fin du t. X, p. 447, la liste des chanceliers et gardes des sceaux et un extrait du *Journal d'Olivier d'Ormesson* pour la tenue du sceau après la mort du chancelier Séguier (1672). — Voy. aussi les notes à la fin du présent volume.

même le tabouret longtemps depuis à la femme du garde des sceaux Chauvelin, qui en a joui, même en présence de la chancelière, depuis que d'Aguesseau fut rappelé la seconde fois de Fresne, et qu'il fit les fonctions de chancelier en même temps que Chauvelin faisait celles de garde des sceaux. Armenonville, qui les eut après Argenson et avant Chauvelin, était déjà veuf, et ils furent rendus au chancelier d'Aguesseau, à la chure de Chauvelin.

Maupeou, je le remarque parce qu'il est longtemps depuis devenu premier président, fut président à mortier à la place de Menars, frère de M<sup>me</sup> Colbert, qui avait fait sa fortune, mort en ce temps-ci en ce beau lieu de Menars-sur-Loire, près de Blois. C'était une très belle figure d'homme, et un fort bon homme aussi, peu capable, mais plein d'honneur, de probité, d'équité et modeste, prodige dans un président à mortier. Le cardinal de Rohan acheta sa précieuse bibliothèque, qui était celle du célèbre M. de Thou, qui fut pour tous les deux un meuble de fort grande montre, mais de très peu d'usage.

Les enregistrements faits par la grand'chambre seule du rétablissement des quatre sous pour livre et du traité de Lorraine, causèrent une grande rumeur dans les enquêtes et requêtes, qui prétendent être appelées aux enregistrements et qui s'en prirent avec chaleur au premier président. Ces chambres arrêtèrent entre elles que tous les conseillers des enquêtes et requêtes s'abstiendraient d'aller chez lui sans des cas indispensables qui n'arrivent presque jamais. Elles s'assemblèrent plusieurs fois entre elles, et elles entrèrent en la grand'chambre où le président Lamoignon se trouva présider, firent leurs protestations, et les laissèrent par écrit sur le bureau du greffier, à qui il fut défendu après de les mettre dans les registres, tant il est commode d'être juge et partie. Après bien du vacarme domestique, des souplesses du premier président et divers manèges, de plus vastes vues imposèrent à la fin la suspension ordinaire de cette querelle qui se renouvelle assez souvent.

La grand'chambre les laisse crier à moins que quelque intérêt plus grand, comme il arriva alors, ne l'oblige à les ménager. La grand'chambre a des prétentions, les autres chambres s'en offensent et ne prétendent pas être moins que la grand'chambre, parties intégrantes du parlement, sans l'avis desquelles rien ne doit être censé enregistré par leur commune compagnie à toutes qui est le parlement. La grand'chambre répond que c'est à elle qu'il appartient de les faire, puisque c'est chez elle qu'ils se font. Celles-ci répliquent que le local ne donne à la grand'chambre aucun droit privatif aux autres chambres, puisque l'adresse de tout ce [qui] s'envoie pour être enregistré

est faite à tout le parlement; qu'elles sont du corps du parlement tout comme en est la grand'chambre, laquelle n'a sur les autres chambres que la primauté de rang; enfin que, lorsque le roi y va seoir, elles y sont toujours mandées. Le point est que la cour, qui est plus aisément maîtresse d'un petit nombre que d'un grand, et des têtes mûres et expérimentées de la grand'chambre que de la jeunesse et de la foule des autres sept chambres, favorise toujours à cet égard la prétention de la grand'chambre, et que le premier président, qui connaît mieux la grand'chambre, où il préside, que les autres sept chambres où il ne va jamais, et où il ne peut rien, tandis que c'est à lui à distribuer les procès aux conseillers de la grand'chambre, dont quantité sont avides du sac, il les manie plus aisément que tout le parlement assemblé, et par cette raison favorise pour soi-même cette même prétention de la grand'chambre contre les sept autres chambres. C'est ce qui a toujours fini cette dispute à l'avantage de la grand'chambre toutes les fois qu'elle s'est élevée, ce qui prouve continûment que ce n'est pas le tout d'avoir raison pour gagner son procès.

Une autre querelle domestique leur fait encore bien du mal, sans que l'orgueil d'aucun des prétendants en ait rien voulu rabattre, quoique chacun en sente l'extrême inconvénient, et que tous de bonne foi en gémissent. Lorsque la ruse ou le hasard fait que tous les présidents à mortier sont absents ou se retirent, c'est sans difficulté au doyen du parlement, ou, s'il n'y est pas, au plus ancien conseiller de la grand'chambre à présider, mais de sa place sans en changer; mais, lorsque ce cas arrive, lorsque toutes les chambres se trouvent assemblées, triple prétention, triple querelle. Le plus ancien des présidents des enquêtes veut présider. Le premier des présidents de la première chambre des enquêtes le lui dispute comme droit de charge et non d'âge ni d'ancienneté, et le doyen du parlement, ou, s'il n'y est pas, le plus ancien des conseillers de la grand'chambre présents, prétend les exclure l'un et l'autre, fondé sur ce que les présidents des chambres des enquêtes et requêtes ne sont que conseillers comme eux, quoiqu'ils aient, mais en cette qualité de conseillers, une commission pour présider en telle ou telle chambre des enquêtes ou des requêtes, ce qui ne change pas même à leur propre égard leur état inhérent, réel, fondamental et personnel de conseillers, beaucoup moins à l'égard des conseillers de la grand'chambre, où lorsque les chambres sont assemblées, ces présidents des enquêtes et requêtes ne les précèdent pas, et ne sont admis avec leurs chambres qu'en qualité de conseillers, d'où il résulte qu'ils ne peuvent jamais présider au préjudice d'aucun des conseillers de la grand'chambre.

Ce sont ces querelles domestiques qui ont toujours affaibli le parlement contre la

cour; par exemples fréquents, cette dernière [en a profité]. Toutes les fois qu'on n'a pu empêcher le parlement de s'assembler sur des affaires où la cour voulait s'intéresser en faveur de matières de Rome, de jésuites, de choses ayant trait à la constitution, et que les présidents à mortier voyaient qu'ils n'en seraient pas les maîtres, ils sortaient tous en même temps, ou pas un ne venait à l'assemblée des chambres. Ils livraient ainsi la séance à la division et à la querelle pour la présidence, et la forçaient à se lever et s'en aller sans rien faire faute de présidence, que pas un des prétendants n'a jamais voulu céder.

Les maréchaux de France qui, par leur âge et leur union, s'étaient jusqu'à ce tempsci assez bien soutenus, sentirent à leur tour l'humiliation du désordre dans lequel le régent se persuadait trouver sa sûreté et sa grandeur. Les maréchaux de France qui n'étaient pas ducs s'étaient doucement unis avec ce qui avait usurpé le nom collectif de la noblesse ; celle-ci pour protection et pour se parer du contraste, ceux-là pour tâcher d'en profiter. Mais cette noblesse, devenue fière de son ralliement et de la faiblesse que le régent lui avait montrée, ne tarda pas à faire sentir aux maréchaux ses amis qu'elle ne voulait rien au-dessus d'elle, tant qu'elle pourrait rapprocher le niveau. Le marquis de Beaufremont se chargea de le leur apprendre. Avec de l'esprit et de la valeur et un des premiers noms de Bourgogne, il serait difficile d'être plus hardi, plus entreprenant, plus hasardeux, plus audacieux, plus fou, qu'il l'a été toute sa vie.

Le maréchal de Villars, comme chef du conseil de guerre, écrivait aux colonels la plupart des lettres que sous le feu roi le secrétaire d'État de la guerre avait accoutumé de leur écrire, et on a vu (t. XII, p. 401) sur quel énorme pied Louvois avait su mettre à son avantage l'inégalité extrême du style qui a duré sans exception autant que la vie du feu roi. Personne jusqu'à ce temps-ci ne s'était avisé de se plaindre des lettres du maréchal de Villars. Cette noblesse se mit tout à coup à s'en offenser, et Beaufremont, qui se trouva en avoir reçu une, lui fit une réponse si étrange qu'il en fut mis à la Bastille. Il y coucha à peine deux ou trois nuits, et en sortit se moquant de plus belle des maréchaux de France qui étaient assemblés en ce moment sur cette affaire et ne savaient pas un mot de sa sortie. Ils demandèrent au moins que Beaufremont fit des excuses au maréchal de Villars de la réponse qu'il lui avait faite, sans rien pouvoir tirer du régent. Cette poursuite dura huit jours. Je ne sais sur quel demi-mot qu'il articula mal, je crois, pour se moquer d'eux, ils se persuadèrent que Beaufremont recevrait l'ordre qu'ils demandaient, tellement que le maréchal de Villars, prêt à partir pour Villars, l'attendit chez lui, à Paris, toute la journée, et y coucha, ayant dû s'en aller dès le

matin, sans qu'il entendît parler de Beaufremont, qui courait les lieux publics, disant qu'il n'avait nul ordre, et se répandant sans mesure en dérisions. Les maréchaux de France demeurèrent étrangement déconcertés, au point qu'ils n'osèrent plus se plaindre ni rien dire, tandis que Beaufremont les accablait de brocards. Outre la maxime favorite du régent divide et regna, et de tout révolter les uns contre les autres, je crus toujours qu'il y avait du personnel de Villars, et du peu de mesure de ses propos sur les casernes et l'augmentation de la paye.

Quand le régent se fut bien diverti six bonnes semaines de ce scandale public, il fit trouver Beaufremont au Palais-Royal un matin que le maréchal de Villars y travaillait avec lui, le fit entrer, et sans autre façon dit au maréchal que M. de Beaufremont n'avait jamais prétendu lui manquer, qu'il en était caution pour lui, et qu'il fallait oublier de part et d'autre toutes ces petites tracasseries, et tout de suite renvoya Beaufremont, qui sortit riant comme un fou, sans que le maréchal ni lui eussent proféré une seule parole. On peut juger du dépit du maréchal et de MM. ses confrères. Je crois pourtant que Beaufremont eut ordre de se taire et de ne pas pousser les choses plus loin, car il ne parla plus. Il pouvait être content de tout ce qu'il avait débité, et d'en sortir de cette étrange façon.

Les ducs ne prirent aucune part en cette querelle. Quelques-uns en rirent. Il était raisonnable aussi que les maréchaux de France eussent aussi leur tour.

Ce n'est pas à moi à paraphraser cette conduite de M. le duc d'Orléans à l'égard d'un office de la couronne, dont le caractère distinctif est de juger l'honneur de la noblesse, et d'officiers qui ne le peuvent devenir que par leur sang, leurs services et leur mérite, et qui ne peuvent être que des personnages dans l'État. Comme il était grand maître en *mezzo-termine*, et qu'il voulut toujours favoriser des gens sans mesure, dont le rameutement ne tendait qu'à le culbuter, comme il y parut bientôt, il régla que toutes les lettres désormais seraient en style de mémoire, contenant les ordres à donner, les réponses et les choses à faire, qui seraient signées Villars, et avec lui Biron pour l'infanterie, Lévi pour la cavalerie, et Coigny pour les dragons.

Beaufremont, victorieux des maréchaux de France, le voulut être bientôt après des princes du sang. On vit, moins de deux mois après, les preuves de ses menées en Bourgogne contre le service du roi, et le rang, le crédit et l'autorité de M. le Duc, gouverneur de cette province, qui en était allé tenir les états. Il en rapporta quantité de lettres que Beaufremont y avait écrites dans cet esprit, sans aucun détour, partie surprises, partie livrées par ceux qui les avaient reçues. M. le Duc ne les cacha pas à

son retour, ni les plaintes qu'il en porta à M. le duc d'Orléans, mais dont il ne fut autre chose. Les maréchaux de France rirent tout bas à leur tour de se trouver en, si bonne compagnie.

Il a été parlé ici plus d'une fois de Monasterol, envoyé de l'électeur de Bavière, qui a été bien des années avec toute sa confiance à Paris, qu'il quittait fort rarement pour faire quelques courts voyages vers son maître. On a parlé aussi de la belle femme qu'il avait épousée, veuve de La Chétardie, frère du curé de Saint-Sulpice, si bien avec M<sup>me</sup> de Maintenon, qui n'influait pas sur la conduite de cette belle-soeur, dont le fils a longtemps fait tant de bruit en Russie, où il fut de la part du roi par deux fois. Monasterol était un Piémontais dont la famille, assez médiocre, s'était transplantée en Bavière comme quelques autres italiennes. C'était un homme fort agréable, toujours bien mis, souvent paré, d'un esprit très médiocre, mais doux, liant, poli, cherchant à plaire, fort galant, qui, en fêtes, en chère, en meubles, en équipages et en bijoux, vivait dans le plus surprenant luxe, et jouait le plus gros jeu du monde. Sa femme, encore plus splendide, augmenta encore sa dépense, et mêla un peu sa compagnie qui auparavant n'était que du meilleur de la cour et de la ville. On ne pouvait comprendre comment un homme de soi si peu avantagé de biens, et ministre d'un prince si longtemps sans États, pouvait soutenir, et tant d'années, un état si généralement magnifique. Il payait tout avec exactitude, et passait pour un fort honnête homme. Outre les affaires dont il était chargé, il l'était encore des pécuniaires de l'électeur, en subsides, pensions, etc., qui allaient tous les ans à de grandes sommes, que son prince tirait de la France. Peu à peu ses comptes languirent. Ceux que l'électeur employa dans ses finances, depuis qu'il fut rétabli, songèrent sérieusement à en réparer les ruines, et voulurent voir clair à la longue administration de celles qui avaient passé et qui continuaient à passer par Monasterol. Il tira de longue tant qu'il put, aidé même de la protection et de la pleine confiance de son maître; mais à la fin, ce prince fut si pressé par ses ministres, qu'il envoya des ordres positifs à Monasterol de venir rendre compte à Munich de toute sa gestion. Alors il n'y eut plus moyen de reculer davantage. Monasterol, d'un air serein, publia que son voyage serait court, laissa sa femme et presque toute sa maison à Paris, et partit. Arrivé à Munich, il fallut compter autres délais. Le soupçon qu'ils donnèrent fit presser davantage; à bout et acculé, il se tira d'affaires un matin par un coup de pistolet qu'il se donna dans la tête dans sa chambre. Il laissa des dettes sans nombre, rien pour les payer, et des comptes en désordre qui firent voir à quel excès il avait abusé et trompé la confiance et la facilité de l'électeur. Ce prince, qui l'avait toujours aimé, voulut encore étouffer la catastrophe, et fit courir le bruit que Monasterol était mort subitement. Sa veuve se trouva bien étonnée, promptement abandonnée et réduite au plus petit pied d'une vie qu'elle a depuis menée fort obscure.

La Hire, connu par toute l'Europe pour un des plus grands astronomes qu'il y ait eu depuis longtemps, mourut à l'Observatoire à près de quatre-vingts ans, jusque alors dans une continuelle et parfaite santé de corps et d'esprit; l'abbé Abeille, presque en même temps, assez âgé: c'était un homme d'esprit et de beaucoup de lettres, qui l'avaient mis dans l'Académie française, qui avait des moeurs, de la religion, de la probité, de la franchise, beaucoup de douceur, de liant, de modestie, et un grand désintéressement, avec une naïveté et une liberté charmante. Il s'était attaché de bonne heure au maréchal de Luxembourg, qu'il suivit en toutes ses campagnes, qui l'avait mis dans le grand monde et dans les meilleures compagnies, où il se fit toujours désirer et dont il ne se laissa point gâter. M. le prince de Conti l'aimait fort. M. de Luxembourg lui avait fait donner des bénéfices. Après sa mort, il demeura avec la même confiance chez M. de Luxembourg, son fils, où il est mort regretté de beaucoup de gens considérables et de tout ce qui le connaissait. C'était en effet un des meilleurs hommes du monde; pour qui j'avais pris de l'amitié, et lui pour moi, pendant la campagne de 1694, que ma séparation éclatante d'avec M. de Luxembourg, sur notre procès de préséance, n'avait pu interrompre.

Poirier, premier médecin du roi, mourut presque subitement. M. le duc d'Orléans déclara aussitôt au duc du Maine et au maréchal de Villeroy qu'ils pouvaient lui choisir un successeur; qu'il ne voulait s'en mêler en aucune façon; qu'il approuverait leur choix quel qu'il fût; qu'il donnait seulement l'exclusion à deux hommes, à Chirac pour l'un, à Boudin pour l'autre, qui avait été premier médecin de Monseigneur, puis de M<sup>me</sup> la Dauphine, et duquel j'ai parlé ici quelquefois. J'avais fort exhorté M. le duc d'Orléans à toute cette conduite. Il était d'une part trop inutile à ses intérêts, de l'autre trop délicat pour lui de se mêler du choix d'un premier médecin dans la position où il était et à toutes les infamies qu'on avait répandues contre lui à la mort de nos princes, et qu'on ne cessait de renouveler de temps en temps. Cette même raison fut la cause des deux exclusions qu'il donna à Chirac, son médecin de confiance, qu'il avait toujours gardé auprès de lui depuis qu'il l'avait pris en Languedoc, allant commander l'armée d'Italie. À l'égard de Boudin, je fis souvenir M. le duc d'Orléans des propos énormes et sans mesure qu'il avait eu l'audace de répandre partout, tête levée, lors des pertes dont la France ne se relèvera jamais, et qui lui tournèrent la tête pour son intérêt particulier,

auquel il était sordidement attaché ; et qu'il était de tout temps, comme il l'était encore, vendu à tous ceux qui lui étaient le plus opposés, et en faisait gloire, outre que c'était un grand intrigant, de beaucoup d'esprit, fort gâté et très audacieux. Ces exclusions firent tomber le choix sur Dodart, qui avait été médecin des enfants de France, et qui avait eu auparavant d'autres emplois de médecin à la cour.

C'était un fort honnête homme, de moeurs bonnes et douces, éloigné de manèges et d'intrigues, d'esprit et de capacité fort médiocre, et modeste. Il était fils d'un très savant et fort saint homme, qui avait été médecin du prince et de la princesse de Conti-Martinozzi, et qui l'était demeuré jusqu'à sa mort de la princesse de Conti, fille du roi, qui avait toujours grande envie de le chasser de la cour pour son grand attachement à Port-Royal, sans avoir jamais pu trouver prise sur la sagesse de sa conduite. M<sup>me</sup> la princesse de Conti, qui avait en lui toute confiance, indépendamment de celle de sa santé, et qui ne faisait presque que de le perdre, porta fort son fils à la place de premier médecin.

Poirier n'avait pas eu le temps, depuis la mort de Fagon, de prendre la direction du jardin des simples. Je fus surpris que Chirac vînt un matin chez moi, car je ne crois pas qu'alors je lui eusse jamais parlé ni presque rencontré. Ce fut pour me prier de lui faire donner cette direction. Il me dit qu'avec le bien qu'il avait, et en effet il était extrêmement riche, ce n'était pas pour augmenter son revenu, mais au contraire pour y mettre du sien. Il me peignit si bien l'extrême abandon de l'entretien de tant de plantes curieuses et rares et de tant de choses utiles à la médecine, qu'on devait avoir soin d'y démontrer et d'y composer, qu'un premier médecin, tout occupé de la cour, ne pouvait maintenir dans la règle, encore moins les réparer au point où tout y était tombé, qu'il me persuada que l'utilité publique demandait qu'un autre en fût chargé. Il ajouta que, par devoir et par goût, il prendrait tout le soin nécessaire au rétablissement, à l'entretien et au bon ordre d'un lieu qui, tenu comme il le devait être, honorait la capitale et instruisait médecins, savants et curieux; qu'il serait plus à portée que nul autre d'y faire venir de toutes parts et élever les plantes les plus intéressantes et les plus rares, par les ordres de M. le duc d'Orléans, tant de choses, enfin, que je lui demandai seulement pourquoi, ayant la confiance de son maître, il ne s'adressait pas directement à lui. Il me satisfit là-dessus, car il avait beaucoup de langage, d'éloquence, de tour, d'art et de finesse. C'était le plus savant médecin de son temps, en théorie et en pratique, et, de l'aveu de tous ses confrères et de ceux de la première réputation, leur maître à tous, devant qui ils étaient tous en respect comme des écoliers, et lui avec eux

en pleine autorité comme un autre Esculape. C'est ce que personne n'ignorait; mais ce que je ne sus que depuis et ce que l'expérience m'apprit aussi dans la suite, c'est que l'avarice le rongeait en nageant dans les biens; que l'honneur, la probité, peut-être la religion lui étaient inconnus et que son audace était à l'épreuve de tout. Il sentait que son maître le connaissait, et il voulait s'appuyer auprès de lui de qui ne le connaissait pas pour emporter ce qu'il désirait et ce qu'il n'osait espérer de soi-même. J'en parlai deux jours après à M. le duc d'Orléans, qui l'accorda après quelque résistance. Oncques depuis n'ai-je ouï parler de Chirac; mais, ce qu'il fit de pis, c'est qu'il ne mit rien au jardin des simples, n'y entretint quoi que ce soit, en tira pour lui la quintessence, le dévasta, et en mourant le laissa en friche, en sorte qu'il fallut le refaire et le rétablir comme me en entier. J'aurai lieu ailleurs de parler encore de, lui.

## CHAPITRE XIII.

1718

MORT DE LA DUCHESSE DE VENDÔME. - ADRESSES ET RUSES POUR L'OBSCURE GARDE DE SON CORPS, SUR MÊME EXEMPLE DE M<sup>LLE</sup> DE CONDÉ; CE QUI N'A PAS ÉTÉ TENTÉ DEPUIS. - LE GRAND PRIEUR SERT À LA CÈNE LE IEUDI SAINT POUR LA DERNIÈRE FOIS, ET S'ABSENTE, LE LENDEMAIN, DE L'ADORATION DE LA CROIX. - CARDINAL DE POLIGNAC PRÉTEND PRÉSENTER AU ROI L'ÉVANGILE À BAISER, DE PRÉFÉRENCE AU PREMIER AUMÔNIER; EST condamné. - Le roi visite  $M^{\text{me}}$  la Princesse et  $M^{\text{me}}$ s ses deux filles sur LA MORT DE M<sup>ME</sup> DE VENDÔME. - DOUGLAS OBSCUR, MISÉRABLE, FUGITIF. -M<sup>me</sup> la duchesse de Berry parle fort mal à propos au maréchal de VILLARS; SE HASARDE DE FAIRE SORTIR MME DE CLERMONT DE L'OPÉRA, ETC.; SE RACCOMMODE BIENTÔT APRÈS AVEC ELLE ET AVEC MME DE BEAUVAU. -Abbé de Saint-Pierre publie un livre qui fait grand bruit, et qui le FAIT EXCLURE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE DONT IL ÉTAIT. - ÎNCENDIE AU Petit-Pont à Paris. - Mort et caractère de M<sup>me</sup> de Castries. - M<sup>me</sup> D'ÉPINAI DAME D'ATOURS DE MME LA DUCHESSE D'ORLÉANS EN SA PLACE. Mort de la reine d'Angleterre à Saint-Germain. - Mort, extraction ET FAMILLE DU DUC DE GIOVENAZZO. - BUREAU DE CINQ COMMISSAIRES DU CONSEIL DE RÉGENCE POUR EXAMINER LES MOYENS DE SE PASSER DE BULLES. - LA PEUR EN PREND À ROME QUI LES ACCORDE TOUTES, ET SANS CONDITION,

aussitôt. - Mort du comte d'Albemarle. - Sa fortune fatale à celle de Portland. - Mort, caractère, faveur de M. le Grand. - Mort de M<sup>me</sup> de CHALMAZEL ET DE LA DUCHESSE DE MONTFORT. - MARIAGE DU DUC D'ALBRET AVEC UNE FILLE DE BARBEZIEUX, ET DU FILS DU PRINCE DE GUÉMÉNÉ AVEC UNE FILLE DU PRINCE DE ROHAN. - ORIGINE DES FIANCAILLES DANS LE CABINET du roi de ceux qui ont rang de prince étranger. - Mariage du comte D'AGENOIS ET DE M<sup>LLE</sup> DE FLORENSAC. - PRINCE ET PRINCESSE DE CARIGNAN À Paris, où ils se fixent incognito. - Triste éclat de l'évêque de Beauvais. - Yolet, ayant quitté le service depuis treize ou quatorze ANS, ÉTANT MESTRE DE CAMP, FAIT MARÉCHAL DE CAMP. - BRUIT DES MESTRES DE CAMP DE CAVALERIE SUR LE STYLE DES LETTRES QUE LE COMTE D'ÉVREUX LEUR ÉCRIVAIT, QUI FINIT PAR UN MEZZO-TERMINE. - AUGMENTATION DE PENSION À LA DUCHESSE DE PORTSMOUTH. - GRANDES GRÂCES PÉCUNIAIRES À M. LE PRINCE DE CONTI. - ORIGINE DE CE DÉBORDEMENT DE FINANCES DU ROLAUX PRINCES ET PRINCESSES DU SANG - D'ANTIN OBTIENT POUR SES DEUX PETITS-FILS LES SURVIVANCES DE SES GOUVERNEMENTS, ET SILLY UNE PLACE DANS LE CONSEIL DU DEDANS DU ROYAUME. - GRANDE SÉDITION À BRUXELLES. - AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

M<sup>me</sup> de Vendôme mourut à Paris le 11 avril de cette année, sans testament ni sacrements, de s'être blasée sur tout de liqueurs fortes dont elle avait son cabinet rempli. Elle était dans sa quarante-unième année. Tout ce qu'on en peut dire, c'est que ce fut une princesse du sang de moins. Elle était fort riche, parce que M. de Vendôme lui avait donné tous ses biens par son contrat de mariage. On a vu ici, en son lieu, de quelle manière il se fit, lui par orgueil, elle pour s'affranchir, M. du Maine pour relever d'autant la bâtardise. En deux ans de mariage on peut compter au plus par jours ce qu'ils ont été ensemble, et comme il n'y eut point d'enfants et que le grand prieur, son beau-frère, ne pouvait hériter de rien, toute cette grande succession tomba à M<sup>me</sup> la Princesse, dont elle était la dernière fille, et à ses autres enfants.

Cette mort donna lieu à une continuation adroite et hardie des princes du sang de faire garder son corps. Jamais autres que reines, dauphines et filles de France n'avaient été gardées jusqu'à Mademoiselle, fille de Gaston, frère de Louis XIII, et de sa première femme, héritière de Montpensier, comme petite-fille de France, morte en 1693, et celle en faveur de qui ce nouveau rang de petit-fils de France fut formé comme on l'a vu, t.

VII, p. 167, lequel tient plus du fils de France que du prince du sang. M<sup>lle</sup> de Condé étant morte le 23 octobre 1700, M. le Prince, bien plus attentif à usurper qu'aucun autre prince du sang, même que le grand prince de Condé, son père, fit doucement en sorte que quelques dames de médiocre étage gardassent le corps de M<sup>lle</sup> sa fille, et à leur exemple quelque peu d'autres d'un peu de meilleur nom, mais hors de tout et de savoir ce qu'on leur faisait faire. Cette nouveauté, bien que si délicatement conduite, ne laissa pas de faire du bruit, quoique M. le Prince n'eût fait inviter les dames que de sa part, n'ayant osé le hasarder de celle du roi, et ce bruit, qui ouvrit les yeux, causa le refus des dernières invitées. Cela fit enrayer tout court. M. le Prince se hâta de faire enterrer M<sup>lle</sup> de Condé, pour couper court à l'occasion de la garder. Il profita de l'absence de Blainville, grand maître des cérémonies, qui était sur la frontière des Pays-Bas, où tout. Desgranges, un des premiers commis de Pontchartrain, était maître des cérémonies, et peu bastant pour faire à M. le Prince la plus légère résistance, qui fit glisser dans son registre ce qu'il voulut.

Sur ce fondement, les princes du sang voulurent continuer l'entreprise; mais ils craignirent M<sup>me</sup> la Princesse qui, toute glorieuse qu'elle fût, n'était pas si hardie qu'eux, ni si confiante en leurs forces et en la sottise du public; elle savait comme eux et mieux qu'eux, pour en avoir été témoin, que l'exemple de M<sup>lle</sup> de Condé avait été une tentative hardie, adroite, ténébreuse et peu heureuse; ils se doutèrent qu'elle ne voudrait pas se commettre à une seconde. Ils s'avisèrent de la faire tonneler par Dreux, duquel j'ai eu occasion de parler assez pour n'avoir rien à ajouter, et qui n'était pas homme à manquer de faire sa cour à qui il craignait, et à ne pas courir au-devant de tout ce qui leur pouvait plaire. Ils comprirent que la timidité de M<sup>me</sup> la Princesse céderait à l'autorité d'un grand maître des cérémonies, sur le témoignage duquel elle aurait toujours, en tout cas, de quoi s'excuser ou à le faire valoir. L'expédient réussit comme ils l'avaient espéré. Néanmoins ils prirent bien garde au choix de dames qui ne pussent connaître ce qu'on leur proposait, ni qui sussent se sentir, bien plus encore de s'adresser à pas une femme titrée ou même simple maréchale de France, ou encore d'un certain air dans le monde, ni qui sussent ce qu'elles étaient par leur qualité. Contents d'une récidive aussi adroite et aussi délicate, qui confirmait la première entreprise, au premier petit bruit qu'ils en entendirent, et qui ne tarda pas, ils imitèrent la prudence de M. le Prince, et en firent cesser l'occasion tout court en se hâtant de faire enterrer

le corps de, M<sup>me</sup> de Vendôme.

Il fut porté, le 16 avril, aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques, conduit par M<sup>lle</sup> de Clermont, accompagnée des duchesses de Louvigny et d'Olonne, priées par M<sup>me</sup> la Princesse et par M. le Duc, et point du tout de la part du roi. La cérémonie se passa comme celle de M<sup>lle</sup> de Condé, où étaient ma mère et la duchesse de Châtillon, priées par M. le Prince, comme on l'a vu t. II, p. 443, et Dreux mit sur ses registres ce qu'il plut aux princes du sang, très peu scrupuleux d'ailleurs sur ce qu'il y écrivait ou omettait. Il est mort depuis bien des princesses du sang, sans qu'il ait plus été parlé de la garde de pas une. Les intéressés ont jugé apparemment qu'il n'était pas à propos de la tenter davantage.

Continuons le récit des entreprises. Le jeudi saint de cette année le grand prieur servit hardiment à la cène comme les princes du sang. Cette récidive de l'inouïe nouveauté de l'année passée, contre la parole expresse du régent, fut l'effet de la même politique qui l'avait permise la première fois. Elle piquait, elle excitait ce qu'il y avait de plus grand les uns contre les autres, qui était son manège favori. Cette année fut pourtant la dernière que cette entreprise eut lieu, quelque respect, comme on l'a expliqué ailleurs, que le régent eût pour le grand prieur, qui ne se présenta pas même le lendemain matin chez le roi, à l'office pour l'adoration de la croix. À la grand'messe de ce même jeudi saint, le cardinal de Polignac, qui eût mieux fait d'être en son archevêché d'Auch, où il n'a mis le pied de sa vie, prétendit présenter le livre des évangiles à baiser au roi, de préférence à l'évêque de Metz, premier aumônier, parce que le grand aumônier cardinal n'y était pas. Cette dispute toute nouvelle empêcha le roi de baiser l'évangile. Deux jours après le régent décida en faveur du premier aumônier, à qui les cardinaux ne l'ont plus disputé depuis. Il est vrai aussi que depuis que je suis chevalier de l'ordre, je me suis trouvé à une fête de l'ordre où il n'y eut ni grand ni premier aumônier, où les cardinaux de Polignac et de Bissy étaient en leurs places de commandeurs, et où le cardinal de Polignac présenta au roi l'évangile à baiser, de préférence aux deux aumôniers de quartier présents en leurs places, qui ne le disputèrent pas. Ce même jeudi saint, après ténèbres, le roi alla voir M<sup>me</sup> la Princesse et M<sup>me</sup>s ses deux filles, de Conti et du Maine, sur la mort de M<sup>me</sup> de Vendôme.

On a vu, t. XIII, p. 291, l'affreuse aventure du Prétendant, échappé à Nonancourt par le courage et la sagacité de la maîtresse de la poste, à Douglas et aux autres assassins, dépêchés sous lui par Stairs après ce prince, et leur impudence après leur coup manqué. Ce Douglas était depuis tombé dans la dernière obscurité, par l'horreur de tous les honnêtes gens; mais il était souffert à Paris sous la protection de Stairs, à qui le régent ne pouvait rien refuser. Douglas, fort misérable, avait fait des dettes de nature à pouvoir être arrêté chez lui. On le tenta, il se sauva par les derrières, et Stairs s'interposa en sa faveur. Mais le répit accordé fut court, et ne servit qu'à lui donner moyen de sortir de Paris et de se cacher ailleurs. On n'en a plus ouï parler depuis, quoiqu'il ait traîné encore du temps en France son infâme et obscure vie, qu'il aurait dû perdre entre quatre chevaux en revenant de Nonancourt. Il avait épousé à Metz une demoiselle qui avait du bien et qu'il a laissée veuve sans enfants il y a bien des années, et presque à la mendicité.

M<sup>me</sup> la duchesse de Berry fit presque de suite deux traits qui furent très contradictoires, et qui montrèrent également l'excès de son orgueil et de son peu de jugement. Entraînée par les roués de M. le duc d'Orléans, avec qui, toute fille de France qu'elle était, elle soupait souvent, et dont plusieurs étaient pour se recrépir d'avec cette prétendue noblesse à qui tout était bon, [elle] se hasarda de parler chez elle, publiquement et fort mal à propos, au maréchal de Villars sur ses lettres aux colonels, dont cette prétendue noblesse s'avisait de se plaindre. On fut surpris de la sagesse et de la modération du maréchal, qui n'était pas fait pour recevoir, non pas même du régent, une réprimande publique; cette princesse, transportée d'orgueil, qui se croyait droit de tout, et qui n'avait pourtant pas celui de reprendre personne sur ce qui ne lui manquait pas de respect, et si encore, avec la mesure convenable aux personnes, ne comprit pas qu'elle était en cela l'instrument et le jouet d'un ramas de gens de toutes les sortes, excités adroitement par M. et M<sup>me</sup> du Maine et les plus dangereux ennemis de M. le duc d'Orléans, pour le culbuter, et qui, en attendant que leurs conducteurs vissent le moment de les faire frapper au véritable but, se laissaient éblouir du beau dessein de mettre tout dans une égalité qui, en défigurant l'État, le rendant dissemblable à ce qu'il est depuis sa fondation, et à tous les autres États du monde, anéantissait les avantages de la grande, ancienne et véritable noblesse, ôtait les gradations, supprimait les récompenses, détruisait radicalement toute ambition, attaquait l'autorité, le droit et la majesté du trône, à réduisait tout au même niveau, et par une suite nécessaire, dans la dernière confusion, jetait tout dans l'oisiveté, dans la paresse, dans le néant, vidait la cour, désertait les armées, les ambassades, etc., et ne laissait de distinctions et

d'avantages qu'aux richesses, par conséquent à la bassesse, à l'avarice, à la cupidité d'en acquérir et de les conserver par toutes sortes de moyens. En même temps elle [ne] vit pas combien par cette folle action elle manquait de respect au roi, eu usurpant, bien que sa sujette, une autorité inséparable de sa couronne, et au régent son père, unique dépositaire, comme régent, de l'autorité du roi mineur, et le seul en France qui eût caractère pour l'exercer en son nom.

Incontinent après s'être si étrangement montrée protectrice de cette écume de noblesse, elle se porta à insulter en public toute la véritable et la haute noblesse, qu'elle offensa toute en la personne de deux dames de cette qualité. On a vu, ci-dessus, p. 64, comment et pourquoi M<sup>me</sup>s de Beauvau et de Clermont-Gallerande avaient quitté les places qu'elles avaient auprès d'elle. Elle le leur pardonnait d'autant moins qu'elles en étaient fort approuvées et qu'elles et leurs maris n'en avaient pas été moins bien traités depuis par Madame, et par M. et M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans. Étant à l'Opéra, dans sa petite loge, elle se trouva si piquée de voir M<sup>me</sup> de Clermont vis-à-vis d'elle dans la petite loge de M. le comte de Toulouse qui n'y était pas, qu'elle envoya surle-champ lui défendre par Brassac, exempt de ses gardes, de se trouver jamais dans les lieux où elle serait. C'était bien en dire autant à Mme de Beauvau si elle s'y fût trouvée. Aussitôt M<sup>me</sup> de Clermont sortit fort sagement de la loge et s'en alla avec la jeune M<sup>me</sup> d'Estampes, qui s'y trouva seule avec elle. Cette action fit un grand bruit dans le monde, et fut en effet un acte de vraie souveraineté, tel qu'il n'appartient qu'au roi, qui seul a le pouvoir d'exiler et de bannir partout de sa présence. C'était attenter aussi à la liberté publique, et se mettre au-dessus de toute mesure, de toute règle, de toute loi. Les propos ne se continrent pas, mais ce fut presque tout. La princesse était fille du régent, on connaissait sa violence et toute, la faiblesse de son père. Madame et lui ne laissèrent pas de lui en dire leur avis.

Après quelques jours de furie contre le scandale du public, elle ne put se dissimuler qu'elle n'en fût embarrassée. C'était dans ses embarras qu'elle s'ouvrait à M<sup>me</sup> de Saint-Simon ; qui n'était point à cet opéra avec elle, et toutes deux jusqu'alors ne s'étaient pas ouvert la bouche l'une à l'autre de toute cette belle aventure. Elle connaissait la sagesse de ses conseils, quoiqu'elle les prît rarement. Elle savait combien elle était aimée et honorée dans sa maison ; elle n'ignorait pas les sentiments de ces deux dames pour elle, qui, avant et depuis leur retraite, ne s'étaient pas cachées, que la seule considération de M<sup>me</sup> de Saint-Simon les avait arrêtées longtemps. M<sup>me</sup> de Saint-Simon profita de ce trouble de M<sup>me</sup> la duchesse de Berry pour lui faire sentir toute sa faute, et lui persuader de

finir honnêtement et convenablement des procédés qui étaient insoutenables. Enfin elle la fit consentir à voir les deux dames et les deux maris, avec des manières, des honnêtetés et des propos qui pussent réparer tout ce qui s'était passé. Ce ne fut pas sans peine qu'elle l'amena à ce point ; la manière en fut une autre. Cette espèce d'avance en public pesait trop à son orgueil. Elle voulut, pour cette première fois, éviter Luxembourg. Il fut donc convenu entre elles deux que  $M^{me}$  la duchesse de Berry irait deux jours après aux Carmélites du faubourg Saint-Germain où elle avait un appartement ; que  $M^{me}$  de Saint-Simon avertirait M. et  $M^{me}$  de Beauvau et M. et  $M^{me}$  de Clermont, et qu'elle-même les mènerait aux Carmélites, où elle serait témoin de la réception.

Cela fut exécuté le 4 juin, six semaines après l'affaire de l'Opéra, arrivé le 25 avril. Ils entrèrent tous dans le monastère, et allèrent droit à l'appartement de M<sup>me</sup> la duchesse de Berry qui les y attendait. Chacun de son côté se posséda assez pour que l'accueil fût également obligeant et bien reçu. Les deux hommes demeurèrent peu dans le couvent, parce qu'il est très rare que les hommes y entrent. M<sup>me</sup> de Beauvau y fut retenue, et M<sup>me</sup> la duchesse de Berry lui fit des merveilles. M<sup>me</sup> de Clermont se trouva lors près de Fontainebleau, chez M. le comte de Toulouse, à la Rivière, et n'en put revenir à temps. Dès qu'elle fut revenue, elle alla chez M<sup>me</sup> la duchesse de Berry, où tout se passa très bien de part et d'autre; et depuis elles ont toutes deux été, et leurs maris, chez M<sup>me</sup> la duchesse de Berry de temps en temps.

Une forte plate chose fit alors un furieux bruit. J'ai parlé quelquefois ici des Saint-Pierre, dont l'un était premier écuyer de M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans; l'autre, son frère, premier aumônier de Madame. Celui-ci avait de l'esprit, des lettres et des chimères. Il était de l'Académie française depuis fort longtemps et fort rempli de lui-même, bon homme et honnête homme pourtant, grand faiseur de livres, de projets et de réformations dans la politique et dans le gouvernement en faveur du bien public. Il se crut en liberté par le changement du gouvernement et de donner l'essor à son imagination en faveur du bien public. Il fit donc un livre qu'il intitula la Polysynodie<sup>1\*\*</sup>, dans lequel il peignit au naturel le pouvoir despotique et souvent tyrannique que les secrétaires d'État et le contrôleur général des finances exerçaient sous le dernier règne, qu'il appela des vizirs, et leurs départements des vizirats, et s'espaça là-dessus avec plus de vérité que de prudence.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Ce mot, qui signifie pluralité des conseils, fut inventé par l'abbé de Saint-Pierre. L'ouvrage qui porte ce titre parut en 1718. Voy. à la fin du t. XII, une note sur les conseils tirée des *Mémoires du marquis d'Argenson*.

Dès qu'il parut, il causa un soulèvement général de tout l'ancien gouvernement et de tous ceux encore qui se flattaient d'y revenir après la régence. Les anciens courtisans du feu roi se piquèrent aux dépens d'autrui d'une reconnaissance qui ne leur coûtait rien. Le maréchal de Villeroy se signala par un vacarme épouvantable, et de gré ou de force ameuta toute la vieille cour. Hors ceux-là personne ne se scandalisait d'un ouvrage qui pouvait manquer de prudence, mais qui ne manquait en rien à la personne du feu roi, et qui n'exposait que des vérités, dont tout ce qui vivait alors avait été témoin, et dont personne ne pouvait contester l'évidence. Les académies, les autres gens de lettres, le reste du monde, s'indigna même et le montra, que ces messieurs de la vieille cour ne pussent encore souffrir la vérité et la liberté, tant ils s'étaient accoutumés à la servitude. Mais le maréchal de Villeroy fit tant de manèges, de déclamations, de tintamarre, entraîna par ses violences tant de gens à n'oser ne pas crier en écho que M. le duc d'Orléans, qui de longue main n'aimait pas les Saint-Pierre, et à qui le maréchal de Villeroy imposait, ne voulut pas pour eux résister à ce tumulte. L'abbé de Saint-Pierre fut donc chassé de l'Académie française malgré l'Académie, qui n'osa résister jusqu'au bout ; mais de peu de maisons, dont à la vérité il en fréquentait peu de considérables. Le livre fut supprimé; mais l'Académie, profitant du goût du régent, pour les mezzo-termine, obtint qu'il ne se ferait point d'élection et que la place de l'abbé de Saint-Pierre ne serait point remplie ; ce qui a été exécuté malgré les cris de ses persécuteurs jusqu'à sa mort.

Le feu prit, le 27 avril, au Petit-Pont. Un imprudent, cherchant quelque chose avec une chandelle dans des recoins d'un bateau de foin, l'embrasa. La frayeur qu'il ne communiquât le feu, à plusieurs autres, au milieu desquels il était, le fit pousser à vau-l'eau avec précipitation. Il vint donner contre un pilier des arches de ce Petit-Pont. La flamme, qui s'élevait de dessus, prit à une des maisons du pont, et causa un assez grand incendie. Le duc de Tresmes, gouverneur de Paris, les magistrats de police et beaucoup de gens y coururent. Le cardinal de Noailles y passa une partie de la nuit à faire porter chez lui quantité de malades de l'Hôtel-Dieu, dont les salles étaient en danger, et à les faire secourir chez lui en vrai pasteur et père. L'archevêché en fut tout rempli, et ses appartements ne furent point ménagés. On vit le moment que l'Hôtel-Dieu entier allait être brûlé; mais, par le bon et prompt ordre, il n'y eut que très peu de chose de cet hôpital et une trentaine de maisons brûlées ou abattues. Les capucins s'y signalèrent très utilement. Les cordeliers y servirent aussi fort bien. Le duc de Guiche y fit venir le régiment des gardes, qui rendit de grands devoirs, et le duc de Chaulnes

fit garder les meubles et les effets par ses chevau-légers à cheval. On s'y moqua un peu du maréchal de Villars, qui y fit venir du canon pour abattre des maisons, remède qui n'eût pas été moins fâcheux que le mal sur des maisons toutes de bois et si entassées. Le maître des pompes n'y acquit pas d'honneur.

M<sup>me</sup> de Castries, dame d'atours de M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans, fut trouvée le matin dans son lit sans connaissance, qui, malgré tous les remèdes, ne revint point jusqu'à huit heures du soir, qu'elle mourut sans laisser d'enfants : elle se portait très bien, et M<sup>me</sup> de Saint-Simon avait passé une partie du soir de la veille chez elle. Ce qui surprit davantage, c'est que ce n'était qu'esprit et âme sans presque de corps. Le sien était petit et si mince, qu'un souffle l'eût renversée. Ce fut grand dommage : j'ai parlé ailleurs d'elle et de son mari, qui, avec raison, ne s'en est jamais consolé. C'était une petite poupée manquée, foncièrement savante en tout, sans qu'il y parût jamais, mais pétillante d'esprit, souvent aussi de malice, avec toutes les façons, les grâces, et ce tour et cette sorte d'esprit et d'expressions charmantes et uniques, si vantées et si singulièrement propres aux Mortemart. Deux jours après, Mme d'Épinai fut choisie pour lui succéder. Un laquais de M<sup>me</sup> de Castries, l'apprenant dans la cour du Palais-Royal: « Ah! ma pauvre maîtresse, s'écria-t-il, dans quel étonnement serait-elle si elle savait qui lui succède! » M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans la voulut absolument parce qu'elle était fille de M. d'O. On a souvent parlé ailleurs de toute cette cordelle de bâtardise, M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans voulut persuader le monde que ce choix était de M. le duc d'Orléans, qui le nia et lui renvoya la balle, et fut le premier à se moquer du choix. La pauvre femme y fit pourtant fort bien, et s'y fit aimer de tout le monde.

La reine d'Ángleterre mourut le 7 mai à Saint-Germain, après dix ou douze jours de maladie. Sa vie, depuis qu'elle fut en France, à la fin de 1688, n'a été qu'une suite de malheurs qu'elle a héroïquement portés jusqu'à la fin, dans l'oblation à Dieu, le détachement, la pénitence, la prière et les bonnes oeuvres continuelles, et toutes les vertus qui consomment les saints. Parmi la plus grande sensibilité naturelle, beaucoup d'esprit et de hauteur naturelle, qu'elle sut captiver étroitement et humilier constamment, avec le plus grand air du monde, le plus majestueux, le plus imposant, avec cela doux et modeste. Sa mort fut aussi sainte qu'avait été sa vie. Sur les six cent mille livres que le roi lui donnait par an, elle s'épargnait tout pour faire subsister les pauvres Anglais, dont Saint-Germain était rempli. Son corps fut porté le surlendemain aux Filles de Sainte-Marie de Chaillot, où il est demeuré en dépôt, et où elle se retirait souvent. La cour ne prit aucun soin ni part en ses obsèques. Le duc de Noailles

alla à Saint-Germain comme gouverneur du lieu et comme capitaine des gardes, pour ordonner seulement que tout y fût décent. Le deuil ne fut que de trois semaines.

Cellamare, ambassadeur d'Espagne à Paris, perdit en même temps son père à Madrid, qui s'appelait le duc de Giovenazzo, duquel le grand-père était médecin à Gênes, où il s'enrichit par le commerce. Son fils se transplanta à Naples, y fit de grandes acquisitions, continua le commerce, mais faisant l'homme de qualité, et augmenta beaucoup ses richesses. Ses deux fils se trouvèrent avoir beaucoup d'esprit, surtout l'aîné, qui s'intrigua si bien à la cour d'Espagne, qu'il s'y poussa à tous les emplois, et que Charles II le fit grand de troisième classe, et pour trois races, c'est-à-dire son fils et son petit-fils. Sa capacité très reconnue le fit mettre dans le conseil d'État, qui était lors le dernier comble de fortune. Philippe V le trouva ainsi revêtu, et eut pour lui beaucoup de considération, et il est vrai qu'il était fort compté à Madrid. Il mourut extrêmement vieux, et s'était toujours très bien conduit. Son frère ne s'était pas moins poussé à Rome. Son argent l'éleva de charge en charge, et enfin à la pourpre romaine. C'est le cardinal del Giudice, dont il est parlé ici en tant d'endroits. Il vécut aussi fort vieux, mais pas assez pour voir son neveu cardinal, qui prit aussi le nom de cardinal del Giudice. Celui-ci était frère de Cellamare, et passa sa vie à Rome dans les charges de prélature, puis de la maison du pape, et enfin dans le cardinalat. Pour Cellamare, il donnera ample occasion de parler de lui.

Il y avait longtemps que le pape, persécuté par son nonce Bentivoglio, par les cardinaux de Rohan, surtout de Bissy, et par les plus emportés de ce parti, s'était rendu à eux malgré lui, à refuser des bulles. Grand nombre d'églises étaient sans évêque, quoique nommés la plupart. Il en était de même des abbayes, et le cardinal Fabroni tenait le pape de court avec ses emportements ordinaires, pour empêcher que le pied lui glissât là-dessus. Dans les commencements de cette résolution, ils n'auraient pas été fâchés d'accorder des bulles à des conditions honteuses pour la France et pour des évêques, utiles à la domination romaine, qui est le but où toutes choses tendent en cette cour : des lettres soumises des nommés au pape, des signatures chez le nonce telles qu'il les aurait présentées, exclusion, indépendante de qui ils auraient voulu. Le régent, quelquefois ébranlé, serait assez volontiers entré en composition sur la qualité des conditions; mais le maréchal d'Huxelles, qui avait quelquefois de bons intervalles sur ces matières de Rome, lui en remontra si bien la honte présente, et les conséquences pernicieuses pour l'avenir, qu'il le raffermit contre les manèges de toutes les

sortes que la cabale employait auprès de lui. À la fin, pressé par ceux qui avaient plus de sang français dans les veines, il prit un parti dont Rome et les siens ne le jugeaient pas capable, et qui, toutes les fois qu'on en prendra un semblable suivant la nature des affaires, amènera toujours cette cour à raison.

Le régent déclara au conseil de régence qu'il fallait pourvoir à la dureté de la cour de Rome; que, puisqu'elle s'opiniâtrait depuis si longtemps à refuser des bulles contre la loi réciproque du concordat, il fallait chercher et trouver le moyen de se passer d'elle là-dessus; qu'il était d'avis d'établir un bureau de personnes capables défaire les recherches nécessaires à cet effet, d'en rendre compte au conseil de régence le plus tôt qu'il serait possible, et aussitôt après se servir de la voie qui aurait été reconnue la meilleure pour faire sacrer tous les évêques nommés. Le conseil applaudit d'une voix, au grand regret de M. de Troyes, qui n'osa se commettre à se montrer d'avis différent, et qui se contenta de consentir d'une inclination de tête, en faisant la grimace en dessous. Tout de suite le régent proposa le choix qu'il faisait de cinq commissaires pour composer ce bureau, et nomma le maréchal de Villeroy, d'Antin, le maréchal d'Huxelles, Torcy, et moi pour chef de ce bureau qui se tiendrait chez moi, comme l'ancien pair de ce bureau et de tout le conseil de régence, et le choix en fut approuvé. C'était à moi à donner les jours de bureau, et pour cela à en préparer les matières; à moi encore, quand le travail y serait achevé, de le rapporter au conseil de régence.

La matière m'était tout à fait nouvelle, je voulus m'en instruire à fond. Je pris donc soin de m'informer de ceux qui seraient les plus capables de me bien endoctriner. Je les vis au nombre de sept ou huit qui passaient pour l'être le plus en cette matière. J'eus quelques conversations et des mémoires de quelques-uns. Celui de tous qui me satisfit le plus par sa profonde science, sa mémoire sur les faits, son sens et son jugement pour l'application et le raisonnement, et ce que je trouvai assez rare parmi ces doctes, par la politesse et la science du monde, fut un abbé Hennequin, retiré dans une maison d'une des cours de l'abbaye de Sainte-Geneviève. M. Petitpied, qui avait été des années en Hollande, exilé après au loin, puis rapproché près de Paris, me satisfit fort aussi, et un M. Le Gros, qui demeurait en Sorbonne. Je demandai à M. le duc d'Orléans de permettre à M. Petitpied de revenir à Paris, parce que je ne pouvais pas aller souvent le chercher à Asnières. Il me l'accorda, et cela finit son exil.

Je n'eus pas le temps de me rendre bien habile ni de tenir un seul bureau. Rome en prit une telle frayeur que, sans balancer, le pape manda le cardinal de La Trémoille, à qui le régent avait défendu de prendre les bulles de Cambrai, sans que les autres nommés eussent les leurs en même temps. Le pape, sans lui faire de plaintes du parti que le régent prenait, qui avait répandu l'alarme dans Rome, lui déclara qu'il accordait toutes les bulles, et le pria de ne pas différer de dépêcher un courrier à Paris pour y porter cette nouvelle. Elle fit grand plaisir et aurait dû servir d'une grande leçon à l'avenir pour se conduire avec Rome. Les bulles furent expédiées incontinent après, et on n'entendit plus parler à Paris que de sacres d'évêques. Oncques depuis, Rome ne s'est jouée à un pareil refus, ni à faire faire aucune proposition à pas un nommé pour en obtenir. Ainsi finit ce bureau avant de s'être pu assembler, dont nous fûmes tous fort aises, et je pense que l'opinion que de longue main Bentivoglio et les principaux boutefeux avaient donnée à Rome de la plupart des commissaires, sur les matières qui regardent cette cour, et la constitution en particulier, n'y fit guère moins d'impression que la chose même, et que cette cour comprit par là qu'on voulait sérieusement conduire à fin. Il y avait trois archevêchés et douze ou treize évêchés.

On apprit la mort du comte d'Albemarle, gouverneur de Bois-le-Duc, et général des troupes hollandaises. Je le remarque, parce que ce fut lui dont la faveur naissante auprès du roi Guillaume prévalut sur celle de Portland, pendant sa brillante ambassade ici, aussitôt après la paix de Ryswick, et que cette jalousie lui fit abréger le plus qu'il put. La faveur de Portland [fut] la plus ancienne, la plus entière, la plus durable, et qui avait eu la confiance de tous les manèges de ce prince en Hollande, pour s'y rendre peu à peu le maître, comme il le devint, de toutes ses pratiques dans toutes les cours de l'Europe, pour allumer et entretenir la guerre contre la France, enfin de toute l'affaire d'Angleterre, où devenu roi, il le fit comte de Portland, chevalier de la Jarretière, et lui donna des charges et des emplois. Portland, jusqu'à ce qu'il fût pair d'Angleterre, portait le nom de Benting, qui était celui de sa famille. Il était Hollandais, et sa faveur avait commencé dès le temps qu'il était paie de ce même prince d'Orange, et toujours augmenté depuis. Keppel, Hollandais comme lui, le désarçonna pendant sa courte ambassade de France, quoique sa faveur fût nouvelle. Il fut fait comte d'Albemarle. Elle augmenta sans cesse, et dura jusqu'à la mort de Guillaume, auprès duquel Portland n'eut plus que la considération, qu'après une si longue et si entière confiance, son maître ne lui put refuser. Belle leçon pour les courtisans et les favoris. Si un aussi grand homme que Guillaume III a été capable d'une telle légèreté, sans autre cause qu'une légèreté dont il avait paru si incapable, lui si solide et si suivi en tout, et encore à son âge, quel fonds faire sur les autres princes! Portland pensa plusieurs fois à se retirer en Hollande ; lui et son émule Albemarle s'y retirèrent tout à fait après la mort

de Guillaume.

M. le Grand mourut en même temps à Royaumont, abbaye depuis longtemps dans sa famille, dont son père et lui avaient fait leur maison de plaisance et où il était allé prendre l'air, à près de soixante-dix-sept ans, à même âge et même maladie que le feu roi. Il fut un des exemples, également long et sensible, du mauvais goût de ce prince en favoris, dont il n'eut aucun qui ait joui, d'une si constante et parfaite [faveur], jointe à la considération et à la distinction la plus haute, la plus marquée, la plus invariable. Une très noble et très belle figure ; toute la galanterie, la danse, les exercices; les modes de son temps; une assiduité infatigable; la plus basse, la plus puante, la plus continuelle flatterie; toutes les manières et la plus splendide magnificence du plus grand seigneur, avec un air de grandeur naturel qu'il ne déposait jamais avec personne, le roi seul excepté, devant lequel il savait ramper comme par accablement de ses rayons, furent les grâces qui charmèrent ce monarque et qui acquirent, quarante ans durant, à ce favori toutes les distinctions et les privantes, toutes les usurpations qu'il lui plut de tenter, toutes les grâces, pour soi et pour les siens, qu'il prit la peine de désirer, qui réduisirent tous les ministres, je dis les plus, audacieux, les Seignelay, les Louvois et tous leurs successeurs, à se faire un mérite d'aller chez lui et au-devant de tout ce qui lui pouvait plaire, et qu'il recevait avec les façons de supériorité polie comme ce qui lui était dû. Il avait su ployer les princes du sang même, bien plus, jusqu'aux bâtards et bâtardes du roi, à la même considération pour lui et à une sorte d'égalité de maintien avec eux chez lui-même. La goutte, qui lui fut d'abord un prétexte puis une nécessité de ne point sortir de chez lui, une grande et excellente table, soir et matin, et le plus gros jeu du monde, toute la journée, où abondait une grande partie de la cour, lui furent d'un grand secours pour maintenir un air de supériorité si marquée. Il ne sortait que rarement pour se faire porter chez le roi ou pour aller à Marly jouer dans le salon.

Jamais homme si court d'esprit ni si ignorant, autre raison d'avoir mis le roi à son aise avec lui, instruit pourtant de ce qui intéressait sa maison et des choses de la Ligue, dont, avec plus d'esprit, il aurait eu l'âme fort digne. L'usage continuel du plus grand monde et de la cour suppléait à ce peu d'esprit, pour le langage, l'art et la conduite, avec la plus grande politesse, mais la plus choisie, la plus mesurée, la moins prodiguée et l'entregent de captiver quoique avec un mélange de bassesse et de hauteur, tout l'intérieur des principaux valets du roi. D'ailleurs brutal, sans contrainte avec hommes et femmes, surtout au jeu, où il était très fâcheux et lâchait tout plein d'ordures, sur le

rare pied que personne ne se fâchait de ses sorties, et que les dames, je dis les princesses du sang, baissaient les yeux et les hommes riaient de ses ordures. Jamais homme encore si gourmand, qui était une autre occasion fréquente de tomber sur hommes et femmes sans ménagements, si le hasard leur faisait prendre un morceau dont il eût envie, ou s'il était prié à manger quelque part ou que lui-même eût demandé un repas et qu'il ne se trouvât pas à sa fantaisie. C'était, de plus, un homme tellement personnel qu'il ne se soucia jamais de pas un de sa famille, à la grandeur près, et qu'à la mort de sa femme et de ses enfants il ne garda aucune bienséance ni sur le deuil, ni sur le jeu, ni sur le grand monde. Au fond, il était bon homme, avait de l'honneur, aimait à servir et avait en affaires d'intérêts les plus nobles et les plus grands procédés qu'il fût possible. Avec tout cela il ne fut regretté de personne. J'ai rapporté en leur temps ici quelques traits de lui singuliers, en bien et en mal. Il n'avait presque servi qu'à la suite du roi dans les armées. Il vécut toujours au milieu du plus grand monde sans amis particuliers, et ne se mêla jamais de rien à la cour que de ce qui regardait le rang de sa maison, dont il fut toujours très sensiblement occupé, sans aucun soin de ses affaires particulières, que M<sup>me</sup> d'Armagnac savait très bien gouverner et qu'il laissa conduire à ses gens après elle. Il ne découchait presque jamais des lieux où le roi était, et c'était auprès de lui un autre grand mérite.

M<sup>me</sup> de Chalmazel mourut ; je le remarque par la singularité d'être soeur de père du maréchal d'Harcourt et de mère de la maréchale sa femme.

Le comte de Grammont, de Franche-Comté, qui y commandait, mourut à Besançon. J'obtins ce commandement pour M. de Lévi, en conservant sa place et son emploi au conseil de guerre, que je me doutais déjà qui ne durerait pas longtemps, non plus que les autres conseils. Ce fut un état assuré, et vingt mille livres d'appointements.

La duchesse de Montfort, fille unique de Dangeau de son premier mariage, mourut au couvent de la Conception, où elle s'était retirée à la mort de son mari, malgré père et beau-père et belle-mère, qui la voulaient garder à l'hôtel de Luynes. C'était une bonne et aimable femme, qui avait de l'esprit, mais à qui des infirmités presque continuelles avaient donné des fantaisies qui avaient un peu altéré ses biens.

Ces morts furent bientôt suivies de trois mariages. Il y avait longtemps que le duc d'Albret voulait épouser  $M^{lle}$  de Culant, qui était fort riche, fille de Barbezieux et de  $M^{lle}$  d'Alègre, sa seconde femme. Toute la famille de M. de Louvois ne le voulait point, et d'Alègre, grand-père, était d'accord avec le duc d'Albret. La fille n'avait ni père ni

mère. Les procédés tournés en procès furent arrêtés par les menées de M. le prince de Conti, qui en fit son affaire pour M. d'Albret, et par l'autorité de M. le duc d'Orléans, qui n'y avait que faire, mais qui s'y laissa peu à peu engager, dont M. de La Rochefoucauld et le duc de Villeroy, qui lui parlèrent vivement, furent fort piqués. Enfin, après bien du bruit, du temps et des difficultés, le curé de Saint-Sulpice publia deux bans. Dès que les Louvois le surent, ils s'y opposèrent, et se plaignirent amèrement du curé, qui les étonna fort en leur montrant un ordre du régent. Le troisième ban suivit et la nuit même la célébration du mariage à Saint-Sulpice. L'abbé de Louvois y accourut avec une opposition en forme. On s'en doutait. M. le prince de Conti s'y trouva exprès, alla au-devant de lui et l'arrêta par un ordre qu'il lui fit voir de M. le duc d'Orléans. Peu de gens approuvèrent la chose et la manière.

Le fils aîné du prince de Guéméné épousa la troisième fille du prince de Rohan avec de grandes substitutions. Le mariage se fit dans l'église de Jouars, dont une fille du prince de Rohan était abbesse, et où ils allèrent tous pour éviter des fiançailles publiques. M<sup>me</sup> la duchesse de Berry s'était fort choquée d'en voir faire dans le cabinet du roi pour les maisons de Lorraine, Rohan et Bouillon quand le marié et la mariée sont de même rang, ce que la faveur de l'un des deux a étendu quelquefois, comme aux fiançailles de M<sup>me</sup> de Tallard, et de cette similitude avec celles des princes et des princesses du sang. Elle s'en était laissé entendre, et les prudents Rohan évitèrent de s'y commettre. Ces fiançailles et même les mariages en présence du roi et de la reine étaient communs à tous les grands seigneurs, même aux gens de faveur. La restriction peu à peu aux princes étrangers fut un des fruits de la Ligue, auquel MM. de Bouillon d'aujourd'hui et de Rohan ont participé, quand l'intérêt du cardinal Mazarin pour les premiers, et la beauté de M<sup>me</sup> de Soubise pour les seconds, les a faits princes.

Le comte d'Agenois, fils du marquis de Richelieu, épousa M<sup>île</sup> de Florensac, presque aussi belle que sa mère, qui était Saint-Nectaire. Son père était frère du duc d'Uzès, gendre du duc de Montausier. Elle n'avait plus ni l'un ni l'autre. Ces mariés ont fait depuis du bruit dans le monde lui par ses charmes, dont les intrigues de M<sup>me</sup> la princesse de Conti, soeur de M. le Duc, ont récompensé les longs services et très publics, de l'usurpation juridique de la dignité de duc et pair d'Aiguillon, sans cour ni service de guerre; elle, par l'art de gagner force procès, de faire une riche maison et de dominer avec empire sur les savants et les ouvrages d'esprit, qu'elle a accoutumés à ne pouvoir se passer de son attache, et les compagnies les plus recherchées à l'admirer, quoique assez souvent sans la comprendre.

Le prince de Carignan arriva ici. Il était fils unique de ce fameux muet, qui l'était du prince Thomas et de la dernière princesse du sang de la branche de Soissons. Ce prince de Carignan n'avait rien entre les enfants de M. de Savoie et lui, qui était lors roi de Sicile, et il en était regardé comme l'héritier très possible. Ce prince en prit soin comme d'un de ses fils, et ne s'opposa point à l'amour qu'il conçut pour la bâtarde qu'il avait de M<sup>me</sup> de Verue, qui le conduisit à l'épouser. Le roi de Sicile, qui aimait tendrement cette fille, en fut ravi, et redoubla pour eux de soins et de grâces. Les moeurs, la conduite et les folles dépenses du prince de Carignan y répondit si mal qu'il se brouilla avec le roi de Sicile, de la cour et des États duquel il s'échappa. Il n'osa, par cette raison, être ici qu'incognito sous le nom de comte del Bosco. On l'y laissa, pour que cette contrainte l'engageât à s'en retourner, comme le roi de Sicile le voulait. Au lieu de cela, M<sup>me</sup> de Carignan se sauva de Turin, ou en fit le semblant, pour venir trouver son mari. Celui-ci [y] est demeuré toute sa vie, c'est-à-dire plus de vingt ans, M<sup>me</sup> de Carignan y est encore. M<sup>me</sup> de Verue sut la dresser, et trouva au delà de ses espérances. Les personnages qu'ils y ont joués, les millions qu'ils y ont pris à toutes mains, ne se peuvent ni expliquer ni nombrer. Tout le monde l'a vu et senti; on n'y a que trop reconnu les louveteaux du cardinal d'Ossat, même les plus grands et les plus affamés. L'incognito a toujours duré et a masqué les prétentions.

Le dérangement éclatant de l'évêque de Beauvais fit un étrange bruit, et ne put être arrêté ni étouffé par tous les soins de la duchesse de Beauvilliers, ni toute la charité du cardinal de Noailles, qui y firent tous deux des prodiges dont je fus témoin de bien près. Ce scandale, qui ne dura que trop longtemps, se termina enfin par la démission de son évêché, qui fut donné à un fils du duc de Tresmes, et le démis fut mis en retraite avec une grosse abbaye et des gens sûrs auprès de lui pour en prendre soin. M<sup>me</sup> de Beauvilliers, qui l'avait toujours aimé, et dont la surprise fut aussi grande que celle de tout le monde, en pensa mourir de douleur.

J'aurais dû placer à la suite de la promotion militaire dont j'ai parlé, il n'y a pas longtemps, une grâce que j'obtins de M. le duc d'Orléans, qui fit du bruit, mais qui me fit un plaisir très sensible. Yolet, mestre de camp du régiment de Berry, connu en Auvergne pour être de très bonne et ancienne noblesse, et dans les troupes pour avoir toujours servi avec valeur et application, avait quitté le service il y avait treize ou quatorze ans, piqué de n'avoir pas été fait brigadier, en l'ancienneté de l'être, dans la promotion où le lieutenant-colonel du régiment dont il était mestre de camp l'avait été. Il vendit ce régiment au marquis de Sandricourt, c'est-à-dire à moi pour lui, qui en

faisais comme de mon fils, et le marché se fit d'une manière si noble et si aisée de sa part que j'en fus singulièrement content, à propos des hoquets qu'il fallut essuyer du père de Sandricourt. Je suppliai le régent, avec instance, de remettre Yolet dans le service, en lui rendant son ancienneté, et de le faire maréchal de camp. Je l'obtins avec une joie extrême. Yolet était venu faire un tour à Paris pour ses affaires, bien éloigné de plus penser à rien sur le service, depuis qu'il avait quitté. Je le sus à Paris, parce qu'il passa chez moi sans me trouver, depuis son affaire faite, comme j'allais lui écrire. Je le fis chercher, je lui dis qu'il était maréchal de camp, je le présentai à M. le duc d'Orléans. Je ne vis jamais homme si surpris ni si aise. On cria fort de cet avancement, parce qu'il faut toujours crier de tout; mais tant d'autres qui avaient quitté sont rentrés avec conservation de leur ancienneté, Fervaques par exemple, et le beau cordon bleu dont cette grâce a été depuis le prétexte, que je ne troublai pas ma joie de l'envie des jaloux. Le pauvre Yolet n'en eut que le plaisir, j'avais parole qu'il servirait quand il y aurait guerre; je le lui avais dit, il en pétillait, et sûrement il s'y serait fort avancé. Il mourut avant d'avoir vu la première campagne.

Le comte d'Évreux, qui n'avait de commun avec son grand-oncle, M. de Turenne, que d'être l'homme du monde le moins simple en affectant de le paraître le plus, et qui, avec un esprit au-dessous du médiocre, avait le plus d'art, de manèges sous terre et d'application vers ses buts, comme M. de Turenne aussi, le plus attentif au rang qu'ils avaient conquis, et le plus touché d'usurper de plus en plus, était ravi de voir l'étrange fermentation contre les dignités du royaume et les officiers de la couronne, de ce qui s'appelait si faussement la noblesse par le dépit de n'être pas ce qu'ils pouvaient devenir comme ceux qui y étaient parvenus, tandis que cet aveuglement ne leur permettait pas de s'indisposer contre des nouveautés infiniment offensantes, puisque le rang de prince étranger ne porte que sur la différence de la naissance, et que ces messieurs ne trouvaient point mauvais parce qu'ils n'étaient pas nés de maisons souveraines, et ce qui est encore plus rare, parce qu'îls ne pouvaient espérer les mêmes conjonctures, qui avaient fait princes étrangers des gentilshommes comme eux, tels que, depuis si peu d'années, les Bouillon et les Rohan. Le comte d'Évreux, sans cesse appliqué à accroître ses avantages, essaya de profiter de la conjoncture; il exerçait quelques parties de sa charge de colonel général de la cavalerie, et avait par là occasion d'écrire aux mestres de camp. Il hasarda un style qui leur déplut, et qui lui attira des réponses toutes pareilles, avec des propos publics qui firent grand bruit. Il ne fut pas à se repentir de sa tentative ; il couvrit le prétendu prince du colonel général, et prétendit que la supériorité de sa charge lui donnait le droit de la conserver dans sa manière d'écrire aux mestres de camp. M. le duc d'Orléans qui craignait bien moins ce qui n'avait point de fondement, et ce qui se pouvait détruire comme ces rangs de princes étrangers, encore moins ceux qui n'en avaient que le rang sans en avoir la naissance comme les Bouillon, les Rohan, que les dignités de l'État et les offices de la couronne, dont les racines sortent de celles de la monarchie même, et qui sont de sa même antiquité, eut recours à ses chers *mezzotermine*, où il trouva moyen que le comte d'Évreux ne perdît pas tout ce qu'il aurait dû laisser du sien dans cette belle entreprise.

Le régent accorda à la duchesse de Portsmouth huit mille livres d'augmentation de pension à douze mille livres qu'elle en avait déjà : elle était fort vieille, très convertie et pénitente, très mal dans ses affaires, réduite à vivre dans sa campagne. Il était juste et de bon exemple de se souvenir des services importants et continuels qu'elle avait rendus de très bonne grâce à la France, du temps qu'elle était en Angleterre, maîtresse très puissante de Charles II.

M. le duc d'Orléans fit une autre grâce, et fort grande, à M. le prince de Conti, qui n'eut pas les mêmes raisons. Il augmenta ses pensions de trente mille livres pour qu'il en eût une de cent mille livres comme M. le Duc, et peu de jours après au même prince de Conti, quarante-cinq mille livres d'augmentation d'appointements du gouvernement de Poitou, qui lui en valait trente-six mille, qui firent en tout quatre-vingt-un mille livres, et cent quatre-vingt-un mille livres avec la pension; en sorte que ce fut en quinze jours un présent de soixante-quinze mille livres de rente. Ces débordements furent encore un fruit des bâtards. Le premier prince du sang, comme tel, n'a jamais eu plus de soixante mille livres de pension. Celles des autres princes et princesses du sang, quand ils en ont eu, n'en ont jamais approché. Les bâtards et bâtardes, gorgés de tout, laissèrent longtemps les princes du sang à sec. M. le Prince avec M<sup>me</sup> la Princesse avaient un million huit cent mille livres de rente, en comptant son gouvernement de Bourgogne et sa charge de grand maître de France. M. son fils avait eu les deux survivances en épousant M<sup>me</sup> la Duchesse, et des pensions, lui et elle en bâtards, dont elle lui communiqua la profusion et à leurs enfants peu à peu. Il n'y avait que M. le prince de Conti de prince du sang, qui n'eût que sa naissance, son mérite, sa réputation, l'amour, l'estime, et la plainte de tout le monde. Quelque dépit que le roi en eût, qui ne lui avait jamais pardonné le voyage de Hongrie, et peut-être moins sa réputation et l'attachement public, par jalousie pour le duc du Maine qui n'eut jamais rien moins, ce contraste à la fin ne put se soutenir, et il fallut lui donner des pensions et à son fils : de là, titre envers le régent, qui leur laissa tout aller, et qui n'eut pas la force de défendre les finances de leurs infatigables assauts.

D'Antin, qui avait perdu son fils aı̃né, comme on l'a vu, dans le temps de la mort de M. le Dauphin et de M<sup>me</sup> la Dauphine, qui avait laissé deux fils, obtint enfin pour l'aı̂né la survivance de son gouvernement d'Orléanais, etc., et pour le second celle de sa lieutenance générale d'Alsace. Il avait déjà depuis quelque temps celle des bâtiments pour Bellegarde, son second fils, qui l'exerçait sous lui.

Silly, dont j'aurai lieu de parler dans la suite plus à propos qu'ici, obtint d'être mis dans le conseil des affaires du dedans du royaume.

Le marquis de Prié, commandant général des Pays-Bas, excita une grande sédition à Bruxelles qui dura plusieurs mois et à violentes reprises. La cour de Vienne avait fait mettre un impôt extraordinaire sur les corps des métiers par le conseil de finances de Bruxelles. Cet impôt fut refusé avec grande rumeur. On persista à Vienne à ne vouloir point écouter les représentations qui y furent envoyées par les taxés. Ils continuèrent, ce nonobstant, à refuser de payer. Prié leur parla fort hautement, puis les menaça, et s'attira par sa hauteur des réponses qui l'engagèrent à des procédés militaires, qui excitèrent la sédition. Elle ne fut enfin apaisée que parce que Prié n'aurait pu venir à bout d'eux que par des remèdes pires que le mal, et que la cour de Vienne, tout impérieuse et inflexible qu'elle soit, n'osa les pousser à bout. La taxe fut abandonnée, et personne ne fut châtié. C'était le même Prié qu'on a vu ici en son temps ambassadeur de l'empereur à Rome, lorsque le maréchal de Tessé y était de la part du roi, et qu'il en fit partir peu décemment, parce qu'il força le pape, par les exécutions militaires des troupes impériales dans l'État ecclésiastique, de reconnaître l'archiduc comme roi d'Espagne.

Il est temps de passer aux affaires étrangères, et de remonter pour cela au commencement de cette année; mais il est à propos d'avertir, avant cette transition, que beaucoup de petites choses, qui viennent d'être racontées, sont un peu postérieures à d'autres plus importantes, dont la nature et la chaîne demandent de n'être pas séparées des événements qui les ont suivies. C'est ce qui les a fait laisser en arrière pour les exposer sans interruption des moindres choses qui viennent d'être narrées, et qui les fait remettre après le récit de ce qui s'est passé sur les affaires étrangères dans les premiers six mois de cette année.

## CHAPITRE XIV.

1718

ÉTAT DE LA NÉGOCIATION À LONDRES POUR TRAITER LA PAIX ENTRE L'EMPEREUR ET LE ROI D'ESPAGNE - DEUX DIFFICULTÉS PRINCIPALES. STAREMBERG LE PLUS OPPOSÉ À LA CESSION FUTURE DE LA TOSCANE. Propositions des Impériaux pleines de Jalousie et de Haine. - Plaintes ARTIFICIEUSES DES IMPÉRIAUX DU RÉGENT. - POINT DE LA TRANQUILLITÉ DE L'ITALIE PENDANT LA NÉGOCIATION. - PARTIALITÉ OUVERTE DES ANGLAIS POUR L'EMPEREUR. - LEURS HAUTEURS ET LEURS MENACES AU RÉGENT. - LE ROI D'Angleterre, inquiet sur le nord, s'assure du czar; méprise le roi de Prusse. - La czarine veut s'assurer de la Suède pour la transmission DE LA SUCCESSION DE RUSSIE À SON FILS. - AGITATIONS ET REPROCHES DU CZAR SUR CETTE AFFAIRE. - LE RÉGENT PRESSÉ PAR L'ANGLETERRE. - L'ESPAGNE ne pense qu'à se préparer à la guerre ; déclare à l'Angleterre qu'elle REGARDERA COMME INFRACTION TOUT ENVOI D'ESCADRE ANGLAISE DANS LA MÉDITERRANÉE. - ALBÉRONI ENNEMI DE LA PAIX. - SES EFFORTS; SES MANÈGES; SA POLITIQUE. - IL VEUT GAGNER LE RÉGENT ET LE ROI DE SICILE. - FORTE CONVERSATION D'ALBÉRONI AVEC LE MINISTRE D'ANGLETERRE. - PLAINTES ET CHIMÈRES D'ALBÉRONI. - IL ÉCRIT AU RÉGENT AVEC HARDIESSE. - INQUIÉTUDE SUR NANCRÉ. - ALBÉRONI ESPÈRE DU RÉGENT, PRESSÉ PAR CELLAMARE ET Provane, d'augmenter l'infanterie et d'envoyer un ministre à Vienne. - Le régent élude enfin leurs demandes. - Reproches de Cellamare à la France; sort peu content d'une audience du régent. - Cellamare, pour vouloir trop pénétrer et approfondir, se trompe grossièrement sur les causes de la conduite du régent.

La paix à faire entre l'empereur et le roi d'Espagne était toujours sur lé tapis et l'objet de l'attention de toute l'Europe. Penterrieder pour l'empereur, et l'abbé Dubois pour la France, la négociaient à Londres avec les ministres du roi d'Angleterre. La Hollande paraissait s'en rapporter à ce monarque, sans charger de rien à cet égard le ministre que la république tenait à Londres. Le Pensionnaire, dévoué en toute dépendance à ce prince, apprenait de lui-même ses volontés, lorsqu'il voulait faire entrer cette république dans les engagements qu'il voulait prendre de concert avec elle. Monteléon, ambassadeur d'Espagne à Londres, très habile et fort expérimenté, aurait été plus capable que personne de servir utilement son maître, si ce prince eût voulu traiter sur le plan qui lui était proposé. Monteléon croyait que la paix convenait à l'Espagne, mais il craignait de dire franchement son avis, persuadé qu'Albéroni ne pensait pas comme lui, et que ce serait se perdre inutilement que de combattre son sentiment et peut-être son intérêt. Il se contenta donc pendant quelque temps de combattre l'espérance que ce tout puissant ministre avait prise de voir bientôt des troubles en Angleterre, en lui démontrant que la désunion du roi d'Angleterre et du prince de Galles ne causerait aucun mouvement dans le royaume, qu'il n'y avait aucun fondement à faire sur les mesures et l'impuissance des mécontents du gouvernement, et que le roi d'Angleterre trouverait dans la suite des séances de son parlement la même soumission à ses volontés qu'il avait éprouvée à leur ouverture. Cet ambassadeur ne se rebuta point d'assurer le roi d'Espagne que les intentions du régent à son égard étaient bonnes, que l'abbé Dubois lui avait répété plusieurs fois que les instructions qu'il attendait formeraient une union et une intelligence parfaites entre Sa Majesté Catholique et Son Altesse Royale; et il représenta, sous le nom de cet abbé, que, si le roi d'Espagne différait à s'expliquer, le ministre de l'empereur gagnerait du terrain à Londres ; et il était vrai que les ministres les plus confidents du roi d'Angleterre étaient tous à l'empereur, et traitaient de prétentions injustes les propositions que le régent faisait et appuyait en faveur de l'Espagne.

Les principales difficultés roulèrent sur deux points, tous deux essentiels, que le régent demandait : le premier une renonciation absolue et perpétuelle de la part

de l'empereur à tous les États de la monarchie d'Espagne actuellement possédés par Philippe V; le second que, les maisons de Médicis et Farnèse venant à s'éteindre, la succession aux États de Toscane et de Parme fût assurée au fils aîné de la reine d'Espagne, et successivement à ses enfants mâles, cette princesse étant héritière légitime des deux maisons.

Les Impériaux se plaignirent de ce que le régent était plus attentif à procurer les avantages du roi d'Espagne que ce prince n'était à les demander. Ils dirent qu'il était injuste d'exiger une renonciation absolue de l'empereur à ses droits sur la monarchie d'Espagne, pendant qu'on ne lui en offrait pas une pareille du roi d'Espagne aux États d'Italie et des Pays-Bas possédés par Sa Majesté Impériale, regardant comme une sorte de violence de faire subsister les droits d'une partie pendant qu'on éteignait avec tant de soin ceux de l'autre partie.

Ils s'écrièrent encore plus sur les successions de Toscane et de Parme, comme s'il s'agissait de porter la guerre en Italie, et de la faire perdre à l'empereur, par la facilité de débarquer les troupes d'Espagne à Livourne, d'entrer sans peine en Lombardie, tandis que les Impériaux arrêtés par les Apennins ne pourraient pénétrer en Toscane, pour empêcher les Espagnols de s'y fortifier et de s'y faciliter les secours d'Espagne. Ils cédèrent néanmoins, sur l'article de Parme et de Plaisance, parce que ses États éloignés de la mer ne pourraient recevoir de secours étrangers, et dépendraient toujours de l'empereur, enclavés comme ils sont dans les terres, si le prince qui les posséderait tentait de s'agrandir. Mais la Toscane, surtout Livourne, entre les mains d'un prince de la maison de France, leur paraissait d'un péril continuel et inévitable à chasser l'empereur d'Italie toutes les fois que la France et l'Espagne le voudraient.

Le comte de Staremberg, qui avait acquis la plus grande confiance de l'empereur, pour avoir été son conseil et le général sous lui en Espagne, était le plus touché de cette crainte de tous les ministres de la cour de Vienne. Il dit qu'il se croyait en droit plus que personne d'insister fortement au refus de l'article de la Toscane, parce qu'il avait appuyé plus fortement que personne le projet de prendre de justes mesures pour assurer le repos de l'Europe, et qu'il s'était souvent exposé à déplaire à l'empereur en combattant les visions dont on entretenait sa passion de recouvrer la monarchie d'Espagne; que cet article de Toscane, au lieu d'établir une paix solide, entretiendrait une cause de guerre perpétuelle, et ferait perdre l'Italie à l'empereur; qu'il lui conseillerait plutôt que d'y consentir, de faire la paix avec les Turcs aux

dépens même de toutes ses conquêtes sur eux, et de regarder comme sa plus capitale affaire d'empêcher l'établissement en Italie d'une branche de la maison de France, et qu'elle y prît des racines assez solides pour donner la loi à la maison d'Autriche; et il n'estimait pas que l'acquisition de la Sicile pût balancer la crainte d'un pareil établissement. Il convenait aussi que l'Europe aurait raison de s'alarmer si l'empereur prétendait s'emparer quelque jour de ces successions; qu'aussi son intention était d'en assurer l'expectative au duc de Lorraine (que Vienne voulait faire regarder comme un prince neutre, quoique de tout temps et lors plus que jamais seule et même chose avec elle) et dont l'agrandissement ne devait donner d'ombrage à aucune puissance. L'empereur, voulait bien qu'il achetât ce bel établissement par la cession du Barrois, mouvant à la France<sup>1</sup>. Néanmoins, les ministres de l'empereur, n'espérant pas qu'on pût se relâcher sur la Toscane en faveur d'un fils de la reine d'Espagne, imaginèrent de la partager avec lui en faisant céder l'État de Pise au duc de Lorraine. Leur grand objet était que le prince d'Espagne n'eût point de ports de mer, et ils prétendaient y intéresser les Anglais par la jalousie du commerce du Levant. Ils renouvelèrent aussi les instances qu'ils avaient inutilement faites aux traités de Rastadt et de Bade, pour la restitution des privilèges de l'Aragon et de la Catalogne, et celle des biens confisqués sur les Espagnols qui avaient suivi le parti de l'empereur. Outre l'honneur de ce prince, ils étaient persuadés que la suppression des privilèges de ces deux provinces augmentait de quatre ou cînq millions le revenu du roi d'Espagne, à qui ils les voulaient faire perdre par ce rétablissement. À l'égard des biens confisqués, l'empereur s'ennuyait de payer libéralement ces rebelles sur ses revenus d'Italie. Ses ministres, qui les haïssaient, se plaignaient aigrement sur cet article des instances trop opiniâtres, disaient-ils, du régent, pour les avantages du roi d'Espagne.

La cour de Vienne, accoutumée à reprocher à ceux avec qui elle traite, le peu de bonne foi dont elle-même ne sait que trop s'aider, la reprochait à ce prince dans cette négociation de Londres. Elle prétendait que Bonnac avait tâché par ses démarches et ses discours d'engager les principaux officiers ottomans de continuer la guerre contre l'empereur; que le régent avait envoyé Ragotzi en Turquie; que Son Altesse Royale n'avait rien oublié pour engager le roi de Prusse à faire un traité avec la France, et en conséquence la guerre à l'empereur, quoique ce traité fût très innocent. Ils accusaient le régent d'avoir communiqué à l'Espagne le plan du traité dressé avec le roi

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Terme féodal qui signifie relevant de la France.

d'Angleterre à Hanovre, et d'être, sinon le promoteur, au moins la cause indirecte de l'entreprise de Sardaigne. Ces mêmes ministres de l'empereur lui faisaient un crime de fortifier de garnisons les places du royaume frontières de l'empire, tandis qu'en amusant Kœnigseck de belles paroles il s'était fait l'agent du roi d'Espagne, mais bien plus habile que lui pour en soutenir les intérêts. Leur conclusion était que l'acquisition de la Sicile ne les mettait pas suffisamment en sûreté; qu'ils n'en pouvaient avoir qu'en maintenant un assez gros corps de troupes en Italie, pour empêcher la maison de France d'y mettre jamais le pied, encore moins de s'y établir en aucune des parties maritimes.

Comme un des points principaux de la négociation était d'assurer, au moins pendant sa durée, le repos de l'Italie, le roi d'Espagne avait demandé que l'empereur promit de n'y point commettre d'hostilité, de n'y lever aucunes contributions, et de n'y point faire passer de troupes pendant le cours de la négociation. L'empereur parut assez disposé aux deux premières demandes; pour la troisième, il prétendit que ce serait abandonner l'Italie à un ennemi qui l'avait attaqué, tandis qu'il était occupé contre les Turcs en Hongrie, qui lui avait enlevé la Sardaigne; qu'il en demandait la restitution si l'Espagne voulait un engagement formel de sa part de n'envoyer point de troupes en Italie. Ses ministres, persuadés que le régent traitait secrètement, et ne songeait qu'à s'unir avec l'Espagne, déclarèrent que leur maître ferait la paix avec le Turc à quelques conditions que ce pût être.

La cour de Londres pressait la négociation. Elle représentait au régent qu'elle était dans sa crise; qu'il ne tenait qu'à lui de la finir par une bonne résolution qui le mettrait pour toujours en sûreté, et le délivrerait de la tutelle insupportable d'une cabale espagnole très puissante en France, et totalement occupée à sa ruine. Les ministres hanovriens soutenaient comme excellent le projet de donner l'État de Pise avec Livourne et Portolongone au duc de Lorraine, en cédant par lui à la France le Barrois mouvant. Ils ne se rebutèrent point du refus. Voyant enfin qu'ils ne réussiraient pas, ils firent un dernier effort sans espérance, mais pour se justifier auprès de l'empereur et le persuader qu'il n'avait pas tenu à leurs soins d'emporter un point qui lui était si capital, qui était le moins, ajoutèrent-ils, qu'ils pussent faire pour Sa Majesté Impériale. Avec une telle partialité on ne devait pas se flatter que l'Angleterre acceptât la proposition que le régent lui fit alors de s'unir à lui et à l'Espagne, pour forcer les oppositions de l'empereur, et d'accepter enfin le projet du traité tel qu'il était proposé. Aussi les ministres hanovriens dirent-ils nettement que, si la proposition était sérieuse,

il ne restait que de rompre toute négociation; et se défiant toujours des intentions secrètes du régent, ils déclarèrent que le roi leur maître faisait dresser un plan du traité tel qu'il prétendait qu'il fût signé; que l'article de la renonciation de l'empereur et celui de la succession de la Toscane y seraient compris de la manière que Son Altesse Royale le désirait; qu'on y comprendrait aussi les engagements qu'elle devait prendre pour assurer la Sicile à l'empereur; qu'on la prierait de signer ce plan, qu'il serait en suite envoyé à Vienne pour le faire signer à l'empereur; qu'enfin, si le régent refusait sa signature, le roi d'Angleterre saurait à quoi s'en tenir, et prendrait d'autres mesures. Ces menaces furent faites à l'abbé Dubois à Londres, en même temps que Stairs eut ordre d'expliquer à Paris, en même sens, les intentions du roi d'Angleterre.

Ce prince avait eu de grandes inquiétudes des négociations du czar avec la Suède, de ses attentions pour le roi de Prusse, de ses préparatifs par mer et par terre qu'on croyait destinés contre les Turcs; et il craignait que, très mal satisfait de lui depuis longtemps, il ne méditât quelque vengeance. Il fut enfin rassuré par la promesse qu'il en tira de fermer tout accès auprès de lui aux Anglais rebelles, et d'interdire l'entrée de Pétersbourg au duc d'Ormont, s'il s'y voulait réfugier. Georges crut savoir avec certitude que les négociations avec la Suède n'étaient fondées que sur les instances de la czarine, pour engager le czar d'écouter le baron de Gœrtz, par sa passion dominante d'assurer la succession au trône de Russie à son fils, au préjudice de son frère aîné du premier mariage. Elle avait pris des mesures auprès du roi de Suède, et engagé le czar à lui restituer une partie de ses conquêtes, moyennant quoi le roi de Suède devait garantir ce nouvel ordre de succession.

Le czar, naturellement opposé à restituer, parut sentir les remords du renversement de l'ordre naturel et légal de la succession, surtout quand il vit la joie de ses peuples au retour d'Italie du czarowitz, qui lui fit craindre même une révolution s'il poussait ce projet en faveur de son jeune fils. Il était tombé dans un chagrin extrême. Il reprochait à la czarine les embarras où le jetait son ambition pour son fils, et les peines que lui coûtait cette malheureuse affaire. Il se plaignait de ses sollicitations de faire sa paix particulière avec la Suède ; il craignait la puissance et la vengeance de ses alliés dans cette guerre s'il les abandonnait. Il traitait de scélérat Menzicoff jusqu'alors son favori, avec qui la czarine était fort liée. Il en disait autant de Goertz qui avait traité avec lui de la part de la Suède, et le tenait capable de tromper et lui et son propre maître. Le roi d'Angleterre, informé de ces agitations du czar, ne le croyait pas en état de prendre des liaisons avec la Suède au préjudice de la ligue du nord, à laquelle l'impuissance plus

que la volonté l'obligerait de demeurer fidèle; la bonne foi du roi de Prusse lui était également suspecte; mais ses ministres le regardaient comme un zéro (c'était leur expression), capable de rien sans l'appui du czar, ni d'oser déplaire à l'empereur sans des sûretés bien réelles. Ils espéraient tout de la témérité du roi de Suède à la veille de périr dans chacune de ses entreprises. Son entrée en Norvège, à la fin de janvier, leur parut aussi folle qu'elle l'avait semblé à ses ministres et à ses généraux qui s'y étaient tous inutilement opposés, et Gœrtz plus qu'aucun, dans la vue d'intérêt particulier qu'il avait de porter le roi de Suède vers le Holstein, pour rétablir son neveu dans cet État usurpé par le roi de Danemark. Le ministère anglais, uni à celui de Hanovre, se fondait sur ces dispositions des affaires du nord, pour montrer au régent qu'il se flatterait en vain d'y former une ligue capable de tenir tête à l'empereur; qu'il n'y avait d'alliance assurée pour Son Altesse Royale que celle dont il s'agissait actuellement; qu'elle devait donc en aplanir les difficultés; et que l'article de la Toscane n'en était pas une assez importante pour retarder une conclusion si essentielle à la France, et si nécessaire à l'Europe.

Le roi d'Espagne, loin de souscrire an projet dont il s'agissait pour, la paix, ne songeait qu'à se préparer à la guerre. Il déclarait qu'il voulait conserver la bonne intelligence avec l'Angleterre; mais il lui fit en même temps déclarer par son ambassadeur que, si elle envoyait quelque escadre dans la Méditerranée, il regarderait cette expédition comme faite contre ses intérêts, et non pour se venger du pape d'avoir fait arrêter le comte de Peterborough. Enfin, Sa Majesté Catholique exigeait du roi d'Angleterre une déclaration générale à l'égard de toute escadre anglaise qui pourrait être employée dans la Méditerranée. Il semblait qu'Albéroni, en faisant demander toutes ces sûretés, cherchait un prétexte de déclarer la guerre. Il faisait, avec empressement, tous les préparatifs nécessaires pour la commencer, cherchait chez l'étranger ce que l'Espagne ne lui pouvait fournir pour se défendre et pour attaquer, et regardait tout autre soin comme inutile. Néanmoins, malgré les assurances de Beretti, il ne put tirer aucuns vaisseaux des Hollandais. Il menaçait en même temps les Anglais et les Hollandais de la ruine de leur commerce, s'ils donnaient le moindre sujet de plainte à l'Espagne par leurs liaisons avec l'empereur. Il était si persuadé de l'effet de ces menaces qu'il regardait la négociation de Londres comme un vain amusement, et que, lorsqu'il apprit l'envoi de Nancré, il dit qu'il y serait le bienvenu, mais qu'il s'ennuierait bientôt à Madrid, et souhaiterait retourner promptement à Paris, comme il était arrivé à

Monti. À l'égard du public, à qui il fallait un leurre, il fondait l'éloignement du roi d'Espagne pour la négociation commencée sur la connaissance qu'il avait des mauvais desseins et de la mauvaise foi des Allemands par la conduite tyrannique qu'ils avaient en Italie, qu'il détaillait, et parce qu'ils bloquaient actuellement les États de Parme et de Plaisance. En même temps, il exhortait le duc de Parme de souffrir ces vexations, de ne point augmenter la garnison de Parme, quoique l'Espagne en voulût bien faire la dépense; qu'il ne convenait point à un petit prince d'irriter l'empereur, main d'attendre que l'oppression de tous les princes d'Italie les obligeât d'implorer unanimement le secours du roi d'Espagne pour les affranchir de la tyrannie de l'empereur. Albéroni, sans nommer personne, espérait gagner incessamment le roi de Sicile. Il fit dire au régent que, s'il voulait s'unir au roi d'Espagne; le roi de Sicile entrerait surle-champ dans la même union; qu'elle suffirait pour forcer les Allemands à sortir d'Italie; que les Hollandais verraient cet événement avec plaisir et tranquillité, mais qu'ils auraient souhaité, à ce qu'il prétendait savoir, qu'immédiatement après la conquête de la Sardaigne, le roi d'Espagne eût fait marcher ses troupes à celle du royaume de Naples.

Ce cardinal n'oublia rien pour piquer les médiateurs du point d'honneur. Il leur disait que la conduite de l'empereur était pour eux le dernier mépris, puisque leur seule considération y avait suspendu le progrès des armes d'Espagne, qui sans cela auraient été en état de s'opposer avec plus de vigueur à son ambition; que la reconnaissance qu'il en témoignait à la France et à l'Angleterre était la continuation des mêmes violences, sans nul égard aux offices et à l'honneur de ces deux couronnes; qu'il était étonné que, malgré ce peu d'égards de l'empereur, le ministre d'Angleterre à Madrid lui avait fait des propositions, encore nouvellement, en faveur de l'empereur, et lui avait dit depuis deux jours que, si la médiation du roi, son maître était acceptée, il ferait en sorte d'engager l'empereur à renoncer à l'Espagne aussi bien qu'à la succession de Toscane. Sur quoi il avait répondu qu'un médiateur serait inutile lorsqu'il ne s'agirait que de telles conditions; que le roi d'Espagne ne craignait point d'être attaqué dans le continent de son royaume; que, quant à la succession de Toscane, il la regardait comme un futur contingent, persuadé que, suivant les conjonctures, toute garantie pou voit devenir inutile, dont il citait pour exemple l'effet des garanties promises pour la Catalogne et pour Majorque. L'Anglais défendit son maître par ses engagements pris avec l'empereur. Le cardinal répondit qu'il était malheureux qu'il se souvînt si bien de ses engagements avec l'empereur, et qu'il eût sitôt et si aisément oublié tant de services essentiels et de preuves d'amitié qu'il avait reçues du roi d'Espagne, dont il avait promis une reconnaissance éternelle. Il ajouta que la nation anglaise trouverait peut-être quelque peine à soutenir des engagements pris contre un prince dont elle recevait continuellement tant d'avantages considérables pour son commerce, et pris en faveur d'un autre dont elle ne pouvait que recevoir beaucoup de préjudices. Alors le ministre anglais, oubliant un peu ses ordres et son caractère, répondit, suivant le génie de sa nation, que tout bon Anglais connaissait assez la force des engagements pris avec l'empereur, qui au fond étaient considérés comme s'ils n'existaient pas. Son but néanmoins fut toujours de persuader que rien n'était plus capable d'assurer le repos public que de traiter suivant le plan proposé, et de conclure une paix dont l'exécution serait garantie par les principales puissances de l'Europe. Albéroni protestait des désirs sincères du roi d'Espagne pour une solide paix; qu'il ne faisait point la guerre pour agrandir ses États, mais pour se venger des insultes des Allemands, et pour affranchir le monde, particulièrement l'Italie, de leurs violences; que d'en chasser les Allemands, et de rendre leurs usurpations à la couronne d'Espagne, aurait à la vérité été le moyen d'assurer le repos de l'Italie et l'équilibre de l'Europe; mais que Sa Majesté Catholique, occupée seulement du bien public, était prête d'acquiescer à tout autre expédient qu'on trouverait utile et conduisant également au but qu'elle se proposait.

Albéroni s'élevait souvent contre la léthargie des puissances de l'Europe. condamnait l'ignorance crasse, disait-il, de ceux qui croyaient une guerre universelle nécessaire pour mettre l'empereur à la raison. Il formait un projet facile selon lui pour parvenir à ce but. Il demandait seulement que la France fournît quarante mille hommes, et s'unît aux rois d'Espagne et de Sicile pour s'opposer de concert aux entreprises des Allemands. Il assurait que, cette union faite, aucune autre puissance n'aiderait l'empereur; que les Hollandais demeureraient spectateurs; que les Anglais, retenus par l'intérêt du commerce, n'oseraient, pour complaire à leur roi, fournir à l'empereur les secours qu'il lui avait promis. Dans cette confiance, il protestait que rien ne l'empêcherait de suivre son chemin. Il avouait qu'il se flatterait d'un succès certain si la France entrait dans les projets qu'il méditait. Il écrivait au régent qu'il ne pouvait trouver d'intérêt ni de bonheur solide que dans une union avec le roi d'Espagne, la seule que l'honneur et la probité lui indiquaient; que tout autre engagement serait au contraire accompagné de déshonneur et d'opprobre. Il soutenait que l'un et l'autre se trouvaient dans ce qui se proposait à Londres ; que les garanties des successions de Parme et de Toscane, dont les souverains et un successeur

de chacun étaient pleins de vie, étaient des sûretés imaginaires; qu'il serait nécessaire, avant d'entrer en négociation, de proposer des moyens plus solides d'empêcher ces États de tomber entre les mains de l'empereur lorsque ces successions viendraient à s'ouvrir.

Le bruit du prochain envoi de Nancré à Madrid s'y étant répandu, les ministres étrangers qui y résidaient en prirent de l'inquiétude, et interrogèrent Albéroni sur les dispositions qu'ils crurent voir à quelque nouveau traité. Il répondit qu'il était vrai que Cellamare l'avait averti du voyage que Nancré se disposait à faire, mais que le motif en était inconnu à l'ambassadeur et à lui-même, que le temps l'éclaircirait, et qu'il protestait cependant non comme ministre, mais comme homme d'honneur, qu'il n'en avait pas la moindre connaissance. L'empressement des dispositions qu'il faisait pour la guerre, et qui coûtaient beaucoup, répondait à son éloignement de la paix. On y remarqua néanmoins un ralentissement, qui fut attribué aux scrupules du roi d'Espagne et aux représentations de son confesseur. Mais Aubenton, dont Albéroni était bien sûr, n'aurait osé proposer au roi d'Espagne d'autres points de conscience que ceux qui convenaient aux intérêts du cardinal. Lui-même attendait peutêtre quelques changements aux projets dont il était question. Cellamare et le comte de Provane, envoyé du roi de Sicile à Paris, ne cessaient de détourner le régent des mesures qu'il voulait prendre avec l'empereur et l'Angleterre, et de le presser d'en prendre d'autres, qu'ils représentaient comme plus honorables et plus sûres pour s'opposer aux desseins de l'empereur. Ils prétendirent que le régent, acquiescant à leurs raisons, leur avait promis deux choses : l'une d'augmenter incessamment l'infanterie française, l'autre d'envoyer à Vienne de la part du roi; mais ils n'eurent pas longtemps cette espérance, qui les avait fort flattés, du peu d'effet qu'aurait la négociation d'Angleterre. Il ne fut pas question de l'augmentation de l'infanterie. Cellamare crut avoir pénétré que les ministres des finances et même le maréchal de Villars avaient représenté la facilité de la faire du jour au lendemain, dès que cela serait nécessaire, et l'inconvénient de charger de ce surcroît les finances si chargées de dettes avant la nécessité. Sur ce fondement, il fut répondu à Cellamare que les forces impériales qui étaient en Italie n'étaient pas à craindre, et qu'elles ne passaient pas vingt mille hommes, suivant les traités. Sur l'envoi à Vienne on lui dit qu'il s'y était trouvé deux difficultés : la répugnance invincible de Biron qui avait été choisi, dont l'ambassadeur fut bien aise, parce que Biron était beau-père de Bonneval, et qu'on supposait que les ministres du roi ne jugeaient pas convenable d'envoyer à Vienne, sans charger celui qui y irait de propositions préliminaires pour procurer un accommodement raisonnable entre l'empereur et l'Espagne.

Cellamare se plaignait, comme d'un reproche injuste, [de] celui que la France faisait à l'Espagne de renouveler les hostilités et les troubles de l'Europe. Îl reprochait luimême aux Français de se laisser tellement frapper de la crainte de la puissance des Allemands, qu'il semblait que ceux qui avaient part aux affaires eussent toujours devant les yeux le fantôme formidable de la dernière ligue, qui rendait inutiles les meilleures raisons, en sorte que la terreur des forces ennemies persuadait bien plus que l'intérêt de l'État. Il disait que le régent, seul capable de calmer ces frayeurs, était poussé par une force secrète, dont la source était dans son intérêt particulier différent de celui de l'État. Persuadé que le moyen de l'en détourner était de l'engager à l'exécution des deux points dont on vient de parler, il en obtint, le 13 janvier, une audience particulière, dans laquelle il insista sur ces deux points qu'il prétendit qu'on lui avait promis, et au plus tôt. Sur le premier le régent répondit qu'il donnerait toute son attention à choisir un sujet capable de se bien acquitter de l'emploi de Vienne; que cependant, avant de le nommer, il voulait avoir encore des réponses de l'abbé Dubois, et savoir les intentions du roi d'Angleterre plus précisément qu'il n'en était instruit. Sur le second, il dit à Cellamare, mais comme en confidence intime, que, suivant l'avis de ceux qu'il avait chargés des affaires de la guerre, même de plusieurs officiers généraux, il avait abandonné sa première idée d'augmenter de dix hommes chaque compagnie d'infanterie; que, prenant un expédient plus conforme à l'épuisement des finances, son dessein était de former un corps de soldats de milices de soixante mille hommes commandés par les officiers réformés que le roi entretenait, avec quoi il comptait pouvoir mettre aisément en campagne les cent quatre-vingts bataillons que le roi avait à sa solde. Cellamare combattit ce projet, puis voyant ses objections inutiles, il représenta qu'il ne suffirait pas de prendre des précautions pour la sûreté de l'Italie, si Son Altesse Royale ne les faisait savoir au roi de Sicile à temps, parce que, se croyant abandonné, il était vraisemblable qu'il ferait quelque démarche, où on ne pourrait plus remédier quand une fois l'engagement serait pris. L'ambassadeur obtint du régent promesse d'en parler à Provane; mais, peu content de son audience, il voulut remonter à la source du changement qu'il trouvait. Il crut avoir pénétré que le maréchal de Villars et Broglio avaient proposé l'expédient des milices dans la vue d'empêcher une nouvelle guerre, la France n'ayant rien à craindre du trouble que l'empereur pouvait apporter au repos

de l'Italie, ni de ses entreprises contre le roi de Sicile. Cette opinion, frondée par Cellamare, était, disait-il, celle d'un petit nombre de gens peu éclairés, et mal instruits des véritables intérêts de l'Europe, dont le maréchal d'Huxelles et la partie la plus judicieuse du ministère raisonnaient selon lui avec plus de justesse, et trouvaient que le roi avait grand intérêt de s'opposer aux ambitieux desseins des Allemands, quoiqu'il ne dût recourir à la force qu'après avoir tenté tous les moyens possibles de parvenir à un accommodement raisonnable.

Je me suis toujours étonné qu'un homme d'autant d'esprit, de perspicacité, d'application que Cellamare, et qui n'était pas nouvellement arrivé, assez mêlé de plus dans la bonne compagnie, et qui savait en profiter, se trompât si lourdement dans ses conjectures et dans ce qu'il croyait avoir pénétré. Le mystère toutefois n'était pas difficile. L'intérêt particulier ne dominait point le régent qui voulait et allait sincèrement au bien de l'État; mais il l'était par l'abbé Dubois, qui l'avait infatué de bonne heure de l'Angleterre, aidé du duc de Noailles et de Canillac dans les commencements, qui tous trois avaient stylé Stairs à lui parler d'un ton à lui imposer, lequel en avait su si bien profiter qu'il en abusa sans cesse, et réduisit en assez peu de temps le régent à le craindre, et à n'oser, pour ainsi dire, branler devant lui, appuyé de plus en plus, et conduit par l'abbé Dubois à mesure qu'il croissait lui-même. Dubois, qui ne se souciait ni de l'État ni de son maître que pour sa fortune, et qui de grand matin, comme on l'a vu, ne l'avait espérée que par l'Angleterre, la voyait par là en grand train, et nulle espérance par ailleurs. Il avait ainsi repris son ancien ascendant sur M. le duc d'Orléans; cet ascendant se fortifiait sans cesse par le commerce d'affaires qu'il tirait tout à soi, mais qu'il ne pouvait embler que relativement à celles d'Angleterre. L'esprit, les raisons, le bon sens emportaient quelquefois le régent d'un autre côté, mais pour des moments. Un propos de Stairs, qui se faisait jour chez lui avec audace, et qui était informé à point de l'intérieur par les valets affidés à Dubois, une dépêche de cet abbé renversaient à l'instant les idées que le régent avaient prises, et l'attachaient de nouveau à l'Angleterre. C'était l'unique cause du changement que Cellamare cherchait à démêler. Le maréchal de Villars ne fut jamais Anglais, mais toujours Espagnol. D'ailleurs, c'était l'homme du monde que le régent consultait le moins, et qui, pour en dire le vrai, méritait moins de l'être, par son incapacité en affaires et la légèreté de son sens. Broglio n'était plus de rien dépuis ses deux projets dont j'ai parlé, et dont M. le duc d'Orléans se repentit toujours. Broglio, retombé au

bas étage des roués, fut encore trop heureux d'y être souffert, et n'en remonta plus. Cette remarque suffit pour éclaircir bien des choses sur les affaires étrangères, dont il faut reprendre le cours.

## CHAPITRE XV.

1718

SAGE AVIS DE CELLAMARE AU ROI D'ESPAGNE. - EST INQUIET DU PRÉTENDU MARIAGE DU PRINCE DE PIÉMONT AVEC UNE FILLE DU RÉGENT, DONT LE RÉgent et le roi de Sicile sont aussi éloignés l'un que l'autre. - Erreur AVEUGLE DE BERETTI. - PROPOSITION DES ANGLAIS SUR LA TOSCANE. - IN-QUIÉTUDES MUTUELLES. - DIVISION DANS LA FAMILLE DU ROI D'ANGLETERRE, QUI RETRANCHE QUARANTE MILLE LIVRES STERLING DE RENTE AU PRINCE DE GALLES, ET FAIT PAYER CENT TRENTE MILLE LIVRES STERLING À L'EMPEREUR, QUI EST FORT RECHERCHÉ. - VISIONS D'ALBÉRONI. - PRÉLIMINAIRES DEMANDÉS PAR L'ESPAGNE À L'EMPEREUR. - FOLLE CONDUITE D'ALBÉRONI. - IL FAIT FAIRE UNE DÉCLARATION MENACANTE AUX HOLLANDAIS POUR EN ACHETER DES VAISSEAUX. - RIPERDA RAPPELÉ; RÉSOLU DEPUIS LONGTEMPS DE REVENIR S'ÉTABLIR EN ESPAGNE. - MAUVAIS ÉTAT DE LA PERSONNE DU ROI D'ESPAGNE. - Pouvoir sans bornes d'Albéroni. - Aubenton et Aldovrandi exci-TENT L'ESPAGNE EN FAVEUR DE LA CONSTITUTION. - FORTES DÉMARCHES ET MENACES TERRIBLES DE L'EMPEREUR AU PAPE. - CONSTERNATION DE ROME. - Ses soumises et basses résolutions. - Politique et ruse odieuse de Vienne. - Le pape, dans sa frayeur de l'empereur, tombe pour l'apaiser SUR L'ESPAGNE ET SUR ALDOVRANDI. - BREFS NE SONT POINT REÇUS PAR L'EMPEREUR NI PAR LES ROIS DE FRANCE ET D'ESPAGNE, SANS QUE LEURS

COPIES N'AIENT ÉTÉ VUES PAR LEURS MINISTRES, QUI LES ADMETTENT OU LES REJETTENT. - OPINION GÉNÉRALE PRISE DU PAPE À L'ÉGARD DE L'ESPAGNE. - LES IMPÉRIAUX VEULENT QU'ÀLDOVRANDI SOIT RAPPELÉ ET CHÂTIÉ. - FAIBLES MANÈGES DU PAPE À CET ÉGARD; JUGEMENT QU'ILS EN FONT PORTER.

Stairs et Provane dirent tous deux à Cellamare que l'empereur offrait de s'engager à ne point inquiéter les princes d'Italie, de se contenter des domaines qu'il y possédait, de ne pas s'opposer aux droits de la reine d'Espagne sur les États de Parme et de Plaisance, de s'accorder avec les médiateurs pour régler la succession de la Toscane en faveur d'un prince qui ne fût ni de la maison d'Autriche ni de la maison de France, parce que Naples et Milan seraient trop exposés si un des fils de la reine d'Espagne avait la Toscane avec Parme et Plaisance. Quoique ces dispositions ne fussent pas telles qu'il était nécessaire pour conclure, et que Cellamare fût persuadé que l'empereur ne cherchait qu'à suspendre les entreprises du roi d'Espagne, gagner temps et faire sa paix avec le Turc, amuser et cependant se mettre en état d'envahir les princes d'Italie, montrer en attendant que les difficultés ne venaient pas de sa part, et que, si les médiateurs devaient tourner leurs armes contre celui qui rejetterait les propositions d'un accommodement raisonnable, ce n'était pas contre lui qu'elles se devaient employer; cet ambassadeur conseillait au roi son maître de se comporter comme s'il écoutait les propositions de la cour de Vienne, de peur qu'en les rejetant, il lui laissât l'avantage de persuader le monde que les Impériaux étaient véritablement dociles, et que les refus et l'opiniâtreté venait des Espagnols. Cette maxime, bien suivie, lui paraissait une base solide pour établir sur elle à l'avenir des prétentions et des demandes plus essentielles. Il ajoutait que cette conduite ne pouvait engager le roi d'Espagne au delà de ce qu'il voudrait, parce qu'il serait toujours le maître d'éloigner la conclusion tant qu'il voudrait, en demandant des sûretés que vraisemblablement ses ennemis ne lui accorderaient pas; que, par ce refus, il ferait retomber sur eux la haine de voir échouer une négociation regardée comme nécessaire pour assurer la tranquillité générale; que si, contre son opinion, ses ennemis consentaient aux sûretés qu'il leur demanderait, il profiterait par là des avantages qui lui seraient accordés.

Cellamare, inquiet des bruits du mariage du prince de Piémont avec une fille du régent, en parla à Provane, qui lui dit franchement n'en avoir pas fait la moindre insinuation; que les intérêts d'État, non les liens du sang, formaient les chemins qui unissent

les princes; et que les mariages se faisaient à la fin non au commencement des comédies et des poèmes. On a vu en son lieu qui avait le premier imaginé ce mariage, comment il fut traité quelque temps entre Plénœuf, retiré à Turin, et moi ; combien peu le régent y prit, et je crois aussi peu le roi de Sicile; combien aussi je fus pressé de prier le régent que j'en remisse la négociation à l'abbé Dubois, à son premier retour d'Angleterre, et qu'il n'en fût plus question depuis. Tout ce qui pouvait éloigner le régent des vues de l'Angleterre était odieux à l'abbé Dubois. L'empereur était buté à ravoir la Sicile, qui était la chose que le roi de Sicile craignait le plus. Le roi d'Angleterre, servilement attaché à l'empereur, par rapport à ses États d'Allemagne et à l'affermissement de son usurpation des duchés de Brême et de Verden, aurait été au désespoir de trouver la France trop opposée à ce désir de l'empereur, qu'il favorisait de tout son pouvoir, par conséquent d'un mariage qui, dans son commencement surtout, eût lié le régent au roi de Sicile par intérêt et par honneur, et qui le pouvait jeter dans une alliance avec l'Espagne et les princes d'Italie, qui aurait renversé toute la négociation qui se faisait à Londres. L'abbé Dubois y était un des principaux acteurs ; il la regardait comme la base de sa plus haute fortune; il n'avait donc garde de la laisser troubler par le mariage du prince de Piémont avec une fille de M. le duc d'Orléans.

Cellamare et Provane, de concert, ne cessaient de presser le régent de se préparer à la guerre pour arrêter les violences des Impériaux et leurs desseins en Italie. L'ambassadeur d'Espagne en Hollande protestait que, si les Anglais voulaient agir en faveur de l'empereur, ils n'auraient pour eux ni la France ni la Hollande, et que la nation anglaise, trop intéressée pour son commerce, résisterait, en ce cas, à Georges et à ses ministres. Saint-Saphorin, que le roi d'Angleterre faisait négocier à Vienne, était totalement impérial. Il exagérait les difficultés sur la Toscane comme insurmontables ; il y était fortement appuyé par les ministres hanovriens.

Ceux-ci firent ordonner à Stairs de presser le régent sur cet article. Il lui proposa même de convenir que la république de Pise serait rétablie, que Livourne lui appartiendrait, et que le fils de la reine d'Espagne se contenterait de Florence et de la partie de la Toscane qui avait autrefois été de la dépendance de cette ville. Ces ministres hanovriens trouvèrent l'abbé Dubois trop aheurté sur cet article. Ils n'oublièrent rien pour persuader le régent, tantôt par les espérances, tantôt par les alarmes des troupes, que l'empereur enverrait incessamment en Italie, et d'une négociation secrète entre ce prince et le roi de Sicile. Le ministre piémontais à Londres se définit de l'abbé Dubois, qui ne lui communiquait rien de la négociation, quoique son maître lui eût positive-

ment écrit que le régent voulait qu'il en fût instruit. Monteléon, qui se loua quelque peu de temps de la conduite de l'abbé Dubois avec lui, de ses assurances de la parfaite intelligence qui allait régner entre le roi d'Espagne et le régent, de ses desseins et de ses promesses de procurer dans la négociation toutes sortes d'avantages à Sa Majesté Catholique, ne trouva bientôt plus que réserve et mystère en ses discours. Il ne recevait aucune instruction d'Espagne; ses ordres se bornaient depuis longtemps à faire connaître à la cour d'Angleterre que le roi son maître regarderait comme une infraction tout envoi d'une escadre anglaise dans la Méditerranée. Stanhope l'assurait toujours que [les Anglais] ne donneraient jamais aucune occasion de plainte ni de soupçon à l'Espagne, mais aussi que le roi et la nation anglaise seraient obligés pour leur honeur de tirer satisfaction de l'enlèvement du comte de Peterborough, si le pape ne la leur donnait lui-même de cet affront qu'il leur avait fait. C'était le voile dont ils couvraient l'armement destiné pour la Méditerranée. Ce voile était bien clair; il y avait longtemps que Peterborough avait été relâché après une détention fort courte, et que le pape épouvanté avait fait toutes les excuses possibles.

Pendant que le roi d'Angleterre se préparait à des guerres étrangères, la division continuait à régner dans sa famille. Nulle négociation n'avait pu lui réconcilier le prince de Galles; il crut donc devoir employer d'autres moyens pour le soumettre. Il lui fit déclarer par Copper, chancelier d'Angleterre, le duc de Kingston et le comte de Stanhope, que, sur les cent mille livres sterling qui lui étaient assignées pour la dépense de sa maison, il lui en retranchait quarante [mille], sous prétexte de la dépense que le roi s'obligeait de faire pour la subsistance des enfants du prince. En même temps Georges fit passer en parleraient qu'on payerait à l'empereur cent trente mille livres sterling pour reste des subsides de la dernière guerre, moyennant une quittance générale de toutes ses prétentions. Ainsi la cour de Vienne profitait de tout. Elle était sûre des ministres confidents de Georges, hanovriens et anglais, et recherchée par le roi de Sicile qui ne songeait qu'à apaiser sa colère, et ne croyait d'alliance solide qu'avec elle. Il agissait en même temps à Paris et à Londres comme ne voulant se conduire que par les médiateurs. Il se plaignait de temps en temps du mystère qu'ils lui faisaient de l'état de la négociation. Provane s'en plaignait encore davantage, et protestait que son maître n'écouterait jamais aucune proposition d'échange du royaume de Sicile. Il voulut se figurer que le régent ne serait jamais favorable à son maître, parce que Son Altesse Royale avait lieu de croire que, le cas arrivant, le roi de Sicile aiderait le roi d'Espagne à monter sur le trône de France, espérant lui-même monter sur celui d'Espagne ; et

prétendit avoir appris par la comtesse de Verue que le régent traitait le mariage de M. son fils avec l'infante de Portugal, où on s'alarmait des préparatifs de l'Espagne, et où l'envoyé d'Angleterre ne parlait que de guerre et offrait des secours, si l'Espagne l'attaquait. Albéroni calma bientôt cette inquiétude par les assurances positives qu'il y donna, et qu'il en reçut, du désir réciproque de demeurer en bonne intelligence. Il retira même les troupes des frontières de Portugal, dont l'ambassadeur à Madrid offrit de la part de son maître, de réduire à trois cent mille écus les six cent mille écus qu'il demandait depuis longtemps à l'Espagne, si on voulait terminer les différends entre les deux cours. Albéroni jugea à propos de faire connaître les sentiments pacifiques de ces deux cours l'une pour l'autre en France, en Angleterre, en Hollande; en prit occasion d'y faire connaître les intentions du roi d'Espagne, et de publier la chimère qu'on a déjà vue de ses raisonnements sur l'union de la France et de l'Espagne pour abaisser l'empereur, la tranquille joie qu'en aurait la Hollande, et l'inutilité des secours que Georges, démenti par l'intérêt de commerce de la nation anglaise, voudrait donner aux Allemands, flatté de plus que ceux du roi de Sicile, si directement opposés à l'envahissement de l'Italie, le mettraient de son côté.

Persuadé que l'empereur était résolu de sacrifier tout à la paix avec le Turc, pour avoir la liberté de pousser ses projets en Italie, il ordonna à Monteléon de déclarer aux Anglais que les conditions que le roi d'Espagne demandait comme préliminaires avant d'examiner celles de la paix, étaient un engagement formel de la part de l'empereur sur les articles suivants : 1° qu'il n'enverrait plus de troupes en Italie; 2° qu'il n'exigerait aucune contribution, sous quelque prétexte que ce pût être; 3° qu'il promettrait de concourir de bonne foi aux mesures qu'on jugerait nécessaires pour assurer l'équilibre de l'Italie et le repos général de l'Europe. À ces conditions, le roi d'Espagne permit à Monteléon d'écouter les propositions qui lui seraient faites, se réservant à lui donner de nouveaux ordres, si par quelques changements nouveaux Sa Majesté Catholique se croyait obligée de changer aussi de maximes. Le cardinal ne le croyait pas. Son plan était fait ; il le voulait suivre, persuadé qu'il était impossible de préserver l'Italie de sa perte totale, tant que les Allemands y conserveraient un pouce de terre, que la conjoncture était la plus favorable, et de ses chimères déjà expliquées sur la France, la Hollande, la nation anglaise et le roi de Sardaigne. Il affectait une grande fermeté à suivre son projet sans s'écarter de son point de vue, disant que le pis qu'il en pût arriver à l'Espagne serait d'avoir à défendre son continent, qui avait des forces suffisantes pour le défendre, et que tout l'enfer ne pouvait attaquer. Dans cette complaisance d'avoir

mis l'Espagne en si bon état, ce qu'il regardait comme son ouvrage, il traitait de visions les conditions offertes par les médiateurs, et s'espaçait en dérisions de toute leur négociation. Il redoubla de chaleur pour les préparatifs; et, s'apercevant enfin du peu de volonté des Hollandais de l'accommoder de vaisseaux, il ordonna à Beretti de déclarer aux États généraux que, s'ils y formaient quelque opposition, le roi d'Espagne la regarderait comme une offense publique faite à sa personne, et qu'il pourrait même en venir aux dernières extrémités. Castagneta, chef d'escadre envoyé en Hollande avec tout l'argent comptant nécessaire pour faire ces achats, reçut ordre en même temps de revenir diligemment à Madrid, la chose faite ou manquée, son retour étant un point essentiel d'où dépendaient toutes les autres négociations.

Riperda continuait de flatter le cardinal sur les bonnes dispositions de ses maîtres en tout ce qui regardait l'Espagne; mais il voulait le flatter. Les États venaient de rappeler cet ambassadeur. Il avait pris depuis longtemps la résolution de retourner s'établir en Espagne, après qu'il aurait rendu compte aux États de son ambassade. Il y avait même acquis déjà quelques terres, et une maison appartenant autrefois à l'amirante de Castille et depuis tombée dans la confiscation de ses biens. Quoique le public doutât encore à la fin de janvier si l'Espagne, sans la France et sans aucun allié, oserait et pourrait seule entreprendre la guerre, le dessein d'Albéroni était d'entrer de bonne heure en campagne. Le duc de Parme l'en pressait sans cesse comme de chose nécessaire pour le salut de l'Italie. Mais une raison secrète jetait l'incertitude dans ses résolutions, et le retardement à l'exécution de ses projets. Le roi d'Espagne, bien plus malade d'esprit que de corps, se croyait sur le point de mourir à chaque instant, et persuadé que ses forces l'abandonnaient, il mangeait pour les réparer avec tant d'excès que tout en était à craindre. Il se confessait tous les soirs après son souper, et il retenait son confesseur auprès de son lit jusqu'à ce qu'il se fût endormi. Il n'était pas permis à la reine de le quitter un seul instant. Ce prince étant donc hors d'état d'entendre parler d'aucune affaire, le pouvoir d'Albéroni était plus souverain que jamais. Il réglait tout et disposait de tout au nom du roi; qui que ce soit n'osait lé contredire, et il avait déclaré plusieurs fois aux secrétaires d'État que, si quelqu'un d'eux manquait à son devoir pour l'exécution de ses ordres, il lui en coûterait la vie.

On répandait néanmoins dans le public que la santé du roi était parfaitement rétablie. Le P. Daubenton disait à ses amis que ce prince avait trop de scrupules. Tout occupé qu'il était auprès de lui, il ne laissait pas d'apporter tous ses soins à trouver en

Espagne des défenseurs à la constitution. Il y servait d'agent non seulement au pape, mais au cardinal de Bissy. Il avait eu soin de faire tenir ses lettres au patriarche de Lisbonne, aussi bien que de solliciter les évêques et les chapitres d'Espagne d'écrire en faveur de la constitution. Il aurait voulu modérer leur zèle sur l'infaillibilité du pape, et sur la supériorité qu'ils lui attribuaient sur les conciles. Mais cette maxime étant le principe et le fondement de leur soumission sans réserve à la bulle, le jésuite qui l'avait faite avec Fabroni, comme on l'a vu en son lieu, aurait en vain essayé de les empêcher, comme il disait, de fourrer dans leurs écrits des maximes très déplaisantes à la France. Le nonce Aldovrandi pressait de son côté les évêques d'Espagne de faire au plus tôt une acceptation universelle, publique et positive de la constitution. Quoique, par les raisons de domination suprême qu'on a vues ci-devant, Rome n'eût pas approuvé les premières instances qu'il avait faites pour la procurer, il crut qu'il devait les continuer, même les redoubler. Elles lui parurent absolument nécessaires pour remédier au mal qui se répandait dans l'Espagne. Le frein du saint-office retenait encore les malintentionnés, et les obligeait à se cacher; mais on avertissait le nonce qu'il n'en fallait pas moins prendre garde aux progrès qu'ils pourraient faire. Aldovrandi, continuellement occupé de sa fortune, n'était pas fâché de faire voir à la cour de Rome que c'était injustement qu'elle lui avait reproché la démarche qu'il avait faite pour exciter le zèle des évêques d'Espagne, et que cette cour n'avait pas lieu d'être aussi sûre qu'elle le croyait des sentiments de la nation espagnole. Je n'insère ce mot sur la constitution que parce qu'il est nécessaire par rapport à ce nonce sur les autres affaires. Il avait à se justifier sur d'autres articles plus considérables, dont ses ennemis se servaient plus utilement pour le détruire dans l'esprit du pape.

Les Allemands faisaient un crime à Sa Sainteté de l'intelligence que, par le moyen de son nonce, ils lui supposaient avec le roi d'Espagne pour l'entreprise de Sardaigne. Comme leurs reproches étaient ordinairement suivis des effets, le pape les sentait tous par avance, et gémissait de cette horrible calomnie, qui le présentait à l'empereur comme complice du funeste manquement de parole du roi d'Espagne envers Sa Sainteté comme envers toute la chrétienté. Toute frivole et dénuée de tout fondement que le pape la disait, elle venait de lui attirer des réponses de Vienne dont Rome était consternée. L'empereur premièrement avait refusé de recevoir le bref que le pape lui avait écrit. Il avait dit que, le roi d'Espagne ayant refusé celui que le pape lui avait écrit sur l'entreprise de Sardaigne, il voulait tenir la même conduite. Le nonce à Vienne avait inutilement représenté que le bref avait été remis au roi d'Espagne.

Les ministres impériaux pour le démentir montrèrent une lettre de l'abbé del Maro, portant en termes formels que, par la collusion d'Aldovrandi avec Albéroni, jamais le bref n'avait été présenté au roi d'Espagne; que le contenu lui en avait été rapporté seulement, preuve, dirent-ils, de l'intelligence du pape avec le roi d'Espagne, et cause, par conséquent, du mauvais état où l'empereur avait laissé la Sardaigne. Ils ajoutèrent des protestations de la plus terrible vengeance. Ils déclarèrent qu'ils feraient la paix avec les Turcs, à quelque prix que ce fût; que la France leur laissait la liberté de faire tout ce qu'ils voudraient, déclarant qu'elle n'y prendrait pas le moindre intérêt. Ainsi l'empereur, ne craignant plus d'obstacle à ses desseins, fit dire au pape qu'il avait donné ordre à ses ministres en Angleterre de cesser toute négociation de paix avec l'Espagne. Il prétendait avoir déjà fait une ligue avec le roi de Sicile, et laissait entendre que l'Italie en était l'objet. Enfin l'empereur, affectant une défiance, qu'il traitait de juste, des intentions du pape, lui demanda pour sûreté de ses protestations et de sa conduite, la ville de Ferrare pour en faire sa place d'armes. Il demanda de plus le logement dans l'État ecclésiastique pour douze mille hommes. Il y joignit plusieurs autres circonstances exigées toutes comme des satisfactions, dont la cour de Rome eut horreur. Tout commerce avec la cour fut en même temps, interdit au nonce; les ministres impériaux lui signifièrent qu'il était libre de se retirer de Vienne ou d'y demeurer, mais que, s'il prenait ce dernier parti, son séjour et sa présence seraient totalement inutiles. L'empereur déclara en même temps que c'était de son pur mouvement, et sans consulter aucun de ses ministres, qu'il avait fait chasser le nonce de Naples; que cet ordre avait été envoyé au comte de Gallas, son ambassadeur à Rome, pour le faire exécuter, si le pape refusait de lui accorder les satisfactions qu'il lui avait demandées.

Ces nouvelles causèrent une étrange consternation dans le palais. Le pape, tremblant, ne connaissait d'autres voies, pour apaiser la colère de l'empereur, que la soumission, même la bassesse, et de lui accorder toutes les satisfactions qu'il imposait. Ses neveux, encore plus consternés, étaient aussi plus empressés que leur oncle, parce qu'il s'agissait pour eux de perdre les revenus dont l'empereur les faisait jouir dans le royaume de Naples, qui était le plus bel article de leurs finances. On ne doutait donc pas des conseils qu'ils donneraient au pape et qu'il ne les suivît; et que, voyant les Impériaux à ses portes, maîtres d'entrer dans l'État ecclésiastique toutes les fois qu'ils le voudraient, et nulles forces d'Espagne encore en Italie, jugeant que la France, dans

la crainte de s'engager dans une guerre étrangère, refuserait de se joindre à l'Espagne, tant de raisons pressantes ne l'entraînassent à céder à son penchant naturel de timidité et de faiblesse, indépendamment même de l'intérêt de ses neveux. On ne laissait pas de lui rendre justice sur le prétexte odieux et supposé que les Allemands prenaient de lui faire querelle. Il n'y avait personne qui pût croire que Sa Sainteté eût eu connaissance de l'entreprise sur la Sardaigne, ni que ce secret eût été conservé si la confidence lui en eût été faite.

Comme le pape n'osait se plaindre à Vienne de la conduite des Allemands, il porta ses plaintes à Madrid; et, comme il croyait cette cour plus faible que l'autre, il y joignit les menaces, et fit entendre qu'il serait obligé de recourir aux remèdes extrêmes pour effacer de l'esprit des hommes les soupçons indignes et les calomnies répandues contre le vicaire de Jésus-Christ. Il en représenta les effets pernicieux, l'interdiction du nonce à Vienne, celui de Naples chassé, et l'autorité apostolique totalement abolie dans ce royaume; enfin, les autres menaces encore plus fâcheuses, si par des faits il ne démentait promptement l'imposture. De là, il passait aux supplications, et demandait instamment à la piété du roi d'Espagne de restituer la Sardaigne à l'empereur, comme le seul moyen de persuader ce prince qu'il n'avait jamais concouru à cette invasion. Il demandait pressamment la réponse au bref du 25 août, se plaignait amèrement qu'au lieu de cette réponse, attendue depuis si longtemps, on ne songeait en Espagne qu'à se préparer à la guerre. Aldovrandi reçut en même temps beaucoup de reproches de sa conduite. Le pape l'accusait d'être la cause indirecte de tous ces malheurs, fruits des calomnies répandues contre Sa Sainteté, pour n'avoir pas présenté au roi d'Espagne son bref du 25 août. Il était également tancé d'avoir délivré les brefs pour la levée des subsides ecclésiastiques, et de ce qu'ils avaient eu leur exécution. Pour y remédier, le pape voulut que son nonce pressât le roi d'Espagne de répondre à ce bref du 25 août, parce que son silence le privait d'un moyen très nécessaire et très puissant pour confondre ses calomniateurs. Il lui ordonna de plus très expressément de retirer les brefs contenant les concessions qu'il avait faites au roi d'Espagne, et disait qu'il ne comprenait pas la difficulté à les rendre, puisqu'ils ne pouvaient avoir d'exécution, et n'en devenaient pas plus efficaces pour demeurer entre les mains des ministres de Sa Majesté Catholique. Il déclara en même temps que, si le roi d'Espagne prétendait en faire quelque usage, il ne pourrait s'empêcher de les révoquer expressément pour satisfaire à sa conscience. Il reprocha vivement à Aldovrandi d'avoir négligé de l'informer de l'usage que le P. Daubenton avait fait du pouvoir qu'il lui avait conféré, d'absoudre

le roi d'Espagne de ce qu'il avait fait contre l'autorité du saint-siège pendant les différends entre les deux cours; et se plaignit de plus d'être si mal instruit par son nonce, qu'il était obligé de recourir aux lettres particulières, même aux gazettes, pour apprendre ce qui se passait en Espagne; en un mot, il voulait, à quelque prix que ce fût, trouver des sujets de se plaindre, soit de son nonce, soit de l'Espagne. Il croyait que c'était la seule voie d'apaiser les Allemands et de les désabuser de l'opinion qu'ils avaient prise; mais les simples paroles n'y suffisaient pas, et le pape n'avait point d'autre ressource. Plus le péril lui paraissait grand, plus il cherchait les moyens de s'en tirer. J'ajouterai qu'ils étaient d'autant plus difficiles que la colère était factice, politique, utile aux Impériaux de paraître persuadés de ce dont ils ne l'étaient point, pour avoir prétexte de tirer du pape tout ce qu'ils pourraient en places et en subsistances de troupes, et pour l'appesantir sur l'Espagne, au point de causer à cette couronne tous les embarras possibles au dedans et au dehors. Revenons.

Le pape tint devant lui une congrégation formée à dessein de délibérer sur les partis à prendre. On y examina : 1° si le pape devait recevoir Gallas à son audience. Toutes les voix furent pour l'y admettre toutes les fois qu'il la demanderait. Mais loin qu'il en fît instance, pressé quelques jours auparavant de voir le pape par le cardinal Albane, cet ambassadeur déclara avec hauteur qu'il n'irait plus au palais. 2° On agita si le pape devait excommunier les ministres impériaux qui avaient mis les mains sur les revenus ecclésiastiques séquestrés par ordre de l'empereur dans le royaume de Naples, et [il fut] unanimement résolu de temporiser : maxime favorite de tout ce pontificat, surtout quand il s'agissait des Allemands. 3° On délibéra sur les démarches qu'il convenait de faire pour apaiser l'empereur. Il fut conclu qu'il fallait envoyer à Vienne un cardinal, avec des facultés très amples d'accorder à ce prince toutes les grâces qu'il demanderait, et que le chef de l'Église avait le pouvoir de lui accorder. Quant à celles qui ne dépendaient pas de Sa Sainteté, le soin du légat devait être de faire connaître à l'empereur que, si elle ne les accordait pas, c'était uniquement parce qu'elles étaient hors de son pouvoir. Il fut après question du choix. Le cardinal Piazza fut proposé; mais l'opinion publique fut qu'il ne l'accepterait pas. Le pape désirait son neveu, le cardinal Albane, mais il ne voulait pas le témoigner; il voulait paraître forcé à le nommer sur le refus d'un autre. On délibéra ensuite sur la conduite à tenir avec le roi d'Espagne. Il fut résolu que le pape lui écrirait un bref plus doux que celui du 25 août, que ce prince avait refusé de recevoir, et qu'il serait ordonné au nonce Aldovrandi de prendre si bien ses mesures que ce bref parvînt entre les mains de Sa Majesté Catholique.

Albéroni, bien averti de toutes ces délibérations, était maître d'empêcher Aldovrandi de présenter aucun bref sans en avoir auparavant communiqué la copie, ainsi qu'on en usait en France et à Vienne. Le ministre d'Espagne pouvait rejeter le bref ou bien y faire une réponse peu satisfaisante pour Sa Sainteté, mais ce dernier parti n'aurait pas été le plus désagréable pour le pape, parce que, recevant une réponse dure, il en aurait fait usage pour se justifier auprès de l'empereur de la partialité qu'il lui reprochait; et véritablement les Allemands n'étaient pas les seuls qui, raisonnant sur le véritable intérêt du saint-siège et de l'État ecclésiastique, croyaient que le pape regarderait intérieurement comme son salut d'être aidé par l'Espagne; qu'il avait voulu seulement que le public trompé pût croire que les secours qu'il recevrait lui seraient donnés contre sa volonté, et que la source de ce ménagement était la crainte que, les Espagnols ne réussissant pas, toute la fureur allemande ne retombât sur lui. Ils demandaient pressement qu'Aldovrandi fût châtié, le regardant comme le promoteur et le confident de l'intelligence secrète qu'ils supposaient entre le pape et le roi d'Espagne. Sa Sainteté, toujours occupée de ménager les deux partis autant que la crainte du plus fort le lui pouvait permettre, voulait par cette raison complaire aux Impériaux par quelque mortification légère à son nonce, sans toutefois le rappeler par considération pour la cour d'Espagne, comme le voulait celle de Vienne. Le pape crut avoir trouvé ce tempérament en changeant là disposition qu'il avait faite du neveu d'Aldovrandi tout nouvellement arrivé de Madrid à Rome, d'y retourner sur-le-champ porter à Albéroni la barrette. Il ordonna donc à ce neveu de partir dans l'instant non pour Madrid, mais pour Bologne sa patrie, et d'y demeurer malgré toutes les instances du cardinal Acquaviva. Ce neveu fut même accusé d'avoir recu du roi d'Espagne une pension sur l'évêché de Malaga. Pendant que le cardinal Paulucci était chargé de porter ces refus à Acquaviva, le pape, par des voies souterraines, faisait passer à ce dernier ses gémissements et ses larmes sur l'état et la conduite d'Aldovrandi; et par ce double manège autorisait les discours de ceux qui ne se contraignaient pas de publier que tout n'était que fiction dans Sa Sainteté, excepté la frayeur des Impériaux, et le désir extrême de les apaiser. De là on prévoyait qu'il ne s'accommoderait ni avec la France ni avec le roi de Sicile, parce que cela déplairait à la cour de Vienne, et l'obligerait à changer de langage. Le pape en effet éludait de répondre sur les affaires de Sicile. Pressé par le cardinal de La Trémoille de déclarer ses intentions, il prit pour prétexte de se taire qu'il n'avait point encore de réponse du roi de Sicile; qu'il désirait savoir si La Trémoille pourrait engager ce prince à s'expliquer; et qu'il verrait ensuite

s'il ferait quelque proposition qui se pût accepter.

## CHAPITRE XVI.

1718

NÉGRONI, ODIEUX À LA FRANCE, NOMMÉ VICE-LÉGAT D'AVIGNON SANS PARTICIPATION DE LA FRANCE, CONTRE LA COUTUME ÉTABLIE. - OTTOBON VEUT LIER AVEC ALBÉRONI. - NOUVELLES SCÉLÉRATESSES DE BENTIVOGLIO. - Le pape refuse au cardinal Albéroni les bulles de l'archevêché de SÉVILLE. - AUDACE, PLAN, PROPOS D'ALBÉRONI UNI D'ATTACHEMENT ET DE SENTIMENT AU DUC DE PARME. - MANÈGES RÉCIPROQUES ENTRE LE RÉGENT ET CELLAMARE, QUI LE VEUT ENTRAÎNER DANS LA GUERRE AVEC L'ESPAGNE CONTRE L'EMPEREUR. - CONCERT ENTRE CELLAMARE ET PROVANE. - ILS DÉ-COUVRENT LE MARIAGE PROPOSÉ DE M. LE DUC DE CHARTRES AVEC UNE SOEUR DU ROI DE PORTUGAL SANS SUCCÈS PAR LES DIFFICULTÉS DU RANG. - OBIETS des ministres d'Espagne. - Corsini envoyé du grand-duc à Paris ; quel ; PASSE À LONDRES POUR Y FAIRE DES REPRÉSENTATIONS INUTILES. - LE RÉGENT S'OUVRE À PROVANE DE L'ÉTAT DE LA NÉGOCIATION DE LONDRES. - SENTIMENT DE CELLAMARE LÀ-DESSUS. - PLAINTES DE LA COUR DE VIENNE DE LA FRANCE, ET SES PROPOSITIONS SUR LA TOSCANE APPUYÉES DES ANGLAIS. - QUEL ÉTAIT Schaub. - L'empereur répond par de fortes demandes aux demandes PRÉLIMINAIRES DE L'ESPAGNE, ET Y EST APPUYÉ PAR L'ANGLETERRE. - MANÈGES ET SOUPLESSES DE STANHOPE. - LANGAGE DE L'ABBÉ DUBOIS À MONTELÉON. - Il lui envoie avec précaution le modèle d'un billet à Albéroni en FAVEUR DE NANCRÉ ET DE SA NÉGOCIATION, QU'ALBÉRONI MÉPRISE, AVERTI PAR MONTELÉON. - CONVERSATION DE MONTELÉON AVEC STANHOPE QUI LE VEUT TROMPER, PUIS ÉBLOUIR SUR LA DESTINATION DE L'ESCADRE ANGLAISE. - MONTELÉON TÂCHE À PRENDRE D'AUTRES MESURES POUR ARRÊTER L'EFFET DE CET ARMEMENT. - SAGACITÉ DE MONTELÉON. - FERMES RÉPONSES DES MINISTRES DE SICILE À PARIS ET À LONDRES À L'ÉGARD DE LA CONSERVATION DE CETTE ÎLE À LEUR MAÎTRE. - PLAINTES ET MOUVEMENTS DE CELLAMARE. - MONTI PEU SATISFAIT DU RÉGENT. - MONTELÉON, SUR DES ORDRES RÉITÉRÉS, FAIT À LONDRES LES PLUS FORTES DÉCLARATIONS SUR LA DESTINATION DE L'ESCADRE. - EFFORTS D'ALBÉRONI EN HOLLANDE. - SES SENTIMENTS SUR LES TRAITÉS D'UTRECHT. - SES VANTERIES. - CACHE BIEN OÙ IL VEUT ATTAQUER. - SAGACITÉ DE L'ABBÉ DEL MARO. - BERETTI TROMPÉ OU TROMPEUR SUR LA HOLLANDE. - SAGE AVIS DE CELLAMARE À ALBÉRONI SUR LA FRANCE. - PROPOS PUBLICS DE CELLAMARE; RETIENT SAGEMENT PROVANE; DIT À NANCRÉ QU'IL NE RÉUSSIRA PAS.

Une affaire de peu de conséquence donna lieu à augmenter les brouilleries que la constitution causait depuis trop longtemps entre Rome et la France. La vice-légation d'Avignon vaquait. Avant d'y nommer, les papes faisaient toujours donner au ministre du roi à Rome les noms de ceux entre lesquels il voulait choisir pour n'y pas envoyer un légat désagréable, prévenir le roi sur le nouveau vice-légat, et lui concilier une protection dont il avait besoin dans un État aussi peu étendu, enclavé de toutes parts dans ceux du roi. Malgré cet usage le pape crut devoir profiter d'un temps de faiblesse et de minorité, plus encore d'un temps où on se croyait tout permis à Rôme contre la France, pour secouer ce qu'il voulut trouver être servitude. Ainsi il nomma le prélat Négroni sans en avoir rien fait dire au cardinal de La Trémoille. Tout le mérite du nouveau vice-légat était d'être neveu du cardinal Négroni, si noté par l'extravagance de ses emportements contre la France. Apparemment que le pape crut aussi que plus ce vice-légat serait reconnu partial contre la France, plus le public serait persuadé qu'elle n'avait point de part à sa nomination. Quelque attention qu'eût le cardinal de La Trémoille à plaire à Rome et à prévenir les moindres sujets de plaintes, il ne laissa pas de s'apercevoir de l'impossibilité de dissimuler cette innovation. Quelque peu disposé qu'il fût à se plaindre du pape, il osa néanmoins le faire. On se plaignit aussi à Rome de cette prétention, quoique si bien fondée et si établie par l'usage. On ajouta que depuis

quelques années les vice-légats d'Avignon étaient au moins soupçonnés en France de favoriser les fabrications de fausse monnaie dans le royaume, et de leur donner asile dans le comtat; que Négroni était rigide, attentif, prudent, fort instruit des matières criminelles, et très propre à écarter les faux-monnayeurs. On comptait à Rome pouvoir impunément entreprendre tout contre la France; ceux même qui devaient être le plus attachés à la couronne par les bienfaits qu'ils en avaient reçus cherchaient des protections étrangères.

Le cardinal Ottobon, qui en était si comblé, écrivit au cardinal Albéroni, sous prétexte de zèle pour le bien de l'Italie, pour lui proposer d'établir et d'entretenir un commerce de lettres avec lui. D'ailleurs aucun des cardinaux regardés comme Français ne s'employait à pacifier les troubles que les véritables ennemis de la France cherchaient à susciter dans le royaume, sous ombre de maintenir la bonne doctrine en soutenant la constitution. Bentivoglio, le plus enragé de tous, ne se contentait pas d'interpréter faussement, à son escient même, les intentions du régent sur les affaires de Rome. Fâché d'avoir eu ordre de le remercier de ses offices en Angleterre sur le ressentiment et les menaces de vengeance de la détention de Peterborough, il prétendit que ce prince n'avait agi que parce qu'il savait parfaitement que le roi d'Angleterre ne songeait nullement à se venger du pape; que si les bruits d'un armement de mer étaient évanouis, on ne le devait attribuer qu'aux menaces de Monteléon, et à la juste crainte des Anglais de voir leur commerce interrompu. Ce nonce ajoutait qu'il fallait faire connaître le juste prix des services que le régent rendait au pape; et sur cette supposition, il se croyait en droit, même obligé de donner de fausses couleurs à toutes les démarches de Son Altesse Royale dont le pape aurait dû lui savoir le plus de gré.

Bentivoglio ramassait tous les discours que le public mal instruit tenait sur les affaires d'Angleterre, et les donnait comme des vérités. Il avançait hardiment que, sous prétexte de concilier et de terminer les différends entre l'empereur et le roi d'Espagne, le régent songeait uniquement à s'unir et à faire des ligues avec les puissances principales de l'Europe, pour être secouru d'elles en cas d'ouverture à la succession à la couronne; qu'il voulait sur toutes choses prévenir une alliance entre l'empereur, le roi d'Espagne et le roi de Sicile, empêcher que ces princes ne convinssent entre eux pour leurs intérêts communs de faire monter le roi d'Espagne sur le trône de France, et celui de Sicile sur le trône d'Espagne, suivant la disposition des traités d'Utrecht. On ne démêlait point encore la vérité de celui qui se négociait à Londres. Toutefois on en savait assez pour donner au nonce lieu de dire qu'on offrait à l'empereur la Sicile, avec

promesse de le laisser agir en Italie comme il le jugerait à propos pour ses intérêts sans y former le moindre obstacle; qu'on promettait au roi de Sicile des récompenses dans le Milanais avec le titre de roi de Lombardie; et qu'on espérait endormir le roi d'Espagne, en le flattant d'établir en faveur de ses enfants du second lit des apanages considérables en Italie, tels que les États de Toscane, de Parme et de Plaisance. Bentivoglio, ajoutant ses réflexions à ce qu'il croyait savoir du traité d'alliance, concluait que, si des projets si légèrement formés, si difficiles à exécuter, étaient cependant accomplis, la France en serait la victime, parce qu'elle aurait elle-même contribué à rendre ses ennemis trop puissants; qu'en cet état ils feraient ce qu'ils croiraient le plus avantageux pour eux, non ce qu'ils auraient promis, et ce qu'ils seraient engagés de faire en vertu de l'alliance. Ces affaires, étrangères à celles de la constitution, étaient comme des épisodes que le nonce employait pour animer la cour de Rome contre la conduite du régent, et pour faire comprendre au pape que le nombre de ses partisans augmenterait en France, à mesure que celui des ennemis de Son Altesse Royale grossissait par les négociations qu'elle faisait avec les étrangers. Sur ce fondement, il ne cessait d'empoisonner tout ce qui se passait en France, et de porter le pape à tout ce qu'il pouvait de plus violent sur les affaires de la constitution.

Le pape, continuant de penser qu'il ne pouvait apaiser l'empereur qu'en se montrant irrité contre l'Espagne, voulut le paraître extrêmement contre lés ministres du roi d'Espagne, qui se portaient, disait-il, contre l'autorité ecclésiastique et contre celle du saint-siège. Le roi d'Espagne ayant nommé le cardinal Albéroni à l'archevêché de Séville, Sa Sainteté se porta à un plus grand éclat. Elle lui en refusa les bulles, et lui fit dire qu'elle les lui aurait accordées, si, dans le temps qu'elle était sur le point de les proposer au consistoire, elle n'eût appris que l'évêque de Vich et un autre avaient été chassés violemment de leurs diocèses par ordre du roi d'Espagne. Ce frivole prétexte ne trompa personne; tout le monde pénétra aisément le vrai motif du refus. Il n'y eut que les Împériaux qui ne voulurent pas en convenir; mais les plaintes du pape firent peu d'effet à Madrid. Albéroni insista sur les raisons que le roi d'Espagne avait eues de ne pas répondre au bref du 25 août, parce qu'il n'aurait pu le faire qu'en termes amers, et à peu près dans le sens que le public s'était expliqué sur cette pièce quand il l'avait vue dans les gazettes. Ce cardinal prétendait même avoir rendu un grand service au pape d'avoir gardé ce bref entre ses mains, parce qu'il ne pouvait produire qu'un effet pernicieux. Il s'applaudissait par avance de l'obligation que Rome lui avait de ne s'être pas laissé endormir par les pièges des Impériaux, et de ce que le roi d'Espagne serait

incessamment maître de l'Italie; mais il exhortait en vain le pape et les princes d'Italie à profiter, par l'union, la force et le courage, des desseins trop déclaras de l'empereur par ses dernières réponses au nonce de Vienne.

Le duc de Parme, le plus faible et le plus menacé de tous, et qui s'était attiré la colère de l'empereur par le mariage de la reine d'Espagne et par les offices qu'il avait rendus pour la promotion d'Albéroni à Rome, désirait d'être secouru d'argent, pour mettre au moins Plaisance hors d'insulte. Son ministre était maître absolu en Espagne; il lui devait les commencements de cette fortune, et beaucoup encore sur son cardinalat. Il paraissait avoir en vue les intérêts de son premier maître; il suivait ses maximes, et pensait comme lui qu'il était impossible que l'Italie fût tranquille tant que les Allemands y conserveraient une seule place. Sur ce fondement, il traitait de verbiages et d'illusoire le plan proposé à Londres. Il disait qu'il n'était pas étonné de voir le roi d'Angleterre agir sous main en faveur de l'empereur, parce que depuis longtemps les engagements publics et secrets de l'électeur de Hanovre avec la maison d'Autriche étaient parfaitement connus; mais qu'il était difficile de comprendre que le régent, sensible à l'honneur, aimant la gloire et connaissant ses véritables intérêts, prît des partis si opposés à des considérations si puissantes, qu'il choisît des routes si dangereuses pour lui, et que, se laissant aller à des conseils de gens qui ne songeaient qu'à leurs propres intérêts, il fermât les yeux à ses propres lumières pour se laisser conduire dans le précipice. Le cardinal assurait que, loin de réussir par de telles routes, le régent verrait la guerre civile allumée dans le sein de la France. Ce présage alors ne paraissait fondé que sur le génie des Français, portés à se faire la guerre entre eux quand ils ne sont pas occupés par des guerres étrangères; et comme la crainte d'engager le royaume dans une guerre nouvelle avec les étrangers était l'unique motif qui avait obligé Son Altesse Royale à travailler aux moyens de ménager la paix entre l'empereur et l'Espagne, Albéroni, loin d'approuver cette crainte juste mais peu conforme à ses idées, la traitait de terreur panique et s'épuisait en raisonnements. Il croyait intimider le roi d'Angleterre par la fermentation qui régnait chez lui, et se savait gré d'avoir menacé Bubb, à Madrid, de donner de puissants secours au Prétendant. Il voulait engager le régent à parler sur le même ton à Georges. Il disait que, s'unissant au roi d'Espagne, il lui ferait dépenser bien des millions en Italie, qu'il garderait certainement pour des occasions plus éloignées, si Son Altesse Royale s'amusait encore à des négociations frivoles, comme il paraissait par le départ prochain de Nancré pour se rendre à Madrid. En même temps, il tâchait de faire répandre que, sur l'article des négociations pour la paix,

il n'était pas maître de l'esprit du roi d'Espagne; que non seulement là-dessus, mais en beaucoup de choses qui ne regardaient que des affaires particulières, il avait fort à le ménager et à compter avec lui.

Ces discours modestes d'Albéroni ne firent nulle impression à Paris ni à Londres; on était très persuadé, parce que lui-même l'avait dit plusieurs fois, qu'en grandes comme en petites choses il disposait absolument de la volonté du roi d'Espagne. L'opinion en était confirmée par les ordres que recevaient les ministres d'Espagne et par la manière dont ils expliquaient les intentions du roi leur maître. Cellamare ne parlait que de tirer la France de sa léthargie. Il employait auprès du régent Monti, nouvellement arrivé d'Espagne, qu'on croyait fort avant dans la confidence d'Albéroni. Il ne s'agissait point de négocier sur aucun plan de paix, de changer ou de modérer les conditions d'un traité. Les vues, et tous les discours de Cellamare au régent n'allaient qu'à le convaincre de la nécessité d'une union inaltérable entre la France et l'Espagne, et de ne pas compter que les insinuations ni les offices des médiateurs détournassent les Allemands des projets qu'ils pourraient faire pour troubler le repos de l'Italie. Le régent convenait de tous les avantages de l'union des deux branches de la maison royale. Il ajoutait même que, si les offices étaient inutiles, la France emploierait ses forces pour empêcher un mal que la persuasion n'aurait pu détourner. Cellamare ne se reposait pas sur de pareilles assurances. Il les trouvait contredites par la conduite de l'abbé Dubois, qui agissait seul à Londres sans aucun concert avec Monteléon, en sorte que le roi d'Espagne ne recevait ni de Paris ni de Londres aucune communication de ce qui se passait à Londres par rapport à ses intérêts. Cellamare faisait les mêmes plaintes pour lui-même, et jugeait de ce silence que les réponses que l'empereur avait faites ne pouvaient être acceptées en Espagne, et que le voyage de Nancré, qu'on pressait de partir pour Madrid, serait inutile. Le régent l'assura cependant qu'il ordonnerait à l'abbé Dubois de confier à Monteléon le plan et l'état de la négociation. Mais Son Altesse Royale ne voulut point s'ouvrir sur les nouvelles qu'elle venait de recevoir de Vienne parle secrétaire de Stanhope, qui tenaient Cellamare dans une grande curiosité. Il en reçut encore une assurance positive que Nancré ne partirait pas de Paris sans porter avec lui un plan de paix dont le roi d'Espagne eût lieu d'être satisfait. L'ambassadeur prétendit que Nancré lui avait dit de plus qu'on obligerait la cour de Vienne de recevoir ce plan de gré ou de force ; mais il demeurait persuadé que le régent aurait grand'peine à s'y résoudre, qu'il serait mal secondé par la cour de Londres, dont il était souvent obligé de combattre les

idées et les propositions. Le régent lui fit même valoir la fermeté de l'abbé Dubois, et dit que c'était pour s'en plaindre que Stanhope avait envoyé son secrétaire, espérant le trouver plus facile que son ministre. Cellamare ne le croyait pas. Fortifié de Monti, ses représentations ne tendaient point à modifier les conditions du traité, mais à faire voir la nécessité de prendre les armes, et de prévenir la conclusion de la paix entre l'empereur et les Turcs. Elle était encore éloignée. Paris, plein de raisonnements politiques, croyait avec Cellamare qu'elle était aisée à détourner, en employant le crédit et les talents de Ragotzi et la force de ses partisans en Hongrie, et de leur animosité contre la maison d'Autriche. Cellamare disait que c'était par des motifs de passion particulière que des Alleurs, nouvellement revenu de Constantinople, décriait le prince Ragotzi, et que le maréchal de Tessé était au contraire le seul qui jugeât sainement de l'utilité d'une diversion qu'on pourrait exciter en Hongrie par le moyen des mécontents. Il flattait ainsi les idées d'Albéroni, qui semblait compter sur la continuation de la guerre de Hongrie, et sur le secours dont elle lui serait pour l'exécution de ses desseins.

Comme il paraissait encore alors que les intérêts du roi d'Espagne et ceux du roi de Sicile étaient parfaitement unis, la même union régnait aussi entre leurs ministres à Paris. Provane disait à Cellamare que son maître s'exposerait aux plus grands dangers plutôt que de consentir à l'échange de la Sicile. Cellamare faisait agir Provane, soit auprès du régent pour le disposer plus favorablement pour l'Espagne, soit auprès des ministres étrangers résidents lors à Paris, qu'il croyait à propos de ménager. Il sut par là que l'ambassadeur de Portugal avait dit que le régent avait fait proposer le mariage de M. le duc de Chartres avec l'infante, soeur du roi de Portugal, et qu'il s'y trouvait des difficultés sur le rang de M. le duc de Chartres. Cette affaire n'était qu'un incident. Toute l'attention des ministres d'Espagne se portait sur la négociation de Londres. Ils regardaient Georges comme un ennemi, et livré à l'empereur pour ses intérêts d'Allemagne. Ils y voulaient opposer ceux de la nation anglaise pour leur commerce, et persuader les membres du parlement de s'opposer au départ des vaisseaux destinés pour la Méditerranée, comme à une résolution capable de causer une rupture et d'entraîner la ruine totale du commerce. Ils pénétraient, mais ils ne savaient encore qu'imparfaitement les points et les difficultés de la négociation. Cellamare et Provane commençaient à découvrir par les bruits publics qu'il s'agissait d'échanger la Sicile avec la Sardaigne, et se plaignaient tous deux de la liberté que se donnaient les médiateurs de disposer d'États dont ils n'étaient pas les maîtres. Les princes d'Italie,

quoique fort alarmés, faisaient peu de mouvements. Enfin, le grand duc envoya ordre à son envoyé à Paris de passer à Londres, et d'y représenter l'injustice de disposer de ses États contre son gré. Ceux qui connaissaient le négociateur jugèrent peu favorablement de son succès. D'ailleurs, les choses étaient trop avancées pour attendre quelque changement. Cet envoyé du grand-duc était Corsini, qui est devenu cardinal et premier ministre à Rome, sous le pontificat de son oncle Clément XII, douze ans après. M. le duc d'Orléans expliqua lors à Provane de quoi il était question, mais verbalement. Provane aurait souhaité le plan du traité par écrit. Il se plaignit à Stairs de l'appui que le roi d'Angleterre donnait à l'échange de la Sicile. La réponse fut simplement en termes fort généraux. Cellamare, instruit par Provane, dit à Nancré que, s'il ne portait à Madrid des propositions plus avantageuses que celles dont on le disait chargé, il ne devait pas être étonné de ne pas réussir. Il se vanta même d'avoir convaincu Nancré, qui néanmoins partit.

La cour de Vienne prétendait que le plan sur lequel on négociait à Londres était absolument différent de celui que l'abbé Dubois avait proposé, et [dont il] était convenu à Hanovre. Elle se plaignait aussi d'entendre dire de tous côtés que, si l'empereur ne consentait pas aux demandes de la France, cette couronne se joindrait à l'Espagne pour lui faire la guerre. Cette espèce de menace blessait sa hauteur. Elle menacait de son côté de se rendre plus difficile, si elle parvenait à faire la paix avec la Porte avant la conclusion du traité qui se négociait à Londres. Les ministres de Georges semblaient appuyer les menaces des Impériaux. Non seulement Saint-Saphorin les trouvait bien fondées, et tâchait d'alarmer le régent mais Stairs, secondé d'un Suisse, grand fripon, nommé Schaub, qui avait servi de secrétaire à Stanhope et qu'on renvoyait de Londres à Vienne, parlait haut dans les conférences qu'ils eurent tous deux avec le régent. Quelque avantageuse que fût à l'empereur la médiation d'un roi d'Angleterre, électeur de Hanovre, si partial en sa faveur par tant de raisons générales et personnelles, l'empereur n'en paraissait que plus difficile; et retardait l'utilité qu'il devait se promettre de la conclusion du traité, par ses demandes. Il prétendait qu'avant toutes choses le roi d'Espagne retirât ses troupes de la Sardaigne, et qu'il la remît en dépôt entre les mains d'un prince neutre, pour la garder en dépôt jusqu'à ce que toutes les conditions de la paix fussent réglées. Le roi d'Angleterre était le prince que l'empereur indiquait, parce qu'il n'en pouvait choisir un dont il fût plus sûr, et d'ailleurs cet honneur, disait-il, était dû à ce prince par la manière dont il se portait pour le succès de la négociation. Outre ce dépôt, l'empereur demandait que, le grand-duc venant à

mourir, ses États fussent démembrés, ne pouvant consentir qu'un prince de la maison de France possédât toute la Toscane telle qu'elle était possédée par la maison de Médicis. Il voulait donc faire revivre l'ancienne république de Pise. Il voulait de plus que Livourne fût érigée en ville libre sous la protection de l'empire. Il comptait par ces propositions engager encore plus en sa faveur les puissances intéressées au commerce du Levant; et véritablement les plus confidents ministres du roi d'Angleterre les appuyaient, jusqu'au point de représenter au régent qu'il s'exposerait à faire échouer la négociation s'il s'opiniâtrait à la totalité de l'expectative des États du grand-duc pour un des fils de la reine d'Espagne, et disaient que souvent on n'obtenait rien pour trop demander. Saint-Saphorin y joignait les menaces, en faisant revenir au régent par l'Angleterre que les conférences pour là paix entre l'empereur et le Grand Seigneur s'allaient ouvrir ; que les conditions de part et d'autre en seraient bientôt réglées, les deux parties désirant également la fin de la guerre ; que, si ce n'était pas une paix définitive, ce serait une trêve de quatre ou cinq ans, chacun demeurant dans la possession où il se trouvait ; que la cour de Vienne, débarrassée de la guerre de Hongrie, deviendrait encore plus difficile avec l'Espagne.

Le roi d'Espagne avait demandé deux conditions préliminaires: l'une que l'empereur promît de ne plus envoyer de troupes en Italie, l'autre de n'y plus exiger de contributions des princes. Les Impériaux répondaient à la première qu'il était étonnant que ce prince prétendît imposer à l'empereur la nécessité de ne point envoyer de troupes en Italie, quand elles y étaient le plus nécessaires pour la conservation de ses États, que l'Espagne avait attaqués au préjudice de la neutralité; qu'elle continuait d'armer, et que, si elle voulait empêcher l'empereur d'envoyer des troupes en Italie, il fallait qu'elle discontinuât auparavant ses armements par mer et par terre, qu'elle promît elle-même de demeurer en repos, et que, pour sûreté de sa parole, elle remît la Sardaigne en dépôt au roi d'Angleterre. Quant aux contributions, il y fut répondu que l'empereur ne les avait demandées qu'en vertu d'un résultat de la diète de l'empire, fondé sur la nécessité de soutenir la guerre contre l'ennemi commun de la chrétienté; qu'il était juste que toute puissance dépendante de l'empire, comme étaient les princes d'Italie, concourussent aux besoins et aux succès de cette guerre; et que ce n'était point agir contre la neutralité que d'exiger d'eux des contributions pour cet effet; qu'enfin, si l'Espagne réparait les infractions qu'elle avait faites à la neutralité, et qu'elle cessât d'en commettre de nouvelles, l'empereur cesserait aussi

d'exiger aucunes sommes des princes d'Italie, n'étant pas juste que, pendant que l'empereur se lierait les mains, le roi d'Espagne se crût le maître d'agir librement comme il croirait convenir à ses intérêts. Ces réponses de l'empereur furent non seulement goûtées à Londres, mais particulièrement appuyées du roi d'Angleterre et de ses ministres.

Stanhope n'oublia rien pour intimider Monteléon, et par lui le roi d'Espagne, en lui représentant les suites funestes de la guerre que ce prince voulait allumer en Italie, qui, en deux ans, deviendrait générale, ferait revivre les droits de l'empereur sur l'Espagne, ceux de Philippe sur la France, et qu'il se trouverait peut-être des princes qui prétendraient aussi régler la succession d'Angleterre; et que le seul moyen d'éviter tant de maux était de terminer les différends entre l'empereur et l'Espagne de manière que le roi d'Espagne pût être satisfait, et que la négociation entreprise à Londres eût un heureux succès. Il employait les espérances et les menaces. Quelquefois il promettait que, si l'empereur se rendait trop difficile, le roi d'Angleterre se croirait dégagé de toute garantie ; il disait la même chose si les refus venaient de la part du roi d'Espagne. Stanhope cependant avait l'adresse de faire voir un penchant particulier pour l'Espagne; ou bien Monteléon voulait le faire croire à Madrid, soit pour se faire un mérite d'avoir su gagner un des principaux ministres de Georges, soit pour donner plus de poids aux insinuations qu'il faisait de temps en temps au cardinal Albéroni, mais toujours en tremblant pour le porter à la paix : II était persuadé que ce cardinal ne la désirait pas, dont la preuve était le silence qu'il gardait à son égard, à lui qui était le seul ministre du roi d'Espagne à portée de veiller à la négociation ; et de ménager les intérêts du roi son maître. Il fallait pour y réussir qu'il fût instruit de ses intentions, et il les ignorait absolument; en sorte que Stanhope le pressant pour savoir enfin ce que Sa Majesté Catholique demandait, il était obligé de répondre en termes généraux, et de se servir de son esprit pour cacher le peu de confiance que sa cour avait en lui. Il était instruit néanmoins de ce qui se passait, mais par Stanhope et par Dubois. Cet abbé l'assurait que le régent communiquerait tout au roi d'Espagne; que c'était le principal objet de la, mission de Nancré; qu'il agirait à Madrid d'un parfait concert avec Albéroni; et que, jusqu'à ce qu'il sût par lui les intentions du roi d'Espagne, le régent différerait de consentir au projet qui lui était proposé par les Anglais. Voulant donner à Monteléon une preuve de la confiance qu'il prenait en lui, il lui dit qu'il reconnaissait en tout la partialité des ministres hanovriens et des Anglais de leur parti pour la cour de Vienne; qu'il remarquait qu'ils oubliaient souvent leurs intérêts

pour favoriser celui de l'empereur. Il excitait Monteléon à redoubler ses assiduités auprès de Stanhope, pour animer davantage son penchant pour l'Espagne. Désirant disposer Albéroni favorablement pour Nancré, il pria l'ambassadeur d'en écrire à ce premier ministre en termes qui le disposassent favorablement pour la négociation, et le prévinssent en faveur du négociateur. Il parut même qu'il craignit de s'en rapporter à lui, car il lui envoya par Chavigny le modèle du billet qu'il le pria d'écrire à Madrid, et pour plus de sûreté, de lui en renvoyer la minute. Ce billet était conçu dans les termes suivants:

« L'abbé Dubois, que je sais de bonne part s'intéresser à votre gloire particulière, conjure V. E. de bien peser ce que le sieur de Nancré lui dira, et de ne perdre pas cette occasion de réunir la France, l'Angleterre et la Hollande avec l'Espagne, contre l'empereur, ce qui arrivera infailliblement si elle donne les mains à ce que ces trois puissances lui proposeront, soit qu'ensuite l'empereur l'accepte ou qu'il le refuse. »

Malgré ces précautions prudentes, Albéroni sut que le billet n'était pas du style de Monteléon, que l'abbé Dubois l'avait dicté, et cependant n'en fit pas grand cas. Peut-être Monteléon lui-même eut-il quelque part au peu d'impression que firent les protestations de l'abbé Dubois ; car il est certain que cet ambassadeur prétendit avoir découvert (on dit [du] moins qu'il l'écrivit à Madrid) que la France et l'Angleterre s'étaient promis réciproquement de demeurer unies pour soutenir le projet du traité, et d'employer leurs forces pour obliger l'Espagne à l'accepter si elle y résistait.

Quoi qu'il en soit, le roi d'Angleterre continuait d'armer par mer. On disait sans mystère que l'escadre, qui serait de onze navires de guerre, était destinée pour la Méditerranée, où elle se joindrait à sept autres navires que l'Angleterre avait déjà dans cette mer. Le roi d'Espagne fit demander à quel usage l'Angleterre destinait cette escadre; et comme jusqu'alors les ministres anglais s'étaient contentés d'assurer en général que l'intention du roi leur maître était d'entretenir la paix et la bonne intelligence avec Sa Majesté Catholique, Monteléon eut ordre de les engager à lui donner quelque parole plus précise. Il pressa donc Stanhope de lui déclarer par écrit, au nom du roi d'Angleterre, que l'escadre qu'il faisait armer, non seulement ne serait pas employée contre les intérêts du roi d'Espagne, mais même qu'elle ne passerait pas dans la Méditerranée. Comme Stanhope répugnait à donner une pareille déclaration, Monteléon lui proposa, pour tout expédient, d'ordonner au colonel Stanhope, alors envoyé d'Angleterre à Madrid, de la faire, ou tout au moins de s'expliquer clairement au cardinal Albéroni sur la destination de l'escadre. L'une et l'autre de ces proposi-

tions fut également rejetée. Stanhope voulut faire croire à Monteléon que le seul objet du roi d'Angleterre était d'obtenir du pape la satisfaction qu'il lui avait demandée pour l'enlèvement de Peterborough; qu'il ne doutait pas qu'elle ne lui fût accordée; mais qu'il fallait presser les délibérations de la cour de Rome, et faire paraître aux côtes d'Italie des forces suffisantes pour obliger le pape, par la crainte, à ce qu'il ne voudrait pas de bonne grâce accorder là-dessus aux instances de l'ambassadeur de l'empereur. Stanhope ajouta qu'il ne croyait pas même qu'il fût nécessaire d'envoyer des vaisseaux dans la Méditerranée pour mettre le pape à la raison; qu'on avait donc travaillé très lentement à l'armement de cette escadre, et que, si depuis quelques jours il y paraissait plus de diligence, la Méditerranée n'en était pas l'objet, mais la mer Baltique, où le roi d'Angleterre prétendait faire passer vingt navires de guerre et dix bâtiments de suite. Monteléon aurait souhaité que Stanhope, lui confiant, disait-il, les véritables intentions du roi d'Angleterre, lui eût promis formellement ce qu'il ne lui disait que comme simple confidence. Il essayait de faire voir à ce ministre qu'il ne devait avoir aucune peine à promettre, pour le bien de la paix, que le roi d'Angleterre n'enverrait point de vaisseaux dans la Méditerranée, puisqu'il n'en avait pas l'intention; mais ces instances furent inutiles. Stanhope lui dit que le roi d'Angleterre ne pouvait donner une telle parole sans manquer formellement aux engagements du traité qu'il avait signé avec l'empereur, dont une des principales conditions était de lui garantir la possession des États dont il jouissait actuellement en Italie. Stanhope déclara nettement que l'intention de son maître était d'y satisfaire ponctuellement, en sorte que personne ne pouvait dire positivement jusqu'à quelle extrémité les choses seraient peut-être portées; qu'il pouvait seulement protester qu'à moins d'un grand malheur, l'Angleterre ne prendrait aucun nouvel engagement capable d'altérer la bonne correspondance qu'elle prétendait entretenir avec l'Espagne. Monteléon répliqua que le moyen de la conserver entre les puissances amies était de s'expliquer franchement; que les réponses ambiguës n'entretenaient point l'amitié; qu'à son égard, il se croyait obligé de dire nettement que, si l'Angleterre envoyait une escadre dans la Méditerranée, le roi d'Espagne ne pourrait s'empêcher de prendre des mesures contraires au commerce des deux nations. Stanhope convint de tous les avantages que ce commerce apportait à l'Angleterre, et comme il affectait en toutes occasions de paraître disposé favorablement pour l'Espagne, il dit à Monteléon, qu'il consentirait de tout son coeur à la proposition qu'il lui avait faite d'ordonner au colonel Stanhope de confier au roi d'Espagne les intentions secrètes du roi d'Angleterre; mais qu'il

n'avait que sa voix dans le conseil, composé d'ailleurs de différentes nations, en sorte qu'il ne pouvait répondre ni des délibérations ni de la résolution. Il offrit ce qui était en lui, c'est-à-dire de rendre compte au roi d'Angleterre et à son conseil des propositions de Monteléon.

Cet ambassadeur était trop éclairé et connaissait trop le caractère des Anglais pour se laisser éblouir par des réponses si vagues. Il jugeait donc que si l'intention du roi d'Angleterre et de ses ministres était de se réserver la liberté d'accorder ou de refuser absolument la déclaration sollicitée, suivant le tour que prendraient les affaires générales, une telle incertitude ne pouvant convenir aux intérêts du roi d'Espagne, Monteléon résolut d'agir par d'autres voies : celle qu'il crut la plus sûre fut d'intéresser la nation. Rien ne lui était plus sensible que l'interruption de son commerce avec l'Espagne. Il n'oublia rien pour alarmer les membres du parlement, faisant envisager secrètement à quelques-uns des principaux le péril prochain dont ce commerce serait menacé, si le roi d'Angleterre faisait passer, comme on le disait, une escadre dans la Méditerranée. Il leur insinua, comme un moyen d'éviter ce danger, de presser le roi leur maître de communiquer au parlement tous les traités qu'il avait faits, en sorte que la nation assemblée pût aviser aux moyens de ne pas rompre avec l'Espagne. L'orateur de la chambre basse, frappé de cette crainte, vit secrètement Monteléon; il reçut de lui des instructions, et protesta que la plus grande partie de la nation s'opposerait à toute résolution de la cour, qui tendrait à rompre avec l'Espagne.

Quelques jours après, dans une séance du parlement, on tint quelques discours sur l'escadre que le roi d'Angleterre devait envoyer dans la Méditerranée. Deux députés des communes représentèrent que ce serait ruiner l'Angleterre que de donner occasion à l'Espagne d'interrompre le commerce si avantageusement établi entre les deux nations. Le premier effet des diligences de Monteléon ne l'éblouit pas. Comme il connaissait le caractère et le génie de la nation anglaise, et les passions des particuliers qui avaient le plus de crédit sur l'esprit du roi d'Angleterre, il comprit qu'il ne devait pas compter sur les dispositions apparentes de quelques membres du parlement, parce que la cour saurait bien les gagner si leurs suffrages étaient de quelque poids, sinon que leurs contradictions ne traverseraient pas, ses résolutions. Quant aux ministres, il était persuadé que ce serait inutilement qu'il entreprendrait de faire combattre la raison contre le désir qu'ils avaient de plaire aux Allemands, comme l'unique moyen de parvenir à l'avancement que chacun d'eux se proposait. Ainsi, voyant les choses de près, il n'espérait rien de bon de l'Angleterre pour le roi son maître. Il ne se promettait pas un

succès plus heureux de la négociation que la France voulait entamer à Madrid. Toutefois il croyait que, si on pouvait envisager un moyen de sortir d'affaires avec quelque avantage, c'était celui de savoir plier aux conjonctures présentes, et de convenir, s'il était possible, de quelque proposition capable de concilier les intérêts de l'Espagne avec l'empressement que la France et l'Angleterre témoignaient à l'envi de ménager et de conclure la paix entre l'empereur et le roi d'Espagne.

Raisonnant sur le caractère des ministres de l'empereur, il pensait que la cour de Vienne, inflexible et déraisonnable, disait-il, n'admettrait aucun expédient quand il s'agirait de réduire ses vastes prétentions, et qu'elle découvrirait elle-même son ambition de manière que ses amis même comprendraient les raisons et la nécessité de s'unir pour contraindre les Allemands à sortir de l'Italie. Cette cour, en effet, ne voulait alors entendre à rien sur le point d'assurer l'expectative de la Toscane à un fils de la reine d'Espagne. Le plan du traité lui plaisait en ce qui regardait ses avantages ; mais l'empereur considérant ce qui lui était offert comme une restitution d'un bien qui lui appartenait légitimement, croyait que les demandes faites en faveur du roi d'Espagne étaient autant de démembrements que les médiateurs voulaient arracher aux droits légitimes de la maison d'Autriche.

On était à la fin de février; jusqu'alors le détail de la négociation n'avait pas encore passé les cours de Vienne, de France et d'Angleterre. Le roi de Sicile était inquiet d'un traité dont il devait fournir la matière principale, puisque la Sicile était le prix que les négociateurs proposaient à l'empereur pour l'engager à se désister pour toujours de toute prétention sur la monarchie d'Espagne. Il paraissait juste d'avoir le consentement de ce prince, qui possédait actuellement la Sicile en vertu des traités faits seulement depuis cinq ans à Utrecht, dont la France et l'Angleterre étaient également garantes. Toutefois on ne parlait encore clairement au roi de Sicile ni de la disposition de cette île, ni du dédommagement qu'on lui offrirait pour obtenir son consentement. Le comte de Sunderland dit seulement à son envoyé que le roi d'Angleterre songeait aux intérêts du roi de Sicile; qu'il lui en dirait davantage dès le moment qu'il pourrait s'expliquer plus clairement. Bernsdorff, le principal des ministres hanovriens, dit à ce même envoyé qu'il jugeât lui-même s'il était possible au roi d'Angleterre de rien communiquer au roi de Sicile avant de savoir si l'empereur et le roi d'Espagne consentiraient à s'accommoder ensemble ; il ajouta qu'un projet n'était pas un traité, qu'avant d'en venir à la conclusion, il y avait toujours beaucoup de choses à changer dans un premier plan; que, lorsqu'elles en seraient à un certain point, le roi de Sicile en aurait

une entière communication. L'envoyé fit en cette occasion les protestations que tout ministre croit être du goût de son maître en pareille conjoncture. Il dit que jamais ce prince ne plierait pour quelque raison que ce pût être quand il s'agirait de son honneur, de son avantage, de celui de sa maison; que, plutôt que d'y souffrir volontairement le moindre préjudice, il s'exposerait à toute sorte de péril; que, s'il y succombait, la honte de sa perte tomberait entièrement sur les garants des derniers traités. Provane employait moins de paroles, mais il parlait plus fortement à Paris que La Pérouse ne parlait à Londres; car il laissait entendre que, si son maître manquait de forces ou de volonté, et ne défendait pas pied à pied la Sicile, et s'il n'employait pas pour la conserver tous les moyens que suggère un cas désespéré, il pourrait bien songer à des échanges très douloureux pour la France. Un tel discours n'avait pas besoin d'explications, car il était aisé d'entendre que l'échange qu'il voulait faire craindre était celui des États de Piémont et de Montferrat, que le roi de Sicile céderait à l'empereur pour avoir de lui le royaume de Naples à joindre à la Sicile. Cellamare appuyait les menaces indirectes de Provane. Il se plaignait qu'il ne trouvait que léthargie dans le gouvernement. Il réitérait souvent et vivement ses sollicitations, mais il trouvait que tout le monde criait à la paix, et que personne n'appuyait alors les propositions de l'Espagne.

Peterborough, nouvellement sorti des prisons du pape, vint à Paris dans ces circonstances. Cellamare ne manqua pas de le voir, et crut ne pouvoir mieux employer son éloquence qu'à le persuader que l'Angleterre devait éviter avec soin de rompre avec l'Espagne. Peterborough convint de tout ce que lui dit Cellamare, il lui promit même de soutenir fortement les intérêts de l'Espagne quand il serait en Angleterre. Il ne se contraignit point sur les sujets qu'il avait de se plaindre de la cour de Vienne; mais Cellamare s'aperçut cependant qu'il battait la campagne, et qu'il y avait aussi peu de fondement à faire sur ses raisonnements que sur ses promesses. Comme il perdait peu à peu l'espérance d'interrompre le cours et d'empêcher le succès de la négociation de Londres, il crut devoir faire de nouveaux efforts en France pour détourner le régent de la suivre. Il représenta que le voyage de Nancré était inutile, que ses propositions seraient mal reçues. Il confiait à ses amis que l'air que la cour de Madrid respirait n'était que de guerre. Monti, qui en arrivait nouvellement, parla en même sens au régent. Il lui répondit qu'il avait nouvellement combattu pour procurer au roi d'Espagne les conditions meilleures et les plus avantageuses, et qu'il ne fallait pas exposer au hasard d'une guerre ce qu'on pouvait obtenir par un traité.

Albéroni raisonnaît différemment. Le duc de Parme lui représentait souvent qu'il

ne fallait pas se laisser endormir par les Impériaux, et le persuadait aisément que, si l'Espagne leur donnait le temps de s'établir en Italie, ils le feraient de manière que bientôt ils se trouveraient maîtres d'exécuter toutes les résolutions violentes qu'il leur plairait de prendre. Ce raisonnement était depuis longtemps celui d'Albéroni, et, pour engager la France à s'y conformer, il disait qu'elle suivait une politique non seulement fausse, mais pernicieuse, même mortelle, en regardant comme un acte de prudence et d'habileté d'éviter de prendre les armes hors les cas de nécessité forcée. Il s'étendait en raisonnements fondés sur ses désirs, tout au plus sur ses espérances, qu'il prétendait appuyées sur des secrets dont lui seul avait la connaissance. Ces secrets étaient ses anciennes chimères de l'éloignement de la paix des Turcs, de celui de la nation anglaise de perdre son commerce qui ne permettrait pas au roi d'Angleterre de rompre avec l'Espagne, de la jalousie secrète des Hollandais qui verraient sans se remuer, même avec joie, attaquer et humilier l'empereur. C'était avec quoi il ne se rebutait point de vouloir persuader au régent de prendre les armes et de s'unir à l'Espagne et au roi de Sicile avec lequel pourtant il n'était rien moins que d'accord. Il voulait cependant faire en sorte, par la France, pour que la haine du refus des propositions de paix ne tombât pas sur l'Espagne, mais sur les Impériaux. Il ne trouvait aucune sûreté pour les garnisons espagnoles à mettre dans les États de Toscane et de Parme contre l'enlèvement que les troupes de l'empereur en pourraient faire d'un moment à l'autre. Il s'écriait contre la violence qu'on voulait exercer contre des princes vivants et possédant justement leurs États, tels que le grand-duc qui avait un fils, le duc de Parme surtout, beau-père et oncle de la reine d'Espagne, lequel avait un frère qui pouvait avoir des enfants, et qu'on voulait amuser et repaître de visions éloignées, et laisser cependant les Allemands si bien prendre leurs mesures qu'ils feraient échouer d'autres projets plus raisonnables et plus capables de maintenir l'équilibre de l'Europe. Tous ces langages furent tenus au régent par Cellamare, qui eut ordre de lui faire voir la lettre d'Albéroni, et par Monti son ami de confiance, chargés tous deux de n'oublier rien pour arracher le régent à la négociation de Londres et l'unir à l'Espagne et au roi de Sicile, duquel ils prétendirent être sûrs.

Albéroni, persuadé qu'il fallait marquer beaucoup de fermeté et de confiance en ses forces pour intimider, envoya ordre à Monteléon de s'expliquer beaucoup plus clairement qu'il ri avait fait sur la destination de l'escadre anglaise.

Ainsi cet ambassadeur déclara que, si elle pas soit dans la Méditerranée, il parti-

rait sur-le-champ et retournerait en Espagne, parce que le roi son maître regarderait cette démarche comme un premier acte d'hostilité de la part du roi d'Angleterre. Monteléon eut ordre d'instruire les membres du parlement, particulièrement les intéressés en la compagnie de l'Asiento, des ordres qu'il avait reçus, et de leur dire nettement qu'après tout ce que le roi d'Espagne avait fait pour le roi Georges et pour la nation anglaise en des temps critiques, il avait lieu d'attendre plus de reconnaissance de leur part; qu'il aurait au moins dû compter sur leur indifférence; qu'il voulait enfin connaître ceux qui seraient ses amis ou ses ennemis, et pour mettre l'épée à la main s'il était nécessaire. Enfin, comme s'il y eût eu lieu de douter de l'exactitude de Monteléon et de le soupçonner de timidité et d'intérêt capable de le retenir ou de le ralentir, il reçut de nouveaux ordres très positifs de parler sans crainte et sans incertitude, et d'autant plus clairement que le roi d'Espagne savait qu'on faisait à Naples et à Lisbonne de grands préparatifs pour l'escadre anglaise qui devait passer dans la Méditerranée.

Beretti, ambassadeur d'Espagne en Hollande, eut ordre, de son côté, de déclarer que le roi son maître ne se laisserait pas amuser par de prétendus médiateurs ni par des propos de paix dont on répandait les conditions dans le monde sans toutefois que Sa Majesté Catholique en eût encore la moindre connaissance; mais que certainement ce serait se tromper que de croire une pareille démence, comme la république de Hollande se tromperait elle-même si elle laissait à la maison d'Autriche la supériorité que les traités d'Utrecht lui avaient procurée. Albéroni s'abandonnait à ses vanteries sur le bon état où il avait déjà mis l'Espagne, qui ne craindrait plus personne dans deux ans. Ses discours annonçaient bien plus la guerre que la paix. Ses préparatifs se poussaient avec la plus grande diligence et le plus impénétrable secret. Il détestait la paix d'Utrecht, il soutenait que le feu roi n'avait point de pouvoir légitime pour faire tomber comme il avait fait tout le poids du traité sur le roi, son petit-fils, et que le consentement qu'y avait donné ce prince n'avait point été libre, mais forcé par une juste crainte pour le roi son grand-père; respect si imprimé dans son coeur qu'il lui aurait donné sa femme et ses enfants, s'il les lui eût demandés, avec la même docilité qu'il avait cédé la Sicile. Il ajoutait que les souverains étaient toujours mineurs, maîtres par conséquent de se délivrer des violences qu'ils avaient souffertes quand la Providence en faisait naître les occasions. La cession de la Sicile, citée par Albéroni comme un exemple de la complaisance du roi d'Espagne pour le roi son grand-père, ne fut pas regardée si simplement par l'abbé del Maro, ambassadeur de Sicile à Madrid. Il soupçonnait depuis longtemps la cour d'Espagne de former des desseins sur ce royaume, et il

persista toujours dans sa pensée, quoique l'opinion publique fût que la destination de la flotte fût pour Naples. On disait même que le dessein était d'attaquer cette capitale, sans s'amuser à Gaëte ni à Capoue. On prévoyait cependant que la France et l'Angleterre ne le souffriraient pas tranquillement, et que, s'il était impossible de porter l'Espagne à un accommodement, ces deux puissances prendraient si bien leurs mesures par mer et par terre, qu'elles feraient échouer les projets de l'Espagne. Albéroni aurait bien voulu détruire cette opinion du public en lui laissant croire qu'il y avait entre la France et l'Espagne une intelligence sercète; mais il ne put le tromper. Il réussit mieux à lui cacher son véritable projet; en sorte que bien des gens crurent qu'il pourrait tourner ses armes contre le Portugal, autant que les porter en Italie. Albéroni cependant vantait la puissance de l'Espagne, qui avait sur pied quatre-vingt mille hommes, une bonne marine, ses finances en bon état, et continuait ses déclamations et ses péroraisons contre les propositions des médiateurs, et pour persuader la nécessité, la facilité et les grands fruits de l'union armée de la France, avec l'Espagne.

Le voyagé prochain de Nancré à Madrid paraissait moins une disposition pour rétablir la bonne intelligence entre les deux cours qu'un moyen que celle de France voulait tenter pour déclarer au roi d'Espagne que, s'il n'acceptait le projet concerté avec l'Angleterre, son refus produirait une rupture ouverte entre la France et lui. Mais Albéroni, persuadé qu'il devait en cette conjoncture tenir et montrer bonne contenance, disait que nonobstant tout ce qui pourrait arriver, le roi d'Espagne suivrait son projet; que, s'il ne réussissait pas, il en serait quitte pour se retirer sur son fumier où il attendrait des conjonctures plus favorables. Enfin la résolution était prise de ne faire aucun accommodement avec l'empereur. Monti eut ordre d'Albéroni de le dire au régent et de l'assurer qu'avec un peu de temps il verrait des changements dans les mesures qu'il avait prises avec le roi Georges, que le temps ferait aussi que l'amitié du roi d'Espagne serait recherchée, et d'autres pareilles vanteries. Albéroni comptait sur la neutralité au moins de la Hollande. Beretti, pressé de plaire et de se faire valoir, l'en assurait. Il lui mandait l'assurance qu'il en avait eue de Santen, nouveau bourgmestre d'Amsterdam, que cette ville n'admettrait rien contre le service du roi d'Espagne, et qu'il en avait averti Buys et le Pensionnaire pour les contenir, parce qu'il les savait tous deux très attachés à l'Angleterre et à la maison d'Autriche. La faiblesse où se trouvait cette république, la difficulté de fournir à un armement très nécessaire pour la mer Baltique par les dettes immenses qu'elle avait contractées pendant la guerre terminée par la paix d'Utrecht, lui rendaient les levées de troupes impossibles, à ce que

prétendait Beretti. Ces mêmes raisons lui ôtaient aussi toute espérance de porter les États à attaquer l'empereur, et c'est ce qui redoublait le désir d'Albéroni que la France leur en donnât l'exemple. Cellamare ne le laissa pas dans l'abus de cette espérance: il lui manda que, quelques bonnes dispositions que le régent eût fait paraître en différentes occasions pour l'Espagne, son but n'avait jamais varié sur la conservation de la paix, à quelque prix que ce pût être; que ce n'était que pour gagner du temps qu'il avait quelquefois flatté le roi d'Espagne d'espérances agréables; que le moyen d'éviter ces pièges était d'obliger Nancré de s'expliquer tout en arrivant et clairement, et de ne pas remettre à son retour à Paris la décision des affaires. Cellamare crut qu'il était du service du roi son maître, d'en parler comme de chose déjà décidée. Il publia que le roi d'Espagne se vengerait enfin des outrages qu'il avait reçus, et qu'il soutiendrait ses droits quand même il serait abandonné de ceux dont il devait naturellement et raisonnablement attendre du secours. Provane, qui le secondait alors, alla plus loin. Il voulait que le roi d'Espagne demandât passage par la France pour cinquante mille hommes qu'il enverrait défendre l'Italie; mais Cellamare y trouva trop de rodomontade, et crut qu'il fallait ne dire que ce qu'on était à peu près en état de faire. Le bruit se répandit néanmoins que ce passage était demandé pour vingt-cinq mille hommes. Cellamare, sans appuyer ni démentir ce bruit, dit à Nancré avant son départ qu'il ne pouvait faire que de mauvais augures de la négociation dont il était chargé.

## CHAPITRE XVII.

1718

Albéroni continue à poursuivre Giudice; lui fait redoubler les ORDRES D'ÔTER LES ARMES D'ESPAGNE DE DESSUS LA PORTE DE SON PALAIS -MALICE ET TOUTE-PUISSANCE DE CE PREMIER MINISTRE. - ÉTAT PERSONNEL DU ROI D'ESPAGNE. - MANÈGES DU PAPE ET D'ALBÉRONI SUR LES BULLES DE SÉVILLE ET SUR LE NEVEU D'ALDOVRANDI. - AVIDITÉ ET PRODIGALITÉ DU CARDINAL OTTOBON. - AVIDITÉ ET DÉRÈGLEMENT DES NEVEUX DU PAPE. - Tracasseries à cette occasion, où Giudice se barbouille. - Pro-POS, MÉMOIRES, MENACES, PROTESTATION, FORTE LUTTE PAR ÉCRIT ENTRE Acquaviva et le pape sur le refus des bulles de Séville. - Querelle D'ACQUAVIVA AVEC LE GOUVERNEUR DE ROME. - HAUTEUR ET FAIBLESSE DU ROI D'ESPAGNE À L'ÉGARD DE ROME. - ADRESSE D'ALDOVRANDI À SERVIR Albéroni. - Le pape embarrassé sur deux ordres venus d'Espagne. -GIUDICE SE DÉCHAÎNE CONTRE ALBÉRONI, ET GIUDICE ET ACQUAVIVA L'UN CONTRE L'AUTRE. - ALBÉRONI SE MÉFIE DE TOUS LES DEUX. - DEL MARO SEUL va droit au but du dessein militaire d'Albéroni. - Manèges d'Albéroni, résolu à la guerre, à Londres et à Paris; s'ouvre à Cellamare. -Remises et avis d'Albéroni au duc de Parme; se plaint à l'abbé Dubois, PAR MONTELÉON, DE L'IGNORANCE OÙ ON LE TIENT DES CONDITIONS DU TRAITÉ, ET FAIT DES REPROCHES. - PLAINTES AMÈRES CONTRE LE RÉGENT

DES AGENTS ANGLAIS ENTIÈREMENT IMPÉRIAUX. - LEUR AUDACE ET LEUR IMPOSTURE. - SAGE ADRESSE DE MONTELÉON POUR OSER DONNER DE BONS CONSEILS À ALBÉRONL - SINGULIÈRES OUVERTURES DE L'ABBÉ DUBOIS À Monteléon. - L'empereur veut les successions de Parme et de Toscane POUR LE DUC DE LORRAINE; ON LEURRE LE DUC DE MODÈNE. - PENTERRIEDER déclare à Londres, à l'envoyé de Sicile, que l'empereur veut la Sicile ABSOLUMENT. - IL INDISPOSE TANT OU'IL PEUT CET ENVOYÉ ET SON MAÎTRE CONTRE LE RÉGENT. - CARACTÈRE DE MONTELÉON. - LE GRAND-DUC ET LE DUC DE PARME ENVOIENT À LONDRES FAIRE DES REPRÉSENTATIONS INUTILES. - Désirs des Florentins de retourner en république, et non sans QUELQUE ESPÉRANCE. - MONTELÉON RECOIT DES ORDRES RÉITÉRÉS DE FAIRE DES MENACES SUR L'ESCADRE; LES COMMUNIQUE À STANHOPE. - ADRESSE DE CELUI-CI POUR L'AMUSER. - ADRESSE DE L'AUTRE POUR AMENER L'ESPAGNE AU TRAITÉ. - POINTS SENSIBLES À VIENNE SUR LE TRAITÉ. - MONTELÉON, PERSUADÉ DU DANGER DE ROMPRE POUR L'ESPAGNE, N'OUBLIE RIEN POUR L'EN DISSUADER. - BRUITS D'UNE RÉVOLUTION PROCHAINE EN ANGLETERRE, OÙ LE MINISTÈRE EST CHANGÉ. - RUSE INUTILE D'ALBÉRONI POUR OPPOSER LA NATION ANGLAISE À SON ROI. - MÉCOMPTE DE MONTELÉON. - CELLAMARE PLUS AU FAIT. - STAIRS S'EXPLIQUE NETTEMENT SUR L'ESCADRE. - MOUVEMENTS CONTRAIRES DANS LE PARLEMENT D'ANGLETERRE. - NUAGES SUR LA FERMETÉ DE LA COUR DE VIENNE TOURNÉS À LONDRES AVEC ADRESSE. - DEMANDES BIEN MESURÉES DU GRAND-DUC. - EFFORT D'ALBÉRONI AUPRÈS DU RÉGENT. - CONDUITE PUBLIQUE ET SOURDES CABALES DE CELLAMARE. - IL CHERCHE D'AILLEURS A REMUER LE NORD CONTRE L'EMPEREUR.

Stairs sortit de son naturel insolent autant qu'il put pour tâcher, par les exhortations et les représentations les plus douces, de persuader Cellamare, puis par les menaces en ne se contraignant plus. Ce manège fut inutile. Cellamare savait trop bien que ce serait se perdre auprès d'Albéroni que montrer la moindre inclination à la paix; il n'avait songé qu'à lui plaire dès le commencement de la fortune de ce premier ministre, il n'avait garde de ne pas continuer. Il y était d'autant plus circonspect qu'il craignait toujours de voir retomber sur lui la haine implacable d'Albéroni contre son oncle le cardinal del Giudice, à qui il ne cessait de chercher des raisons et des prétextes de lui faire sentir des marques publiques de l'indignation qu'il inspirait pour lui au roi

d'Espagne. Il accusait Giudice d'entretenir à Madrid des correspondances séditieuses et criminelles. On avait même emprisonné quelques particuliers sous ce prétexte. Albéroni se plaignit à Cellamare que son oncle était incorrigible, et lui manda d'un ton d'amitié qu'il avait fallu, du temps que Giudice était à Madrid, les bons offices de quelqu'un qu'il ne voulait pas nommer, et la bonté des maîtres pour les empêcher de prendre contre lui des résolutions violentes. Leurs Majestés Catholiques, continuait il, étaient irritées de son opiniâtreté à différer d'obéir à leurs [ordres] d'ôter à Rome les armes d'Espagne de dessus la porte de son palais; il en fit craindre les suites à Cellamare, et lui conseilla d'avertir son oncle de ne pas s'exposer plus longtemps à l'insulte de les voir arracher avec violence; il n'en, fallait pas tant pour intimider Cellamare.

Le courroux d'Albéroni était d'autant plus à craindre que tout le monde le regardait comme le maître absolu et unique de l'Espagne. Il laissait au roi le seul extérieur de sa dignité royale, et sous son nom et sans lui disposait absolument des affaires. Soir et matin le cardinal lui présentait tous les jours une liasse de papiers qui demandaient sa signature. Quelquefois il disait en peu de mots la substance de quelques affaires principales, mais jamais il n'entrait dans le détail, et jamais il n'en faisait de lecture. Après un tel compte si superficiellement rendu, la stampille était apposée sur les expéditions. La maladie du roi était le prétexte de lui donner si peu de connaissance des affaires. Sur ce même prétexte, l'entrée de son appartement était interdite à tous ceux dont on voulait juger que la présence lui donnerait la moindre contrainte. Il était donc réduit à passer ses jours entouré de médecins et d'apothicaires, et bannissant toute autre cour, et se crevant toujours de manger. Il s'amusait les soirs à les voir jouer, ou de jouer avec eux. Ces sortes de gens ne faisaient point d'ombrage au cardinal, et ne pouvaient attaquer son pouvoir despotique. Tout autre personnage plus élevé lui était suspect. Il parut même qu'il commençait à se défier du duc de Popoli, quoique le plus soumis et le plus rampant de ceux qui voulaient être considérés comme dépendants de lui. C'est qu'il ménageait trop les Espagnols. Il fut même accusé d'avoir des liaisons secrètes avec quelques-uns des principaux de la nation. On alla jusqu'à dire qu'il inspirait des sentiments peu favorables au prince des Asturies, dont il était gouverneur, pour le cardinal. Il y eut cependant lieu de croire dans les suites qu'ils s'étaient raccommodés.

Malgré le grand pouvoir d'Albéroni, malgré le respect que la cour de Rome a toujours témoigné pour les ministres en faveur, en quelque cour que ce soit, on peut encore ajouter malgré la déclaration publique de ce cardinal pour la constitution et contre les maximes de France, le pape continuait à lui refuser les bulles de Séville. Ce refus était fondé en apparence sur les raisons de se plaindre du gouvernement d'Espagne, en effet sur la crainte de déplaire aux Allemands. Albéroni même n'eut pas lieu d'en douter, car le pape lui offrit ; secrètement de lui faire toucher les revenus de Séville s'il voulait bien faire suspendre les instances du roi d'Espagne pour les bulles, et différer pendant quelque temps, sa translation à cet archevêché. Cette complaisance pour les Allemands, qu'Albéroni traitait de bassesse, n'était pas la seule qu'il reprochait à Sa Sainteté. Retenue par la crainte de l'empereur, elle n'osait tenir, la parôle qu'elle avait donnée à la cour d'Espagne d'y envoyer le neveu d'Aldovrandi porter le bonnet à Albéroni. C'était un nouveau sujet de plainte qu'Albéroni mettait sur le compte de Leurs Majestés Catholiques, en faisant au pape les compliments les plus soumis et les plus dévoués sur le sien. Mais le roi et la reine d'Espagne étaient inflexibles, et avaient, disait-il, déclaré pie nul autre que ce neveu d'Aldovrandi ne serait reçu en Espagne pour apporter ce bonnet, et lé cardinal Acquaviva eut ordre de faire entendre au pape qu'on pourrait se porter à faire sortir son nonce de l'Espagne. Albéroni citait le P. Daubenton comme premier témoin du peu qu'il s'en était fallu que cette résolution ne fut prise, et plaignait le sort d'Aldovrandi. Le cardinal disait que, si jamais le bref dont il était question arrivait à Madrid, il donnerait le dernier coup pour achever la ruine de ce pauvre prélat qui avait servi le pape avec tant d'honneur et de probité, et tant d'utilité pour le saint-siège. Il lui rendait témoignage de la préférence qu'il donnait à son attachement pour le pape à toute satisfaction personnelle, par les instances que ce nonce avait faites à Leurs Majestés Catholiques de lui permettre de supplier Sa Sainteté de nommer tout autre que son neveu pour apporter cette barette, mais qu'elles avaient répondu que cette affaire n'était plus la sienne, mais la leur, et que toutes ses instances seraient inutiles. Albéroni ne voulant pas se prendre directement au pape de tous les mécontentements qu'il en avait, attribuait sa partialité pour les impériaux aux conseils du cardinal Albane. Il l'accusait de penser trop au présent, de s'aveugler sur l'avenir, de ternir la gloire du pontificat de son oncle au lieu de profiter des exemples passés qu'il avait devant les yeux, qui suffisaient pour corriger les neveux des papes et les rendre sages. En même temps il cherchait à gagner, mais par de simples compliments et des assurances de services, le cardinal Ottobon, neveu du feu pape Alexandre VIII, protecteur des affaires de France à Rome et vice-chancelier de l'Église.

Ottobon s'était attiré ces compliments par les avances qu'il avait faites dans l'espérance de grossir, par le secours de l'Espagne, les grands revenus qu'il tirait de France, soit en pensions ou en bénéfices qui, sans compter ses charges à Rome et

ses bénéfices en Italie, ne suffisaient pas encore à ses dépenses. Les neveux du pape n'étaient pas moins avides que ceux qui les avaient précédés, ni moins sujets aux autres défauts que Rome avait souvent reprochés à ceux que la fortune d'un oncle avait élevés dans les premiers postes de l'État, et donnés comme en spectacle aux veux du public. Le pape, plein de bonnes intentions, principal auteur de la bulle contre le népotisme, faite par son prédécesseur, se flattait que ses neveux, qu'il n'avait pas voulu reconnaître, se feraient une loi inviolable d'imiter sa modération; mais ils ne pensaient pas comme lui. Les passions de toute espèce et le désir de profiter du temps présent, dérangeaient les conseils de leur oncle, et pour lui épargner des chagrins inutiles, on lui cachait avec soin leur dérèglement. Mais il était difficile que ces sortes de secrets fussent fidèlement gardés. On dit qu'une âme simple découvrit au pape le désordre de ses neveux; que le cardinal Albane fut fort chargé; que don Alexandre, le troisième des frères, fut dépeint avec des couleurs encore plus noires. Ils essayèrent de découvrir leur accusateur, et le soupçon répandu sur plusieurs, tomba principalement sur le cardinal del Giudice. Quoique dans un âge avancé, il se permettait un attachement de jeune homme pour la princesse de Carbognano, et lui seul ne remarquait pas le ridicule que le reste du monde voyait évidemment dans ses empressements pour elle. Don Alexandre Albane aimait la connétable Colonne; une querelle particulière entre ces deux dames porta le cardinal del Giudice à venger la princesse de Carbognano, en avertissant indirectement le pape des empressements de don Alexandre pour la connétable Colonne. Ce fut peut-être faussement qu'on accusa Giudice de cet indigne personnage, car il avait beaucoup d'ennemis; et depuis qu'il était sorti d'Espagne, ceux qui voulaient plaire au cardinal Albéroni ne l'épargnaient pas.

Acquaviva, traitant de frivoles les causes alléguées du refus des bulles de Séville, entreprit de les détruire; il prétendit que le roi d'Espagne avait été obligé de tenir la conduite qu'il avait tenue pour arrêter les pratiques de ses sujets rebelles, et empêcher les troubles qu'ils voulaient exciter dans sou royaume sous ombre de la juridiction et des immunités ecclésiastiques, et que, quand même son ministre Albéroni lui aurait donné de mauvais conseils là-dessus, cette raison n'en était pas une de lui refuser des bulles, puisqu'elles ne le pouvaient être dans les règles que pour mauvaises moeurs ou mauvaise doctrine. Il ajouta que, si le pape tenait consistoire sans y proposer l'archevêque de Séville, il protesterait publiquement, et qu'il appellerait en cause

tous les princes qui ont droit de nommer aux bénéfices de leurs États, que cette affaire ne regardait pas moins que le roi d'Espagne. Ce mémoire, qu'Acquaviva fit remettre au pape, fut accompagné de menaces de rupture et de protestations dont il fut fort irrité. Il refusa le délai du consistoire, parce qu'il y fallait proposer l'évêché de Nankin, en expédier les bulles, les envoyer diligemment à Lisbonne où les vaisseaux destinés pour les Indes étaient prêts à faire voile. Il dit qu'il proposerait Séville quand le roi d'Espagne lui aurait donné satisfaction sur ses sujets de plainte; et comme il craignit qu'Acquaviva ne rendît pas un compte assez fidèle de ce qu'il lui avait fait dire, il chargea particulièrement son nonce à Madrid de bien expliquer ses intentions à Albéroni; que ce n'était pas un refus, mais un délai pour lui donner le temps d'agir auprès du roi d'Espagne pour lui procurer, de Sa Majesté Catholique, les justes satisfactions qu'il attendait de sa piété: en même temps de bien faire entendre qu'il ne consultait en cela que sa conscience, et nullement la satisfaction des Allemands, en faisant de la peine au roi d'Espagne, comme Acquaviva le lui avait fait reprocher.

Ce dernier cardinal, également insensible aux plaintes et aux justifications du pape, fondé sur quelques exemples de protestations en pareil cas, et récemment en 1710, à l'occasion d'une translation de l'archevêché de Saragosse à l'archevêché de Séville, fit remettre l'acte de sa protestation entre les mains de l'auditeur du pape, par Herrera, auditeur de rote pour la Castille. Le pape, qui avait auparavant dit à Acquaviva qu'il pouvait protester, ne laissa pas d'être fort irrité. Il prétendit qu'il y avait plusieurs propositions fausses dans ce que ce cardinal avançait dans sa protestation, et déclara qu'il avait résolu de disposer des revenus de Séville si utilement, que personne ne pourrait dire qu'il en engraissât la chambre apostolique, ni [qu'il en eût] fait un usage contraire aux saints canons. Il fit remettre à Acquaviva une réponse par écrit à sa protestation, dont le point principal allait à faire voir que les papes ne sont pas obligés d'admettre les nominations des princes dans un consistoire plutôt que dans un autre. Acquaviva répondit à cet article qu'il était vrai que le pape n'était pas obligé à tenir un consistoire le jour même qu'une nomination lui était présentée; mais que, lorsqu'il tenait consistoire, il ne pouvait, sans donner de grands sujets de plaintes légitimes, différer l'effet de la nomination, à moins qu'il n'y eût des empêchements canoniques ; autrement, qu'il ne tiendrait qu'à lui d'éluder les grâces que les princes faisaient à leurs sujets, et par conséquent il disposerait indirectement des bénéfices dans les royaumes et dans les pays étrangers. Ce cardinal se plaignit de plus que le pape lui avait manqué de parole. La conduite de Sa Sainteté envers l'Espagne lui sembla pleine d'ingratitude, car il

paraissait, en ce même temps, un grand empressement de plaire à Rome de la part de quelques évêques d'Espagne, et celui de Badajos s'était signalé; ce qui n'empêchait pas sa partialité pour les Impériaux marquée dans les plus grandes comme dans les plus petites affaires.

Falconieri, gouverneur de Rome, fort impérial, voulant montrer de l'égalité, fit passer des sbires aux environs du palais de l'empereur, puis autour du palais d'Espagne. Cette dernière marche produisit une querelle. En des soldats qu'Acquaviva y entretenait pour se garantir des violences des Allemands fut arrêté et mis en prison par les sbires. Acquaviva en demanda satisfaction. Il eut pour réponse qu'elle était faite par la délivrance du prisonnier. Piqué contre le pape, et connaissant son caractère timide et faible, il crut devoir repousser la force contre la force, et se venger sur les auteurs de l'emprisonnement de son soldat, si la satisfaction qu'il en avait demandée ne lui était accordée de bonne grâce. Il en demanda la permission en Espagne, et en l'attendant il résolut d'augmenter les gardes du palais d'Espagne, et de le mettre en état de défense s'il était attaqué. Il crut aussi qu'il était bon pour le service du roi d'Espagne, d'entretenir cette querelle, les princes ayant toujours besoin, de prétextes pour rompre quand il leur convient d'en venir à cette extrémité. La France avait fait insérer les droits de la maison Farnèse dans le traité de Pise, conclu pour satisfaire à l'insulte faite par les Corses de la garde du pape au duc de Créqui, ambassadeur de France. On pouvait peut-être tirer de grands avantages de la faiblesse de cette cour toujours éloignée d'accorder des satisfactions, mais souple et disposée à souffrir patiemment toutes les impertinences que les étrangers lui veulent faire supporter. C'était ainsi qu'Acquaviva s'en expliquait, et il en donnait pour exemple l'issue de l'emprisonnement du comte de Peterborough. Quoique Albéroni pensât aussi de même, la conduite du roi d'Espagne n'était pas uniforme à l'égard de Rome. En même temps qu'il soutenait ses droits avec fermeté, et qu'il était sur le point de rompre avec Rome, plutôt que d'en souffrir quelque atteinte à la prérogative de sa couronne, ce prince avait reçu l'absolution, qu'il avait eu la faiblesse de faire demander secrètement au pape, des censures que Sa Sainteté prétendait qu'il avait encourues pour avoir violé par ses décrets l'immunité ecclésiastique.

En même temps le conseil de Castille prenait feu sur les affaires de Rome. Les amis et les protecteurs de Macañas autrefois procureur général, qu'ils disent fiscal de ce conseil, faisaient de grands mouvements pour qu'il lui fût permis de retourner à Madrid, d'où il avait été chassé pour avoir signalé son zèle et sa capacité à soutenir

les droits du roi d'Espagne contre les prétentions de Rome, par des écrits d'autant plus désagréables à cette cour qu'ils étaient pleins de raisons et de preuves solides pour maintenir la cause qu'il défendait. Le grand nombre et la considération de ses amis alarma Aldovrandi. Il craignait les suites de leur union et de leurs représentations. Il paraissait déjà quelques écrits capables d'altérer là soumission sans bornes que les Espagnols avaient pour la cour de Rome. Ces questions étaient mauvaises à traiter dans un pays où on avait toujours regardé comme un crime de former des doutes, encore plus des disputes sur la plénitude de puissance et sur l'infaillibilité du pape. Aldovrandi, dont la politique avait toujours été. de s'appuyer pour avancer sa propre fortune du crédit du premier ministre, eut recours à lui pour arrêter le cours du mal qu'il prévoyait, et représenta au pape le besoin qu'il avait de ménager un homme aussi puissant, qui avait toujours été zélé pour le saint-siège, dont l'autorité seule pouvait faire cesser des maux naissants qu'on aurait peine à arrêter dans la suite, lequel pouvait enfin se dégoûter par les traitements personnels qu'il recevait de Sa Sainteté, et grossir, aisément au roi d'Espagne les sujets des plaintes qu'il croyait avoir d'elle.

Acquaviva venait de recevoir deux ordres d'Espagne qui embarrassaient le pape : l'un de lui déclarer que, s'il accordait au marquis de Sainte-Croix les honneurs de grand d'Espagne dont l'empereur lui avait nouvellement conféré le titre, Sa Majesté Catholique regarderait cette complaisance comme un nouveau sujet de dégoût et de plainte l'autre regardait l'ordre que le roi d'Espagne avait donné au cardinal del Giudice d'ôter de dessus la porte de son palais les armes d'Espagne qu'il y avait, comme étant de la faction d'Espagne. Le pape avait montré de la pente à favoriser ce cardinal. Il entrait dans les plaintes qu'il faisait de la malice d'Albéroni et d'Acquaviva, et les accusait de s'être liés ensemble pour attaquer son honneur et sa fidélité, et disait qu'après avoir fait ses efforts de se procurer le repos, il tâcherait enfin de se faire entendre, si ses ennemis prétendaient le pousser à bout. Pour se venger d'Albéroni, il se déchaînait contre la chimère de ses projets qui embraseraient l'Italie sans fruit pour le roi d'Espagne, parce que, la France qui, à quelque prix que ce fût, voulait conserver la paix, n'entrerait pas dans ses desseins. Tandis que d'intelligence avec le régent, il vendait son maître pour l'obliger à confirmer ses renonciations à la couronne de France, Acquaviva, non moins ardent de son côté, accusait Giudice de s'entendre, avec la France par le cardinal de La Trémoille qui avait été longtemps son plus intime ami. Il sut en effet par cette voie que Giudice avait écrit au régent qu'il l'avait supplié d'envoyer et d'appuyer auprès du roi d'Espagne la lettre qu'il écrivait à ce monarque pour lui

rendre compte de sa conduite et se justifier des accusations faites contre lui. Le sentiment d'Acquaviva était de lui renvoyer sa lettre sans l'ouvrir et passer en même temps un décret dans les conseils d'Espagne pour le déclarer coupable de désobéissance, et l'arrêter si jamais il était trouvé en pays de l'obéissance du roi d'Espagne. Comme la haine d'un Italien ne se borne pas aisément, Acquaviva voulait que toute la famille de Giudice se ressentît de sa faute. Il proposa de procéder directement contre Cellamare, protestant cependant par bienséance qu'il ne pouvait lé croire capable de manquer de fidélité, quoique son oncle fût dans la disgrâce, et qu'il attendît tout son bien de la part de la France. Après les avoir attaqués l'un et l'autre sur l'honneur, la fidélité, les qualités les plus essentielles, il continua d'attaquer encore Giudice sur des sujets moins importants. Il prétendit qu'ayant passé quelques jours à la campagne avec don Alexandre Albane, il l'avait trouvé persuadé que Giudice était l'auteur des mauvais offices qu'on lui avait rendus auprès du pape, à l'occasion de quelques galanteries avec la connétable Colonne. La guerre était devenue plus vive entre elle et la princesse de Carbognano, et l'extravagance de ces deux femmes préparait Acquaviva au plaisir de voir entre elles des scènes dont Giudice et son neveu le prélat seraient les victimes, parce que le pape, suivant sa coutume, après avoir été mécontent de ses, neveux se raccommodait facilement avec eux.

Giudice, de son côté, tâchait d'inspirer à la cour d'Espagne des soupçons sur la fidélité d'Acquaviva. Un de ses neveux dans la prélature parut à un bal que donnait l'ambassadeur de l'empereur ; cela donna lieu à Giudice de publier qu'il y avait bien des réflexions à faire sur l'inclination que de tout temps Acquaviva avait témoignée pour le parti impérial, et sur les sentiments qu'il conservait, quoique les instances qu'il avait faites par le prince d'Avellino pour se réconcilier avec la cour de Vienne n'eussent pas été admises. Albéroni se défiait presque également de ces deux cardinaux. Le caractère de son esprit et de son pays ne lui permettant pas d'avoir en qui que ce soit une confiance absolue, toute la différence qu'il mettait entre l'un et l'autre était que, Acquaviva servant actuellement le roi d'Espagne et voulant obtenir des grâces pour sa famille, ménageait le premier ministre ; qu'il ne devait, au contraire, attendre nul ménagement de Giudice déclaré son ennemi capital. Mais il s'agissait alors d'affaires plus importantes pour l'Espagne que celles des querelles et des passions particulières de ces cardinaux. On était au commencement de mars, le printemps s'approchait : Albéroni redoublait ses soins et son application pour hâter les préparatifs de guerre que le roi d'Espagne faisait par terre et par nier.

Il n'était plus douteux qu'il ne voulût tenter le sort des armes ; il ne l'était pas aussi que l'Italie n'en fût l'objet, mais il était incertain quelle partie d'Italie ce projet pouvait regarder. On commençait à croire que c'était le royaume de Naples. Le soin que la cour eut d'en appuyer sourdement le bruit confirma del Maro dans ses premiers soupçons que c'était la Sicile qu'Albéroni voulait envahir. D'autres parlaient de Livourne et du duc de Berwick, pour en commander l'expédition, si la France en était d'accord ou voulait bien seulement fermer les yeux. Parmi ces divers bruits, Albéroni laissait en suspens toutes les affaires que l'Angleterre poursuivait en Espagne. Il ne s'expliquait point sur le traité que le roi d'Angleterre proposait, et comme il prévoyait des dispositions de la cour d'Angleterre qu'il aurait bientôt lieu de se plaindre d'elle, il suspendait toutes les affaires particulières qui regardaient le commerce de cette nation. Comme il ne voulait pas encore faire paraître qu'il fût directement opposé au traité, il chargea Monteléon de dire à l'abbé Dubois, lors à Londres, qu'il prendrait une entière confiance en Nancré quand il serait à Madrid; qu'il souhaitait aussi que l'abbé Dubois sortît avec honneur et gloire de la négociation qu'il avait entreprise; mais ce qu'il ferait serait inutile s'il n'assurait un parfait équilibre à l'Europe. Monti, ami particulier d'Albéroni, eut en même temps ordre d'assurer le régent que Nancré, venant de sa part en Espagne, y serait le bienvenu, et qu'on écouterait ses commissions. C'étaient des compliments. Albéroni avertit Cellamare que les réponses qu'il avait faites de la part du roi d'Espagne, seraient les mêmes que Nancré recevrait à Madrid, en sorte qu'il y trouverait, pour ainsi dire, le double de Cellamare; que l'Angleterre avait pris une mauvaise habitude aux conférences d'Utrecht, et que séduite par là douceur qu'elle avait trouvée à régler le sort de l'Europe, elle se croyait en droit de dépouiller et de revêtir à sa fantaisie les princes de différents États; car il jugeait que tout accommodement entre l'empereur et le roi d'Espagne ne serait que plâtré, et qu'il n'était proposé que par ceux qui croyaient que cette apparence de pacification convenait à leurs fins particulières. Îl prétendait même que la cour de Vienne était peu satisfaite du projet du roi Georges; qu'elle reprochait à ce prince de proposer de vains accommodements au lieu de satisfaire aux engagements qu'il avait contractés de secourir l'empereur quand ses États d'Italie seraient attaqués. Albéroni comptait beaucoup sur la nation anglaise, intéressée à maintenir, l'union et le commerce avec l'Espagne, et nullement à contribuer par des ligues à l'agrandissement de l'empereur.

Comme il fallait l'empêcher de surprendre des places qui pouvaient le plus éten-

dre et affermir sa puissance en Italie, il fit remettre à Gênes vingt-cinq mille pistoles à la disposition du duc de Parme pour mettre Parme et Plaisance hors d'insulte et d'entreprise, exhortant le duc de Parme dont il regardait chèrement les intérêts de travailler à ses places avec tant de sagesse qu'il ne donnât aucune prise aux Impériaux de lui faire querelle sur ses justes précautions. Il accompagna cela des discours les plus pacifiques. Monteléon eut ordre de dire à l'abbé Dubois qu'apparemment le conseil qu'il avait donné au régent n'avait pas été suivi, puisqu'il n'avait communiqué au roi d'Espagne aucune des conditions du traité que la France et l'Angleterre avaient remis à l'empereur pour l'examiner; que néanmoins Son Altesse Royale aurait dû se souvenir de la déférence que Sa Majesté Catholique avait eue pour elle en suspendant au mois d'août dernier l'exécution infaillible de ses projets (on a déjà remarqué ailleurs que l'embarquement ne s'étant pu faire à temps à Barcelone par faute d'une infinité de chose, Albéroni en avait couvert l'impuissance d'une complaisance, après laquelle il courut, et qu'il se serait bien gardé d'avoir s'il avait pu exécuter ce qu'il avait projeté); que le roi d'Espagne avait eu la complaisance de laisser à la France et à l'Angleterre le temps de lui procurer une juste satisfaction, et d'assurer l'équilibre; que sept mois passés sans la moindre probabilité de parvenir à cette fin avertissaient suffisamment l'abbé Dubois de procéder dans sa négociation avec plus de précaution qu'il n'avait fait jusqu'alors, puisqu'il était évident que l'unique objet de l'empereur était de tirer les choses en longueur jusqu'à ce qu'il vît quel pli prendrait la négociation de la paix avec le Turc. Albéroni ajoutait force raisonnements historiques et politiques à mettre dans la bouche de Monteléon pour l'abbé Dubois, afin de lui inspirer toute la crainte possible de la grandeur de l'empereur, et tout le désir de joindre la France à l'Espagne ne pour s'y opposer.

Pendant que le premier ministre d'Espagne déclamait ainsi contre la conduite et la politique du régent, les ministres d'Angleterre se plaignaient, de leur côté, de l'opiniâtreté de ce prince à demander des conditions trop avantageuses pour le roi d'Espagne, et surtout de la manière dont il insistait sur la succession de la Toscane. Cet article était celui qui déplaisait le plus à Vienne, à qui les agents que le roi d'Angleterre employait dans cette négociation étaient entièrement dévoués et livrés ; l'un était Saint-Saphorin, Suisse, dont il a déjà été parlé plusieurs fois, qui résidait à Vienne avec commission de Sa Majesté Britannique ; le second était Schaub, Suisse aussi, et du canton de Bâle, qui avait été secrétaire du comte de Stanhope. Outre ces deux personnages, Robetton, réfugié français, en qui le roi d'Angleterre témoignait

beaucoup de confiance, avait une part intime dans la négociation. On croyait que Schaub et Saint-Saphorin recevaient pension de l'empereur; mais soit que ce bruit fût vrai ou non, il est certain que ces trois hommes blâmaient également le régent de n'être pas assez complaisant pour les prétentions et les demandes de la cour de Vienne, et qu'ils répétaient souvent qu'il ne devait pas espérer de conclure, si, persistant à soutenir l'Éspagne, il laissait le temps à l'empereur de signer la paix avec les Turcs. Ils disaient que les Allemands se défiaient de la fermeté du régent; que le prince Eugène, particulièrement plus éclairé qu'un autre, relevait tous les pas qu'il faisait en faveur de l'Espagne; que Bonac, ambassadeur de France à la Porte, cabalait pour empêcher les Turcs de faire la paix; que ses démarches étaient si publiques que le comte de Koenigseck aurait ordre de s'en plaindre au nom de l'empereur, et même d'en demander satisfaction. Ils ajoutaient que le régent, non content de faire agir l'ambassadeur de France à Constantinople, avait de plus donné au roi d'Espagne un officier français pour le faire passer en Turquie, et pour y seconder, de la part de l'Espagne, les manèges de Bonac; qu'il fallait donc conclure de ce procédé peu sincère que les branches de la maison de France seraient toujours unies entre elles, et constamment liées contre les puissances qui pourraient leur faire ombrage. Ils blâmaient la mauvaise foi de la cour de France, et vantaient la candeur et la droiture de celle de Vienne, et reprochaient au régent les choses où il n'avait point de part; par exemple, qu'un officier grison, nommé Salouste, autrefois dans le service du roi, était alors dans son pays, qu'il y avait été envoyé par le duc du Maine; et que sous son nom cet officier travaillait à renouveler en faveur du roi d'Espagne le capitulat de Milan, même à lever un régiment grison pour le service de Sa Majesté Catholique. Non seulement la cour de Vienne se plaignait de ces envois, où certainement le régent n'avait nulle part, mais elle prétendait encore que l'abbé Dubois, pendant le séjour qu'il avait fait à Paris, s'était laissé gagner ou intimider par la faction espagnole. Saint-Saphorin avertit la cour d'Angleterre que l'abbé Dubois n'aurait plus à son retour à Londres le même empressement de conclure; que, s'il pouvait même, il ferait naître des incidents au traité. Quoique ces soupçons fussent contraires [non seulement] à la vérité, mais même à la vraisemblance, il arriva cependant que, l'abbé Dubois étant de retour à Londres, Monteléon et lui parurent contents l'un de l'autre et agir de concert.

Monteléon désirait en effet que le roi son maître prît de nouveaux engagements avec l'Angleterre plutôt que de rompre avec cette couronne. Il le souhaitait, et pour

l'intérêt du roi d'Espagne et pour le sien propre; mais il n'osait déclarer ses sentiments trop ouvertement au cardinal Albéroni dont les sentiments opposés au traité lui étaient parfaitement connus. Il tâchait donc de le ramener avec adresse, et pour y réussir, il lui dépeignait l'abbé Dubois comme plein de bonnes intentions pour les intérêts du roi d'Espagne. Monteléon comptait sur les assurances qu'il en avait reçues que le régent n'approuverait ni ne déclarerait les conditions du projet de traité avant de savoir les intentions de Sa Majesté Catholique, voulant prendre avec elle les mesures les plus convenables pour en assurer le succès; que c'était dans ce dessein que Nancré était envoyé en Espagne. L'abbé Dubois supposait qu'une ou deux conversations entre Albéroni et Nancré suffiraient pour établir entre eux une confiance telle, qu'on pourrait prendre un point fixe sur les conditions d'un accommodement raisonnable, et convenir des moyens d'employer la force des armes si la cour de Vienne ne voulait pas entendre à la négociation. Il regrettait cependant le temps qu'il laissait échapper, se plaignant de perdre chaque jour du terrain auprès des ministres anglais, et des moments d'autant plus précieux qu'il est plus nécessaire [là] que partout ailleurs de profiter de l'occasion à cause de l'inconstance de la nation très conforme à son gouvernement. L'abbé Dubois se plaignait encore à Monteléon du trop d'égard que les ministres de Hanovre avaient pour la cour de Vienne, de la faiblesse et de la variété de sentiment des ministres anglais toujours prêts à changer suivant leurs intérêts particuliers. Il lui confia que Stanhope était le seul qui osât présentement soutenir ouvertement les raisons de l'Espagne, et dire que l'Angleterre ne lui devait jamais donner de justes soupçons ni sujet de mécontentement à cause des inconvénients qui pouvaient en résulter pour le commerce qui était l'idole de la nation.

Monteléon faisait bon usage de ces confidences, car en les rapportant, il insinuait sous le nom d'un autre l'avantage que le roi d'Espagne trouverait à concilier ses intérêts avec les idées des médiateurs. Il représentait que, si Sa Majesté Catholique pouvait convenir d'un projet avec Nancré, assurer dans sa branche les successions de Parme et de Toscane, elle mettrait l'empereur dans son tort, parce que jamais les ministres de ce prince n'accepteraient rien de raisonnable; qu'en ce cas l'Espagne, unie avec la France et le roi de Sicile, aurait non seulement toute la justice de son côté, mais que de plus elle emploierait librement les armes pour forcer les Allemands à sortir d'Italie, et que l'Angleterre, perdant tout prétexte de se mêler de la querelle, serait obligée de demeurer neutre et indifférente. Monteléon ajoutait que, si l'Espagne voulait faire la guerre en Italie, il serait de la dernière importance de la commencer avant que celle de Hongrie

fût achevée. Il lui conseillait encore d'apaiser les plaintes des marchands anglais sur le commerce d'Espagne, afin d'engager la nation à s'opposer plus fortement dans les séances du parlement aux résolutions qu'on pourrait y proposer à prendre au préjudice de l'Espagne. Il soutint assez longtemps sans se rebuter les reproches d'Albéroni, et l'impatience que lui causaient des conseils si directement opposés à ses vues. Monteléon, quoique sûr de ne pas plaire, osa représenter que l'abbé Dubois lui avait répété les mêmes choses qu'il lui avait déjà dites sur les intérêts du roi d'Espagne, qu'il continuait à prier le cardinal Albéroni, pour le bien du service de Sa Majesté Catholique, de traiter confidemment avec Nancré comme sûr de la sincérité de ses intentions. L'abbé Dubois assurait en même temps que Nancré avait les instructions nécessaires pour satisfaire Sa Majesté Catholique, et pour concerter avec elle les moyens d'employer la force, si Vienne rejetait les conditions qu'on avait jugé à propos de lui proposer. Monteléon tâcha de faire voir que la conjoncture était d'autant plus favorable et d'autant plus précieuse à ménager qu'il venait d'apprendre de l'abbé Dubois que depuis peu de jours les ministres d'Angleterre commençaient enfin à comprendre qu'ils ne devaient espérer de la part de l'empereur aucun accommodement raisonnable. Il laissait donc envisager l'avantage que l'Espagne retirerait de la complaisance qu'elle aurait témoignée à la France et à l'Angleterre, si le roi d'Angleterre, justement irrité des tours et des refus de la cour de Vienne, laissait agir le roi d'Espagne et ses alliés.

Le duc de Lorraine, si anciennement, si particulièrement, si totalement attaché à la maison d'Autriche, était le prince qu'on ne pouvait douter qu'elle eût en vue de préférer pour la succession de Parme et de Toscane, quoiqu'elle ne laissât pas de leurrer le duc de Modène de cette expectative. Penterrieder, à Londres, parlait plus franchement à l'envoyé de Sicile, à qui il dit que son maître ne devait compter sur l'empereur qu'autant qu'il lui restituerait le bien qu'il lui détenait, la Sicile, qui était un royaume uni à celui de Naples, qui, pour leur sûreté réciproque, devaient être possédés par le même maître. Qu'il fallait donc de deux choses l'une, que son maître tâchât d'acquérir Naples, ou l'empereur la Sicile. Que l'Angleterre se repentait de l'avoir procurée à son maître, et qu'elle y remédierait si ce prince, si habile, ne savait pas se faire un mérite d'une chose qu'il ne pouvait empêcher, qui d'ailleurs était juste, mais dont l'empereur voulait bien cependant lui avoir encore obligation, avantage qu'il devait d'autant moins négliger, qu'il ne serait plus temps d'offrir le sacrifice de la Sicile, quand la France et l'Espagne se seraient unies ensemble, comme elles étaient peut-être sur le point de faire pour la lui enlever. Ainsi parlait le ministre de l'empereur, employé à

Londres pour la négociation de la paix et pour la conclusion du traité qui devait assurer la parfaite tranquillité de l'Europe. Il y ajoutait de temps en temps des discours capables d'inspirer au roi de Sicile, naturellement défiant, de grands soupçons de la bonne foi du régent. Il disait, entre autres, que pendant son séjour en France il avait souvent remarqué par lui-même que les dispositions du régent pour le roi de Sicile n'étaient rien moins que favorables. Que depuis qu'il était à Londres, il savait certainement que le roi de Sicile ne devait nullement compter sur ce prince. Si La Pérouse était assez frappé de ce discours pour inspirer à son maître la défiance du régent, il ne se reposait pas davantage sur les dispositions de l'Angleterre, croyant remarquer dans la nation anglaise un tel éloignement pour la guerre, que jamais elle ne s'y déterminerait en faveur de l'empereur, encore moins contre l'Espagne. Comme il paraissait cependant que tout tendait à une rupture entre l'Angleterre et l'Espagne, l'opinion publique était que le ministère de Georges attendrait la séparation du parlement avant d'engager ce prince à cette résolution, pour éviter toute contradiction dans un pays obéré de dettes, plein de divisions intérieures, et d'ailleurs fort attaché au commerce.

Le bruit public annonçait aussi la destination de l'escadre pour agir dans la Méditerranée en faveur de l'empereur. Monteléon en était persuadé; mais il croyait que cela dépendrait du succès de la négociation de Nancré, et que le ministère d'Angleterre souhaitait qu'elle réussît pour éviter cette dépense et une rupture opposée au goût général de la nation. Il essayait de faire comprendre à Albéroni que la paix était entre ses mains; que l'Angleterre n'avait nulle mauvaise intention contre le roi d'Espagne; qu'il était le maître d'assurer le repos de l'Europe et de former pour l'avenir une alliance étroite avec l'Angleterre; mais ces insinuations furent inutiles. Cellamare, au contraire, bien assuré des pensées d'Albéroni, n'avait nulle opinion du voyage de Nancré, et les ministres étrangers, attentifs à découvrir le caractère de ceux qu'ils pratiquent, avait observé qu'il ne fallait pas toujours compter sur ce que disait Monteléon; que souvent il se servait de son esprit pour faire prendre aux autres de fausses idées; qu'on ne pouvait compter de savoir la vérité de lui qu'autant qu'elle lui échappait malgré lui-même par la vivacité de la conversation ou de la dispute, ou bien à force d'encens qu'il recevait avec plaisir, ou par les louanges qu'il cherchait souvent à se donner.

Quelques princes d'Italie, alarmés du projet de traité dont les conditions n'étaient pas encore publiques, crurent devoir s'en informer à Londres, et y représenter leurs droits et leurs intérêts. Corsini y était déjà passé de la part du grand-duc [de Toscane],

et le duc de Parme y envoya le même Claudio Ré, ce secrétaire qu'il y avait auparavant employé aux conférences d'Utrecht. Corsini représenta qu'il serait contraire à l'honneur, aux droits, à la souveraineté de son maître des démarches anticipées sur sa succession. Le penchant de cet envoyé, ainsi que de toute la noblesse de Florence, était que leur patrie reprît son ancienne forme de république, si la ligne du grand-duc venait à s'éteindre. Ils espéraient même y être aidés par la maison d'Autriche qui éluderait par là les droits de la maison Farnèse, par conséquent les prétentions des enfants de la reine d'Espagne.

Monteléon eut ordre de renouveler les déclarations qu'il avait déjà faites de sortir d'Angleterre si l'escadre anglaise passait dans la Méditerranée, ce que le roi d'Espagne regarderait comme rupture; ce qu'il ne pouvait plus traiter comme bruits sans fondement par les préparatifs qui se faisaient à Naples et à Lisbonne pour lui fournir des vivres. Avant que d'exécuter ces ordres, l'ambassadeur en fit la confidence à Stanhope qui lui dit que cette déclaration lui paraissait trop forte, d'ailleurs hors de saison, parce que la nouvelle des préparatifs de Naples et de Lisbonne était tout à fait fausse, et que, si le roi d'Angleterre envoyait une escadre dans la Méditerranée, cela ne signifiait pas qu'il voulût agir contre le roi d'Espagne, parce que l'Angleterre pouvait avoir aussi ses intérêts particuliers et que personne n'était en droit ni en pouvoir de lui ôter la faculté et la liberté d'envoyer ses escadres où bon lui semblait; que le départ et la route de cette escadre dépendait de l'issue de la négociation présente; que, si le roi d'Espagne examinait bien ses intérêts, il trouverait des avantages réels et solides dans le projet du traité qui lui avait été communiqué, et qu'en ce cas une escadre anglaise dans la Méditerranée, loin de lui faire ombrage, lui serait utile et deviendrait peutêtre à craindre pour ses ennemis. Stanhope ajouta comme un avertissement qu'il donnait en ami à Monteléon, que, s'il exécutait aveuglément les ordres qu'il avait reçus, ils produiraient peut-être un effet tout contraire à ses intentions; que la déclaration positive qu'il prétendait faire serait regardée comme une menace et comme marque d'inconsidération pour l'Angleterre; qu'il pourrait arriver que la réponse serait peu agréable; qu'elle engagerait deux puissances amies à se défier l'une de l'autre; enfin, à rompre sans sujet et sans nécessité. Monteléon lui répondit que ses ordres ne lui laissaient de liberté que sur la manière de les exécuter; qu'il le ferait par écrit, qu'il s'expliquerait en forme de plainte, tendre d'un ami à son ami, sans toutefois altérer la force des raisons qu'il devait employer et des protestations qu'il avait ordre de faire, surtout celle de se retirer si l'escadre avait ordre de passer dans la Méditerranée.

Malgré sa résistance conforme aux intentions et aux ordres qu'il recevait d'Albéroni, il était intérieurement persuadé que les conseils de Stanhope étaient bons, mais il n'osait ni l'avouer ni laisser croire en Espagne que ce fût son sentiment. Il biaisait pour ne pas déplaire, et sa ressource était de représenter dans toute sa forcé, même d'ajouter à ce que Stanhope pouvait lui dire, pour faire comprendre que le roi d'Espagne prendrait un mauvais parti s'il rompait avec le roi d'Angleterre et s'il refusait de souscrire au traité. Stanhope assura que l'empereur ne l'accepterait pas ; il dit même qu'il pourrait arriver que ses ministres s'expliqueraient en termes durs et désagréables ; que le refus de la cour de Vienne précéderait peut-être la réponse du roi d'Espagne. Monteléon ne perdit pas cette occasion de représenter à Albéroni que, si le roi d'Espagne suspendait au moins sa réponse jusqu'à ce qu'on sût en Angleterre le refus de l'empereur, il pourrait profiter de la dureté de la cour de Vienne pour engager la France et l'Angleterre à se joindre à l'Espagne et prendre de concert les mesures nécessaires pour assurer la tranquillité de l'Europe.

L'abbé Dubois comptait d'avoir fait beaucoup, et, comme disait Monteléon, d'avoir surmonté les mers et les montagnes en réduisant l'Angleterre à consentir à la disposition des successions de Parme et de Toscane en faveur des descendants de la reine d'Espagne. En effet, cette disposition était la seule du projet dont l'empereur pût être blessé. L'idée d'ériger la Toscane en république, si désirée des Florentins, n'aurait pas été contredite à la cour de Vienne, mais le projet dont l'empereur était le plus flatté était celui d'assurer la Toscane au duc de Lorraine pour l'indemniser du Montferrat donné par les alliés au duc de Savoie pendant la dernière guerre, dont l'empereur avait promis un dédommagement au duc de Lorraine, reconnaissant comme valables les droits de ce prince sur cet État. Ainsi Monteléon laissait entrevoir au cardinal ce que le roi d'Espagne pouvait espérer de l'alliance qu'on lui proposait et ce qu'il avait à craindre du refus de l'accepter. Il ajouta même à ces représentations indirectes qu'il avait découvert par les discours de l'abbé Dubois que les ombrages du régent sur les renonciations n'étaient pas dissipés. Il conclut de cette découverte que le cardinal aurait le champ libre pour satisfaire Son Altesse Royale sur cet article et pour l'engager à s'intéresser encore plus en faveur du roi d'Espagne. Monteléon, persuadé qu'il était de l'intérêt de son maître de demeurer uni avec l'Angleterre, n'eut garde d'appuyer les bruits des mouvements où bien des gens s'attendaient dans ce royaume, répandu par les jacobites, d'une entreprise concertée pour le Prétendant avant la fin de mai. Ceux même qui étaient le plus dans le sein de la cour, aussi

bien que les ennemis du gouvernement, appuyaient l'opinion d'un projet concerté contre l'Angleterre entre le czar et le roi de Suède. Enfin, il n'y avait sorte de propos positifs qu'on ne tînt sur une révolution prochaine. Comme Stanhope reprit alors sa charge de secrétaire d'État et remit les finances, on dit avec raison que son objet était de suivre Georges en Allemagne, où l'un et l'autre aimaient mieux être pendant la révolution, et de demeurer auprès de lui dans un temps où il aurait autant de besoin d'avoir des ministres fidèles. Sunderland, qui lui céda sa charge de secrétaire d'État, fut fait président du conseil et premier commissaire de la trésorerie. L'autre charge de secrétaire d'État fut ôtée à Addison et donnée à Craggs. Ainsi les ministres changèrent dans un temps où la fidélité devenait douteuse, dans une conjoncture où l'intérêt du commerce soulevait l'esprit général de la nation contre la rupture avec l'Espagne.

Albéroni, pour augmenter l'alarme, ordonna au chevalier Éon, directeur de *l'Asiento*, de faire à la compagnie du Sud la même déclaration que Monteléon avait faite aux ministres de Georges, et d'informer en même temps cette compagnie de deux avantages nouveaux que le roi d'Espagne voulait bien lui accorder pour le commerce. Mais les promesses non plus que les menaces ne furent pas capables d'apporter le moindre changement à la résolution prise sur l'escadre; le nombre des vaisseaux en fut même augmenté et la diligence à l'armer. Toutefois Monteléon, malgré les ordres qu'il recevait, espérait du voyage de Nancré, persuadé que la France voulait la paix et que c'était, en vain qu'Albéroni l'assurait, même de sa main, que la négociation de Nancré serait infructueuse. Monteléon ne pouvait croire que l'Espagne fît la guerre quand elle serait seule et que la France s'opposerait à ses desseins. Il concluait donc que lorsqu'Albéroni et Nancré se parleraient et qu'ils s'ouvriraient l'un à l'autre avec franchise, ils se concilieraient, et que la paix en serait le fruit.

Cellamare, parfaitement persuadé de tout le contraire, avouait que la difficulté venait moins de la chose que de la disposition de la cour d'Espagne qui voulait absolument la guerre pour ne pas laisser l'Italie dans les fers des Allemands, et multipliait ses plaintes de ce que la France, buttée à vouloir demeurer en paix, manquait une conjoncture si favorable d'abaisser la maison d'Autriche, et s'épuisait en éloquence là-dessus. Stairs disait à Paris que l'escadre passerait dans la Méditerranée parce que l'Angleterre, étant garante des traités d'Utrecht et de la neutralité de l'Italie, ne pouvait se dispenser d'agir quand ils étaient enfreints par le roi d'Espagne. Cellamare trouvait

que ce raisonnement était absolument contredit par la question alors agitée dans le parlement d'Angleterre, savoir si la garantie de la neutralité d'Italie de la part des Anglais subsistait, ou si elle était absolument cessée; même si la nation devait avoir égard au traité d'alliance que le roi d'Angleterre avait signé en dernier lieu avec l'empereur. Les discours et la conduite de Cellamare entièrement conformes à l'esprit et au goût d'Albéroni à qui il cherchait à plaire, lui en attiraient des louanges. Cet ambassadeur se mit à décrier toutes les conditions du traité qui selon lui n'offraient à l'Espagne que des avantages limités, douteux, éloignés, exposés à des inconvénients sans nombre, pleins de périls et fort chimériques. Non content de s'expliquer publiquement de la sorte à Paris, il écrivit en même sens à Monteléon, et lui conseilla de confier à Corsini ou à quelque autre ministre étranger à Londres, avec un air de mystère, que le roi d'Espagne était bien résolu de rejeter constamment le projet du traité. La résolution de l'empereur était plus douteuse; Schaub, secrétaire du comte Stanhope, y avait été dépêché pour demander et en rapporter une réponse précise. Les ministres d'Angleterre laissaient entendre qu'elle serait négative et que jamais l'empereur ne consentirait à la proposition d'assurer les successions de Parme et de Plaisance à un des fils d'Espagne; mais ils disaient en même temps que, s'il était possible de vaincre l'opiniâtreté de la cour de Vienne, il fallait en ce cas lui savoir gré de sa complaisance, et que toute la raison se trouvant de son côté, l'Angleterre ne ferait nulle difficulté de rompre avec l'Espagne et de lui faire la guerre de concert avec le régent si le roi d'Espagne refusait de signer un traité qui devait être la tranquillité générale de l'Europe. On ajoutait que le caractère de poltron était de faire des bravades, et que celles d'Albéroni découvraient son caractère. Plusieurs étrangers fort peu au fait trouvaient ces expectatives de successions si avantageuses à l'Espagne qu'ils croyaient un manège caché de propositions bien avantageuses que le roi d'Espagne avait faites au régent pour l'engager à insister si fort sur ce point.

Le grand-duc, voyant ses plaintes inutiles, et se trouvant sans forces pour les appuyer, se borna à demander au moins que la succession de son État fût après lui et après son fils conservée à l'électrice palatine sa fille, et qu'on réglât par avance de concert avec lui et avec le sénat de Florence le choix du prince, pour succéder à la maison de Médicis. Cette proposition du grand-duc était nette; mais le voeu commun des Florentins était en ce cas pour le rétablissement de l'état républicain. Albéroni écrivit à Monti avec ordre de faire voir sa lettre au régent. Elle contenait des offres positives et réelles du roi d'Espagne de prendre de nouveau les engagements les plus favorables et

les plus conformes aux intérêts personnels de Son Altesse Royale, si elle voulait rompre ceux qu'elle avait pris avec l'Angleterre, et en prendre de plus convenables au repos de l'Europe, puisqu'ils tendaient à mettre des bornes à la puissance excessive de la maison d'Autriche. Cellamare appuya la commission de Monti; mais cet ambassadeur ne s'en tenait pas à de simples représentations, non plus qu'aux plaintes de la maxime du conseil de France d'éviter la guerre à quelque prix que ce fût. Il exécutait d'autres ordres plus réservés, et laissait croire au public qu'il bornait ses pratiques aux seuls ministres des princes d'Italie. Il excitait de plus la vigilance de Provane; il lui disait que la France commençait à soupçonner le roi de Sicile, qu'elle le croyait actuellement en négociation avec l'empereur; qu'il y avait même actuellement un ministre autrichien à Turin. Enfin ne voulant laisser rien d'intenté, il fit une liaison étroite avec le baron de Schelnitz envoyé du czar à Paris, et avec quelques Suédois, croyant pouvoir tirer de grands avantages du mécontentement que le roi de Suède et le czar, quoique ennemis, témoignaient de la conduite de l'empereur à leur égard, et qu'il ne serait pas impraticable de faire, par le moyen des puissances du nord, une diversion en Allemagne utile à l'Espagne.

### CHAPITRE XVIII.

1718

Affaires du nord. - La France paraît vouloir lier étroitement AVEC LA PRUSSE. - HOLLANDAIS, FORT EN BRASSIÈRE ENTRE L'ESPAGNE ET LES autres puissances, veulent conserver la paix. - Adresse de Monteléon DANS SES REPRÉSENTATIONS À ALBÉRONI, SOUS LE NOM DE L'ABBÉ DUBOIS, EN FAVEUR DE LA PAIX. - MENACES DE L'ESPAGNE MÉPRISÉES EN ANGLETERRE, DONT LE PARLEMENT ACCORDE AU ROI TOUT CE QU'IL DEMANDE POUR LES DÉPENSES DE MER - INSOLENCE DE PENTERRIEDER. - SES MANÈGES ET SES PROPOSITIONS À L'ENVOYÉ DE SICILE TRÈS DANGEREUSES POUR LA FRANCE. -Vanteries et bévues de Beretti. - Le roi de Sicile soupçonné de traiter SECRÈTEMENT AVEC L'EMPEREUR. - RAISONNEMENTS D'ALBÉRONI SUR CE PRINCE, SUR LES IMPÉRIAUX ET SUR LA FRANCE. - FORTES PROTESTATIONS ET DÉCLARATIONS DE L'ESPAGNE À PARIS ET À LONDRES. - EFFORTS ET PRÉPARAT-IFS D'ALBÉRONI. - SES PLAINTES. - ALBÉRONI IMAGINE DE SUSCITER LA SUÈDE CONTRE L'EMPEREUR. - NANCRÉ ÉCHOUE À MADRID. - ALBÉRONI LE VEUT RETENIR JUSQU'À LA RÉPONSE DE VIENNE. - CONCERT ENTRE NANCRÉ ET LE COLONEL STANHOPE. - ADRESSE DE CE DERNIER REPOUSSÉE PAR ALBÉRONI. -Grands préparatifs hâtés en Espagne. - Le marquis de Lede et Patiño MANDÉS À MADRID.

Depuis le mois de février on commençait à voir quelque apparence de réconciliation entre le czar et le roi de Suède. Le comte de Gyllembourg, auparavant employé en Angleterre, avait fait quelques propositions de paix de la part du roi de Suède, et le czar avait envoyé deux hommes à Abo, pour écouter et discuter les offres qu'il voudrait faire. Le czar avait eu grand soin auparavant d'assurer le roi de Prusse qu'il ne serait question que de préliminaires, que d'ailleurs il ne traiterait que de concert avec ce prince, et qu'il ne déciderait rien sans savoir auparavant ses sentiments. Les flatteries et les apparences réussissaient à la cour de Berlin, et le roi de Prusse était infiniment plus touché des attentions du czar que de tout ce qu'il pouvait attendre de la part de la France et de l'Angleterre, qui véritablement ne marquaient pas pour lui les mêmes égards. Le régent avait cependant employé les offices du roi et les siens auprès du roi de Suède, pour procurer au roi de Prusse la paix aux conditions qu'il désirait. Mais de simples instances sans effets ne suffisaient pas pour contenter la cour de Berlin. Elle croyait que rien ne se ferait en France que par la direction de l'Angleterre, et que les confidences faites à Son Altesse Royale étaient des confidences faites aux Anglais.

Le roi de Prusse, se croyant donc sûr du czar, et persuadé qu'il ne ferait point de paix séparée, perdit la pensée qu'il avait eue d'envoyer un ministre à Stockholm; mais avant de l'abandonner, les ministres apparemment l'avaient laissé pénétrer, car il eut peine à dissiper les bruits qui se répandirent de la destination du baron de Kniphausen pour cette commission. Il n'oublia rien pour effacer les soupçons que le czar, qu'il voulait ménager, pouvait concevoir de cet envoi. Il fit à peu près les mêmes diligences auprès du régent pour le détromper de cette opinion ; il aurait bien voulu l'engager à prendre avec lui des mesures sur les affaires de Pologne. Il craignait l'effet des desseins que le roi Auguste avait formés de rendre cette couronne héréditaire dans sa maison; et comme l'assistance de la France lui paraissait nécessaire pour les traverser, il représenta fortement l'intérêt que le roi avait d'empêcher que l'empereur ne devînt encore plus puissant dans l'empire comme il y serait certainement le maître lorsqu'il aurait absolument lié les maisons de Bavière et de Saxe par le mariage des archiduchesses. Il prétendait avoir pressenti les principaux seigneurs de Pologne, et les avoir trouvés très disposés à traverser les manèges que le roi Auguste pourrait faire pour assurer la couronne héréditairement à son fils. Le roi de Prusse, pour cultiver de si bonnes dispositions, fit demander au régent d'ordonner au baron de Bezenval, envoyé du roi en Pologne, de s'entendre secrètement pour cette affaire avec les ministres de Berlin. Quoique le roi de Prusse, gendre du roi d'Angleterre, dût être lié avec lui, les intérêts

différents des deux maisons, ceux de leurs ministres entretenaient entre ces princes la jalousie et la défiance réciproque, et d'autant plus vivement de la part du roi de Prusse, qu'il était le plus faible, et que souvent il avait lieu de croire que son beau-père le méprisait. Il était persuadé que les ministres anglais et hanovriens s'accordaient dans le désir de faire la paix avec la Suède. Il croyait qu'ils cherchaient les moyens de traiter avec elle séparément; que, s'il était possible d'y parvenir, le roi d'Angleterre sacrifierait sans peine les intérêts de son gendre aussi bien que ceux de ses autres alliés. Ainsi le roi de Prusse, qui certainement ne portait pas trop loin sa défiance en cette occasion, se voyait à la veille de perdre tout le fruit de ses peines et des dépenses qu'il avait faites pour usurper, comme ses voisins, la portion qui lui convenait des États de Suède, et profiter comme eux du malheur où elle était réduite.

Rien ne tenait plus au coeur de ce prince que de conserver Stettin et l'étendue de pays qu'il avait fixée comme le district de cette place. La France lui en avait promis la garantie par son dernier traité avec elle; mais il craignait le sort ordinaire des garanties, et l'exécution de celle-ci était d'autant plus difficile, par conséquent d'autant plus douteuse, que l'éloignement des pays était grand; qu'il n'était guère vraisemblable que la France voulût, pour le roi de Prusse, faire la guerre dans les extrémités septentrionales de l'Allemagne, ou l'assister longtemps de subsides suffisants pour le mettre en état de défendre ses conquêtes. Le plus sûr pour lui était donc d'être compris dans la paix que, suivant leurs engagements mutuels, les alliés du nord devaient faire avec la Suède ensemble et de concert. Pour cet effet, n'osant se reposer sur la foi douteuse de son beau-père, il demandait au régent de traverser les manèges que les ministres anglais et hanovriens faisaient pour une paix particulière, négociations dont le succès serait d'autant plus désagréable et plus embarrassant pour la France, que tout le poids de la garantie de Sicile retomberait alors sur elle.

Le régent avait prévu les représentations et les instances du roi de Prusse, et avait déjà agi auprès du czar pour l'engager d'entretenir une étroite union avec ce prince comme le moyen d'établir pareillement cette union entre la France et la Russie, les États du roi de Prusse étant nécessaires pour cette communication. Kniphausen, envoyé de Prusse à Paris, se réjouissait de voir que ceux qui étaient à la tête des affaires pensaient que les alliances les plus naturelles et les plus solides pour la France étaient celles qu'elle formerait avec le roi de Suède et celui de Prusse. Il se flattait même que, s'il était possible de conduire les affaires du nord à une bonne fin, les liaisons que

la France prenait avec l'Angleterre ne subsisteraient pas longtemps, parce que l'esprit ni le goût de la nation n'était porté à se lier ni avec l'Angleterre ni avec l'empereur. On croyait d'ailleurs que le régent lui-même était ébranlé sur les affaires d'Espagne, et qu'il pourrait changer de plan si on pouvait gagner du temps. Kniphausen assura son maître qu'il n'y avait rien de visionnaire dans les avis qu'il lui donnait sur ce sujet, qu'ils étaient conformes aux discours que tenaient les principaux et les plus accrédités seigneurs de la cour de France; que même le maréchal d'Huxelles l'avait assuré que le roi n'oublierait rien pour procurer au roi de Prusse les moyens de finir la guerre du nord à l'avantage et à la satisfaction de ce prince ; cette base étant nécessaire pour établir ensuite une amitié solide et permanente, qu'elle serait cultivée à l'avenir par l'attention que la France donnerait aux intérêts du roi de Prusse, qu'elle voulait désormais regarder comme les siens propres ; qu'elle ferait telle alliance qu'elle souhaiterait, qu'elle y ferait entrer telles puissances qu'elle jugerait à propos ; enfin qu'il ne fallait pas qu'il fût étonné ni rebuté par les ménagements que la France avait eus depuis quelque temps, et qu'elle pourrait encore avoir pour l'Angleterre, parce qu'il fallait continuer à tenir la même conduite jusqu'à ce qu'on pût parvenir au but qu'on se proposait. Kniphausen fit d'autant plus de réflexions à ce discours du maréchal d'Huxelles que, lorsqu'il fut fini, il lui demanda un grand secret de tout ce qu'il lui avait confié. L'envoyé entendait d'ailleurs les discours généraux qu'on tenait au sujet de la guerre d'Espagne.

Ce n'était pas seulement en France qu'elle recevait des contradictions; les ministres d'Angleterre trouvaient aussi de fortes oppositions en Hollande. Ils se plaignaient d'y voir un parti favorable aux Espagnols par la seule raison de contredire l'Angleterre en toutes choses. Si ce parti n'était pas assez considérable ni assez puissant pour apporter aucun changement aux maximes suivies depuis longtemps, il l'était cependant assez pour causer beaucoup d'embarras, même d'obstacles aux affaires les plus importantes; il profitait de la disposition de l'État généralement porté à vivre en bonne amitié avec l'Espagne, car alors le seul désir des Hollandais, et le seul point qu'ils croyaient conforme à leurs intérêts, était de conserver la paix, et par ce moyen le commerce de la nation. Malgré cette disposition, les Hollandais, craignant excessivement de déplaire à l'empereur et à l'Angleterre, n'osèrent accorder à l'ambassadeur d'Espagne la permission d'acheter des vaisseaux de guerre; dont le roi d'Espagne voulait faire l'emplette en Hollande; quoique Beretti se vantât toujours que son habileté l'emporterait sur les manèges de tous ceux qui s'y opposaient; que les amirautés d'Amsterdam et de Rotter-

dam demandaient aux États généraux la permission d'en vendre à l'Espagne, et que le Pensionnaire, loin de s'y opposer, avait répondu : « Si nous en avons trop, pourquoi n'en pas vendre à nos amis ?» Ainsi Beretti, se comptant sûr de son fait, n'était plus en peine que du payement; et Schreiner, capitaine de vaisseau en Hollande, lui offrit des matelots et des officiers, et de les conduire en Espagne, tous capables de bien servir. Beretti ne fut pas si content du greffier Fagel, qui lui représenta lés difficultés de cette affaire, et qui ne lui promit que faiblement ses services là-dessus. Il ne fut pas plus gracieux aux plaintes que lui fit Beretti des conditions du traité qui donnaient des États, disait-il, à l'empereur, et du papier au roi d'Espagne. Fagel combattit toujours ses raisons, et lui dit qu'on donnerait de telles sûretés à l'Espagne que les papiers ne seraient pas sujets à la moindre altération. Tout était encore en suspens en attendant le succès de l'envoi de Schaub à Vienne et de Nancré à Madrid. Le projet de traité n'avait pas encore été communiqué en forme aux États généraux; le public en pénétrait les principales conditions, mais en ignorait le détail; on ne savait même jusqu'à quel point la France concourrait aux desseins de l'Angleterre.

Beretti, avec sa prétendue sécurité, ne laissait pas de craindre de ne pouvoir empêcher la Hollande de se soumettre aux idées de l'Angleterre si elle était véritablement d'accord avec la France; cette république se trouvait environnée par terre des États de l'empereur, et son commerce par mer serait ruiné par l'Angleterre, si elle osait contredire ses vues, jointes à celles de la France. On voulait encore douter à Madrid des intentions de cette dernière couronne; ainsi Beretti eut ordre d'agir de concert avec Châteauneuf pour y traverser les négociations du marquis de Prié. Beretti comptait que jamais l'empereur n'obligerait la république de prendre aucun engagement contre l'Espagne, et que les principaux moteurs de la ligue auraient tant d'affaires chez eux qu'il ne leur serait pas libre de se mêler du dehors. Il prévoyait avec les politiques l'union prochaine du czar très mécontent de l'Angleterre avec le roi de Suède et celui de Prusse, qui serait fatale à l'Angleterre et à l'empereur, duquel l'électeur de Bavière devenait l'ennemi, lequel dissimulait son dépit de ne pouvoir obtenir pour le prince électoral son fils une des archiduchesses, porté d'ailleurs pour les intérêts du roi d'Espagne. Ce fut un grand sujet de joie pour Beretti de recevoir dans ces circonstances un projet dressé par la compagnie des Indes occidentales de Hollande pour convenir avec le roi d'Espagne d'un nouveau règlement à faire sur le commerce que les directeurs de cette compagnie croyaient également avantageux de part et d'autre.

Ils demandaient le secret, et Beretti regardait comme une victoire d'accoutumer les Hollandais à s'approcher des Espagnols, soit pour le commerce, soit pour le militaire, persuadé que quelque jour les effets en seraient très utiles à l'Espagne.

Monteléon, qui connaissait à quel point Albéroni était éloigné du projet et de la paix, et qui n'osait lui déplaire, craignait une rupture avec l'Angleterre, et continuait sa même adresse de représenter au premier ministre sous le nom de l'abbé Dubois, ce qu'il lui avait dit ou ce qu'il supposait qu'il en avait appris, n'osant hasarder ses représentations sous le sien. Il assura donc Albéroni qu'il savait positivement de cet abbé que la cour de Vienne n'accepterait pas le projet, qu'elle se tiendrait même offensée de la proposition que le roi d'Angleterre lui en avait faite. L'abbé Dubois prétendit même qu'il avait déjà fort pressé le roi d'Angleterre et les ministres anglais particulièrement Stanhope, d'employer enfin la force pour arrêter l'humeur ambitieuse de l'empereur, l'unique moyen d'empêcher qu'il ne mît l'Europe en feu étant que la France, l'Espagne et l'Angleterre unies ensemble, prissent des mesures pour s'y opposer. Monteléon ajouta qu'il savait, mais sous le secret et par un effet de la confiance intime que l'abbé Dubois avait en lui, qu'il gagnait du terrain peu à peu, mais qu'enfin ce progrès serait inutile si l'Espagne, de sort côté, ne s'aidait; qu'elle devait se conformer à la constitution délicate, extravagante et presque inexplicable du gouvernement d'Angleterre, et faciliter au ministère anglais le moyen de se déclarer à découvert contre la cour de Vienne. Ce moyen était que le roi d'Espagne fit voir qu'il ne prenait pas en mauvaise part, et qu'il ne méprisait pas les conditions du projet communiqué par l'Angleterre. Que, si Sa Majesté Catholique y trouvait des difficultés, elle pouvait les représenter, mais sans rompre les liens d'amitié et de confiance avec le roi d'Angleterre; qu'elle devait, au contraire, pour son intérêt laisser une porte ouverte aux expédients sans déclarer une volonté déterminée de vouloir la guerre à toute force; que cette conduite prudente serait totalement contraire à la négative hautaine et absolue que les ministres anglais attendaient de Vienne; qu'ainsi le roi d'Espagne mettrait cette cour dans son tort, et qu'il engagerait la nation anglaise en général à se déclarer pour lui; que le ministère anglais, animé déjà contre les Impériaux, agirait contre eux plus librement lorsqu'il croirait le pouvoir faire avec sûreté; qu'il était encore dans la crainte, parce que, s'il paraissait porté pour l'Espagne sans avoir de sujet évident de se plaindre de l'empereur, les whigs mécontents, qui parlaient alors en faveur de cette couronne, changeraient aussitôt de langage et de sentiment.

Ces discours vrais ou supposés que Monteléon mettait dans la bouche de l'abbé

Dubois, étaient tirés, disait-il, de ses conversations avec les ministres anglais, et croyant ces considérations importantes, cet abbé l'avait prié de ne pas perdre un moment à les faire savoir au roi son maître. Toutefois cet ambassadeur, quoique prévenu de l'importance dont il était de faire tomber sur la cour de Vienne la haine du refus, et persuadé de la nécessité de conserver une bonne intelligence avec la cour d'Angleterre, n'avait osé différer de présenter le mémoire qu'Albéroni lui avait ordonné de remettre aux ministres d'Angleterre au sujet de l'escadre anglaise destinée pour la Méditerranée. Le seul effet de ce mémoire fut d'exercer à Londres les raisonnements des politiques; d'ailleurs, il ne suscita pas le moindre obstacle aux desseins du roi d'Angleterre. Ce prince, prévoyant qu'il serait obligé d'augmenter les dépenses de la marine, demanda qu'il fût réglé par un acte du parlement que le parlement suivant abonnerait ces dépenses. Il l'obtint, en sorte que par cet acte il devint le maître d'envoyer des escadres où il le jugerait à propos, les fonds pour la dépense étant déjà assignés. Ainsi Penterrieder n'eut pas la moindre inquiétude ni du mémoire présenté par Monteléon, ni des représentations que quelques négociants, surtout des intéressés dans l'Asiento<sup>1\*\*</sup>, firent sur le préjudice que l'interruption de la bonne correspondance avec l'Espagne ferait à leur commerce, car, encore que l'empereur n'eût pas accepté le traité au commencement de mars, il n'en était pas moins sûr de la route que l'escadre anglaise tiendrait vers les côtes d'Italie. Penterrieder en parlait en ces termes à La Pérouse, et pour faire voir la modération et la clémence de Sa Majesté Impériale, il assurait qu'elle n'enverrait pas même de troupes en Italie, ne voulant inquiéter personne, mais faire du bien à tout le monde. Pour le prouver elle avait intention d'accorder au roi d'Angleterre l'investiture de Brême et de Verden, lorsque la campagne serait finie.

Cette bénignité accoutumée de la maison d'Autriche devait engager le roi de Sicile à rechercher les bonnes grâces de l'empereur : c'était au moins le discours de Penterrieder. Il faisait agir auprès de Provane le secrétaire de Modène qui était à Londres ; il laissait entrevoir des apparences nouvelles à un accommodement, et faisait espérer que l'empereur pourrait enfin se radoucir, à mesure que le roi de Sicile ferait des pas pour regagner ses bonnes grâces. Il disait qu'il fallait chercher des équivalents pour l'échange de la Sicile ; que, s'il était impossible d'en convenir, il ne le serait pas de céder au roi de Sicile le royaume de Naples pour les posséder tous deux ensemble, donnant

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Le sens de ce mot a été expliqué plus haut.

en échange les autres États qu'il possédait actuellement. La Pérouse, flatté de se trouver chargé d'une négociation sécrète avec le ministre de l'empereur à Londres, pendant que la négociation d'une paix générale occupait toute l'attention publique, n'oubliait rien pour faire croire à son maître que la voie qu'il avait ouverte pour négocier était la plus sûre et la meilleure qu'il pût trouver, et qu'il n'aurait pas même à craindre d'être traversé par les Anglais, quoique promoteurs du projet dont on attendait les réponses de Vienne et de Madrid. Il s'appuyait sur les assurances que Penterrieder lui avait données, que tout le ministère anglais, sans en excepter ni Stanhope, ni Craggs, était entièrement dévoué à l'empereur; que toutes les caresses faites à l'abbé Dubois étaient pures grimaces; que l'escadre destinée pour la Méditerranée partirait au plus tôt; que déjà le consul anglais de Naples avait ordre de faire préparer les provisions pour elle; qu'il n'y avait point à se mettre en peine des murmures de la nation anglaise; qu'au fond, elle craignait peu de rompre avec l'Espagne, parce que cette interruption ne pouvait durer plus d'un an ; que, pendant cet espace de temps, il se formerait des compagnies anglaises qui se dédommageraient dans les Indes espagnoles de la saisie que l'Espagne pourrait faire en Europe. Quelques armateurs même offraient à Penterrieder d'arborer le pavillon de l'empereur, et de faire des courses sur les Espagnols dans la Méditerranée, si ce prince voulait leur donner des commissions.

Pendant que le ministre de l'empereur à Londres se croyait si sûr non seulement des ministres de Georges, mais, encore des dispositions générales de la nation anglaise sur la guerre d'Espagne, l'ambassadeur d'Espagne à la Haye se tenait également assuré de la disposition générale des Hollandais en faveur de son maître. Il crut en avoir une preuve dans la permission qu'il obtint à la fin de mars d'acheter les navires, de guerre que Castañeda devait ramener de Hollande en Espagne. Le projet était d'en avoir sept à soixante-dix pièces de canon chacun. Ces navires devaient être achetés sous le nom de marchands espagnols. Beretti en était demeuré d'accord avec le Pensionnaire et d'autres membres du gouvernement. Les États de Hollande avaient autorisé les amirautés de la province à vendre les vaisseaux qu'elles pourraient avoir au delà des trente que la république faisait armer pour la mer Baltique. C'était donc au delà de ce nombre que Beretti se flattait d'en trouver sept à choisir dans les amirautés d'Amsterdam, de Rotterdam et de Zeelande. Il se vantait d'avoir surmonté par son habileté l'opposition des provinces, parce qu'il s'agissait d'armer trente vaisseaux pour le nord. Secondement l'empereur menaçait la république si elle accordait cette permission; enfin les Anglais et les Portugais traversaient secrètement la négociation, et mettaient en usage tant d'intrigues et d'artifices pour en empêcher le succès, que Beretti ne l'attribuait qu'à son savoir-faire, et puis à la bonne volonté que la plus saine partie de la république avait pour le roi d'Espagne. Mais Beretti n'était pas encore au bout de cette affaire, quelque assuré qu'il s'en crût.

On disait publiquement alors que le roi de Sicile entrait dans la ligue, et qu'il traitait avec l'empereur. Le régent avait communiqué en Espagne les avis qu'il avait reçus de cette négociation secrète à Vienne. Cellamare en avait officieusement averti Provane. Ce dernier, quoique peu content, rendait cependant justice au régent. Il était persuadé que ce prince voulait sincèrement procurer la paix, et qu'il la croyait aussi conforme aux intérêts du roi et du royaume qu'aux siens personnels. Albéroni ne douta pas un moment du double manège du roi de Sicile. Persuadé que jamais il n'agissait de bonne foi, il conclut que ce prince s'était proposé de voir enfin la guerre allumée de tous côtés et les Impériaux chassés d'Italie. Mais il remarquait en même temps autant de mauvaise foi de leur part que de faiblesse, accompagnée d'autant d'artifice, pour détourner le mal qu'ils avaient à craindre; et pour éviter le coup qu'il était aisé de leur porter; car ils faisaient voir des pensées de paix, ils sollicitaient la France et l'Angleterre de s'entremettre pour un accommodement; et la seule vue de la cour de Vienne était, disaient-ils, de lier les mains au roi d'Espagne par cet artifice, et d'empêcher les entreprises que vraisemblablement il méditait, et qu'il pouvait aisément exécuter en Italie par les troupes qu'il avait en Sardaigne. L'empereur n'avait pas fait encore la paix avec les Turcs, par conséquent il était trop faible pour défendre les États qu'il possédait en Italie, ses forces principales étant occupées en Hongrie. Il voulait donc par de feintes négociations gagner le temps de la paix, et se déployer après en force sur l'Italie. Il reprochait à l'empereur que l'avidité de conserver et d'étendre ses injustes usurpations sur l'Italie l'engageait à offrir aux Turcs de leur céder Belgrade, et d'aimer mieux en obtenir une paix honteuse dans le cours de ses victoires, qu'à tenir plus longtemps ses troupes éloignées du lieu où il aimait mieux les employer.

Albéroni faisait de temps en temps des réflexions sur l'aveuglement général et l'indolence fatale de tant de princes. Il en exceptait le roi d'Espagne. Il prétendait qu'avec une bonne armée et de bonnes flottes il demeurerait tranquillement chez lui, simple spectateur des maux que la guerre causerait aux autres nations; que, s'il arrivait contre toute apparence, qu'on vît de telles révolutions que ce prince fût contraint de céder à la force, il aurait toujours sa ressource, et que, au pis aller, il se retirerait sur son fumier (en France), résolution qui pourrait un jour faire connaître

à certaines gens (M. le duc d'Orléans) que c'était s'égarer sur leurs propres intérêts que d'empêcher Sa Majesté Catholique de porter hors de son continent des troupes et de l'argent pour employer l'un et l'autre sur les frontières de France. Enfin, il disait plus clairement que le régent se repentirait peut-être un jour d'avoir négligé d'établir avec le roi d'Espagne, comme il le pouvait aisément, l'union et la bonne intelligence dont dépendaient et son honneur et son intérêt personnel. Albéroni, prévenu que la France et l'Angleterre demanderaient, pour avancer la paix, que la Sardaigne fût remise en dépôt pendant la négociation, déclara par avance que le roi d'Espagne n'admettrait jamais une pareille proposition. Cette île était l'entrepôt des troupes qu'il voulait envoyer en Italie. Ainsi, loin de la remettre comme en séquestre, il prenait toutes les mesures nécessaires pour la bien garder. Albéroni protestait en même temps que le roi d'Espagne voulait venger ses outrages et soutenir ses droits, quand même il serait seul et dépourvu de tout secours. Les ambassadeurs d'Espagne en France et en Angleterre eurent ordre de parler en même sens. Il fut enjoint particulièrement à Monteléon de renouveler ses protestations, et de ne rien omettre pour faire bien connaître à la nation anglaise le préjudice qu'elle souffrirait de l'engagement qu'on voulait la forcer de prendre avec l'empereur, sans raison et contre l'intérêt de cette nation, enfin dans un temps où les grâces qu'elle avait obtenues du roi d'Espagne étaient trop récentes pour en avoir perdu le souvenir. D'un autre côté, il s'épuisait en vives et fortes représentations à la France; mais, les jugeant fort inutiles, il continuait à prendre les mesures que l'état de l'Espagne pouvait permettre pour se préparer à faire vigoureusement la guerre. Il travaillait principalement à ramasser un nombre de vaisseaux suffisant pour faire croire que l'Espagne avait suffisamment des forcés maritimes. Plus il y travaillait, plus il trouvait que l'entreprise de mettre sur pied une marine était, disait-il, un abîme. Il avait espéré d'acheter des navires en Hollande, de les y trouver tout équipés et en état de servir ; cette espérance s'évanouissait, et malgré les belles paroles de Beretti, Albéroni pénétrait qu'il ne devait en attendre rien de réel. Il se plaignait de la négligence de Castañeda, et en général de ne trouver en Espagne personne qui pût le soulager et qu'il pût regarder comme un homme de confiance.

Il se figura que le roi de Suède serait peut-être de quelque secours aux affaires du roi d'Espagne; qu'en aidant aux Suédois à rentrer en Allemagne, on remplacerait avantageusement par cette diversion celle que les Turcs avaient faite jusqu'alors en Hongrie, et qu'une prochaine paix était prête à terminer. Beretti eut ordre d'examiner si

le roi de Suède avait en Hollande quelque sujet, homme de mérite, et en ce cas de lui parler et de lui confier que, le roi d'Espagne étant sur le point d'attaquer vivement l'empereur, il serait de l'intérêt de la Suède de profiter de cette conjoncture. Si celui à qui Beretti parlerait représentait que son maître, manquant d'argent, n'était pas en état d'entrer dans de pareils projets, Beretti avait pouvoir de lui offrir, mais seulement comme de lui-même, d'écrire au cardinal, et de le disposer à fournir de l'argent à la Suède, lui proposant de prendre en échange du cuivre ou des bois pour la marine. La paix aurait mis fin à ces agitations, la négociation en était entre les mains d'Albéroni. Nancré, étant arrivé à Madrid vers la fin de mars, lui avait exposé le plan du traité concerté entre la France et l'Angleterre, et communiqué depuis à Vienne. Il n'était pas encore alors aussi avantageux pour le roi d'Espagne qu'il le fut depuis, car les Anglais avaient toujours en tête de démembrer l'État de Toscane, de faire revivre l'ancienne république de Pise, et de comprendre Livourne dans cet État ainsi renouvelé.

Un tel projet fut mal reçu. Albéroni en ayant entendu toutes les conditions le traita de fou et de chimérique; dit qu'en ayant rendu compte à Leurs Majestés Catholiques, elles avaient répondu que jamais elles n'avaient entendu rien de plus indigeste et de plus visionnaire; que la reine surtout était offensée de l'opinion que le régent avait d'elle, et de voir qu'il la crût capable d'une perfidie telle que le serait de penser seulement, non de consentir à dépouiller un prince qui lui tenait lieu de père. Albéroni plaignit Nancré, et dit qu'il était malheureux qu'un homme d'honneur et d'esprit comme lui fût chargé d'une si mauvaise commission; que, si le régent eût jeté plus tôt les yeux sur lui, et que dès l'année précédente il l'eût envoyé en Espagne au lieu de Louville, Son Altesse Royale ne se trouverait pas en des engagements dont les suites et le dénouement ne tourneraient peut-être à l'avantage ni de la France ni de l'Espagne. Albéroni prétendit que Nancré avait représenté l'état de la France si malheureux qu'à peine elle pourrait mettre en cas de guerre deux mille hommes en mouvement. Il avait répondu qu'il trouvait une contradiction manifeste entre cet état de faiblesse et les engagements que le régent avait pris avec l'Angleterre, puisque certainement il se trouverait obligé à mettre plus de deux mille hommes en mouvement s'il voulait tenir sa promesse. Le roi d'Espagne, dans l'audience qu'il donna à Nancré, lui répondit qu'il examinerait les propositions qu'il avait faites. L'intention d'Albéroni était de prendre du temps pour être instruit des réponses de l'empereur, avant que d'en rendre une positive de la part du roi d'Espagne.

Le colonel Stanhope était encore à Madrid, chargé des affaires et des ordres du roi d'Angleterre. Nancré et lui agissant pour la même cause agirent aussi d'un parfait concert, et Albéroni leur répondit également à tous deux. Stanhope lui demanda si le roi d'Espagne enverrait des troupes en Italie, et s'il exercerait des actes d'hostilité pendant qu'on traitait actuellement la paix. Le colonel voulait obtenir une promesse de cessation d'armes de l'Espagne pendant la négociation. Le cardinal parut choqué du discours que le colonel lui tenait entre ses dents. Il répondit que Sa Majesté Catholique ferait passer huit mille hommes en Sardaigne, tant pour se défendre contre les entreprises des Allemands, que, parce que l'empereur envoyait lui-même continuellement des troupes dans l'État de Milan et dans le royaume de Naples; qu'au reste elle n'était pas en état d'exercer présentement aucun acte d'hostilité, et que vraisemblablement les réponses de Vienne arriveraient avant que l'Espagne pût rien entreprendre. En même temps qu'Albéroni faisait voir par ses réponses si peu de dispositions à la paix, il pressait avec plus de diligence que jamais les préparatifs de guerre. Tous les officiers sans exception eurent ordre de se rendre à leurs corps. On disposa toutes les choses nécessaires pour l'embarquement de quatre régiments de dragons qui de Barcelone devaient être transportés en Sardaigne avec leurs chevaux. L'intendant de marine eut ordre de préparer à Barcelone les vivres nécessaires pour l'embarquement de vingt bataillons. On fit venir à Madrid le marquis de Lede et don Joseph Patiño, l'homme de confiance d'Albéroni, pour leur donner les ordres du roi d'Espagne. Tout était en mouvement pour la guerre, jusqu'à Riperda, encore ambassadeur de Hollande, qui promit d'engager au service d'Espagne quelques Hollandais, officiers généraux de mer dans le service de ses maîtres.

### CHAPITRE XIX.

1718

Menaces d'Albéroni sur le refus de ses bulles de Séville. - Il S'EMPORTE CONTRE LE CARDINAL ALBANE. - MANÈGES D'ALDOVRANDI POUR LE SERVIR ET SOI-MÊME. - L'EMPEREUR S'OPPOSE AUX BULLES DE SÉVILLE: ACCUSE ALBÉRONI DE TRAITER AVEC LES TURCS. - ACQUAVIVA EMBARRASSE LE PAPE PAR UNE FORTE DEMANDE ET TRÈS PLAUSIBLE. - PRÉTENDUES PREUVES DE L'ACCUSATION CONTRE ALBÉRONI. - SECRET ET SCÉLÉRAT MOTIF D'ALBÉRONI POUR LA GUERRE. - CONDUITE DE CELLAMARE EN CONSÉQUENCE. - L'EMPEREUR CONSENT À TOUS LES POINTS DU TRAITÉ DE LONDRES. - CELLAMARE DÉCLARE QUE L'ESPAGNE N'ACCEPTERA POINT LE TRAITÉ. - LE RÉGENT DÉPÊCHE À Londres. - Manèges, inquiétudes, fougues, menaces d'Albéroni. SES DÉCLAMATIONS. - SON EMPORTEMENT CONTRE LE TRAITÉ DE LA PAIX D'Utrecht. - Fureur d'Albéroni sur les propositions de Nancré, SURTOUT CONTRE LA CESSION DE LA SICILE À L'EMPEREUR. - ÎL PROTESTE QUE LE ROI D'ESPAGNE N'ACCEPTERA JAMAIS LE TRAITÉ, QUOI QU'IL EN PUISSE ARRIVER. - SES VANTERIES: SES IMPRÉCATIONS. - NE LAISSE PAS DE TRAITER NANCRÉ AVEC BEAUCOUP DE DISTINCTION ET D'APPARENTE CONFIANCE. -FUREUR, MENACES ET MANÈGES D'ALBÉRONI SUR LE REFUS DE SES BULLES DE SÉVILLE. - ALBÉRONI DÉPITÉ SUR L'ACHAT DES VAISSEAUX EN HOLLANDE. ou Beretti se trompe de plus en plus, déclare qu'il n'en a plus que FAIRE; MENACE. - MANÈGE SUR L'ESCADRE ANGLAISE. - SAGE CONDUITE DE MONTELÉON. - NÉGOCIATION SECRÈTE DU ROI DE SICILE À VIENNE. - PROPOS DE L'ABBÉ DUBOIS À MONTELÉON. - DOUBLES MANÈGES DES ANGLAIS SUR LA PAIX, AVEC L'ESPAGNE ET AVEC L'EMPEREUR. - SENTIMENT DE MONTELÉON. - DANGEREUX MANÈGES DU ROI DE SICILE. - LE ROI D'ANGLETERRE S'OPPOSE OUVERTEMENT À SON DÉSIR D'OBTENIR UNE ARCHIDUCHESSE POUR LE PRINCE DE PIÉMONT.

Pendant qu'Albéroni se disposait à faire la guerre aux puissances temporelles de l'Europe, il ne ménageait pas beaucoup la spirituelle du pape, et déclarait hautement que Leurs Majestés Catholiques avaient autant de ressentiment qu'ils avaient de mépris de la conduite misérable que la cour de Rome avait à leur égard dans la vue de ménager les Allemands. Albéroni, sous prétexte d'excuser le pape, disait que le peu d'attention de Sa Sainteté pour Leurs Majestés Catholiques, et la complaisance qu'elle avait pour leurs ennemis, procédaient des impertinences du cardinal Albane; qu'il apprenait même, par les lettres de Vienne, que c'était par les conseils de ce cardinal que le comte de Gallas avait en dernier lieu bravé Sa Sainteté. Il ajouta que le roi d'Espagne avait dessein d'envoyer enfin à Rome quelque esprit turbulent, quelque homme de caractère à parler fortement, soit qu'il fallût dire au cardinal Albane quatre mots à l'oreille, soit, qu'il convînt de découvrir au pape le manège que son neveu, conduit par un intérêt vil et sordide, pratiquait avec les Allemands, manège indigne qui déconcertait absolument les serviteurs de Sa Sainteté par les fausses démarches qu'on lui faisait faire, en sorte qu'Albéroni, se mettant à la tête de ceux qui soutenaient avec plus de zèle les intérêts du saint-siège, se plaignait de se voir hors d'état de rien faire d'utile auprès du roi d'Espagne. Le nonce Aldovrandi, toujours attentif à ménager le premier ministre, dont la protection lui paraissait absolument nécessaire pour l'avancement de sa fortune, ne cessait d'exalter ses bonnes intentions, et de conseiller au pape de profiter d'une conjoncture où les dispositions du roi d'Espagne pour l'Église étaient excellentes aussi bien que celles d'Albéroni. Le nonce représenta qu'on irritait l'un et l'autre en refusant si longtemps les bulles de Séville; qu'il était cependant essentiel pour la religion d'entretenir le roi d'Espagne dans les sentiments qu'il avait eus jusqu'alors, et de ne le pas irriter quand il v avait lieu de craindre des divisions déplorables en Espagne; que plusieurs évêques de ce royaume étaient attachés à la doctrine de saint Thomas; que plusieurs de l'université d'Alcala

suivaient la même doctrine; qu'ils commençaient à trouver dans la constitution plusieurs articles contraires aux leçons de cette école; que déjà quelques évêques s'excusaient de parler et d'écrire au sujet de la constitution, sous prétexte de leur crainte de se commettre avec le tribunal du saint-office, à qui seul la publication des décrets apostoliques était réservée. Ce nonce, loin d'imiter celui de France, concluait que, si Rome voulait conserver l'Espagne, il fallait ménager non seulement le roi d'Espagne et son ministre, mais de plus qu'il était nécessaire de s'accommoder à la manière de penser des évêques. Ceux dont les intentions étaient les meilleures souhaitaient d'être invités pour avoir lieu de parler, ou de la part du pape, ou du moins de celle de son nonce. Il croyait qu'il ne pouvait leur refuser cette satisfaction, et que, de plus, il serait nécessaire de leur insinuer d'éviter de poser l'infaillibilité du pape pour principe de leurs arguments. Mais parmi ces souplesses pour obtenir ces bulles si désirées, l'empereur vint à la traverse et s'y opposa ouvertement. Il fit dire au pape, par Gallas son ambassadeur, qu'on avait découvert à Vienne, par des lettres interceptées en Transylvanie, qu'Albéroni avait entamé un traité avec Ragotzi par le prince de Cellamare, et qu'il s'agissait de former une ligue entre le roi d'Espagne et la Porte. Gallas déclara qu'il en avait les preuves, et qu'il en instruirait les cardinaux lorsque le pape voudrait proposer Albéroni pour l'archevêché de Séville. La moindre instance faite au pape, de la part de l'empereur, était menace. Il tremblait à la voix des Allemands, le coeur lui manquait. Le point principal de sa politique était de gagner du temps. Acquaviva, connaissant parfaitement son caractère, crut à propos de profiter des apprêts de l'Espagne pour l'Italie, et de parler ferme dans un temps où tout se préparait dans les ports d'Espagne pour faire passer des vaisseaux dans la Méditerranée. Il dit donc, après avoir insisté fortement sur les bulles de Séville, que Sa Majesté Catholique ne doutait pas que Sa Sainteté ne voulût bien accorder aux vaisseaux espagnols les ports d'Ancône et de Civitta-Vecchia, et regarder en cette occasion ce prince comme du même pays. Il ajouta que la proposition était d'autant plus juste que, lorsque les Allemands marchèrent à la conquête du royaume de Naples, Sa Sainteté leur accorda bon passage par toutes les terres de l'Église; qu'elle devait regarder la démarche du roi d'Espagne plutôt comme un avertissement de bienséance que comme une demande, parce qu'il n'était pas à croire que le pape voulût forcer Sa Majesté Catholique à recourir aux armes pour obtenir ce qui lui était dû avec autant de justice. Acquaviva n'eut pas réponse sur-le-champ. Quelques jours après, ayant envoyé l'auditeur de rote, Herrera, la demander à Paulucci, ce cardinal

lui dit que le pape n'était pas encore déterminé sur cet article. L'auditeur insistant, Paulucci répliqua que Sa Sainteté n'accordait ni ne refusait encore, qu'elle répondrait dans le cours de la semaine, qu'il paraissait cependant que la chose pouvait recevoir encore quelque difficulté.

Les preuves que Gallas prétendait avoir de la négociation entamée par le cardinal Albéroni avec la Porte ottomane consistaient en deux lettres, qu'on disait que l'ambassadeur turc, aux conférences de la paix, avait remises à Belgrade à l'ambassadeur d'Angleterre. Les Impériaux soutenaient que, pendant qu'Albéroni traitait directement à la Porte pour y exciter à la continuation de la guerre, l'ambassadeur d'Espagne en France avait traité secrètement à Paris pour la même fin avec le prince Ragotzi. Ils soupçonnaient même le régent au sujet de cette négociation secrète, et croyaient que, si Son Altesse Royale ne l'avait pas approuvée, au moins elle ne l'ignorait pas. Cellamare démentit hautement les bruits répandus sur ce sujet par les ministres de l'empereur, faisant toutefois connaître que, quand même le fait dont ils l'accusaient serait vrai, il n'aurait point à s'en justifier.

La cour d'Espagne espérait encore au commencement d'avril que la paix avec les Turcs était encore éloignée. D'autres motifs confirmaient encore cette cour a rejeter les propositions du traité qui se négociait à Londres. Comme la paix ne convenait pas aux vues d'Albéroni, et qu'il croyait que le trouble général de l'Europe était nécessaire pour appuyer ceux qu'il voulait exciter en France, rien n'ébranlait ses résolutions. Il savait que l'empereur envoyait de nouvelles troupes en Italie. On disait que ce prince était sûr du roi de Sicile, qu'il ne dépendait que de la cour de Vienne de conclure, quand elle voudrait, aux conditions qu'il lui plairait d'imposer, le traité que deux Piémontais négociaient secrètement avec cette cour. Ces dispositions, le nombre d'ennemis qui s'unissaient contre l'Espagne, le peu d'espérance d'avoir des alliés utiles, l'apparence morale de succomber étant dénué de tout secours, enfin aucune de toutes les considérations les plus pressantes, ne pouvait faire changer l'opposition que Sa Majesté Catholique, entraînée par son ministre, témoignait pour le projet que la France et l'Angleterre lui proposaient. Cellamare, suivant les ordres du roi son maître, ne perdait aucune occasion de parler contre ce traité. Il disait qu'il ne comprenait pas que les ministres de France eussent pu seulement l'examiner. Il attaquait la disposition faite de la Sicile comme une clause qui détruisait absolument le fondement de la paix d'Utrecht. Stairs pour l'adoucir voulut lui faire sentir l'intérêt que les Napolitains, dont les biens étaient confisqués par l'empereur, trouveraient à la conclusion d'un

traité où la restitution réciproque des confiscations serait stipulée comme un des principaux articles; mais Cellamare était trop délié pour témoigner inutilement, avant que la paix fût faite, la satisfaction qu'il aurait de rentrer par cette voie dans la jouissance de ses biens. Il se plaignit au contraire plus fortement et de la négociation et du mystère que l'on faisait au roi d'Espagne de ce qui se passait dans le cours d'une affaire où ce prince avait tant d'intérêt. On commençait à parler d'une rupture prochaine entre la France et l'Espagne. Cellamare dit qu'il n'était pas inquiet de ces bruits, mais qu'il voyait avec déplaisir que le fondement de ces discours, si éloignés des sentiments du roi et de la nation française, et si éloignés des intérêts de Sa Majesté, était la crainte excessive que le gouvernement avait de se trouver engagé dans une guerre nouvelle; que cette crainte était cause que le régent se rendait sourd à toutes les représentations tendantes à l'engager à prendre les armes. Il ajoutait qu'il était à craindre que Son Altesse Royale, agissant sur ce principe, n'offrît aux Anglais des choses aussi peu convenables à son propre honneur qu'elles seraient contraires aux intérêts de l'Espagne; que celui de M. le duc d'Orléans était de ne pas s'opposer aux desseins que Sa Majesté Catholique pouvait former contre les ennemis communs si naturels de sa maison, et de laisser à ce prince le moindre lieu de soupçonner que les sentiments de Son Altesse Royale à son égard ne fussent pas sincères.

Suivant les instructions d'Albéroni, Cellamare traitait de pot-pourri le traité fait à Londres. Il se flattait même d'avoir obligé le maréchal d'Huxelles à convenir de l'importance dont il était de ne pas altérer par quelque résolution imprudente, et par le désir singulier de soutenir, au préjudice du roi d'Espagne, des projets avantageux à l'empereur, l'union qu'il était si nécessaire à maintenir entre les François et les Espagnols. Après cet aveu du maréchal d'Huxelles, Cellamare lui dit qu'on prétendait que l'abbé Dubois et Chavigny, engoués tous deux de leurs négociations, travaillaient à les soutenir par la violence; que leur vue était d'unir le régent au roi d'Angleterre, dont le procédé devenait de jour en jour plus suspect au roi d'Espagne; que cette union n'empêcherait pas cependant que la réception favorable que Nancré avait eue à Madrid ne fût suivie de toutes sortes de bons traitements, quoique d'ailleurs le roi d'Espagne eût lieu de juger que cet envoyé était chargé de propositions peu agréables à Sa Majesté Catholique. Pendant que l'ambassadeur d'Espagne s'expliquait ainsi à celui qui devait en rendre compte au régent, il parlait avec moins de modération aux différents ministres que les princes d'Italie entretenaient à Paris. Il leur disait que le roi son maître détestait la chaîne qu'on prétendait imposer à leurs souverains; que les

propositions de la France seraient mal reçues à Madrid; que l'espérance de la succession de Parme était méprisée du roi et de la reine d'Espagne; que l'un et l'autre avaient en horreur le projet de remettre la Sicile entre les mains des Autrichiens, et que Leurs Majestés Catholiques regardaient la proposition de laisser le reste de l'Italie en l'état où elle se trouvait lors comme pernicieuse. Il gémissait ensuite, soit avec ces ministres, soit avec d'autres, sur ce que la France voulait la paix à quelque prix que ce fût, parce que le régent la croyait nécessaire pour la validité des renonciations. C'était une partie des manèges que Cellamare faisait pour acquérir des amis au roi son maître, et pour empêcher l'exécution du traité. La cour de Vienne, qui en devait recueillir les principaux avantages, ne se pressait pas cependant d'y souscrire, et dans la fin de mars les principaux ministres de l'empereur étaient encore partagés sur le parti que ce prince devait prendre. Enfin la conclusion de la paix avec les Turcs devenant plus que jamais probable au commencement d'avril, l'empereur consentit à tous les points du traité. On dit même alors que l'accommodement du roi de Sicile était fait, et que le mariage d'une archiduchesse avec le prince de Piémont était une des principales conditions.

Le prince de Cellamare, suivant ses ordres, déclara que le roi son maître n'accepterait jamais un tel traité; que, tout l'avantage étant pour la maison d'Autriche, l'acceptation de l'empereur ne serait pas un exemple pour Sa Majesté Catholique. Malgré ces protestations, on ne désespéra pas encore de le persuader. Comme le roi d'Espagne n'avait pas refusé positivement, le régent dépêcha un courrier exprès pour porter à Madrid la nouvelle du consentement de l'empereur, espérant que, le roi d'Espagne voyant les principales puissances de l'Europe concourir également à l'exécution de ce projet, Sa Majesté Catholique surmonterait aussi sa répugnance à l'accepter. En effet, elle n'avait point rendu de réponse précise; le cardinal avait seulement amusé Nancré et le colonel Stanhope, en leur disant qu'il fallait attendre la réponse de Vienne avant que le roi d'Espagne prît sa dernière résolution. Ce premier ministre se contentait de combattre le projet de toutes ses forces, en toutes ses parties, et de se retrancher sur la juste horreur que la reine d'Espagne avait conçue sur ce qui se proposait à l'égard de Parme. S'il se contenait un peu en parlant aux ministres de France et d'Angleterre, il se déchaînait avec les autres, et furieusement contre la paix d'Utrecht, et s'emporta même un jour jusqu'à dire à l'ambassadeur de Portugal, que ce ne serait pas le premier traité rompu aussitôt que conclu. Toutefois il affectait de ménager Nancré; il avait avec lui de longues conférences tête à tête; l'accueil que Nancré recevait de la cour était très distingué.

Enfin, à juger par les démarches extérieures, on pouvait penser que cette négociation particulière était agréable au roi d'Espagne et à son ministre. Bien des gens même soupçonnèrent qu'il y avait peut-être quelque intelligence secrète entre les deux cours, que celle d'Angleterre ignorait et dont elle serait la dupe. On s'épuisait en raisonnements; on jugeait bien, par l'empressement de tant de préparatifs de guerre, que l'Espagne rejetterait le traité; mais on ne pouvait se figurer qu'elle voulût faire la guerre sans alliés, et on se persuadait qu'elle était assurée de la France ou du roi de Sicile, parce que nulle autre alliance ne lui paraissait si naturelle. Le roi de Sicile venait encore d'envoyer depuis peu le président Lascaris à Madrid, quoiqu'il y eût l'abbé del Maro pour ambassadeur ordinaire. On ne doutait donc point de guelque liaison secrète, ou déjà prise, ou prête à prendre avec lui. Mais ces raisonnements étaient vains, l'Espagne était véritablement sans pas un allié. Son tout-puissant ministre déplorait inutilement l'aveuglement de toute l'Europe, de la France surtout, qui manquait selon lui la plus belle occasion du monde, et la plus facile, de mettre des bornes à la puissance de l'empereur, et de chasser pour toujours les Allemands d'Italie. À l'égard du roi de Sicile, quoiqu'il comptât peu sur l'envoi de Lascaris, et qu'il ne doutât point que ce prince ne traitât avec le ministre arrivé de Vienne à Turin, il avait une telle opinion de l'infidélité de la Savoie, qu'il ne doutait pas que l'empereur n'en fût trompé si la France voulait s'unir contre lui à l'Espagne. Malgré toute l'affectation de fermeté et de tout espérer de la guerre, Albéroni éprouvait de grandes agitations intérieures sur l'incertitude des succès où il allait se livrer. Il avouait que, le roi d'Espagne étant seul, l'entreprise était fort difficile; il disait qu'il satisfaisait au moins à son honneur et montrait le chemin aux autres princes; il laissait échapper des menaces contre ceux qui, après coup, se voudraient joindre à Sa Majesté Catholique; il ajoutait que la guerre n'était point de son goût, et qu'il en avait de bons témoins, et se faisait un mérite de toutes les iniquités qu'il attirait sur soi par le seul zèle de bien servir son maître. C'était par ce zèle qu'il traitait le traité de chimérique, les conditions d'impossibles, et qu'il s'étonnait que l'abbé Dubois eût pu penser que l'Espagne donnât dans des absurdités pareilles, et pût compter sur le frivole de garanties dont on la leurrait. Il dit au colonel Stanhope qu'il croyait de la prudence de faire quelquefois des réflexions sur les variations du gouvernement d'Angleterre, fondées sur ses discussions domestiques et sur le changement de tout le ministère et de tous ses principes, comme il était arrivé à l'avènement et à la mort de la reine Anne, d'où il concluait qu'on ne pouvait jamais compter de sa part sur

rien de solide ni de durable. Il déclamait contre la mauvaise foi de la France et de l'Angleterre, convenues de tout, selon lui, avec l'empereur depuis longtemps, dont les offices à Vienne n'étaient que grimaces concertées; que ce projet, communiqué si tard à l'Espagne, et encore par parties, était si peu secret, que toute la teneur en avait été écrite depuis longtemps de Venise et de Rome, jusque-là qu'une gazette de Florence s'en était moquée et s'en était expliquée fort nettement; de là Albéroni s'exhalait en invectives sans mesures, en menaces figurées et en d'autres plus ouvertes, pleines de vanteries, sur la bonté du gouvernement qu'il avait établi et le grand pied où il était venu à bout de remettre l'Espagne; il finissait par des avertissements très malins et menaçants pour M. le duc d'Orléans.

Nancré s'était alors expliqué sur tous les points de sa commission ; Albéroni appela cela avoir enfin vomi tout ce qu'il avait apporté, digéré et non digéré après un long secret. Il s'emporta avec fureur contre l'échange de la Sicile pour la Sardaigne, le traita de scandaleux, demanda si la France, non contente d'avoir arraché cette île à l'Espagne, voulait encore la priver du droit de réversion stipulé par le traité d'Utrecht, et mettre le comble à la puissance de l'empereur en lui donnant les moyens de former une marine, la seule chose qui lui manquait, de devenir le maître absolu de la Méditerranée, de l'Adriatique, de l'Archipel, et d'y porter quand il lui plairait toutes les forces du septentrion. Dans sa fureur, il traita ces projets de bestialité, de fous ceux qui les approuvaient, d'abandonnés de Dieu; l'abbé Dubois d'aveugle, de dupe des Anglais, de dépourvu de tout esprit de conseil, et qui entraînait la France et le régent dans le précipice. Il distinguait le maréchal d'Huxelles seul des auteurs et approbateurs d'un si pernicieux conseil. Il protesta que, quoi qu'il pût arriver, le roi d'Espagne ne changerait point de sentiment; qu'avec la fermeté qu'il avait marquée dans les temps les plus malheureux, il ne recevrait pas des lois honteuses avec quatre-vingt mille hommes bien lestes et bien complets, des forces de nier au delà de ce que l'Espagne en avait jamais eu, des finances réglées comme une horloge et le commerce des Indes bien disposé; qu'il mourrait l'épée à la main s'il le fallait plutôt que de laisser les Anglais distribuer et changer les États à leur gré, en maîtres du monde, et que, si le roi d'Espagne y périssait, on dirait que ceux qui avaient un intérêt commun avec lui auraient contribué à sa perte. Il chargea Monteléon de parler à l'abbé Dubois comme il parlait lui-même à Nancré, et de lui faire faire les mêmes réflexions s'il en était capable. Furieux contre la France, il ne l'était pas moins du refus de ses bulles de Séville. Il s'en plaignit en termes très forts à Paulucci, traita l'accusation de Gallas contre lui d'impostures infâmes,

sacrilèges, d'invention diabolique; il assura que, quelque mépris que le roi d'Espagne eût pour une si noire calomnie, il s'en vengerait, non par une autre, mais par les armes, cette voie étant la seule dont les rois doivent se servir, et laisser l'imposture aux âmes viles. Il triompha ensuite de désintéressement et de désir de tout sacrifice personnel, mais en déclarant que, l'outrage étant fait aux justes droits de la couronne d'Espagne, le roi catholique les soutiendrait avec la dernière vigueur. Parmi tant de divers emportements, Albéroni traitait Nancré avec tant de distinction et d'apparente confiance, que ceux qui ne voyaient que ces dehors croyaient que la négociation faisait de grands progrès. On voyait néanmoins les préparatifs de guerre pressés avec plus de diligence que jamais, et que les discours des gens qui pouvaient être instruits ne tendaient nullement à la paix.

Castañeda, chef d'escadre, envoyé depuis quelque temps en Hollande, pour y acheter des vaisseaux pour l'Espagne, reçut de nouveaux ordres d'en revenir. Albéroni avait besoin de lui pour l'exécution de ses desseins, et fatigué des difficultés qui, malgré la confiance de Beretti, retardaient toujours cette affaire, le cardinal dit qu'il n'en avait plus besoin, et que l'Espagne avait assez de navires pour se faire respecter dans la Méditerranée, résolue, à quelque prix que ce fût, d'assurer l'équilibre de l'Europe ou de la mettre toute en combustion. Outre les ministres impériaux, ceux d'Angleterre et de Portugal, quoique sans guerre, avaient traversé tant qu'ils avaient pu l'achat des vaisseaux. Beretti ne s'en était pas moins vanté comme on l'a vu; il voulut même prendre à bon augure la nomination qui fut faite de députés pour examiner cette affaire, et dit à Castañeda, qui en jugeait bien plus sainement, que c'était par le peu d'usage qu'il avait de la forme du gouvernement de Hollande. L'armement de cette république pour la Baltique était encore incertain; mais celui de l'escadre anglaise pour la Méditerranée était public avec sa destination pour cette mer, surtout depuis les menaces de Monteléon là-dessus. Les ministres d'Espagne ne savaient quel parti le régent prendrait en cette occasion pour ou contre leur maître, ou s'il demeurerait neutre, et Beretti se plaignait amèrement du silence de Madrid, et de se trouver en des conjonctures si difficiles sans ordres et sans instructions. Monteléon dans Londres n'en recevait pas plus que lui à la Haye. Albéroni désirait peut-être qu'ils fissent des fautes, et croyait utile de conserver la liberté de désavouer les ministres d'Espagne, et les engagements qu'ils auraient pris quand il lui plairait de le faire; il ne s'était encore expliqué précisément que sur l'envoi de l'escadre anglaise, parle mémoire qu'il avait fait présenter par Monteléon. La cour et ses partisans

affectaient de souhaiter la paix, et répandaient dans le public que l'envoi de cette escadre n'avait d'autre objet que de faire valoir la médiation de l'Angleterre, et de procurer plus aisément par là une tranquillité générale. Ceux qui étaient opposés à la cour de tout parti favorisaient l'Espagne, pour contredire Georges et ses ministres. Les négociants étaient alarmés dans la vue de l'interdiction prochaine de leur commerce. Monteléon, parmi ces différentes dispositions, continuait de conseiller de faire tomber sur la cour de Vienne le blâme du refus des conditions du traité, en différant une réponse absolument négative, et se contentant, en attendant la réponse de Vienne, de représenter doucement les inconvénients de ces conditions. Lui-même agissait dans cet esprit auprès de l'abbé Dubois, et il interprétait en mal tout ce que l'empereur faisait dire par le roi d'Angleterre, tendant au refus ou à l'acceptation. On savait qu'il y avait à Vienne des émissaires du roi de Sicile, qui traitaient avec le prince Eugène fort secrètement, et la négociation passait pour avancée. Schaub voulut demander quelque éclaircissement là-dessus, mais il n'en put tirer d'autre sinon que la négociation existait. Monteléon n'oublia rien pour rendre les Impériaux suspects à Londres et à l'abbé Dubois quelque parti qu'ils prissent de refuser ou d'accepter. Il voyait souvent l'abbé Dubois même avec une sorte de confidence. Cet abbé l'assura que Georges tiendrait ferme sans se laisser amuser ni tromper par les Impériaux; que, si l'Espagne acceptait, l'escadre anglaise serait à la disposition du roi catholique; si Vienne refusait, l'Angleterre laisserait agir l'Espagne, et prendrait d'autres mesures de concert avec la France, si le roi de Sicile traitait avec l'empereur; en ce cas l'Angleterre pourrait se joindre avec la France et l'Espagne, et les aider à ramener la Sicile sous la domination d'Espagne. Il dit que, si cette couronne avait quelque complaisance, et qu'elle parût disposée à accepter le projet, elle retirerait de grands avantages de cette démonstration; que la conjoncture était d'autant plus favorable que le ministère anglais était mécontent de l'empereur, et qu'il y avait eu de fortes paroles entre Stanhope et Penterrieder. Monteléon était persuadé qu'au point où en étaient les choses, il n'y avait de parti à prendre pour l'Espagne que de céder aux conseils absolus de la France et de l'Angleterre; mais il n'osait avouer ce qu'il pensait. Il savait que ce serait déplaire à Albéroni avec qui il n'était pas assez bien pour lui écrire d'une manière directement opposée aux sentiments d'un homme si porté à la vengeance, si fougueux et si totalement puissant.

Cependant les ministres d'Angleterre, connaissant l'intérêt particulier qu'ils avaient d'empêcher une guerre dont la nation commençait à leur reprocher l'inutilité

et les fâcheuses conséquences; essayaient également d'amener l'empereur et le roi d'Espagne à la paix; mais ils négociaient différemment à l'égard de l'un et de l'autre. Ils louèrent Albéroni de la bonne foi dont il avait parlé au colonel Stanhope, et dirent qu'elle avait suspendu la réponse aux instances de Monteléon sur l'escadre, parce qu'il aurait été impossible de n'y pas user de termes qui ne convenaient pas entre deux puissances amies, également intéressées à entretenir entre elles la plus étroite union. Stanhope fit valoir comme une marque d'attention qu'au lieu de répondre au mémoire de Monteléon, il écrivait directement à Albéroni que l'escadre destinée pour la Méditerranée servirait le roi d'Espagne, quelque parti que prît l'empereur de refuser ou d'accepter le projet du traité. Il en exalta de nouveau les avantages et de quelle importance il serait pour le roi d'Espagne d'avoir un pied en Italie, et de mettre actuellement garnison espagnole dans Livourne, assuré de la garantie des principales puissances de l'Europe. Monteléon, flatté par ces discours, était persuadé que le roi son maître réussirait s'îl voulait contracter une alliance solide avec la France, l'Angleterre et la Hollande; qu'il ne tiendrait qu'à lui de stipuler de la part de ces puissances un engagement formel d'empêcher à jamais les Impériaux d'exercer des vexations en Italie, et sous des prétextes mendiés d'attaquer ces princes dans leur liberté, leurs biens et leur souveraineté. Mais, pendant que Stanhope lui donnait de si bonnes paroles et de si belles espérances, ce ministre et Sunderland assuraient tous deux Penterrieder que, si l'empereur voulait signer le traité, le roi d'Angleterre en remplirait fidèlement les engagements, et qu'il se porterait aux dernières extrémités contre l'Espagne.

Les ministres d'Angleterre crurent apparemment devoir s'expliquer si clairement pour déterminer la cour de Vienne, parce qu'ils surent que la négociation du roi de Sicile avançait, qu'elle était fortement appuyée par quelques Espagnols impériaux que ce prince avait gagnés, et qu'ils conseillaient à l'empereur de s'emparer de Parme et de Plaisance, pour échanger cet État contre la Sicile. Les ministres piémontais travaillaient également de tous côtés pour traverser le traité de Londres, et pendant qu'ils faisaient leurs efforts à Vienne pour unir leur maître avec l'empereur, ils se liaient eux-mêmes avec les ministres des princes d'Italie, en France et en Angleterre, pour empêcher le succès du projet concerté entre le régent et le roi d'Angleterre. Ce prince connaissait combien les vues du roi de Sicile étaient dangereuses, et par conséquent de quelle importance il était d'empêcher qu'il ne réussît à Vienne, et que par ses manèges il ne parvînt au but qu'il se proposait d'obtenir, une archiduchesse pour le prince

de Piémont. Ainsi, pour l'empêcher, le roi d'Angleterre fit connaître aux ministres impériaux que, si les bruits qui couraient de ce mariage se vérifiaient, il lui serait désormais impossible d'entretenir avec l'empereur les mêmes liaisons et la même confiance qu'il avait eues par le passé. Il ajouta même aux ordres qu'il donna là-dessus à Saint-Saphorin des lettres pour l'empereur et pour l'impératrice Amélie, mère des archiduchesses.

## NOTE I. LE GARDE DES SCEAUX, D'ARGENSON.

Le marquis d'Argenson donne dans ses Mémoires<sup>1</sup> des détails assez étendus sur son père. Il ne sera pas sans intérêt de les comparer avec ce que Saint-Simon dit de ce même personnage. C'est un complément indispensable de ses Mémoires. Voici quelques extraits des notes du marquis d'Argenson sur son père.

« Mon père naquit à Venise : il eut la république pour marraine, et pour parrain le prince de Soubise, qui voyageait alors en Italie. J'ai une lettre originale de Balzac² sur sa naissance : il prophétise une grande illustration au *petit Venise*. Mon père, ayant achevé ses études à Paris, revint en Touraine. Il voulait servir ; la tendresse paternelle s'y opposa. L'âge gagnait ; il était un peu tard pour aborder une autre carrière. Mon père trouva des ressources du côté maternel. M. Houlier, son aïeul maternel, vivait encore ; il était lieutenant général au bailliage d'Angoulême : il proposa de lui résigner sa charge ; c'était un des beaux ressorts du royaume. Mon père accepta non sans répugnance, mais ne pouvant se faire au désoeuvrement. Mon père eut de tout temps l'amour du travail ; j'en possède des preuves multipliées remarques sur ses lectures, dissertations sur la politique, extraits historiques, études du droit public et particulier, j'en ai des volumes. De quoi cela pouvait-il servir à un pauvre gentilhomme campagnard, ou même à un juge de province ? Mais cette charge subalterne était déjà une magistrature.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Édition de 1825, p. 183 et suiv.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Jean-Louis Guez, seigneur de Balzac, gentilhomme du pays d'Angoumois, était en relation d'amitié avec la famille d'Argenson.

« Cependant mon père était recherché par ce qu'il y avait de meilleure compagnie dans la province ; il était de toutes les fêtes, convive aimable et plein d'enjouement, avec cela un esprit nerveux, une âme forte, le coeur aussi courageux que l'esprit, de la finesse dans les aperçus, de la justesse dans le discernement ; peut-être ne se connaissait-il pas lui-même ; il ignorait la portée de son génie.

« Parfois il éprouvait bien des tracasseries de la part de ceux de sa compagnie : on trouvait qu'il passait vite sur les formes pour en venir plus tôt au fond et, à l'essentiel, c'est-à-dire à la justice. Il accommodait les procès, épargnait les épices aux plaideurs; il faisait beaucoup de bien; c'en était assez pour causer le récri de ces êtres entichés des droits, c'est-à-dire des profits de leurs charges.

« Mais voici le commencement de la fortune de mon père, élévation qu'il ne dut assurément qu'à lui-même et à ses talents, auxquels il ne manquait qu'un plus grand théâtre pour être généralement reconnus. En 1691 ou 1692, on envoya dans les provinces une commission des *Grands Jours*<sup>3</sup>. L'un des commissaires fut M. de Caumartin, qui est devenu mon oncle. Quand la commission vint à Angoulême, elle fut frappée au premier abord du mérite du lieutenant général; il leur partit bien au-dessus de tout ce qu'ils avaient rencontré dans leur tournée. M. de Caumartin, qui se piquait de connaissances généalogiques, connaissait d'avance notre famille et le rang qu'elle avait tenu en Touraine; il s'engoua particulièrement pour mon père. M. de Caumartin était allié de M. de Pontchartrain, et jouissait d'un grand crédit près de ce ministre. Il pressa mon père de l'accompagner à Paris. Tous les commissaires se joignirent à lui; il n'y eut qu'une voix, offres sincères de service. Mon père refusa quelque temps; il n'aimait point les chimères. Pourtant, au bout de peu de mois, une affaire majeure l'appela à Paris et l'y fit séjourner.

« M. de Caumartin en profita pour le faire connaître de M. de Pontchartrain, pour lors contrôleur général, et depuis chancelier de France. M. de Pontchartrain reconnut la vérité de ce qui lui avait été dit, et retint mon père près de lui. Il le chargea d'abord, pour l'éprouver, de quelques commissions fort épineuses, dont il se tira avec succès. Telle fut celle de réformer les amirautés, de revoir les règlements de marine, de recomposer le tribunal des prises; et dans ces affaires de marine, mon père se rendit si capable en peu de temps, que, M. de Pontchartrain le borgne<sup>4</sup>. Q ayant été reçu en survivance,

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Il s'agit probablement ici de la commission des *Grands Jours*, qui se rendit à Poitiers en 1688. Voy. la Notice sur les Grands Jours, à la suite des *Mémoires de Fléchier* (édit. Hachette, p. 315).

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup>Fils du chancelier.

on lui donna mon père pour instructeur.

« Ensuite il eut la commission de procureur général pour la recherche des francs fiefs et des amortissements. Il y fit des travaux incroyables et fit rentrer au roi plusieurs millions, ne s'attirant que respect et éloge de sa justice et de son intégrité de la part des parties mêmes que l'on recherchait. Mon père se délit alors de sa charge d'Angoulême. M. de Caumartin lui fit épouser sa soeur, et M. de Pontchartrain approuva ce mariage. Mon père avait quarante et un ans ; il était bien fait, une physionomie plus expressive qu'agréable. Ma mère eût pu faire un meilleur mariage pour la fortune, mais elle refusa tout autre parti dès qu'elle l'eut connu.

« Ce mariage et l'obligeance de quelques amis mirent mon père en état d'acheter une charge de maître des requêtes, sans laquelle, de son temps, on ne pouvait parvenir à rien; car il régnait alors des principes d'ordre qu'on néglige beaucoup trop sous le règne actuel<sup>5</sup>. Son heureuse étoile voulut qu'elles fussent à très bas prix. Mon père recueillit aussi quelques héritages en ligne collatérale. Le vicomte d'Argenson, son oncle, qui fut, pendant plusieurs années<sup>6</sup>, gouverneur de la Nouvelle-France (ou Canada), lui donna ou assura, en faveur du mariage, la plus grande partie de sa fortune, entre autres son hôtel, vieille rue du Temple, où mon père alla demeurer en 1696.

« Ainsi mon père put s'établir, prendre femme et charge. Peu de temps après, il fut question pour lui de l'intendance de Metz. On préféra lui confier la police de Paris, M. de La Reynie s'étant retiré. On sait comment il s'est acquitté de cette charge, et quels talents il y a déployés. Dans cette charge, mon père était véritablement ministre : il travaillait directement avec le feu roi, et était avec ce monarque en correspondance continuelle. Il a été dis fois question de l'appeler au ministère : la brigue de cour, la ligue des ministres s'y sont toujours opposées, toujours sous le prétexte qu'on ne saurait trouver personne pour le remplacer à la police de Paris en des temps aussi difficiles que ceux de la dernière guerre. On l'a cru l'ami des jésuites beaucoup plus qu'il ne l'était en effet. Il les connaissait mieux que personne, et n'a jamais fait grand'chose pour eux. Or ces gens n'aiment point qu'on ne travaille qu'à demi dans leurs intérêts. Mon père était aussi médiocrement bien avec M<sup>me</sup> de Maintenon : elle savait l'apprécier ; mais il était peu lié avec cette dame. Il était attaché au maître en droiture. Les ministres le craignaient ; les courtisans l'évitaient autant qu'il savait se passer d'eux. M. de Bâville

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup>Le marquis d'Argenson écrivait sous le règne de Louis XV.

<sup>61657-1660.</sup> 

a été précisément clans la même situation en Languedoc, où ses succès l'ont confiné, mais lui ont valu un pouvoir souverain.

« Mon père possédait à la fois la sagesse de volonté et le courage d'exécution. Au milieu du travail immense dont il était surchargé, mon père a toujours été le plus imponctuel de tous les hommes : il ne savait jamais quelle heure il était, et faisait de la nuit le jour et du jour la nuit, selon qu'il lui convenait. Forcé de s'occuper d'une multitude de détails, la plupart très importants, mais de différents genres, il les faisait quand il pouvait ou quand il voulait, à bâtons rompus, et coupait ou interrompait sans cesse l'un pour l'autre. Mais son génie, également sûr et actif, suffisait à tout; il retrouvait toujours le bout de ses fils, quoiqu'il les rompît à tous moments, et saisissait successivement cent objets différents sans les confondre.

« J'ai la conviction que, de tous les hommes qui ont été en place de nos jours, aucun n'a mieux ressemblé au cardinal de Richelieu que mon père. Assurément ce grand ministre n'eût point désavoué le lit de justice des Tuileries (26 août 1718). Il suffit de rappeler les événements qui y donnèrent lieu. Une révolution affreuse était imminente; jamais on n'en fut plus près; il n'y avait plus qu'à mettre *le feu aux poudres*, suivant l'expression du cardinal Albéroni dans sa lettre interceptée. Le régent, trahi par son propre ministère, l'opiniâtreté des parlements, l'inquiétude des protestants de Poitou, les troubles de Bretagne, la conspiration de Cellamare, dans laquelle étaient impliquées nombre de personnes de Paris, et dont les fils étaient ourdis à l'hôtel du Maine; les querelles entre les princes du sang et les légitimés, entre la noblesse et les ducs et pairs, entre les jansénistes et les molinistes; toutes ces causes de discorde fomentées et soldées par l'argent de l'Espagne; n'est-ce rien que d'avoir sauvé le royaume de cet affreux tumulte, et des guerres civiles qu'eût certainement entraînées la résistance d'un prince aussi courageux que l'était M. le duc d'Orléans ?

« Depuis la mort de Louis XIV, mon père avait été en butte à tous ces petits seigneurs qui obsédaient l'esprit du régent. On lui donnait des dégoûts dans sa charge; et pourtant on sait que le régent lui avait des obligations essentielles qu'il n'eût pu oublier sans se rendre coupable de la plus haute ingratitude<sup>8</sup>. Mon père était informé de tout ce qui se tramait; il en avertissait M. le duc d'Orléans. Celui-ci ne voulut reconnaître la vérité que lorsque les choses furent parvenues à une évidence extrême.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup>Mémoires du marquis d'Argenson (édit. 1825), p. 176 et suiv.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup>Voy. Mémoires de Saint-Simon, t. VII, p. 321, t. XV, p. 256, et les Mémoires du marquis d'Argenson (édit. 1825), p. 190, 191.

Mon père avait attendu M. le duc d'Orléans au Palais-Royal jusqu'à deux heures après minuit. Enfin ce prince, de retour d'une partie de plaisir, lui donna audience, et reconnut, à des preuves irrécusables, les dangers de sa position. Il fallait prendre un grand parti: mon père fut fait garde des sceaux et président du conseil des finances. Jamais il n'y eut un coup d'État plus hardi que celui par lequel il sauva son prince et sa patrie. Ce fut, suivant l'expression d'un contemporain, une vraie *Catilinade dont mon père fut le Cicéron*.

« Personne ne parlait mieux en public que mon père ; moins brillant par une érudition de légiste que par une éloquence forte de choses, de grandes maximes et de pensées élevées.

« Il fallut ensuite réparer les brèches ouvertes par les ennemis de l'État. Nul ne savait mon père propre à l'administration des finances comme il se l'est montré; mais la qualité d'homme sage, aimant le bien public, ferme, travailleur et bon économe, est de beaucoup préférable à cette maudite science financière qui a perdu la France. Mon père n'a jamais été la dupe de Law, et je pense même que, s'il n'eût dépendu que de lui, il eût donné la préférence aux projets de MM. Pâris, qui, voulant opposer système à système, avaient un plan d'actions sur les fermes qui devait nécessairement pâlir devant le funeste clinquant des actions mississipiennes. Law et mon père ne s'accordèrent jamais pleinement ensemble. Pourtant mon père fit la faute de remettre au lendemain lorsqu'il reçut l'ordre d'arrêter Law et de l'enfermer à la Bastille, et c'est ce qui décida sa disgrâce. Mon père en fut peu affecté; mais il le fut beaucoup plus lorsqu'il vit que cette défaveur entraînait aussi celle de mon frère<sup>9</sup>, malgré la promesse contraire qu'il avait reçue du régent.

« Mon père conduisait les choses de son ministère avec un secret admirable. En voici la preuve. J'avais soupé en ville ; je rentrais chez moi à une heure après minuit ; le suisse me dit que M. le garde des sceaux me demandait. Il s'agissait d'écrire quinze lettres circulaires, sur sa minute, à autant d'intendants, et de ne me pas coucher que tout ne fût terminé. Mon frère avait fini sa tâche qui était d'autant, et s'était couché par ordre de mon père. Je pris du café et ne me mis au lit qu'à quatre heures du matin. Il s'agissait d'une augmentation de monnaies qui surprit tout le monde ; car on avait fait courir le bruit d'une diminution. Le lendemain cet édit fut publié, et l'on fit porter nos lettres par des courriers. Ainsi mon père ne s'était point fié à la discrétion de ses

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup>Le comte d'Argenson, qui fut ministre de la guerre sous le règne de Louis XV.

commis ; il avait poussé la prévoyance jusqu'à venir s'assurer par lui-même si nous nous étions couchés tous les deux après avoir terminé nos écritures, l'appât d'un bénéfice sûr pouvant être pour tous autres une violente tentation de divulguer ce secret. »

# NOTE II. DIFFICULTÉ DES RÉFORMES AU XVIIIe SIÈCLE.

Saint-Simon, dans un des plus curieux passages de ses Mémoires, dit que tout bien est impossible en France, et il allègue comme preuve ses vains efforts, lorsqu'il était du conseil de régence, pour détruire certains abus financiers. On trouve à peu près la même opinion exprimée dans les Mémoires du marquis d'Argenson. Il venait de passer par le ministère, et son frère était encore ministre, de la guerre, lorsqu'il écrivit la partie de ses Mémoires inédits que je vais citer. Elle est datée de 1751 (29 juin):

« Tout le monde dit ici [en France], que le roi devroit retrancher la dépense. Le parlement vient de le lui dire assez hardiment. On fait même l'honneur à M. de Machaut de dire que c'est lui qui le suggère au parlement, et qu'au moins il est bien aise que cela soit dit, pour faire rentrer le roi en lui-même. Mais a-t-on bien réfléchi et connu *combien la moindre réforme est difficile* en France, sur le pied où sont les choses? Chacun se tient l'un à l'autre. Il faudroit qu'un ministre offensât ce qu'il y a de plus grand à la cour pour toucher aux écuries, aux bâtiments, à la bouche¹, aux extraordinaires de la maison du roi², aux dépenses des voyages, aux pensions, aux gouvernements donnés à des gens qui ne méritent rien et qui sont riches, et à toutes ces dépenses qui consomment les finances. On choqueroit, on offenseroit par

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Ce mot désignait tous les officiers employés pour le service de la table et des cuisines du roi.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>C'est-à-dire aux dépenses extraordinaires de la maison du roi.

là grièvement la maîtresse<sup>3</sup>, le grand-maître de la maison du roi, le premier maître d'hôtel, le grand écuyer, le premier écuyer, les dames du palais, etc. Leurs cabales, leurs agréments, la cour, les grands, les valets, tout cela se tient l'un à l'autre: ainsi toutes ressources ne sont que des gouttes d'eau dans la mer. C'est ce qui vient d'arriver aux nouveaux emprunts: à peine y a-t-il eu deux millions de portés pour rentes viagères qu'ils ont été mis à payer la maison du roi, à qui l'on doit encore beaucoup par delà.

« Pour ce retranchement des dépenses du roi, il faudroit donc que le caractère de facilité du roi se réformât, ou bien qu'il se donnât un premier ministre bien autorisé, qui fût maître de tout, et que le roi soutînt dans toutes ses opérations avec grande fermeté; ce qui lui est très difficile. Il faudroit que ce vizir ne vît seulement pas la marquise<sup>4</sup>, bien éloigné de recevoir d'elle des ordres à chaque opération, comme on fait aujourd'hui. Ce vizir devroit d'abord former une *commission de réformation*, composée d'une douzaine de magistrats des plus sévères, qui réduisît toutes les dépenses de la cour au pied le plus juste, et [jugeât] le sujet de renvoi dans les provinces de tous ceux qui n'ont que faire à la cour ni à la ville. Il faudroit que la cour vînt résider à Paris, avec l'usage de quelques maisons de campagne pour le roi, pour la reine et pour la maison royale. »

L'énoncé seul de ces idées prouve combien les réformes étaient alors difficiles, pour ne pas dire impossibles. Le marquis d'Argenson imputait surtout à la cour l'opposition à toutes les améliorations, et la proclamait la cause principale des malheurs de la France à cette époque.

« La cour! la cour! la cour! Dans ce mot est tout le mal de la nation. La cour est devenue le seul sénat de la nation: le moindre valet de Versailles est sénateur; les femmes de chambre ont part au gouvernement; si ce n'est pour ordonner, c'est du moins pour empêcher les lois et les règles; et, à force d'empêcher, il n'y a plus ni lois, ni ordre, ni ordonnateurs; à plus forte raison quand il s'agiroit de réformation dans l'État. Quand la réforme seroit si nécessaire, tout ministre tremble devant un valet; et combien cela est-il plus vrai, quand une favorite a grand crédit, quand le monarque est facile et trop bon pour ce qui l'entoure ?

« Cet ascendant de la cour est venu ainsi, depuis qu'il y a une capitale exprès

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup>M<sup>me</sup> de Pompadour, qui avait contribué à faire renvoyer du ministère le marquis d'Argenson.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup>La marquise de Pompadour.

pour la cour (Versailles). Sous le feu roi, on s'en ressentit, mais moins; car il était haut, ferme, et autorisoitt beaucoup ses ministres, quelque chose qu'on en pût dire. Mais sous lui et sous Louis XV, les ministres, en revanche, ont beaucoup perfectionné l'autorité monarchique, arbitraire, la cour augmentant par là de pouvoir sur la nation. Le goût du luxe s'est accru, de sorte qu'à mesure que la noblesse est devenue plus pauvre, l'honneur de dépenser avec goût, le déshonneur de l'économie, se sont accrus, et nous plongent chaque jour davantage dans la nécessité de dépenser, soit en nous ruinant, soit en rapinant.

- « La cour empêche toute réforme dans la finance et en augmente le désordre.
- « La cour corrompt l'état militaire de terre et de mer par promotions de faveur, et empêche que les officiers ne s'élèvent au généralat par le mérite et l'émulation.
- « La cour empêche le mérite, l'autorité et la permanence aux ministres, et à ceux qui travaillent sous eux aux affaires d'État.
- « La cour corrompt les moeurs ; elle prêche aux jeunes gens, qui entrent dans leur carrière, l'intrigue et la vénalité, au lieu de l'émulation par la vertu, le mérite et le travail ; elle casse le col à la vertu, dès qu'elle se présente.
- « Elle nous appauvrit, de sorte que bientôt les financiers mêmes n'auront plus d'argent.
  - « Elle empêche enfin le roi de régner et de retrouver en lui la vertu qu'il a.
  - « Elle appauvrit les provinces, attirant à Paris toute la graisse des provinces. »

## NOTE III. JOURNAL INÉDIT DE NICOLAS-JOSEPH FOUCAULT.

On a déjà parlé plus haut (t. XII, p. 502) du journal inédit de Nicolas-Joseph Foucault. Un des passages contient lé récit de l'incendie des vaisseaux français par les Anglais après la bataille navale de la Hougue<sup>1</sup>. Si, comme l'avait demandé Seignelay, la côte de Normandie avait eu son port militaire, la flotte dispersée y aurait trouvé un asile. Mais on a vu que Louvois s'y était opposé. Nicolas-Joseph Foucault, qui était alors intendant de Caen, fut témoin oculaire de cet événement et en adressa la relation au ministre de la marine<sup>2</sup>.

« M. de Tourville arriva à la Hougue avec douze vaisseaux le dernier mai 1692, au matin; il mouilla le soir à la rade, à la portée du canon de terre, le fond du bassin de la Hougue étant très bon pour l'ancrage. Mais M. de Sepville, neveu de M. le maréchal de Bellefonds, qui montait *le Terrible*, pour avoir voulu ranger de trop près l'île de Tatiou, s'échoua sur une pointe de roche qui paraît de basse mer; et comme nos vaisseaux pouvaient approcher plus près de terre, le sieur de Combes, qui a dressé des plans pour faire un port à la Hougue, fut leur marquer le mouillage, et sur les neuf heures au matin du 1er juin, les douze vaisseaux³ vinrent chacun prendre leur place, les ennemis demeurant toujours mouillés à deux portées de canon du plus avancé en mer de nos

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>La Hougue-Saint-Waast (département de la Manche). On écrit quelquefois la Hogue.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Journal manuscrit, Bib. imp., n° 229 des 500 de Colbert, folio 81 et suiv.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup>Il s'agit toujours ici des vaisseaux qui avaient échappé au désastre de la Hougue.

vaisseaux.

« M. de Tourville, accompagné de MM. d'Anfreville et de Villette<sup>4</sup>, vint trouver le roi d'Angleterre 5 à la Hougue pour prendre l'ordre de ce qu'ils avaient à faire. Ils proposèrent tous trois d'attendre l'ennemi et de se défendre. M. de Villette ayant dit, dans son avis, que, si le vaisseau qu'il commandait était marchand ou corsaire, il le ferait échouer, mais que, s'agissant des vaisseaux du roi, il crovait la gloire de Sa Majesté intéressée à les défendre jusques à l'extrémité, le roi d'Angleterre et le maréchal de Bellefonds furent sans balancer de ce sentiment, et il fut résolu que nos vaisseaux demeureraient mouillés et attendraient les ennemis. MM. de Tessé, lieutenant général, Gassion et Sepville, maréchaux de camp, mylord Melford, MM. de Bonrepos et Foucault, furent présents à cette délibération; et MM. de Tourville, Anfreville et Villette retournèrent chacun à son bord pour donner ordre à tout. M. de Foucault y fut avec eux, et entra dans le vaisseau de M. de Villette pour savoir si lui ou les autres capitaines avaient besoin de quelque chose. On lui demanda de la poudre, la plupart des vaisseaux n'en ayant pas suffisamment, et même celle qu'ils avaient eue à Brest étant trop faible, ne poussant pas le boulet de moitié si loin que celle des ennemis. Au surplus, le vaisseau de M. de Villette était en fort bon état, et on assura ledit sieur Foucault qu'aux ancres près, les autres étaient de même.

« On envoya en diligence chercher toute la poudre qui était dans les magasins de Valogne et de Carentan ; mais elle ne servit de rien ; car la résolution qui avait été prise le matin de se défendre à l'ancre, fut changée le soir par M. le maréchal de Bellefonds en celle de faire échouer les vaisseaux<sup>6</sup> ; et [celle-ci] ne fut néanmoins exécutée que le lendemain, 2 juin, à la pointe du jour, avec beaucoup de précipitation, de désordre et d'épouvante, les matelots ne songeant plus qu'à quitter les vaisseaux et à en tirer tout ce qu'ils purent, depuis la nuit du dimanche ier juin jusques au lendemain sept heures du soir, que les ennemis, qui n'avaient fait que rôder autour de nos vaisseaux sans en approcher à la portée du canon, pendant qu'ils les avaient vus à flot, envoyèrent des chaloupes sonder et reconnaître l'état où ils étaient.

« Voyant qu'il n'avait été pris aucune précaution pour en défendre l'approche, ils firent avancer avec la marée une chaloupe qui vint mettre le feu au vaisseau de M. de

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup>La Société de l'Histoire de France a publié des Mémoires du marquis de Villette, où l'on trouve un récit de la bataille navale de la Hougue ; p. 113-143.

<sup>5</sup> Jacques II.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup>Voy. le motif de ce changement de résolution dans les Mémoires du marquis de Villette, p. 134-135.

Sepville, qui était le plus avancé en mer et entièrement sur le côté. D'autres chaloupes suivirent cette première avec un brûlot, et vinrent brûler les cinq autres vaisseaux qui étaient échoués sous l'île de Tatiou. On tira, à la vérité, plusieurs coups de canon du fort sur ces chaloupes, mais ce fut sans effet, de même que les coups de mousquet que nos soldats tirèrent du rivage, et les ennemis ramenèrent leur brûlot n'ayant pas été obligés de s'en servir. Tout cela se passa à la vue du roi d'Angleterre et de M. le maréchal de Bellefonds, qui étaient au lieu de Saint-Waast, près la Hougue, où ils demeurèrent fort longtemps à considérer ce triste spectacle.

« Le lendemain, à huit heures du matin, les ennemis revinrent avec la marée du côté de la Hougue, où étaient les six autres vaisseaux échoués sous le canon du fort; ils y envoyèrent plusieurs chaloupes qui les abordèrent et les brûlèrent avec la même facilité qu'ils avaient trouvée la veille pour les six premiers, nonobstant le feu du canon du fort, et celui d'une batterie que M. le chevalier de Gassion avoir fait dresser à barbette<sup>7</sup>, qui seule produisit de l'effet, ayant écarté quelques chaloupes dont elle tua plusieurs hommes.

« Lorsque les ennemis eurent mis le feu à ces six vaisseaux, ils eurent l'audace d'avancer dans une espèce de havre où il y avoir vingt bâtiments marchands, deux frégates légères, un yacht et un grand nombre de chaloupes, tous échoués près de terre, et brûlèrent huit vaisseaux marchands, entrèrent dans une gribane et un autre bâtiment, qu'ils eurent la liberté et le loisir d'appareiller et d'emmener avec eux en criant: Vive le roi! et, sans la mer qui se retirait, ils auraient brûlé ou enlevé le reste. La première expédition ne leur avait pas coûté un homme; il y en a eu peu de tués ou blessés en celle-ci, quoique les ennemis se soient approchés si près du rivage, qui était bordé de mousquetaires, que le cheval du bailli de Montebourg, qui était près du roi d'Angleterre, eut la jambe cassée d'un coup de mousquet tiré des chaloupes anglaises. Elles s'étaient fait suivre par deux brûlots qui, pour s'être trop avancés, échouèrent sur des pêcheries, et les ennemis y mirent le feu en se retirant.

« Il n'y a pas lieu de s'étonner que cette seconde entreprise ait si bien réussi pour eux; il était trop tard, après les premiers vaisseaux brûlés, de prendre des précautions pour sauver les autres, la mer ayant été basse pendant la nuit qui fut l'intervalle des deux actions, et par conséquent il n'aurait pas été possible de se servir de nos frégates et de nos chaloupes qui étaient échouées.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup>Espèce de plate-forme sans épaulement, d'où le canon tire à couvert.

« Mais voici la grande faute que l'on a faite et qui a causé tout le mal : c'est de n'avoir pas pris, dès le 31 mai au soir, que nos vaisseaux arrivèrent, la résolution de les faire échouer<sup>8</sup>. »

On adopta trop tard, comme le prouve le même Journal, les mesures nécessaires pour fortifier la côte de Normandie. Louvois n'était plus là pour s'opposer aux projets de Vauban, et l'on songea à les mettre à exécution en 1694. « Au mois de mai 1694, dit Foucault<sup>9</sup>, M. de Vauban est venu à la Hougue, dont il a visité les fortifications. Il a cru qu'il fallait faire plusieurs redoutes le long de la côte et un camp retranché à la tête de Carentan. » Foucault ajoute : « Il a été imposé cinquante mille livres sur les trois généralités de Normandie pour les ouvrages de la Hougue<sup>10</sup>. » Ces fortifications élevées sur les côtes de Normandie n'empêchèrent pas les ennemis de bombarder Granville en 1695. « Le 18 juillet, écrit Foucault<sup>11</sup>, à neuf heures du matin, les ennemis ont paru devant Granville au nombre de neuf vaisseaux de guerre et neuf galiotes à bombes, qui ont mouillé un peu hors de la portée du canon. Ils ont bombardé la ville jusqu'à six heures du soir, et ont jeté cinq cents bombes. La première galiote a été obligée de se retirer par notre canon. Il y a eu six maisons endommagées dans la ville, et sept à huit couvertes de chaume dans le faubourg. »

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup>Cf. les Mémoires du marquis de Villette, qui exprime la même opinion.

<sup>9</sup> Journal manuscrit, fol. 87 recto.

<sup>10</sup> Journal manuscrit, fol. 87 recto.

<sup>11</sup> Ibid., fol. 90.

## NOTE IV. LES CHANCELIERS PENDANT LE RÈGNE DE LOUIS XIV.

Dans une note du tome X, page 477, des *Mémoires de Saint-Simon*, nous avons indiqué les chanceliers et gardes des sceaux de France pendant la première moitié du XVIIe siècle. À l'occasion de la mort du chancelier Le Tellier (30 octobre 1685), Saint-Simon caractérise les chanceliers de la fin du siècle <sup>1</sup>. Nous compléterons ce tableau par quelques extraits des Mémoires du marquis d'Argenson. Voici d'abord la note de Saint-Simon:

« Boucherai, qui fut chancelier [à la mort de Le Tellier], n'en avait que la figure, mais telle qu'à peindre un chancelier exprès on n'aurait pu mieux réussir². Il avait été le conseil de M. de Turenne et son ami intime, et cela l'avait fort avancé; du reste, pesant et de fort peu d'esprit et de lumières. Cette alternative semblait fatale aux chanceliers. Séguier, un des grands hommes de la robe en tout genre, l'avait été entre les deux Aligre³, père et fils, choisis pour être nuls, et dont la postérité n'a pas été plus

<sup>&#</sup>x27;Notes sur le Journal de Dangeau. Voy. le *Journal du marquis de Dangeau* avec les additions de Saint-Simon (édit. Didot, t. Ier, p. 242-243).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Voy., sur Boucherat, les Mémoires de Saint-Simon, t. II, p. 296 et suiv.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup>La pensée de Saint-Simon est claire: il veut dire que Séguier fut chancelier entre le premier d'Aligre (chancelier de 1624 à 1635), et le second d'Aligre (chancelier de 1674 à 1677). Mais la ponctuation adoptée dans le *Journal de Dangeau* rend la phrase inintelligible; on l'a écrite ainsi: « Séguier, un des grands hommes de la robe en tout genre, l'avait été entre les deux; Aligre, père et fils, choisis pour être nuls, etc. » Il y a là une faute typographique qu'il est important de corriger.

espritée. Le Tellier<sup>4</sup> fut délié, adroit, souple, rusé, modeste, toujours entre deux eaux, toujours à son but, plein d'esprit, de force, et en même temps d'agrément, de douceur, de prévoyance; moins savant que lumineux, pénétrant et connaisseur, [il] avait fait et fondé la plus haute fortune. Boucherat<sup>5</sup> délassa de tant de talents, et s'il en avait montré quelqu'un dans le degré de conseiller d'État, ils demeurèrent étouffés dans les replis de sa robe de chancelier. Il ne fut point ministre. »

Saint-Simon parle, dans la suite de cette note, des candidats à la charge de chancelier qui furent opposés à Boucherat, et sur lesquels il l'emporta. Le marquis d'Argenson n'est pas plus favorable que Saint-Simon à Boucherat<sup>6</sup>: « Lorsque je vins au monde (en 1694), il y avait déjà quelques années que le chancelier Le Tellier, père de M. de Louvois, était mort. M. Boucherat était revêtu de cette éminente dignité, qui eût été bien au-dessus de sa capacité, si les temps eussent été plus difficiles, mais le pouvoir de Louis XIV était si bien établi, les parlements si soumis, le droit de remontrances avait été si restreint, ou, pour mieux dire, si bien ôté aux cours supérieures, que l'on avait pu hardiment accorder cette place à un vieux magistrat âgé de soixante et dix ans, et devenu presque le doyen du conseil. Aussi M. Boucherat l'occupa-t-il très pacifiquement jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans qu'il mourrut<sup>7</sup>, ne laissant que des filles. Il eut pour successeur M. de Pontchartrain<sup>8</sup>, qui était, depuis 1689, contrôleur général des finances, et, depuis 1690, secrétaire d'État de la marine et du département de Paris.

« M. de Pontchartrain prit la charge de chancelier comme une retraite. Effectivement elle pouvait être regardée comme telle en ces temps de soumission. Il se trouva bien heureux que le roi voulût lui accorder pour successeur, dans le contrôle des finances, M. de Chamillart, et dans ses départements (de la marine et de Paris), M. de Pontchartrain, son fils. L'un et l'autre n'étaient, assurément point capables de le remplacer dignement; mais ils le débarrassaient des soins les plus fatigants. Il fallut pourtant bien qu'il continuât à conseiller son fils, qui ne lui donnait pas toute la satisfaction qu'il en pouvait espérer9; ce qui l'engagea à une retraite totale. Louis XIV était vieux

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup>Michel Le Tellier fut chancelier de 1677 à 1685.

<sup>5</sup> Chancelier de 1685 à 1699.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup>Mémoires du marquis d'Argenson (édit. de 1825), p. 141-142.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup>Boucherat mourut le 2 septembre 1699.

<sup>8</sup> Voy., sur Pontchartrain, les Mémoires de Saint-Simon, t. II, p. 301-305.

<sup>9</sup> Voy., sur le fils du chancelier, les Mémoires de Saint-Simon, t. IV, p. 377 et suiv.

et menaçait ruine; M. de Pontchartrain était précisément du même âge; d'ailleurs il voulait sagement éviter d'être obligé de porter au parlement l'édit qui déclarait les princes légitimés habiles à succéder à la couronne<sup>10</sup>.

« M. Voysin fut chargé de cette opération, qui s'exécuta pourtant avec la soumission que l'on montra pour les ordres de Louis XIV jusqu'au moment de la mort de ce monarque, arrivée, comme chacun sait, le 1er septembre 1715. M. Voysin, chancelier à peu près de la même force que M. Boucherat, mourut fort à propos au mois de février 1717<sup>11</sup>. Il fut remplacé par M. d'Aguesseau<sup>12</sup>.

« Des trois derniers chanceliers du règne de Louis XIV, M. de Pontchartrain était sans contredit le plus capable. Il avait été conseiller au parlement de Paris. M. de Pontchartrain fut ensuite pendant vingt ans premier président au parlement de Bretagne, et y donna des preuves de fermeté, d'habileté et d'adresse, en ménageant ces têtes bretonnes de tout temps si difficiles à conduire. »

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup>Cet édit fut porté au parlement le 2 août 1714, et le chancelier de Pontchartrain s'était retiré en juillet. Il mourut en 1727, âgé de quatre-vingt-neuf ans. Sa correspondance est conservée à la Biblioth. Imp. ms. f. Mortemart, n. 60-61.

<sup>11</sup> Voy., sur le chancelier Voysin, les Mémoires de Saint-Simon, t. VII, p. 253 et suiv.

<sup>12</sup> Voy., Ibid.. t. XIV, p. 176 et suiv., le caractère du chancelier d'Aguesseau.